Public Safety Canada | Sécurité publique Canada

ARCHIVED - Archiving Content

ARCHIVÉE - Contenu archivé

## Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

## Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

Canada

Service correctionnel Canada
Correctional Service Canada

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

LIBRARY
MINISTRY OF THE SOLICITOR GENERAL
JAN 21 1983
BIBLIOTHÈQUE
MINISTÈRE DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL

# ENTRE NOUS

Vol. 8 no 1 le 15 janvier 1983

*Un accord historique est conclu entre le SCC et le Comité interconfessionnel de l'aumônerie le 25 janvier. Le Rév.* ***Goodwill MacDougall****, président du Comité et le Solliciteur général* ***Bob Kaplan*** *ratifient officiellement cette entente. Sont présents le sous-commissaire principal du SCC,* ***Roma Bertrand****, l'abbé* ***Raymond Murray Tardiff****, membre du Comité, l'abbé* ***Gabriel Savignac****, aumônier général intérimaire, le Rév.* ***Léon C. Gilbertson****, vice-président du Comité interconfessionnel, le Rév.* ***Ron Nash****, aumônier général de la région de l'Ontario, l'abbé* ***Raymond-Marie Tardif****, aumônier à l'établissement de Collins Bay, et* ***Dan Weir****, directeur des politiques et procédures à la Direction des programmes pour les détenus à l'AC.*

*L'établissement Laval se mérite le prix d'excellence en gestion de l'Inspecteur général en mai. La présentation est faite par l'Inspecteur général,* ***Al Wrenshall*** *(à gauche) et le commissaire* ***Yeomans*** *au directeur de l'établissement, M.* ***Pierre Viau****.*

*La Direction de l'emploi des détenus a mis sur pied à la Prison des femmes "un bureau de l'avenir" pour enseigner aux détenues les toutes dernières méthodes en matière de traitement des textes. La détenue* ***Lisa Knowles*** *travaille ici au clavier sous la direction de* ***Joyce Houston****.*

## C'était l'année 1982

*L'année 1982, une autre année d'évolution constante au SCC, passera à l'Histoire comme une année marquée à la fois par des circonstances tragiques et toute une série de jalons positifs. À la fin de l'année, 42 établissements et bureaux de district de libération conditionnelle étaient agréés. L'année 1983 devrait démontrer les effets de la priorité donnée à la formation et au perfectionnement du personnel et à la sécurité préventive. Le secteur de l'agro-entreprise a connu une expansion, avec des moyens plus réduits. Le fait marquant de l'année aura été tout bien considéré non pas l'accent donné à l'expansion des activités, mais l'imposition de restrictions financières. L'accord conclu entre le SCC et le Comité interconfessionnel de l'aumônerie a constitué un événement-clé. Les efforts faits en vue de parvenir à l'informatisation des systèmes financiers et d'information opérationnelle se sont soldés par des résultats durables et fonctionnels. Le destin a voulu que l'année 1982 soit assombrie par une tragédie à la suite de laquelle trois agents sont morts victimes de leur devoir. Dans le cadre de cérémonies commémoratives nous avons évoqué le souvenir de ces agents et des 18 autres dont la carrière a été brutalement interrompue et avons convenu d'honorer désormais leur mémoire annuellement. Même si ces mesures ne pourront jamais rappeler à la vie ceux qui ne sont plus, elles pourront néanmoins aider ceux qui restent à ne pas oublier l'importance de leur rôle.*

*Des marathons sont organisés pour des organismes de bienfaisance, dont celui de Terry Fox à Mission (C.-B.). Ont participé à la course le 19 septembre* ***Ron Macdonald*** *de l'établissement de Matsqui,* ***Eldon Edwards****,* ***Anne Pritchard****, du bureau de district d'Abbotsford et* ***Charlie McGraw****, du Collège du personnel (Pacifique).*

*Des compétitions de tir ont lieu annuellement à chacun des trois niveaux administratifs. Ici, après la compétition régionale de l'Ontario, le 4 juin,* ***Fred Sisson*** *de l'établissement de Millhaven présente des répliques du trophée (Catégorie: tir à la carabine-CX) à* ***Terry Murphy****,* ***Dave Tizzard*** *et* ***Dick Libby****.*

***Dave Dykstra****, responsable de secteur de libération conditionnelle au bureau de Red Deer, reçoit des mains du Solliciteur général du Canada, une Citation du commissaire pour bravoure. Détails sous la rubrique "novembre".*

Canada

# C'était l'année 1982:

*La première Conférence annuelle nationale des administrateurs se tient en mai à Ottawa. Le thème choisi par le commissaire est: "L'année de la révolution informatique". **George Caron**, de la Prison des femmes, **Jean-Paul Dallaire**, de la Montée Saint-François et **Sepp Tschiewschwitz**, d'Elbow Lake assistent ici à une démonstration. Les administrateurs ont également été invités à se faire la main à ce nouvel instrument de travail en jouant à des jeux informatisés.*

*Membres de l'E.I.U.*

**Employées de l'année à la Prison des femmes**

*Encore cette année, les employées de la Prison des femmes ont procédé à l'élection des employées de l'année. Il s'agit de **Shirley Draper**, CX-2 et de **Marlene Montgomery**, commis à l'hôpital.*

***Carol Kreiker** et **Tom Breckner**, du CPR des Prairies, participent à la campagne Télémiracle 1982, tenue en Saskatchewan.*

***Alan Mason**, coordinateur national des programmes pour autochtones.*

## Janvier

• **Wayne Scissons** est nommé le 7 janvier directeur de l'établissement de Mission. Il remplace **John Stonoski**, directeur de l'établissement de Kent depuis novembre 1981. Il occupait jusqu'alors le poste de directeur adjoint de la sécurité au pénitencier de Dorchester.

• Quatre fuites en douce sont déjouées grâce à la vigilance du personnel de la région de l'Ontario. Quatre détenus s'étaient déguisés en blanc pour tenter de s'évader durant les tempêtes de neige qui se sont abattues les 10 et 12 janvier, tour à tour sur le Pénitencier de Kingston et l'établissement de Millhaven.

• Pour la première fois de son histoire, le SCC voit la population carcérale des établissements fédéraux s'élever à plus de 10 000 détenus. C'est ce que nous révèlent les chiffres fournis par M. **Howard Mansfield**, directeur de la Gestion de la population carcérale, à l'AC, pour la semaine se terminant le 29 décembre.

• Les spécialistes des équipes d'intervention en cas d'urgence des cinq régions se rencontrent à Kingston, les 20 et 21 janvier, pour compléter le programme de formation. Les séances de formation portent sur le maniement des armes, le conditionnement physique, les techniques d'auto-défense et de désarmement, les communications, l'utilisation de la matraque, le contrôle des foules et les techniques d'assaut et de sauvetage.

• **René Rousseau** est nommé directeur de l'établissement Leclerc, poste qu'il a occupé à titre provisoire depuis juin 1981.

M. Rousseau, qui s'est joint au SCC en 1967 à titre d'instructeur, est entré officiellement en fonctions lors d'une cérémonie de passation des pouvoirs tenue le 28 février.

• Le Solliciteur général, **Bob Kaplan** et le président du Comité interconfessionnel de l'aumônerie, le Dr **Goodwill MacDougall**, signent une entente historique le 25 janvier. En vertu de cette entente, les aumôniers sont maintenant embauchés par le SCC en vertu d'un contrat de six ans au lieu d'être embauchés comme employés permanents. L'entente fait suite à une étude d'un groupe de travail composé de trois personnes sur le rôle et la qualité des services d'aumônerie offerts au sein du système correctionnel fédéral.

## Février

• Le pénitencier de Kingston inaugure, la première semaine de février, un nouveau programme de traitement des infracteurs sexuels. On prévoit que cette expérience-pilote, placée sous la direction du Dr **William Marshall**, psychologue à l'université Queen's, coûtera 130 000$. Le programme est destiné aux personnes reconnues coupables d'attentat contre les enfants.

• L'établissement Archambault reçoit à compter du 13 février et durant dix samedis de suite les familles et amis des employés de l'établissement situé à Sainte-Anne-des-Plaines. On estime qu'environ 350 personnes se sont prévalues de cette possibilité.

• Le Commissaire remet le 15 février une citation pour services méritoires à **Jim Leppington**, directeur adjoint des industries à l'établissement de Matsqui, en reconnaissance de sa contribution pour avoir conçu le village de tentes qui a abrité temporairement durant cinq mois les détenus de l'établissement à la suite de l'émeute de juin 1981. Une citation pour bravoure est également remise par le Commissaire à **Andrew Roe**, pilote d'hélicoptère et au caporal **Patrick McBride**, deux habitants de la localité de Matsqui.

• À partir du 3 février, l'établissement à sécurité minimale de Ste-Anne-des-Plaines fournit durant près de deux mois de l'eau potable aux habitants de la municipalité qui en sont privés.

• Le 24 février marque l'ouverture officielle d'un nouveau centre de traitement des textes à la Prison des femmes. Mis sur pied en avril dernier, le nouveau centre qui se veut "un bureau de l'avenir" est désormais pleinement opérationnel.

• L'**équipe de Warkworth** remporte les 26 et 27 février les grands honneurs du tournoi de hockey de l'Atlantique. Le trophée **Morrison** va à l'équipe de Warkworth alors que l'équipe des libérations conditionnelles remporte le trophée **Moosehead**.

## Mars

• Le 5 mars, le vieil ordinateur chargé de calculer la paye des détenus des établissements de Dorchester et de Springhill est débranché et mis au rancart. Un nouvel ordinateur, l'INFAMODE 500 prend la relève. À l'origine de ce changement, se trouve **Claude Dumaine**, agent exécutif régional et une équipe du service des finances de la région des Prairies. Le projet-pilote devenu une activité permanente, désormais l'AR et même l'AC peuvent avoir accès aux données contenues dans le nouvel ordinateur.

• Le 1er mars, tous les employés de l'AC qui avaient dû déménager provisoirement à l'immeuble Killeaney, 460, rue O'Connor durant les travaux de réfection de l'immeuble Sir Wilfrid Laurier ont pu réintégrer leurs locaux et sont regroupés dans le nouvel immeuble rénové, situé au 340, rue Laurier ouest, à Ottawa.

• L'**équipe de Warkworth** de la Division "A" sort vainqueur du 3e tournoi de hockey sur invitation de Millhaven à la suite du match final disputé le 12 mars à l'aréna Henderson d'Amherstview.

• Deux employées de la Prison des femmes de Kingston, **Shirley Draper**, une CX-2 et **Marlene Montgomery**, commis de l'hôpital de l'établissement, sont nommées par leurs camarades de travail "employées de l'année" lors d'une cérémonie tenue le 10 mars.

• **Alain Tardif**, député fédéral de Richmond-Wolfe, au Québec, est nommé secrétaire parlementaire du Solliciteur général du Canada, **Bob Kaplan**. Il succède à Mme **Céline Hervieux-Payette** qui a terminé son mandat.

## Avril

• Une nouvelle division de l'administration est mise sur pied en février à l'administration centrale. Son chef intérimaire est **Tom Epp**, ex-adjoint exécutif du commissaire et du sous-commissaire principal. La nouvelle division chapeaute quatre secteurs principaux: les services administratifs avec à leur tête **Marina Drain**, les services de bureaux dirigés par **Dick Tracy**, les services de dossiers dirigés par **Ted Jamieson** et les politiques administratives.

• **Alan Mason**, un Indien de plein droit originaire de Bella Bella, en C.-B., est nommé coordonnateur national des programmes pour les autochtones.

• **Entre Nous** publie le 15 avril un premier numéro spécial intitulé: La libération conditionnelle. Le numéro comprend des entrevues avec les personnes suivantes: **William Outerbridge**, président de la Commission nationale des libérations conditionnelles, **Gerry Smith**, conseiller en liberté conditionnelle auprès du Centre Carlton (Région de l'Atlantique), **Jean-Paul Gilbert**, commissaire principal pour la région administrative du Québec, **Frank Miller**, ex-directeur du Service des pardons et de nombreuses autres personnes.

• Des psychiatres en médecine légale recrutés en Angleterre arrivent par avion à Saskatoon pour des stages d'une durée d'un mois au Centre psychiatrique régional. Le recours à ces spécialistes répond à la pénurie de spécialistes de cette discipline au Canada, déclare le Dr **William Davis**, directeur médical intérimaire du Centre.

• Les responsables régionaux remettent le 18 février au Collège du personnel leur certificat à quinze nouvelles recrues:**Paul-André Alarie**, **Guy Fauteux**, **Albert Ouimet** et **Daniel Perrault** travaillent à La Macaza; **Gaétan Bélisle**, **Daniel Bilodeau**, **Rémi Leduc** et **Richard Ste-Marie** sont affectés à l'établissement de Laval; **Pierre Blouin**, **Daniel Boucher** et **Camille De Varennes** sont au Centre de développement correctionnel alors que **Hélène Janelle**,**Viateur Perreault**, **Claude Préville** et **Yves Vincent** entrent en fonctions au Centre fédéral de formation.

• **Bob Clark**, sous-commissaire de la région de l'Atlantique, annonce le 28 avril, à Moncton, la mise en oeuvre de travaux de modernisation de 7,2 millions de dollars au Pénitencier de Dorchester. Cette somme doit servir à la reconstruction de miradors, au remplacement de chaudières, à l'amélioration du système de sécurité-incendie et à l'amélioration des mesures d'économie d'énergie. M. Clark profite également de l'occasion pour annoncer le début imminent des travaux de construction de l'établissement de Renous, au N.-B. Ce dernier centre abritera 250 détenus mis en isolement protecteur et 80 autres détenus devant être logés dans une unité spéciale de détention.

• La conférence nationale sur la sécurité préventive qui se déroule du 27 au 30 avril regroupe environ 37 personnes dont 28 agents de sécurité préventive à l'établissement (ASPE), des chefs régionaux et des enquêteurs de sécurité. "J'ai qualifié cette année de la sécurité préventive pour souligner l'importance que nous avons donnée aux renseignements dans les établissements et au travail de nos ASPE", déclare **Marcel Sauvé**, sous-commissaire, Sécurité, AC.

• L'établissement à sécurité moyenne de Warkworth tient sa première soirée de boxe amateur le 17 avril, dans son nouveau centre sportif. Le spectacle attire une foule impressionnante de détenus. **Joe Vinkle**, souligne la participation de boxeurs originaires de toutes les parties de l'Ontario à cet événement qui a permis durant deux heures et demie de présenter 12 combats.

• Le bureau de district des libérations conditionnelles du centre de l'Ontario célèbre la semaine des bénévoles en organisant en leur honneur une réception et un buffet au Bond Place Hotel de Toronto, le 21 avril. Dix-huit bénévoles, dont certains travaillent à titre individuel et d'autres, dans le cadre du Comité aviseur de citoyens sont présents. **John Lawrence** présente les bénévoles et **Ron Surgenor**, chef régional de la sécurité préventive, est le conférencier invité.

• Il ressort d'une étude achevée en mars que les employés préfèrent les installations d'athlétisme aux clubs d'employés. Selon **Ray Burzynski**, directeur d'enquêtes, "on a constaté que les employés du SCC ne démontraient aucunement le désir ou la nécessité d'avoir des mess ou des clubs pour des activités sédentaires."

• Vingt-et-un joueurs quittent Drumheller le 29 avril pour participer au septième tournoi annuel Budweiser de softball à Las Vegas. Les Bulls perdent deux parties serrées, mais font excellente figure dans leur uniforme des Expos. **Wally Robertson** se distingue lors d'un dernier glissé au troisième coussin — il en déchire le nez du taureau sur son uniforme — et, autre fait marquant du tournoi, **Stan Schneider** bat les records en ayant une moyenne de 1 000 au bâton. Les Bulls qui ont excellé dans le rôle d'ambassadeurs de bonne volonté sont réinvités à Las Vegas l'an prochain.

## Nouvelle constitution

• Un nouveau défi se pose au SCC avec la proclamation par la Reine Elisabeth II, le 17 avril, de la nouvelle Constitution du Canada et de la Charte canadienne des droits et libertés.

Les cadres du SCC examinent objectivement toutes les clauses de la Charte afin d'en dégager l'incidence sur le fonctionnement du Service. **Mario Dion**, conseiller juridique du SCC, déclare à Entre Nous: "Ce sera aux tribunaux de décider. Comme la Charte est un document juridique entièrement inédit, les précédents auxquels nous pouvons nous référer sont très limités et il est impossible de prévoir quels points litigieux seront les premiers soulevés par le public ou devant les tribunaux, ajoute-t-il. "Nous devons attendre la suite des événements."

## Mai

• L'établissement Archambault recueille des fonds pour une clinique du coeur. **Robert Alarie** et **Raoul Laverdière**, agents de sécurité à Archambault, responsables de la collecte, amassent ainsi 3 093.50$ à la faveur d'une clinique de dépistage des maladies du coeur organisée par les membres du Conseil 7004 des Chevaliers de Colomb.

• Deux des administrateurs les plus respectés et les plus admirés du SCC reçoivent du Commissaire Yeomans une citation du Commissaire pour service méritoire. L'honneur échoit à **André LeMarier**, directeur de l'établissement à sécurité maximale Archambault et à **Jean Garneau**, directeur des Affaires des détenus à l'AC. M.

***Gordon Green**, agent d'unité résidentielle à l'établissement de Kent a déclaré que sa foi l'avait aidé à garder la maîtrise de soi lors de la prise d'otage survenue à l'établissement en juillet.*

*"Le personnel infirmier — Des gens attentifs aux autres," tel était le thème de l'exposition présentée à la CNE de Toronto l'été dernier. La directrice des soins infirmiers, **Nora Brochu**, explique les fonctions du personnel infirmier à cette exposition conçue par **Mona Ricks**, Direction des communications (AC).*

***Charlie Mahoney**, de la région de l'Atlantique, reçoit le trophée **Justin Sullivan** des mains du directeur de l'établissement de Springhill, **Al Stevenson**.*

*Le personnel de la région du Pacifique se prépare à l'implantation du SINFOR. **Carol Hendy** lance ici une brique contre le "vieil ordinateur". Rassurez-vous! On nous a signalé qu'elle avait manqué son coup et que l'appareil avait été remis à son fabricant "non en pièces détachées".*

***Shirley Redmond**, adjointe administrative de **John Braithwaite**, sous- commissaire, Communications, est décédée subitement le 9 mai dernier. Mme Redmond était connue au sein de l'ensemble du Service pour son dévouement à la cause des services correctionnels.*

*Pas moins de 42 installations du SCC ont été agréées ou ont fait l'objet d'un processus de vérification au cours de l'année écoulée. On aperçoit ici devant les certificats d'agrément des établissements visés, en montre au 4e étage de l'AC, **Maurice Klein**, coordinateur national de l'agrément, l'inspecteur général, **Al Wrenshall** et **Dianne Blackburn**, préposée à l'agrément.*

**GAGNANT DU TROPHÉE CENTRAIDE 1982** — *La Direction des programmes pour les détenus a remporté la palme cette année. La compétition a été serrée entre les directions, à savoir qui obtiendrait le plus haut pourcentage pour la campagne Centraide. La Direction des programmes pour les détenus a devancé d'un point seulement la direction de l'Inspecteur général. **John Siu**, sous-commissaire, Politiques, planification et administration, félicite ci-dessus **Sue Roberts** et **Al McDonald**, des Programmes pour les détenus. Il est assisté de **Ted Pender** (à gauche) des Services techniques.*

***Tom Epp** occupe un nouveau poste. Il est désormais directeur de la Division de l'administration à l'AC.*

*La présentation du SCC connaît de nouveau le succès à l'Exposition nationale de Toronto tenue en août. On aperçoit ici Miss Univers aux cotés de* ***Harold Mills****, ex-directeur adjoint d'établissement.*

***Le Dr Jean Garneau*** *(à droite) reçoit les félicitations de* ***Jean-Paul Lebrun*** *et* ***Jean-Paul Dallaire*** *après s'être vu remettre en mai une citation du commissaire pour bravoure.*

*Scène de l'Olympiade de Collins Bay*

***Wayne Scissons****, nouveau directeur de l'établissement de Mission, reçoit le 7 janvier dernier les félicitations du commissaire* ***Yeomans*** *lors de la cérémonie de passation des pouvoirs.*

• L'avènement de la révolution informatique et de plus grands contrôles de gestion est le thème de la Conférence des administrateurs du SCC tenue du 17 au 21 mai. "Au cours des prochaines années, l'informatique occupera une place grandissante dans nos vies, déclare le commissaire.

Nous entrons dans une ère marquée par de plus nombreux contrôles informatisés de gestion, où il est essentiel de savoir extraire instantanément l'information." Les cadres supérieurs du SCC sont initiés aux ressources de la haute technologie par les spécialistes des services financiers et d'information opérationnelle: **Gavin Hector** et **Al Price** de la Direction des finances, à l'AC et **Doug McMillan** et **Deric Knowles**.

• L'établissement Laval, grâce à ses pratiques exceptionnelles de gestion, obtient le meilleur pointage parmi les établissements à sécurité maximale du Québec. **Pierre Viau**, directeur de l'établissement, reçoit le prix d'excellence en gestion offert annuellement par l'Inspecteur général des mains du Commissaire.

• Afin d'honorer la mémoire des 18 membres du personnel qui, depuis 1890, ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions, des cérémonies commémoratives ont lieu dans les cinq régions. Des plaques portant les noms des membres du SCC qui ont ainsi connu la mort sont dévoilées au cours de cérémonies tenues à l'AC, et dans chacun des établissements et cinq AR en cause.

• Des vérificateurs de la Commission on Accreditation for Corrections se rendent à l'établissement Leclerc pour y effectuer la vérification finale qui pour la première fois se déroule en français dans un établissement du Québec. **Charles Reusing**, directeur des opérations de la Commission d'agrément et **Maurice Klein** de la Direction de l'Inspecteur général à l'AC sont présents.

## Juin

• **Lee Lowerison**, chef régional de la production et du contrôle, à l'AR de l'Atlantique, dirige les travaux de montage d'une exposition de produits CORCAN tenue du 3 au 5 juin au mail "Amherst Nova Scotia Centre".

• L'établissement d'Edmonton subit avec succès, du 2 au 4 juin, le contrôle de vérification du respect des normes effectué par cet organisme et remporte ainsi l'agrément haut la main. Les résultats du contrôle indiquent que les conditions de détention à l'établissement sont conformes en tous points (100%) à chacune des normes obligatoires et souhaitables et respectent les normes essentielles et importantes dans une proportion établie respectivement à 97,4% et 94,3%.

• Chaque région se retrouve au tableau d'honneur lors du Concours national de tir tenu le 24 juin au champ de tir de la Division Dépôt de la GRC, à Regina. Les gagnants sont: **Luc Beauregard** du Québec (tir au revolver — groupe des agents de sécurité); **Wayne Langille**, région de l'Atlantique (tir au revolver — groupe du personnel non affecté à la sécurité); **Dan Matheson**, Prairies (tir à la carabine — groupe des agents de sécurité); **Alex Lubimiv** de l'Ontario, gagnant du tir à la carabine —groupe du personnel non affecté à la sécurité et premier quant au pourcentage recueilli. Après un match serré (résultat final révisé: 1618 points pour le SCC contre 1274 points pour la GRC), le SCC décroche la victoire et arrache la Coupe du Solliciteur général à la GRC, qui l'a remportée l'an dernier.

• Le 30 juin, au Collège du personnel d'Edmonton, **Kevin George**, agent de formation du personnel, est le premier Canadien agréé instructeur en technique **Koga** au terme d'un programme internationalement reconnu de formation à l'auto-défense et aux méthodes de contention, conçu à l'intention des membres des forces de l'ordre et des agents de correction de l'Amérique du Nord.

## Juillet

• Sanction royale, le 9 juillet, de la Loi sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels (Bill C-43).

• La Loi sur les jeunes contrevenants (projet de loi C-61) reçoit la sanction royale le 7 juillet.

• Inauguration le 9 juillet du nouveau pavillon multidisciplinaire de la Prison des femmes. Le Solliciteur général est présent pour la coupe traditionnelle du ruban sans compter une centaine d'autres invités.

**Dennis Curtis** déclare: "L'ouverture du nouvel immeuble devrait permettre d'améliorer sensiblement la situation en ce qui a trait aux plaintes sur le nombre insuffisant de programmes à l'établissement".

• **Louis Genest** entre en fonctions à titre de rédacteur en chef de langue française pour Entre Nous. Il succède à **Gaston Pelletier** qui a été promu administrateur régional des communications le 31 mai dernier.

• **Howard Mansfield** annonce la réinstitution du régime de la double occupation des cellules à certains endroits, par suite de la nouvelle augmentation de la population carcérale.

• **Justin Sullivan**, administrateur régional des Communications, meurt subitement le 15 juillet à l'âge de 63 ans. Le président de la Commission nationale des libérations conditionnelles du Canada, M. **W.R. Outerbridge**, déplore dans un communiqué le départ de cet homme, "l'une des rares personnes dont on peut dire qu'elles ont marqué de leur empreinte personnelle les services correctionnels".

## Le drame éclate à Archambault

• Trois agents de correction, MM. **David Van Den Abeele**, **Denis Rivard** et **Léandre Leblanc**, meurent le 25 juillet à l'établissement Archambault de Sainte-Anne-des-Plaines à la suite de la pire tragédie survenue dans les annales des services correctionnels canadiens. Trois enquêtes distinctes sont instruites, celles du coroner, de la Sûreté du Québec et de l'Inspecteur général du Service correctionnel, **Al Wrenshall**, annonce aussitôt le Solliciteur général du Canada, M. **Bob Kaplan**. L'incident fait également d'autres blessés chez les gardiens, dont les agents **Marcel Jacob** et **André Mooney** qui sont gravement blessés.

• L'ensemble du personnel du SCC observe, tant dans les régions qu'à l'AC, une journée de deuil national le 29 juillet, en l'honneur des trois agents CX tués quatre jours plus tôt. La journée coïncide avec les funérailles tenues à Sainte-Anne-des-Plaines en mémoire des trois agents et auxquelles assistent plus de mille personnes, dont 600 à 700 agents de correction. Des milliers d'autres assistent également aux services religieux organisés dans divers établissements du SCC et églises avoisinantes.

• Collins Bay tient sa 6e Olympiade pour handicapés, la mieux réussie aux dires des participants. **Art Trono**, sous-commissaire de la région de l'Ontario, **Flora MacDonald**, députée fédérale de Kingston-les-Îles et **Herb Reynett**, directeur de l'établissement sont présents.

## Août

• Huit centres relevant du SCC sont agréés par la *Commission On Accreditation For Corrections* au cours d'une cérémonie tenue le 14 août à Toronto. "L'occasion était unique, déclare **Maurice Klein**, coordinateur national du processus d'agrément, d'autant plus que l'établissement Leclerc et trois bureaux de district des libérations conditionnelles ont été les premiers centres à être agréés dans la région du Québec."

• Entre Nous publie le 15 août un numéro spécial sur le rôle du secteur privé en matière de services correctionnels.

• L'*American Correctional Association* tient son 112e Congrès du 15 au 19 août, pour la première fois depuis trente ans, à Toronto. M. **John Braithwaite**, sous-commissaire des Communications du SCC, reçoit à cette occasion la distinction honorifique **E.R. Cass**, accordée jusque-là à seulement un autre Canadien. Le Congrès réunit plus de 3 500 délégués provenant pour la plupart du Canada et des États-Unis. **Amos E. Reed**, président de l'*American Correctional Association*, le Solliciteur général du Canada, l'hon. **Bob Kaplan** et **Nicholas Leluk**, ministre des Services correctionnels de l'Ontario sont au nombre des invités de marque.

• Le Comité de planification stratégique, un comité de dix membres chargés d'informer les administrateurs du SCC des conséquences pour cet organisme des modifications probables de la société et présidé par **Jim Vantour**, publie son 2e rapport annuel. Les auteurs du rapport de 92 pages prévoient une augmentation du nombre de détenus dangereux, de détenus condamnés à de longues peines et de détenus autochtones.

• La 3e Conférence internationale de l'*International Halfway House Association*, qui réunit du 10 au 13 août à Toronto, quelque 350 délégués provenant de plus d'une douzaine de pays, connaît selon **Louis Zeitoun**, ex-chef des Ressources communautaires du SCC, un immense succès. Le principal conférencier, **Jean Vanier**, philanthrope de renommée mondiale et fondateur de la *Communauté de l'Arche*, y fait trois conférences fort remarquées.

**ENTRE NOUS**

*est une publication de format tabloïd destinée ou personnel du Service correctionnel du Canada et est publiée par la Direction des communications, 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9*

*Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:*

**Louis Genest**

**Francine Dufresne**
*rédactrice adjointe*

*Photographie:* **Erik Gustafsson**

**ISSN 0715-285X**

• La première session d'un cours de 60 heures en sciences infirmières appliquées au domaine de la psychiatrie légale, offert ce printemps au Centre psychiatrique régional d'Abbotsford, prend fin. Selon **Dan Craigen**, directeur général des services médicaux à l'AC, le cours constitue une innovation extrêmement importante car il s'agit du seul cours qui vise la prestation de soins infirmiers dans cette discipline au Canada."

• Le Commissaire du Service correctionel, M. **Donald Yeomans**, signale que des mesures ont été prises pour neutraliser la violence toujours croissante dans les pénitenciers du Canada. Dorénavant, l'accent sera mis sur les programmes de visites familiales et sur le recrutement de femmes. Il soutient que "lorsqu'une femme occupe un poste d'agent de correction, toute l'atmosphère de la prison en est changée."

• **Gordon Pinder**, sous- commissaire, Programmes pour les détenus, décrit la production d'un microsillon par des détenus de l'établissement d'Edmonton comme "l'un des projets les plus retentissants et stimulants jamais entrepris auparavant par notre service." La chanteuse **Sylvia Tyson** et son groupe se sont rendus au pénitencier pour une séance d'enregistrement de chansons écrites et interprétées par des détenus.

• La présentation du SCC connaît de nouveau le succès à l'ouverture de l'Exposition canadienne nationale de Toronto, le 18 août. Le Solliciteur général, **Bob Kaplan**, le commissaire **Donald Yeomans** et le sous-commissaire régional de l'Ontario, **Art Trono** se rendent sur les lieux voir la présentation qui comprend cette année deux excellents nouveaux diaporamas.

• Un court service commémoratif a lieu à l'AC, le 27 août, pour honorer les trois membres du personnel morts au cours de la tragédie du 25 juillet dernier à l'établissement Archambault. Le commissaire **Donald Yeomans** et l'aumônier général intérimaire l'abbé **Gabriel Savignac** président la cérémonie au cours de laquelle on procède au dévoilement des trois plaques qui viennent s'ajouter à celles des 18 autres membres du SCC morts dans l'exercice de leurs fonctions depuis 1890.

• Le Solliciteur général, **Bob Kaplan**, annonce le 27 août la nomination de M^e **Joseph R. Nuss**, c.r., éminent avocat de Montréal, pour diriger une enquête sur la présentation de spectacles dits érotiques à l'établissement Archambault au Québec et à d'autres établissements pénitentiaires fédéraux de la région.

## Septembre

• L'abbé **Murray Tardiff** est nommé le 7 septembre directeur de l'aumônerie du SCC. Il succède à ce titre à l'ex-aumônier général, l'abbé **Gabriel Savignac**, qui avait occupé ces fonctions à titre intérimaire à la suite du décès subit de l'abbé **Paul Crosby**.

• Le SCC est pour la deuxième année consécutive représenté à l'exposition de Québec, tenue du 25 août au 6 septembre dans la capitale provinciale. Cette année le kiosque du service est fait de deux immenses panneaux décrivant le SCC et ses installations dans le district Est de la province.

• Le marathon "Opération courage" du SCC a lieu cette année d'Ottawa à Kingston le dimanche 19 septembre par un temps splendide. Plus de cent coureurs provenant de la région de l'Ontario, de l'AC et, pour la première fois, une équipe du Québec participent à la course qui permet de recueillir plus de 7 000$.

• La Coupe du Solliciteur revient au SCC après deux ans d'absence. L'instructeur en chef **Reg Shier**, du Centre de formation initiale du personnel, à Kingston, présente la coupe du Solliciteur général 1982, remportée au cours du match du 24 juin dernier, au Commissaire **Yeomans** le 30 septembre dernier, à Ottawa, au nom de l'équipe gagnante composée de: **Wayne Langille** de Springhill, **Luc Beauregard**, de Cowansville et **Virgil Smith** de Rockwood.

## Octobre

• La révolution informatique du SCC fait un nouveau bond en avant le 15 octobre avec la mise en service d'un nouvel ordinateur principal utilisé à l'échelle nationale. L'ordinateur, installé à Toronto et relié à 50 terminaux du SCC, soit 35 dans les régions et 15 à l'AC, permet aux administrateurs des cinq régions d'avoir immédiatement accès à la même information au moment de son entrée dans l'ensemble du pays.

• Deux dignitaires tunisiens, MM. **Amor Chachia**, directeur de l'administration pénitentiaire et du travail rééducatif et **Mohamed Latiri**, chef du service du personnel et de la formation des cadres en Tunisie, effectuent un bref séjour dans la région du Québec et en profitent pour visiter les installations de cette région. Durant leur visite de trois jours amorcée le 4 octobre, ils rencontrent successivement M. **Jean-Paul Dugas**, sous- commissaire (Québec), M. **Marc- André Lafleur**, directeur du Centre fédéral de formation, M. **Richard Rabeau**, directeur du Collège du personnel de correction du Québec et M. **Raynald Tremblay**, administrateur régional du Personnel. M. **Gaston Pelletier**, administrateur régional des Communications, les accompagne tout au long de leur séjour.

• Les directeurs d'établissement du SCC et les directeurs des bureaux de libération conditionnelle se réunissent à Ottawa du 24 au 27 octobre en vue de passer en revue, comme à chaque automne, les questions d'intérêt reliées à la gestion. Le commissaire **Yeomans** traite du problème de la population carcérale et conclut: "La réponse n'est pas dans la construction d'un très grand nombre de pénitenciers pour loger un plus grand nombre de détenus." Selon les résultats d'un sondage révélé par **John Braithwaite**, 55 pour cent des Canadiens estiment que le SCC "fait du bon travail" contre 27 qui "ne savent pas".

• Sept autres installations du SCC sont agréées pour trois ans à Toronto par la *Commission on Accreditation for Corrections*. Désormais 42 installations sont maintenant agréées, indique **Maurice Klein**, coordinateur national du processus d'agrément.

• La 2^e Conférence annuelle des Services techniques a lieu à Kingston du 19 au 22 octobre dernier. **Tom Crawford**, directeur général de la Direction des services techniques, donne le ton de la Conférence en lançant: "Il est souhaitable que le Service évolue dans le sens d'une amélioration des aptitudes générales de gestion plutôt que vers la surspécialisation des cadres."

• "De nouvelles mesures de sécurité ont été prises à l'établisse-

***Jim Phelps**, sous-commissaire, Prairies, présente à **Tom Huffman**, chef régional de la sécurité, une lettre du commissaire Yeomans le félicitant pour l'organisation du concours national de tir, tenu en juin.*

*L'abbé **Murray Tardiff** directeur national de l'aumônerie, SCC*

*L'abbé **Gabriel Savignac** ex-aumônier général du SCC*

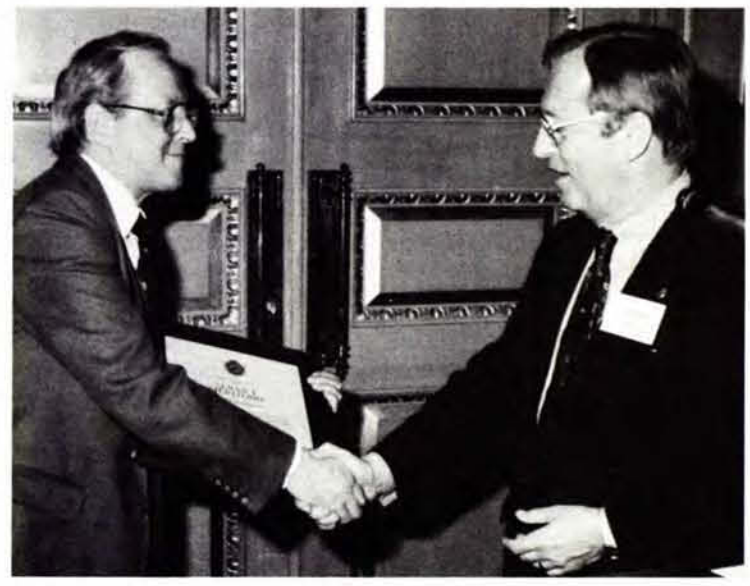

***André LeMarier**, directeur de l'établissement Archambault, reçoit en mai une Citation du commissaire pour service méritoire des mains mêmes du commissaire.*

*Le SCC de la région du Pacifique a pris part du 22 au 23 mai à la Annual Vancouver Arms Fair. La présentation du SCC a été fort remarquée. **Rich Holtsbaum**, président du comité organisateur de l'exposition, présente ici à **Jim Murphy**, sous-commissaire, Pacifique, une mini-épée Wilkinson en souvenir de l'événement. Assiste à la scène **Al Hollinger** (au centre), concepteur de la présentation, et attaché à la Division de la sécurité, à l'AR.*

***John Braithwaite**, sous-commissaire, Communications, au moment de la remise de la médaille E.R. Cass, en août.*

*Des agents en deuil se recueillent à l'établissement de Collins Bay en souvenir de leurs collègues décédés le 25 juillet à Archambault.*

*Le SCC rend hommage aux bénévoles du secteur privé dans le cadre d'un numéro spécial d'Entre nous, publié le 15 août. **Edna McIvor** est du nombre de ceux dont l'apport est souligné. Sur la photo, Mme McIvor, au moment de la remise de l'Ordre du Canada par le gouverneur-général, M. Ed Shreyer.*

***Earl Fox***
*directeur des Industries du SCC*

***Shirley Thomas**, secrétaire du directeur de l'établissement d'Edmonton, **Bob Benner**, a accédé, le 1er avril dernier, au grade de sous-lieutenant du 533e Escadron des cadets de l'Aviation royale du Canada. Shirley, qui est également mère de cinq enfants, est la seule femme de l'escadron.*

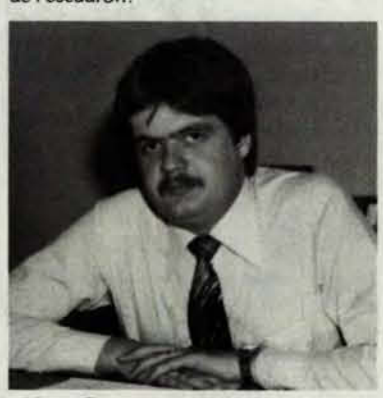

***Mario Dion**, conseiller juridique, SCC*

***Jerry Stenstrom**, chef régional, Comptabilité générale, (à gauche) et **Gavin Hector**, directeur, Gestion financière et systèmes de comptabilité, célèbrent de joyeuse façon la remise du certificat d'appréciation SINFOR à l'occasion d'une réception tenue en novembre, à Ottawa, pour les administrateurs financiers.*

***Martin Rossignol**, directeur général, Finances, AC, **John Siu**, sous-commissaire, Politiques, planification et administration, le commissaire **Donald Yeomans** et **Jimmy Powell**, chef des services financiers, U.S. Bureau of Prisons, lors de la Conférence nationale sur les finances.*

***Reg Shier**, coordinateur du Concours national de tir, présente le Trophée de l'Alliance de la fonction publique du Canada à **Wayne Langille**, qui s'est classé premier au concours de tir au revolver. La compétition s'est tenue en juin, à Regina.*

ment Archambault à la suite des événements tragiques survenus à cet établissement", déclare le Solliciteur général du Canada, l'hon. **Bob Kaplan**, dans un discours prononcé le 20 octobre devant la Société de criminologie du Québec. Ces mesures comprennent des normes nationales minima régissant les principales allées et venues des détenus, la modification des installations dans les aires à sécurité renforcée et l'élargissement du programme des unités spéciales de détention afin qu'il s'applique aux détenus qui constituent une menace grave à la sécurité.

## Novembre

• **Art Reid**, directeur de la Gestion du matériel et des services à l'AC meurt subitement le 4 novembre.

• M. **Jim O'Sullivan**, directeur du pénitencier de la Saskatchewan et nouveau président de la *North American Association of Wardens and Superintendents* participe aux différents ateliers de la Conférence de l'*American Society of Criminologists* tenue à Toronto en novembre.

• **Allan Schoenherr** devient directeur du traitement automatisé des données à la Direction de l'emploi des détenus.

• Au terme de la Campagne Centraide de 1982, le SCC recueille 26 400$, soit 167% de son objectif. Le personnel du SCC s'est surpassé cette année malgré les restrictions financières qui frappent tout le monde. 81% des employés ont participé et le bureau central de Centraide fait état du SCC comme de "l'un de ses meilleurs donateurs". La Direction des programmes pour les détenus remporte la palme de la générosité et gagne le trophée Centraide 1982.

• **Earl Fox** est nommé directeur des Industries à l'AC, fonction qu'il exerçait par intérim depuis le 1er avril 1982.

• Le programme de formation des surveillants débute le 2 novembre au Collège de formation du personnel de Laval. Il s'agit d'un projet-pilote qui, s'il est jugé profitable, sera implanté en janvier dans toutes les régions. Dix-huit participants provenant des cinq régions du pays se voient remettre un certificat le 18 novembre par M. **Alain Tardif**, secrétaire parlementaire du Solliciteur général du Canada, à la fin de la première étape du projet.

• Dans le cadre du projet Criminalité/Communauté, le secteur des Laurentides du district Ouest du Québec organise du 18 au 25 novembre une semaine de prévention du crime auprès de huit cent étudiants du Secondaire V à la Polyvalente St-Jérôme.

• La première conférence nationale sur les finances organisée depuis 1971 et qui réunit 75 participants se réunit en novembre. Ces conférences auront désormais lieu annuellement.

• Une trentaine d'invités venant de divers milieux de la justice pénale répondent à l'invitation du sous-commissaire de la région du Québec, M. **Jean-Paul Dugas**, d'assister le 16 novembre à Montréal, à la cérémonie d'inauguration du sixième centre correctionnel communautaire du Québec.

• M. **Dave Dykstra**, responsable de secteur de libération conditionnelle, reçoit le 11 novembre une citation du commissaire pour bravoure après avoir convaincu un meurtrier avoué de se rendre à la police. M. Dykstra est le premier agent de liberté conditionnelle et le premier employé de la région des Prairies à qui échoit cet honneur.

• Les 23 et 29 novembre, des coureurs du Québec ayant participé à l'Opération courage remettent 1 800$ à divers organismes s'occupant des enfants handicapés, dont 1 000$ à la Société des enfants handicapés du Québec. **Alain Lepage**, agent de correction de Laval et coordonnateur du marathon, remet le chèque de 1 000$ en présence de M. **Alain Tardif**, secrétaire parlementaire du Solliciteur général du Canada.

• Le rapport annuel de l'Enquêteur correctionnel, M. **R.L. Stewart**, est déposé le 1er novembre par le Solliciteur général. M. Stewart est autorisé quelques jours plus tard à faire fonction d'observateur lorsque survient une situation critique. "Cette année, de conclure M. **Kaplan**, nous avons pu apprécier les avantages concrets de la collaboration entre le Bureau de l'Enquêteur correctionnel et celui de l'Inspecteur général du SCC.

## Décembre

• M. **Jean-Paul Lebrun**, secrétaire exécutif du SCC, présente officiellement au Commissaire le 15 décembre le nouveau guide du SCC. Le nouveau guide est une édition entièrement refondue qui réunit en éléments logiques l'ensemble des DC, ID, IR et ordres permanents en vigueur.

• Le 12 décembre marque le cinquième anniversaire de l'entrée en fonctions de M. **Donald Yeomans** à titre de commissaire du Service correctionnel. Dans son message de Noël, celui-ci déclare que "les organismes gouvernementaux devront cette année, à l'instar du secteur privé, apprendre à vivre avec des moyens réduits."

• Le personnel de l'établissement de Bowden présente le 9 décembre 300 jouets qui ont été réparés pour être donnés aux familles nécessiteuses.

• L'ouverture officielle du nouvel immeuble d'hébergement de l'établissement de Frontenac a lieu le 10 décembre en présence de l'hon. **Ed Lumley**, ministre de l'Industrie et du Commerce, qui préside la cérémonie.

• Le Marathon Opération Courage qui a eu lieu plus tôt cet été et auquel a participé le personnel du SCC, de l'AC et de la région de l'Ontario et du Québec, a permis d'amasser plus de 7 000$ pour la campagne du Timbre de Pâques du Club Rotary en Ontario. La présentation officielle de ces dons recueillis grâce au dévouement des employés du SCC a lieu le 13 décembre à l'établissement de Joyceville.

• Le directeur du pénitencier de Dorchester, M. **Eugene Niles**, présente le 14 décembre des certificats d'adhésion à sept membres du Comité aviseur de citoyens, à l'hôtel Beauséjour de Moncton. Ces certificats, signés par le Commissaire, reconnaissent la valeur et l'importance de l'appui fourni par les membres des CAC.

• Dix-huit gardiens du pénitencier fédéral de l'établissement Archambault sont honorés au cours d'une cérémonie tenue le 14 décembre par le commissaire des services correctionnels, M. **Yeomans**, pour la "bravoure et le professionnalisme" dont ils ont fait preuve au moment du drame du 25 juillet.

**Marcel Jacob** et **Serge Marchand** reçoivent une citation du commissaire pour bravoure. Un gardien du pénitencier à sécurité maximale de Laval, M. **David Lévesque**, est également cité pour service méritoire relativement au soulèvement survenu le 13 août dans cet établissement.

Service correctionnel Canada
Correctional Service Canada

# ENTRE NOUS

Vol. 8 no 2 le 30 janvier 1983

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.
Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

Dix-neuf agents de correction d'Archambault et de Laval reçoivent une citation du Commissaire

# La panne d'électricité n'a pas nui à la cérémonie

*Dix-neuf gardiens ont reçu des citations du commissaire Yeomans pour bravoure et service méritoire et des citations d'hommage suite aux événements survenus à l'institut Archambault, le 25 juillet dernier. Sur notre photo on reconnaît les gardiens méritoires: En arrière, de gauche à droite: **Serge Marchand**, **Gilles Pelletier**, **Claude Gratton**, **Jean-Pierre Nowlan**, **Réal Simard**, **Michel St-Aubin**, **Georges Lavigne**, **Maurice Trudeau**, **Jean-Rock Roussel**, **Ghislain Léonard**, **Luc Brisebois**. En avant, de gauche à droite: **Marcel Jacob**, **André Leclerc**, **Noël St-Amant**, **Yvon Chagnon**, **Richard Barabé** et **Jean Choquette**. N'apparaissent pas sur la photo: **François Lamer** et **David Lévesque**.*

**Par Gaston Pelletier — ARC, (Québec)**

QUÉBEC — Dix-huit agents de correction de l'établissement à sécurité maximale Archambault et un agent de l'établissement Laval ont reçu une Citation du Commissaire le 14 décembre dernier pour souligner leur courage, leur détermination et leur comportement exemplaire lors des événements qui sont survenus à Archambault le 25 juillet dernier, et au Laval, le 13 août 1982.

Prévue pour 14 heures, la cérémonie a dû être retardée de quelques minutes, tout le Québec étant privé d'électricité. Non seulement a-t-il fallu faire patienter les récipiendaires et les invités, encore fallut-il déplacer le lieu de la cérémonie. Et c'est finalement dans les salons et la salle à manger du Collège que les dix-neuf employés ont reçu leurs citations des mains du Commissaire sous l'éclairage naturel fourni par les immenses fenêtres qui ceinturent l'endroit. C'est d'ailleurs la pénombre qui a chassé les invités en fin d'après-midi.

Plusieurs invités ont répondu à l'invitation du sous-commissaire Dugas et ont assisté à la cérémonie. On a remarqué la présence de Mme **Kay Yeomans**, de l'Inspecteur général **Allen Wrenshall** et de Mme **Betty Wrenshall**, du maire de Ste-Anne-des-Plaines, M. **Robert Therrien** accompagné de Mme **Therrien**, du directeur exécutif régional, **Jean-Claude Perron**, du directeur d'Archambault, **André Lemarier**, du directeur adjoint de la sécurité à l'établissement Laval, **Jean-Paul Bergeron**, et de l'administrateur régional de la sécurité, **Gérald Marineau**.

## Citations pour bravoure

**Marcel Jacob**, CX-6, et **Serge Marchand**, CX-2, à l'établissement Archambault ont mérité une Citation du Commissaire pour bravoure et une médaille pour leur comportement lors de la tragédie du 25 juillet dernier.

•suite à la page 4

# Groupes spéciaux

## Enquête en cours

OTTAWA — Un questionnaire préparé par la Division de l'égalité d'accès à l'emploi, à l'AC, sera remis à tous les employés du SCC en même temps que leur chèque de paye, à la fin janvier ou au début février. Le but du questionnaire est d'obtenir des renseignements statistiques sur des groupes sous-représentés, soit les employés autochtones et les personnes handicapées. Les membres de ces groupes sont laissés entièrement libres de fournir ces renseignements qui seront gardés strictement confidentiels et serviront de base de données pour les Programmes d'emploi conçus à l'intention des handicapés et des autochtones au sein du SCC.

Selon **France-Marie Trépanier**, directrice de l'Egalité d'accès à l'emploi, les renseignements serviront également à veiller à ce que les cours de formation et de perfectionnement et les services offerts par le ministère, dont les services de soutien technique spécial, soient aussi accessibles aux membres des groupes sous-représentés qu'aux autres employés.

"Les employés ont tout intérêt à s'identifier s'ils veulent bénéficier des avantages de ces programmes", ajoute-t-elle. "Ainsi les personnes qui sont affectées de troubles de la vue pourront-elles être invitées à travailler plus près d'une fenêtre . . . Celles qui ont des problèmes d'ouie pourront obtenir de la société

***France-Marie Trépanier***

Bell un mini-amplificateur qui pourra être branché à leur récepteur."

Les autochtones qui rempliront le questionnaire seront invités à indiquer s'ils sont des Indiens inscrits, non-inscrits, Métis ou Inuit et les personnes handicapées devront par ailleurs indiquer si elles souffrent de troubles moteurs, de troubles de l'ouie, de troubles de vision ou de parole, d'épilepsie, de troubles relatifs à la dextérité ou à la coordination ou de quelque autre problème.

Un rapport à ce sujet a été remis en 1981 par le SCC au Conseil du Trésor et le rapport sera désormais publié sur une base annuelle, de faire remarquer M^me^ Trépanier.

# BANQUET POUR BÉNÉVOLES

**par le rév. John Downs**

ONTARIO — La Prison des femmes a été le théâtre d'une manifestation inédite, le 20 novembre dernier: le premier banquet en hommage aux bénévoles à se tenir dans cet établissement. Près de cent-trente invités ont participé à ce banquet, au nombre desquels se trouvaient des bénévoles, des détenues et des membres du personnel. Des bénévoles sont même venus de Montréal, Toronto, Ottawa, Belleville et Sudbury pour assister à l'événement.

Cinquante-cinq bénévoles ont reçu du directeur **George Caron** des insignes-souvenirs pour leurs longs états de services auprès des détenus de l'établissement. Les agents préposés à la liaison avec ces groupes, **Claire Savoie**, S.C.D.O., **Owen Rowe**, H.S.D. et le rév. **Downs**, aumônier de l'établissement, ont présenté tour à tour chacun des bénévoles qu'ils ont connus pour avoir travaillé dans leur secteur d'activité respectif. Les insignes en or, en argent et en bronze témoignaient des états de services des bénévoles et du niveau de leur participation.

Des certificats ont également été remis à quelque neuf organismes pour souligner leur participation aux programmes de bénévolat mis en oeuvre à l'établissement. Ces organismes sont la Section des services correctionnels de l'Armée du Salut, le groupe M-2/W-2 de l'Ontario, le Native Canadian Centre, les Alcooliques anonymes de Kingston et Belleville, le groupe de sensibilisation Seven Steps, la société Elisabeth Fry de Kingston, le Collège McArthur affilié à l'université Queen's et le Département des études autochtones de l'université de Sudbury. Les certificats remis aux organismes participants ont été conçus par un employé du SCC. Des certificats spéciaux ont été remis par le directeur Caron au nom du Commissaire aux membres anciens et actuels du Comité consultatif de citoyens en reconnaissance du rôle unique et vital joué par eux au sein de l'établissement.

Le conférencier invité ce soir-là était **Lou Drouillard**, directeur exécutif de la Société Saint-Léonard du Canada, un homme qui connaît bien le travail de bénévolat dans les prisons. Le récital de la soirée de gala a été exécuté par l'ensemble à cordes du département de musique de l'université Queen's, dirigé par le professeur **McLellan**. Les membres de l'ensemble comprenaient **Allison Gagnon**, pianiste, **Michael Krause** et **Jennifer Sisson**, tous deux violonistes ainsi que**Tilman Lewis**, violoncelliste. Le major **Max Young** de la Section des services correctionnels de l'Armée du Salut a remercié tous les participants avant le repas. Owen Rowe était le maître de cérémonies. Le directeur Caron a également fait une courte allocution au nom des responsables de l'établissement.

Quelque 250 bénévoles provenant du secteur privé ou affiliés à divers organismes et églises, etc., travaillent à la Prison des femmes et fournissent des services de soutien, complémentaires au travail des employés. Ces bénévoles, membres de diverses confessions religieuses et appartenant à diverses races et cultures, sont représentatifs des diverses couches et niveaux de vie qu'on trouve dans la société.

Les détenues de l'établissement, travaillant sous la direction de l'économe **Richard Viau**, du chef du Développement social, **Owen Rowe** et du coordinateur de l'aumônerie, le rév. **John Downs**, se sont occupées des repas et de l'entretien du gymnase, avant et après le banquet.

**Le Commissaire commente le nouveau Guide du SCC**
— p. 3

Canada

# En glanant d'une région à l'autre

## Ontario: Par Sam Cook

***Charlie Brown**, 13 ans de Campbellford, en Ontario, est l'un des boxeurs participants à la Compétition amateur de boxe qui s'est tenue le 4 décembre à Warkworth. Charlie prenait part à la compétition pour la deuxième fois. Son style à la fois agressif et très souple en fait un joueur très populaire chez les détenus. Photo:* **Sam Cook***

### Boxe amateur à Warkworth

Le 4 décembre dernier, l'établissement de Warkworth a été le théâtre, devant un groupe de quelque 300 détenus et 100 invités de l'extérieur, sous la rotonde du complexe sportif, de neuf combats de boxe amateur auxquels ont participé des pugilistes des clubs de boxe amateur de l'ensemble de l'Ontario. Il semble que cette manifestation sportive soit en voie d'être offerte à deux reprises pendant l'année à Warkworth.

Sous la main ferme du directeur du service de récréologie, **Joe Vinkle**, et du talentueux organisateur préposé aux loisirs, **Sam Cook**, les combats ont débuté par un clair et doux samedi après-midi de décembre.

Les combats successifs ont suscité l'intérêt de la foule. Les talentueux boxeurs ont frappé des coups directs, des crochets et se sont gagné rapidement la faveur du public. Le clou de la manifestation a été le choix unanime du champion poids léger, **Johnny Shaw** après un rude combat contre **Dave Hutchison**, de Toronto, qui avait malheureusement le coeur plus gros que les poings.

Les jeunes boxeurs ont donné leur maximum. Une foule assez considérable a relaxé tout en regardant le jeu habile des boxeurs. Ces derniers portaient des casques protecteurs pour éviter toute blessure grave. Mais comme dirait probablement **Howard Cosell**: "Un après-midi de boxe mérite qu'il y ait quelques friandises". La prochaine fois, on y verra.

## Atlantique:

**Francine Phillips**

Le personnel du Pénitencier de Dorchester a organisé, le 6 novembre dernier, un banquet en hommage à 60 bénévoles.

Environ 125 personnes, bénévoles, membres du personnel et détenus ont assisté à ce dîner ponctué de chants, de prières et de plusieurs discours. Le Pénitencier de Dorchester était représenté par **Dave Chitty**, adjoint exécutif et **Gary Mills**, directeur adjoint de la Socialisation. Le Service d'aumônerie a coordonné cette manifestation.

Les "hommages" proprement dits comprenaient une communication du détenu **Ernie LeBlanc** de l'établissement de Westmorland et la présentation aux bénévoles de 25 insignes d'un à trois ans de service, de 18 insignes de trois à cinq ans de service et de 17 insignes de cinq ans et plus en hommage à leur précieuse contribution. Ces insignes ont été présentés, au nom du SCC, par MM. Chitty et Mills et soeur **Gloria Boudreau** et par les détenus de Dorchester, **Jack Jones** et **Fred Bernard**.

*Le major* **James Tackaberry**

Le service religieux a été célébré par le major **James Tackaberry**, chef de l'Armée du Salut — section des services correctionnels à Toronto (Ontario).

À l'approche de la Journée du souvenir, l'auditoire a observé un moment de silence dans la salle de banquet, qui avait été décorée de coquelicots et de croix pour refléter le thème de la soirée: "Souvenir et témoignages de reconnaissance".

## Québec: Michel Lauzon

***Yvon Chagnon**, CX-8, reçoit au nom de ses collègues la plaque-souvenir remise par le commissaire Yeomans aux intervenants de l'E.I.U. Assistent à la scène MM.* ***Gérald Marineau**, AR, Sécurité et **Jean-Paul Dugas**, sous-commissaire, Québec. (voir l'article en première page).*

Les pensionnaires de l'Établissement de la Montée Saint-François ont organisé, le 28 novembre dernier, une fête communautaire qui fut, aux dires de tous, un grand succès. Les pensionnaires avaient mis sur pied un mini-casino qui a fait la joie des 325 personnes présentes, dont près de 200 invités, soit les femmes et enfants des pensionnaires.

Dans la soirée, le "mini-casino" a été suivi d'une danse et d'un spectacle donnés par un orchestre de l'extérieur et les pensionnaires. La fête s'est déroulé sans aucun incident et nombreux sont les visiteurs qui sont venus féliciter les autorités de même que les organisateurs de la fête.

Une autre fête communautaire réunissant les détenus et leurs conjoints a eu lieu le 19 décembre à l'établissement.

. . .

Le 30 novembre, vers 17 h, se réunissaient au Collège du personnel, les agents d'unité résidentielle et plusieurs membres du personnel d'autres divisions de même que la direction pour fêter M. **Clément Gingras** qui prenait sa retraite après 27 ans de loyaux services au SCC.

C'est avec tristesse que tous ont vu partir ce boute-en-train, oiseau de nuit au cours des dernières années, qui s'était mérité la confiance de ses confrères ainsi que des autorités autant par sa loyauté, sa ténacité que par son franc-parler et la régularité manifestée dans son travail.

## Pacifique: Eila Loughlin

*Le Solliciteur général, l'hon.* ***Bob Kaplan**, assiste à une démonstration du nouveau Système périmétrique de détection des intrusions, le 13 novembre dernier, à l'établissement de Matsqui. Photo:* **Frank Stadnyk***

## Prairies: Les Shand

Les libérés conditionnels qui demeurent dans les régions éloignées du pays créent des défis exceptionnels aux agents de liberté conditionnelle. Ainsi la surveillance dans la collectivité doit, pour une large part, être assurée par des bénévoles. L'agent de liberté conditionnelle doit donc fournir au bénévole les connaissances nécessaires pour qu'il s'acquitte de sa tâche dans diverses situations.

À la fin de l'automne dernier, le bureau de libération conditionnelle de Thompson a organisé un atelier pour les surveillants bénévoles issus de six communautés du Nord du Manitoba. Les participants étaient **Gordon George**, chef de la bande Chemahawin, à Easterville; **Douglas Hastings**, chef de la bande de God's Lake Narrows; **George Redhead**, membre du conseil de bande de Shamattawa; **Albert Ross**, bénévole de la bande de Norway House; **Harold Fontaine**, responsable des programmes d'aide aux alcooliques au Norway House; **Marvin Cook** père, qui représentait le bénévole **Alec Cook**, maire de Brochet; **Percy Jensen**, bénévole de la bande de Grand Rapids et **Ruth Okemow** des Communications autochtones à Thompson, qui diffuse quotidiennement des émissions radiophoniques en langue autochtone pour les résidants du Nord du Manitoba.

Au nombre des employés du SCC qui ont participé à cet atelier, on remarquait la présence de **Patrick Nottingham**, responsable de secteur de libération conditionnelle, à Thompson; **Howard Martyn**, agent de gestion des cas à Thompson; **Wendy Whelan**, directrice du bureau de Thompson, **Morgan Hare**, agent de liberté conditionnelle de Winnipeg et **Allen Mason**, coordinateur des programmes pour autochtones à l'AC.

L'atelier a commencé par une séance d'initiation au système de justice pénale du Canada et au rôle de la libération conditionnelle. Les participants, qui estimaient que le secteur de la justice pénale est un domaine auquel les communautés devraient s'intéresser davantage ont soulevé beaucoup de commentaires et d'idées intéressantes.

Le deuxième jour de l'atelier a été consacré à la surveillance par la collectivité.

À la fin de l'atelier, les participants avaient tous hâte à la prochaine séance de formation et étaient pressés de retourner dans leurs régions, forts de ce bagage neuf de connaissances sur leur travail. Les participants de cet atelier ont également pris la résolution d'organiser une réunion qui couvrirait davantage de sujets reliés au système de justice pénale et à laquelle participerait le SCC mais qui serait organisée par une bande locale ou un conseil de tribu.

# Gens d'ici et d'ailleurs

*Gerry Greene*

***Don Patterson** (à gauche) est félicité par le directeur de Collins Bay, **Herby Raynett**, lors de la fête d'adieu tenue en son honneur. Photo: **Charlie McGeean***

**DON PATTERSON**, coordonnateur de la planification des mesures d'urgence à l'AR de l'Ontario et ancien directeur adjoint de la sécurité à l'établissement de Collins Bay, a pris sa retraite, en octobre dernier, après plus de 35 ans de service au SCC. Don a gravi progressivement les divers échelons à l'établissement de Collins Bay avant d'être transféré à l'AR, deux ans avant sa retraite. Sa conduite au travail était tellement irréprochable qu'il a été impossible d'y découvrir la moindre petite faille pour le "mettre en boîte", ont fait remarquer les organisateurs de la fête tenue au Centre de formation initiale, le 29 octobre dernier. On lui a présenté à la place un médaillon pour 35 ans de service, deux certificats pour longs états de service et plusieurs cadeaux . . . **STAN MACDONALD**, analyste principal du contrôle de la gestion à la Direction de l'Inspecteur général, a pris sa retraite en novembre après une longue et intéressante carrière au sein du SCC, de la CNLC et de la fonction publique du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Le Commissaire **Yeomans** et le président de la CNLC **William Outerbridge**, lui ont tous deux rendu hommage dans le cadre d'une fête d'adieu qui a eu lieu le 25 novembre dernier. Stan a pris part à la Seconde Guerre mondiale, a terminé ses études post-universitaires à l'Ecole maritime et de travail social en 1953, a ensuite travaillé au sein de la fonction publique du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, s'est joint à la CNLC en 1961 et a été responsable de l'ouverture du bureau régional d'Halifax en novembre de la même année. Il a déménagé à Ottawa en 1966 et a été affecté à la Direction de l'Inspecteur général en 1979. "Stan a apporté un sain équilibre d'expérience et d'humour pince-sans-rire à la Direction. Ses qualités humaines lui ont été très utiles pendant les nombreuses années durant lesquelles il a travaillé dans le domaine correctionnel," a déclaré **Harry Bezanson**, directeur de la vérification financière . . . **LÉONARD LEBLANC** a été nommé directeur de l'Éducation et de la formation à la Direction de l'emploi des détenus, à l'AC, a annoncé, le 20 décembre dernier, **Marjorie David**, directrice générale de la Direction. Léonard a déjà été enseignant dans les secteurs de l'éducation aux adultes et de l'école publique et a été durant cinq ans, directeur adjoint de l'Éducation et de la formation à l'établissement de Springhill . . . **ALFRED (AL) COBURN**, CX-4 à l'établissement d'Edmonton, est décédé des suites d'une crise cardiaque à son domicile de Fort-Saskatchewan, le 18 décembre dernier. Il était âgé de 50 ans. Né à Portage-la-Prairie (Manitoba), Al s'était joint au SCC en 1965, à l'établissement de Matsqui. Il est allé travailler à l'établissement de Stony Mountain en 1973 et au nouvel établissement d'Edmonton en 1978. Il a joué un rôle actif dans l'organisation d'activités sociales; il était membre auxiliaire, au détachement de Fort-Saskatchewan de la GRC et était membre de la Loge maçonnique n° 13 de Victoria. Des agents du SCC en uniforme ont assisté à ses funérailles, le 21 décembre dernier, sous la direction de l'aumônier de l'établissement d'Edmonton, le Révérend **Alf Bell** . . . **GEORGE STITT**, CX-2 à l'établissement de Millhaven, est décédé en décembre après avoir travaillé 16 ans et demi au SCC. Il avait 61 ans. **SYLVIA PYNE**, agent de correction à la Prison des femmes, est décédée le 26 novembre dernier après avoir été hospitalisée plusieurs semaines. Elle était âgée de 56 ans . . . **DON CLÉMENT**, qui a pris sa retraite de l'établissement de Collins Bay en 1974, est décédé le 22 décembre à Kingston. Il avait 73 ans . . . **ROBERT FLEGG**, CX-4 à l'établissement d'Edmonton, est décédé subitement le 10 décembre dernier. Natif de Kingston, il s'était joint au SCC comme commis au Pénitencier de Kingston en 1966. Après avoir quitté pour une courte période le SCC, il a occupé des fonctions de commis au CPR de Kingston en 1971. En 1979, la famille Flegg a été transférée en Alberta où Bob a travaillé comme agent de correction. Il a été promu CX-4 en juin 1981 . . . **GERRY GREENE**, chef régional intérimaire de la Planification et de l'analyse dans la région de l'Atlantique, s'est joint à la CNLC après 11 ans de service au SCC. Le personnel lui a souhaité au revoir dans le cadre d'un dîner offert à Moncton, le 22 novembre dernier, et au cours duquel le directeur du pénitencier de Dorchester, **Eugene Niles**, a présenté à Gerry une plaque-souvenir. Gerry s'est joint au SCC en 1969, à titre de psychologue au Pénitencier de Dorchester, a été promu directeur adjoint de la socialisation à cet établissement et a été muté en 1980 à l'AR comme agent des projets spéciaux.

***Al Coburn***

***Robert Flegg***

# Hommage aux bénévoles

**par Linda Lee**
**AR, Communications, (Prairies)**

PRAIRIES — Le Solliciteur général, **Bob Kaplan**, a loué à plusieurs reprises le travail accompli par quelque 200 bénévoles lors du deuxième banquet annuel tenu à leur intention le 11 novembre dernier, à Red Deer.

Il les a d'abord remerciés pour leur travail auprès des détenus: "votre action est humanitaire"; pour leur contribution au travail des établissements: "vous êtes pour les détenus un des moyens de s'en sortir" et pour leur apport à la collectivité: "vous aidez la collectivité à prendre conscience de la réalité de la vie des prisons."

Soixante-huit bénévoles ont reçu des insignes de boutonnière du SCC en reconnaissance de leur apport constant et si profitable. Un insigne d'un an de service, en bronze, a été remis à 49 bénévoles par le Solliciteur général adjoint, **Fred Gibson** et le directeur d'établissement, **Ray Desrochers**. Le Solliciteur général et le directeur ont remis des insignes en argent (trois années de service) à six bénévoles et des insignes en or (cinq ans et plus de service) à 13 autres bénévoles.

M. Kaplan a également présenté des plaques-souvenir à six groupes et organismes en reconnaissance de leur apport particulier aux programmes de l'établissement. Ce sont respectivement: la Bentley Fellowship, un groupe de 20 bénévoles qui font chaque mois 90 milles aller-retour pour fraterniser avec les détenus et étudier avec eux la Bible; Blindman Visitors, un groupe de quelque 20 personnes qui visitent les détenus trois fois par mois afin de les aider à régler leurs problèmes; le Camrose Lutheran College, un groupe qui comprend parfois jusqu'à 20 personnes et qui font 200 milles aller-retour chaque mois pour visiter les détenus et participer à des séances d'étude de la Bible; le Highwayman Travel Club, un groupe enregistré en septembre 1981 et comprenant environ 12 bénévoles; People's Church, un groupe de 18 bénévoles qui visitent chaque semaine les détenus et étudient la Bible avec eux; enfin, le Prairie Bible Institute, un groupe d'étudiants qui font 100 milles régulièrement pour offrir le même type d'aide.

Un cadeau très particulier a été remis au Solliciteur général par **Bill Stuebing**, président du CAC desservant l'établissement et le bureau de district de Red Deer. Il s'agit d'un segment de l'un des 12 poteaux téléphoniques qui soutiennent le plafond du gymnase de l'établissement dont la démolition est prévue pour bientôt, dès la fin des travaux du nouveau gymnase. La partie remise au Solliciteur était ornée de photographies du vieux gymnase et montée sur un support travaillé par un artisan local. M. Stuebing s'est également vu remettre divers objets en témoignage d'appréciation pour son travail à titre de président du CAC, sans compter la citation pour bravoure remise par le Solliciteur général à Dave Dykstra, responsable de secteur de libération conditionnelle, à Red Deer (voir Entre nous du 30 décembre).

*Le 15 décembre dernier, avait lieu la remise officielle du jeu de volumes formant le nouveau Guide du SCC. Cette édition entièrement refondue marque une date dans l'histoire du classement et de la gestion des directives du SCC. On aperçoit ici **Suzanne Champagne-Parisien**, chef de la Gestion des directives à l'AC, présentant l'un des volumes au commissaire **Yeomans** en présence de **Jean-Paul Lebrun**, chef du projet et de **Tom Epp**, directeur, Division de l'administration, à l'AC.*

# Le Commissaire commente le nouveau Guide du SCC

OTTAWA — M. Jean-Paul Lebrun présentait officiellement le 15 décembre dernier le nouveau Guide du SCC au Commissaire, dans la salle de conférence attenante au bureau de ce dernier. À la suite de cette présentation, le Commissaire a bien voulu accorder à **Entre nous** une entrevue pour nous faire part de ses réactions à cette nouvelle publication. Suit la transcription de cette brève interview:

***Entre nous***: "M. le commissaire, que pensez-vous de cette nouvelle édition refondue?"

**M. Yeomans**: "Le nouveau Guide, qui a fait l'objet d'une distribution nationale, est le fruit d'un effort de refonte en profondeur de l'ensemble de la documentation utilisée par le SCC et représente un effort de mise à jour et d'amélioration de l'information diffusée aux employés. Cet effort visait plusieurs objectifs: d'une part intégrer toutes les lignes directrices utilisées au SCC en un ensemble cohérent de directives et d'autre part, colliger toutes les directives régissant les divers paliers administratifs, soit les directives de niveau national, régional et local, de façon à permettre à tout employé désireux de connaître les dernières lignes directrices sur un sujet donné, que celui-ci soit d'intérêt national, régional ou local, de consulter directement le Guide et de trouver rapidement réponse à ses questions. Il s'agit d'une initiative très importante et je suis très satisfait du travail effectué par M. **Jean-Paul Lebrun** et Mme **Suzanne Champagne-Parisien**."

***Entre nous***: "Ce projet comporte-t-il d'autres étapes à court, à moyen ou à long terme?"

**M. Yeomans**: "Un grand nombre de ces directives ont été réécrites, une nouvelle codification a été établie et toutes d'ici la fin de l'année auront été révisées et mises à jour. J'ajouterai en corollaire qu'un certain nombre de guides qui avaient été rédigés indépendamment de cette documentation seront peu à peu intégrés à cet ensemble de documents. Un exemple est le Manuel des services médicaux et des services de santé qui, ayant été établi par le Dr. **Dan Craigen** et ses collaborateurs il y a quelques années, forme un tout à part. Ce manuel sera progressivement intégré au nouveau Guide, de même que le Manuel de gestion des cas. Tous ces travaux sont motivés par l'objectif suivant: établir un index principal de classification par matières qui permette à tout employé désireux d'obtenir un renseignement sur un sujet donné de savoir, en le consultant, où retracer ce renseignement, c'est-à-dire de savoir de quelle directive il s'agit, dans quel document et dans quel manuel il peut le retrouver.

Je suis très heureux du résultat et j'apprécie grandement les progrès accomplis depuis un an dans la voie de la réalisation de cet objectif. J'aimerais de plus souligner que cette publication est le fruit non seulement du travail réalisé à l'Administration centrale mais également d'un intense effort fourni par les régions en vue de l'intégration des instructions régionales, divisionnaires et des ordres des établissements au nouveau guide. Tous ces documents seront peu à peu revus par notre personnel juridique de façon à s'assurer de leur conformité avec la législation sur les droits de la personne."

***Entre nous***: "Est-il convenable d'envisager l'informatisation éventuelle de cet ensemble documentaire?"

**M. Yeomans**: "C'est possible d'envisager un système d'un type similaire au système Télidon, mais nous avons d'autres priorités, beaucoup plus pressantes, à satisfaire pour l'instant. Cela pourrait être envisageable dans dix ans, mais sûrement pas avant deux ou trois ans."

***Entre nous*** prévoit sonder bientôt les réactions à la diffusion de ce nouvel instrument de travail. Entre temps nos lecteurs sont de nouveau invités à signaler tout problème rencontré dans l'implantation du nouveau système au coordonnateur du Programme de directives de leur unité de travail.

# en bref

**ADJONCTION DE 48 CELLULES** à l'établissement d'Edmonton, au coût de 2,8 millions de dollars. "Ces cellules seront probablement remplies à pleine capacité lors de leur ouverture ce printemps", a déclaré le directeur, **Bob Benner**, au *Edmonton Journal* en décembre dernier. Plusieurs des cas d'isolement protecteur à l'établissement d'Edmonton ont dû être transférés au Centre de détention provisoire de Calgary étant donné que l'établissement à sécurité maximale de 192 cellules était rempli à pleine capacité.

**LE BUREAU DE LIBÉRATION CONDITIONNELLE DE BRANDON** a participé les 2 et 3 novembre derniers aux Journées de perspectives de carrière tenues à l'université de Brandon à la demande du groupe d'étudiants autochtones et du Bureau des services aux étudiants. Le travailleur social autochtone, **Wayne Hill**, a présenté un exposé sur les perspectives de carrière au sein du SCC et a animé un diaporama préparé par la Division du personnel, à l'AR des Prairies.

**RÉUNION DU COMITÉ RÉGIONAL DES CHEFS DE POLICE ET DES SERVICES CORRECTIONNELS** — Le 25 novembre dernier, les administrateurs régionaux de la sécurité et des programmes pour les détenus, le directeur du bureau de district de l'Ouest du Québec et le chef régional du programme communautaire et social ont participé à une réunion du comité régional de l'Association des chefs de police et des services correctionnels au quartier général de la Sûreté du Québec, à Montréal.

**ROULOTTES À BOWDEN** — On prévoit qu'à la mi-printemps, l'installation de roulottes à l'établissement de Bowden permettra d'héberger 40 détenus additionnels.

**PRENEURS D'OTAGES À STONY MOUNTAIN TOUS EN USD** — Les quatre détenus qui ont participé à une prise d'otages du 31 octobre au 2 novembre, à l'établissement de Stony Mountain, sont maintenant gardés à l'unité spéciale de détention de l'établissement de Millhaven, ont confirmé les responsables de la Direction de la sécurité, à l'AC, en décembre. Certains rapports laissaient sous-entendre que les preneurs d'otages avaient été exclus du programme destiné aux détenus particulièrement dangereux, ce qui est, on le constate, erroné.

**CAMPAGNE CONTRE LE VANDALISME** —Environ 20 détenus, membres des Jaycees de l'établissement de Warkworth, ont lancé une campagne pour mettre un frein au vandalisme. La campagne est inspirée du programme national des Jaycees intitulé "**Peter Pride**". Peter Pride personnifie un citoyen qu'on présente aux enfants âgés de 6 à 12 ans. Les Jaycees veulent montrer aux enfants que ce n'est pas "bien" de se livrer au vandalisme et que ce n'est pas une manière de gagner la faveur de ses camarades. En décembre dernier, les citoyens de la région de Warkworth, des représentants de la sûreté municipale et de la police provinciale de Peterborough ainsi que l'association des courtiers en assurance de cette ville ont appuyé cette excellente initiative.

**RENCONTRE AU QUÉBEC ENTRE DES POLICIERS ET MEMBRES DU PERSONNEL RÉGIONAL DE SÉCURITÉ** — Le 15 décembre, le personnel régional de la sécurité recevait, au Collège du personnel de Laval, des représentants de divers corps de police avec lesquels la région coopère. Une centaine de personnes étaient présentes. La Sûreté du Québec, la GRC, la police de la communauté urbaine de Montréal, celle de Laval et de Longueuil et les Forces armées étaient représentées. Y assistaient aussi le sous-commissaire, **Marcel Sauvé**, le directeur de la sécurité opérationnelle à l'AC, **Hank Neufeld**, le sous-commissaire de la région du Québec, **Jean-Paul Dugas**, le DER, les directeurs de district, les directeurs adjoints de la sécurité et les agents de sécurité préventive dans les établissements.

**COLLECTE DE SANG** — La collecte de sang de la région du Québec qui se tenait le 21 décembre au Collège national du personnel a permis de recueillir 606 chopines de sang. L'objectif que s'était fixé les organisateurs était de 600 chopines.

**FONDS DE FIDUCIE À L'INTENTION DES ENFANTS DES AGENTS DÉCÉDÉS À ARCHAMBAULT** — La date limite pour faire parvenir des dons au Fonds de fiducie destiné aux enfants de MM. **David Van Den Abeele** et **Denis Rivard** a été reportée au 1er février prochain par la direction de l'établissement Archambault.

**FILM RÉALISÉ À L'ÉTABLISSEMENT D'EDMONTON** — Un film d'une heure filmé à l'établissement d'Edmonton et produit par la société Catalyst pourra être vu par les téléspectateurs d'Edmonton, le 2 février. Le film aborde la réalité bien particulière de la vie dans un pénitencier fédéral canadien, vue sous l'angle à la fois des détenus et du personnel. Une tribune téléphonique est prévue sur les ondes de la CBC afin de recueillir les réactions du public. Avis aux intéressés!

# Economie

PRAIRIES — **Cliff Moore**, coordonnateur des programmes pour les détenus à la Ferme pénitentiaire de la Saskatchewan, à Prince-Albert, a trouvé un moyen pour pallier au coût parfois élevé des programmes offerts aux détenus.

**Carol Kaip**, étudiante à Prince-Albert, a récemment offert, dans le cadre d'un stage pratique d'études en relations humaines, un cours de préparation à la vie active aux détenus affectés aux travaux de la ferme. Carol a trouvé son expérience du travail en milieu correctionnel des plus enrichissantes.

M. Moore, responsable du stage pratique, a décrit l'initiative comme "étant une entreprise des plus réussies". Il a souligné qu'on aurait probablement recours à plus d'étudiants pour venir travailler à la Ferme pénitentiaire de la Saskatchewan. "Cela permet à l'étudiant de travailler dans un milieu unique tout en étant économiquement avantageux pour l'établissement."

# TOUJOURS DES AS!

**Par Les Shand**
**ARC adjoint des Prairies**

PRAIRIES — Nous avons encore gagné! Le personnel du SCC a continué de démontrer son adresse au tir en battant les équipes représentant la GRC, la police d'Edmonton et le régiment aéroporté de la base des Forces canadiennes de Griesbach lors d'une récente compétition parrainée par l'établissement d'Edmonton et tenue le 23 octobre dernier.

L'équipe d'Edmonton a remporté la victoire en accumulant 3 775 points, contre 3 506 points pour la GRC, 3 477 points pour la police d'Edmonton et 2 888 points pour le régiment aéroporté.

L'équipe du SCC se composait de **Fred Schiweck** (CX2), de **John Thompson** (CX4) et de **Dana Akey** (CX4) de l'établissement d'Edmonton. M. Schiweck a en outre remporté le plus haut score individuel, soit 646 points pour le tir au revolver et 682 points pour le tir à la carabine.

*John Thompson*

Régie par les statuts de la National Rifle Association, cette manifestation était unique en son genre puisque chaque participant devait utiliser pour le tir l'arme réglementaire de son service et une arme d'un autre type. Ainsi un tireur pouvait avoir le choix entre un revolver Browning 9 mm (militaire), un revolver Smith & Wesson de calibre .38 (SCC, GRC, police), une carabine FN de calibre .308 ou une AR-15.

Les responsables du champ de tir étaient, outre **Randy Harvey** et **Bill Gillott**, **Ernie Forbister**, instructeur de tir et premier responsable du champ de tir. M. Forbister a souligné qu'il s'agissait d'une excellente compétition et que l'an prochain, on pourra compter sur d'excellents tireurs pour disputer le championnat par équipe.

**Bob Benner**, le directeur de l'établissement, a félicité l'équipe du SCC ainsi que tous les participants pour leur esprit sportif. "Une grande part de ces éloges revient aux participants, aux responsables et en particulier à Fred Schiwech, dont l'esprit d'organisation a permis de faire de cette compétition un vif succès." Il a mentionné qu'il espérait que cette première compétition de tir devienne une manifestation annuelle.

# Remise de citations

**suite de la p. 1**

"Lors de l'émeute survenue à Archambault, le 25 juillet dernier, Marcel Jacob a résisté seul à l'assaut des émeutiers qui voulaient pénétrer dans le bureau où ses collègues et lui s'étaient retranchés. N'ayant de cesse d'encourager ses collègues à la résistance, il retarda, seul, l'entrée des émeutiers à cet endroit. Ce faisant, il a protégé la vie de ses collègues. Sa détermination personnelle, son refus farouche de céder aux assaillants et sa bravoure sont dignes d'éloges", peut-on lire sur le texte de la citation remise à M. Jacob.

Quant à Serge Marchand, celui-là même qui a refusé d'ouvrir les grilles du contrôle T donnant accès à la sortie de l'établissement, le texte de la citation le concernant se lit ainsi: "Lors de l'émeute survenue à Archambault, le 25 juillet 1982, Serge Marchand, alors en poste au contrôle de l'entrée principale, mit en oeuvre, de sa propre initiative, le plan de rappel des effectifs.

De plus, bien que témoin oculaire des sévices dont étaient victimes deux employés pris en otage, il résista à la demande d'ouvrir les portes. Ce faisant, il a démontré courage, efficacité et sens de l'initiative. Il a respecté en tous points les hautes exigences de sa profession et sa conduite exemplaire s'avère un modèle et une inspiration pour tout le Service correctionnel du Canada."

## Service méritoire

La tragédie d'Archambault devait être suivie, trois semaines plus tard, d'une autre éruption de violence, cette fois à l'établissement de Laval, au cours de laquelle **David Lévesque** devait se signaler par son comportement et son sens de l'initiative, ce qui lui a valu une médaille et une citation du Commissaire pour Service méritoire, qui se lisait comme suit: "Lors du soulèvement survenu à l'établissement de Laval, le 13 août 1982, David Lévesque, après avoir entendu des coups de feu, s'est dirigé immédiatement vers le secteur des troubles pour offrir de l'aide.

Bien que légèrement blessé, il a coordonné l'évacuation des agents de correction du secteur des troubles et a vu à la mise sur pied d'une équipe d'intervention permettant la reprise du contrôle. Ce faisant, il a démontré efficacité et sens de l'initiative."

## Hommage à l'Équipe d'intervention en cas d'urgence

Le Service correctionnel du Canada a aussi tenu à souligner le haut professionnalisme de l'Équipe d'intervention en cas d'urgence de l'établissement Archambault qui, "avec l'aide de quatre autres intervenants, a fait preuve d'un comportement exemplaire et d'un professionnalisme élevé en reprenant le contrôle de l'établissement sans encourir de blessures graves ni en causer aux détenus. Ce faisant, ils ont accompli un exploit exemplaire et digne d'éloges."

**Yvon Chagnon**, CX-8, a accepté la citation au nom de ses collègues qui ont tous reçu une citation individuelle. Les autres membres de l'équipe sont: **Noël St-Amant**, CX-6, **Ghislain Léonard**, CX-4, **Réal Simard**, CX-4, **Maurice Trudeau**, CX-4, **Richard Barabé**, CX-2, **Luc Brisebois**, CX-2, **Jean Choquette**, CX-2, **André Leclerc**, CX-2, **Jean-Pierre Nowlan**, CX-2, **Jean-Rock Roussel**, CX-2, et **Michel St-Aubin**, CX-2, à qui se sont joints les autres intervenants suivants, non membres de l'Équipe: **Claude Gratton**, CX-2, **François Lamer**, CX-2, **Georges Lavigne**, CX-2 et **Gilles Pelletier**, CX-2.

Dans son discours, le Commissaire, **Donald Yeomans**, a souligné "le difficile travail que doivent effectuer les agents de correction". Il a aussi rappelé qu'en dépit de certaines allégations, aucun des détenus n'a déposé de plainte formelle sur les mauvais traitements auxquels ils auraient été soumis de la part des agents de correction et il a affirmé sa confiance envers les agents du Service correctionnel "qui ont démontré au cours de l'été avec quel professionnalisme ils savent réagir aux situations extrêmement difficiles".

Le sous-commissaire **Dugas** a quant à lui mentionné que "la région du Québec est aujourd'hui partagée entre la légitime fierté de souligner des qualités exceptionnelles chez dix-neuf de ses employés et le souvenir encore à vif de trois autres qui nous ont quittés il y a quelques mois," a dit M. Dugas. "Personne d'entre nous n'a encore véritablement baissé le rideau sur la tragédie de juillet dernier à l'établissement Archambault. Le temps ne s'est pas éloigné suffisamment et la vie, bien qu'ayant repris son cours, n'a pas encore estompé tout-à-fait les séquelles du traumatisme qui nous a heurtés si profondément. **Léandre Leblanc**, **David Van den Abeele** et **Denis Rivard** nous sont toujours présents", a-t-il déclaré.

## Tournoi de hockey Participation d'équipes de quatre régions

Seize équipes provenant de quatre régions rivaliseront d'adresse durant le tournoi de hockey de trois jours prévu du 18 au 20 février au centre sportif de Quinte, à Belleville, en Ontario. Les régions de l'Atlantique, du Québec et des Prairies délégueront chacune deux équipes et dix équipes proviendront de l'Ontario. L'hôte du tournoi sera le club de hockey du personnel de Warkworth, nous a fait savoir **William Reid**, de l'établissement de Warkworth. C'est le commissaire **Yeomans** qui fera la première mise au jeu, lors de l'inauguration du tournoi, le 18 février.

**ENTRE NOUS**

*est une publication de format tabloïd destinée ou personnel du Service correctionnel du Canada et est publiée par la Direction des communications, 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9*

*Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:*

**Louis Genest**

**Francine Dufresne**
*rédactrice adjointe*

*Photographie:* **Erik Gustafsson**

**ISSN 0715-285X**

Service correctionnel Canada
Correctional Service Canada

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.
Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

# ENTRE NOUS

Vol. 8 no 3 le 15 février 1983

## Association des agents de correction retraités de l'Ontario

*ONTARIO — L'Association des agents de correction à la retraite de l'Ontario a invité le député fédéral de Kingston-les-Îles, l'hon.* ***Keith Norton****, à sa réunion de novembre. On aperçoit ci-dessus les membres du Comité exécutif élus en 1982. De gauche à droite:* ***Gordon Wood****, président du comité itinérant;* ***Doug Chinnery****, président du comité des finances;* ***Harold Mills****, trésorier;* ***Chris Kinsella****, président du comité d'activités sociales; l'hon.* ***Keith Norton****;* ***Cora Murray****, présidente du comité des adhésions et* ***Reg Gage****, secrétaire.*

# Première à Cowansville: détenus membres d'une ligue de soccer reconnue

QUÉBEC — Pour la première fois à l'Établissement de Cowansville et probablement ailleurs, une équipe de soccer formée de 22 détenus a fait partie l'an dernier d'une ligue de soccer senior reconnue par la Fédération québécoise de soccer. Elle formait une des neuf équipes de la Ligue: l'équipe de détenus, représentée par son président, le détenu **Tom Hodge**, et le représentant de l'équipe auprès de la Ligue, **Jean Tremblay**, animateur sportif à l'établissement, s'est engagée à respecter toutes les conditions requises pour faire partie de la ligue et s'est soumise aux exigences de celle-ci pour défrayer le coût de l'arbitrage. Ne pouvant aller disputer ses joutes à l'extérieur, elle a servi d'hôte 16 fois et assumé à chaque fois les coûts d'arbitrage; en retour les autres équipes s'engageaient à fournir la liste de leurs joueurs selon les exigences sécuritaires et à se soumettre aux règlements de l'établissement. Le département de Récréologie s'est engagé à fournir les uniformes; le comité des détenus a fourni le dépôt initial et assumé les frais d'inscription et d'arbitrage: les joueurs ont payé leur carte d'inscription auprès de la Fédération québécoise de soccer.

En février 1982, l'équipe a commencé à faire du recrutement et à tenir son camp d'entraînement intérieur au gymnase. Le recrutement a été mené rondement et la motivation était bonne. Après avoir rempli les formalités d'inscription auprès de la ligue, l'équipe était prête à disputer sa première partie le 2 mai.

L'équipe, qui termina la saison avec 5 victoires, 9 défaites et 2 nulles, aurait pu, avec un peu plus de combativité, s'assurer une fiche supérieure à .500. Fait remarquable elle a néanmoins décroché, malgré ces avatars, le trophée de l'équipe la plus gentilhomme. Autre fait digne de mention, le détenu **Michel Manégat** a obtenu le trophée de meilleur compteur de la ligue.

Selon M. Tremblay, "ce qui est à retenir pour cette première saison, c'est que certains joueurs ont pu se mesurer à d'autres joueurs d'une ligue renommée et en ont tiré une grande satisfaction au niveau de leur performance individuelle. Une équipe de détenus aura toujours des problèmes de motivation, de jeu d'équipe et d'ouverture à l'apprentissage du sport en équipe; le manque de direction et de solidarité entre les joueurs a eu pour effet de démoraliser à certains moments l'équipe. Un fait demeure: certains d'entre eux auront vécu pour la première fois la participation à une ligue bien organisée, où ils ont pu côtoyer non des criminels, mais des personnes qui aiment le sport et qui occupent une partie de leurs loisirs dans des activités sociales saines. Cette expérience aura permis à certains de prendre conscience de la diversité de leurs talents et de leur aptitude à vivre en société."

À la veille de l'ouverture de la deuxième saison, en mai le recrutement est complété et l'enthousiasme, aux dires de Jean Tremblay, est communicatif. ***Entre Nous*** tient à féliciter l'équipe pour ses exploits de la première saison, le personnel et les autorités de Cowansville pour leur soutien indispensable. Nos meilleurs voeux pour la prochaine saison.

# Programme national de formation de surveillants

QUÉBEC — Le 18 novembre dernier, avait lieu au Collège de formation du personnel de Laval, la remise des premiers certificats du programme national de formation des surveillants. Un peu avant 14 h, les 17 récipiendaires (un participant a dû abandonner le cours pour aller témoigner en cour à Edmonton) étaient assis dans le gymnase et attendaient l'arrivée des invités officiels, MM. **Alain Tardif**, secrétaire parlementaire du Solliciteur général, **Jean-Paul Dugas**, sous-commissaire de la région et **Gérald Marineau**, administrateur régional de la sécurité. M. **Brian Marley-Clarke**, directeur général de la formation et du perfectionnement à l'AC, a souhaité la bienvenue aux invités officiels et aux participants, après quoi M. Jean-Paul Dugas a pris la parole et a invité M. Tardif à prononcer son allocution. Le secrétaire parlementaire a rappelé aux participants l'importance du rôle de la formation et du perfectionnement au SCC. On a remis les certificats, après quoi on s'est rendu au salon où un cocktail et un dîner étaient prévus.

Élaboré après une consultation auprès de plus de 150 gestionnaires du pays, le programme est une version améliorée d'un programme similaire de la Commission de la fonction publique: il a été adapté pour répondre aux besoins particuliers des surveillants et des gestionnaires du SCC. C'était la première fois qu'on offrait le programme au niveau national. Celui-ci a été modifié à la suite des recommandations des intervenants en prévision de la deuxième étape du projet, amorcée le 31 janvier. "Dans l'ensemble, les participants se sont dits très satisfaits de la forme et du contenu du cours," nous a indiqué M.**Gerry Kwapisz**, chef de l'Administration de la formation à l'AC et responsable du cours. "Tous les participants ont bien apprécié les personnes-ressources et l'accueil de la région du Québec", a fait valoir de son côté M. **Roger Lupien**, coordonnateur de la formation et du perfectionnement au Collège du personnel de Laval.

Un deuxième volet du projet-pilote, destiné cette fois aux surveillants d'employés non membres de la catégorie CX, a été mis en oeuvre le 31 janvier dernier au Collège de formation du personnel, à Mission, en Colombie-Britannique. La fin du cours est prévue pour le 18 février.

Le cours est d'une durée de 15 jours. Établi initialement par la CFP en vertu d'un mandat confié par le Conseil de la formation du personnel du Conseil du Trésor, le cours, offert dans les deux langues officielles, comprend un résumé du programme d'études, un guide de l'instructeur, un guide à l'intention des participants et un ensemble de lectures et d'exercices préparatoires.

• suite à la p.3

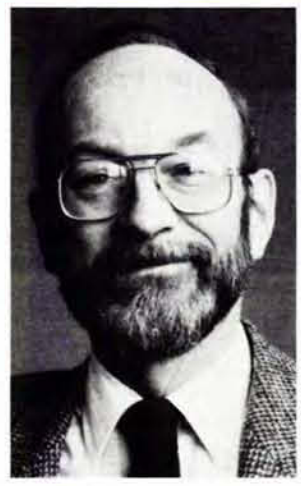

**Ted Jamieson**

*Changements prévus dans la consultation des dossiers*

P.2

**Peut-on prévenir les émeutes?**

P. 2

## *Vas-y: saute Roger! Go boy!*

ONTARIO — **Roger Caron**, c'est bien connu, ne tient jamais en place. Il doit toujours bouger et s'activer. Habitué à vivre comme un oiseau sur la branche, il est parfois difficile à dénicher. Nous l'avons fait pour vous. Au moment où cette photo a été prise, notre oiseau, qui est membre du Cercle de parachutisme de l'Outaouais, venait de se poser sur une plaine près de Winchester après un 11e saut en parachute d'une hauteur de 4 600 pieds. Comme le chat pris à son jeu, Roger a dû d'abord rester penché dans l'arbre 20 minutes sous un froid sibérien avant d'être secouru. "Il nous a fallu ensuite près de trois heures, des scies et des cordes pour retirer la toile de son perchoir. J'ai dû grimper de nouveau dans l'arbre et me frayer un chemin à travers le branchage, ce qui était finalement plus dangereux que mon atterrissage forcé," raconte-t-il. Lauréat du prix du Gouverneur général pour son livre ***Go Boy (Matricule 9033)***, vendu à plus de 300 000 exemplaires, Roger nous a confié que le tournage de l'adaptation cinématographique de l'autobiographie dont il vient de céder les droits devait commencer l'été prochain, quelques mois à peine avant la sortie cet automne d'un deuxième livre intitulé ***Bingo***! Bon succès Roger et saute à pieds joints dans le succès!

Canada

# Peut-on prévenir les émeutes?

Voici un résumé d'un article de **Steven D. Dillingham** et de **Reid H. Montgomery** fils qui a paru dans le numéro d'octobre 1972 de la revue **Corrections Today** publiée aux-États-Unis. Il est possible de se procurer, au coût de 8$ US l'unité, un document décrivant les mesures préventives et les méthodes utilisées pour contrôler les émeutes et les troubles aux États-Unis. Publié sous le titre **Riots & Disturbances in Correctional Institutions**, le document peut être obtenu en s'adressant à l'**American Correctional Association,** 4321, chemin Hartwick pièce L-208, College Park, MD 20740.

OTTAWA — Les émeutes dans les prisons constituent un problème très grave dans le secteur correctionnel américain depuis 1774, époque à laquelle la première émeute a eu lieu à la prison de Simsbury dans le Connecticut.

Les auteurs terminent en disant que pour qu'un programme de prévention des émeutes fonctionne bien, il doit comprendre l'évaluation du coût des émeutes, la détermination des causes à l'origine d'un tel comportement et l'utilisation de techniques efficaces d'évaluation et de suppression des conditions prédisposant aux émeutes.

## Coûts des émeutes dans les prisons

Une étude effectuée par le service correctionnel de Caroline du Sud a révélé que plus de 200 émeutes documentées se sont produites entre 1900 et 1970, signalent les auteurs. Cent autres émeutes ont eu lieu depuis 1970, ajoutent-ils.

Les émeutes étaient définies comme des incidents impliquant 15 détenus ou plus et comportant des dommages aux biens ou des blessures.

Les coûts associés aux émeutes sont renversants si l'on songe aux pertes humaines, aux pertes de biens et aux pertes de temps ainsi causées.

Par exemple, l'émeute qui a eu lieu en 1980 au Nouveau-Mexique a coûté 28 500 000 $ et la vie de plusieurs personnes. Les dommages pour l'émeute d'Attica se sont chiffrés à 3 000 000 $. Quatre cents détenus ont causé des dommages pour une valeur de 100 000 $ au cours d'une émeute de sept heures à la prison d'Auburn à New York en 1970.

## Facteurs concourants

Un comité spécial sur le crime, créé en 1973 pour étudier les émeutes, a établi la liste des secteurs problème favorisant les émeutes aux États-Unis: peu d'emploi pour les détenus, peu de programmes de formation générale et professionnelle, l'encombrement des prisons, l'incarcération en milieu rural et l'absence de personnel qualifié.

L'étude de la Caroline du Sud a associé les variables ou conditions suivantes aux émeutes qui se sont produites dans les prisons de 1900 à 1970:

- Les émeutes sont plus fréquentes dans les établissements à sécurité maximale.
- Plus la prison est grande, plus les émeutes sont fréquentes.
- Plus une prison est vieille plus les émeutes sont fréquentes.
- Plus le nombre de contacts du directeur avec les détenus diminue, plus les émeutes sont fréquentes. Lorsque les directeurs passent plus de 25 heures par mois en contact direct avec les détenus, la fréquence des émeutes diminue de 15%.
- Les émeutes sont plus fréquentes dans les prisons où le niveau d'instruction des détenus et des agents correctionnels est plus élevé.
- Les émeutes sont plus fréquentes dans les établissements qui disposent d'installations de ségrégation et d'isolement. Plus il y a d'installations de ce genre, plus l'on pense que l'établissement a pour philosophie de punir pour un mauvais comportement plutôt que de récompenser pour un bon comportement.

## Prévention des émeutes

Les travaux de recherche ont révélé qu'il existe trois moyens de prévenir les émeutes: l'établissement de mécanismes de règlement des griefs pour entendre les plaintes des détenus; le recours à des comités de détenus permettant des échanges verbaux avec les responsables de la prison; et l'utilisation d'une enquête d'attitudes permettant aux détenus de communiquer leurs problèmes par écrit.

Même s'il n'existe pas de recette-miracle pour prévenir les émeutes dans les établissements pénitentiaires, les travaux de recherche démontrent qu'une meilleure compréhension de la nature de ces émeutes aide les administrateurs à gérer leur établissement et à assurer la mise en oeuvre de mesures préventives. Les auteurs terminent en précisant que les coûts des émeutes monteront vraisemblablement en flèche.

## Un personnage haut en couleurs!

Nos lecteurs apprécieront sans doute cette photo d'archives du colonel **Samuel Bedson** (l'homme à la barbe sur la photo), un ex-directeur de l'établissement de Stony Mountain, au Manitoba, personnage haut en couleurs et grant amant de la nature et des animaux, en train de parler sur les marches de l'établissement, en 1886, quelque temps après la rébellion de Louis Riel, avec l'abbé Albert Lacombe le chef indien Gros-Ours (centre supérieur), un prêtre du nom d'abbé Cloutier, Poundmaker (assis au centre) et un autre prêtre ou agent non identifié. Fondateur du premier zoo et terrain de golf de la province du Manitoba, le colonel Bedson a entre autres sauvé les bisons canadiens de l'extinction quasi-certaine qui les menaçait. Grâce à lui, en effet, le petit troupeau arrivé à l'établissement en 1880 s'est multiplié pour atteindre le nombre impressionnant de 710 bêtes vers 1906 et 13 000 bêtes en 1960. **Photo: Glenbow Archives, Calgary**

### Proclamation de deux lois

# Des changements en perspective — SCC

OTTAWA — Le coordonnateur de la protection de la vie privée et de l'accès à l'information au SCC prévoit que plusieurs précédents seront établis cette année au sein de notre Service après la proclamation, prévue le 1er avril prochain, de deux nouvelles lois fédérales, la Loi sur l'accès à l'information et la Loi sur la protection de la vie privée.

**Ted Jamieson**, qui est également directeur des services des dossiers à l'AC, prévoit tenir plus de séances d'information pour les administrateurs et accroître la formation du personnel directement visé.

Les règlements d'application et les directives du Conseil du Trésor relatives à ces nouvelles lois, adoptées par le Parlement l'été dernier dans le cadre du projet de loi C-43, étaient censés parvenir au bureau de M. Jamieson d'ici la fin janvier. Les précisions contenues dans ces documents devraient permettre de se faire une idée plus précise sur les répercussions de l'adoption de ces deux lois et sur les mesures à prendre en conséquence.

Le Conseil du Trésor dispose déjà d'un relevé de tous les rapports, dossiers, documents, guides d'opération et de toute autre forme de documentation écrite concernant le SCC. Ces données ont été versées dans une banque de données fédérale.

Le personnel sera touché de deux manières, à la fois comme simple citoyen et comme fonctionnaire, a-t-il mentionné.

En vertu de la nouvelle Loi sur l'accès à l'information, les renseignements reliés au travail, comme la classification, la rémunération, la description de poste et d'autres renseignements seront accessibles au public, y compris les contrevenants.

**Ted Jamieson**

En vertu de la Loi sur les droits de la personne de 1978, ce type d'information n'était pas dévoilée. Les détenus, ex-détenus, employés et ex-employés avaient accès à leur dossier conformément à la Loi sur les droits de la personne, mais à compter du 1er avril prochain, la divulgation de cette information sera assujettie à la Loi sur la protection de la vie privée.

La Loi sur les droits de la personne prévoyait la possibilité pour l'auteur d'une requête précédemment rejetée de s'adresser au commissaire à la protection de la vie privée. En vertu des dispositions de la Loi sur la protection de la vie privée et de la Loi sur l'accès à l'information, celui-là pourra faire appel de cette décision par l'intermédiaire des tribunaux fédéraux.

En vertu de la nouvelle Loi sur l'accès à l'information, le grand public peut demander à consulter toute documentation administrative pertinente. Au plus tard deux ans après la proclamation, le SCC devra mettre à la disposition du grand public des salles de lecture dans des endroits appropriés, fait remarquer M. Jamieson.

***Entre Nous*** traitera dans un prochain numéro des répercussions qu'auront ces nouvelles lois sur le SCC.

# Médecine pénitentiaire

**Par Les Shand**
**ARC adjoint des Prairies**

PRAIRIES — Le Pénitencier de Stony Mountain, près de Winnipeg, offre maintenant aux internes du département de médecine familiale de l'université du Manitoba la possibilité d'entreprendre un stage d'études.

Le Dr **Robin Krause**, professeur adjoint en médecine familiale à cette université et le Dr **Brian Cornelson** son collègue et président actuel du Collège de médecine familiale du Canada, coordonnent depuis 18 mois ce programme, de concert avec le Service correctionnel du Canada. Cela permet d'assurer des services médicaux aux quelques 500 détenus de l'établissement tout en offrant un stage pratique aux internes.

Ce projet a été initié à la demande du Dr **Bill Davis**, ancien administrateur régional des services médicaux et de santé, dans la Région des Prairies. Des services médicaux étaient offerts par le passé à l'établissement par un médecin de la région qui y travaillait à temps partiel.

• suite à la p.4

# *Enquête de haut niveau sur un cas de harcèlement sexuel*

OTTAWA — À la suite du règlement récent d'un cas de harcèlement sexuel, le commissaire **Yeomans** a tenu à souligner que ce type d'attitude ne sera pas tolérée au SCC.

"Les membres du personnel n'ont pas à subir le harcèlement sexuel de qui que ce soit. Cette attitude ne sera pas tolérée.", indique un communiqué établi par le commissaire.

Dans le cas susmentionné, le commissaire a mis sur pied une commission d'enquête de quatre membres ayant, en vertu de la loi fédérale, le mandat d'enquêter. La Commission a recommandé que le cadre supérieur de l'établissement visé fasse l'objet de sanctions disciplinaires.

Le président de la commission, M. **Al Wrenshall**, a mentionné que c'était la première fois au SCC qu'un cas de harcèlement sexuel est examiné à un palier aussi élevé. "Cela démontre l'importance qu'accorde le commissaire à cette question" ajoute l'inspecteur général.

L'intéressé, dans le cas qui nous occupe, a failli faire l'objet d'un renvoi. Le commissaire a fait savoir qu'à l'avenir les sanctions disciplinaires seront plus sévères.

L'inspecteur général estime que le seul autre cas de harcèlement sexuel à être survenu au cours des deux dernières années, a pu être résolu au palier local, où il est d'usage en vertu des politiques établies de traiter en premier lieu ce type de cas.

**France-Marie Trépanier**, directrice de l'Égalité d'accès à l'emploi, a mentionné que la politique officielle à cet égard est présentée sous forme de directive du commissaire et d'instruction divisionnaire et s'inspire des nouvelles lignes directrices du Conseil du Trésor au sein de la Fonction publique fédérale. Le document, a été approuvé à la réunion des membres du Comité supérieur de gestion, le 18 janvier dernier.

# Programme national de formation de surveillants

**Les premiers diplômés du cours de formation de surveillants**

*De gauche à droite, en arrière: **L. Van Allen**, (instructeur-observateur, Collège du Personnel, Ontario); **J. Richard** (CX-6, C.D.C. Québec); **B. Bell** (CX-5, William Head); **H. Skidmore** (CX-5 Springhill); **E. Neufeld** (CX-5, Matsqui); **T. Decker** (CX-5, Collins Bay); **G. Nelmes** (CX-6, CPR Pacifique); **J. Wagar** (Collège du Personnel, Ontario). Au milieu: **E. Asselstine** (Instructeur, Collège du Personnel, Ontario), **N. St-Amant** (CX-6, Archambault); **H. McBreen** (CX-6, Kent); **B. Lamontagne** (CX-8, Laval); **P. Dumouchel** (CX-5, Leclerc); **R. Lyman** (CX-5, Warkworth; **W. Headrick** (CX-8, Saskatchewan); **P. Pain** (instructeur-observateur, Collège du Personnel, Ontario). En avant: **D. Gaumond** (instructeur, Collège du Personnel, Laval); **R. Chrvala** (CX-6, Dorchester); **J. Hood**, (CX-ST1, Collège du Personnel, Mission); **J. Dougherty** (CX-5 Drumheller); **V. Thibodeau** (CX-6, Kingston); **E. Kincaid** (CX-6, Millhaven); **Y. Thibault** (Collège du Personnel, Laval).* **Photo: Michel Lauzon**

• suite de la p.1

Les frais de prestation du cours par la CFP étaient de 2 155$ par stagiaire. Le cours étant destiné à long-terme à quelque mille stagiaires, les frais encourus auraient été excessifs. Selon M. **Kwapisz**, l'approche choisie vise plutôt à former des instructeurs au sein des cinq régions du SCC parallèlement à l'implantation du projet-pilote, ce qui permet de réduire le coût à 300$ par personne, les frais d'impression mis à part. Cette approche a permis de fixer le début de l'implantation du programme au début du printemps de 1983, soit un an avant l'échéance fixée par le Conseil du Trésor. Le cours est intégré à un plan d'ensemble de formation destiné autant aux cadres intermédiaires qu'aux cadres supérieurs. Le but recherché est d'uniformiser la formation déjà dispensée dans les cinq régions et de favoriser ainsi la mobilité des travailleurs en leur donnant accès à un plan de carrière intégré au niveau national.

***Entre Nous*** compte informer ses lecteurs de la suite donnée à ce projet.

## *ABSENCES TEMPORAIRES*

## *TAUX DE RÉUSSITE:*

## *99.3%*

OTTAWA — Le programme d'absences temporaires pour la période des fêtes accordées par la CNLC et le SCC a connu un succès remarquable cette année car le taux de réussite a été de 99.3% comparativement à 98.17% pour l'an dernier, alors que 654 détenus seulement avaient profité de ces congés, comparativement à 954 cette année.

Selon un communiqué publié le 7 janvier par la CNLC, ces absences temporaires ont permis à 690 détenus de quitter les établissements pour la fête de Noël et à 264 autres de profiter du même genre de congé pour le Nouvel An.

Seulement quatre détenus étaient illégalement en liberté, au moment de la sortie du communiqué.

Selon **W.R. Outerbridge**, président de la CNLC: "Les résultats témoignent du bien-fondé du programme et du soin que la CNLC et le SCC mettent à choisir les détenus qui profitent de ces courtes mises en liberté."

Le Commissaire aux services correctionnels, M. **Donald Yeomans**, a pour sa part déclaré: "Le Service correctionnel a toujours encouragé les détenus à entretenir des liens avec leur famille: cela facilite leur réintégration sociale lorsqu'ils ont fini de purger leur peine. Les détenus ressentent encore plus profondément l'éloignement de leurs êtres chers lors de la période des fêtes et il est important que ceux dont la conduite le justifie puissent profiter du programme d'absences temporaires pour cultiver les liens qu'ils ont avec leur famille.

"Le succès du programme encore cette année exprime bien l'importance que les hommes et les femmes qui y participent y attachent.", de dire M. **Yeomans**.

## *Agrément de Stony Mountain*

OTTAWA — L'établissement de Stony Mountain a obtenu un agrément de trois ans lors d'une audience finale tenue à Nashville (Tennessee), le 15 janvier dernier. Cela porte à 43 le nombre d'établissements et de bureaux de district du SCC à avoir été agréés.

Le directeur d'établissement, **Terry Sawatsky**, et l'Inspecteur général, **Al Wrenshall** ont représenté le SCC. C'était le seul cas d'une installation du SCC à être soumis en janvier au comité d'experts de la *"American Commission on Accreditation for Corrections"*.

L'audience finale en vue de l'agrément de l'établissement de Mission (Pacifique), du Centre régional de réception (Québec) et possiblement d'autres installations est prévue en mars prochain.

*Ci-dessous l'Inspecteur général, **Al Wrenshall**, présentant le certificat d'agrément à **Terry Sawatsky**, directeur de l'établissement de Stony Mountain, lors de l'audience finale tenue à Nashville, au Tennessee, le 15 janvier.*

## Tenez-bon les filles!

PRAIRIES — Comme vous pouvez le constater sur la photo, le bureau de libération conditionnelle d'Edmonton a été sujet à "l'inflation" et non à la récession au cours de l'année 1982.

Les trois radieuses futures mamans sont **Leslie Leeman** qui attend son premier enfant le 15 janvier, **Simonne Ferguson**, son troisième enfant prévu le 1er février et **Penny Lazarowich**, son troisième pour le 1er avril.

Penny et Leslie sont toutes deux agents de liberté conditionnelle et Simonne est surveillante de section.

Le directeur de district **Keith Wright** a défié les autres directeurs de district en leur disant que 75% de son personnel féminin était "enceinte", à un stade plus ou moins avancé, et que personne ne pouvait rivaliser avec lui.

M. Wright a cependant tenu à préciser d'un ton ferme qu'il n'aimait pas qu'on adresse son courrier en le désignant comme chef du service d'obstétrique, salle d'accouchement, bureau de libération conditionnelle d'Edmonton. Il a aussi démenti la rumeur voulant que des techniques d'accouchement d'urgence aient été ajoutées aux plans de mesures d'urgence du bureau.

***Entre Nous*** souhaite bonne chance à ces trois futures mamans!

*Les trois heureuses mamans posant fièrement pour le photographe: **Leslie Leeman**, **Penny Lazarowich** et **Simonne Ferguson***

ROULE-TA-BOULE: ***Harold Paquette***

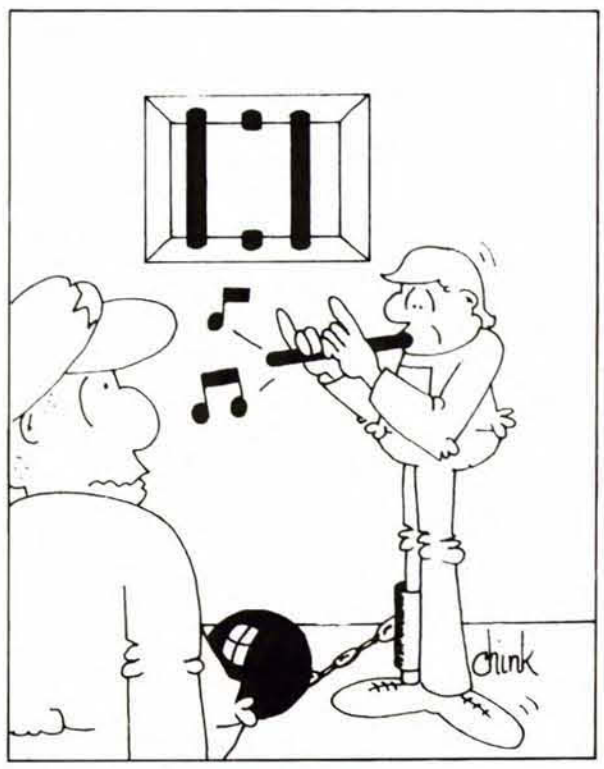

# en bref

**MODE INHABITUEL DE SÉLECTION DU JURY** — La deuxième semaine de janvier, le shérif de Joliette, accompagnée de quatre policiers, s'est rendu dans les centres commerciaux de la région pour sommer une centaine de citoyens de monter à bord d'un autobus en vue de la sélection des membres du jury pour le procès des 10 détenus accusés de meurtre suite aux événements d'Archambault, l'été dernier. Le juge **Jean-Guy Boilard** a eu recours aux dispositions d'une loi très peu connue pour trouver le 12e membre du jury.

**DIMINUTION DES INFRACTEURS AUTOCHTONES** — Les statistiques du SCC dans la Région des Prairies ont révélé une diminution d'environ 10% du nombre d'infracteurs autochtones purgeant une peine dans les établissements fédéraux de la région par rapport à la même période en 1977. Les statistiques nationales ont également enregistré un déclin. La province de l'Alberta a aussi publié des statistiques qui démontraient une diminution quant au nombre d'Autochtones hébergés dans les établissements provinciaux.

**TAUX DE MEURTRES PLUS ÉLEVÉ DEPUIS L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT?** — Un sondage Gallup, effectué en février dernier, a démontré que le public avait surévalué la violence existant au Canada. Les auteurs de l'enquête effectuée au niveau national ont demandé si le taux de meurtres avait diminué ou augmenté depuis 1977. Deux-tiers des répondants étaient d'avis que les meurtres avaient augmenté, alors qu'en réalité le taux était passé de 711 en 1977, à 647 en 1981. Par ailleurs on a demandé aux personnes interrogées quel pourcentage de libérés conditionnels avaient commis des crimes violents en deçà de trois ans de leur libération; 62% estimaient qu'il y en avait de 40 à 100%, ce qui correspond à la réalité. Ce nombre comprend 13% de personnes mises sous surveillance obligatoire.

**STAGE NATIONAL DE FORMATION SUR LA LOI SUR LES JEUNES CONTREVENANTS** — Un stage national de formation sur la Loi sur les jeunes contrevenants a eu lieu au Centre de conférences, à Ottawa, du 10 au 12 janvier 1983. Quelque 160 policiers, avocats, administrateurs et travailleurs sociaux oeuvrant dans le système de justice applicable aux jeunes et venant de toutes les régions du Canada ont participé à ce stage qui leur a permis de se familiariser avec la nouvelle loi et, par la suite, de contribuer à la formation et à l'orientation d'autres personnes. La Loi sur les jeunes contrevenants remplace la Loi sur les jeunes délinquants de 1908, qui avait été jugée fortement dépassée par les pratiques et les attitudes contemporaines en matière de justice applicable aux jeunes. La Loi prévoit l'adoption d'un âge maximal uniforme de 17 ans inclusivement.

ANNEE MONDIALE DES COMMUNICATIONS
WORLD COMMUNICATIONS YEAR
AÑO MUNDIAL DE LAS COMUNICACIONES
1983

# Courrier

## Lettre d'un responsable des services correctionnels australiens

**Monsieur Yeomans,**

Je tiens à vous remercier de la collaboration fournie à M. **Darren Room**, directeur adjoint des Services correctionnels (Programmes) de l'état de Victoria. M. Room, qui a pu visiter un seul établissement, celui d'Edmonton, est très satisfait de l'accueil qui lui a été fait, notamment de l'accueil reçu de la part du directeur et des préposés aux programmes sociaux et de psychologie.

M. Room m'a confié qu'il avait été impressionné par le système de sécurité en place à l'établissement et la diversité des programmes offerts. Il s'est dit intéressé par le rôle réservé à la musique dans ces programmes et vivement impressionné par la grande qualité de l'équipement des ateliers industriels. D'autres traits caractéristiques qui ont attiré l'attention de M. Room sont les splendides installations sportives de l'établissement, la qualité de l'aménagement des lieux de travail et l'atmosphère détendue qui règne dans cet établissement à sécurité maximale.

Soyez assuré que si des agents de votre Service se rendent en Australie et sont de passage dans l'état de Victoria, notre service, et tout particulièrement M. Room, s'empressera de vous faire visiter nos installations de la même façon que M. **J. Dawes**, notre ancien directeur, M. **Grant Johnston**, directeur adjoint de notre plus grand centre de détention et M. Room se sont vu offrir ces dernières années la possibilité de visiter vos établissements.

Les chargés de mission reviennent toujours de ces voyages outremer pleins d'éloges sur les échanges de vues et sur les perspectives nouvelles ouvertes par la visite d'établissements gérés par d'autres services.

En vous remerciant de nouveau de votre hospitalité et en espérant que ces bons rapports entre nos deux services perdurent, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

**Barry Apsey**
**Directeur intérimaire**
**Département des services communautaires**
**Division des services correctionnels**
**55, rue Swanston**
**Melbourne**

# Cours pour les préposés à l'alimentation

ONTARIO — Un cours à l'intention des préposés du Service d'alimentation a été offert du 22 au 26 novembre dernier au Centre de formation initiale du personnel sous la direction de l'agent régional des Services d'alimentation, **Cliff Farmer**. Sept agents de la Région de l'Ontario y ont participé, soit **Ruby Purdon**, du Centre de formation initiale du personnel, **Dennis Wheeler**, de l'établissement de Collins Bay, **Joe Arsenault**, du pénitencier de Kingston, **Chuck Thirnbech** et **Larry Carkner**, tous deux de l'établissement de Millhaven, **Jim Perry** de l'établissement de Joyceville et **Roger Potvin**, des Services techniques, à l'AC.

On y a traité entre autres des techniques de base du leadership, de budget et de contrôle des fonds, du rapport d'appréciation et de mesure du rendement, des tableaux de service, des fournisseurs, de la planification des menus, des relations de travail et de l'emploi des détenus.

"Ce cours est le premier du genre à être offert aux agents du Service", a mentionné Cliff Farmer. "Il s'agissait d'un projet-pilote et au cours du mois de décembre des mesures ont été prises pour que ce programme d'études puisse se poursuivre en janvier tout en étant complété par d'autres cours."

M. Farmer a précisé que le premier cours avait été conçu pour les agents des services d'alimentation de niveau inférieur au niveau FOS-7 pour leur fournir une connaissance de l'administration des services alimentaires en milieu pénitentiaire.

D'autres cours destinés aux agents des services d'alimentation de chaque niveau sont en voie de préparation pour intégration au programme national de formation. Ces cours, une fois établis, seront offerts aux candidats.

# L'atelier de Waterloo: Coopération et respect réciproques

ONTARIO — Un atelier de deux jours parrainé par le Comité national conjoint de l'Association canadienne des chefs de police et du SCC a attiré un grand nombre de participants et s'est avéré des plus productif. Cet atelier s'est déroulé en novembre dernier à Waterloo.

L'organisatrice en chef, **Diane Doherty**, qui est responsable du bureau du SCC à Guelph, avait regroupé un éventail impressionnant de conférenciers qui ont abordé des sujets reliés au domaine médical, à l'application de la loi, à la sécurité au sein des établissements et à la libération conditionnelle.

Le Dr **Prem Gupta**, chef régional des services psychiatriques au ministère des Services correctionnels de l'Ontario, a présenté un document-choc sur les dessous de la "personnalité criminelle". Il a suggéré divers moyens d'identifier la personnalité criminelle et a proposé que les efforts soient concentrés sur la réforme des infracteurs réadaptables.

**Jack Hickman**, responsable de la sécurité à l'AR de l'Ontario, a fourni une vue d'ensemble du rôle de la sécurité au SCC et des moyens pour que la police et les préposés à la sécurité puissent travailler en étroite collaboration.

***Doug Crosbie**, chef de police de Belleville et président régional du Comité national mixte de l'ACCP et du SCC (à gauche) et **Gilles Martin**, directeur de district de l'Ouest de l'Ontario (SCC) étaient présents à l'atelier.*

***Dianne Doherty**, directrice du bureau de Guelph du SCC et organisatrice de l'atelier de deux jours*

## Edna McIvor

***Bénévole émérite et membre de l'Ordre du Canada, Edna McIvor est décédée le 30 décembre dernier à Winnipeg. Elle était âgée de 80 ans. Les funérailles ont eu lieu à l'établissement de Stony Mountain et à l'église catholique romaine St Joseph, à Stony Mountain, le 3 janvier dernier. Entre Nous rendra hommage à ce bénévole dans un prochain numéro.***

# Médecine

• suite de la p.2

Les internes qui terminent leur dernière année d'internat de deux ans en médecine familiale, travaillent deux jours par semaine à l'établissement. Les Dr. Krause et Cornelson travaillent cinq demi-journées par semaine pour assurer la prestation des soins médicaux de base.

Le SCC espère pouvoir bénéficier de cette initiative et intéresser plus de médecins à venir relever le défi de la pratique médicale en milieu pénitentiaire.

La médecine pénitentiaire constitue un champ d'activités unique vue que les praticiens qui s'y adonnent doivent traiter plus de problèmes psychologiques et psychiatriques que la pratique médicale générale.

# Traité avec la Thaïlande

OTTAWA — Le Premier Ministre **Trudeau** a signé un traité de transfèrement des détenus avec la Thaïlande, le sixième pays étranger à conclure avec le Canada une entente en vue du rapatriement volontaire de détenus.

La signature du traité par le Premier Ministre, le 5 janvier dernier, a ouvert la voie à l'adoption et à la ratification par la Thaïlande de dispositions législatives facilitant ces transferts.

En plus de la Thaïlande, le Canada a déjà conclu des traités avec les États-Unis (1977), le Mexique (1979), la France (1979), le Pérou (1980) et la Bolivie (1980). Avant que le transfert de l'infracteur ne puisse avoir lieu, le traité doit être ratifié par les deux parties. Trois nations ont déjà ratifié l'entente avec le Canada: il s'agit des États-Unis (1978), du Mexique (1979) et du Pérou (1980).

L'avocat général du Ministère, M. **Maurice Charbonneau**, a déclaré que la réunion des 21 membres du Conseil de l'Europe prévue le 21 mars prochain, pourrait se solder par la signature par huit, neuf ou dix nations européennes d'une convention multilatérale de transfèrement à laquelle le Canada et les É.-U., tous deux non membres du Conseil, désirent adhérer. On prévoit que la convention sera ratifiée dès la fin de 1983, a-t-il ajouté.

**ENTRE NOUS**

*est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 340 ouest, avenue Laurier, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.*

*Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:*
**Louis Genest**

**Francine Dufresne**
*rédactrice adjointe*

*Photographe:* **Erik Gustafsson**

**ISSN 0715-285X**

Service correctionnel Canada | Correctional Service Canada

# ENTRE NOUS

Vol. 8 no 4 le 28 février 1983

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.
Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

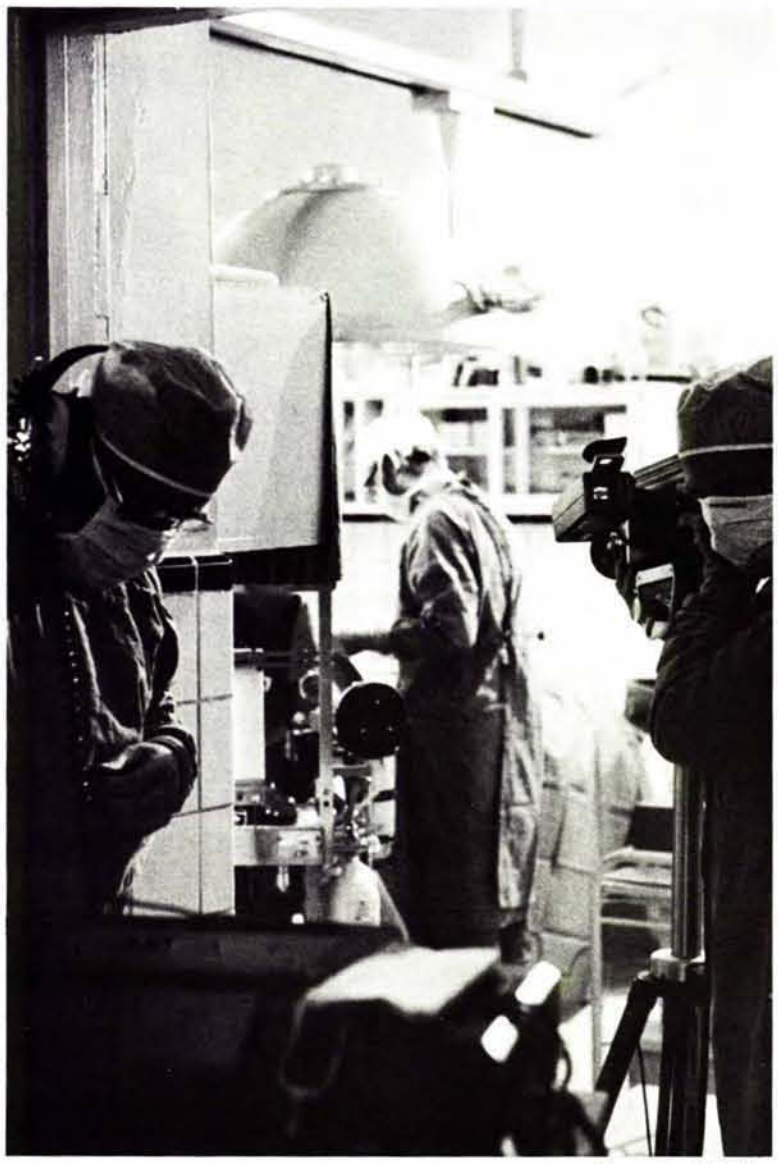

Photo: Barrie Wright

## *ON TOURNE À L'ÉTABLISSEMENT DE KINGSTON*

ONTARIO — Non, ce n'est pas une scène de "General Hospital"! Les techniciens **John Tighe** (gauche) et **Dave Bryant** ont été récemment appelés à filmer une opération à l'établissement de Kingston. Ils ont dû enfiler survêtement et masque. John et Dave préparent une présentation vidéo sur les services de santé offerts dans la région de l'Ontario.

**À surveiller . . . dans le numéro du 15 mars**
**Coup d'oeil sur les distinctions honorifiques accordées, au SCC.**

### Planification de la main-d'oeuvre

# Lancement du programme de perfectionnement professionnel

OTTAWA — Le nouveau programme de perfectionnement professionnel est la pierre angulaire de plusieurs nouvelles mesures de planification de la main-d'oeuvre actuellement mises en oeuvre au SCC.

Selon **Barry Mullen**, directeur de la Planification de la main-d'oeuvre, l'urgence de ce programme sera perçue dès ce mois-ci avec la présentation des premières appréciations de rendement dans le cadre du système révisé. Ce système a été approuvé au cours des derniers mois.

Par suite de la grande priorité accordée à la formation et au perfectionnement du personnel depuis la création d'une nouvelle direction et de la nomination, en août 1981, de son directeur général, **Brian Marley-Clarke**, la Division de la planification de la main-d'oeuvre a mis en oeuvre les changements suivants:

- Perfectionnement professionnel pour les employés démontrant de grandes aptitudes professionnelles
- Expansion du système informatisé
- Etablissement d'une liste des employés ayant un potentiel supérieur
- Prévisions de quinze mois au niveau des besoins en main-d'oeuvre
- Révision du processus d'appréciation du rendement

• Voir à la page 3

### Coupures dans les programmes d'études

# *Programmes universitaires touchés par les restrictions budgétaires*

OTTAWA — Les détenus inscrits à des cours offerts par des universités canadiennes en vertu de contrats de service avec le SCC seront cette fois-ci touchés par les coupures budgétaires. La directrice générale de l'Emploi des détenus, **Marjorie David** annonçait en effet que ces détenus ne recevront plus d'aide financière pour ce type d'études.

Quelque 230 étudiants poursuivant des études universitaires à temps partiel ou à temps plein, et peut-être même ceux inscrits à des cours par correspondance devront trouver un autre moyen de financer leurs études.

"Nous envisageons d'autres modes de financement possibles, de préciser **Marjorie David**, et notamment l'octroi de bourses d'études."

Cependant, les cours de nature technique offerts au niveau post-secondaire par les maisons d'enseignement professionnel, collégial ou universitaire ne seront pas touchés par cette mesure.

Les contrats conclus avec les universités de la Colombie-Britannique et du Québec expirent à la fin de juillet, tandis que ceux conclus avec les universités du Manitoba et de l'Ontario se terminent à la fin de mars. Un autre contrat, celui-là moins important, passé pour les détenus de l'établissement de Springhill (région de l'Atlantique) ne sera pas non plus renouvelé.

"Bien qu'excellent, le programme doit être sacrifié en raison des restrictions financières," d'ajouter **Marjorie David**. Au total, 2 649 détenus étaient inscrits au programme d'éducation et de formation en janvier. Un peu plus de 2 pour cent de ces détenus seront touchés par ces coupures. Au 4 janvier 1983, le SCC comptait 10 755 détenus.

L'aide financière a toujours été offerte sur une base discrétionnaire. "Ces mesures permettront d'économiser quelque 2 millions de dollars au cours des deux prochaines années", fait valoir pour sa part **Dennis Finlay**, dir. intér. de l'Information publique.

# Résultats de l'étude sur les loisirs dans la région du Québec

QUÉBEC — Le 30 septembre 1981, **Entre Nous** annonçait le lancement d'une étude sur les loisirs dans la région du Québec. Eh bien, c'est fait!

M. **Yvon-Paul Charette**, moniteur en formation complémentaire au Collège du personnel, a mené depuis plus d'un an avec un groupe d'employés de la région du Québec une recherche auprès de tous les employés du groupe CX pour connaître les besoins de ceux-ci en matière de loisirs organisés. **Raynald Tremblay** et **Jacques Diotte** de l'administration régionale ont fourni un soutien.

### Besoins en matière de loisirs

En voici une synthèse: le répondant-type est jeune (entre 23 et 27 ans), marié (78%) a moins de trois enfants et a moins de 14 ans d'expérience. Il n'occupe pas d'emploi à temps partiel (81.6%).

La majorité de ses activités de loisirs se pratiquent en famille ou avec des amis (65.4%). Il bricole, regarde la télévision et préfère le restaurant à la brasserie, au bar ou à la discothèque. Sa saison préférée pour pratiquer une activité est l'été (71.6%).

Deux personnes sur trois ont dit oui à la réorganisation des comités sociaux locaux. Deux répondants sur dix désirent un comité social régional.

Ce n'est pas par manque d'argent, d'information, d'intérêt ou pour des raisons de santé que le CX ne participe pas aux activités du comité social d'établissement, mais par manque de temps libre (33%) et faute d'esprit d'organisation (30.7%).

La majorité des répondants (86%) sont prêts à consacrer deux dollars par semaine pour bénéficier d'activités organisées et ne s'opposent donc pas à la création d'un fonds social d'envergure. Mieux encore, 30% de ces 86% sont prêts à consacrer de trois à quatre dollars par semaine à ce genre d'activités.

La motivation est donc là: il ne s'agit donc plus que de s'organiser. Les représentants des comités sociaux locaux et toute personne intéressée à donner suite à ce projet peuvent communiquer avec M. **Yvon-Paul Charette** au Collège du personnel de Laval (tél.: 661-7705).

**Yvon-Paul Charette**

Canada

# En glanant d'une région à l'autre

## Administration centrale:

### Journée internationale de la femme

Dans le contexte de la Semaine internationale de la femme, le groupe d'Égalité d'accès à l'emploi pour la femme à l'Administration centrale présentera le film *"Great grandmothers"* afin de mettre en relief la Journée internationale de la femme. Le film sera présenté le 8 mars durant l'heure du midi à la salle de conférences du 8ème étage. Le thème de la semaine internationale est *"Survivre comme femme"*.

*Les agents régionaux des communications de trois régions, qui sont également des collaboratrices régulières d'**Entre Nous** pour la page régionale sont venues rendre visite à la Direction des communications de l'AC. On les aperçoit ici dans le "laboratoire" d'**Entre Nous**, penchées sur les épreuves d'un prochain numéro. Ce sont respectivement **Francine Phillips** (Atlantique), **Doreen Lundberg** (Prairies) et **Chris Vaivada** (Ontario).*

## Ontario: Chris Vaivada

Il y a cinquante-sept ans, en 1926, **Earl Jenkin**, alors gardien au Pénitencier de Kingston, était tué par un détenu de la ferme pénitentiaire au cours d'une tentative d'évasion. M. Jenkin laissait dans le deuil son épouse **Violet** et cinq enfants dont l'âge variait de quatre à quatorze ans. Sa veuve réussit à subvenir à leurs besoins grâce à une pension de 50$. Mme Jenkin est maintenant âgée de 93 ans. Elle s'est rendue récemment à l'Administration régionale de l'Ontario pour voir la plaque commémorant le décès de son époux. Cette dame, très active pour son âge, ne s'est jamais remariée et vit maintenant avec sa fille **Roma** à proximité de Kingston.

*Une fête d'adieu a eu lieu le 2 décembre au Centre de formation initiale du personnel en l'honneur de six employés du Pénitencier de Kingston. Le directeur **Andrew Graham** a remis à chacun une plaque ou un médaillon-souvenir. Les employés honorés étaient dans l'ordre (G-D): **Wally McClellan**, **Doug Glenn**, CX, **Joe Northmore**, surveillant CX, le directeur **Graham Torney**, CX, **Nelson Kittner**, préposé au centre de santé et **Richard Cole**, CX.*

## Québec: Michel Lauzon

### 3e clinique de sang de la région du Québec

La troisième édition de la clinique de sang de la région du Québec s'est tenue en décembre dernier. Encore une fois, elle a connu un succès éclatant. 606 pintes ont été recueillies.

Pour la deuxième année, la clinique se tenait en deux endroits, soit au Collège national du personnel et à l'établissement de Ste-Anne des Plaines.

On ne peut parler de cet événement annuel sans souligner l'excellent travail du président de la clinique, M. **Richard Roy**, directeur adjoint des services techniques du Centre de développement correctionnel et de son équipe à qui on doit ce grand succès.

***Jean-Claude Perron**, directeur exécutif régional, (Québec), sourit pour le photographe alors qu'une infirmière veille sur lui durant la clinique de sang.*

### Fête des enfants à la Montée St-François

Près de 500 personnes étaient réunis à l'établissement de la Montée St-François le 19 décembre dernier à l'occasion d'une fête communautaire organisée en l'honneur des enfants. Des 105 petits participants à la fête, 16 étaient parrainés par des résidants. Il s'agissait de petits orphelins des Soeurs de la Providence et d'une petite handicapée, venant de la Congrégation de Notre-Dame.

À 14h, le Père Noël est apparu, sous une pluie d'applaudissements et de cris de joie des enfants, puis il a distribué au-delà de 400 cadeaux à ses jeunes admirateurs.

Il y avait au programme un spectacle des 72 membres du choeur du Stevens Bible School de Lennox, Massachusset, lequel a été des plus apprécié par tous les participants.

Parmi les membres du personnel présents à la fête communautaire, il y avait le directeur de l'établissement, **Jean-Paul Dallaire**, le directeur adjoint de la socialisation, **Denis Bélec**, le directeur-adjoint de l'administration, **Jean Aubin**, le chef du développement social, **Jean Mireault** et le spécialiste en éducation physique et en récréation, **Luc Lachapelle**.

*Les enfants s'en donnent à coeur joie durant la fête organisée pour eux à l'établissement de la Montée St-François, le 19 décembre.*

## Pacifique: Eila Loughlin

PACIFIQUE — Même si l'ère de la chevalerie est révolue, la générosité est quand même bien portante comme le démontre bien le geste de la section locale 20018 du Syndicat des employés du ministère du Solliciteur général à l'établissement de William Head et d'autres membres du personnel de cet établissement, qui ont réussi à amasser à Noël des fonds pour acheter de la nourriture aux plus démunis de Victoria.

**Rose Larson**, présidente jusqu'à récemment de la section locale 20018, a présenté, le 17 décembre dernier, la somme de 1 105$ à **Roger Konkle** du Club Lions de South Van Isle. De ce montant, 500$ provenaient de la caisse du syndicat et 605$ avaient été recueillis auprès de membres du syndicat et d'autres membres du personnel de l'établissement. L'argent a été amassé en trois jours seulement.

Félicitations à tous les membres du personnel et du syndicat pour leur contribution à une aussi bonne cause.

*On aperçoit ci-dessous **Tom Callahan**, premier vice-président de la section locale 20 018 du Syndicat des employés du ministère du Solliciteur général; **Arlie Bender**, directeur;**Roger Konkle**, co-président du Western Community Christmas Fund; **Rose Larson**, ex-présidente de la section locale 20 018; **Larry Poitras**, organisateur du projet à l'Etablissement de William Head; **R. Johnstone**, membre du comité du Rotary Club. **Dave Hammer**, deuxième vice-président de la section locale 20 018 et **Ben Cantin**, directeur adjoint, Administration.*

## Fraternité d'agents de la paix

PACIFIQUE — Les membres de la Fraternité des agents de la paix chrétiens créée récemment, ont décidé dans le cadre de leur deuxième réunion tenue à Abbotsford, de lancer une importante campagne de recrutement le 11 janvier dernier.

Les agents de correction et d'unités résidentielles des établissements de Kent, de Matsqui et de Mission s'étaient joints pour la circonstance à leurs homologues provinciaux.

Ce groupe non-confessionnel s'est réuni sous la direction d'**Ed Dalton**, AUL à l'établissement de Matsqui. M. Dalton a mentionné que cette idée d'organiser un groupe semblable avait fait surface après une séance de formation, tenue récemment à Kingston.

Ce groupe favorise la fraternité chrétienne et la croissance personnelle par la lecture de la Bible, l'enseignement et le partage et invite tous les agents de la paix à se joindre à eux.

# Priorité: sécurité du personnel

**Bob Boucher**

***Entre Nous*** *amorce avec le présent numéro une série d'articles sur la politique du SCC en matière de sécurité, ainsi que sur le programme de sécurité et d'hygiène professionnelles, ses responsables, leurs attributions et mandat et les procédures et normes établies en ce domaine. L'article qui suit traite de cette politique et de ce programme qui nous touchent tous.*

OTTAWA — Aux termes du document exposant la politique du SCC en matière de sécurité, la sécurité est une question de savoir-faire qui doit guider toute entreprise humaine.

**Robert Boucher**, chef de la Santé et de la sécurité au travail à l'Administration centrale, se propose de visiter ce printemps les cinq régions afin d'y sensibiliser davantage le personnel aux questions d'intérêt, anciennes et nouvelles, en matière de sécurité.

Au cours de l'année financière 1981-1982, le SCC a remporté le championnat du taux d'accidents industriels dans toute la Fonction publique, précise M. Boucher. Les voies de fait sur les membres du personnel commises par les détenus et autres blessures reliées à des incidents d'ordre sécuritaire ont été incluses dans le calcul de ce taux, mais ne sont pas la cause la plus fréquente de ces accidents. "La plupart sont dus à des incidents de routine", de dire M. Boucher.

Ce taux était de 111,5 jours d'absence pour 100 employés. Autrement dit, 13,4 employés sur 100 employés au travail ont été blessés. La moyenne établie pour l'ensemble de la Fonction publique est de 5, 4 employés pour le même nombre d'employés.

Le ministère de la Défense nationale dont les membres sont appelés à prendre des risques affichait un taux d'accident inférieur en 1981-1982. Seul l'ancien ministère fédéral des Postes a connu un taux d'accident supérieur au nôtre, signale M. Boucher.

La politique en matière de sécurité au travail, applicable dans la Fonction publique du Canada, a été établie depuis un certain temps par le Conseil du Trésor. En vertu de cette politique, le SCC est assujetti aux principes du Code canadien du travail.

"La sécurité de toutes les personnes travaillant pour le SCC constitue l'une des principales préoccupations de l'administration, dans tous les secteurs d'activité", peut-on lire dans l'exposé de politique du SCC.

***Entre Nous*** **rendra compte au prochain numéro des moyens que le SCC entend prendre pour promouvoir la santé et la sécurité sur les lieux mêmes du travail.**

**L'équipe de planification de la main-d'oeuvre à l'AC:**

Sont ici photographiés au cours d'une séance d'information: **Jim Harding**, chef des systèmes d'information; **Francine Connelley**; **Sandy Szabo**; **Corrinne Peppley**, chef du programme de perfectionnement professionnel; **Barry Mullen**, directeur, Planification de la main-d'oeuvre; **Hélène Lalonde**; **Alexis Nicol** et **Sylvie Lemay**. Photo: ***Rick Blanchard***

# *Systèmes d'information: clé du succès du nouveau programme*

OTTAWA — Au cours de la dernière année, la Division de la planification de la main-d'oeuvre a conçu et mis en oeuvre plusieurs systèmes afin de donner l'élan nécessaire au nouveau programme de perfectionnement professionnel, fait valoir **Barry Mullen**, directeur de la planification de la main-d'oeuvre.

Parmi ces systèmes se trouve le système de rapports administratifs sur le personnel (SRAP), qui a été élargi afin de servir de système d'information sur l'administration du personnel (SIAP).

Ce dernier système contient les renseignements de base sur tous les employés et les postes qu'ils occupent. Il comprend maintenant les modules de formation et de perfectionnement du personnel, et d'appréciation de rendement.

Le module de formation et de perfectionnement, d'expliquer M. Mullen, permet de recueillir les renseignements sur la formation recommandée ou reçue.

Le module d'appréciation de rendement permet pour sa part de recueillir des données détaillées sur le rendement fourni par l'employé, sur sa mobilité et sur ses perspectives de promotion.

M. Mullen et son équipe croient qu'une fois associés au système de base SRAP, ces modules aideront la direction à prendre des décisions en matière de perfectionnement professionnel.

Le processus révisé d'appréciation du rendement constitue le deuxième système d'importance.

Ce système, qui a subi d'importantes modifications, a donné lieu à la rédaction et à la publication de deux nouvelles instructions divisionnaires, de préciser M. Mullen.

(L'I.D. **130-4-05.1** traite de l'appréciation du rendement des employés, tandis que l'I.D. **130-4-07** porte sur le nouveau programme de perfectionnement dit de "développement de carrière".)

"Le nouveau système d'appréciation du rendement vise à simplifier le processus suivi par le comité d'examen des appréciations, d'expliquer M. Mullen. A l'avenir, seuls seront considérés les cas des employés ayant mérité au moins une cote "entièrement satisfaisant" ou ayant démontré, de l'avis de leur supérieur, de très grandes aptitudes pour assumer de plus grandes responsabilités.

L'objet du programme de perfectionnement professionnel est d'établir une approche systématique permettant de reconnaître les employés démontrant de très grandes aptitudes professionnelles et ce, afin de répondre aux exigences opérationnelles du Service.

Les employés dont les candidatures auront été approuvées par le sous-commissaire compétent recevront alors la formation ou le perfectionnement dont ils auront besoin pour les aider à réaliser leurs aspirations professionnelles."

**Entre Nous** publiera un autre article sur la question dans son numéro du 15 mars.

**FILM SUR LES SERVICES DE SANTÉ EN ONTARIO** — **Dennis Curtis**, ARC de l'Ontario et le personnel responsable de l'audio-visuel au Centre de formation initiale du personnel ont visité le 20 janvier dernier le centre de santé de l'établissement de Collins Bay en prévision du tournage prochain d'un documentaire sur les services de santé régionaux.

## ROULE-TA-BOULE: Harold Paquette

*Boulet semble avoir trouvé sa Valentine!*

# DES GENS D'ICI ET D'AILLEURS

**UNE FÊTE D'ADIEU** a été organisée le 31 décembre dernier à l'établissement de Joyceville pour souligner la retraite de **BILLIE JEAN STAGG**, préposée au centre de santé du même établissement. Fonctionnaire fédérale depuis presque 43 ans, Jean a commencé sa carrière en avril 1940 au sein du Corps dentaire royal canadien. Il y a dix-sept ans, Jean était affectée à l'établissement de Joyceville où elle a passé les onze dernières années de sa carrière au sein des services de santé . . . **JOE NORTHMORE**, qui a commencé sa carrière en 1948 comme gardien à l'établissement de Kingston, a pris sa retraite après plus de 34 années de service. Joe, qui a été promu au poste d'agent de sécurité en juillet 1960, a probablement établi un record au SCC pour avoir assumé cette fonction pendant 23 ans . . . **IRMA HOGAN**, commis à l'AR de l'Ontario, vient de prendre sa retraite . . . **DAVE CHITTY**, 50 ans, directeur adjoint du pénitencier de Dorchester, a eu une crise cardiaque le 1er janvier. Dave a maintenant quitté l'unité des soins intensifs et se trouve en convalescence à l'hôpital Amherst Highland View . . . **GEORGE CENTEN** a été nommé, le 13 décembre 1982, responsable des besoins en installations au sein de la Direction des services techniques à l'AC. Il devra essentiellement veiller à la mise à jour du plan d'aménagement d'installations à long terme. George qui s'est joint au SCC en juillet 1980, est titulaire d'un baccalauréat en architecture de l'université Carleton, à Ottawa. Il était auparavant affecté au ministère de la Consommation et des corporations . . . **ROSE BARKER**, secrétaire du regretté Art Reid, directeur de la Gestion du matériel et des services, Direction des services techniques à l'AC, est décédée le 11 janvier dernier des suites d'un cancer. Cette quinquagénaire joviale travaillait depuis six ans au sein de la Division des services techniques. Elle était mère de deux filles, Betty et Patty et d'un fils, David . . . **JOHN LECOURS**, reponsable des Enquêtes spéciales à la direction de l'Inspecteur Général, a été prêté à la Direction de la formation et du perfectionnement du personnel (AC) pour une période de trois mois. Il préparera un programme de formation en gestion de situations de crise à l'intention des directeurs et des directeurs adjoints d'établissements.

# en bref

**VISITE OFFICIELLE DANS LA RÉGION DE KINGSTON** — En juin prochain, plusieurs membres de la Conférence d'études canadiennes du Gouverneur général, groupe qui se réunira à Winnipeg, visiteront la région de Kingston et les établissements pénitentiaires avoisinants. MM. **Paul Hoag** et **Wayne Patten**, tous deux membres de la Conférence, qui participeront à la réunion, se rendront à Kingston rencontrer le sous- commissaire de l'Ontario et l'ARC.

**NOMINATION DE COMMISSAIRES COMMUNAUTAIRES** — L'honorable **Bob Kaplan** a annoncé le 30 décembre dernier la nomination pour deux ans de commissaires communautaires répartis dans les cinq régions administratives de la Commission nationale des libérations conditionnelles. Ces membres, choisis parmi les simples citoyens, participent aux audiences de libération conditionnelle des détenus condamnés à des peines d'emprisonnement indéterminée ou à perpétuité. Les commissaires nommés sont: Atlantique: **E. Pitre**, enseignante; **C. Corbin**, agent immobilier; **W. Fewer**, surveillant de papeterie; **P. Leblanc**, médecin, et **E. Seward**, administrateur. Au Québec: **J. Martin**, directeur d'une société d'assurances; **M. Caron-Gibeault**, ex-présidente de commission scolaire et **G. Guèvremont**, avocate. En Ontario: **R. Cusson**, administrateur; **L. Quilty**, agriculteur; **G. Goodhew**, directeur d'école secondaire; **G. Chevrier**, employé retraité du CN et **P. Chapple**, avocate. Prairies: **J. Gibson**, travailleur bénévole; **L. Haus**, agent de liaison avec la collectivité; **G. Webster**, administrateur; **P. Holzer**, agriculteur, et **V. Hession**, agent retraité de société hydro-électrique. Pacifique: **A. Terrana**, employée de la Commission de police de la C.-B.; **D. Sorochan**, avocat; **E. Chamberlist**, avocat; **P. James**, conseiller; **S. Bonfield**, enseignante, et **D. Winterton**, ancien chef de police de Vancouver.

**TROIS CANADIENS TRANSFÉRÉS DE MEXICO** — Trois détenus, deux hommes et une femme, qui purgeaient des peines pour des infractions reliées à la drogue ont été transférés sans heurt au Canada le 19 janvier dernier. Trois membres du personnel de sécurité de la région de l'Ontario ont participé au transfèrement intervenu en vertu d'une entente entre le Mexique et le Canada.

**ARRIVÉE DES ROULOTTES DESTINÉES AU PROGRAMME DE VISITES FAMILIALES DE LAVAL** — Deux roulottes réservées aux visites familiales seront bientôt installées à l'établissement de Laval. Il s'agit du septième établissement à sécurité maximale à mettre en oeuvre ce programme.

**LES CANADIENS SONT PARMI LES PLUS HEUREUX DU MONDE** — S'il faut en croire les résultats d'un sondage Gallup comprenant 138 questions et mené en juin dernier auprès de 1200 Canadiens, ceux-ci seraient parmi les plus heureux du monde. 95% des personnes interrogées ont dit être très heureuses ou assez heureuses. Un sondage similaire mené au Japon par le Groupe d'étude du système de valeurs européen révèle que seulement 77% des Japonais interrogés se disent aussi heureux. 87% des Canadiens disent ne pas voler, mais estiment que seulement 30% de leurs voisins sont sur ce plan respectueux de la loi.

**ÉTUDE SUR LES "REPRIS DE JUSTICE" EN C.-B.** — Le Solliciteur général, l'hon. **Bob Kaplan** et le ministre de la Justice, l'hon. **Mark MacGuigan** ont reçu un rapport de 177 pages de l'avocat **Michael Jackson** sur 18 "repris de justice" incarcérés en Colombie-Britannique. Me Jackson, un spécialiste à l'université de la C.-B. des politiques en matière de droit correctionnel canadien et de l'administration de ces politiques, recommande certains amendements au Code criminel afin de permettre aux tribunaux de déterminer s'ils peuvent être jugés délinquants dangereux conformément à l'acception donnée à ce terme par le Code criminel. Ces personnes ont toutes été inculpées au cours des années 1950 et 1960 en vertu d'une loi sur les "repris de justice", adoptée en 1947 et amendée 30 ans plus tard par le Canada. Cette étude, parrainée par la "B.C. Corrections Association" et la Commission nationale des libérations conditionnelles, a été effectuée en vue de déterminer si les 18 criminels gardés dans quatre prisons de la C.-B. et purgeant chacun une peine d'une durée indéterminée avaient été traités équitablement.

**LA FONDATION POUR LES ARTS DANS LES PRISONS PUBLIE UN CATALOGUE-RÉTROSPECTIVE** — La Fondation pour les arts dans les prisons, qui a pignon sur rue à Brantford (Ont.), vient de publier un catalogue illustré bilingue présentant un choix de peintures, de photographies et d'objets d'artisanat réalisés par des détenus. Intitulée "Prison Arts — Les Arts dans les prisons — 1969-1982", cette publication de 54 pages, présentée en 4 couleurs attrayantes, se vend 10$ l'exemplaire, plus 1,50$ pour les frais de poste et de manutention et peut être obtenue en s'adressant à la Fondation pour les arts dans les prisons, 80, rue Chatham, Brantford (Ont.) — N3T 2P1. Téléphone: (519) 752-7405.

**ENTRE NOUS**

*est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 340 ouest, avenue Laurier, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.*

*Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:*
**Louis Genest**

**Francine Dufresne**
*rédactrice adjointe*

*Photographe:* **Erik Gustafsson**

**ISSN 0715-285X**

***Entre Nous, vol. 8, nº 4 — le 28 février 1983***

# Le C.F.F. a une vocation essentiellement éducative

QUÉBEC — "Le Centre fédéral de formation est un établissement à sécurité intermédiaire d'une capacité d'hébergement d'environ 400 détenus dont la vocation est essentiellement éducative", rappelle M. **Réal Charbonneau**, directeur-adjoint de la Formation et de l'emploi des détenus à cet établissement. M. Charbonneau occupait auparavant les mêmes fonctions à l'établissement à sécurité maximale Archambault.

## Cours pour 250 détenus

Le corps enseignant est composé d'une trentaine de personnes, toutes qualifiées pédagogiquement, a précisé M. Charbonneau, et deux cent cinquante détenus reçoivent une formation générale ou professionnelle.

De ce nombre, soixante-dix peuvent profiter de l'enseignement général, de cours pouvant atteindre le niveau collégial, alors que cent quatre-vingts pensionnaires sont inscrits à la formation professionnelle dans diverses spécialités telles que la menuiserie, la charpenterie, la plomberie, le chauffage, le briquelage, l'ébénisterie, la soudure, l'électricité, le métal ouvré, le débosselage, la mécanique automobile, la ferblanterie, l'ajustage mécanique, le dessin industriel, la lecture de plans, les petits moteurs, la coiffure pour hommes, les techniques commerciales, l'informatique et la formation complémentaire.

À ceci, il faut ajouter un autre groupe de cinquante détenus qui reçoivent une formation théorique et pratique en cuisine, souligne M. Charbonneau avant d'ajouter que "le reste de la population voit à l'entretien général de l'établissement de concert avec le département des services techniques, ou travaille à des tâches de soutien administratif pour les départements de la socialisation et des finances."

## Normes

"Est-il besoin de préciser que les programmes de formation que nous offrons sont conformes aux normes du ministère de l'Éducation, du ministère du Travail ou des comités paritaires?", poursuit M. Charbonneau qui tient à rappeler que "le détenu reçoit, à la fin de sa formation, soit une attestation d'études, soit un certificat, soit une reconnaissance, que lui décerne l'organisme extérieur responsable du programme".

Le Centre fédéral de formation existe depuis maintenant 31 ans, ayant ouvert ses portes en 1952. Il est présentement dirigé par M. **Marc-André Lafleur**.

**Réal Charbonneau**

## Conférence annuelle des administrateurs des industries

# "Production rentable": les mots — clé

OTTAWA — L'Institut de formation de Transports Canada, situé à Cornwall (Ontario), était l'hôte, les 14 et 15 décembre derniers, de la conférence des administrateurs des industries. Cette conférence intitulée "Focus 83" avait pour objet de bien faire comprendre à tous les administrateurs les objectifs et l'orientation fixés aux ateliers industriels au cours des prochaines années. Cette orientation sera la "production".

**Marjorie David**, directrice générale de l'Emploi des détenus, a présenté le rôle des cadres supérieurs, du Comité exécutif, et exposé les nouvelles politiques visant à accroître le taux d'emploi dans les établissements carcéraux.

**Earl Fox**, directeur des Industries, a donné un exposé sur l'orientation donnée au programme des Industries et insisté sur l'objectif qui est de "maximiser la production de biens de façon rentable".

Les autres faits saillants de la Conférence étaient les suivants:

- Une présentation de **Bruce Woytiuk**, Systèmes d'information opérationelle, qui a traité des "mystères de la technologie de pointe: qu'est-ce qu'un ordinateur?"
- **Sateen Katarey**, contrôleur à l'Emploi des détenus, et **Gerry Richards** chef, Politiques, planification et évaluation, ont discuté des systèmes opérationnels et financiers des industries.
- Une table ronde sur l'effort de commercialisation/vente des Industries du SCC. Les participants à la table ronde étaient: **Paul Rossiter**, Tetrad Marketing/ Sales Limited, **Graham Smith**, chef de la commercialisation, **Jean-Paul Dutremble** et **Dave Roberts**, d'Approvisionnements et services Canada. **Marcel Parent**, administrateur régional des industries, Québec, dirigeait les discussions.
- **Mike Elkins**, administrateur régional des industries, Ontario et **Lee Lowerison**, administrateur régional intérimaire de l'Emploi des détenus, Atlantique, ont parlé d'un programme efficace de contrôle et d'assurance de la qualité.

Les participants à la conférence ont eu tout le temps de discuter de sujets touchant le programme des industries, notamment les mesures incitatives visant les détenus au travail, l'entreposage, l'augmentation du nombre d'heures-détenu par jour, le recours efficace à la réduction de peine méritée, les organismes professionnels reliés au monde des industries et la formation du personnel.

**Earl Fox**

**Bruce Woytiuk**

Service correctionnel Canada | Correctional Service Canada

# ENTRE NOUS

Vol. 8 no 5 le 15 mars 1983

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

***Distinctions du Commissaire — Régime des primes d'encouragement***

# Programme intégré de distinctions à l'intention du personnel

**Bernard Hurtubise**, CX-2, de l'établissement de Laval a reçu un certificat de mérite et une prime en argent le 28 février dernier. On l'aperçoit ici au moment de la remise du certificat par M. **Jean-Paul Dugas**.

Le SCC redonne un nouvel élan au programme de reconnaissance officielle des efforts de son personnel, programme auquel il accorde une grande priorité. Son programme coordonné de distinctions honorifiques comprend maintenant les citations et mentions élogieuses du Commissaire, et le programme des primes d'encouragement du Conseil du Trésor.

Le programme s'intègre à une politique visant à améliorer les communications direction-personnel et placée sous la responsabilité générale de **Sheila Henriksen**, conseillère principale, Politiques, Din des communications.

"Par ce programme, le SCC entend honorer ses employés pour leurs services méritoires, bravoure, longs services et suggestions judicieuses qui lui permettent de réaliser des économies ou d'améliorer les conditions de travail.", dit **Yvette Browne**, coordonnatrice nationale du Programme.

"Ce programme n'est pas tout à fait nouveau, précise Yvette. En effet, les citations et mentions élogieuses du Commissaire sont décernées depuis déjà quatre ans. Quant au programme des primes d'encouragement parrainé par le Conseil du Trésor, il existe depuis plus de trente ans."

### Coup d'envoi

La publication de ce numéro coïncide avec le coup d'envoi donné au programme par le Commissaire, qui a intégré les programmes existants en un seul programme global dont l'objectif est de reconnaître officiellement l'initiative, les suggestions la bravoure d'employés méritants et exceptionnels.

Le Commissaire a donné son entier appui à ce nouveau programme. "Aucun effort ne sera ménagé pour encourager les employés à y participer.", affirme Mme Browne.

"Il a fallu travailler d'arrache-pied pour faire redémarrer le programme, mais nos efforts sont largement récompensés lorsque nous voyons des employés du Service recevoir des mentions, citations et primes en espèces en reconnaissance de leurs bons services."

L'octroi de quelques primes est annoncé dans la présente livraison, et ce n'est là qu'un début, ajoute Mme Henriksen.

Capture d'un détenu évadé au Québec

# *Un CX reçoit une prime*

Le Comité d'attribution des distinctions honorifiques du SCC a annoncé le 15 février dernier l'octroi d'une prime au mérite à **Bernard Hurtubise**, agent de correction de Laval qui a capturé seul un détenu évadé. M. Hurtubise, maintenant CX-2 à l'établissement de Laval, a reçu le 28 février un certificat de prime au mérite, ainsi qu'une prime en espèces imposable de 1 500 $. Cette prime lui est décernée dans le cadre du Régime de primes à l'initiative.

Alors qu'il rentrait chez lui dans le quartier St-François de Laval à la fin de son quart de travail, le 7 novembre 1980, M. Hurtubise a aperçu, à un arrêt d'autobus, au milieu d'autres personnes, une personne dont la description correspondait à celle d'un détenu évadé.

L'agent Hurtubise a donc garé sa voiture et marché tranquillement vers l'arrêt d'autobus. Se sentant remarqué, le détenu s'est enfui à la course dans un champ environnant.

Même s'il était seul et non armé, Bernard Hurtubise a poursuivi et immobilisé le détenu pour le conduire ensuite au dépanneur du coin où il l'a tenu en respect jusqu'à l'arrivée de l'escorte du SCC.

"Sans la froide présence d'esprit, le jugement sûr et la maîtrise avec lesquels cet employé a affronté la situation, l'incident aurait pu connaître un dénouement tragique pour le public," conclut le rapport du Comité.

La cérémonie de remise s'est tenue le 28 février dernier dans le hall des officiers de l'établissement Laval en présence des invités officiels et de membres du personnel.

M. **Gaston Pelletier**, AR des Communications, au Québec et coordonnateur régional du Programme de distinctions a souhaité la bienvenue aux personnes présentes et donné quelques précisions sur le Programme de distinctions. M. **Pierre Viau**, directeur, a ensuite pris la parole pour féliciter M. Hurtubise qui s'est ensuite vu remettre une plaque-souvenir et le chèque correspondant à la prime par M. **Jean-Paul Dugas**, sous-commissaire régional du Québec. M. Dugas a également félicité l'heureux titulaire.

# Citation à Jack Cennon

Personnalité de la radio-télévision et personne-ressource appréciée du personnel du pénitencier de la Saskatchewan, **Jack Cennon** recevra, le 4 mars, une ***Citation du Commissaire pour services méritoires***, a annoncé officiellement le Bureau du Commissaire.

M. Cennon a participé à la mise sur pied du comité aviseur de citoyens du pénitencier de la Saskatchewan, à Prince-Albert et a fait la promotion d'un certain nombre de programmes d'aide aux détenus en liberté dans la collectivité.

"Son rôle d'animateur et le dévouement désintéressé dont il a fait preuve pour venir en aide à ceux qui sont dans le besoin lui ont mérité le respect et l'admiration de ses concitoyens et des praticiens de la justice pénale.", peut-on lire sur la citation.

"Jack Cennon a pendant plus de trente années de carrière et de bénévolat contribué à publiciser et à mieux faire comprendre et accepter les programmes et activités du pénitencier de la Saskatchewan.", ajoute le document.

M. Cennon qui est devenu membre de l'Ordre du Canada le 23 juin 1980 est directeur de la station de télévision CKBI, à Prince-Albert, et s'occupe depuis 34 ans de services communautaires aux contrevenants.

**Austin Stiles: premier récipiendaire — Voir p.2**

**Distinctions honorifiques**

## Table des matières

**Un logo!** . . . . . **Page 3**
**La région des Prairies en avance** . . . . . **page 3**
**La sécurité** . . . . . **page 2**
**Citations pour bravoure** . . . . **page 5**
**Hommage à Edna McIvor** . . . . **page 8**
**Tableau des distinctions** . . . . . **encart**

Canada

**Programme intégré de distinctions honorifiques**

# M. Austin Stiles: le premier bénéficiaire

Le mercredi 16 février 1983, le sous-commissaire de la région de l'Atlantique, M. **R.M. Clark** a remis une prime de 3 200 $ et un certificat à M. **Austin Stiles**, ancien instructeur de tôlerie au pénitencier de Dorchester, lors d'une réception tenue à l'établissement de Westmorland et à laquelle assistaient **C.E. Dumaine**, le directeur exécutif régional, **J. West**, l'administrateur régional intérimaire des Communications, **Gene Niles**, **Jim Davidson** et **Alan Stevenson**, respectivement directeurs du pénitencier de Dorchester, de Westmorland et de Springhill, **F. Phillips**, adjointe de l'ARC, **Adrien Baillargeon**, AR, Services techniques et des membres des CAC des pénitenciers de Dorchester et de Westmorland.

M. Clark reconnaît ainsi officiellement la contribution exceptionnelle de M. Stiles. Ce dernier, par son initiative, a contribué à améliorer l'efficience du Service correctionnel du Canada.

M. Stiles a réglé un problème en concevant un nouveau dispositif pour les panneaux d'inspection des conduits d'eau et de chauffage du pavillon cellulaire B.7. Auparavant, ces panneaux étaient retenus par plusieurs boulons qu'il fallait enlever et remettre en place quatre à cinq fois par semaine lors des inspections, ce qui entraînait des pertes de temps considérables. M. Stiles a donc enlevé les boulons et mis au point un dispositif de verrouillage adapté aux gonds des portes et qui peut être ouvert dans l'espace de quelques secondes à l'aide d'une clé allen. On prévoit que l'ingéniosité de M. Stiles permettra au SCC d'économiser plus de 50 000 $ par année en heures-personne.

M. Stiles, qui a pris sa retraite en 1977, vend maintenant des antiquités et fabrique des meubles à la pièce. Lui et son épouse tiennent une petite boutique d'antiquités dans leur maison de Dorchester. Le couple se rend également tous les vendredis et samedis au "Vieux marché" de la rue principale de Moncton (N.-B.), où il tient un kiosque d'artisanat.

M. Stiles est le premier bénéficiaire d'une prime à l'initiative du SCC depuis le lancement du Programme intégré de distinctions honorifiques.

**Austin Stiles** (à droite) reçoit une prime à l'initiative du sous-commissaire régional, **R.M. Clark**.

Le certificat de mérite décerné à **Bernard Hurtubise** le 28 février

## Primes au mérite

### *MODALITÉS DE CANDIDATURE*

Les primes au mérite servent à reconnaître officiellement l'apport méritoire d'un employé ou groupe d'employés dans l'un des cas suivants:

- exercice, avec une compétence exceptionnellement élevée d'un travail ou de fonctions pendant une période prolongée;
- l'exécution d'une tâche spéciale, d'un travail de recherche ou d'un projet important marquée par un succès dépassant largement les attentes de la direction;
- l'exécution de fonctions dans des circonstances anormales et d'une façon très avantageuse pour la Fonction publique;
- exécution, par un groupe de cinq employés ou plus, d'une tâche assignée dont les résultats exceptionnels ont une incidence nationale ou régionale.

Le chef de direction à l'AC, le sous-commissaire régional, le directeur de l'établissement ou de district qui estime qu'un employé a fourni une contribution méritoire peut soumettre la candidature de cet employé au Comité d'attribution des distinctions honorifiques. Toute recommandation du Comité d'attribution des distinctions honorifiques approuvée par le Commissaire est officiellement soumise à l'examen du Conseil des primes d'encouragement du Conseil du Trésor pour fins d'octroi d'une prime au mérite.

La présentation au Conseil du Trésor doit faire état du niveau de performance qui motive la recommandation et des éléments suivants: le nom du candidat, son adresse personnelle, sa date de naissance, sa classification, son numéro d'assurance sociale et la langue dans laquelle le certificat doit être émis.

La prime au mérite comporte:

- une citation; ou
- une citation et une prime de 2 500 $ moins; ou
- des citations et une prime de 5 000 $ ou moins devant être répartie également entre les membres admissibles du groupe.

De plus, veuillez noter que:

- les annexes C et D de la Loi sur l'administration financière ne s'inscrivent pas dans le Programme de primes au mérite.
- les primes en espèces sont déboursées par le Conseil du Trésor.

## Cap sur la santé et la sécurité au travail

Sécurité avant tout! Le fonctionnaire **Manfred Moll** a reçu 475$ pour avoir proposé un dispositif sécuritaire et efficace pour transporter des batteries rechargeables pesant 500 livres.

***Pourquoi ne pas faire une suggestion en vue d'améliorer la sécurité? Le SCC a besoin de vos trouvailles et vos efforts seront reconnus dans le cadre du Programme de distinctions. Suit le deuxième article sur les mesures de sécurité prévus au SCC.***

OTTAWA — Vous êtes superviseur et apercevez un de vos employés juché sur une chaise en train de changer une ampoule électrique. Au premier coup d'oeil tout semble parfait, sauf que la chaise a des roulettes . . .

Si cette personne ne s'est pas encore cassé le cou, empressez-vous de vous assurer qu'elle ne le fera pas à l'instant!

Il est difficile de prêcher la sécurité quand les situations dangereuses passent inaperçues pour la plupart des gens. **Robert Boucher**, chef de la sécurité et de la santé au travail à l'AC, se propose de changer cette situation.

Au cours de l'année financière 1981-1982, le taux d'employés blessés au travail s'élevait, pour le SCC, à 13,4 pour cent. Moins de cinq pour cent de ceux-là ont été blessés par des détenus. Dans l'ensemble de la Fonction publique canadienne, 5,4 employés sur 100 ont subi des blessures au travail.

M. Boucher s'attaquera au problème en analysant d'abord les rapports d'accident et en procédant aux enquêtes requises. La politique du SCC en matière de sécurité adoptée en 1971 a connu peu de changements de fond sinon que tous les rapports d'accidents doivent maintenant être soumis par écrit à l'AC.

"Ainsi, précise-t-il, si la plupart des accidentés ont trébuché à un endroit donné, nous serons alors en mesure d'en chercher la cause. À la lumière des rapports, nous communiquerons aux responsables des installations leur taux d'accident respectif, que nous analyserons également. Nous pourrons par la suite leur suggérer des moyens de le réduire davantage.

Il ajouté que les suggestions faites par les employés à la suite d'un accident sont la clé de toute bonne prévention.

Les dernières lignes directrices du Conseil du Trésor en matière de sécurité sont actuellement intégrées dans une politique révisée du SCC sur le même sujet, que prépare actuellement M. Boucher.

Selon M. Boucher, la Division de la formation et du perfectionnement du personnel a été invitée à offrir une série de cours sur diverses mesures de sécurité. Les douze bandes vidéo sur la sécurité jusqu'ici remises à Bob Boucher ont toutes été envoyées dans les régions du Pacifique, des Prairies et du Québec. De plus, le Conseil canadien de la sécurité nous fait parvenir environ un film par mois.

De petites affiches seront envoyées ce printemps dans toutes les installations du SCC. Ces affiches énumerent les responsabilités des superviseurs et des employés lors d'un accident.

"Il incombe également aux comités mixtes de sécurité et de santé au travail de trouver des moyens de promouvoir la sécurité au travail," d'ajouter M. Boucher. Au fur et à mesure de la mise en oeuvre du programme de sécurité, chaque installation du SCC — et non plus seulement les grands établissements — aura un jour son propre comité mixte.

***Dans le prochain article de cette série, Entre Nous traitera d'un programme d'exercices physiques destiné aux opérateurs de terminaux, au SCC.***

## *Distinctions du Comité des finances*

Des certificats encadrés sont décernés annuellement aux établissements dont la gestion financière s'est avérée excellente selon un comité de la Direction des finances, qui examine au cours de l'année précédente comment les établissements ont satisfait à plusieurs critères. Les trois plus récentes distinctions ont été décernées aux établissements Leclerc et de Collins Bay et William Head.

L'esprit triomphe de la matière — Ce dispositif qui empêche des maux de dos est utilisé par Transports Canada — On aperçoit ici l'auteur de la suggestion à l'aéroport.

## Programmes pour les détenus
## Prix pour services insignes

Le sous-commissaire de la Direction des programmes pour les détenus décerne chaque année un ***Prix national pour services insignes*** à la division régionale des programmes pour les détenus qui s'est le plus distinguée par sa performance élevée et constante.

Institué en 1980, ce prix a été décerné à la région du Québec en 1980, à la région des Prairies en 1981 et à celle de l'Atlantique en 1982.

# TROIS PRIX À GAGNER SUGGÉREZ UN LOGO

La coordonnatrice nationale du programme des distinctions honorifiques, Mme **Yvette Browne**, invite tous ceux et celles qui ont un esprit créateur et des talents de dessinateur à lui proposer un logo attrayant et distinctif pour représenter le programme. Elle vous invite à participer à ce concours qui peut vous mériter l'un des trois prix en espèces offerts dans le cadre du régime de primes d'encouragement.

Il s'agit de faire parvenir à Yvette un croquis de logo qui pourrait le mieux représenter le programme. Notons que le programme des distinctions honorifiques du SCC comprend deux volets: le régime des primes d'encouragement dans lequel s'inscrivent les primes à l'initiative et au mérite; et les citations et mentions du Commissaire.

Votre logo doit être présenté d'ici le 31 mai prochain sur la formule officielle des primes à l'initiative. Les prix sont les suivants:

| | |
|---|---|
| 1er prix: | 150$ |
| 2e prix: | 100$ |
| 3e prix: | 50$ |

Les noms des gagnants seront annoncés dans le numéro du 15 juillet.

Les logos choisis pourront être utilisés pour créer le logo officiel du programme. Même si le Comité d'attribution des distinctions honorifiques approuve trois projets de logo et attribue pour ceux-ci des primes à l'initiative, le Comité se réserve le droit de choisir un autre logo que les trois retenus dans le cadre de ce concours.

## COMITÉ DE DISTINCTIONS

**Roma Bertrand**, sous-commissaire principal, est le président du Comité des distinctions honorifiques. Le secondent dans sa tâche: **Sheila Henriksen**, secrétaire du comité et conseiller principal en matière de politiques; **John Braithwaite**, sous-commissaire, Communications; **Al Wrenshall**, Inspecteur général; **Gord Pinder**, sous-commissaire, Programmes pour les détenus et **Marcel Sauvé**, sous-commissaire, Sécurité. Ils attendent votre participation!

## *8 points à ne pas oublier*

## Présentation des demandes: c'est facile!

Dans la mesure du possible, toutes les demandes de ***primes à l'initiative*** doivent être présentées aux surveillants/coordonnateurs sur les formulaires appropriés. Les administrateurs peuvent obtenir ces formulaires TB/CT 370-10 (3-78) 7540-21-878-2092 de nos bureaux d'approvisionnement.

Voici quelques points à suivre lorsque vous remplirez ce formulaire:

**1. Nom**
— Inscrire au long votre nom complet et souligner vos noms et prénoms usuels.

**2. Dates**
— Prendre soin d'indiquer les dates dans l'ordre suivant: jour, mois et année.

**3. Classification**
— Spécifier les groupes, niveau et échelle de traitement de l'employé pour confirmer l'admissibilité

**4. Adresse personnelle**
— Vérifier si le code postal a été clairement indiqué.
— Informer les coordonnateurs de tout changement de statut.

**5. Numéro d'assurance sociale**
— Nécessaire aux fins de l'impôt.

**6. Date de présentation**
— Délai maximal de 90 jours depuis la date de mise en oeuvre de la suggestion.

**7. Anonymat**
— Ne peut être assuré que jusqu'au moment où le Comité a décidé d'attribuer une distinction.
— Ne s'applique pas à la publicité faite au moment de la présentation de la distinction.

**8. Résumé**
— Clair, concis et complet
— Pas d'abréviation ou d'acronymes
— La documentation à l'appui doit être indiquée dans le résumé et jointe à la demande.

Une suggestion n'est pas nécessairement une "idée nouvelle", mais elle est sûrement une "bonne idée" lorsqu'elle résout un problème.

Primes à l'initiative

## Modalités de participation

1. Communiquez votre idée à votre surveillant(e) immédiat(e). Ce (cette) dernier(e) doit faire preuve d'objectivité et d'ouverture d'esprit à l'égard des suggestions des employés.
2. Lorsque possible, votre surveillant(e) veillera à mettre votre idée à l'essai. Cette période d'essai est conseillée pour se conformer aux critères relatifs à la mise en oeuvre de la suggestion. Les surveillants doivent être réceptifs aux suggestions de leurs employés. Leur collaboration peut d'ailleurs leur mériter un certificat de reconnaissance du programme.
3. Si votre surveillant refuse d'accepter votre idée ou de la mettre à l'essai et que vous êtes convaincu de sa validité, n'hésitez pas à vous adresser à un palier supérieur, ou même au directeur de votre établissement, centre ou unité opérationnelle.
4. Lorsque votre idée a été mise à l'essai et a produit les résultats escomptés, les représentants de la direction peuvent alors en autoriser la mise en oeuvre dans la mesure où elle permet des économies d'argent, de temps, d'énergie, de travail ou encore favorise l'amélioration des conditions de travail.
5. Vous devenez alors admissible à une prime. Il suffit maintenant de remplir la formule que vous remettra votre supérieur, d'y décrire votre suggestion et les résultats obtenus, lorsqu'il y a lieu, et de le faire parvenir à votre coordonnateur régional (personnel des régions) ou national (personnel de l'AC) du Programme des distinctions honorifiques.
6. Votre suggestion et la documentation pertinente seront alors évaluées. Dans certains cas, on procédera à plusieurs évaluations afin de s'assurer que votre suggestion est évaluée de façon adéquate et équitable.
7. Le Comité d'attribution des distinctions honorifiques, présidé par le sous-commissaire principal, M. **Roma Bertrand**, étudiera attentivement votre suggestion pour la retenir ou la rejeter. Les primes en espèces sont versées par le Conseil du Trésor. Selon Mme Yvette Browne, le Conseil du Trésor a rarement refusé une demande de prime, mais il en a déjà réduit le montant sous prétexte qu'elle était trop généreuse.
8. Ces étapes permettent de s'assurer que les suggestions valables des employés sont dûment étudiées.

Maintenant, membres du personnel, à vous de jouer. C'est votre programme, alors pourquoi ne pas y penser, y recourir et donner suite à vos idées?

# Prime à l'initiative: Chris Cassidy

PRAIRIES — **Chris Cassidy**, ex-agent d'unité résidentielle à l'établissement de Drumheller, recevra sous peu une prime à l'initiative décernée pour souligner un certain nombre de mesures d'économie d'énergie et de protection mises en oeuvre sous son instigation à cet établissement à sécurité moyenne.

À l'heure de mettre sous presse, des mesures étaient prises en vue de la présentation. La distinction s'accompagne d'une prime en espèces de 50$.

Préoccupé par les questions d'économie d'énergie et la présence de reflets dans les corridors de l'unité résidentielle, M. Cassidy a officiellement soumis sa suggestion en septembre 1980. Dans sa présentation, il faisait valoir la mauvaise visibilité créée par ces reflets dans les cellules de détenus et faisait entre autres les suggestions suivantes: retirer les ampoules inutiles, réduire l'éclairage fluorescent, installer un commutateur dans le hall et éteindre l'éclairage au mercure au-dessus de la patinoire.

C'était tout ce qu'il y avait de plus simple.", de dire Cassidy. "Je suis sûr que d'autres y avaient pensé, mais personne n'avait pris la peine de le suggérer officiellement."

M. Cassidy a travaillé deux ans et demi pour le SCC avant de retourner à une carrière d'enseignant dans cette ville du sud-est de l'Alberta. Travaillant désormais avec des pré-adolescents, il trouve que son attitude a changé du fait de son travail dans les services correctionnels. "Je suis plus prudent.", fait-il remarquer.

***"On devrait reconnaître l'employé qui fait un travail exceptionnel ou fournit des suggestions utiles qui améliorent le Service." (Sheila Henriksen). À titre de secrétaire du Comité de distinctions honorifiques, Sheila a pour tâche de soumettre les noms des personnes méritantes aux membres du Comité mentionnés ci-contre. Elle est également conseillère principale, Politiques, Direction des communications.*** Don Molloy, ***directeur, Projets spéciaux et administration à la Direction des communications, mentionne qu'il est très heureux de voir la haute priorité accordée maintenant au Programme. "Le SCC appuie pleinement ce programme et tient à lui donner son essor en fournissant tout le soutien nécessaire au personnel."***

**Don Molloy, Sheila Henriksen**

## *Statut des suggestions soumises en date de janvier 1983*

| Région | Nombre de suggestions Reçues | À l'étude | Rejetées | Approuvées |
|---|---|---|---|---|
| Prairies | 21 | 12 | 8 | 1 |
| Québec | 6 | 6 | — | — |
| Atlantique | 4 | 2 | 1 | 1 |
| Pacifique | 2 | 2 | — | — |
| Ontario | 1 | 1 | — | — |
| AC | — | — | — | — |

# Les Prairies mènent!

## *Les autres régions et l'AC peuvent-elles faire mieux?*

La région des Prairies devance toutes les autres en ce qui concerne le nombre de suggestions ayant fait l'objet de primes à l'initiative. Les auteurs de suggestions des autres régions et de l'AC peuvent-ils en faire autant ou améliorer ce record? Chaque coordinateur procède actuellement à l'étude des suggestions faites cette année et qui n'ont pu encore être étudiées. Le nombre de ces suggestions n'augmentera pas à moins que vous ne les soumettiez officiellement par écrit. Bonne chance!

# Message de la coordonnatrice nationale

**Par Yvette Browne**

Le personnel cadre de tous les niveaux a certainement un rôle important à jouer au niveau de la promotion et du soutien du programme de distinctions honorifiques.

S'ils peuvent compter sur l'appui et l'encouragement continus de leurs surveillants et de la direction, les employés contribueront à améliorer la sécurité et l'efficience du SCC et de la Fonction publique.

Ce programme consolide l'esprit d'équipe entre la direction et l'employé en ce sens qu'il permet de reconnaître officiellement les bons services des employés et de mieux faire comprendre à la direction certains problèmes et réalisations.

C'est le surveillant hiérarchique qui, par l'intérêt qu'il suscite chez ses employés, détermine leur degré de participation. Les surveillants peuvent en effet encourager leurs employés à participer activement au programme et parfois même leur souligner certains problèmes dont la solution, si elle était trouvée, permettrait d'améliorer l'efficience des activités.

Les directeurs et surveillants hiérarchiques doivent se faire un devoir de bien informer les nouveaux employés sur tous les aspects du programme et les encourager activement à y participer.

Nous désirons tous évoluer dans un milieu de travail sécuritaire et efficient, dans un milieu où l'on se comprend et où existent de bonnes relations entre la direction et les employés. Le programme de distinctions peut s'avérer un outil fort précieux qui nous permettra d'atteindre ces buts.

# Programme de distinctions honorifiques
# Vos coordonnateurs:

## Région de l'Atlantique

### *Jim West*

À titre d'administrateur régional intérimaire des Communications, **Jim West** fait profiter le programme des distinctions honorifiques de son expérience enrichissante. Au cours de ses 33 années de service, il a gravi maints échelons, de commis à directeur adjoint du pénitencier de Dorchester. Il a successivement été instructeur en maniement des armes à feu, surveillant des activités récréatives, sous-chef du service des incendies, instructeur au Collège du personnel de Kingston, administrateur de la formation du personnel à l'AC, directeur de l'ancien pénitencier à sécurité minimale de Springhill et du camp correctionel de Blue Mountain, directeur du Centre de la rue Montgomery à Toronto, coordonnateur de l'application de la notion d'équipe à l'AC et chef de la sécurité préventive à l'AR de l'Atlantique. Il occupe actuellement le poste d'administrateur des communications en l'absence d'**Art Robson** qui suit un cours de formation linguistique. Jim est un membre actif des Toastmasters, un bricoleur, et un jeune grand-père. **(506) 388-6312**.

## Région des Prairies

### *Linda Lee*

Dans la région des Prairies, la coordination du programme des distinctions honorifiques a été confiée à l'administratrice régionale des communications, **Linda Lee**. Linda, qui s'est jointe au Service à la fin de 1978, veille à l'image projetée par le Service dans la région des Prairies, la plus vaste des cinq régions administratives du SCC. Linda a une vaste expérience du travail dans le secteur des communications. Après avoir obtenu un diplôme en sciences politiques de l'université de Winnipeg, elle a été pendant trois ans journaliste pour un quotidien. Elle a été la première employée rémunérée par l'Association canadienne des infirmières en psychiatrie et par la suite le premier agent de communications de l'Association des fonctionnaires du Manitoba. Elle est entrée au service de la Fonction publique fédérale en 1975, à titre d'agent d'information pour le ministère de l'Expansion économique à Saskatoon.

On peut la rejoindre au **(306) 665-5014**.

## Coordonnatrice nationale et de l'AC:

### *Yvette Browne*

**Yvette Browne**, coordonnatrice nationale du Programme de distinctions honorifiques, a commencé sa carrière au sein du secteur correctionnel à la GRC où durant trois ans, elle a exercé diverses fonctions à la Section de l'identité. Elle a de plus travaillé plusieurs années pour la Commission nationale des libérations conditionnelles dans le secteur des enquêtes de cas. Au sein du Service correctionnel, elle a travaillé à l'ancien Secrétariat sous la direction de M. **Butch Surprenant** puis à la Section des dossiers à titre de responsable de l'administration. Depuis l'an dernier, elle est également administratrice des finances à la Direction des communications. Les employés de l'AC qui désirent obtenir d'avantage de renseignements sur ce programme peuvent communiquer directement avec Yvette aux numéros: **995-7904** et **995-5374**. Son bureau est situé au **3e étage, Section bleue, aire n° 14**.

## Région de l'Ontario

### *Dennis Curtis*

Le coordonnateur du programme des primes d'encouragement de la région de l'Ontario est l'ARC de cette région, **Dennis Curtis**. Dennis occupe son poste actuel depuis quatre ans. Il anime chaque semaine une émission radiophonique intitulée "CSC Informs" au cours de laquelle il interviewe des membres du personnel, détenus et autres personnes évoluant au sein du système de justice pénale. Adepte fervent de théâtre amateur, il joue à l'occasion dans l'une des productions du théâtre Domino de Kingston.

On peut le rejoindre au **(613) 547-4308**.

## Région du Québec

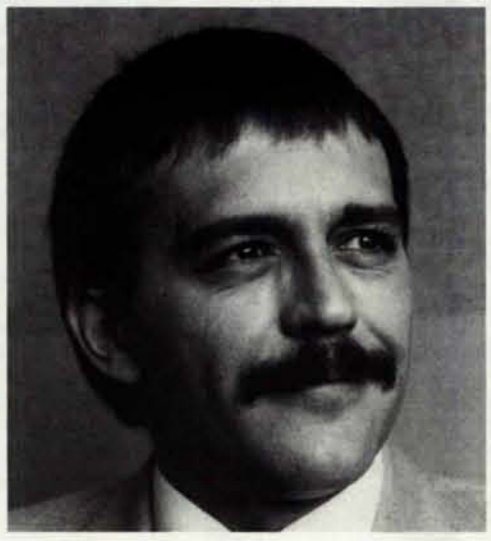

### *Gaston Pelletier*

**Gaston Pelletier**, coordonnateur pour la région du Québec du Programme de distinctions, s'est joint en 1978 au SCC, année où il est entré en fonction à titre de rédacteur en chef d'**Entre Nous**. M. Pelletier est venu au SCC en provenance du Bureau des langues où il a rempli diverses fonctions reliées à l'enseignement et aux relations publiques. Détenteur d'un baccalauréat spécialisé en sciences politiques de l'université Laval, au Québec, il a également, avant de terminer ses études collégiales et universitaires, exercé plusieurs métiers: il a entre autres travaillé à la Société d'aluminium Reynolds, au Cap-de-la-Madeleine, au ministère des Affaires intergouvernementales du Québec et comme organisateur de tournées. Il est entré en fonction le 31 mai 1982 comme administrateur régional des Communications. On peut communiquer avec lui au **(514) 328-3351**.

## Région du Pacifique

### *Eila Loughlin*

La coordinatrice du Programme de distinctions pour la région du Pacifique, **Eila Loughlin**, est titulaire d'un baccalauréat avec concentration en communications de l'Université Simon Fraser. Elle s'est jointe à la Direction des communications du SCC à l'administration régionale du Pacifique en 1978. À titre d'agent régional des communications, elle est très connue des membres du personnel, des agents des médias, des praticiens du système de justice pénale et du grand public. Elle pratique la photographie et le patin sur glace.

On peut la rejoindre au **(604) 543-2535**.

## Citation du Commissaire pour bravoure

Robert Charlton

Un agent de correction principal du pénitencier de Kingston, M. Robert Charlton, recevra le 16 mars prochain une citation du Commissaire pour bravoure.

Le 12 mars dernier, M. Charlton et son camarade de travail James Couvell ont secouru un préposé à un poste d'essence où faisait rage un incendie. Ce poste est situé à proximité du motel Ambassador de Kingston.

Malgré les risques d'explosions, M. Charlton a fait preuve d'une grande initiative et de beaucoup de courage en risquant sa vie pour porter secours à cet homme.

CX-4, M. Charlton travaille pour le Service depuis neuf ans.

## Citation du Commissaire pour bravoure

James Couvell

James Couvell, agent de correction au pénitencier de Kingston, recevra le 16 mars prochain une citation du Commissaire pour bravoure.

Le 12 mars 1982, M. Couvell et son collègue Robert Charlton ont secouru un préposé à un poste d'essence où faisait rage un incendie. Ce poste est situé à proximité du motel Ambassador de Kingston.

Malgré les risques d'explosions, M. Couvell a fait preuve d'une grande initiative et de beaucoup de courage en risquant sa vie pour porter secours à cet homme.

M. Couvell, qui compte plus de douze années de service pour le SCC, est CX-2.

## L'ACA rend hommage au personnel du SCC

La ***"American Correctional Association"*** a également attribué une distinction globale au Service correctionnel du Canada. Cette distinction reçue en août 1982 se lit comme suit:

**"En hommage au Service correctionnel du Canada pour le courage, l'initiative et l'imagination dont il a fait preuve au niveau des programmes offerts aux détenus et libérés conditionnels fédéraux. Ces programmes reflètent les normes élevées precrites par la "American Correctional Association" et la "Commission on Accreditation for Corrections".**

### Le facteur essentiel: la participation du personnel

La secrétaire du Comité, M^me^ **Sheila Henriksen** invite tous les membres du personnel à considérer comment ils pourraient par leurs suggestions participer au programme. "Sans votre participation, le programme n'a plus sa raison d'être. Participez-y, c'est votre programme! Une humble suggestion peut se traduire en une grande idée et permettre des économies substantielles d'argent, de temps ou de travail. Elle peut également vous rendre admissible à une citation et même à une prime en espèces."

## CITATION ANNUELLE INSPECTEUR GÉNÉRAL

Cette citation est décernée à l'établissement qui, de l'avis de l'Inspecteur général et des membres de son personnel, s'est le plus distingué au point de vue administratif au cours de l'année.

Pour être admissible à cette citation, l'établissement doit avoir subi un contrôle de gestion au cours de l'année civile. Lorsqu'une vérification financière a également été menée pour cette période, la situation financière de l'établissement est aussi prise en considération.

### CRITÈRES

- La complexité relative de l'unité organisationnelle;
- La bonne administration générale et les résultats obtenus lorsqu'il s'agit d'un premier contrôle administratif — ou les changements les plus positifs survenus depuis le dernier contrôle;
- La qualité de l'équipe de gestion et du réseau de communications;
- L'à-propos et la qualité des réactions aux observations formulées et la qualité des plans d'action prévus pour remédier aux lacunes observées;

L'établissement de Laval s'est mérité ce prix d'excellence en gestion et une plaque-souvenir a été remise à son directeur, M. Pierre Viau. Cet établissement s'est particulièrement distingué en 1982 pour la bonne gestion de son programme de scolarisation, le comportement général et la courtoisie de son personnel de sécurité, la diversité et la qualité des activités de formation du personnel, la bonne organisation de son équipe d'intervention en cas d'urgence, le professionnalisme des services du centre de santé et l'excellent service de dossiers qui inclut un rapport annuel complet sur les travaux de construction en cours ou prévus et les autres projets.

## *Titulaires Citation du Commissaire pour bravoure*

Marc Drouin - le 21 nov. 1978
Guy Fournier - le 21 nov. 1978
Gaston Langelier - le 21 nov. 1978
Frank Davall - le 25 juillet 1980
Tom Flanagan - le 27 nov. 1980
Thuraisamy Kandiah - le 1er déc. 1981
Cap. Patrick McBride - le 15 févr. 1982
James Andrew Roe - le 15 févr. 1982
Dave Dykstra - le 1er nov. 1982
Marcel Jacob - le 14 déc. 1982
Serge Marchand - le 14 déc. 1982
Robert Charlton - le 16 mars 1983
James Couvell - le 16 mars 1983

## *Citation du Commissaire pour services méritoires*

**Marcelle Benoit - le 21 nov. 1978**
**Liette Brisebois - le 21 nov. 1978**
**Edna McIvor - le 12 sept. 1979**
**Archibald (Kirk) Kirkpatrick - le 17 oct. 1979**
**Marnie Knechtel - le 23 oct. 1979**
**Chester Cunningham - le 21 févr. 1980**
**William Westlake - le 9 mai 1980**
**Dr. Edmund Botterall - le 19 juin 1980**
**M. l'abbé Neil Libby - le 19 sept. 1980**
**Jim McLaughlin - 1981**
**Al Chartrand - le 10 sept. 1981**
**Andy Anderson - le 10 sept. 1981**
**Michel LeCorre - le 21 oct. 1981**
**Rév. Paul Crosby - le 20 nov. 1981**
**James Leppington - le 15 févr. 1982**
**Roy Phillips - 28 avril 1982**
**Jean Garneau - le 18 mai 1982**
**André Lemarier - le 18 mai 1982**
**Ethel Allardice - le 28 mai 1982**
**Phyllis Haslam - le 16 juin 1982**
**Armée du Salut - le 17 août 1982**
**Sergent James Bamford - le 18 août 1982**
**William McGrath - le 29 sept. 1982**
**David Lévesque - le 14 déc. 1982**
**Jack Cennon - 1983**

# Le Commissaire et le programme de distinctions

Dans son rapport sur les très graves événements survenus en juillet 1978 à l'établissement de Laval, l'Inspecteur général faisait l'éloge de la conduite de certains membres de notre Service à cette occasion. À la suite de la publication de ce rapport, le Service correctionel du Canada décidait de créer deux distinctions honorifiques, soit la ***Citation du Commissaire pour services méritoires*** et la ***Citation du Commissaire pour bravoure***. Ce fut un honneur pour moi de décerner ces premières citations pour bravoure à **Marc Drouin**, **Gaston Langelier** et **Guy Fournier** (décédé à la suite de ces événements) ainsi que les premières citations pour services méritoires à **Marcelle Benoit** et **Liette Brisebois**.

À la fin de 1982, 24 citations pour services méritoires et 11 citations pour bravoure avaient ainsi été décernées.

Il peut être particulièrement réconfortant pour les membres du Service de savoir que l'État a également tenu à rendre hommage à certains de ses employés en décernant la ***Croix de la vaillance*** à **Gaston Langelier** et ***l'Étoile du courage*** à **Guy Fournier**, **Marc Drouin** et **Frank Davall**.

Je suis toujours très honoré de participer aux cérémonies tenues en vue de souligner la conduite des membres de notre Service et la contribution à l'oeuvre du SCC de personnes non-membres de notre Service.

D'autres formes de reconnaissance dont il est fait mention ailleurs dans le présent numéro ont été créées au fil des ans, depuis cette première remise de citations. Toutes ont été conçues en vue de souligner l'importance attachée au travail de nos nombreux et si dévoués employés. Un fait est à retenir: le Service correctionel du Canada ne saurait être viable sans l'apport de chacun de ses éléments constituants et sa force et son efficacité reposent sur le soutien de chacun d'eux.

L'objet du présent numéro est, entre autres, d'annoncer officiellement l'octroi d'une autre série de distinctions honorifiques dans le cadre du Régime de primes d'encouragement. Dans le passé, le Service correctionel du Canada a quelque peu négligé ce programme. Nous nous engageons à rectifier cette situation et nous incitons les membres du personnel à suggérer des moyens d'améliorer la qualité de nos services.

Dans le cadre de ce nouvel essor donné au Régime de primes d'encouragement au SCC, il me fait plaisir d'annoncer la remise d'une somme de plus de 2 500$ à M. **Austin Stiles** en guise de reconnaissance pour sa suggestion visant à améliorer le fonctionnement des opérations à l'établissement de Dorchester. Si cette somme n'est pas comparable aux sommes que d'aucuns peuvent gagner à la loterie, elle est néanmoins une marque tangible de notre volonté d'encourager les employés à suggérer des améliorations au fonctionnement du SCC.

Nous espérons, par le biais de ce programme, encourager concrètement les employés à nous soumettre leurs suggestions à cet effet.

Le nouvel essor donné au Régime de primes d'encouragement vise à démontrer aux employés de façon très concrète notre volonté de tenir compte de leurs suggestions et de les mettre en oeuvre. Ce sont les employés confrontés aux défis quotidiens qui sont en effet le mieux placés pour continuer à améliorer la qualité de nos services.

**Donald Yeomans**

## Organismes professionnels
## Contributions soulignées

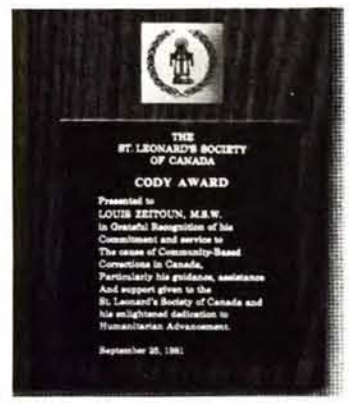


**Louis Zeitoun**, récipiendaire du prix Cody

Certaines associations et sociétés oeuvrant dans le domaine correctionnel reconnaissent officiellement les contributions exceptionnelles fournies dans ce secteur d'activité par des membres du personnel et de la direction. En voici quelques exemples:

La Société Saint-Léonard du Canada présente chaque année son ***prix Cody*** à la personne qui, par son appui tangible, a contribué au progrès d'une cause humanitaire et plus particulièrement à l'avancement des idéaux des foyers de transition. Ce prix porte le nom de l'Évêque **John C. Cody** de London (Ontario), un des membres fondateurs de la société. MM. **Louis Zeitoun** et **John Braithwaite** ont respectivement reçu ce prix en 1981 et 1980.

M. Louis Zeitoun est également titulaire de la ***Distinction pour services méritoires*** décernée par l'Association internationale des foyers de transition.

L'ancien directeur des Industries du SCC, **Jim McLaughlin**, a reçu en 1981 la ***Citation du Commissaire pour services méritoires*** et en 1980, le ***"Gilbert Rodli Correctional Industries Award"*** décerné par la "American Correctional Association." Il a également été titulaire en 1969 du prix ***Edward R. Cass***. Cette dernière distinction est attribuée à la personne qui a fourni un apport exceptionnel dans le secteur des services correctionnels. Elle n'a jusqu'ici été décernée qu'à deux Canadiens, dont M. John Braithwaite, sous-commissaire des communications du SCC, qui s'est mérité cette distinction en 1982.

# Médaille de la bravoure remise à un agent de gestion des cas

**François Haché**, agent de gestion des cas au Pénitencier de Dorchester, a reçu la ***Médaille de la bravoure***, lors d'une cérémonie de remise officielle tenue à la Résidence du Gouverneur général, à Ottawa, le 4 mars dernier.

La décoration lui a été remise pour souligner un geste d'éclat posé lorsqu'il a aidé, le 10 avril 1981, trois citoyens de Moncton à échapper au feu qui ravageait leur maison. La Médaille de la bravoure, qui est venue s'ajouter à l'ensemble des décorations canadiennes en 1972, a pour fonction de souligner des actes de bravoure posés dans des circonstances hasardeuses.

Interrogé, M. Haché attribue à sa formation en karaté la présence d'esprit qui lui a permis d'ouvrir prestement d'un coup de pied la porte verrouillée donnant accès à la cuisine de cette maison du centre-ville. Au moment de l'incident, il était 2 h 30 du matin et il venait de reconduire un ami à la maison lorsqu'il a aperçu de la fumée qui s'échappait d'une maison.

"Ne sachant pas s'il s'y trouvait des occupants, il pénétra sous le porche et appela, peut-on lire dans le communiqué officiel. Comme il entendait du bruit dans la cuisine, il enfonça la porte d'entrée mais fut immédiatement repoussé par la fumée. Reprenant son souffle, il pénétra de nouveau à l'intérieur de la maison pour y trouver M. Ernest Richard gisant à demi conscient sur le sol; il l'entraîna vers l'extérieur.

Puis, apprenant que M^me^ Richard se trouvait à l'étage supérieur avec un enfant, M. Haché s'apprêtait à retourner dans la maison lorsqu'il vit tout à coup les deux personnes apparaître. Peu après, l'intérieur était complètement ravagé. Il ne fait aucun doute que sans l'action déterminée de M. Haché, M. Richard aurait péri.", conclut l'auteur du communiqué.

Né le 12 mars 1953 à Tracadie, petit village au nord du Nouveau-Brunswick, M. Haché a vécu à Sussex, au Nouveau-Brunswick, à Camp Borden, en Ontario, a terminé ses études secondaires au Moncton High School, a obtenu ensuite un baccalauréat en psychologie à l'université du Nouveau-Brunswick et a travaillé deux ans pour l'université de Moncton après avoir accédé aux études supérieures.

Occupant un poste de niveau WP-3, à Dorchester, il s'est joint au Service il y a deux ans et a été affecté au Centre de consultation de Moncton sous la direction de Dan Stote.

Célibataire, il joue durant ses loisirs de la batterie et de la guitare.

Le 17 juin 1981, M. Haché se voyait remettre par le conseil municipal de Moncton une mention le faisant citoyen d'honneur de la municipalité et lui rendant hommage pour avoir sauvé la vie de M. Richard et avoir prévenu du danger sa femme et son enfant. Les édiles municipaux ont par la suite présenté une requête auprès de la ***Chancellerie des ordres et décorations***, l'organisme chargé, entre autres, de l'octroi des décorations de bravoure au Canada.

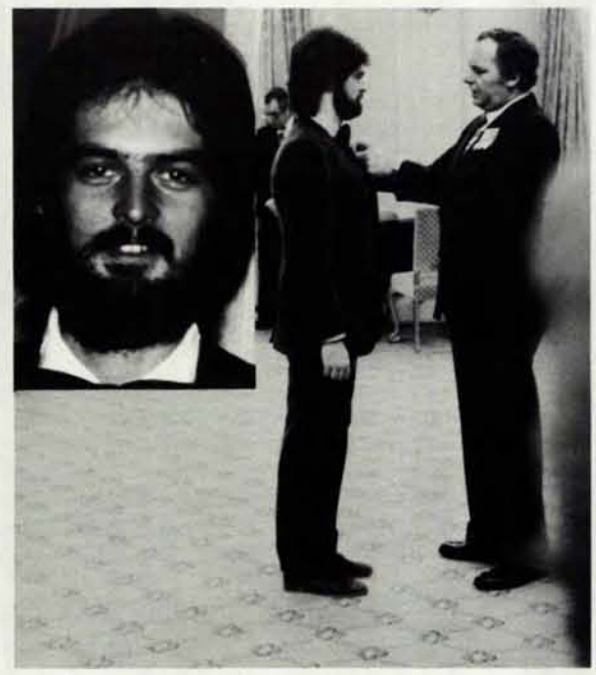

**Frank Haché, M.B., reçoit la Médaille de la bravoure des mains du Gouverneur général, le 4 mars.**

# Décorations honorifiques canadiennes

Trois nouvelles décorations pour bravoure ont été ajoutées au régime des Ordres et décorations du Canada afin d'exprimer symboliquement la gratitude et l'estime du pays envers les titulaires méritants. Ces décorations sont les suivantes: la ***Croix de la vaillance*** — pour les plus insignes actes de bravoure posés dans des circonstances extrêmement périlleuses; ***l'Étoile du courage*** — attribuée pour des actes de courage insignes posés dans des circonstances périlleuses, et la ***Médaille de la bravoure*** — remise aux personnes qui ont fait preuve de bravoure dans des circonstances dangereuses. Ces trois distinctions peuvent être décernées à titre posthume.

## Nominations

Toute personne peut proposer la candidature d'une personne qui, pour le bien d'une autre, a risqué sa vie ou a risqué d'encourir de graves blessures. Notons toutefois que les opérations de sauvetage se produisent souvent dans des conditions où le sauveteur ne met pas vraiment sa vie en danger. Ces actions, même si elles sont louables, ne sont pas retenues pour une décoration pour bravoure.

Les candidatures font l'objet d'un examen. Pour que les candidatures soient retenues, les proposants doivent fournir par écrit une brève description de chaque incident, ainsi que les noms des personnes touchées et les lieux et date de l'incident. Les incidents remontant à plus de deux ans de la date de présentation de la candidature ne sont pas considérés.

Le succès du programme de décorations honorifiques pour bravoure dépend de l'appui que lui accordent le public et les organismes privés du pays, et plus précisément les services de protection. Tous sont invités à soumettre les cas de bravoure à l'attention du:

***Chancellerie des ordres et décorations***
***Résidence du Gouverneur général***
***Ottawa***
***K1A 0A1***

Lorsque la Gendarmerie royale du Canada a terminé son enquête avec l'assistance d'autres organismes compétents, le Secrétariat collige tous les renseignements nécessaires, y compris les déclarations des témoins, les rapports, les photographies, les diagrammes, etc. et présente le cas à l'étude du Conseil des décorations canadiennes.

Les décorations du Canada pour acte de bravoure sont remises par le Gouverneur général au nom de Sa Majesté la Reine. Le **Conseil des décorations canadiennes** étudie toutes les nominations à la lumière des témoignages reçus et des critères établis. Il recommande par la suite au Gouverneur général les noms des personnes qui méritent l'une ou l'autre de ces marques de distinction.

Les décorations pour bravoure sont remises périodiquement lors de cérémonies officielles organisées à Ottawa à la résidence du Gouverneur général.

Le Règlements concernant les décorations canadiennes pour actes de bravoure décrit chaque décoration et fait état des critères d'admissibilité, de la composition du Conseil des décorations canadiennes, de l'usage prescrit quant au port des décorations et des désignations qui peuvent être inscrites à la suite du nom du titulaire.

Un ancien préposé aux services d'alimentation du SCC, **Frank Davall**, est félicité par le Gouverneur général **Edward Schreyer** après avoir obtenu l'Étoile du courage pour avoir repoussé, blessé, un détenu armé. (La cérémonie a eu lieu en 1981).

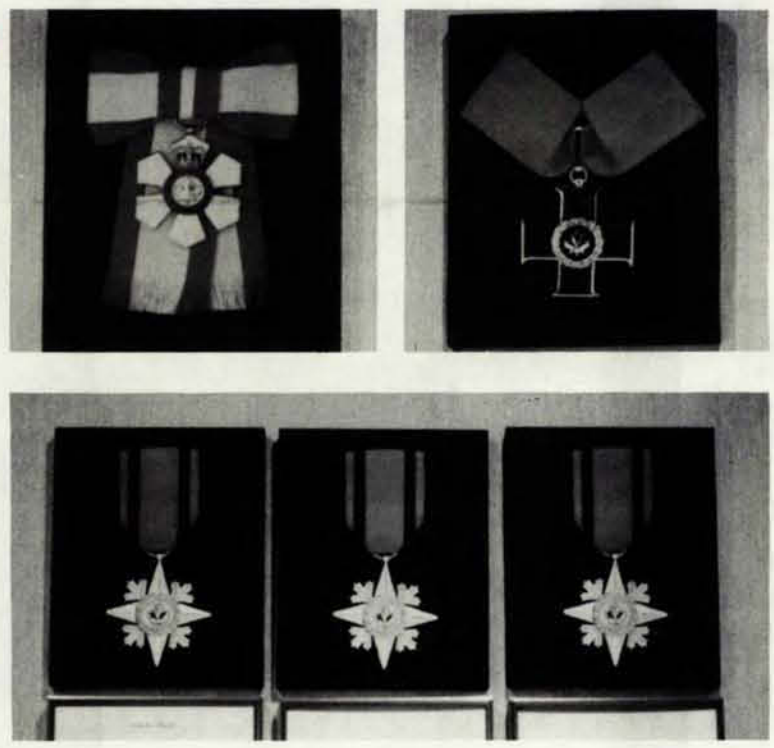

Réplique des médailles canadiennes décernées au personnel du SCC, et la décoration de l'Ordre du Canada, telle que portée par feue **Edna McIvor**, travailleuse bénévole. Elles sont en montre dans la petite salle de réunion et salle à manger du Commissaire , à l'AC. Dans le sens des aiguilles d'une montre, en haut à gauche: l'Ordre du Canada (**Edna McIvor** CM), Croix de la vaillance (**Gaston Langelier** CV), et l'Étoile du courage (**Guy Fournier**, **Marc Drouin** et **Frank Davall** EC)

## Ordre du Canada

Les décorations pour bravoure s'inscrivent dans le régime des décorations du Canada qui comprend également deux ordres l'***Ordre du Canada*** et l'***Ordre du mérite militaire***.

Les nominations à l'Ordre du Canada sont faites en reconnaissance des réalisations et services exceptionnels du titulaire dans un important secteur de l'activité humaine.

L'Ordre du Canada a été institué le 1^er^ juillet 1967, année du centenaire de la Confédération. L'Ordre comprend maintenant les trois degrés suivants: Compagnon, Officier, et Membre. Les nominations sont faites sur recommandation d'un Conseil consultatif. Le nom d'un citoyen canadien peut être soumis par tout citoyen, quel qu'il soit.

L'Ordre du mérite militaire, créé en 1972, comporte aussi trois degrés soient: Commandant, Officier et Membre. Les militaires des Forces armées canadiennes de tous rangs dont l'apport méritoire exceptionnel dans l'exercice de diverses responsabilités est attesté sont admissibles.

Les candidatures doivent être soumises à l'adresse suivante:

**Chancellerie des ordres et décorations**
**Résidence du Gouverneur général**
**Ottawa**
**K1A 0A1**

# Distinctions accordées lors des compétitions de tir

## *Distinction de maître-tireur*

Ce certificat de compétence en maniement des armes est la distinction la plus élevée et prestigieuse décernée par le Commissaire, au personnel correctionnel.

Ce certificat ne peut être obtenu que dans le cadre de compétitions de tir sanctionnées comme les exercices en maniement des armes tenus dans le cadre du PARC, le Programme d'agrément des instructeurs de tir, les concours nationaux ou régionaux de tir ou encore, la Coupe du Solliciteur général.

Un certificat de maître-tireur est accordé à l'agent qui fait preuve d'une très bonne compétence dans le maniement de la carabine ou du revolver réglementaire. En effet, le certificat de maître-tireur à la carabine est remis à l'agent qui obtient un score de 200/200 au cours du programme de formation PARC, ou de 380/400 dans les compétitions.

Le certificat de maître-tireur au revolver est décerné aux agents qui obtiennent un score de 300/300 au cours de formation PARC, ou de 540/600 au cours de compétitions.

## Distinction de tireur d'élite

Les certificats de tireur d'élite sont décernés par les instructeurs préposés à la formation en maniement d'armes du SCC qui suivent leurs cours et qui démontrent une grande compétence dans le maniement de la carabine ou du revolver réglementaires. L'***Insigne représentant deux carabines croisées*** est attribué à l'agent qui obtient un score de 180/200 au cours du programme PARC, ou un score de 340/400 au cours d'une compétition.

L'***Insigne représentant deux revolvers croisés*** correspond à un score de 255/300 dans le cadre du programme PARC ou de 420/600 dans une compétition.

Ces distinctions s'obtiennent dans le cadre de compétitions. Le SCC a révisé les normes relatives aux armes susmentionnées afin d'accroître l'efficience et la compétence de ses agents dans l'exercice de leurs fonctions. Par ces distinctions, le Service désire améliorer la compétence et l'esprit de compétition de ses employés et reconnaître la très grande compétence des agents de correction qui les obtiennent. Les compétitions sont régies par les règlements de la "National Rifle Association" et seules les armes inscrites au barème de distribution du SCC sont admises. La personne qui s'est qualifiée détient le titre durant trois ans à partir de la date d'obtention du titre. À la date d'expiration, les candidats doivent se présenter à une nouvelle épreuve de tir pour conserver leur statut de maître-tireur ou de tireur d'élite.

Un coup de maître-tireur! **André Piette**, CX-2, s'est mérité le certificat de maître-tireur à la compétition régionale de tir qui a eu lieu à Ste-Anne-des-Plaines du 21 au 25 juin 1982. On aperçoit sur la photo M. Piette (à droite), qui reçoit la distinction du directeur de l'établissement de Laval, M. **Pierre Viau**.

**Coupe du S.G. et Compétition nationale de tir**

**20-22 juin à Regina**

## Plaques à de nouvelles recrues

***Les personnes à qui ont été remises le 23 février dernier des distinctions sont: Photo du haut, de gauche à droite:*** Roy Warnell *(Ontario)* — ***Développement physique;*** Dina Maniago *(Pacifique)* — ***Tireur émérite;*** Harry MacDonald *(Ontario)* — ***Agent exemplaire. Photo ci-contre:*** Susan Grabau *(Pacifique)* — ***Meilleure condition physique.***

# Distinctions pour les recrues

Quatre distinctions honorifiques sont remises à certains nouveaux agents de correction en formation au Centre d'initiation des recrues, au cours de la parade de clôture du cours de douze semaines.

Les titulaires sont choisis par l'équipe de la formation qui décerne des plaques dans l'ordre suivant:

***La Plaque: "Développement physique"*** est décernée à l'agent qui a le plus amélioré sa condition physique générale au cours du programme de formation.

***La Plaque: "Tireur émérite"*** est décernée à la recrue qui a obtenu le plus haut score dans le maniement des armes réglementaires.

***La Plaque: "Meilleure condition physique"*** est décernée à l'agent qui a maintenu la meilleure forme physique pendant toute la durée du cours.

***La Plaque: "Agent exemplaire"*** est décernée à l'agent qui s'est le plus distingué par l'attitude constructive et l'effort personnel dont il a fait preuve tout au long du programme de formation des recrues.

# La Coupe du Solliciteur général

Cette compétition annuelle entre le SCC et la GRC permet normalement aux trois meilleurs tireurs du SCC de rivaliser d'adresse avec les trois meilleurs tireurs de la GRC.

Les concurrents qui représentent le SCC à cette coupe sont les gagnants du concours national de tir tenu, sauf exceptions, en juin de l'année précédente.

La Coupe du Solliciteur général est présentée au nom du Ministre à l'équipe gagnante par un des cadres supérieurs de l'organisme qui se mérite la coupe. À l'heure actuelle, elle est conservée dans le bureau du Commissaire aux services correctionnels: le SCC a remporté la coupe en juin dernier à Regina.

## Concours national de tir du SCC

Dans le cadre de ce concours, quatre trophées individuels sont décernés dans les catégories suivantes: carabine — groupe du personnel non affecté à la sécurité; revolver — groupe du personnel non affecté à la sécurité; carabine — groupe des agents de sécurité et revolver — groupe des agents de sécurité. Les gagnants des concours régionaux de tir se méritent également diverses distinctions.

Groupe de tireurs en position assise, au cours de la compétition nationale de tir au champ de tir de la Division Dépôt de la GRC à Regina

Le Commissaire **Yeomans** et **Reg Shier**, coordonnateur de la compétition nationale de tir, tient la Coupe du Solliciteur, qui est revenue au SCC l'an dernier.

**Catherine Murphy**, CX-1 à l'établissement de Mission et qui s'est distinguée à la compétition régionale de tir reçoit un trophée de **Bill Hellyer**, directeur du Collège du personnel, à Mission.

Les heureux récipiendaires, champions de la compétition nationale de tir de 1978, à gauche: **Ralph Hollis** (Atlantique), **Jim Bartsch** (Prairies), **Jim Teichgrab** (Pacifique) et **Jack Stone** (Atlantique)

*In memoriam*

Edna McIvor

# Edna McIvor, vibrant exemple d'espoir, d'amour et de dévouement

Lorsque l'on célébra, le 3 janvier dernier à 13 heures, les funérailles de Mme Edna McIvor, c'était la première fois, selon les membres du personnel de l'établissement de Stony Mountain, que l'on célébrait des funérailles à cet endroit autres que pour un contrevenant.

Edna McIvor ou "Ma", comme se plaisait à l'appeler les détenus, a commencé à s'intéresser aux détenus il y a 50 ans, alors qu'elle assistait à la messe tous les dimanches à la chapelle de l'établissement.

Lorsqu'elle est morte le 30 décembre 1982 à l'âge de 80 ans, Mme McIvor avait déjà choisi l'endroit, les lectures, les prières, les cantiques et les principaux participants de ses funérailles.

L'aumônier catholique **Camille Dufort** des Pères Blancs a été le célébrant, assisté du Rév. Frère **Dan Madigan**.

Les prières ont été lues par **Russ McGill**, le détenu **Bill Eyres** et l'abbé Dufort. Au cours de la cérémonie, des cantiques ont été chantés par des détenus.

Après le service à la chapelle, une messe de requiem a été célébrée à 14 heures à l'église St. Joseph de Stony Mountain. Le célébrant était l'abbé **Dufort** assisté du Rév. **Madigan** et du diacre **J. Reznik**. Le Rév. Madigan a lu l'homélie pendant la célébration de la messe.

La procession d'offertoire se composait des petits-enfants de Mme McIvor, notamment, **Jimmy**, **Bruce**, **Leanne** et **Shelley McIvor** et **Heather** et **Donna Sarna**.

Le Commissaire **Donald Yeomans**, le sous-commissaire des Communications **John Braithwaite** et le Rév. **Alf Bell**, aumônier protestant à l'établissement d'Edmonton, anciennement de Stony Mountain, furent les porteurs honoraires du drap mortuaire. La première lecture a été faite par le gendre de Mme McIvor, **Ed Sarna**, et les cantiques ont été chantés par la chorale de l'église St- Joseph.

L'époux de Mme McIvor, **John McIvor** est décédé en 1967. Il était entré au service du SCC en 1933 au Pénitencier du Manitoba et à l'établissement de Rockwood. Mme McIvor laisse dans le deuil deux filles, **Isabella** et **Margaret** et deux fils **Ian** et **Hamish** ainsi que douze petits-enfants et trois arrière petits-enfants.

**Edna, membre de l'Ordre du Canada, et le Gouverneur général, S. Exc. Edward Schreyer**

## HOMMAGE À EDNA McIVOR

**Nous venons de perdre une collègue brave, sincère et simple qui a fait sien l'art de vivre et de donner.**

**S'il est vrai que ce que nous apportons à la vie des autres vient compléter la nôtre, Edna McIvor a eu une vie bien remplie.**

**Nous commençons une année à la fois plus pauvres en raison de son départ, mais aussi plus riches pour avoir eu le privilège de la connaître et de retenir sa leçon de foi, d'amour et de dévouement. À ses côtés, les administrateurs ont appris à diriger par l'exemple; les membres du personnel ont compris qu'il importe d'être attentif aux autres et les détenus ont compris que la rédemption existe vraiment. Elle nous a enseigné que vivre et laisser vivre n'était pas assez, et que vivre et aider n'était pas si exigeant.**

**Edna McIvor, nous te remercions pour tout ce que tu nous laisses et sois assurée que nous essayerons de faire fructifier ce legs de notre mieux . . .**

**John Braithwaite**

## Membre de l'Ordre du Canada

**Edna McIvor** est née à Keith-Banffshire (Écosse) au début du siècle. Son premier contact avec les détenus remonte à 1933 alors que son époux John accepta un emploi comme gardien au Pénitencier du Manitoba.

En 1937, les McIvor déménagèrent dans une maison de la réserve pénitentiaire. Mme McIvor commença alors à inviter les détenus qui travaillaient sur le terrain à venir prendre du thé et des biscuits et c'est ainsi que des liens d'amitié se créèrent.

Elle commença à s'intéresser davantage au sort des détenus et son amitié pour eux et leurs familles grandit de jour en jour. "Ma" commença également à vendre, à des réunions de clubs sociaux et à des bazars communautaires, des objets d'artisanat fabriqués par des détenus afin que ceux-ci puissent envoyer un peu d'argent à leur famille.

En 1979, Mme McIvor fut le première à recevoir une Citation du Commissaire pour service méritoire et à ne pas être membre du SCC. L'un de ses "gars" a d'ailleurs fort bien résumé en quelques mots son dévouement auprès des détenus:

"Pendant 46 ans, elle s'est rendu au moins trois fois par semaine, 52 semaines par année au pénitencier. Tous les dimanches on pouvait la voir à la chapelle. Tous ceux qui ont eu la chance de connaître Edna sont devenus des millionnaires sans avoir eu à acheter un billet de loterie."

En 1981, elle a été nommée membre de l'Ordre du Canada et a reçu du Gouverneur général Edward Schreyer une récompense au nom de la Reine en signe de reconnaissance pour ses 50 ans de bénévolat auprès des détenus.

# En bref

**SOLLICITEUR GÉNÉRAL INVITÉ À LA CONFÉRENCE NATIONALE DES CAC** — Le Solliciteur général, l'hon. **Bob Kaplan**, sera du nombre des conférenciers qui adresseront la parole dans le cadre de la Conférence nationale du Conseil national de direction des Comités aviseurs de citoyens qui se tiendra à Ottawa du 17 au 19 mars prochain.

**REPORT DES ATELIERS SUR L'AGRO-ENTREPRISE ET LES INDUSTRIES** — Le directeur de l'Agro-entreprise au SCC, **Ron Junk** et le directeur des Industries, **Earl Fox** ont fixé à une autre date les ateliers nationaux qui devaient avoir lieu à Abbotsford (C.-B.) à la fin mars. Les ateliers se tiendront plutôt à Ottawa, du 22 au 24 mars.

**COLLOQUE À L'ÉTABLISSEMENT DE STE-ANNE-DES PLAINES** — L'établissement de Ste-Anne-des Plaines a tenu du 18 au 28 février dernier, en collaboration avec le secteur communautaire des Laurentides un colloque visant à sensibiliser des juges, des avocats et des policiers de la région Laurentides-Lanaudière. Des détenus ont participé aux table ronde.

**EXPOSITION NATIONALE D'ART ET D'ARTISANAT AMÉRINDIENS** — La Corporation nationale des arts et de l'artisanat amérindiens d'Ottawa a tenu sa 2e Exposition d'hiver nationale d'art et d'artisanat amérindiens du 11 au 13 février au prestigieux hôtel Château Laurier à Ottawa." Cette société à but non lucratif qui vise à trouver de l'emploi aux Amérindiens et à améliorer le développement économique a ouvert gratuitement ses portes au grand public et a remporté un énorme succès.", rapporte **Modes Cmoc**, directeur général national de la société.

**PREMIÈRE DU FILM SUR BILL MINER À VANCOUVER** — La première en Amérique du Nord du film *"The Grey Fox"* qui raconte la vie du légendaire voleur de train **Bill Miner** aura lieu à Vancouver, le 25 mars prochain. La plus grande partie du tournage s'est faite au vieux pénitencier de la C.-B., maintenant désaffecté.

**SANTÉ ET SÉCURITÉ DU PERSONNEL** — Le SCC a affiché de nouveaux avis dans ses établissements et bureaux. Ces avis sont destinés à promouvoir la santé et la sécurité au travail et à rappeler aux cadres et employés les mesures à prendre lorsque survient une blessure au travail.

# Mise en veilleuse du programme d'agrément

Un des principaux programmes de distinctions honorifiques du SCC est sur le point d'être mis en veilleuse après quatre années d'existence.

Le Service mène depuis 1978 un programme d'agrément en vertu d'un contrat avec la "Commission on Accreditation for Corrections." En raison de l'imposition du programme de restrictions budgétaires, ce programme sera interrompu le 1er avril prochain.

"Nous avons dû établir nos priorités sur la façon dont nous utiliserions nos ressources humaines et financières", explique l'Inspecteur général, **Al Wrenshall**.

L'établissement de Springhill a été, après des mois de préparation, le premier pénitencier du pays à recevoir l'agrément de la Commission.

Depuis lors, 42 autres unités opérationnelles du SCC ont reçu cette distinction, dont les 19 bureaux de district de libération conditionnelle.

"Le personnel entier des unités qui ont sollicité l'agrément a dû travailler extrêmement fort pour l'obtenir, et je suis convaincu que son obtention a été pour lui très gratifiante" poursuit l'Inspecteur général.

Pour être agréé, un établissement ou bureau de district de libération conditionnelle doit démontrer à la suite de vérifications que ses activités sont conformes aux 495 normes exigées pour un établissement.

Les installations qui étaient sur le point de subir une vérification en vue de l'agrément peuvent poursuivre leurs activités jusqu'à la fin de l'année financière ou du mois suivant cette date. Cependant, les installations engagées dans un processus dont le terme n'était pas imminent devront patienter et espérer peut-être une relance du programme.

Cependant, les vérifications de l'Inspecteur général continueront de tenir compte de la conformité des unités aux normes acceptées.

**ENTRE NOUS**

*est une publication de format tabloïd destinée ou personnel du Service correctionnel du Canada et est publiée par la Direction des communications, 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9*

*Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:*

**Louis Genest**

**Francine Dufresne**
*rédactrice adjointe*

*Photographie:* **Erik Gustafsson**

**ISSN 0715-285X**

# Tableau des distinctions prévues à l'intention du personnel

**ID et DC nº 130-6-13 (DC nº 119)**

## DISTINCTIONS DU COMMISSAIRE

### CITATION DU COMMISSAIRE POUR BRAVOURE

**Critères d'admissibilité**

- Acte d'héroïsme exécuté en dehors du cadre des fonctions habituelles
- Avoir mis sa vie en péril pour sauver la vie d'une autre personne ou pour protéger des biens

**Récompenses**

- Insigne de boutonnière
- Citation du Commissaire pour bravoure
- Candidature soumise pour l'Ordre du Canada et autres décorations honorifiques canadiennes

### CITATION DU COMMISSAIRE POUR SERVICES MÉRITOIRES

**Critères d'admissibilité**

- Services insignes
- Initiative et efficience au travail

**Récompenses**

- Insigne de boutonnière
- Citation dans certains cas
- Mise en nomination pour l'Ordre du Canada

### MENTION ÉLOGIEUSE DU SERVICE — EMPLOYÉ OU GROUPE D'EMPLOYÉS

**Critères d'admissibilité**

- Service éminent à la suite d'un acte isolé
- Rendement exemplaire pendant une certaine période

**Récompenses**

- Certificat de mention élogieuse

### CERTIFICAT D'APPRÉCIATION DU SERVICE

**Critères d'admissibilité**

- Contribution au Service jugée non admissible à une autre prime

**Récompenses**

- Certificat d'appréciation

### PRIME POUR LONGS SERVICES (FONCTION PUBLIQUE DU CANADA)

- Prime remise d'office lorsque les critères sont satisfaits
- Retraite après 10 années de service — certificat signé par le Premier ministre.
- 25 années de service — Plaque signée par le Premier ministre
- Retraite après 35 années de service — Médaillon et certificat signé par le Premier ministre.

### PRIME POUR LONGS SERVICES (SCC SEULEMENT)

- Remise d'office lorsque les critères d'années de services sont satisfaits.
- Retraite après 10 ans de service, ou après 35 ans de service — certificat signé par le Commissaire et le Solliciteur général.

### CERTIFICAT DE RETRAITE DES AGENTS SUPÉRIEURS (Fonction publique du Canada)

- Reconnaissance de l'apport des sous-chefs qui assument leur fonctions depuis au moins 10 ans.
- Certificat présenté par le Gouverneur général du Canada.

## PRIMES D'ENCOURAGEMENT

**(Chapitre 365 du Manuel de la politique administrative du Conseil du Trésor)**

### PRIX POUR SERVICES INSIGNES — CADRES SUPÉRIEURS

**Critères d'admissibilité**

- Rendement exceptionnel pendant une période prolongée

**Récompenses**

- Citation signée par le Premier ministre
- Citation et un prix de 5000$ ou moins

Approuvé par le Premier ministre

### PRIME DE GESTION DES RESSOURCES —

**Critères d'admissibilité**

- Contribution exceptionnelle au niveau de la gestion du personnel ou du matériel, des finances, ou de l'administration

**Récompenses**

- Certificat et gratification de 5000$

Approuvée par le Conseil du Trésor

### PRIME AU MÉRITE — employé ou groupe d'employés

**Critères d'admissibilité.**

- Rendement au travail de qualité exceptionnelle
- Apport méritoire
- Exécution par un groupe d'un travail avec une compétence exceptionnelle
- Acte de bravoure

**Récompenses**

- Particulier: Citation et prime de 2500$ ou moins
- Groupe: Citation et prime de 5000$ ou moins répartie également entre les membres du groupe

Approuvée par le Conseil du Trésor

### PRIME À L'INITIATIVE — Employé ou groupe d'employés

**Critères d'admissibilité**

- Economies d'argent, amélioration des conditions de travail, de l'efficience et de l'utilisation faite de l'énergie, du temps, de l'eau, etc.

**Récompenses**

- Certificat
- Certificat et prime en espèces de 50$ à 5000$
- GROUPES — Prime en espèces de 5000$ à 10000$ devant être répartie également entre les membres du groupe

### CERTIFICAT D'APPRÉCIATION

- Reconnaissance de l'apport utile fourni au programme, y compris de l'apport des évaluateurs et des surveillants qui aident les proposants.
- Peut être accordé pour les suggestions adoptées provenant de personnes qui ne sont pas admissibles à recevoir des primes.

Service correctionnel Canada | Correctional Service Canada

# ENTRE NOUS

Vol. 8 no 6 le 30 mars 1983

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.
Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

# Les services médicaux pénitentiaires . . . Il faut agir maintenant

**par Mona C. Ricks**

*Mme Solange Troisier, présidente du CISMP*

Le Canada se prépare à accueillir les délégués et invités au Congrès mondial des services médicaux pénitentiaires. C'est pour discuter de la qualité des services médicaux offerts aux personnes incarcérées que se tiendra à Ottawa, du 28 au 31 août, le 2e Congrès mondial des services médicaux pénitentiaires. Ce congrès de quatre jours rassemblera quelque 1 200 représentants des secteurs médical, juridique et pénal, ainsi que des professionnels oeuvrant au niveau de la toxicomanie et des organismes d'assistance post-pénale.

Le Congrès, parrainé par le Canada, aura un contenu international. "Il sera d'autant plus possible d'unifier les lignes de conduite en ce qui concerne la prestation des services médicaux pénitentiaires que les participants au dialogue seront nombreux", d'affirmer le Dr **Chuni Roy**, Secrétaire général du Conseil international des services médicaux pénitentiaires (CISMP). Ce Conseil regroupe des professionnels de la santé oeuvrant dans le milieu carcéral qui estiment qu'il faut absolument apporter des modifications aux services médicaux pénitentiaires. Il y a près de quatre ans, le groupe se réunissait à Athènes; c'est alors qu'il a entrepris de " . . . reconnaître le droit pour les détenus de recevoir les meilleurs soins médicaux possibles". Tout en incitant le CISMP à agir, ce *Serment d'Athènes*, comme on l'a surnommé, a marqué un "grand pas en avant pour l'humanité" au niveau de la prestation déontologique de services médicaux aux détenus.

• **Suite à la page 4**

**Au Pénitencier de la Saskatchewan:**

# Succès du Programme P 2 P

PRAIRIES — Le groupe Person T(w)o Person, qui regroupe des bénévoles oeuvrant au Pénitencier de la Saskatchewan, a permis au cours de 1982, à un nombre sans précédent de bénévoles de visiter des détenus.

Au cours de 1982, il y a eu 823 visites de bénévoles auprès des détenus en vertu de ce programme, signalent **Orville Andres** et **Dale Schiele**, les auteurs du rapport annuel présenté au Conseil des services chrétiens, affilié au groupe.

"Le principal élément du programme Person T(w)o Person, ce sont les gens", rapportent les auteurs. "1982 a été une bonne année. Nous avons été témoins du grand intérêt porté envers les services de pastorale en prison et il y a eu un taux sans précédent de bénévoles."

# Un service de formation parvenu à maturité

"Nous sommes ici pour vous faire connaître les services que nous pouvons vous offrir. Ces services ont d'abord et avant tout été conçus pour vous."

Ainsi s'exprimait le directeur général de la Formation et du perfectionnement du personnel, **Brian Marley-Clarke**, aux personnes réunies à l'occasion de l'atelier national des agents de formation du personnel, tenu au campus de Laval du Collège national du personnel, du 22 au 24 février dernier.

Vingt-trois des 26 agents de formation du personnel, au SCC, se sont inscrits à l'atelier. C'était la première fois que les agents de formation pouvaient se rencontrer au niveau national.

L'atelier a offert l'occasion aux responsables de la direction et aux agents de formation du personnel de procéder à des échanges de vues sur les changements survenus au sein de la Direction. M. Marley-Clarke a confié à **Entre Nous** son intention de recommander au Comité supérieur de gestion la tenue d'autres réunions de ce type.

## Nouveaux services offerts

Toute une nouvelle gamme de services reliés à la formation dont le plus récent est le Programme de formation de surveillants (voir le n° du 15 février 1983 d'Entre Nous), sont maintenant offerts au personnel des établissements, bureaux de district et centres correctionnels communautaires. Dans les mois qui suivront le début de la prochaine année financière, un programme de formation des cadres intermédiaires sera également mis en oeuvre.

"Notre Service est devenu, pour ainsi dire, pleinement opérationnel.", de dire **Bob Hilton**, chef de l'Élaboration des programmes et un des organisateurs de l'atelier. Il dit que le SCC peut maintenant s'appuyer sur un service de formation de qualité supérieure.

La priorité accrue donnée à la formation du personnel au sein du Service fait suite aux recommandations formulées dans le cadre des enquêtes spéciales menées sur divers événements ayant mis la sécurité à rude épreuve. Les auteurs des rapports d'enquêtes préconisaient dans l'ensemble diverses mesures en vue d'assurer une formation plus adéquate aux cadres supérieurs et aux employés de façon à les préparer à faire face à toute éventualité.

Depuis sa création, il y a moins de deux ans, la Direction a mis l'accent sur l'élaboration et l'application de normes nationales de formation. L'information sur ces normes a été dispensée dans le cadre des cours donnés dans l'une ou l'autre des composantes du Collège national de formation du personnel, à Mission, Edmonton, Kingston ou Laval et au Centre de formation initiale de Kingston.

Les chiffres disponibles sur les activités de la Direction sont impressionnants. Ainsi d'avril 1982 à janvier 1983, 213 205 heures de formation ont été dispensées à 4 339 personnes.

Les agents de formation du personnel présents à l'atelier ont été avisés des améliorations apportées aux programmes nationaux de formation. Ce sont:

— Nouvelle présentation du programme d'études — le projet est terminé
— Formation des ÉIU assurée au niveau régional — mise en train du projet amorcée dans la région des Prairies
— Mise en oeuvre d'un programme d'enseignement automatisé — mis à l'essai au campus d'Edmonton
— Élaboration d'un cours de formation à la gestion des situations de crise à l'intention des directeurs et directeurs adjoints d'établissement.

**D'autres articles suivront sur les améliorations apportées à la formation et au perfectionnement du personnel.**

*Groupe d'agents de formation du personnel photographiés durant une pause-café, à l'atelier tenu au Collège du personnel de correction (campus de Laval). De gauche à droite: **Cec Hovdebo** — Pénitencier de la Saskatchewan; **Joe Sombach** — Établissement d'Edmonton; **Roger Johnston** — Centre psychiatrique régional, Région du Pacifique, **Doug Campbell** — Établissement de Matsqui et **Tom Charbonneau** — Établissement de William Head.*

*L'abbé Murray Tardiff, soeur Gloria Boudreau*

**Religieuse nommée aumônier catholique à Dorchester**

**Voir p. 4**

# Réouverture Sand River

ATLANTIQUE — Le centre correctionnel communautaire de Sand River a réouvert ses portes le 2 mars dernier, six mois après la suspension de ses opérations, en septembre dernier.

Le CCC avait été temporairement fermé après que le principal employeur des détenus, la société Scott Paper, eut interrompu ses activités dans la région à la suite d'une grève.

À la réouverture, les 11 pensionnaires du CCC de Sand River devaient suivre un cours de préparation à la vie active et en pleine nature jusqu'à ce que la société Scott Paper reprenne son exploitation forestière tel que prévu le 21 mars prochain.

Canada

# En glanant d'une région à l'autre

## Atlantique: Par Francine Philipps

### Atelier de prévention du stress

ATLANTIQUE — Quatre-vingt-deux employés du SCC de la région de l'Atlantique, accompagnés de leur famille, ont participé à un week-end spécial au Howard Johnson Motor Lodge, à Moncton (N.-B.), du 11 au 13 février dernier.

Le thème de l'atelier de cette année était: "Comment combattre le stress: Accent sur la famille". Cet atelier était parrainé par le service d'aumônerie du Pénitencier de Dorchester, le "Christian Council for Reconciliation" situé à Moncton et le SCC. C'était la troisième année qu'un atelier de ce type était organisé dans la région de l'Atlantique et de l'avis des participants, ce fut le meilleur.

Les enfants ont participé à des activités d'intérieur et de plein air alors que leurs parents assistaient aux séances. L'excellent groupe de conférenciers comprenait le Dr **Douglas Archibald**, psychiatre et directeur médical du Centre psychiatrique de Fundy, en Nouvelle-Écosse, le Dr **Normand Gionet**, spécialiste de la physiologie du mouvement et du conditionnement physique, le Dr **Charles Taylor**, professeur de pastorale au Collège Acadia Divinity de la Nouvelle-Écosse et **Janet Partridge**, épouse d'**Ernie Partridge**, régisseur de troupeaux à l'établissement de Westmorland. La présentation de M. **Bill Chitty**, ex-gardien et directeur d'établissement, et président en exercice du "Ontario Association of Corrections and Criminology" et membre de la Commission ontarienne des libérations conditionnelles, a été également fort remarquée.

**Jim Scott** *(à gauche), de Westmorland, et son épouse* **Caroline** *reçoivent un bouquet de roses de l'aumônier régional* **Pierre Allard**, *le 12 février dernier, lors de l'atelier de prévention du stress tenu à l'intention du personnel du SCC. Jim et Caroline ont été choisis le Couple idéal de la St-Valentin.*

Les participants ont pu voir quatre films du Dr **James Dobson** et y ont trouvé matière à réflexion. Une période avait été prévue à chaque séance pour les questions et échanges de vues.

Le banquet du samedi soir a débuté par un délicieux repas composé de diverses viandes et salades appréciées de tous. Après le repas, on a procédé aux présentations. M. **Jim Scott**, commis à la ferme pénitentiaire de Westmorland et son épouse **Caroline** ont reçu un magnifique bouquet de roses rouges après avoir été choisis le couple de la Saint-Valentin. **Betty Lutes**, responsable de la garderie et des autres services destinés aux enfants, a reçu une boîte de chocolats, remise pour souligner son apport au succès de ces trois journées.

À la séance de clôture du dimanche matin, les personnes inscrites à l'atelier et les invités de l'extérieur ont pu exprimer leurs opinions et suggestions. Les membres du comité d'organisation méritent des félicitations pour leur travail fantastique et si utile.

## Administration centrale:

***Normand et Nancy Radford** prennent un repos bien mérité lors du souper de clôture du Marathon canadien de ski, tenu au parc Lansdowne.*

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Les marathons canadiens de ski se suivent et ne se ressemblent pas. Contrairement à l'an dernier, la malchance a frappé **Réal Montpetit**, agent de la Division des relations de travail à l'A.C., qui a dû abandonner après 50 milles à la suite d'engelures subies lors de l'entraînement de la semaine précédant le marathon. **Normand Radford**, chef des Relations parlementaires à l'AC, a complété les 100 milles de l'épreuve. Quant à son épouse, **Nancy**, elle a parcouru une distance de 60 milles. Félicitations à Normand et Nancy.

**Michel Lauzon** et **Diane Paquin**, plongés en pleine conversation avec leur "escorte".

C'était le tour de **Michel Lauzon**, adjoint de l'ARC du Québec et de **Diane Paquin**, commis aux communications, AR du Québec, de rendre visite à la Direction des communications de l'AC, le 16 février dernier. Michel et Diane, collaborateurs réguliers d'Entre Nous, ont déclaré avoir tous deux bien apprécié l'occasion ainsi offerte de rencontrer des gens avec qui ils sont en contact quasi quotidien au téléphone. Le comité de rédaction d'Entre Nous était également très heureux de les accueillir et de pouvoir leur faire visiter notre célèbre "labo" où chaque quinzaine le journal se fait.

## Ontario:

**Herb Reynett**, directeur de l'établissement de Collins Bay

### Le SCC aide les Grands frères

ONTARIO — Trois administrateurs du SCC ont réussi à amasser plus de $500 lors du "Bowl-For-Millions" organisé le 5 février dernier par l'Association des Grands frères.

**Herb Reynett**, **George Caron** et **Dennis Curtis**, respectivement directeur de l'établissement de Collins Bay, directeur de la Prison des femmes, et administrateur régional des communications pour l'Ontario ont joué trois parties de bowling et, parrainés par de généreux donateurs, ont recueilli, grâce à leur score, la somme mentionnée plus haut.

George et Dennis ne sont pas trop fiers de leur score, mais Herb, avec sa chance du débutant, a roulé 153 au cours de la première partie.

Malgré quelques muscles endoloris, les trois comparses affirment avoir eu beaucoup de plaisir. Aujourd'hui, l'Association des Grands frères a un compte en banque un peu plus renfloué pour continuer son bon travail.

## Prairies: Les Shand

### Il lance et compte!

Bien que je ne sois pas **René Lecavalier**, le fait d'avoir été commentateur sportif au tournoi de hockey de la région des Prairies a été pour moi une expérience emballante!

Le tournoi s'est déroulé à Saskatoon les 15 et 16 février. Des équipes provenant du Centre psychiatrique régional, des établissements d'Edmonton, de Bowden et de Drumheller, y compris du personnel des bureaux de libération conditionnelle et de l'AR se sont affrontées pour remporter le titre.

La joute finale a été serrée . . . Les "Bulls" de Drumheller ont remporté le trophée régional 1983 en triomphant des "Goalers" du Centre psychiatrique régional (gagnants de la catégorie B). Le match était ex-aequo lorsque le joueur numéro 15 a scoré. Les "Bulldogs" de Bowden se sont consolés en triomphant des "Warthogs" d'Edmonton.

Des mentions spéciales ont été décernées aux joueurs exceptionnels.

**Al Partington** des "Bulldogs" de Bowden s'est mérité le trophée du joueur le plus utile. **Rick Pozzo** des "Bulls" de Drumheller a gagné un trophée pour avoir compté le plus de points alors que **Barry Arch**, également des "Bulls", a été proclamé le gardien de but le plus utile.

**Rick Pozzo**, des "Bulls" de Drumheller (à gauche) fait face à **Doug Stewart** de l'équipe des "Gaolers" du CPR de l'Ontario, alors que **Bob Gillies**, directeur exécutif régional intérimaire, Région des Prairies, préside à la première mise au jeu.

### Trois trophées pour les tireurs du SCC!

Le 28 janvier dernier, des représentants du Régiment aéroporté, de la police municipale d'Edmonton et du SCC, réunis dans la salle du conseil de l'établissement d'Edmonton, ont participé à la cérémonie de remise des trois trophées gagnés par le SCC lors de la compétition inter-services tenue en octobre dernier. Les armes utilisées par chacun des concurrents étaient les suivantes: une carabine AR 15, une carabine FN de calibre .62, un pistolet Browning (diamètre 9 mm) et un revolver de calibre .38. L'équipe du SCC, composée de **Dana Akey**, **John Thompson** et **Fred Schiweck**, a remporté la palme des honneurs. Fred Schiweck s'est aussi distingué a titre individuel: il a en effet obtenu la meilleure marque dans chacune des catégories (carabine et armes de poing). Dans le tableau du score final, les points étaient répartis comme suit: SCC: 3775 points, GRC: 3506 points, représentants de la police municipale d'Edmonton: 3477 points et Régiment aéroporté: 2888 points. Bon perdant, le lieutenant-colonel, **D.D. Dalziel** a dit en blaguant en présentant les trois trophées au directeur Bob Benner: "Vous pouvez les conserver ici pour nous jusqu'à l'an prochain,"

Les heureux gagnants du tournoi de la compétition inter-services, dans l'ordre habituel: **John Thompson**, **Dana Akey** et **Fred Schiweck**

# Gros plan

**Premier article d'une nouvelle série s'attachant à présenter brièvement des membres du SCC, dans une région ou l'autre du pays.**

## *Chappie Wong, AR du Pacifique*

***Chappie Wong au travail***

**Chappie Wong** est chef régional de la gestion des dossiers à l'AR du Pacifique depuis deux ans. "Le travail que je fais actuellement est particulièrement intéressant: je participe en effet à l'établissement des DC et ID sur la conservation de l'information et la gestion des dossiers, un secteur qui, d'après moi, a été négligé dans le passé."

## *Jean Turcotte, Établ. de Joyceville*

***Jean Turcotte au champ de tir***

Jean s'est jointe au Service à titre de commis aux finances , à l'AR de l'Ontario. Il y a deux ans, elle a été mutée au Pénitencier de Kingston comme commis principal de la classification. "J'ai trouvé le domaine de la gestion des cas très intéressant, dit-elle. J'aime bien travailler avec le personnel et les détenus et rencontrer des gens."

Elle a ensuite décidé de travailler dans les unités résidentielles. La carrière de Jean a pris un tournant significatif après son cours de formation obligatoire PARC de 12 semaines, au Centre de formation initiale du personnel. "C'était très épuisant mentalement et physiquement, mais c'était quand même agréable. Vous devez avoir l'esprit ouvert et la volonté d'apprendre."

J'ai particulièrement aimé le cours de maniement des armes à feu, celui sur les mesures à prendre en cas d'incendie et la sécurité ainsi que les cours d'auto-défense, a-t-elle ajouté.

# Guide de rédaction des descriptions de poste

Les responsables régionaux de la classification et les surveillants à l'AC viennent tout juste de recevoir le nouveau *Guide de rédaction des descriptions de poste*, annonce le directeur de la classification à l'AC, **John Carroccetto**.

Les descriptions de poste, qui sont mises à jour sur une base cyclique, sont rédigées par quelque 1 000 à 1 200 employés du Service occupant un poste de direction ou de surveillance.

"Ce guide n'est toutefois pas réservé à l'usage exclusif des surveillants. Si l'on vous demande de rédiger votre propre description de poste, n'hésitez pas à consulter le guide de votre unité ou à en commander un", de dire M. Carroccetto.

"Cette tâche devient beaucoup plus facile avec ce guide. Les employés semblent avoir tendance à rédiger leur description de fonctions dans des termes pris hors contexte et souvent nébuleux. De fait, vous devez expliquer clairement ce que vous ou l'employé faites ou devez faire."

Le guide contient un glossaire des termes fréquemment utilisés. Il

***John Carroccetto***

comprend également une liste des pièges à éviter, ainsi qu'un exemple de description de poste et d'organigramme.

Les description de postes dont les fonctions sont le plus susceptibles de changer sont normalement mises à jour tous les deux ans, tandis que les autres le sont tous les cinq ans.

**ROULE-TA-BOULE: Harold Paquette**

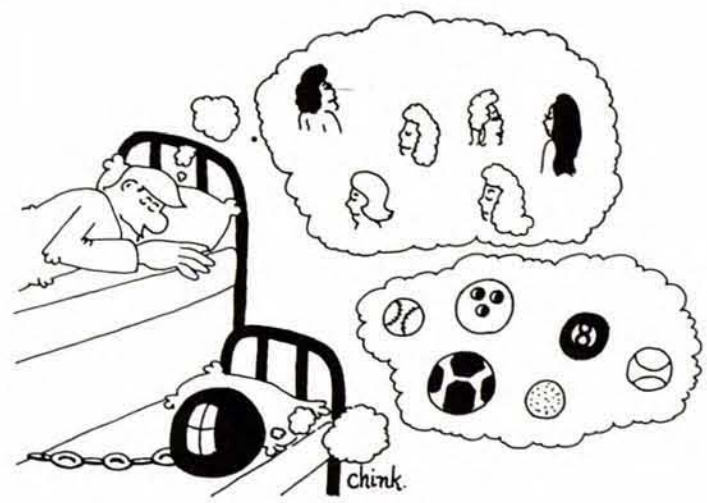


# DES GENS D'ICI ET D'AILLEURS

**SANDRA MILLER**, ex-coordonnatrice des activités communautaires, Programmes pour les détenus à l'AR-Prairies est maintenant responsable de secteur de libération conditionnelle au bureau de libération conditionnelle de Lethbridge, en Alberta . . . **JEAN LEBLANC**, employé au pénitencier de Dorchester, a remporté la seconde place au championnat mondial de culturisme, catégorie des poids lourds. La Jeune Chambre de Riverview a souligné l'exploit de Jean le 4 février dernier lors d'une réception au Club Lions. Jean est l'un des deux candidats de la région, en lice pour le prix **Vanier** décerné à cinq jeunes Canadiens qui se distinguent dans une sphère d'activité . . . **STAN MACDONALD** dont nous avions annoncé la retraite dans le numéro du 30 janvier est décédé le 7 février dernier à l'Hôpital Civic d'Ottawa des suites d'un cancer. Il était âgé de 63 ans. Diplômé en 1953 de l'École de travail social des Maritimes, Stan s'est joint aux services correctionnels fédéraux en 1961 et a ouvert la même année le bureau régional de la CNLC à Halifax. Il s'est établi à Ottawa en 1966 et a ensuite travaillé à partir de 1979 à la Direction de l'Inspecteur général où il a occupé le poste d'analyste principal du contrôle de la gestion . . . **LE PERSONNEL DE L'ANNEXE AGRICOLE** du pénitencier de la Saskatchewan s'est réuni à la fin de janvier pour rendre hommage à trois de leurs camarades qui, à leur retraite, cumulaient 69 années de service pour le SCC. **Joe Ferchuk**, (31 années de service), a quitté le pénitencier de la Saskatchewan où il travaillait à titre d'agent de correction pour l'annexe agricole lors de son ouverture en 1962, où il a travaillé comme agent d'unités résidentielles. **Daniel (Al) Logan**, a aussi obtenu une mutation du pénitencier de la Saskatchewan à l'annexe agricole pour travailler comme agent d'unité résidentielle. Al compte 21 années de service. Quant à ceux qui ont pu se délecter le palais avec les tomates et concombres fraîchement cueillis à la ferme et ce, même pendant les froids sibériens des Prairies, ils regretteront certes le départ de **Bill Froling**, jardinier-paysagiste de la ferme. Originaire des Pays-bas, Bill s'est joint au SCC en 1965 après avoir travaillé pendant de nombreuses années pour la municipalité de Prince-Albert. Maintenant âgé de 65 ans, Bill cultivera son propre jardin, après avoir enjolivé pendant tant d'années ceux de la ville et de l'établissement . . . **LE SALON DU CENTRE D'INITIATION DES RECRUES** de Kingston, qui est le point d'entrée des nouveaux agents de correction, est également le lieu traditionnel de rencontre d'employés à la retraite comme **Irma Hogan**, commis aux avances et aux revenus à l'AR de l'Ontario. Irma a pris sa retraite après 28 années de service à la Fonction publique, dont 16 au SCC. De nombreux amis, dont le sous-commissaire de la région de l'Ontario, **Art Trono**, et ses collègues de la Division des finances: **Wilf Garrah**, **Mich Hepburn** et **Pat McGinnis** n'ont pas manqué l'occasion de lui rendre hommage le 27 janvier dernier. Ses nombreux amis de la région lui ont remis un tableau de **Keirstead** et un magnifique gâteau en forme de chèque d'avance, artistiquement décoré par **Barb Ruttan**. Pendant ses dernières années à l'AR, Irma était celle que l'on attendait impatiemment chaque quinzaine pour recevoir son traitement. Évidemment, la fête a eu lieu un jour de paye . . . DANS LES MEDIAS: **Dave Lavers**, directeur du district de Truro (Nouvelle-Écosse), a été interviewé le 8 février dernier par un reporter du Halifax Chronicle-Herald au sujet de la réouverture du centre correctionnel communautaire de Sand River prévue pour le 2 mars . . .

## Colloque sur la peine de mort

PRAIRIES — La section de Saskatoon d'Amnistie internationale, a parrainé les 4 et 5 janvier derniers un colloque de deux jours sur la peine de mort et la législation canadienne en ce domaine. L'éminent criminologue **Ezzat Fattah** a assisté à ce colloque. Le Professeur Fattah a fait un exposé général sur la peine de mort et retracé l'histoire ancienne et récente de son application, au Canada.

Un débat suivi d'une période de questions a également eu lieu au cours du colloque. Parmi les conférenciers invités se trouvaient le Père **Bob Ogle**, député néo-démocrate, qui a exposé le point de vue des parlementaires fédéraux et **Les Shand**, administrateur régional adjoint des communications, Service correctionnel du Canada. Ce dernier a expliqué la façon dont le système correctionnel traite les auteurs de crimes punissables de mort et présenté les incidences de cette politique sur le système.

# *Réactions à un projet d'agrément de la SCPC*

OTTAWA — Les administrateurs régionaux du secteur correctionnel et les groupes de bénévoles se disent très intéressés au nouveau processus et aux nouvelles normes d'agrément proposés par la Société canadienne pour la prévention du crime (SCPC).

L'automne dernier, l'Association envoyait quelque 5 000 copies de son projet aux praticiens des services correctionnels et organismes du secteur bénévole dans les régions.

**Glenn Angus**, directeur du projet, estime que les ébauches du guide d'agrément seront encore sensiblement modifiées en fonction des commentaires reçus.

"Des commentaires très intéressants nous parviennent en assez grand nombre et nous en attendons davantage" précise **Gérard Genest**, un porte-parole de l'équipe responsable du projet.

On prévoit que la plupart des commentaires nous parviendront des personnes travaillant directement auprès des détenus. Des organismes comme la CNLC et l'Association canadienne des commissions des libérations conditionnelles devraient également formuler leurs propres observations.

En cours depuis les deux dernières années, le projet est parrainé par la Fondation canadienne Donner de Toronto, la Fondation Edna McConnell Clark de New-York, le Service correctionnel du Canada, la Commission nationale des libérations conditionnelles, la Colombie-Britannique, l'Alberta, l'Ontario, le Manitoba, le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse.

# Cours universitaire

PACIFIQUE — La faculté d'éducation de l'Université de la Colombie-Britannique invite les éducateurs en milieu correctionnel de l'ensemble du Canada et des É.-U. à suivre un cours intensif de trois semaines sur l'éducation aux adultes en milieu correctionnel. Le cours sera offert du 4 au 25 juillet prochain.

**Pour vous inscrire ou obtenir de plus amples renseignements, veuillez faire parvenir toute correspondance à l'adresse suivante:**

**M. Peter S. Cookson**
**Adult Education Research Centre**
**University of British Columbia**
**5760 Toronto Road**
**Vancouver (B.C.)**
**V6T 1L2**
**(604) 228-2086**

# en bref

*Don Delahaye*

**CHAUFFEUR DU SCC EN VEDETTE** — La photo de M. **Don Delahaye**, chauffeur de classe "A" pour le SCC à l'établissement de Warkworth, figure sur la page-couverture de l'édition février-mars du Guide d'achat du gouvernement. Le parc de voitures de l'établissement de Warkworth compte actuellement 12 véhicules au propane, fait remarquer **John Trafford**, directeur adjoint intérimaire de l'Administration à l'établissement.

**NOUVELLE USD AU PÉNITENCIER DE LA SASKATCHEWAN** — La nouvelle USD, qui doit être achevée en mars 1984, devrait procurer de 85 à 95 emplois permanents aux citoyens de Prince-Albert, a mentionné le Solliciteur général **Bob Kaplan** aux membres des CAC et de l'établissement le 5 février dernier. M. Kaplan a ajouté que lorsque cette USD de 80 cellules sera terminée, le SCC aura atteint l'objectif de son programme échelonné en quatre étapes qui vise à héberger 250 détenus dangereux.

**OUVERTURE DES ÉTANGS D'ÉPURATION D'EAU À COWANSVILLE EN MAI** — L'administrateur régional des communications du SCC au Québec, M. **Gaston Pelletier**, a rencontré le 11 février dernier M. **Guy Martin** d'Environnement Canada en prévision de l'ouverture officielle en mai des étangs d'épuration des eaux, à l'établissement de Cowansville.

**KIOSQUE DU SCC À LA JOURNÉE "PERSPECTIVES DE CARRIÈRE DES AUTOCHTONES"** — Le 11 février dernier, les visiteurs de l'exposition: "Perspectives de carrière des Autochtones" tenue au Centre de fraternité autochtone, de Vancouver, ont pu admirer un kiosque du SCC à cette manifestation parrainée par la Fonction publique du Canada.

**PROJET D'ORGANISATION D'UNE SEMAINE DE LA JUSTICE PÉNALE** — Le Comité de liaison en matière de justice pénale du Nord-Est de l'Ontario, présidé par le responsable de secteur du bureau de libération conditionnelle de Sudbury, M. **Lloyd Conrad**, songe à tenir une Semaine de la justice pénale en mai prochain pour renseigner le public sur tous les éléments de l'appareil de justice pénale. Lors de sa réunion régulière du 3 février, ce comité formé de représentants de services judiciaires et correctionnels et d'organismes d'application de la loi a par ailleurs appuyé la suggestion en vue de la mise sur pied par le service de police de la région de Sudbury d'un service de surveillance des détenus admis à caution et libérés conditionnels et ce, afin d'accorder plus d'attention aux personnes qui doivent se présenter régulièrement à la police.

**LE SOLLICITEUR GÉNÉRAL ANNONCE DES NOMINATIONS À LA CNLC** — Le 18 février, l'hon. **Bob Kaplan** a nommé MM. **Maurice Roussel**, de Tracy, (Québec) et **Frank McQuaid**, de Cardigan, (Ile-du-Prince-Édouard) membres temporaires de la Commission nationale des libérations conditionnelles pour une période d'un an. Le mandat dans la région du Québec de M. Roussel, avocat, se trouve ainsi renouvelé pour une période d'un an. M. McQuaid, professeur d'école secondaire et ancien président de la Société John-Howard de l'Île-du-Prince-Édouard, a été nommé membre temporaire pour la même période dans la Région de l'Atlantique. Chaque membre temporaire est nommé en remplacement de l'un des 26 membres permanents à plein temps, ou pour aider la Commission durant des périodes d'activité intense.

**WARKWORTH ET COWANSVILLE GAGNANTS D'UN TOURNOI DE HOCKEY** — L'établissement de Warkworth a remporté les honneurs de la catégorie "A" et l'établissement de Cowansville, les honneurs de la catégorie "B" au tournoi de hockey tenu du 18 au 20 février à Belleville, en Ontario, et auquel ont participé des concurrents de quatre régions. Plus de précisions dans un prochain numéro.

**SEMAINES DE DÉTENUS DANS LA RÉGION DU QUÉBEC** — Une Semaine du détenue organisée conjointement avec la Corporation pour la diffusion des arts carcéraux du Québec a eu lieu à une semaine d'intervalle dans deux zones géographiques distinctes du Québec. La manifestation avait pour but de sensibiliser les citoyens aux problèmes de réinsertion des détenus et ex-détenus par le biais d'une exposition d'oeuvres de détenus et d'un kiosque d'information complété de matériel audio-visuel, et placé dans les centres commerciaux locaux ainsi que d'une pièce de théâtre présentée en public. La première semaine, organisée par la section St-Jérome (Laurentides) du bureau de district de l'Ouest du Québec, a été tenue du 2 au 5 mars, à St-Jérôme, signale **Réjean Arsenault**, responsable de secteur du bureau de St-Jérôme. L'autre semaine, parrainée conjointement par le bureau de libération conditionnelle d Granby et l'établissement de Cowansville, a eu lieu à Sherbrooke du 7 au 12 mars, nous fait savoir **Jean-Guy Morin**, responsable du bureau de Granby.

# Mutations

Le Co.nité des cadres supérieurs a approuvé le 18 février dernier les mutations suivantes:

**Hank Neufeld**, directeur de la sécurité opérationnelle à l'AC, travaillera hors siège comme directeur de l'établissement de Warkworth et remplacera à ce poste **Mary Dawson** qui est nommée directrice de l'établissement de Joyceville. Le directeur de l'établissement de Joyceville **Ken Payne** assumera les mêmes fonctions de directeur de l'établissement de Collins Bay, remplaçant ainsi Herb Renett qui assumera les fonctions de conseiller spécial auprès du sous-commissaire de la région de l'Ontario, M. **Art Trono**.

**Irving Kulik**, ancien directeur de l'établissement Leclerc et qui était jusqu'à tout récemment conseiller spécial de **John Siu**, sous-commissaire des Politiques, de la planification et de l'administration, est maintenant directeur de la sécurité opérationnelle à l'AC.

Les mutations entreront en vigueur après la Conférence des directeurs prévue pour la mi-mai.

**Willie Gibbs**, affecté à ce jour au Conseil du Trésor, fera un retour au SCC pour occuper les fonctions actuelles de M. Kulik, soit directeur des projets spéciaux, Direction de la politique, de la planification et de l'administration.

## *Nouvel aumônier catholique à Dorchester*

ATLANTIQUE — Soeur **Gloria Boudreau** est la première religieuse catholique dans l'histoire du SCC à être officiellement nommée aumônier catholique au sein d'un établissement pénitentiaire.

L'abbé **R. Murray Tardiff**, directeur national de l'aumônerie au SCC, a annoncé le 16 février dernier, la nomination de soeur Marie-Anne Gloria Boudreau à titre d'aumônier catholique du Pénitencier de Dorchester.

Soeur Boudreau travaille au Pénitencier de Dorchester depuis avril 1978 comme membre du service d'aumônerie. Depuis trois ans déjà, elle assumait les fonctions d'aumônier catholique à titre intérimaire.

Soeur **Gloria Boudreau** et l'abbé **Pierre Allard**, aumônier régional de l'Atlantique

Soeur Gloria ne pourra administrer les sacrements qui seront célébrés par le Rév. **Bill Ryan** de Pointe-du-Chêne, au Nouveau-Brunswick. Soeur Gloria aura cependant l'entière responsabilité des programmes et du counselling tout en continuant à faire partie de l'équipe d'aumônerie.

"Elle a été embauchée comme aumônier" mentionne l'abbé Tardiff, "non pas parce qu'elle est une religieuse, mais en raison de son expérience de cinq ans en aumônerie au Pénitencier de Dorchester".

• Suite de la page 1

## *Services médicaux pénitentiaires*

# Pour une action à l'échelle mondiale

OTTAWA — Le Congrès donne au Service correctionnel du Canada l'occasion de partager avec d'autres systèmes de justice pénale ses expériences en matière de médecine légale et pénitentiaire.

Le slogan du Congrès: *"Le monde a besoin d'action"* met l'accent sur le caractère urgent de la situation. Il résume bien le désir du CISMP d'établir une communication à l'échelle internationale. La présidente du CISMP, Madame le professeur **Solange Troisier**, a demandé qu'une gamme variée de thèmes portant sur des sujets divers soient discutés au cours du Congrès et ce, afin de faire ressortir à quel point il est urgent d'adopter des lignes de conduite appropriées en matière de soins médicaux pénitentiaires.

Si le professeur Troisier s'intéresse aux services médicaux dans le secteur pénitentiaire, c'est qu'elle a travaillé auprès des détenus à titre d'Inspecteur général des services médicaux dans les pénitenciers de France et a enseigné la médecine carcérale à l'Université de Paris. Elle a aussi participé à l'administration et à la recherche cliniques, et mené pendant des années une campagne pour que les prisonniers aient accès à de meilleurs soins de santé. Le professeur Troisier estime que les problèmes émotionnels et mentaux des détenus doivent retenir l'attention de la profession médicale et ce, d'autant plus que la population carcérale augmente de façon constante tout comme la durée des peines imposées.

Selon le professeur Troisier et le Dr Roy, les établissements pénitentiaires ont des patients en captivité. Cette situation appelle une différente approche médicale. Ces patients doivent en effet recevoir des soins depuis le moment où ils sont admis dans un établissement jusqu'à celui de leur libération, précisent les membres du **Conseil international des services médicaux pénitentiaires**, et le Dr Roy d'ajouter: "Toutes les souffrances humaines derrière les barreaux doivent recevoir une attention médicale."

### Discussions scientifiques

Le programme scientifique comprend les trois thèmes suivants: la politique et l'administration, les programmes des établissements et les difficultés sur les plans moral et juridique. Des comités dans les secteurs de la recherche et de la médecine ont accepté de prendre part au programme scientifique.

Au nombre des conférenciers invités, on trouve M. **Minoru Shikita**, chef de la Direction de la justice pénale aux Nations unies, dont la présentation est attendue avec impatience.

D'autres spécialistes de renommée internationale traiteront des sujets suivants: politiques, normes et évaluation des services médicaux pénitentiaires, organismes d'assistance post-pénale dans la communauté et leur apport pour les détenus libérés, et soins offerts aux criminels aliénés. Il sera également question des problèmes de santé touchant les jeunes contrevenants, les contrevenantes et les contrevenants d'origine étrangère, de la nature et du traitement des infractions sexuelles, et de la médecine préventive. Quant à l'administration de drogues aux détenus, cette question sera abordée au cours d'une discussion sur l'usage et l'abus de drogues dans les établissements.

Les responsabilités juridiques et déontologiques touchant la prestation de soins médicaux dans les établissements pénitentiaires, et les points de préoccupation de la Commission internationale des droits de la personne et de la Commission médicale feront aussi l'objet de discussions au cours du Congrès. Celle sur les responsabilités déontologiques devrait s'avérer assez intense.

De plus, les congressistes se pencheront sur le rôle du personnel infirmier et sa contribution au sein du système pénal.

Des documents scientifiques portant sur une multitude de thèmes liés au Congrès seront aussi présentés. Ceux-ci traiteront de sujets connus, notamment le suicide, les maladies infectieuses, les politiques touchant les examens médicaux, les dilemmes d'ordre moral que connaissent les médecins oeuvrant dans les établissements pénitentiaires, les tranquillisants, les soins dentaires, la violence carcérale, les normes applicables aux soins infirmiers et médicaux-légaux, les infracteurs sexuels et leurs infractions, et les questions liées à la santé des contrevenantes. Un résumé du Congrès sera par la suite établi. Ce résumé présentera un compte-rendu des tables rondes et des séances principales, des documents scientifiques et des recommandations pertinentes. Il traitera de tous les sujets abordés par le Congrès en matière de prestation de soins médicaux aux détenus du monde entier.

**Les frais de préinscription au Congrès sont de 150$. Après le 15 juillet 1983, ces frais seront majorés à 200$.**

**Pour obtenir d'autres renseignements concernant le Congrès, veuillez communiquer par écrit avec M. Don Delaney, Secrétariat du Congrès, 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9, n° de tél.: (613) 995-4970.**

**ENTRE NOUS**

*est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 340 ouest, avenue Laurier, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.*

*Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:*
**Louis Genest**

**Francine Dufresne**
*rédactrice adjointe*

*Photographe:* **Erik Gustafsson**

**ISSN 0715-285X**

Service correctionnel Canada | Correctional Service Canada

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

# ENTRE NOUS

Vol. 8 no 7 le 15 avril 1983

## Citation à l'abbé Bruno Dandeneault

Ci-dessus, l'abbé **Bruno Dandeneault** et la plaque-souvenir remise pour souligner l'octroi à ce bénévole, le 12 mars dernier, de la Citation du Commissaire pour services méritoires.

QUÉBEC — L'abbé **Bruno Dandeneault**, travailleur bénévole auprès des détenus depuis de nombreuses années, s'est vu remettre par M. **Jean-Paul Dugas**, sous-commissaire de la région du Québec, une ***Citation du Commissaire pour services méritoires*** à l'occasion du souper de clôture de la Semaine du détenu organisée récemment à Sherbrooke du 7 au 12 mars.

Malgré le temps peu clément, cinq cent personnes ont assisté au souper du 12 mars, dont les personnes suivantes: M. **Alain Tardif**, secrétaire parlementaire du Solliciteur général du Canada, M. **Irénée Pelletier**, député de Sherbrooke à la Chambre des communes, M. **Jean-Paul Pelletier**, maire de Sherbrooke et M. **Jean-Guy Morin**, responsable de secteur au bureau de libération conditionnelle de Granby.

L'abbé Bruno Dandeneault s'intéresse au sort des démunis de la société depuis de nombreuses années. Ainsi qu'on peut le lire sur le document tenant lieu de citation, "non seulement s'est-il préoccupé des prisonniers en tant qu'aumônier de la Prison de Sherbrooke, membre fondateur du CRC La Traverse, membre du comité aviseur de citoyens de criminologie, l'abbé Dandeneault s'est aussi activement occupé des réfugiés asiatiques et des pauvres. Sa générosité exceptionnelle, son don de soi admirable et ses efforts soutenus pour une plus grande justice sociale lui valent toute la reconnaissance du Service correctionnel du Canada."

Ont participé à la récente réunion des cadres de la sécurité à Kingston, de gauche à droite: l'AR de la sécurité, Prairies: **Dan Rooney**, le sous-commissaire de la sécurité, **Marcel Sauvé**; l'AR de la sécurité, Québec, **Gérald Marineau**; **Howard Mansfield**, directeur de la gestion de la population carcérale à l'AC; **Dragan Cernetic**, AR de la sécurité Pacifique; **Frank Purvis**, ex-directeur intérimaire de la sécurité opérationnelle et chef des opérations sécuritaires à l'AC; l'AR de la sécurité, Atlantique, **Dan Ferguson**, et l'AR de la sécurité, Ontario **Ross Duff**.

## Réunion des administrateurs de la sécurité

ONTARIO — La nouvelle *Charte canadienne des droits et libertés* a été l'un des principaux sujets de discussion abordés lors de la réunion trimestrielle des cadres supérieurs responsables de la sécurité, tenue à Kingston du 8 au 10 février dernier.

Les répercussions éventuelles de cette nouvelle charte sur les politiques du SCC, en particulier en ce qui a trait aux détenus dangereux, ont déjà été étudiées. Bien que certains problèmes puissent survenir, le personnel responsable de la sécurité s'est déjà attaqué à ces secteurs éventuels de problèmes, a expliqué le sous-commissaire de la sécurité, M. **Marcel Sauvé**, aux cinq administrateurs régionaux de la sécurité et aux autres cadres supérieurs de l'AC qui participaient à cette conférence.

Le sous-commissaire Sauvé a fait remarquer qu'il suivait trois règles fondamentales lorsqu'il traite avec les détenus, y compris ceux des unités spéciales de détention: "Être juste, ferme et conséquent."

Les participants ont également discuté d'autres sujets, et notamment du programme de restrictions budgétaires, des récents incidents majeurs touchant la sécurité, de l'analyse des postes, de la formation à la gestion des situations de crise et des rapports périodiques issus de la conférence nationale de l'an dernier. Ces sujets qui figuraient à l'ordre du jour ont été complétés par les échanges de vues des participants sur les problèmes et solutions de chaque région.

## Sécurité au SCC

***(Troisième article d'une série)***

"Les surveillants sont le trait d'union entre les employés et les détenus. À ce titre, ils sont responsables de la bonne exécution de toutes les fonctions et sont donc responsables de l'exécution de ces fonctions en toute sûreté", dit **Robert Boucher**, chef de la Santé et de la sécurité au travail à l'AC.

"Le surveillant doit donc être bien familiarisé avec les travaux en cours et s'assurer du respect des règles de sécurité,", ajoute-t-il.

Comment cela se fait-il dans la pratique?

Le surveillant parvient à ce résultat en

- informant les nouveaux employés et détenus des règles à respecter en matière de sécurité
- repérant et corrigeant les pratiques et situations dangereuses et ce, de façon suivie
- veillant à l'entretien des lieux
- s'assurant de l'utilisation par tous les employés et détenus de l'équipement et des vêtements de sûreté
- créant un climat propice au respect des mesures de sécurité
- veillant à l'application des consignes de sécurité
- faisant enquête sur les pertes de temps dues à des accidents et sur chacun des accidents et quasi- accidents et en rédigeant le Rapport d'enquête sur les accidents (CT-330-10)
- conservant une trousse de premiers soins et les registres réglementaires au poste de travail visé.

**Les responsabilités du surveillant en matière de sécurité sont désormais intégrées à sa description de poste en raison de l'importance de ces responsabilités et du fait qu'elles sont évaluées en vue de l'appréciation de rendement.**

"La prévention des accidents dépend donc en grande partie du surveillant.", d'ajouter M. Boucher.

Le surveillant n'est pas tenu d'assumer seul ces responsabilités: il doit pouvoir compter sur le soutien actif des divers échelons hiérarchiques.", souligne M. Boucher.

Une lourde responsabilité incombe également aux cadres en ce domaine. Tous doivent participer au programme de sécurité; leur attitude influence en effet tous les autres échelons et est vue par les employés comme ayant un caractère exemplaire."

***Le prochain article de cette série fera état des responsabilités en ce qui a trait à l'élaboration et au respect du programme de sécurité.***

***Greg MacGillivray** et **Beverley Sandey**, chargée de projet au SCC, photographiés, le 15 mars dernier, à l'exposition Ottawa Interchange 1983.*

## Ottawa Interchange 1983 Services TAD à l'honneur

Les quelque 120 détenus travaillant au sein du Service de traitement de l'information mis sur pied par la Direction de l'emploi des détenus auraient tiré fierté de la présentation attrayante du SCC, à l'exposition Interchange Canada organisée par le Data Processing Institute, du 15 au 17 mars.

Les membres du personnel auraient été également fiers. La présentation du SCC mettait en effet en valeur le rôle actif joué par le SCC en ce qui a trait à la prestation de services de haute technologie à l'État et aux citoyens. Un autre résultat positif mis en évidence est la possibilité ainsi offerte aux détenus de trouver de l'emploi après leur retour dans la société.

**Beverley Sandey**, chargée de projet, a présenté aux visiteurs un montage magnétoscopique réalisé avec l'aide du système Télidon et portant sur les services et les programmes de formation du SCC. Cette section de l'exposition était décorée de lis de Pâques et d'autres fleurs provenant de l'établissement de Pittsburgh.

Pendant ce temps, l'expert- conseil **Greg MacGillivray** invitait les visiteurs à répondre à un jeu- questionnaire sur les services correctionnels. Les autres personnes chargées d'accueillir les visiteurs, **Sue Patterson** et **Neil Hardie**, répondait aux questions sur les services de saisie des données, de traitement de textes, de micrographie et — fait inédit au SCC —, de création de pages vidéotex, également offerts par le SCC.

Beverley Sandey a annoncé la mise sur pied au pénitencier de la Saskatchewan et à l'établissement de Frontenac d'un service de création de pages Vidéotex — un service d'impression de pages et de graphiques sur ordinateur auquel pourront avoir recours les employés de l'État.

? Voir p. 3

Nouveau bulletin pour le personnel-cadre du SCC: INTERACTION

p. 2

Canada

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

## *Atelier de prévention du stress de Moncton*

# "Les participants applaudissent"

Le dernier numéro d' ***Entre Nous*** faisait état du succès d'un atelier de prévention du stress tenu à l'intention du personnel, à Moncton, du 11 au 13 février. 82 couples, accompagnés parfois de leurs enfants, ont participé. Suivent quelques réactions de participants telles que recueillies par **Francine Phillips**, commis aux communications, Maritimes, et transmises à ***Entre Nous***.

"Ma femme et moi désirons féliciter tous les responsables de l'organisation de cet atelier. C'est le plus intéressant des deux ateliers auxquels nous avons assisté. Je suggère qu'on réinvite le Dr. **Archibald** à l'atelier. J'ai été favorablement impressionné par l'étendue de ses connaissances, sa sincérité et sa façon très personnelle d'aborder les difficultés de la vie familiale . . . Maintenant que l'élan est donné, j'espère que tous et chacun s'emploieront à assurer longue vie à cette initiative."

**G.V. Helm,**
**Etabl. de Westmorland**

"Cet atelier sur les répercussions du stress dans la famille a tout simplement été magnifique! C'était mon premier atelier et j'espère être du nombre pour les prochains ateliers. Tout a fonctionné sur des roulettes et c'est de très bon augure pour les futurs ateliers. Je proposerais de nouveau le nom de l'abbé **Pierre Allard** comme président de l'atelier. Sa tâche n'était pas facile, surtout compte tenu du temps et il s'en est tiré à merveille. Autre facteur, qui explique le succès de cette fin de semaine: la présence du Dr Archibald. J'espère qu'on le réinvitera et j'espère aussi voir les autres films de M. **Dobson** . . . Je n'ai rien à redire, sauf que nous aurions pu passer plus de temps avec les enfants. Néanmoins ils se sont bien amusés et j'aimerais remercier à ce sujet ceux qui s'en sont occupés. Les membres de ma famille et moi- même avons quitté l'atelier un peu plus riches en dedans et un peu plus conscients de l'importance de la prévention du stress."

**Rebecca Jury**
**Commis aux industries**
**Etablissement de Springhill**

"J'ai suivi depuis dix ans que je travaille au SCC, un grand nombre de cours offerts par l'organisme. Je ne pourrai jamais dire à quel point j'ai apprécié les conférences et les films offerts durant cet atelier. Tous ont eu l'occasion de revivre certaines situations de stress, différentes pour les uns et les autres, et chacun pouvait, je crois, retirer quelque chose du programme."

**Mary Dee Schaschl**
**Etablissement de Springhill**

"Ma femme et moi pouvons dire, pour avoir pris part aux activités organisées par l'abbé Pierre Allard et le Comité, que nous avons grandement apprécié le programme conçu à notre intention. Depuis dix ans que je travaille au SCC, c'est la première fois que ma femme peut partager avec moi une activité reliée à mon travail . . . Félicitations aux organisateurs pour leur beau travail."

**K.L. MacLeod**
**Agent de formation du personnel**
**Etablissement de Springhill**

"Ma femme Judy et moi tenons à remercier les organisateurs pour leur invitation à cet atelier . . . Les propos du Dr Archibald et les films de M. Dobson nous ont vivement intéressés. Ils nous ont aidés à réaliser à quel point nos conditions de vie ont changé depuis notre mariage et l'arrivée des enfants et nous ont aidés à comprendre les raisons de cet état de choses. Leurs idées nous seront très utiles dans les années à venir."

**Charlie Tooke**
**Bureau du personnel**
**Etablissement de Springhill**

"Le seul élément négatif de cette fin de semaine, c'est le rythme d'enchaînement des divers ateliers. Vouloir concentrer toutes les séances en deux jours est une tâche difficile . . Cet atelier était une bonne occasion pour les employés de se rencontrer en dehors du stress inhérent à notre travail et une excellente façon de développer les interrelations entre les employés. Cela contribue à créer un esprit de corps, ce qui est parfois difficile à développer au travail. Les exposés étaient très enrichissants et les films permettaient à chacun de mieux connaître la cellule familiale et de mieux se connaître . . . Cette idée de permettre aux gens d'écrire sur une fiche leurs questions et d'en discuter à la prochaine réunion est excellente, surtout pour les personnes timides ou qui s'expriment avec plus de difficulté que les autres."

**Scott Daniels**
**Division de la sécurité**
**Etablissement de Dorchester**

# Publication de trois nouveaux bulletins

Trois nouvelles publications périodiques du SCC viennent de voir le jour: *Interaction*, un bulletin destiné au personnel-cadre; *Action Bénévole*, un bulletin destiné aux membres des CAC et *News Briefs*, un tabloïd publié par l'AR du Pacifique à l'intention du personnel de cette région.

Le premier numéro *d'Interaction* est paru le 7 avril dernier. Le bulletin bilingue de quatre pages sera publié bimensuellement, soit les 7 et 21 de chaque mois, une semaine après la sortie d' *Entre Nous*, journal national du personnel. *Interaction* est destiné à tous les administrateurs et surveillants de l'AC et des régions ainsi qu'à leurs employés qui désirent le lire. Le bulletin fait partie d'une stratégie visant à promouvoir un nouveau dialogue entre le personnel-cadre et les employés.

Depuis ce printemps, le personnel de la région du Pacifique ainsi que les membres des comités aviseurs de citoyens de l'ensemble du Canada possèdent leur propre bulletin respectif. De fait, *News Briefs* de la région du Pacifique nous est parvenu le 15 mars dernier tandis que la publication *Action bénévole* à l'intention des CAC vient tout juste de paraître à temps pour la réunion des membres du conseil de direction des CAC qui s'est tenue à Ottawa, du 17 au 19 mars dernier.

*News Briefs* sera publié à tous les deux mois par la Division des communications de l'AR du Pacifique. De format tabloïd unilingue, le numéro de février-mars renferme de courts articles de style vivant.

**Jack Stewart** et **Eila Loughlin** sont les rédacteurs de *News Briefs*. Pour les rejoindre s'adresser à: **Division des communications, Service correctionnel du Canada, B.P. 4500, Abbotsford (C.-B.), V2T 4M8, Téléphone: 854-2535.**

*Action bénévole* est une publication trimestrielle qui permettra aux membres des 57 comités aviseurs de citoyens du Canada d'échanger de l'information sur des préoccupations réciproques. Le premier numéro de format bilingue, grandeur 8½ x 11, a été tiré à 1 000 exemplaires. Les membres des CAC ainsi que les administrateurs du SCC sont sur la liste d'envoi initiale.

Il se peut que les prochains numéros soient imprimés aux établissements. Le premier numéro a cependant été tiré sous presse commerciale, à Ottawa. Les cinq membres du conseil de direction national des CAC jouent le rôle de rédacteurs. Tous ceux qui ont des suggestions d'articles ou des questions peuvent communiquer avec **Louis Zeitoun**, directeur de la participation des citoyens au SCC, en s'adressant à: **Direction des communications, Le Service correctionnel du Canada, 340, avenue Laurier ouest — 3e étage, Ottawa (Ontario), (613) 992-2871.**

# Une vache fantastique!

PRAIRIES — Le personnel de la Ferme du pénitencier de la Saskatchewan était très attristé dernièrement lorsque Black Star-Denise, une vache laitière qui s'est méritée plusieurs prix, est morte à l'âge de 12 ans.

Denise était née à la ferme le 28 janvier 1971 et a donné au cours de sa vie 99 600 litres de lait, ce qui représente 76 000 $ (dollars courants). Dans sa jeunesse, elle pouvait produire jusqu'à 52 litres par jour.

**Cliff Moore** un employé de la ferme, a mentionné qu'elle était la "chouchoue" de la ferme et devait devenir une célébrité cette année alors qu'elle aurait atteint un record de production de 100 000 litres de lait. Elle se serait alors mérité un ruban or de l'Association canadienne des vaches laitières Holstein-Friesen, l'une des plus haute distinctions au Canada pour une vache."

La Ferme du pénitencier de la Saskatchewan est l'une des plus grosses des 5 fermes du SCC et sa gamme de produits est des plus diversifiées. La valeur en produits pour l'année 1983-1984 s'élève à 2 millions de dollars.

# *Fini les profs? Place à l'ordinateur*

Avec l'introduction des ordinateurs dans les écoles, on espère que l'attention des étudiants pourra bientôt se concentrer sur l'art d'apprendre et de penser plutôt que sur l'art de développer la mémoire. Les progrès réalisés au cours des années 1970 dans l'utilisation des microplaquettes (puces) ont permis aux auteurs de programmes d'apprentissage individuel de faire des pas de géant. Aux États-Unis, le "Speak and Spell" et le "Quiz Kid Speller" sont deux exemples de la révolution qui s'annonce dans le domaine de l'enseignement. Le SCC, lui, n'est pas en reste.

**Bientôt dans 4 établissements: projet-pilote: apprentissage des détenus assisté par ordinateur (AAO)**

"Nous croyons que l'informatique peut aider grandement les détenus dans leurs programmes d'apprentissage.", de dire **Doug Griffin**, chef de l'Éducation scolaire au SCC. Notre offensive à cet égard sera menée sur deux fronts: apprentissage automatisé des maths et des langues et initiation des détenus à l'informatique. Deux systèmes AAO de qualité supérieure ont été choisis à cette fin: le système *OISE* de Toronto et le système *COMPRIS* d'Ottawa. Ils seront mis à l'essai dans le cadre d'une expérience témoin menée dans 4 établissements: Springhill, Warkworth et Stony Mountain."

Les instructeurs, déclare M. Griffin, se méfient souvent à tort de cette nouvelle technique d'apprentissage car ils craignent que le recours à leurs services ne soit plus perçu comme aussi nécessaire. Pure fantaisie que cela, ajoute-t-il. En fait les enseignants provinciaux ont découvert que leur charge de travail était accrue du fait de la possibilité qui leur est accordée de consacrer plus de temps à l'enseignement individualisé. **Entre Nous** rendra compte des résultats de ce projet implanté au début de l'été et publiera d'autres articles sur la révolution informatique au SCC.

# Pour une liaison accrue des secteurs privé et public

***É.-U.— Un document présenté, le 9 janvier dernier, aux membres du "National Institute of Justice" à Nashville (É.-U.), réclame, dans le cadre des mesures contre le crime, un plus grand partage de responsabilités et de pouvoirs en matière de services correctionnels entre les secteurs privé et public.***

L'auteur du rapport, **R.T. Mulcrone**, gérant général de la "City Venture Corporation" à Minneapolis (Minnesota), indique dans le document que les mesures prises aux États-Unis pour lutter contre la criminalité, ont été jusqu'à présent, très inefficaces malgré les milliards de dollars dépensés.

M. Mulcrone fait valoir que l'incarcération est la solution la plus rigoureuse et la plus onéreuse, sans compter ses effets inévitables: la surpopulation de chacun des centres de détention. "Si toutes les personnes incarcérées devaient par magie être gardées au même endroit, dit-il, nous aurions alors la dix-neuvième ville d'Amérique en importance."

"Non seulement les coûts d'administration de cette ville seraient élevés, mais tous ses habitants seraient nourris, vêtus et éduqués aux frais des contribuables. Cette ville serait anormale puisque sa population serait en grande partie de race noire, pauvre, illettrée, sans métier et oisive," précise-t-il.

### Réussite

Le secteur privé pourrait avoir une "influence significative" dans la lutte contre le crime s'il s'associait à l'administration pénitentiaire et offrait des programmes d'éducation et de formation, de l'emploi, des cours d'habileté sociale et divers programmes d'intégration. Cette façon de procéder fonctionne bien au Minnesota, au Kansas, en Utah et en Arizona.

Au Minnesota, la société "Control Data Corporation" a été ainsi invitée à participer au programme "Fair Break' mis en oeuvre à la prison de Stillwater. La meilleure formation en informatique est dispensée aux détenus et des emplois leur sont offerts par le biais d'un contrat conclu entre la "Magnetic Peripherals, Inc." et le Commissaire des services correctionnels du Minnesota.

"Fait étonnant, c'est dans ce pénitencier que le niveau de qualité de l'assemblage est le plus élevé au monde" précise-t-il.

### Programme d'autotraitement

La société "Control Data" a été l'une des premières à mettre en oeuvre des programmes d'autotraitement dans les pénitenciers, à élaborer des programmes prélibératoires et à concevoir un projet unique de transport en mettant des autos à la disposition des libérés conditionnels.

"Le secteur public est soulagé d'un gros problème financier, note Mulcrone, alors que le secteur privé assure un service nécessaire moyennant un profit raisonnable."

"Peut-être les citoyens ne veulent-ils pas que les prisons soient autre chose que des endroits de désespoir et de répression. Si c'est le cas, ils agissent contre leur propre intérêt", dit-il.

**ENTRE NOUS**

*est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 340 ouest, avenue Laurier, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.*

*Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:*
**Louis Genest**

**Francine Dufresne**
*rédactrice adjointe*

*Photographe:* **Erik Gustafsson**

**ISSN 0715-285X**

### Le transport des détenus au pays:

# Une question de coopération et de sécurité

***Le présent article s'inspire d'un article rédigé par Bev Pearl de Transports Canada et revu par John Lavoie, chef de la Section du contrôle des déplacements des détenus, au SCC.***

Priorité donnée à la sécurité, discrétion assurée!, telles sont les consignes suivies lors des déplacements de détenus au Canada.

Dans les coulisses, une foule d'organismes publics sont appelés à intervenir avant le déplacement de détenus sur de longues distances.

La politique à cet égard émane du cabinet du Solliciteur général, de niveau fédéral ou provincial, suivant l'organisme qui procède de transfèrement. C'est l'organisme du même niveau de compétence qui assume les frais de déplacement du détenu.

Les services correctionnels, les corps policiers, les agents de sécurité de Transports Canada affectés aux aéroports et plusieurs compagnies d'aviation sont à tour de rôle appelés à collaborer au transfèrement d'un détenu, au gré des distances, des périodes et des coûts.

Les groupes de détenus ou les détenus considérés comme dangereux sont transférés à bord d'avions de la GRC ou d'avions nolisés. Le Commissaire peut, dans des circonstances spéciales, faire appel aux services du ministère de la Défense nationale.

**John Lavoie**, chef de la Section du contrôle des déplacements des détenus, souligne que les détenus de niveau sécuritaire minimal ou moyen, qui ne sont pas réputés dangereux, prennent souvent des vols commerciaux. Dans ces cas, ils sont toujours accompagnés d'au moins un agent de correction.

Le personnel de l'établissement ou l'agent de la force publique informe au préalable le responsable de l'aéroport et de la compagnie d'aviation visés de la présence du détenu sur tel vol. Le responsable de la compagnie d'aviation doit alors communiquer l'information à l'équipage de l'avion.

**Jack Harrington**, superviseur en matière de services policiers et de sécurité pour Transports Canada (région de l'Ontario) préfère que les détenus et leurs escortes se fassent remarquer le moins possible afin de ne pas inquiéter indûment les autres passagers de l'avion.

M. Lavoie confirme que le SCC fait preuve de discrétion lorsqu'il faut emprunter un vol commercial ce qui peut arriver durant les périodes d'affluence.

Selon M. Lavoie, les agents du SCC conduisent souvent le détenu dans les bureaux de la GRC qui se trouvent dans tous les grands aéroports. Ainsi, ils évitent le contact du détenu, menottes aux poignets, avec les autres passagers

• suite à la p. 4

**ROULE-TA-BOULE: Harold Paquette**

Roule-ta-boule et Boulet sont transférés!

Photo: Dennis Curtis

# De l'Ouest à l'Est par la voie des airs

***Dennis Curtis**, ARC de l'Ontario, a assisté à un transfèrement de détenus et nous en rend compte.*

## Aéroport Norman — Rogers à Kingston

Cet aéroport sert principalement aux petits avions, mais au moins une fois par mois, un bimoteur Convair 440 conçu pour 56 passagers fait escale là, après avoir survolé tout l'Ouest du pays, au terme de la première étape d'une mesure de tranfèrement de détenus. Le 15 février, à 7 heures, heure du Pacifique, le bimoteur, un avion de la compagnie aérienne Cariboo quittait Abbotsford, en C.-B., ayant à son bord 20 détenus et un groupe formé de 26 agents et membres d'équipage. Après une longue envolée, avec des arrêts à Edmonton, à Prince-Albert et à Winnipeg, pour faire descendre ou monter des détenus, l'avion se pose enfin à Kingston à 22 h 10, heure normale de l'Est.

Le matin suivant, je me suis joint aux voyageurs pour l'étape est du voyage en direction de Moncton, via Mirabel. Les agents de la région du Pacifique ont fait place à 20 agents de la région de l'Ontario, responsables de la garde de 15 détenus. Le directeur de l'aéroport, M. **Al Flowers**, s'habitue de plus en plus à ce type de vols. Il reste souvent près de son téléphone jusqu'à l'arrivée parfois tardive des voyageurs, entretient de très bonnes relations avec le personnel de sécurité de l'AR et est toujours disposé à fournir conseils et appui.

## Vers Mirabel

À 10 heures précises, les moteurs Pratt et Whitney vrombissent. Nous nous dirigeons vers l'immense aéroport international de Mirabel, situé au nord de Montréal. Le capitaine **Peter Scheiwiller** et le co-capitaine **Don Jorgensen** sont les pilotes. Peter, qui est Suisse, a piloté au moins 30 de ces transfèrements. Il a connu très peu de problèmes et a beaucoup d'éloges à l'endroit des agents de correction qu'il considère des plus professionnels et compétents. "Je puis donner toute mon attention au pilotage de l'avion," dit-il, "parce que j'ai une grande confiance en ces gars portant l'uniforme". Peter, qui faisait partie de l'armée de l'air suisse avant de venir au Canada, travaille depuis 1977 pour la compagnie aérienne Cariboo. Le Norvégien Don Jorgensen, le co-capitaine attitré de ce vol, a un diplôme d'ingénieur. Il a pris part à environ 20 transfèrements d'un bout à l'autre du pays et lui aussi n'a que des éloges à faire. Il avoue cependant qu'il était assez nerveux à sa première envolée avec des détenus et qu'il a attendu d'être à mi-chemin — une distance correspondant à la moitié du Canada — avant de traverser la cabine pour se rendre aux toilettes.

## Aller-retour à Moncton via Mirabel

L'envolée vers Mirabel s'est passée sans anicroche. Tous les détenus portant les menottes et entraves réglementaires étaient assis près de la fenêtre avec leur escorte.

L'agent responsable, **Mike Marsland**, CX-6 à Millhaven, s'est assis à l'avant, sur un siège faisant face aux détenus et a fumé sa pipe tout en gardant un oeil vigilant sur les passagers. Les véhicules vert et blanc que nous connaissons bien nous attendaient sur une piste déserte du vaste aéroport et après un arrêt de 15 minutes prévu pour permettre un échange de détenus, nous étions prêts à nous envoler vers Moncton.

Le déjeuner a été servi par l'agent de bord **Randy Cochrane** — qui est également apprenti-mécanicien. Pas question bien sûr d'avoir un agent de bord féminin! Après nous être envolés à 11 000 pieds d'altitude sous un soleil resplendissant, nous sommes arrivés à 13 heures à Moncton, 30 minutes avant l'heure prévue. Après avoir procédé à d'autres échanges de détenus et avoir fait le plein en toute vitesse (2 500 litres pour environ 1 500 $) — nous étions de retour en Ontario après un court arrêt à Mirabel. À notre arrivée à Kingston à 10 h 40, les autobus attendaient pour transporter le personnel et les 20 détenus aux divers établissements de la région de Kingston.

## De nouveau l'Ouest!

Le matin suivant, le grand Convair s'envolait vers la C.-B. avec les agents de l'Ouest de nouveau à bord. Un autre transfèrement venait de prendre fin sans incident grâce à la collaboration des membres de l'équipage et du personnel des AR, grâce surtout aux agents de correction qui accomplissent un travail vraiment professionnel.

# Gros plan sur le personnel

## *Jim Thomson, messager régional (Ontario)*

"C'est l'un des groupes les plus amicaux que j'ai rencontrés." Voilà la première impression qu'a eue **Jim Thomson** lorsqu'il est venu il y a 8 ans, travailler à l'AR de l'Ontario, après avoir travaillé pour la Compagnie Brinks pendant 12 ans. Maintenant, il doit transporter de plus en plus de courrier, "de plus en plus chaque jour" précise-t-il. Lorsque Jim travaillait à la Brinks, il n'a jamais été victime d'un hold-up, mais il se souvient d'avoir dû faire face, à la fin des années 1950, alors qu'il travaillait comme commis dans une banque de Toronto, au célèbre voleur de banque **Alonzo Boyd** qui le menaçait à la pointe d'un revolver. Il a dû se résoudre à lui remettre 10 000 $. Peu après il décidait de déménager à Kingston où il vit toujours depuis. Il aime bien porter le nouvel uniforme des chauffeurs. Il a participé à cinq reprises à la compétition nationale de tir. Tireur d'élite et instructeur agréé en maniement d'armes à feu, Jim est un membre très actif du "Frontenac Rifle and Pistol Club" et préfère le tir sur cibles à toute autre forme de tir.

*Jim Thomson: cinq fois vainqueur au Concours national de tir*

Pour signaler un employé à notre attention, composer:
**995-3031**

## *Maureen Blackler, agent de liberté conditionnelle*

**Maureen Blackler** a débuté au SCC en 1974 comme commis au Pénitencier de Kingston. Elle est retournée par la suite à l'université et est revenue au Service en 1980 pour occuper un poste d'agent de gestion des cas, toujours au Pénitencier de Kingston. L'an dernier, elle a commencé à travailler au bureau de district de Moncton où elle a bien apprécié la diversité des fonctions de son poste. "Je préfère les contacts personnels et le travail communautaire qui me gardent toujours active."

**Maureen Blackler**

# En bref

**Programme de prêts à l'étude** — Le Solliciteur général, **Bob Kaplan**, a déclaré, le 10 mars, à un groupe de Vancouver qu'il tentait de mettre sur pied un programme de prêts, subventionné par le Gouvernement, pour venir en aide aux détenus qui poursuivent des études universitaires. Les cours universitaires ne font plus l'objet d'une aide financière depuis l'expiration des contrats survenue fin mars et juillet. Environ 230 détenus-étudiants de niveau post-secondaire sont touchés par ces restrictions budgétaires.

**Etude sur les femmes-agents** — **Rick Linden**, criminologue à l'Université du Manitoba, a constaté que les femmes qui exerçaient le métier de policier agissaient de façon aussi décidée que leurs homologues masculins lorsqu'elles étaient confrontées à des situations dangereuses ou de violence. Dans sa recherche, M. Linden a conclu que ces femmes accomplissaient bien leur travail bien qu'elles ne soient pas exactement égales à l'homme dans tous les aspects du travail de policier: ainsi les femmes pourraient s'affirmer davantage dans l'exercice de leurs fonctions, a-t-il précisé. Cette étude menée à la demande du service de police de la ville de Vancouver et du district continental-sud de la GRC (C.-B.), a permis d'évaluer le rendement de 80 femmes-agents. M. Linden conclut que les forces policières canadiennes devraient embaucher davantage de femmes.

**Double occupation des cellules — Bilan** — A la fin de janvier dernier, 155 cellules du SCC étaient occupées par deux détenus. On a prié les responsables des régions de réserver dans la mesure du possible ce type de cellules aux nouveaux arrivants.

**Enquête de l'ACA — Rémunération du personnel de correction** Dans son analyse des résultats de l'enquête menée aux États-Unis (voir ci-contre), **Anthony Travisono,** directeur exécutif de l'ACA, fait remarquer qu'en raison de la crise économique actuelle, "rares sont les organismes qui autorisent des majorations de traitements en fonction du principe du mérite, des états de services, et de la hausse du coût de la vie. Par contre, plus nombreux sont les organismes qui prévoient des mesures d'encouragement touchant la formation des employés." Cela s'inscrit, ajoute-t-il, dans une tendance de plus en plus marquée vers un plus grand professionnalisme conformément aux normes établies de l'ACA.

**Vers une Conférence nationale des aumôniers** — Le directeur national de l'aumônerie, au SCC, l'abbé **Murray Tardiff**, fait état de préparatifs en vue de la tenue d'une conférence des aumôniers permanents et à temps partiel qui ont travaillé au SCC au cours de la présente année. La conférence se tiendrait à Ottawa du 16 au 20 octobre prochain.

## Aumônerie:

# *17 postes comblés*

Pourvoir à 18 postes vacants, indépendamment du secteur d'activité, ne se fait pas sans l'aide de la Providence, mais le long processus de dotation va bon train aux services d'aumônerie. En effet, le directeur national de l'aumônerie au SCC, l'abbé **Murray Tardiff**, a déclaré que 17 des 18 postes vacants en novembre dernier étaient maintenant pourvus, plusieurs aumôniers ayant été officiellement nommés à l'établissement où ils exerçaient déjà leur ministère.

L'abbé Tardiff a fait remarquer qu'on avait respecté, au moment de ces nominations, le protocole d'entente conclu, en janvier 1982, entre le SCC et le comité interconfessionnel de l'aumônerie.

"Nous sommes heureux de travailler avec eux et de pouvoir compter sur leur apport" a-t-il ajouté.

Dans une lettre pastorale destinée aux aumôniers de tout le pays, l'abbé Tardiff souhaite la bienvenue aux aumôniers ainsi titularisés:

— L'abbé **Paul Thompson** — Mountain et Kent— 15 fév.
— L'abbé **Agnelo Pinto** — Mission et Ferndale — 1er mars
— Rév. **Arne Jensen** — Mountain et Kent — 1er mars
— Rév. **Orville Andres** — Pén. de la Saskatchewan — 1er avril
— Rév. **Louis Pellissier** — Stony Mountain — 15 avril
— L'abbé **Jim Wilson** — Warkworth — 1er avril
— Rév. **Bill White** — Warkworth — 1er avril
— Rév. **Nelson Trafford** — Collins Bay — 1er avril
— Rév. **Al Meloche** — Collins Bay — 1er avril
— Rév. **John Downs** — Prison des femmes — 1er avril
— L'abbé **Jim Esper** — Joyceville — 1er avril
— Rév. Père **Alain Monpas** — Laval — 1er avril
— L'abbé **Champlain Barrette** — Sainte-Anne-des-Plaines — 1er avril
— L'abbé **Robert Lapointe** — Archambault — 1er avril
— Rév. **Murray Tipping** — Archambault — 1er avril
— Rév. père **Jean-Paul Chiasson** — Montée St-François — 1er avril
— Soeur **Gloria Boudreau** — Dorchester — 1er avril

À la mi-mars, un poste d'aumônier catholique n'avait pas été pourvu à l'établissement de Matsqui.

Dans un bulletin destiné aux régions, l'abbé Tardiff ajoute que le SCC et l'Église ont contracté une lourde dette de reconnaissance envers un certain nombre d'aumôniers qui ont travaillé en milieu pénitentiaire et qui n'exerceront plus leur ministère au SCC à compter du 1er avril. Ces remerciements s'adressent aux personnes suivantes: le rév. **Ray Murrin**, M. l'abbé **Richard Peedle**, le capitaine **Harry Hickson**, M. l'abbé **Richard Hanley**, le major **Lewis Ashwell**, M. l'abbé **John Tritschler**, le rév. **Herb Klassen**, M. l'abbé **Casimir Przybylski** et le rév. **Clarence Epp**. L'abbé Tardiff espère, en guise de conclusion, qu'ils pourront à l'avenir être disponibles au moins pour un ministère à temps partiel.

# *Services correctionnels canadiens et américains*

# *Tableau comparatif des salaires*

Nos lecteurs trouveront, en consultant le tableau ci-dessous, un tableau comparatif des salaires versés aux employés et aux cadres du SCC avec, en regard, les salaires versés à leurs homologues américains.

Ce tableau, présenté à titre documentaire, intègre des données provenant de deux sous-tableaux: le premier provient d'une publication reçue récemment de l'ACA et intitulée: *Correctional Personnel Compensation and Benefits — Salary and Related Information* et l'autre sous-tableau est un tableau comparatif des traitements en vigueur au SCC et des salaires en vigueur dans le secteur de l'industrie (catégorie cols bleus).

Le lecteur est prié de noter que tous les chiffres renvoient à des dollars canadiens et que les conditions de travail du personnel des services correctionnels américains peuvent varier grandement de celles en vigueur chez nous, particulièrement en ce qui a trait aux avantages sociaux et aux programmes de formation. Un autre fait à retenir est qu'en dépit du fait que les traitements versés au SCC semblent plus élevés et ce, compte tenu de la transposition en dollars canadiens, le coût de la vie dans un grand nombre d'États américains est sensiblement inférieur au taux atteint en Ontario ou en Colombie-Britannique.

Prière également de noter que les chiffres extraits de la publication américaine susmentionnée sont établis d'après une "moyenne globale." Ainsi le traitement moyen d'un directeur des services éducatifs, aux É-U., s'établit entre 23 467 et 33 398 $. Ces chiffres masquent en partie d'autres réalités relevées par les enquêteurs dans la plupart des services correctionnels américains, soit les faits suivants: le salaire le plus bas pour ce poste est de 15 034 $ et le salaire le plus élevé est de 45 924 $.

## Salaires versés en 1982 — services correctionnels

**(les chiffres figurant au tableau sont exprimés en dollars canadiens)**

| | SCC*1 | Etats américains*2 (services pour adultes) | Industries*3 |
|---|---|---|---|
| ***Dir. d'établ.*** | **35 002-57 550 $** (PM5-EX1) | **31 605-43 697 $** (Dir. d'établ. 1) | |
| ***Agent de corr. principal*** | **24 700-28 675 $** (CX-COF4) | **20 927-28 275 $** (Agent de corr. 4) | |
| ***Agent de corr.*** | **21 154-26 688 $** (CX-COF2) | **17 231-22 627 $** (Agent de corr. 2) | **20 467 $** Cols bleus travaillant dans le secteur manufacturier, notamment dans l'industrie automobile, forestière et textile) |
| ***Agent de corr. subalterne*** | **20 508-26 042 $** (CX-COF1) | **16 827-21 755 $** (Agent de corr. 1) | |
| ***Agent de lib. pr.*** | **29 805-48 246 $** (WP4-WP6) | **28 030-37 693 $** (Agent de lib. princ.) | |
| ***Agent de lib. cond.*** | **26 386-29 678 $** (WP3) | **18 614-25 513 $** (Agent de lib. 1) | |

**Sources:**

*1 Chiffres tirés des conventions collectives en vigueur le 1er décembre 1982.

*2 Brochure intitulée: *Correctional Personnel Compensation and Benefits, Salary and Related Information* 1982, American Correctional Association, 4321 Hartwick Road, Suite L-208, College Park, Maryland 20740, 36 pages. Salaire moyen établi pour chaque poste-repère existant dans les services correctionnels pour adultes de six régions régies par l'ACA. Les chiffres figurant ci-dessus sont ceux obtenus après transposition en dollars canadiens (taux de change en vigueur: 1.22 $)

*3 Tableau établi par la Section des relations parlementaires. SCC, d'après des statistiques établies par la section de l'emploi de Statistique Canada. Ces chiffres tiennent compte des heures supplémentaires et représentent la rémunération réelle moyenne des employés non-membres de la direction et non spécialisés.

**Le personnel des libérations conditionnelles recueille 200$** — L'agent de liberté conditionnelle, **Alan Wilkinson**, a réussi récemment à recueillir du personnel du bureau sectoriel de libération conditionnelle de Kingston et du bureau de district de l'est de l'Ontario la somme de 200 $ destinée au "Kingston Heritage Job Fund." Cet organisme vient en aide aux personnes qui ne sont plus admissibles aux prestations d'assurance-chômage ou de bien-être social.

*Thea Tidman, secrétaire du Kingston Heritage Job Fund, reçoit un chèque de 200 $ de l'agent de liberté conditionnelle **Alan Wilkinson**.*

## ERRATA:

N° du 15 février 1983 (p. 2): Le Dr **Robin Krause** est le président en exercice du Collège de médecine familiale du Canada et non le Dr. **Brian Cornelson**, tel qu'indiqué dans l'article sur la médecine pénitentiaire dans la région des Prairies.

## Transport des détenus

• *suite de la p. 3*

durant les formalités de contrôle. De plus, les détenus montent avant les autres passagers dans l'avion où un siège leur est réservé vers l'arrière de l'appareil.

M. Harrington précise que les menottes ne doivent pas être attachées au siège ou à une autre partie de l'appareil, mais plutôt au poignet de l'escorte et ce, afin de permettre une évacuation rapide en cas d'urgence.

Les détenus qui voyagent à bord d'avions commerciaux peuvent se rendre jusqu'à Toronto d'où ils sont conduits en autobus ou en voiture jusqu'au pénitencier de Kingston ou de Millhaven. Les avions plus petits peuvent atterrir à l'aéroport de Kingston.

Les mesures à prendre relativement au transfèrement interrégional d'un détenu sont autorisées par l'AR à l'origine du transfèrement, et leur application est contrôlée par la Section des déplacements des détenus à l'AC.

# Autre mort violente d'un agent à Archambault

## *Serge Delorme tué*

***Entre Nous*** **apprend en dernière heure la mort violente par un détenu, le 22 avril dernier, de M.** ***Serge Delorme*****, autre agent de correction affecté à Archambault. M. Delorme, un CX-2, était âgé de 28 ans et marié.**

**Le Commissaire, M. Donald Yeomans, a tenu à offrir, au nom de tous les membres du Service, ses plus vives sympathies à** ***Monique*****, l'épouse de l'agent décédé, ainsi qu'aux autres membres de la famille et aux collègues et amis de la victime.**

**Le lecteur se rappellera que l'établissement Archambault, à Ste-Anne-des-Plaines, au Québec, a été le théâtre, l'été dernier, de trois autres meurtres de CX, soit les agents** ***Léandre Leblanc, David Van Den Abeele*** **et** ***Denis Rivard*****, décédés le 25 juillet 1982.**

**M. Delorme a été attaqué par un détenu dans un des corridors menant aux ateliers industriels et est décédé peu de temps après son arrivée à l'hôpital.**

**Deux enquêtes, l'une menée par la Sûreté du Québec et l'autre menée par l'Inspecteur général du SCC, M.** ***Al Wrenshall*****, sont en cours.**

**L'abbé** ***Robert Lapointe*****, aumônier catholique de l'établissement Archambault, présidera le service funèbre prévu le 26 avril à l'église de Terrebonne. C'est M.** ***Yvon Laporte*****, un collègue de travail, qui lira l'oraison funèbre.**

**M. Delorme travaillait au SCC depuis six ans. Très respecté de ses collègues, il était, aux dires de l'un d'entre eux, "un bon vivant. Il n'abusait jamais de son autorité dans le pénitencier . . . Il aimait le travail bien fait."**

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

entre nous

Vol. 8 nº 8 le 30 avril 1983

### *Conférence nationale des CAC*

# Les détenus en l'an 2001

### 20% de détenus à long terme en 2001

"Une proportion importante de détenus, soit 20%, purgeront des peines de longue durée en l'an 2 001", a déclaré M. **Jim Vantour**, président du Comité de planification stratégique du SCC, dans le cadre de la cinquième Conférence annuelle des comités aviseurs de citoyens qui a eu lieu à Ottawa, du 17 au 19 mars dernier. La Conférence a réuni trente-six délégués provenant de l'ensemble du Canada.

À l'heure actuelle, il existe 185 détenus, dont quatre sont des femmes, qui purgent des peines de 25 ans et plus avant d'être admissibles à la libération conditionnelle, et 595 autres qui ne seront admissibles à la libération conditionnelle qu'au terme d'une peine d'emprisonnement de 15 à 25 ans. "Cela représente 444 détenus de plus que ce que nous avions avant l'abolition, en 1977, de la peine de mort et l'introduction de la peine de 25 ans. En l'an 2 000, nous prévoyons avoir 789 détenus qui purgeront des peines de 25 ans et 1 185 qui purgeront des peines pour meurtre au second degré.", a ajouté M. Vantour. Compte tenu du coût actuel et futur d'incarcération d'un détenu et du fait que l'âge de la plupart des détenus varie de 25 à 35 ans, les condamnés à de longues peines coûteront au SCC une somme de près de 1 million de dollars chacun.

### Détenus à long terme: 10% au sein des USD

"Il est difficile de se faire une idée précise des problèmes auxquels nous ferons face avec de si nombreux détenus à long terme," a-t-il dit. Les résultats des enquêtes menées sur le sujet n'ont pas encore été confirmés. De fait, "il n'y a aucune preuve manifeste que les détenus à long terme constituent un problème en ce qui a trait au bon ordre de l'établissement. C'est un mythe de penser que les meurtriers sont responsables en grande partie de la violence dans les pénitenciers. Environ 98% des détenus gardés dans une unité spéciale de détention (USD) présentent des antécédents de crimes avec violence, ce qui n'est pas le cas pour les meurtriers."

M. Vantour a mentionné que le défi auquel doit faire face le SCC est de continuer à offrir des programmes personnalisés et axés sur le développement des qualités de l'homme.

### Des colonies pénitentiaires?

Un secteur qui mériterait d'être étudié est celui des colonies pénitentiaires où les condamnés à de longues peines et les membres de leur famille séjourneraient.

Le Commissaire Yeomans s'est entretenu avec les représentants des CAC et a répondu à leurs questions pendant près de deux heures. Ensemble, ils ont abordé entre autres les questions suivantes: la double occupation des cellules, les prévisions touchant la population carcérale, le classement et le déclassement accéléré des détenus et les traumatismes engendrés au sein du personnel par les prises d'otages.

*Soeur* ***Virginia Turner*** *(Atl.),* ***John Raymond*** *(Pacifique), le Dr* ***Jim Vantour*** *et le père* ***Bill Irwin****, président du Comité directeur national des CAC, photographiés au moment de la discussion sur les condamnés à de longues peines.*

## Établissement d'Edmonton

# Autre défi relevé!

**par Les Shand**
**Adjoint à l'ARC des Prairies**

PRAIRIES — Le personnel du Centre de santé de l'établissement d'Edmonton s'efforce depuis cinq ans de satisfaire aux normes les plus élevées en matière de services de santé. Ces normes sont reconnues tant au niveau national qu'international. Le Centre a finalement atteint son objectif.

Le 1er février 1983, le Centre de santé de l'établissement d'Edmonton a en effet officiellement obtenu l'agrément du Conseil canadien d'agrément des hôpitaux (CCAH), satisfaisant ainsi aux 7 normes d'évaluation des services de santé les plus élevées en Amérique du Nord.

Le CCAH, l'organisme qui décerne l'agrément, est constitué de représentants des organismes suivants: l'Association des hôpitaux du Canada, l'Association médicale canadienne, le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, l'Association des infirmières canadiennes et l'Association des médecins de langue française du Canada. Son objectif est d'évaluer et d'améliorer la qualité des services de santé dans l'ensemble du Canada.

Bien qu'il s'agisse d'un programme volontaire, les responsables de tous les hôpitaux sont encouragés à solliciter l'agrément. "Le certificat d'agrément du CCAH, atteste de la qualité du travail des administrateurs hospitaliers et des services de santé offerts dans les établissements canadiens", indique **Dennis Heward**, directeur adjoint des services de santé de l'établissement d'Edmonton.

Bien que ce Centre ait déjà obtenu l'agrément de la "American Corrections Association" et que cela constitue un atout majeur pour l'établissement, le défi de satisfaire aux normes du CCAH "a toujours été dès le début l'objectif premier du Centre", a mentionné M. Heward. C'était un gros risque pour le Centre de s'engager dans ce processus. Cela a représenté beaucoup de travail et cinq ans d'engagement."

Le Centre de santé de l'établissement d'Edmonton a réussi la première et la plus importante étape du processus d'agrément avec l'évaluation formelle du Centre en novembre 1982. À ce moment-là, le Dr **James Corbett**, enquêteur principal du CCAH, a recommandé un agrément de deux ans au lieu de la période habituelle d'un an.

La décision finale cependant a été d'accorder au centre une évaluation échelonnée sur trois ans, soit le plus haut niveau possible. M. Heward, qui était évidemment heureux de cette évaluation, a mentionné qu'il faut à un hôpital de taille moyenne environ 6 à 7 ans avant d'atteindre ce niveau.

Dans son évaluation, le CCAH a comparé le Centre de santé de l'établissement d'Edmonton à un centre hospitalier ordinaire. M. Heward a expliqué "que bien que les méthodes utilisées pour satisfaire aux normes puissent varier selon le type et la dimension de l'hôpital, le comité d'évaluation détermine les services essentiels pour lesquels des normes peuvent être établies. "Si nous ne pouvons fournir certains services au sein de l'établissement nous devons démontrer que nous avons recours à un service agréé dont la qualité correspond à celle qu'on trouve dans un hôpital en milieu libre."

Dennis Heward et le personnel du centre de santé de l'établissement d'Edmonton sont fiers des services de santé qu'ils dispensent. M. Heward fait remarquer que le succès du Centre de santé rejaillit sur l'ensemble de l'établissement pénitentiaire. "J'ai dû compter sur l'appui de toutes les divisions dans ce projet".

"Je crois que le processus d'agrément de l'ACA est un véritable atout pour nous puisque les autres divisions ont emboîté le pas. Nous n'aurions certainement pas réussi sans le bon rendement des autres divisions . . . Donc il ne s'agit pas seulement d'un agrément du centre de santé, bien que cela ait été le point principal. Il s'agit d'un agrément pour l'ensemble de l'établissement."

# Nominations au SCC

Le Commissaire, M. **Donald Yeomans** a annoncé la nomination de nouveaux directeurs aux établissements de Matsqui et de Stony Mountain. **Wayne Scissons**, actuellement directeur de l'établissement de Mission, occupera le même poste à l'établissement de Matsqui, tandis que le directeur de l'établissement de Springhill, **Al Stevenson**, remplira les mêmes fonctions à l'établissement de Stony Mountain.

Le directeur de l'établissement de Matsqui, **Dev Dhillon** occupera pour sa part un poste de cadre supérieur à l'AR du Pacifique tandis que le directeur de l'établissement de Stony Mountain, **Terry Sawatsky**, entreprendra une formation linguistique en français à plein temps, avant d'occuper un poste permanent au sein de la Direction de la sécurité de l'AC.

M. Stevenson, qui est directeur de l'établissement à sécurité moyenne de Springhill depuis 1980, s'est joint au SCC à titre d'agent de classement à l'établissement de Warkworth en 1970.

Le directeur de l'établissement de Mission, Wayne Scissons, qui s'est joint au Service à titre d'agent de correction à Kingston en 1967, occupe son poste actuel depuis le 7 janvier 1982.

Les dates d'entrée en vigueur de ces nominations seront fixées par les sous-commissaires régionaux respectifs.

Les nominations des deux nouveaux directeurs des établissements de Mission et de Springhill seront annoncées ultérieurement.

## Eileen Marchinko

**Eileen Marchinko, infirmière autorisée en psychiatrie qui travaillait au Centre psychiatrique régional de Saskatoon, est décédée à la maison après avoir été blessée par balles le 30 mars dernier. Elle avait 33 ans.**

**Mme Marchinko s'était jointe au SCC en septembre 1981.**

**La police de Saskatoon a porté des accusations à la suite de ce malheureux incident.**

## *Vers un réseau de transmission de données propre au SCC*

# Services informatiques simplifiés

Les améliorations techniques apportées cet été et cet automne à l'un des réseaux de transmission de données du SCC auront pour effet non seulement de faciliter le recours par les employés à l'informatique mais aussi d'assurer la mise en place de l'infrastructure nécessaire à l'implantation par le SCC de son propre réseau de communication électronique.

Les utilisateurs de terminaux aux AR, dans les établissements et bientôt dans les bureaux de libération conditionnelle pourront ainsi transmettre leurs données en plus grande quantité et avec plus de précision et de rapidité.

Les responsables des Services d'information opérationnelle (SIO), une division de la Direction de la politique, de la planification et de l'administration, espèrent que ces améliorations seront apportées d'ici la fin de l'année. Elles ne visent que les terminaux reliés à l'ordinateur du SCC situé à Toronto.

### Utilisation rendue plus facile

"Contrairement à un grand nombre de changements dus à l'introduction de terminaux dans les divers services, ces modifications seront purement techniques.", de dire **Bruce Woytuik**, analyste principal à l'AC.

"Ces changements n'impliquent pas une surcharge de travail pour les utilisateurs de terminaux mais visent plutôt à simplifier les choses.", indique-t-il.

De nouveaux appareils appelés multiplexeurs seront installés à chaque niveau opérationnel. Les appareils permettront à l'utilisateur d'avoir accès au réseau de transmission de données directement à partir du clavier plutôt que par le biais du téléphone, d'un adapteur appelé modem et de lignes téléphoniques en nombre réduit et nécessairement plus lentes.

La mise en place de ces appareils assurera une transmission des données plus rapide que par la voie téléphonique habituelle.

À l'heure actuelle, seule l'Ar bénéficie de cette liaison plus directe avec l'ordinateur central. Les établissements et les AR ont accès à l'ordinateur par une liaison téléphonique distincte, ce qui entraîne des frais interurbains élevés et des contraintes d'utilisation.

### Transmission accélérée

En avril, deux multiplexeurs hauts de deux mètres chacun ont été installés à l'AC. Une version réduite de ces appareils sera installée dans chacune des AR, ce qui permettra au personnel des AR d'avoir un accès tout aussi rapide à l'ordinateur central. Les établissements seront d'ici la fin de l'année dotés du même type d'appareils. Entre temps le personnel des établissements entrera en liaison avec l'ordinateur central par l'intermédiaire de l'AR et de lignes téléphoniques à transmission plus rapide.

Les avantages du nouveau système sont les suivants:

- Accès facilité à l'ordinateur central
- Possibilité d'assurer le dépannage à l'AC
- Rapidité de transmission des données quatre fois plus grande
- Frais fixes de transmission
- Possibilité d'installer jusqu'à huit terminaux par poste.

### Possibilités d'extension du réseau

M. Woytuik ajoute que la mise en place de ce réseau devrait permettre d'intégrer d'autres systèmes informatiques du SCC, tels que le SIFOR et le SRAP, au réseau de transmission de données.

***Bruce Woytiuk**, photographié devant les multiplexeurs*

## Un cinq minutes qui fait la différence!

OTTAWA — Selon *Perspectives*, journal du personnel de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, cinq minutes d'exercices par jour peuvent faire toute la différence.

De nos jours, il est à peu près impossible d'ouvrir une revue sans tomber sur une annonce vantant le prix et les mérites de machines de traitement de mot dernier cri. Malheureusement, il est loin d'être aussi souvent question des aspects humains du fonctionnement du matériel et du milieu de travail.

On aura beau dire ce qu'on voudra des améliorations techniques du matériel et des améliorations esthétiques de l'environnement, une chose demeure certaine: pour travailler devant un terminal a affichage vidéo pendant de longues périodes, il faut une concentration soutenue. Les opérateurs de systèmes de traitement de mot viennent en tête de liste des employés de bureau les plus exposés au stress, à la tension et à la fatigue des yeux.

**Danielle Dupont-Devine**, chef de la Section du traitement de mots à la SCHL, a mis au point et évalué une série simple d'exercices conçus pour son service après avoir été chargée de faire une recherche sur la question. Les exercices sont des exercices de tonification, de réchauffement et d'assouplissement. Le programme qu'elle a conçu consiste en

- pompes des doigts — soit celles que font les pianistes avant de donner un concert
- rotations de la tête
- rotations des bras — de petits cercles, de moyens cercles et de grands cercles, par l'avant et par l'arrière
- contractions des triceps
- contractions des épaules
- contractions des cuisses — simples et doubles
- contractions des quadriceps
- haussements d'épaules et respirations

La série d'exercices ne prend que trois ou quatre minutes et les opératrices les font en moyenne quatre fois par jour.

***Susan Schaillée, opératrice de machine de traitement de mots à la Direction des communications (AC), essaie les divers exercices recommandés (à partir du haut, dans le sens des aiguilles d'une montre): pompes des doigts, extensions d'épaules, rotation de la tête, contraction des quadriceps et rotation des bras.***

## L'art culinaire: un métier plein d'avenir!

**par Ray Lilly**

ATLANTIQUE — **Pat Watkins**, superviseur des services de l'alimentation à l'établissement de Springhill, estime que le cours d'art culinaire offert aux détenus constitue une bonne initiative en ces temps difficiles. "Le cours d'art culinaire offre au détenu plusieurs perspectives d'emploi au moment de sa réinsertion sociale tout en étant rentable pour les services de l'alimentation qui bénéficient de l'aide de travailleurs plus compétents et motivés", dit-il.

Les autres avantages du cours sont les suivants:

— la formation qui y est dispensée peut servir dans plusieurs domaines, notamment pour les cuisiniers affectés aux plates formes pétrolières, aux installations maritimes et dans le secteur touristique.

— il y a toujours de l'emploi pour des cuisiniers même en période de restrictions financières.

— le cours de base en art culinaire peut servir aux cinq métiers suivants: serveur, boulanger, cuisinier, boucher et barman.

— en Nouvelle-Écosse, l'art culinaire est un métier pour lequel le candidat doit se conformer à une période d'apprentissage; les détenus peuvent ainsi cumuler des heures d'apprentissage tout en purgeant leur peine.

À la lumière de ces faits, le personnel de la Direction de l'éducation et de la formation a pris les mesures nécessaires pour que l'instructeur **Fred Briggs** assure, en novembre et décembre 1982, la formation théorique des détenus inscrits au cours d'apprenti-cuisinier (Bloc I).

Les détenus inscrits ont tous réussi et les notes variaient de 60 à 74. Les diplômés ont été félicités par le directeur adjoint, **Weldon Rideout**, l'instructeur Briggs, le conseiller en art culinaire du ministère du Travail **Howard Forrest**, **Pat Watkins**, et le directeur adjoint intérimaire de l'Éducation et de la formation, **Ray Lilly**.

## Errata

### N° sur les distinctions honorifiques à l'intention du personnel

Dans notre édition spéciale du 15 mars dernier, nous avons par inadvertance fourni un mauvais numéro de téléphone pour la coordonnatrice du programme de distinctions honorifiques dans la région du Pacifique, Eila Loughlin. Le numéro de téléphone d'Eila Loughlin est: **604-854-2536**.

Les récompenses remises à ceux qui se méritent l'une des deux *Citations du Commissaire pour bravoure* ou *services méritoires* ne comportent pas un "insigne de boutonnière", mais une décoration distinctive en métal conçue pour être portée sur l'uniforme ou l'habit de cérémonie lors d'occasions spéciales. La décoration pour bravoure est rouge tandis que la décoration pour services méritoires est verte. Si le récipiendiaire est une femme, la décoration est fixée à un ruban en forme de boucle de la même couleur.

**ENTRE NOUS**

*est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 340 ouest, avenue Laurier, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.*

*Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:*
**Louis Genest**

**Francine Dufresne**
*rédactrice adjointe*

*Photographe:* **Erik Gustafsson**

**ISSN 0715-285X**

# Gros plan

## Monique Prins, AUR à l'établissement de Mission

Photo: Eila Loughlin

*Monique Prins*

**Monique Prins** est agent d'unités résidentielles à l'établissement à sécurité moyenne de Mission depuis deux ans. Lorsqu'on lui a demandé ce qu'elle aimait le mieux dans son travail au SCC, elle a répondu: "Je trouve le travail très intéressant, il n'y a jamais de monotonie. J'aime échanger avec les détenus. L'aspect dynamique du travail, qui implique des relations suivies avec les gens, me plaît beaucoup."

## Jean LeBlanc, récréologue à Dorchester

*Jean LeBlanc*

Le nom de **Jean LeBlanc** a été retenu cette année par les Jaycees de Moncton pour être candidat au Prix Vanier. Le prix, baptisé du nom de feu le Gouverneur général, **Georges Vanier**, est décerné chaque année à cinq jeunes Canadiens qui se sont distingués par les services rendus à la collectivité. Jean est marié et âgé de 28 ans. Il a d'abord oeuvré dans le domaine correctionnel à titre de bénévole, en présentant des démonstrations sur le culturisme. Il travaille maintenant comme préposé aux activités récréatives à l'établissement de Dorchester, aidant non seulement les détenus qui s'adonnent au culturisme mais les aidant à rebâtir leur estime et à regagner la maîtrise de soi. Jean s'est également dévoué pour les membres du grand public, se méritant ainsi la reconnaissance des Jaycees. Il s'est classé au second rang dans la course au Championnat mondial de culturisme, tenu en Belgique l'an dernier.

# Le couronnement d'un travail quotidien au ras du sol
# La Semaine du détenu dans l'Estrie

par Gaston Pelletier
A.R.C., Québec

QUÉBEC — La Semaine régionale du détenu qui s'est déroulée du 6 au 13 mars dernier dans la région de l'Estrie a été placée "sous le signe de la réconciliation sociale", ont précisé l'abbé **Bruno Dandeneault**, président de la semaine, M. **Jean-Guy Morin**, agent responsable du bureau des libérations conditionnelles de Granby et Mme **Carole Fortin**, directrice du Centre résidentiel communautaire La Traverse, de Sherbrooke.

Événement annuel dont la régularité relève presque du métronome, la Semaine du détenu met en présence des intervenants de presque tous les domaines du processus pénal: détenus fédéraux et provinciaux, personnel du SCC, de la CNLC, corps policiers, procureurs de la Couronne, juges, victimes de délits, personnel de centres résidentiels communautaires, personnel de centres de détention provinciaux, du Service provincial de détention, de centres de main-d'oeuvre, etc.

Amené à préciser le thème retenu cette année, l'abbé Dandeneault a expliqué qu'il s'agissait de réconcilier le détenu avec la société et avec son passé car "dans ma perspective, le détenu est quelqu'un qui a de la misère à accepter son passé. Et pour qu'il se réconcilie avec ce passé, il lui faut réussir une bonne relation avec le citoyen; il y faut des retrouvailles."

La Semaine régionale du détenu dans l'Estrie, c'est un comité composé d'une vingtaine de personnes qui s'attèlent à la tâche en juin pour mener à bien la grande activité de mars.

*Jean-Guy Morin, directeur du bureau de lib. cond. de Granby, **Carole Fortin**, directrice du CRC La Traverse et l'abbé **Bruno Dandeneault**.*

La Semaine du détenu, ce n'est pas non plus une activité spontanée aux racines inexistantes. "C'est le couronnement d'une année de travail au ras du sol", ont précisé Carole Fortin et Jean-Guy Morin.

Tout au cours de l'année, il y a multiplicité d'interventions à tous les niveaux: chez les employeurs, dans les écoles, etc. On évalue à plus de 1,000 le nombre d'élèves qui visitent chaque année la prison provinciale de Sherbrooke. Et pendant la Semaine du détenu, entre 500 et 700 élèves ont l'occasion de rencontrer détenus et intervenants.

Dans la région de l'Estrie, les divers intervenants travaillent ensemble à une cause commune, d'où leurs succès. "Même lors des tribunes téléphoniques, on perçoit nettement une élévation du débat", ajoute M. Dandeneault. "La population est plus réceptive."

"On retrouve le même phénomène chez les employeurs", mentionne Mme Fortin. "Au moins 70% de nos clients se trouvent de l'emploi malgré la situation économique difficile dans laquelle nous nous trouvons présentement, ce qui est un bon indice".

La Semaine régionale du détenu est subventionnée par l'Association des Services de réhabilitation sociale du Québec dont les fonds originent du ministère du Solliciteur général.

Le souper de clôture de cette année a eu lieu à l'Université de Sherbrooke et a regroupé 500 personnes dont le secrétaire parlementaire du Solliciteur général, M. **Alain Tardif** et le sous-commissaire de la région du Québec, M. **Jean-Paul Dugas**.

À cette occasion, M. Bruno Dandeneault s'est vu remettre une citation du Commissaire pour services méritoires en reconnaissance pour son travail communautaire depuis de nombreuses années.

# *Publication: Centre canadien de la statistique juridique*

Le Centre canadien de la statistique juridique à Statistique Canada a publié sa troisième édition annuelle de statistiques-clés concernant les services correctionnels pour adultes dans les provinces, les territoires et au SCC.

***Services correctionnels pour adultes au Canada 1981-82*** renferme des données sur le nombre de détenus et de délinquants, les coûts de l'incarcération ainsi que divers tableaux statistiques et d'autres détails sur les services correctionnels au Canada.

Dans le rapport de cette année, la plupart des données comparatives sont présentées sous forme de graphiques à secteurs et d'histogrammes tridimensionnels et de cartes illustrant la répartition des services par province et par territoire. Les organigrammes fournissent une description du système de justice pénale au Canada et des divers services de détention.

Vous pouvez vous procurer cette publication (8.45$ canadiens) en vous adressant à: **Ventes et Services de publications, Statistique Canada — Ottawa — K1A 0V7**

L'édition 1983 du ***Recueil de données concernant les services correctionnels canadiens***, format de poche, sera offerte sans frais à compter de la mi-mai à tous les membres du personnel qui le désirent.

**Employées de l'année à la Prison des Femmes**

***Cecelia McGowan** (à gauche), CX-2 et **Dorothy Klassen**, superviseur des activités récréatives, nommées employées de l'année à la Prison des femmes et qui comptent chacune plus de 15 ans d'expérience, ont reçu le 16 mars dernier la traditionnelle plaque-souvenir des mains du Commissaire, M. Donald Yeomans.*

*Une réception a eu lieu pour les instructeurs du FBI, ayant participé aux ateliers sur le crime organisés en Saskatchewan. Première rangée: **Jim O'Sullivan**, directeur du Pén. de la Sask., **Gerry Thompson**, responsable de secteur du bureau de Saskatoon et **Jon Klaus**, directeur de district, Sask. En arrière: **Knute Hemstad**, dir. de la Ferme pénit. de la Sask., **Peter Welsh** et **Brent Warberg**, instructeurs du FBI et héros de la fête et **Daryl Smith**, resp. de secteur, bureau de Prince-Albert.*

# *Ateliers sur le crime*

PRAIRIES — Dans le cadre d'un programme de formation parrainé conjointement par le SCC et l'ACCP, des policiers et des membres des services correctionnels de la Saskatchewan ont eu l'occasion de participer à deux ateliers d'information sur le crime, animés par des représentants du US Federal Bureau of Investigation.

Dans le cadre des ateliers de deux jours tenus à Regina et à Prince-Albert du 14 au 18 février 1983, on a traité des infractions d'ordre sexuel, des diverses techniques d'enquête et d'interrogatoire et de la rédaction des profils de criminels.

**Jon Klaus**, directeur de district en Saskatchewan et coordonnateur des ateliers, précise: "Les ateliers ont réuni 250 participants, soit des représentants de la GRC, des divers corps policiers municipaux, de la police militaire, des services correctionnels provinciaux et du Service correctionnel du Canada, y compris des employés des pénitenciers et des services de libération conditionnelle."

Klaus espère que les autres cours de formation offerts aux membres des deux groupes porteront sur d'autres sujets tels que les négociations en cas de prise d'otages et la prévention du stress.

"Même si les forces policières canadiennes offrent des cours sur le même sujet et possèdent la même expérience, précise-t-il, ces échanges de vues entre les spécialistes des deux pays sont utiles . . . S'il ne s'agit pas d'une initiative nouvelle pour les forces policières, les représentants du SCC en Saskatchewan eux, assuraient pour la première fois avec d'autres l'organisation et la prestation de cette formation."

**Paul Oleniuk**, directeur exécutif régional des Prairies, a déclaré "La formation ainsi dispensée permet de réaliser des économies, surtout en période de crise économique."

Il a soulevé la possibilité d'organiser des initiatives semblables comme des cours de formation qui seraient offerts par la police de Calgary aux membres des ÉIU de la région des Prairies.

"J'espère, dit-il, que cet atelier n'est que le premier d'une série d'initiatives conjointes permettant d'avoir recours aux ressources combinées du SCC, de la GRC, du FBI et des corps de police municipaux lorsque leurs besoins sont semblables."

# *Divulgation du nom des otages*

M. **John Braithwaite**, sous-commissaire des Communications, a annoncé qu'on avait demandé aux corps policiers locaux de consulter d'abord le SCC avant de divulguer le nom des otages mêlés à un incident, au sein d'un pénitencier. Notre politique de relations avec les médias a également été transmise aux corps policiers.

Idéalement, le nom des otages ne devrait pas être divulgué durant ou après un incident et pas avant que tous les employés en cause n'aient pu faire rapport sur l'incident en cause a mentionné le sous-commissaire.

C'est la politique du SCC, telle qu'énoncée dans le ***Guide des relations avec les médias***, de divulguer le nom des otages au moment opportun.

Cependant, à la lumière des récents incidents, le moment de la divulgation de l'information est un point important à considérer.

Deux agents de correction qui avaient été pris en otage par un détenu évadé l'an dernier ont subi les effets de l'attention des médias. Le service de police avait divulgué leur nom aux médias peu de temps après l'incident de sorte qu'ils ont reçu à domicile plusieurs appels téléphoniques de la presse jugés inopportuns et harcelants.

# *Congrès*

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail sera l'hôte du X[e] Congrès mondial de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles qui aura lieu dans la région de la capitale nationale, du 8 au 13 mai 1983.

# Les services correctionnels en Californie:

**par Normand Malo,**
**agent de gestion des cas (collectivité)**

*QUÉBEC — En février 1982,* ***Normand Malo*** *a passé neuf jours à titre d'observateur au bureau de Long Beach du* ***Los Angeles County of Probation*** *et des* ***Parole and Community Services****. Suit un résumé de ses observations.*

## Probation

Le système californien se divise en 5 secteurs: probation pour jeunes, probation pour adultes, libérations conditionnelles administrées par l'État, libérations et probations administrées par le gouvernement fédéral.

La Californie, l'État le plus populeux des Etats-Unis (24 000 000 d'habitants), se caractérise par un système de probation différent et indépendant pour chacun des 58 county. L'administration de chacun des secteurs relève tant pour la direction que le financement du county respectif. Les conditions de travail, le type de rapports soumis par les agents, les programmes, peuvent varier d'un county à l'autre et un agent de probation travaillant pour un bureau de county ne peut pas penser à une mutation latérale. Il doit reprendre tout le processus de présélection, d'entrevues, de concours et accepter la perte de son ancienneté et de ses privilèges s'il veut être muté.

Le county est en quelque sorte une superstructure, disposant de son budget propre. Avec ce budget, le county se voit attribuer la responsabilité de divers programmes tels la probation, le bureau du shérif, la Cour municipale, les prisons de county, etc. Certains comptent plus de 100 départements différents: ainsi celui de Los Angeles en 1978 avait plus de 52 000 employés à son actif.

Le bureau de probation du Los Angeles County est un des systèmes les plus importants du monde en ce domaine. Selon les bulletins d'information officiels, le personnel comptait au total en 1980 3 800 personnes dont plus de la moitié étaient affectées à des tâches professionnelles.

Les différents bureaux du Los Angeles County of Probation ont la responsabilité de 50 000 adultes, de 17 000 jeunes contrevenants, de 14 centres de réadaptation et de 3 maisons de détention pour jeunes délinquants. Le budget de ce seul service de probation est tout simplement phénoménal; par contre il est si lourd pour le county qu'au cours de l'été 1981, plus de 500 postes furent carrément abolis et le seul bureau de Long Beach a perdu plus de 50% de son personnel. La charge de travail de l'agent de probation a été fixée à 300 adultes et à 150 jeunes contrevenants. Les tâches assignées sont tout à fait similaires aux tâches assignées à l'agent de probation canadien.

*Paysage typique de la Californie: le pont Golden Gate, à San Francisco*

## Service correctionnel et libération conditionnelle

Le système de libérations conditionnelles gérées par l'Etat est tout autre puisqu'il s'agit d'un système uniforme à travers l'État de la Californie. La sélection du personnel, la forme des rapports, les conditions de travail, la répartition des tâches et le fonctionnement des programmes sont uniformes. Le bureau central du Service correctionnel californien est localisé à Sacramento, capitale de la Californie.

La division des libérations conditionnelles et des services communautaires du Service correctionnel est divisée en quatre régions administratives. Ce service a à son actif près de 400 agents de liberté conditionnelle et sa clientèle est d'environ 15 000 libérés. La charge de travail des agents de liberté conditionnelle varie entre 60 et 70 cas. Le budget alloué à la division des libérations conditionnelles est d'environ 30 000 000 $ alors qu'il est de 420 000 000 $ pour l'ensemble du service correctionel californien.

La division correctionnelle compte 12 prisons d'Etat, 24 camps à sécurité minimale et 41 centres correctionnels communautaires où le détenu est envoyé de 60 à 90 jours avant sa mise en liberté conditionnelle.

Au cours de l'année 1981-1982, le système correctionnel californien a connu une augmentation de 12% de sa population carcérale, soit la plus forte augmentation de toute l'histoire correctionnelle californienne. La prison d'État la moins populeuse est une prison pour femmes nommée Frontera. Elle compte 985 détenues. La prison d'État la plus populeuse est Soledad qui comptait à la fin de 1981, 3 670 détenus. La population moyenne des prisons d'État de la Californie est de plus de 2 200 détenus. Plusieurs de ces établissements souffrent d'un important problème de surpopulation. Ainsi Vacaville, une prison construite pour abriter 1 959 détenus, comptait, à la fin de 1981, 2 405 détenus.

Depuis l'apparition de la peine dite "déterminée" en janvier 1977, la fonction de production de rapports assignée à l'agent de liberté conditionnelle est limitée à son minimum. Elle est pratiquement sans objet puisque le détenu, dès son admission à la prison d'État, se voit fixer sa date de libération conditionnelle qui devient effective dès que les trois-quart de la peine sont purgés. À ce moment précis, le détenu obtiendra une libération conditionnelle d'une durée de 3 ans et ce, peu importe le temps qu'il lui reste à purger. La surveillance imposée varie d'une fois la semaine à une fois tous les trois mois. Si après onze mois l'individu n'a pas présenté de problème de surveillance, sa libération conditionnelle prendra fin au douzième mois. Du début à la fin de cette période, l'agent de liberté conditionnelle n'a aucune information à soumettre à la Commission si ce n'est un court rapport suite à la suspension ou un rapport en vue de l'interruption définitive de la libération conditionnelle au onzième mois.

La tâche de l'agent de liberté conditionnelle, allégée par un minimum de rapports et la possibilité, après 3 mois de surveillance, d'élargir les normes de surveillance lui permet d'avoir une charge de travail de 60 à 70 cas ne présentant aucune difficulté clinique.

## Test de dépistage de narcomanie

Somme toute, l'ensemble des fonctions de l'agent de liberté conditionnelle se compare sans difficulté à celles de son collègue du Canada. La seule tâche supplémentaire qu'il a à accomplir se situe au niveau du test de dépistage de narcomanie qu'il peut demander en tout temps à son client de subir. Le test a pour but de prévenir la consommation de stupéfiants ou de médicaments sans ordonnance.

# EN BREF

## *Visite d'un commissaire australien au SCC*

**Frank Hayes**, commissaire des services correctionnels, à New South Wales, en Australie, a visité l'AC et divers établissements et bureaux de libération conditionnelle du SCC au cours d'une visite qui l'a mené dans tout le Canada, du 20 mars au 19 avril dernier.

## *Mart Kenney reçoit une Citation du Commissaire*

**Mart Kenney**, musicien et philanthrope bien connu, devait recevoir le 27 avril dernier une Citation du Commissaire pour services méritoires. M. Kenney, qui a travaillé 30 ans auprès des sociétés pour les enfants handicapés de l'ensemble du Canada, a également été président durant de nombreuses années du CAC de l'établissement de Mission et commissaire communautaire de la CNLC.

## *Sanction de nouvelles lois reportée*

La *Loi sur l'accès à l'information* et la *Loi sur la protection de la vie privée* ne sont pas entrées en vigueur tel que prévu le 1er avril dernier comme nous le mentionnions dans notre édition du 15 février. **Ted Jamieson**, coordonnateur de la protection de la vie privée et de l'accès à l'information au SCC, a déclaré que l'on s'attendait à la promulgation de ces lois au cours de l'été.

## *Mise en vente du livre Inmate*

Un livre intitule *Inmate* et rédigé par le Dr George Scott, psychiatre à contrat à l'établissement de Millhaven et qui a été durant de nombreuses années psychiatre résident au Pénitencier de Kingston, vient de paraître. Les employés du SCC peuvent se le procurer a un prix préférentiel de 10$ l'exemplaire. Pour commander un exemplaire, veuillez vous adresser au Dr Scott à l'adresse suivante: B.P. 1237, Kingston (Ontario), K7L 4Y8.

## *Coupe des agents de la paix*

D'ex-participants de l'"Opération Courage", d'autres joggers du SCC, et des membres de leur famille, participeront le 15 mai prochain à un jog-o-thon au Centre de formation initiale du personnel, à Kingston. Diverses équipes s'efforceront de gagner la Coupe des agents de la paix. Des prix individuels seront également remis. **Dennis Halsall**, CX de l'établissement de Joyceville, est l'organisateur de la manifestation.

## *Du nouveau au Cercle Sabrevois de Bleury*

Le 28 janvier dernier, le nouvel exécutif du Cercle Sabrevois de Bleury a été élu. Il est composé de **Michel Belzile**, CX-COF-6 au CDC (président), d'**André Julien**, chauffeur à l'établissement de la Montée Saint-François (vice-président), de **Liette Brisebois**, secrétaire à l'établissement de Laval, (secrétaire), de **Martin Belzile**, CX-COF-2 et de **Bertrand Lamontagne**, CX-COF-8, tous deux de l'établissement de Laval et tous deux nommés directeurs. Les activités prévues pour cette année comprennent une soirée des retraités le 14 mai et le tournoi de golf annuel qui se déroulera le 3 août au Golf de Mascouche. On peut se procurer les billets pour le tournoi en s'adressant au Cercle.

# Double occupation des cellules: mesure temporaire

Lorsqu'on lui a demandé pourquoi le SCC n'était pas prêt à absorber l'augmentation subite des détenus qui a entraîné la double occupation des cellules, le Commissaire, M. **Yeomans** a déclaré devant les délégués des CAC réunis en conférence à Ottawa le mois dernier que les prévisions à long terme (annuelles) laissaient supposer une augmentation constante de 4 pour cent et qu'au moment de la sortie des prévisions à court terme (semestrielles) qui annonçaient l'arrivée massive d'un nouveau groupe, "il était trop tard pour prévoir l'installation à temps de nouvelles cellules". Le Commissaire déclarait en février que les prévisions décennales avaient dû, l'an dernier, être révisées à la hausse, de 2 000 détenus. En février, seulement 155 des 8 485 cellules étaient occupées par deux détenus et de ce nombre, seulement 12 des 2 025 cellules d'isolement protecteur présentaient le même aménagement. "Il s'agit d'une mesure temporaire", a dit le Commissaire. Les plans à long terme prévoient une augmentation de 1 766 cellules. On prévoit pour y parvenir agrandir les installations, avoir recours à des unités mobiles et favoriser si possible le déclassement accéléré des détenus vers des établissements à sécurité moindre. Les résultats de la récente étude sur le reclassement ont révélé que de nombreux détenus étaient classés dans des établissements de niveau sécuritaire trop élevé pour eux et pourraient être gardés en toute sûreté dans des établissements à moindre sécurité.

La construction des établissements de Renous, de Drummondville et de Donnacona permettra de réduire la surpopulation. Ces établissements ont été conçus en remplacement du pénitencier de Kingston et de l'établissement de Laval qui pourraient demeurer ouverts. "Aucune mesure n'est prévue en vue de la réouverture du Pénitencier de la C.-B.", a déclaré le Commissaire, en réponse à une question d'un délégué.

Interrogé sur la récente annulation des cours universitaires offerts aux détenus, mesure décidée à la suite de coupures budgétaires de 14,4 millions $ au SCC, le Commissaire a déclaré que l'éducation universitaire était du nombre de 10 coupures qui avaient été faites. "Nous avons estimé devoir accorder la priorité à l'amélioration des programmes pour les détenus moins scolarisés. Seulement 10% des détenus ont entrepris des études de niveau universitaire: ceux-ci reçoivent 1 200 $ en rémunération annuelle ainsi que le gîte et le couvert alors que les étudiants de l'extérieur doivent financer eux-mêmes leurs coûts dans les difficiles conditions économiques que nous connaissons."

***Gwen Mason**, CAC, Springhill*

Le Commissaire a mentionné que le SCC avait réalisé d'importantes économies cette année en apprenant à gérer efficacement les heures supplémentaires et en ramenant ainsi les coûts élevés des dernières années à un niveau beaucoup plus acceptable.

La Conférence s'est terminée par un souper-causerie. Le Solliciteur général, l'hon. **Bob Kaplan** a agi à titre de conférencier invité. Le Commissaire Yeomans a également présenté deux *certificats d'appréciation du Commissaire* à deux membres des CAC: **Dyane Betts**, du CAC de l'établissement de Mission et **Gwen Mason**, du CAC de l'établissement de Springhill, "pour leur importante contribution à la promotion des comités aviseurs de citoyens du Canada."

# Le Service correctionnel du Canada

Canada

## Avantages sociaux des employés*

▼ Employeur et employés partagent les frais

■ L'Employeur seul défraie les coûts

● Les employés seuls défraient les coûts

| | En poste | | | Fin d'emploi | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Au travail | Maladie et soins médicaux | Invalidité | Démission | Retraite | Décès |
| **Pension de retraite** | 6½% du salaire.<br>Fin des contributions après 35 ans de service pensionnable.<br>Contribution équivalente de l'employeur. | Continuation des déductions. Au retour au travail, les arriérés seront déduits de la paie si celle-ci a cessé pendant la maladie. | Fin des déductions si l'invalidité vous force à la retraite. Vous pouvez avoir droit à une pension basée sur le service pensionnable au moment de votre retraite. | Vous recevrez le remboursement de vos contributions si vous avez moins de 5 années de service. Si vous avez au moins 5 ans de services, il est possible que vous receviez le plein remboursement de vos contributions ou vous pouvez choisir d'attendre à 60 ans et recevoir alors votre pension.<br>Si vous avez 45 ans ou plus et 10 ans ou plus de service, vous vous verrez rembourser les contributions versées avant le 1er octobre 1967 seulement; celles qui l'ont été après cette date vous reviendront sous forme de pension à 60 ans. | Si vous prenez votre retraite entre 60 et 65 ans pour une autre cause que l'invalidité, vous avez droit à une pension entière. Il en est de même si vous prenez votre retraite entre 55 et 60 ans et possédez 30 ans de service.<br>Une retraite entre 50 et 60 ans vous donne droit à une pension réduite ou allocation annuelle.<br>Si vous avez 55 ans et au moins 10 ans de service, le Conseil du Trésor peut approuver l'élimination de la réduction sur votre pension lors d'une retraite involontaire. | Si vous participez au Régime de pension, votre conjoint peut recevoir une pension équivalant à 50% de celle qui vous serait revenue. Les enfants de moins de 18 ans (25 ans dans certains cas: étudiants, etc.) peuvent également recevoir des prestations.<br>Si vous ne laissez ni veuve ni personne à charge, un montant global basé sur vos contributions est remis à votre succession. |
| **Prestations de retraite supplémentaires** | La contribution s'élève à 1% de votre salaire pendant toute la durée de votre emploi à la Fonction publique. Ceci assurera une hausse en fonction du coût de la vie de votre prestation lors de votre retraite.<br>Contribution équivalente de votre employeur. | En cas de congé sans solde, les arriérés seront déduits du salaire à votre retour au travail. | En cas de congé sans solde, les arriérés seront déduits du salaire à votre retour. Toutefois, si vous êtes forcé de prendre votre retraite, les déductions cesseront. | Ne s'applique pas. | Hausse de la prestation le 1er janvier de chaque année. Le premier rajustement de la pension est calculé en fonction du nombre de mois complets qui restent dans l'année après le mois de la cessation d'emploi.<br>(par exemple: si vous vous retirez le 30/12/83, votre pension au 1/1/84 ne sera pas rajustée et au 1/1/85 vous recevrez tout le rajustement.) | Une hausse en fonction de coût de la vie est comprise dans toute pension payable au conjoint ou aux personnes à charge. |
| **Assurance-groupe médicale** | Taux mensuel actuel<br>Célibataire $2.15<br>Avec soins hospitaliers<br>(niveau I) $2.55<br>(niveau II) $3.15<br>Avec personnes à charge $5.00<br>Supplément — soins hospitaliers (niveau I) $6.35<br>(niveau II) $8.15<br>Pour personnes à charge de 21 ans ou plus $4.30<br>Supplément — soins hospitaliers (niveau I) $5.10<br>(niveau II) $5.70<br>Le Gouvernement fédéral fournit des montants équivalents sur les autres primes sauf pour les personnes à charge de 21 ans ou plus. | Lorsqu'il s'agit d'un congé sans solde, l'employé doit acquitter à l'avance le paiement des primes s'il veut s'assurer la couverture. Les prescriptions et certains autres avantages exclus des régimes provinciaux peuvent être couverts à 80% par ce régime et sujets à une déduction annuelle de $25 par membre ou de $40 par famille (si celle-ci est couverte). | Voir « maladie ». | Ne s'applique pas à moins qu'un autre ministère ou agence fédéral ne vous emploie. | Vous conservez vos droits si vous en faites la demande au moment de la retraite. Les déductions sont soustraites des prestations. | Les personnes à charge peuvent continuer à être couvertes sur demande, les déductions étant soustraites des prestations. |
| **Régimes provinciaux d'assurance-maladie** | Dans les provinces où des primes sont versées, l'employé et le ministère se partagent les contributions. Le Gouvernement fédéral contribue pour une grande part aux régimes provinciaux requérant ou non des primes. | Continuation des contributions. Si les primes sont déduites du salaire, vous devez les payer directement pour toute la durée d'un mois de congé sans solde.<br>Votre Régime acquitte les frais d'hôpital et de médecin selon les conditions du Régime provincial d'assurance-maladie. | Voir « maladie ». | On vous remettra un certificat de paiement de primes (si nécessaire) à présenter à votre nouvel employeur ou à poster au Régime provincial d'assurance-maladie en vue de paiements directs (si nécessaire). | Les primes sont déduites automatiquement des prestations dans les provinces concernées. À 65 ans, la protection est gratuite dans la plupart des provinces. | Les personnes à charge demeurent couvertes, les déductions étant soustraites, sur demande, des prestations. Si une personne à charge meurt, on doit en aviser immédiatement le Régime. |
| **Assurance-invalidité (employés relevant des conventions collectives)** | Taux actuel: $0.38 pour chaque $1 000 de salaire pour les employés à temps plein et $0.43 pour chaque $1 000 de salaire pour les employés à temps partiel. | Aucune contribution pendant un congé sans solde, mais recouvrement approprié au retour au travail.<br>Après 13 semaines ou à l'expiration des congés de maladie (la plus longue période des deux), vous pouvez être admissible à recevoir 70% de votre salaire annuel., Ce revenu sera imposable. | Aucune contribution pendant un congé sans solde, mais recouvrement approprié au retour au travail.<br>Si vous recevez des prestations de ce régime au moment de votre retraite, elles seront réduites de l'équivalent des prestations reçues en vertu du régime de pension de retraite, du R.P.C./R.R.Q. et/ou de l'indemnité versée à la suite d'un accident de travail. | Ne s'applique pas. | Si vous recevez des prestations d'invalidité au moment de votre retraite, vous continuerez de les recevoir jusqu'à 65 ans. | Ne s'applique pas. |
| **Régime de pension du Canada Régime des rentes du Québec** | 1.8% du salaire. Recouvrement via vos contributions au Régime de pension de retraite jusqu'au paiement complet. Aucune hausse directe des déductions à cette fin.<br>Contribution équivalente de votre employeur. | Continuation des déductions. Aucun arriéré n'est recouvré en cas de congé sans solde puisque les contributions sont basées sur le salaire touché. | Continuation des déductions. Aucun arriéré n'est recouvré en cas de congé sans solde, les contributions étant basées sur le salaire touché. Si vous ne pouvez être réembauché, les contributions cessent. Vous pouvez aussi être admissible à une pension d'invalidité selon les circonstances. | Pension versée à partir de 65 ans et basée sur le nombre d'années pendant lesquelles des primes ont été payées. Mais en cas d'invalidité avant cet âge, vous pouvez être admissible à des versements en vertu de ce régime. | À 65 ans, vous pouvez être admissible au versement d'une pension mensuelle basée sur le nombre d'années au cours desquelles vous avez payé des primes. | Montant global payable au conjoint en plus d'une pension couvrant les personnes à charge de moins de 18 ans (25 ans si étudiants à temps complet). Protection spéciale prévue pour les personnes à charge invalides de plus de 18 ans. |
| **Vacances, congés de maladie, congés spéciaux** | Payé par l'employeur. Admissibilité au congé incluse dans votre Convention collective. | Idem. | Idem. | Vous recevrez le remboursement équivalant aux vacances inutilisées au moment de la démission. | Vous recevrez le remboursement en argent de toutes les vacances inutilisées au moment de la retraite. | Argent comptant remis au conjoint à la succession en dédommagement des vacances inutilisées au moment du décès. |
| **Assurance contre les accidents de travail** | Payé par l'employeur. | Ne s'applique pas. | Voir votre Convention collective. | Si la démission est reliée à une invalidité faisant suite à un accident de travail et que ce dernier a été soumis à l'étude du Conseil d'indemnisation, vous pouvez avoir droit à une indemnité. | Si la retraite survient à la suite d'un accident de travail et que le Conseil d'indemnisation est consulté, vous pouvez être admissible à d'autres avantages. | Si la mort est due à un accident de travail, le conjoint et/ou les personnes à charge peuvent recevoir des dédommagements. |
| **Assurance-chômage** | Primes déduites du salaire.<br>En 1983, la prime de l'employé est de 2.370 du salaire assurable. | Primes déductibles pendant un congé payé. Si vous prenez un congé sans solde de 7 jours ou plus et avisez votre bureau du personnel assez tôt, on vous remettra un certificat donnant droit à des prestations d'assurance-chômage. | Primes déductibles pendant un congé rémunéré. Si vous prenez un congé sans solde de 7 jours ou plus et avisez votre bureau du personnel assez tôt, on vous remettra un certificat donnant droit à des prestations d'assurance-chômage. | Le Service du personnel vous remet un certificat d'états de services au ministère. Vous devez le présenter à votre bureau local d'assurance-chômage en vue de recevoir vos prestations. | Si vous prenez votre retraite à 65 ans et vous retirez du marché du travail, vous pouvez recevoir un montant global actuellement fixé à $300. | Ne s'applique pas. |
| **Allocation de fin d'emploi** | Nil. | Nil. | Nil. | Payé par l'employeur. Voir votre Convention collective. | Payé par l'employeur. Voir votre Convention collective. | Payé pas l'employeur. Voir votre Convention collective. |
| **Prestations de décès supplémentaires** | Taux: $0.10 pour chaque $250 jusqu'à concurrence du salaire maximum. | Continuation des déductions de la paie. Si vous ne disposez pas de congé de maladie payé, on recouvrera les arriérés de votre paie à votre retour au travail. | Continuation des déductions des prestations si la retraite est due à une invalidité. | Ne s'applique pas à moins que vous choisissiez de contribuer directement, les primes étant basées sur les taux commerciaux de prestations semblables. | Continuation des déductions des prestations, celles-ci diminuant de 10% annuellement après 61 ans, jusqu'à ce qu'il reste $500 à votre crédit, somme qui sera versée à votre conjoint ou à votre succession à votre décès. | Payable au conjoint ou à la succession selon le cas. Équivaut à une année de salaire avant 61 ans. |
| **Allocations au décès** | Ne s'applique pas. | Ne s'applique pas. | Ne s'applique pas. | Ne s'applique pas. | Ne s'applique pas. | Allocations au décès: Allocation équivalant au salaire de deux mois versé au conjoint ou à la succession si vous n'adhériez pas au plan de prestations de décès supplémentaires et que vous étiez un employé depuis au moins deux ans. |

**Mis à jour le 31 janvier 1983 par France Collin, Chef de la rémunération, AC, Personnel*

## Le CCC Benoît XV rend hommage à ses bénévoles

***Treize bénévoles travaillant en collaboration avec le CCC du boulevard Benoît XV, à Québec, ont été honorés le 30 mars dernier à titre individuel ou à titre de représentant de l'organisme d'assistance sociale dont ils relèvent. On aperçoit ci-dessus onze de ces bénévoles, au moment de la remise des certificats de reconnaissance et d'insignes de boutonnière dans les locaux du centre Relais d'Espérance, un des organismes honorés. Première rangée, en avant: Marcel Caron (directeur du District Est du SCC et présentateur des certificats) et Marie-Josée Trucheon; Deuxième rangée: Aimé Imbeault, Murielle Huot, Georges Robitaille, Rita Crépeault, Gilles Plamondon et Gérald St-Arnaud; Rangée du fond: Denis Tremblay, Denise Goyette, Jacques Lachance, Carl Pelletier, agent responsable du CCC du boul. Benoît XV, Régent Raymond et Guy Leblanc responsable du bureau sectoriel de lib. cond. de Québec. N'apparaissent pas sur la photo: Mmes Juliette Létourneau et Cécile Raymond, les deux autres bénévoles honorées.***

# Dépôt du rapport annuel sur les langues officielles

"La haute direction du SCC a résolument décidé de faire de la réforme linguistique une priorité." Voilà une des conclusions majeures qui se dégagent du rapport du commissaire fédéral aux langues officielles, M. **Max Yalden**.

"Le Service, écrit ce dernier, a étendu sa politique des langues officielles de façon à englober l'orientation et le tribunal disciplinaire dans les services essentiels qui doivent être offerts aux détenus dans la langue de leur choix."

M. Yalden souligne toutefois dans le même document, le faible taux de bilinguisme de l'organisme à l'extérieur du Québec et de la région de la Capitale nationale.

Ainsi, peut-on lire dans le document, sur quelque 10 000 postes, moins de 13% sont bilingues et 80% de ceux-ci se trouvent à l'administration centrale et au Québec. A l'ouest d'Ottawa, il n'y a que 170 postes bilingues sur plus de 5 700."

"Le taux global de participation des deux groupes linguistiques est raisonnablement bien équilibré, les Anglophones comptant pour 68% de l'effectif et les Francophones pour 32%."

"Treize plaintes ont été déposées contre le Service correctionnel en 1982. Neuf avaient trait au manque de services bilingues pour les détenus, une à l'unilinguisme de l'affichage, une aux communications internes, une autre à l'envoi d'une lettre en anglais à une organisation francophone et la dernière déplorait l'unilinguisme des services d'accueil aux visiteurs. Cinq cas ont été réglés en cours d'année, de même que neuf autres qui remontaient aux années antérieures."

*M. John Siu*

# Départ de John Siu

**John Siu**, sous-commissaire de la Politique, de la planification et de l'administration, quitte le SCC et devient sous-ministre adjoint auprès du ministère de la Justice de la Saskatchewan. Il entrera en fonctions le 1er juin.

**John Rama**, directeur général de la Politique, de la planification et des systèmes à l'AC, assurera l'intérim, a annoncé le Bureau du commissaire.

M. Siu s'est joint au SCC en 1978 à titre d'adjoint spécial auprès du commissaire avant d'être promu sous-commissaire. En 1980, le commissaire lui confiait de nouvelles responsabilités ayant trait à la gestion du personnel et à l'administration financière. Il a commencé sa carrière dans la Fonction publique en 1974 auprès d'Approvisionnements et services Canada et a ensuite travaillé pour la Commission de lutte contre l'inflation et Santé et bien-être Canada avant de se joindre au SCC.

M. Siu fut le premier titulaire en juin 1981 de la *Prime de gestion des ressources* décernée annuellement: l'octroi de cette prime visait à souligner les améliorations qu'il avait su apporter à divers systèmes dont les systèmes de planification. Il s'est vu également décerné le 9 mai dernier la *Citation du commissaire pour services méritoires.*

John Rama a été directeur de la Planification et du perfectionnement des ressources humaines de 1975 à 1978 puis directeur de la Planification opérationnelle de 1978 à 1980 avant d'occuper son poste actuel.


# entre nous



Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.



**Vol. 8 nº 9 le 15 mai 1983**


## *Centre de la rue Montgomery:*

# Séances d'information populaires

Le Centre de la rue Montgomery tient des séances d'information qui permettent aux libérés conditionnels de jour d'échanger bénévolement sur leur expérience vécue avec des miliers de citoyens de la région de Toronto.

Les établissements pénitentiaires, la libération conditionnelle et le système de justice pénale sont au nombre des sujets discutés avec les membres de divers organismes publics. Les ateliers ont principalement lieu dans les collèges communautaires et les écoles secondaires sous l'égide du programme COAP (Community Organization and Action Program).

Bien que ce programme existe depuis quelques années, COAP a remporté l'an dernier un tel succès que **Colin Campbell**, agent de liberté conditionnelle, prévoit que de 7 000 à 10 000 étudiants participeront cette année à des séances d'information.

M. Campbell et des libérés conditionnels ont tenu l'an dernier des ateliers pour environ 2 000 citoyens de la région de Toronto au cours d'un seul trimestre. Cela n'inclut pas le couverture des médias que COAP a attiré: les quotidiens ont publié des reportages et le réseau de télévision Global et l'équipe de l'émission "*The Journal*" de la CBC ont assuré la couverture des événements.

Le but du programme est de:

— sensibiliser et de faire participer davantage la collectivité;
— démontrer aux jeunes étudiants, principalement ceux qui font un usage illégal de la drogue où cela peut éventuellement les conduire;
— fournir aux libérés conditionnels de jour l'occasion de collaborer à une bonne cause.

"Les résultats ont été des plus satisfaisants pour moi et les libérés conditionnels", a mentionné M. Campbell. "Toutes les séances se sont poursuivies au-delà des délais prévus et les périodes réservées aux questions ont été des plus animées. "Cette expérience positive a véritablement eu un effet bénéfique sur l'attitude et l'amour-propre des libérés conditionnels.", a-t-il ajouté.

## *Invités de marque*

L'hon. **Bob Kaplan**, Solliciteur général du Canada et **Harry Rogers**, contrôleur général du Canada, doivent assister à la conférence semestrielle des administrateurs du SCC qui aura lieu à Ottawa, du 9 au 12 mai prochain.

Le Ministre et le Commissaire **Yeomans** doivent inaugurer les séances régulières en se prêtant à une période de questions d'une heure, après quoi le Commissaire présentera une allocution intitulée "*Work is where you find it*".

Au cours de cette conférence, les directeurs d'établissement et directeurs de district ont discuté également des sujets suivants:

- Heures supplémentaires
- Modèles de dotation — coûts/solutions de rechange
- Emploi des détenus
- Information opérationnelle
- Etude des WP
- Problèmes de gestion aux États-Unis

***Gerry St-Onge**, superviseur des services à l'établissement, au Pénitencier de Kingston, examine la nouvelle aile rénovée du Pénitencier en compagnie de **Joe Prunster**, maçon.*

**Un secteur du plus ancien pénitencier du Canada a été rénové et 80 nouvelles cellules d'isolement protecteur ont été ajoutées. Le pénitencier de Kingston compte donc 417 cellules depuis le 31 mars.**

**Construit vers 1850, le pavillon cellulaire G et H est encore en très bonne condition malgré son âge et les dommages qu'il a subis au cours de l'émeute de 1971.**

**Le système de chauffage à l'eau chaude et la plomberie ont été refaits, des planchers de béton coulés et des dispositifs individuels de verrouillage des cellules, installés aux deux étages supérieurs du pavillon G et H, depuis le début, en août dernier, des travaux de rénovation.**

**Le coût total de construction des 80 cellules s'élève à 465 000 $, soit moins de 6 000 $ par cellule. La plupart des travaux ont été effectués par des ouvriers du SCC et ce, grâce à la grande collaboration des autres établissements de la région.**


* Voir page 3


# Essor informatique

Lors de sa réunion de mars dernier, le CSG a établi que la première priorité du SCC en 1983 serait la mise au point et l'implantation de systèmes informatisés de gestion plus nombreux.

À la fin de 1982-1983, les Services d'information opérationnelle (SIO) devraient avoir un total de 86 terminaux en opération à l'AC et au sein des AR et des principaux établissements. À la fin de la présente année financière, les établissements d'importance recevront un second terminal raccordé aux SIO et 18 bureaux de libération conditionnelle majeurs en recevront un, soit un total de 158 terminaux.

Sifor, le système informatisé de gestion financière, comprend maintenant environ 40 terminaux "raccordés", dont 33 terminaux dans les établissements et un dans chaque AR. Quelque 10 bureaux de libération conditionnelle devraient bientôt être dotés de terminaux Sifor, et cinq autres terminaux seront installés dans d'autres directions à l'AC.

Le SRAP, le Système de rapports administratifs sur le personnel, dispose maintenant de terminaux à chaque AR et à l'AC. Des études de faisabilité sont en cours pour déterminer si les principaux établissements et bureaux de libération conditionnelle les recevront.

Les opérateurs des terminaux SIO fournissent des données opérationnelles sur les détenus. Le taux d'utilisation de ces terminaux est plutôt faible, soit au total une à deux heures par jour. Le système SIFOR par l'intermédiaire duquel s'effectuent entre autres les opérations bancaires des détenus fonctionne de sept à huit heures par jour, d'où un volume d'utilisation élevé. "Si d'aventure le Sifor est en panne pendant quatre heures, le téléphone ne dérougit pas: les utilisateurs s'inquiètent", fait remarquer **Al Price**, chef du Développement des systèmes financiers à l'AC.

# En glanant d'une région à l'autre

## Québec: Michel Lauzon

### Visite de M. Frank Hayes, d'Australie

Les 13, 14 et 15 avril dernier, la région du Québec recevait M. **Frank Hayes**, vice-président principal et secrétaire honoraire national du Conseil de prévention du crime en Australie et commissaire de la Commission des services correctionnels en Nouvelle-Galles du Sud.

Le 13 avril, M. Hayes a visité le Collège national du personnel de Laval où il s'est entretenu avec M. **Richard Rabeau**, directeur du Collège. Il s'est ensuite rendu à l'Hôtel de ville de Montréal où il a signé le livre d'or de la municipalité.

Le lendemain, il s'est rendu à la Maison Tanguay et au Centre fédéral de formation puis a dîné en compagnie du sous-commissaire intérimaire M. **Gérald Marineau**, de **Richard Rabeau**, de l'administrateur régional de la formation et de l'emploi, M. **Raoul Cantin** et de l'administrateur régional des communications, M. **Gaston Pelletier**.

Passionné d'histoire et admirateur de Napoléon, il a profité de sa visite au Québec pour visiter les sites historiques de la capitale provinciale en compagnie de M. **Marcel Caron**, directeur du District Est du Québec.

M. Hayes s'est dit emballé de son court séjour dans la région.

## Atlantique: Francine Phillips

### Jeûne à 100$ l'heure!

ATLANTIQUE — Environ 120 volontaires et détenus du Pénitencier de Dorchester et de l'établissement de Westmorland ont réussi à amasser, jusqu'à présent, plus de 3 000 $ par le biais d'un jeûne de 30 heures qui a pris fin Vendredi Saint. Cela représente plus de 100 $ l'heure!

Les détenus de la région de l'Atlantique tentent de recueillir 5 000 $ pour venir en aide à 14 enfants démunis reconnus par l'Organisme international de perspective mondiale du Canada.

**Pierre Allard**, aumônier régional de l'Atlantique, a été l'instigateur du premier jeûne de Pâques entrepris par les détenus d'Archambault en 1976, alors que les détenus ont parrainé un enfant. Avec la venue de l'abbé Allard dans la région de l'Atlantique, en 1977, les détenus de Dorchester et de Westmorland ont continué à parrainer l'enfant et ont intensifié leurs moyens d'action.

Les participants du jeûne se sont réunis dans la chapelle et au centre communautaire. Ils ont seulement consommé des jus, de l'eau, du thé et du café à compter de 9 heures le 31 mars jusqu'à 15 heures le jour suivant. Au cours de ces 30 heures de jeûne, on a présenté des films sur la faim dans le monde, on a chanté et discuté. (Les femmes bénévoles ont quitté le soir et ont rejoint le groupe, le matin du Vendredi Saint.)

Le SCC a favorisé l'appui du grand public à ce jeûne par le biais des médias.

## Prairies: Linda Lee

### Huitième tournoi annuel du club de curling SCC-Alberta

Le huitième tournoi annuel du club de curling SCC-Alberta a eu lieu le 12 mars dernier à Red Deer (Alberta), au centre Michener. **John Holley**, **Al Scholotiuk** et **Denis Augert** de l'Établissement d'Edmonton, ont veillé à l'organisation du tournoi.

Trente-deux personnes ont participé aux compétitions et aux activités récréatives de la journée.

Les gagnants sont les suivants:

#### 1983 — 8e tournoi annuel

Capitaine: **Denis Augert**, Établissement d'Edmonton
3e: **Eileen Malley**, Établissement de Bowden
2e: **Henry Parker**, Centre Altadore, Calgary
1er: **Ron Goriuk**, Établissement de Drumheller

#### 1ère équipe finaliste

Capitaine. **Ed Witzke**, Établissement d'Edmonton
3e: **Craig Paulsen**, Bureau de libération conditionnelle de Calgary
2e: **Mel Auten**, Bureau de libération conditionnelle de Calgary
1er: **Carol Beach**, Edmonton

Le prix de consolation a été décerné à l'équipe qui a obtenu le moins de points. Cette équipe était formée de:

Capitaine: **Joe Butler**, Établissement de Bowden
3e: **Jim Beaton**, bureau de libération conditionnelle de Calgary
2e: **Sonia Sutton**, Bureau de libération conditionnelle de Calgary
1er: **Vicki Cosgrove**, Bureau de libération conditionnelle d'Edmonton.

Le 9e tournoi annuel sera organisé par **Dave Chapman** et le bureau de libération conditionnelle de Calgary. Ce tournoi devrait avoir encore lieu au centre Michener.

Le curling, le sport par excellence!

## Ontario: Chris Vaivada

photo: Dennis Curtis

Le SCC tenait le 27 mars dernier un tournoi mixte de curling auquel ont participé 24 équipes représentant la plupart des directions et divisions du SCC de la région de Kingston. Les honneurs de la journée ont été remportés par l'équipe formée de **Bev Partridge**, capitaine, **Roy Partridge** — troisième, **Marg Carnegie**, deuxième, et **Bob Carnegie**, premier. Le Club de Joyceville a gracieusement offert le trophée. Des prix ont aussi été remis aux cinq équipes finalistes et à l'équipe la plus prometteuse.

Le 28 mars dernier, le SCC et l'école de nursing de l'Université Queen signaient au Centre de formation initiale du personnel un protocole d'entente permettant aux finissantes d'effectuer leur stage pratique à la Prison des femmes. Ainsi, les étudiantes en sciences infirmières pourront acquérir une expérience pratique en médecine clinique et légale. On aperçoit sur la photo le sous-commissaire régional de l'Ontario, **Art Trono**, en compagnie du directeur et vice-chancelier de l'Université, **M. R.L. Watts**, homologuant l'entente.

### L'établissement de Frontenac reçoit une plaque honorifique

Lors de sa réunion annuelle qui a eu lieu à Kingston le 26 mars dernier, la Société canadienne d'arthrite — région Quinte-Mille Îles, a souligné le bon travail effectué par les membres du personnel et les détenus de l'établissement de Frontenac. Ces derniers ont en effet contribué à faire connaître les objectifs de la Société. Ci-dessus, le directeur **George Downing** (centre) et le détenu **Tom French** (gauche) reçoivent la plaque remise par le Dr **Garfield Kelly**, président de la division de Kingston de la Société. L'actuel président de la région est un ancien employé du SCC à la retraite, **Bill Chitty**, qui depuis trois ans, oeuvre activement dans divers secteurs, dont les services de probation et de libération conditionnelle, et la Société.

*Sally Pyke, secrétaire du sous-commissaire régional de l'Ontario, **Art Trono**, démontre son adresse au curling.*

## Pacifique: Eila Loughlin

Photo: News Briefs, AR du Pacifique

*On aperçoit ci-dessus les participants à un atelier de deux semaines tenu dans le cadre du nouveau programme national de formation de surveillants. Le cours s'est donné en février au campus de Mission du Collège national de formation du personnel correctionnel. Première rangée, en avant: **Gert Ruppert** (Établ. de Mission), **Kay Corrigan** (Centre psychiatrique régional, Abbotsford); **Micheline Gagné** (Campus de Laval du Collège national de formation) et **Ken Price** (AR du Pacifique); Rangée du milieu: **Yvan Thibeault** (Campus de Laval du Collège national de formation), **Karl Heisinger** (Établ. d'Elbow Lake), **John Hood** (Campus de Mission du Collège national de formation), **Colin MacKenzie** (bureau de lib. cond., district d'Abbotsford), **Jean-François Vinet** (Campus de Laval du Collège national de formation); Rangée du fond: **Harry Staines** (Établ. de Mission), **Don Whittaker** (Centre psychiatrique régional, Abbotsford), **Gerry Kwapisz** (AC), **Ginger Bacchus** (AR du Pacifique), **Don Menzies** (bureau de libér. cond., district de Vancouver), **Gordon Frew** (Établ. de Matsqui) et **Harold Golden** (Établ. de Mountain).*

# Rénovations au pénitencier de Kingston:

par Dennis Curtis
ARC — Ontario

ONTARIO — Suite à l'émeute de 1971 au cours de laquelle une grande partie de l'établissement a été très endommagée, beaucoup de cellules du pénitencier de Kingston n'avaient jamais été réutilisées. Au cours des douze dernières années, le pénitencier a servi de centre régional de réception puis depuis 1981, de centre de détention pour les cas d'isolement protecteur. L'établissement peut recevoir en moyenne 300 détenus. Au milieu de l'année 1982, le besoin pressant d'agrandir les installations d'isolement protecteur s'est fait sentir.

Le projet allait nécessiter d'énormes travaux, dont l'installation d'un nouveau système de chauffage à eau chaude, la construction d'escaliers d'accès, le remplacement du système de plomberie et le coulage de planchers de béton.

Le secteur de l'établissement en cause — les deux derniers étages du pavillon cellulaire G et H — a été construit en 1850. Cet immeuble aux larges fenêtres et aux murs épais est demeuré aussi solide qu'à ses premiers jours.

L'ancien système de verrouillage actionné par une grosse roue placée à l'une des extrémités de la rangée a été détruit et remplacé par des dispositifs individuels de verrouillage adaptés à ces anciennes portes.

Les travaux de construction ont été entrepris en août 1982 et les cellules étaient habitables le 31 mars 1983.

Quatre-vingt nouvelles cellules viennent donc s'ajouter aux 256 cellules réservées à la population générale. L'établissement compte également 20 cellules de simple isolement, 39 cellules de ségrégation et 22 cellules utilisées par les services de santé. Au total, le pénitencier de Kingston compte maintenant 417 cellules.

**Bob Purcell** a fait fonction de gestionnaire du projet pour le SCC, tandis que **Nick Vander Schoor** de Travaux publics Canada s'est occupé des contrats locaux et des travaux d'architecture. **Stu Lowe**, **Pete McConnell**, **Gerry St-Onge** et **Don Hutchinson**, le directeur adjoint des services techniques, tous du pénitencier de Kingston, ont également participé à ce projet.

Au risque d'en oublier quelques-unes, mentionnons les personnes suivantes qui ont été détachées au pénitencier de Kingston pour participer aux travaux de rénovation: **Bill Price**, contremaître; **Rupert Senlitsch**, soudeur; **Al Lewis**, plombier; **Rudy Spindler**, menuisier; **Dick McKay**, peintre en bâtiments (établissement de Millhaven); **Bob Senior**, tôlier; **Mike Little**, plombier (établissement de Joyceville); **Ron Latimer**, tôlier, (établissement de Collins Bay); et **Ron Vallier**, peintre en bâtiments (Prison des femmes).

Toutes ces personnes ont travaillé d'arrache-pied pour construire ces cellules additionnelles à un coût total de 465 000 $. Tous les éviers et cuvettes ont été remplacés, les lits réparés, et les tables fabriquées par la section des industries de l'établissement de Collins Bay, installées. Le maçon **Joe Prunster**, qui a passé de longues heures à effacer les ravages de 150 années d'occupation, nous a assuré que le vieil édifice gardait sa solidité d'antan.

On prévoit l'installation d'un nouveau système d'égoût et de nouvelles douches et salles de déshabillage pour remplacer la vieille douche commune. Nos félicitations à tous ces gens pour leur excellent travail!

# Rapport annuel de l'Inspecteur général

L'Inspecteur général, M. **Al Wrenshall**, fait état dans le deuxième rapport annuel publié par son Bureau, des résultats des contrôles de gestion et des vérifications financières effectués durant l'année financière 1981-1982.

Les auteurs du document de quelque 40 pages indiquent 14 domaines où des progrès considérables ont été notés et 12 autres secteurs susceptibles d'amélioration.

Les domaines où les vérificateurs ont trouvé à se réjouir sont les suivants: contrôles régionaux exercés sur les Programmes pour les détenus, mise en oeuvre du système de gestion des cas, programme des unités résidentielles, formation des nouveaux arrivés, rapports d'information, exercices de simulation, plans d'urgence, tenue vestimentaire et apparence du personnel, supervision du personnel, système de fiches de travail, prévention des incendies, calendrier des travaux, programme d'éducation et services infirmiers.

## Qualité des services infirmiers

"Les vérificateurs ont remarqué des améliorations dans la qualité des services infirmiers, indique le document. La qualité des soins offerts et l'atmosphère professionnelle qui est maintenant très évidente dans tous les centres de santé en sont la preuve."

Les autres domaines mentionnés ci-dessus ont suscité les commentaires suivants:

"La dernière vérification a révélé qu'aucun des établissements n'est maintenant sans plans d'urgence. À cet égard, nous croyons que ces résultats positifs sont peut-être attribuables aux initiatives prises par l'Administration centrale et les Régions pour normaliser le format de ces plans."

## Esprit de corps plus soutenu

"Les observations favorables concernant la tenue vestimentaire et l'apparence du personnel chargé de la sécurité dont nos rapports des années passées ont fait mention, valent toujours. Dans l'ensemble, il se manifeste une plus grande fierté et un esprit de corps chez le personnel de sécurité, ce qui se reflète, en grande partie, dans leur tenue vestimentaire et dans leur apparence."

"Le programme des unités résidentielles semble enfin répondre aux attentes de la direction. Nous avons remarqué de grandes améliorations dans le fonctionnement de la plupart des unités résidentielles et nous croyons que ce fait est attribuable à la mise en oeuvre du processus de gestion des cas. Toutes les unités résidentielles semblent maintenant avoir atteint un niveau commun d'autonomie et de délégation d'autorité au personnel hiérarchique."

## Contrôle des dossiers

"La qualité des contrôles des dossiers des cas a particulièrement impressionné l'équipe de vérificateurs.", font par ailleurs remarquer les auteurs du rapport.

Les secteurs du contrôle des heures supplémentaires et du contrôle des outils ont, entre autres, été identifiés par les auteurs comme étant susceptibles d'amélioration: Il existe encore un trop grand nombre d'établissements qui n'élaborent aucune solution et qui ne prennent aucune mesure active (s'applique aux h. suppl.) . . . Quoique le problème ne soit pas aussi grave que dans le passé, le contrôle des outils pose encore un problème important dans bon nombre d'établissements."

# *CITATION À JACK CENNON POUR SERVICES MÉRITOIRES*

par Linda Lee,
ARC — Prairies

PRAIRIES — Lorsque **Jack Cennon** a visité pour la première fois le pénitencier de la Saskatchewan au début des années 50, il devenait l'un des rares citoyens ordinaires à être admis derrière les gigantesques murailles du pénitencier. Construits en 1911, les murs et tours de brique rouge du pénitencier dominaient de loin la ville, mais seuls les employés et les détenus le fréquentaient. La règle du silence prévalait encore.

M. Cennon s'est installé à Prince Albert vers la fin des années 40 pour y occuper le poste de gérant de la production au poste CKBI où il a mis sur pied le poste de télévision. Il a également lancé une série d'interviews-variété au poste de radio qu'il anime d'ailleurs encore.

Le 4 mars 1983, le Service correctionnel du Canada reconnaissait ses 30 années d'efforts et de dévouement pour le pénitencier de la Saskatchewan en lui remettant une *Citation du Commissaire pour services méritoires*. Lors du banquet annuel de la Chambre de Commerce de Prince Albert, le directeur exécutif régional, **Paul Oleniuk**, a présenté la citation à Jack, l'un des directeurs de l'organisme.

Jack Cennon a participé à l'organisation de concerts de Noël pour les détenus et à des collectes de fonds. Il était membre du premier Comité consultatif de citoyens créé à Prince Albert au début des années '60, duquel il est toujours membre dont deux ans à titre de président.

Par son travail professionnel et de bénévole, Jack a grandement contribué à faire connaître et accepter le Pénitencier de la Saskatchewan par les citoyens de Prince Albert. Il est un ancien membre de la Société John Howard, et ex-gouverneur du club Kinsmen. Le lendemain matin de la présentation de la *Citation du Commissaire pour services méritoires*, Jack, fidèle à lui-même, s'est rendu à Saskatoon pour animer le téléthon organisé par les Kinsmen et qui a réussi à recueillir en moins de 24 heures au-delà de 2 millions de dollars auprès des citoyens de la Saskatchewan.

***Paul Oleniuk** (à gauche), directeur exécutif régional, présente la Citation du Commissaire à **Jack Cennon**.*

*On aperçoit ci-dessus les heureux organisateurs du Ski-o-thon Leucan. De gauche à droite: **Réal Benoît**, directeur de l'établissement de Ste-Anne-des-Plaines et présentateur du chèque, M^me^ **Dominique Michel**, marraine de l'événement, **Marcel Maheu**, président de Leucan et **Michel Raymond**, surveillant d'unités résidentielles à Ste-Anne-des-Plaines et vice-président de Leucan.*

# Plus de 10 000$ recueillis au Ski-o-thon Leucan

QUÉBEC — "Un enfant sur 600 est atteint du cancer au Québec" était le thème de la campagne de souscription qui s'est tenue du 1^er^ au 15 mars dernier, au profit de Leucan, l'Association pour les enfants atteints de leucémie-cancer.

Encore une fois cette année, Leucan a pu compter sur la participation du personnel et des détenus de l'établissement de Ste-Anne-des-Plaines qui ont, depuis le début de l'année, travaillé à la mise sur pied d'un ski-o-thon au profit de l'Association.

C'est ainsi que grâce au travail de **Michel Raymond**, surveillant des unités résidentielles et vice-président de Leucan, de **Michel Paradis**, coordonnateur du développement social, de **Fernand Godard**, adjoint au socio-culturel, de **Richard Maurais**, préposé aux sports et loisirs, de **Michel Gagnon**, **Sylvain Bertrand**, **Roger Fournier**, **Mario Roy**, **Raymond Castilloux** et **Robert Gagnon**, tous agents d'unités résidentielles et de 11 détenus de l'établissement — **Richard Ramaglia**, **Paul Thomas Bryntwick**, **Pierre Provencher**, **Jacques Roy**, **Jean-Pierre Lebel**, **Gabriel Bellini**, **René Hubert**, **Pierre Dumont**, **Jean-Claude Maisonneuve**, **Yves Fafard** et **Jacques Dorais**, — tout était prêt le 19 mars pour recevoir les participants au ski-o-thon populaire et à la compétition de la coupe Leucan-Avila, sur les pentes du centre de ski du Mont-Avila.

Bien qu'elle n'ait pas été invitée, la pluie s'est présentée au centre de ski du Mont-Avila pour participer au ski-o-thon. Malgré la présence de cette indésirable, près de 400 personnes étaient sur place de même que 3 des 12 écoles qui s'étaient inscrites à la coupe Avila-Leucan.

Les organisateurs de cette activité comptent bien répéter le ski-o-thon et la Coupe Avila-Leucan dans les années futures à une différence près: ils ne feront pas savoir la date du ski-o-thon à Madame la pluie.

***Dernière heure*** — Au risque d'attirer les intempéries, mentionnons tout de suite que la date prévue du Ski-o-thon et de la compétition pour l'an prochain est le 20 mars.

# Stress chez les CX: opinion d'un expert

**par Dennis Finlay**
**directeur int./Information publique**

Il gara sa voiture à l'endroit habituel et ferma le contact. Il faisait froid à l'extérieur, mais ce n'était pas pour cette raison qu'il hésitait à s'éloigner de son auto. L'entrée du mur d'enceinte était située à tout juste 100 verges. Quelque chose d'autre, une menace invisible, le retenait sur place.

Quatre-vingt détenus avaient provoqué une violente émeute, quelque 18 heures auparavant. Plusieurs gardes avaient été blessés, dont trois sérieusement. Un garde avait été poignardé. Le calme était revenu mais le danger, la haine, planaient encore sur l'établissement tout comme l'odeur persistante du gaz lacrymogène.

Le moteur de l'auto s'était refroidi, mais lui, avait le corps traversé de sueurs.

"Je me demande si les autres se sentent aussi transis que moi," se dit-il.

Il n'osait confier à l'un de ses collègues son état d'âme et s'était même abstenu de décrire à sa femme les scènes dont il avait été témoin durant son dernier quart de travail. Il s'était volontairement replié sur lui-même, en essayant d'absorber "le coup".

Il avait fait son devoir: cela, il n'en doutait pas. Il était un agent de correction d'expérience, un véritable professionnel, prêt à faire face à toutes les situations. Cette fois, il avait failli être blessé gravement . . .

Il quitta enfin son auto et franchit lentement les 100 verges qui le séparaient de la clôture et de son prochain quart de huit heures. Après tout, son travail était de faire face à la musique.

Le type de stress ressenti par cet agent de correction fictif est typique du stress ressenti par les travailleurs correctionnels.

Le lieu où travaillent les agents de sécurité des centres correctionnels est un "milieu très propice au développement du stress" de dire le Dr **Rose Marnikam**, de l'Institut international du stress, de Montréal, au Canada. "À tout moment, ils peuvent perdre la vie ou un membre."

Il en résulte que les agents de correction doivent quotidiennement faire face à un stress très important. Plusieurs autres facteurs peuvent venir s'ajouter à l'anxiété et causer des maladies réelles et/ou psychosomatiques.

Le Dr. Marnickam déclarait dernièrement en interview que les agents de sécurité doivent connaître à l'avance les conditions du travail en prison car, quand il s'agit de stress, ce n'est pas ce qui vous arrive qui est le facteur déterminant du stress, mais plutôt comment vous l'interprétez.

Le Dr. Marnickam, qui était l'adjointe du Dr. **Hans Selye**, fondateur de cet Institut de renommée mondiale, jusqu'à la mort de ce dernier, le 16 octobre 1982, a souligné la nécessité impérieuse pour les agents de correction de pouvoir analyser leur attitude vis-à-vis de leur emploi.

"Les agents de correction doivent pouvoir identifier et évaluer leur propre attitude devant les infracteurs", ajoute-t-elle.

### Nécessité de refaire le plein

Les agents doivent apprendre à se relaxer à intervalles réguliers et à faire une pause pour refaire le plein, conseille le Dr. Marnickam. "Dans le cas contraire, ils risquent le surmenage."

Est-il nécessaire de préciser que le stress peut s'accroître à l'occasion d'un incident violent et qu'il risque de demeurer à un niveau élevé après de tels incidents?

"Toute situation de crise a inévitablement des répercussions sur tous ceux qui vivent à l'établissement", de faire valoir le Dr. Marnickam.

Le dialogue constitue encore la meilleure façon de faire face au stress inévitable dans ces circonstances. Les agents de correction, les autorités pénitentiaires et les détenus doivent discuter de ce qui est arrivé, et s'attacher à découvrir pourquoi les choses ont mal tourné.

"Les seuls gestes d'autorité posés après une irruption de violence ne peuvent servir à réduire la tension chez le personnel de correction ou les détenus. Un facteur qu'il importe de ne pas négliger est la réaction des détenus", commente le Dr. Marnickam.

### Savoir verbaliser ses émotions

Les agents de correction doivent absolument sentir qu'ils peuvent compter sur l'appui de leurs superviseurs car sinon, le stress qui pèse sur eux en sera d'autant plus accru et persistant.

"Les agents de correction trouvent souvent difficile tout comme les policiers, de verbaliser leurs émotions, même devant les membres de leur famille. Ils doivent trouver un moyen de verbaliser ces émotions", conseille le Dr. Marnickam.

"Un poids qu'on a avoué est déjà un poids à demi partagé", dit-elle. La pire chose qui peut arriver à un agent, c'est de s'enfermer dans le silence."

Le Dr. Marnickam ajoute que le stress en soi n'est pas pernicieux. "Un niveau de stress normal déclenche juste ce qu'il faut d'adrénaline pour vous fouetter au travail. Le stress peut travailler pour vous."

Le Service correctionnel du Canada (CSC), qui reconnaît les méfaits du stress sur son personnel, élabore un programme visant à réduire les traumatismes qui assaillent les agents directement mêlés à un incident violent, y compris les prises d'otages.

Un programme de conditionnement physique est actuellement mis au point pour le SCC par un groupe d'experts de l'université d'Ottawa qui s'appliquent à déterminer les normes de conditionnement physique exigibles à l'admission, ainsi que pour les cours de rappel et l'intégration aux équipes d'intervention en cas d'urgence.

# *Signature d'une Convention*

Le Canada a signé une Convention sur le transfèrement des personnes condamnées élaborée sous l'égide du Conseil de l'Europe, à Strasbourg (France), le 21 mars, a annoncé le Solliciteur général, **Bob Kaplan**.

Les nations européennes qui ont déjà ratifié cette convention sont: l'Autriche, la Suède, la République fédérale d'Allemagne, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Suisse, le Portugal, la Belgique, la Grèce et le Danemark. On prévoit que d'autres pays signeront cette convention.

À son entrée en vigueur, possiblement à la fin de cette année, cette convention permettra aux Canadiens qui purgent une longue peine de demander à être transférés au Canada pour purger le reste de leur peine.

Au 30 mars, on connaissait les cas de 24 Canadiens détenus dans des prisons d'États membres du Conseil de l'Europe.

Le Canada a déjà ratifié des accords semblables avec les É.-U., le Mexique et le Pérou. Aux termes de ces accords, 93 Canadiens ont jusqu'à maintenant été transférés au Canada. Des accords ont également été conclus avec la Bolivie, la France et la Thaïlande, mais n'ont pas encore été ratifiés.

Un communiqué conjoint émis par le ministre des Affaires extérieures, **Allan MacEachen** et le Solliciteur général du Canada mentionne qu'il s'agit de la première convention que le Canada signe sous l'égide du Conseil de l'Europe. Bien que le Canada ne soit pas membre du Conseil de l'Europe, la Convention prévoit l'adhésion d'États non membres.

# Nouveau président

PRAIRIES — Lors de leur réunion de février, les représentants des CAC de la région des Prairies ont élu **Mélanie Lautt** de Saskatoon au poste de présidente régionale. Mélanie comble le poste laissé vacant suite à la démission d'**Art Coulter** de Winnipeg.

Mme Lautt est membre du CAC de Saskatoon depuis sa création en 1982. Elle est professeur de sociologie à l'université de la Saskatchewan.

La réunion de février a surtout porté sur les programmes pour les détenus, dont les visites familiales privées et le recours aux Autochtones du troisième âge pour aider les détenus autochtones.

Les membres ont également discuté des programmes à l'intention des membres du personnel du SCC, dont le nouveau Programme d'aide aux employés, et le recrutement d'employées féminins. Les membres du personnel du SCC ont discuté d'une vaste gamme de sujets dont les automutilations chez les détenus; les voies de fait sur les membres du personnel et entre les détenus; et les prévisions de la population carcérale.

D'après un récent sondage Gallup, les bénévoles oeuvrant dans le secteur correctionnel jouissent de plus de crédibilité auprès du public que d'autres personnes, a expliqué **Linda Lee**, administratrice régionale des communications dans la région des Prairies.

# En bref

## Conférence des agents de sécurité préventive

La conférence nationale des agents de sécurité préventive du SCC a eu lieu à l'immeuble Lester B. Pearson, à Ottawa, du 2 au 5 mai dernier.

## Rapport de la région de l"Ontario

Le rapport annuel de la région de l'Ontario, pour l'année financière 1981-1982, vient de sortir de presse. Le lecteur y trouvera des renseignements détaillés sur les activités qui ont eu lieu au cours de l'année et plusieurs photographies d'administrateurs du SCC dans cette région, accompagnées dans chaque cas d'une brève notice biographique. Le rapport de 155 pages a été imprimé par les détenus et les instructeurs de l'atelier d'impression de l'établissement de Millhaven, sous la direction de **Sam Kelly**, instructeur principal de l'atelier et de **Don Turner**, directeur adjoint des industries.

## Unité mobile à William Head

Une unité mobile moderne et attrayante, attenante aux principaux secteurs de l'établissement vient d'accueillir des détenus de l'établissement de William Head, augmentant ainsi la capacité d'hébergement de cet établissement à 170 cellules.

## Ressources de la communauté de Montréal

Des représentants de quatre organismes s'occupant de toxicomanie ont rencontré, le 16 avril, 25 agents de la gestion des cas de la Communauté urbaine de Montréal au bureau auxiliaire du secteur Ouest de l'Île de Montréal pour discuter des ressources du milieu.

## "Catalyst" diffusé en Alberta

Le bulletin d'information de la région des Prairies rapporte que *Catalyst*, un documentaire d'une heure sur l'incarcération, filmé à l'établissement d'Edmonton, a été diffusé, le 2 février dernier, au réseau de télévision CBC (Alberta). Le réalisateur Jack Emack a tenu les propos suivants sur l'établissement:

J'estime que cette émission sera un outil précieux pour accroître les connaissances et la compréhension que le grand public a des questions complexes relatives à l'incarcération. Je remercie **Bob Benner**, le directeur de l'établissement et son personnel de leur précieuse collaboration . . ."

## Maxwell Jones visite Saskatoon

Le Dr **Maxwell Jones**, psychiatre de renommée mondiale, a visité le Centre psychiatrique régional de Saskatoon à titre d'expert-conseil du 14 au 25 mars dernier. Natif de la Nouvelle-Écosse, le Dr. Jones a collaboré à l'implantation des unités résidentielles à l'établissement de Springhill à la fin des années 1960 et est également l'initiateur du concept de la communauté thérapeutique en psychiatrie.

## Des serres bien chauffées à Westmorland

Les responsables des serres de l'établissement de Westmorland ont adopté le mode combiné de chauffage au bois et au mazout et ce, dans un but d'économie. Les détenus font la coupe du bois dans les environs et alimentent en bois les nouvelles chaudières presque toute la journée. Le système de chauffage au mazout prend automatiquement la relève le soir, lorsqu'il n'y a plus de bois.

## Extension du régime de la double occupation des cellules

Le nombre de cellules abritant deux détenus est passé de 155 à la fin de janvier à 264 cellules le 13 avril: au total, 528 détenus étaient touchés par l'extension du régime. On prévoyait à cette date que soixante-dix autres détenus devraient cohabiter pour une durée à court terme, notamment dans les hôpitaux et dans les unités d'isolement protecteur et cellulaire. A ce jour, la double occupation des cellules existe dans quatorze établissements à sécurité moyenne et maximale.

**entre nous**

*est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 340 ouest, avenue Laurier, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.*

*Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:*
**Louis Genest**

**Francine Dufresne**
*rédactrice adjointe*

*Photographe:* **Erik Gustafsson**

**ISSN 0715-285X**

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

entre nous

Vol. 8 nº 10 le 30 mai 1983

# Agrément de deux autres établissements

# *Le CRR du Québec bat les records!*

Quand **Rosaire Parent**, du CRC du Québec et **Wayne Scissons**, de l'établissement de Mission se sont rendus à Washington, D.C., en vue d'une dernière vérification avant l'octroi pour trois ans d'un certificat d'agrément à leur établissement respectif, une autre étape importante dans l'histoire de ces établissements allait être franchie.

Les responsables du CRC et de l'établissement de Mission ont reçu des félicitations pour la qualité de la gestion exercée dans les deux établissements. La vérification finale et la cérémonie d'octroi de l'agrément ont eu lieu le 27 avril dernier à Washington, D.C.

Comme presque toutes les normes sauf une ont pu être satisfaites par le CRC, cet établissement est celui qui se classe le premier parmi tous les centres correctionnels pour adultes de l'Amérique du Nord, de dire **Maurice Klein** de la Direction de l'Inspecteur général.

C'est M. **John Braithwaite**, vice-président de la Commission on Accreditation for Corrections et sous-commissaire des Communications au SCC, qui a remis les certificats d'agrément.

M. Klein fait remarquer que le nombre total d'établissements du SCC agréés par la Commission s'élève à 45 établissements. Ce nombre comprend sept établissements dont la période d'agrément est expirée. Les établissements de Kent, de William Head, d'Elbow Lake et de Rockwood, le Centre du boul. Robson et le Centre Portal subiront la vérification finale en août. Le processus d'agrément des autres établissements que ceux qui se sont déjà engagés dans le processus d'agrément a été mis en veilleuse le 31 mars dernier à la suite de l'imposition de compressions budgétaires.

## *Les terminaux à écran: aucun danger*

**Le commissaire du SCC, M. Donald Yeomans, demandait dernièrement certaines précisions à M.J. Waight, chef de la Division des dangers des rayonnements pour le consommateur et le patient, Santé et bien-être social Canada, relativement à la possibilité d'émission de rayonnements dangereux par les terminaux à écran. La réponse transmise à M. Yeomans est publiée en page 3.**

## *Frank Hayes*

***— page 4***

*Frank Hayes, **Georges Caron**, dir. de la Prison des Femmes et **John Bailey**, haut comm. adj. de l'Australie, devant la Prison des Femmes, à Kingston.*

**Frank Hayes, commissaire à la Commission des services correctionnels de Nouvelle-Galles du Sud (Australie), a visité, durant un mois, à titre non officiel les installations des services correctionnels canadiens, avant de se rendre en Angleterre. M. Dennis Curtis, ARC de l'Ontario, l'a interviewé à Kingston au cours de sa visite dans la région les 11 et 12 avril derniers. Nos lecteurs trouveront en p. 4 des extraits de l'entrevue diffusée le 1er mai dans le cadre de l'émission "CSC Informs".**

## Un climat chargé d'émotion

### Hommage à Om Chaudry

*M. **Om Chaudry**, psychologue à l'établissement de Stony Mountain, recevait à la fin de mars une* Prime au mérite *des mains du directeur de l'Établissement, M. **Terry Sawatsky** (à droite). M. Chaudry, qui a travaillé avec le SCC durant près de 20 ans, a contribué utilement à l'avancement des programmes de bénévolat, des services de psychologie et des techniques de rétroaction biologique dans la région des Prairies et dans l'ensemble du SCC. Une prime de 1 275 $ lui a été remise. M. Chaudry s'est également vu décerner le 9 mai à Ottawa une* Citation du Commissaire pour services méritoires. *Plus de détails dans notre numéro du 15 juin.*

## Nomination Inspecteur général désigné

**Jack Rankin**, commissaire adjoint de la GRC, s'est joint au SCC le 11 mai après avoir quitté son poste de directeur des Télécommunications et du Traitement des données électroniques à la GRC. M. Rankin est originaire de Vancouver.

M. Rankin a déjà commencé à se familiariser avec les dossiers en vue de se préparer à assumer les fonctions de l'Inspecteur général, **Al Wrenshall**, au moment de sa retraite en septembre.

Ses tâches à la GRC comprenaient entre autres la surveillance des services vérifications des systèmes informatisés de gestion de la police, relève-t-on dans le communiqué annonçant sa nomination et signé par M. **Yeomans**. M. Rankin était membre de la GRC depuis 1949.

Au cours des prochains mois, l'Inspecteur général désignétravaillera étroitement avec M. Wrenshall et visitera un grand nombre d'établissements.

## *Serge Delorme*

## *Funérailles nationales*

**— page 2**

## Une ferme très productive

**Andrew Currie**, agronome professionnel, publiait le 14 février dernier dans le bulletin de l'Institut des agronomes du Nouveau-Brunswick un article sur les services d'agro-entreprise à l'établissement de Westmorland.

"La visite qu'il m'a été donnée de faire à l'établissement était des plus intéressantes.", de faire remarquer Currie. L'orientation mise sur l'emploi des détenus et l'autosuffisance alimentaire sont très louables."

"La ferme est dirigée de façon efficace et professionnelle par Bud Steeves, son gérant." ajoute M. Currie.

Dans sa description de cette exploitation agricole de 2 000 acres, M. Currie souligne que les 800 acres de sol arable — "qui surplombent les eaux rouges de la baie de Shepody" — sont surtout constituées de terres marécageuses. "Quelque 200 acres ont été amendées avec l'aide de la Direction provinciale du génie agricole. La portion de terre endiguée jusque-là était étroite et entourée de nombreuses rigoles. Le réaménagement des rigoles a permis une utilisation plus rationnelle du matériel agricole des plus modernes. La culture de ces marais a permis de produire suffisamment de foin et de fourrage pour tous les animaux de la ferme.

La laiterie compte 50 vaches en lactation ainsi que 75 génisses et vaches taries. L'usine laitière comprend également une petite usine de pasteurisation et de séparation de lait. Les boeufs sont élevés en vue de la consommation alimentaire et tout le lait produit sur la ferme est consommé par les détenus des établissements de Dorchester, Westmorland et Springhill.

La porcherie comprend 45 truies et toute la progéniture est élevée à la ferme depuis la mise bas jusqu'à l'abattage. Grâce à ce système, la porcherie compte 450 porcs sur pied en tout temps, sans compter les 12 porcs qui sont abattus chaque semaine, à la ferme même.

"L'exploitation agricole compte également 3 000 poules pondeuses."

On se livre aussi à la culture maraîchère et potagère. Ainsi cent acres de céréales sont cultivées: les céréales les plus cultivées sont l'avoine et le seigle. 50 acres de patates sont cultivées et tous les produits en excédent sont expédiés en Ontario. Douze autres acres sont réservées à la culture d'autres légumes dont le chou, la carotte et le navet.

La ferme compte également trois serres modernes et chauffées tantôt au mazout, tantôt au bois. On y cultive divers types de tomatoes, de concombres et de laitue.

"Le bois est coupé sur le terrain même de l'établissement."

L'Institut des agronomes du Nouveau-Brunswick est affilié à l'Institut agricole du Canada.

*Feu Serge Delorme*

# Adieux à un collègue

QUÉBEC — Près de 1 400 personnes ont assisté le 26 avril dernier aux funérailles nationales à la mémoire de l'agent **Serge Delorme**, décédé à Archambault, le 22 avril dernier dans l'exercice de ses fonctions.

Tout le SCC était en deuil et les établissements du Québec, fermés pour la journée.

Le commissaire du SCC, M. **Donald Yeomans**, était présent, de même que le sous-commissaire régional, M. **Jean-Paul Dugas**, le sous-commissaire de la Sécurité à l'AC, M. **J.U.M. Sauvé** et le directeur de l'établissement Archambault, M. **André LeMarier**. La liste des dignitaires comprenait également le secrétaire parlementaire du Solliciteur général du Canada, M. **Alain Tardif** et le député fédéral de Terrebonne, M.J. **Roland Comtois**.

S'étaient joints aux membres de la famille de la victime, une centaine de collègues de travail du SCC, des représentants de la GRC et de la SQ, de la Défense nationale, des agents de tous les pénitenciers du Québec de même que des agents de la Prison des Femmes à Kingston, des gardiens de divers centres de détention provinciaux, dix membres des services correctionnels de l'État de New-York (établissement de Clinton) et divers policiers membres de la CUM et des sûretés municipales de Nepean-Ottawa, Aylmer, Laval, Brossard, etc.

La chorale était celle des policiers de la Communauté urbaine de Montréal.

Le service funèbre a été célébré en l'église St-Louis de Terrebonne par l'abbé **Robert Lapointe**, aumônier catholique à l'établissement Archambault, qui était assisté pour la circonstance d'une quinzaine de concélébrants.

### "Un homme de paix et de justice"

"La mort de Serge Delorme nous déchire tous parce qu'il s'agissait d'un homme bon, honnête, assoiffé de justice.", a commenté l'abbé Lapointe.

Malgré la présence de toutes ces personnes en uniforme, la cérémonie s'est déroulée avec simplicité. Un confrère et proche de la famille, M. **Yvon Laporte**, s'est adressé à la foule pour souligner le bon caractère et l'esprit sportif de M. Delorme dont il a vanté les qualités de pacifiste.

"Nous tous qui avons travaillé avec toi durant ces années, savons que tu étais un être aimé de tous, n'ayant pas d'ennemis; que tu étais un type honnête, revêtant l'uniforme avec une fierté comme seuls des types de ta trempe savent faire."

L'abbé Lapointe a salué l'assemblée en exhortant tous et chacun à se serrer les coudes et à faire preuve de solidarité durant ces heures difficiles.

**Une cérémonie émouvante**

# La femme au SCC: une présence de plus en plus active

Jean Turcotte, AUR, au champ de tir

À en juger par le travail de **France-Marie Trépanier**, directeur de la Division de l'égalité d'accès à l'emploi au SCC et de son équipe, la femme au SCC est présente partout où celà compte. Elle est même de plus en plus active.

France-Marie Trépanier nous brosse un portrait de la situation de la femme au SCC.

### Des femmes pionnières

"Le SCC compte 21.3% d'employées féminins. 11.3% font partie du soutien administratif et 10% font partie des catégories d'agent. Toutes ne sont pas des femmes de carrière et ne désirent pas nécessairement le devenir, explique-t-elle, mais beaucoup sont des pionnières vu le contexte non-traditionnel où elles travaillent. Ainsi de plus en plus de femmes demandent à travailler comme agents de correction dans les établissements pour hommes. Cela ne peut contribuer à long terme qu'à l'instauration d'un climat plus serein au sein des établissements."

### 50% de femmes sur le marché du travail

Les femmes qui se sont longtemps vues comme membres d'un groupe "défavorisé" constituent en fait, 50% du marché du travail. Sous-représentées à plusieurs niveaux, elles apprennent de plus en plus à tirer profit de cette situation pour rester en éveil et relever les défis qui se présentent à elles.

### 113 femmes CX

Le défi du directeur de l'ÉAE en est un de taille: favoriser et accélérer le plus possible l'intégration des femmes dans des postes jusqu'ici réservés traditionnellement aux hommes et ce, au nom de l'égalité des chances consacrée dans la *Charte canadienne des droits et libertés* et des principes reconnus dans la *Loi canadienne sur les droits de la personne*. "Il s'agit du volet le plus important de notre action, même si ce n'est pas le seul. Nous faisons énormément pour les femmes de tous niveaux, à tous les postes", indique-t-elle.

"En 1975, avant mon arrivée, le SCC ne comptait aucune femme dans la catégorie CX. En 1983, il y a 113 femmes CX et plusieurs femmes dans des postes d'agent intermédiaires et supérieurs. Il s'agit d'un progrès lent, mais sûr, commente-elle, surtout si l'on tient compte du fait que le programme n'a été mis en oeuvre qu'en 1978 et a, comme l'on s'y attendait, rencontré des résistances. Au début, on nous voyait arriver avec appréhension. Peu à peu on a compris le bien-fondé du Programme."

### Un programme pleinement appuyé par le Ministère

France-Marie Trépanier cite en exemple la mise à jour de la politique sur le harcèlement personnel et sexuel que sa Division a récemment pilotée et les divers programmes d'égalité d'accès à l'emploi, à la promotion et au perfectionnement professionnel.

Cette action se traduit de diverses façons: organisation de séances d'information sur des thèmes précis: exploitation de la femme dans les médias, cours d'affirmation de soi; travail de concertation avec les coordinateurs régionaux, membres des comités consultatifs où un dialogue suivi se poursuit avec les représentants des établissements et bureaux de district; enfin, analyse des problèmes soulevés et recherche de solutions.

France-Marie Trépanier cite en exemple la mise à jour de la politique sur le harcèlement personnel et sexuel que sa Division a récemment pilotée et les divers programmes d'égalité d'accès à l'emploi, à la promotion et au perfectionnement professionnel.

### Pas de discrimination en sens contraire

"Il s'agit de faire entendre la voix des femmes, un groupe correspondant à 50% des employés sur le marché du travail, mais dans le calme et sans agressivité, insiste-t-elle. Surtout sans exercer de discrimination en sens contraire et en respectant le principe de la promotion au mérite. Nos programmes s'appliquent donc aux deux sexes. Ainsi les femmes sont-elles soumises aux mêmes critères d'admission et de formation que les hommes et les mêmes tâches leur sont en principe assignées."

### Une mentalité à changer

Sur un plan plus général, comment chacun peut-il faire sa part pour l'instauration d'un climat plus égalitaire? Pour lutter contre les attitudes négatives mentionnées plus haut, l'initiative doit d'abord provenir des femmes elles-mêmes.

"Les femmes ont d'abord à se changer elles-mêmes. C'est à nous de cesser d'attendre qu'on nous découvre. Il faut que les femmes laissent savoir où elles s'en vont. Les hommes, eux, ont appris à se faire valoir sur ce plan depuis longtemps. On aura toujours à faire face à une certaine part d'attitudes négatives, mais il ne faut pas se laisser décourager."

"Il faut que les femmes s'habituent également à fonctionner sans attendre l'approbation des hommes. Il faut montrer nos capacités et il faut pour cela ne pas craindre de se fixer des objectifs élevés."

Sans toutes vouloir devenir des femmes de carrière, les femmes luttent de plus en plus contre ces attitudes négatives. De plus en plus de femmes demandent à travailler en établissement.

"Il faudra faire preuve de beaucoup de patience, ajoute France-Marie Trépanier. Il existe toutefois une consolation: après tout, les femmes qui font quelque chose pour la première fois sont des pionnières: elles peuvent tirer réconfort du fait qu'elles ouvrent la voie à celles qui les suivront."

# Tom James



le chan. Tom James

Le chanoine **Tom James**, conseiller en formation des aumôniers, aide les aumôniers du SCC à "développer un autre aspect de leur travail de prêtre".

"Vous ne parlez pas à un groupe de détenus comme vous parlez aux participants d'une classe du dimanche,", de nous confier le prêtre anglican, originaire de Brockville, en Ontario. "Pour les détenus, l'aumônier du SCC est souvent le premier prêtre avec lequel ils entrent en contact et parler avec lui constitue la première occasion pour eux de s'arrêter sur la place de la religion dans leur vie."

Le chanoine James est de retour à l'AC après une tournée de trois semaines dans les régions.Entré en fonction le 15 janvier, il travaille de près avec l'abbé **Murray Ţardiff**, directeur de l'aumônerie du SCC, qui est chargé d'assurer la formation prévue dans le cadre du Protocole d'entente entre le Service et le Comité interconfessionnel. Les mesures prévues comprennent:

- nouveaux cours d'initiation à l'intention des aumôniers
- assistance en éducation pastorale assurée durant 12 semaines à l'intention des aumôniers qui en sont à leur première année
- formation sur place pour les aumôniers
- stage d'internat de 10 mois pour des groupes de 3 aumôniers stagiaires.

Le chanoine James a travaillé comme bénévole pour le service de probation de l'Ontario, en 1961, a travaillé 11 ans à titre d'aumônier correctionnel pour les provinces du Manitoba et de l'Alberta, puis a travaillé quatre ans auprès du diocèse anglican d'Edmonton.

***John Lawrence**, dir. de district de lib. cond., (à gauche), remet un insigne de boutonnière à **Jim McCuaig**.*

## Soirée en hommage aux bénévoles

*Une soirée organisée par le bureau de libération conditionnelle de Toronto a eu lieu le 13 avril dernier afin de rendre hommage aux bénévoles du secteur, dont les membres des CAC. On a procédé à la remise d'insignes correspondant à un, trois ou cinq ans de bénévolat ainsi que de lettres de reconnaissance à trois libérés conditionnels travaillant dans le cadre du Programme COAP (voir le numéro du 30 mai).*

***Bill Elliott**, agent de gestion des cas, divertit l'auditoire.*

# EN BREF

## *Sondage auprès du personnel*

La société Gallup a été invitée à mener une enquête sur l'opinion du personnel relativement à diverses questions d'importance , dont le moral , la paperasserie, la sécurité et l'échange de renseignements. Les chèques de paie du mois de mai seront accompagnés d'un avis de consentement; toute personne qui ne désire pas répondre au questionnaire est priée de remplir la formule et de la faire parvenir au bureau responsable. Les résultats, qui seront communiqués au personnel, seront utilisés pour identifier les secteurs susceptibles d'améliorations pour tous les membres du personnel.

## *Programme de distinctions honorifiques*

Le bulletin de la région de l'Ontario, *What's New*, rappelle une règle de base dont tout auteur de suggestions aurait intérêt à se rappeler: "Les suggestions devraient être soumises à votre superviseur immédiat, qui s'occupera de transmettre votre suggestion à qui de droit. Si vous rencontrez quelques difficultés que ce soit, donnez un coup de fil à votre coordinateur régional qui se fera un plaisir de vous aider."

## *Toxicomanie chez les adolescents*

La division d'Egalité d'accès à l'emploi organise une séance d'information sur la toxicomanie chez les adolescents. Cette séance sera donnée par un représentant de la GRC, le mardi 14 juin à 11h30, au 8e étage.

## *"Menottes électroniques"*

Le juge Jack Love, d'Albuquerque, au Nouveau-Mexique, est l'inventeur des menottes électroniques spécialement conçues pour les probationnaires. Il s'agit d'un petit émetteur radio attaché à un anneau de plastique et porté au bras comme bracelet. L'émetteur émet un signal capté par un récepteur branché au téléphone du probationnaire et qui sert de relais pour l'ordinateur. Le système permet à l'agent de probation de savoir quand celui-là s'éloigne du téléphone et de se rendre sur place effectuer les vérifications nécessaires si les heures de départ communiquées par l'ordinateur ne coïncident pas avec les heures de travail de l'intéressé.

## *Avenir des services correctionnels*

Tel est le thème unique de deux conférences annuelles qui auront lieu toutes deux du 18 au 21 septembre, l'une à Niagara Falls, à New York et l'autre à Niagara Falls, en Ontario. La première conférence est la 8e organisée par l'American Probation and Parole Association et la deuxième, la 29e organisée par la Probation and Parole Officers Association de l'Ontario.

## *14e Conférence annuelle de la SCCA*

Le thème de la 14e Conférence annuelle de la Saskatchewan Criminology and Corrections Association, qui aura lieu à Regina du 8 au 10 juin, sera: "L'impact des restrictions financières." Pour de plus amples renseignements, communiquer avec Stan Bartlett, vice-président de la SCCA, 863 Athlone Driver, à Regina, en Saskatchewan. Téléphone: (306) 565-3810.

# *Terminaux à écran: aucun danger*

"Dans le monde entier, d'innombrables études scientifiques reconnues ont démontré, à maintes reprises, que les écrans d'affichage vidéo n'émettent aucun rayonnement X au-dessus du niveau de fond. Dans le cadre de la vérification de la conformité exécutée en application de la Loi sur les dispositifs émettant des radiations, le Bureau de la radioprotection a évalué 300 terminaux vidéo représentant 150 modèles différents: aucun rayonnement X n'a été mesuré au-dessus du niveau de fond. On a toutefois avancé que des rayons X pourraient être émis au-dessous de ce niveau. Bien que nous ne croyions pas qu'un tel niveau puisse présenter un danger, nous avons décidé de vérifier les écrans d'affichage vidéo dans notre installation de comptage des émissions de faible niveau. Cette installation nous permet de mesurer des rayons X de faible énergie allant jusqu'à un taux de $10^{-9}$ R/h, c'est-à-dire: 1 millionième de 1 mR/h et 500 000 fois moins que le taux d'émission maximal (0,5 mR/h) des récepteurs de télévision et des écrans d'affichage vidéo. Rien n'a été décelé. Les résultats étaient les mêmes, que les appareils soient allumés ou éteints. Ces constatations, ainsi que toutes les autres preuves scientifiques rassemblées sur le sujet, nous permettent d'affirmer sans le moindre doute que ces appareils ne présentent aucun risque lié au rayonnement X.

En ce qui concerne les rayonnements non ionisants, considérons maintenant chacun des types qui pourraient être émis.

Le fait qu'on n'ait jamais décelé de rayonnement de micro-ondes (au-dessus de 300 MHz) n'a rien d'étonnant, car le circuit électronique des appareils en question ne peut engendrer de micro-ondes.

Certains rayonnements radioélectriques à basses fréquences ont été décelés tout près de la surface de quelques écrans vidéo. Cependant, les niveaux baissent si rapidement avec la distance qu'à l'endroit occupé par l'utilisateur de l'appareil, ils sont non décelables ou beaucoup plus faibles que les valeurs prescrites par les normes nationales les plus sévères.

Après avoir mesuré les émissions d'ultraviolet, de lumière visible et d'infrarouge, le *National Institute of Occupational Safety and Health* des États-Unis a constaté qu'elles étaient de beaucoup inférieures aux normes de protection établies.

En résumé, des preuves indiquent de façon concluante que les écrans d'affichage vidéo n'émettent absolument aucun rayon X et que les rayonnements non ionisants émis sont bien inférieurs à la plus restrictive des normes.

Il n'y a donc aucune raison qu'une personne — qu'elle soit de sexe masculin ou féminin, jeune ou vieille, enceinte ou non — s'inquiète des effets des rayonnements émis par ces appareils."

**J. Waight**
**Santé et bien-être social Canada**

***Jim West**, ARC int. de l'Atlantique, photographié avec son trophée de Toastmaster.*

# "Ne classez pas les gens à la légère", dit un Toastmaster émérite

Combien de fois étiquetez-vous les gens ou tirez-vous certaines conclusions sur eux sans savoir ce qu'ils sont véritablement? C'est une erreur courante . . . et ce sujet intéresse beaucoup **Jim West**, ARC de l'Atlantique, qui fait partie d'un club de "Toastmasters" dans ses moments libres.

M. West a fait sur ce thème, le 5 avril dernier, un discours qui lui a valu un trophée au Concours oratoire annuel des Toastmasters de la ville de Moncton. Il a également été nommé l'un des deux représentants du Nouveau-Brunswick au concours oratoire annuel du Club de toastmasters de la région de Miramichi. Il s'est classé troisième parmi sept participants des Maritimes.

"Vous connaissez l'histoire de l'ex-détenu qui fait une demande d'emploi?, raconte souvent M. West dans ses causeries. Il doit dire s'il a un casier judiciaire ou pas: il admet en avoir un . . . et il n'est pas embauché à cause de celà. Il retourne donc à sa vie de criminel."

M. West entend aborder le même thème lorsqu'il participera aux finales du Canada et des États-Unis qui auront lieu ce mois-ci. Bonne chance, Jim!

# *Réformer sans prisons?*

L'hon **Mark MacGuigan** a déclaré récemment que les gouvernements fédéral et provinciaux doivent mettre l'accent sur la réforme du processus de détermination de la peine plutôt que sur son exécution.

De nouvelles mesures législatives sur la détermination de la peine seront présentées au Parlement au cours de 1983, a ajouté le Ministre, ex-président du Sous-comité parlementaire sur le régime d'institutions pénitentiaires au Canada.

Le recours aux peines dites de "substitution" a été le thème de deux exposés présentés dernièrement, dont l'un, le 11 mars dernier devant les membres de la Société John-Howard de Lethbridge, en Alberta et l'autre, à l'occasion d'un colloque juridique tenu le 18 mars dernier à l'université de Montréal.

"Nous sommes manifestement habitués à penser en termes de solutions de rechange à l'emprisonnement", déclarait le Ministre devant le premier groupe. Le Ministre a cependant souligné "qu'il serait préférable de renoncer à l'idée que l'emprisonnement est la première des solutions de rechange à celle-ci, et donc de parler plutôt "d'éventail des peines". Il a signalé que nous considérons l'incarcération comme la peine "normale" et les mesures non carcérales comme de simples "solutions de rechange": c'est cette conception que j'entends remettre en cause", a-t-il déclaré; il conviendrait de considérer ces mesures comme des peines à part entière.

Il s'est interrogé ensuite sur l'efficacité de l'emprisonnement et sur ce que doit être l'objectif véritable du droit pénal: la dissuasion? La mise hors d'état de nuire? la manifestation de la réprobation ou la réinsertion dans la société? Puis il a remarqué que l'emprisonnement constitue une solution dispendieuse: les chiffres pour 1981 indiquent qu'il en coûte en moyenne 83 $ par jour pour maintenir un condamné dans un pénitencier fédéral.

### Colloque juridique

Dans son allocution prononcé au colloque du 18 mars, à Montréal M. MacGuigan a repris certains thèmes déjà développés à Lethbridge. Il a remarqué qu'un des problèmes les plus sérieux en matière de prononcé des sentences est celui de l'efficacité de la peine; "or, on ne sait à peu près rien de l'effet que peut avoir une peine déterminée sur un contrevenant."

"Le gouvernement fédéral entend, dit-il, promouvoir un système pénal qui, tout en reconnaissant clairement la nécessité de protéger les victimes d'actes criminels, réduira le recours à la peine d'emprisonnement aux cas abosulment nécessaires pour la protection de la société.

"Le droit pénal doit le plus possible faciliter les possibilités de réconciliation de la victime, de la collectivité et du contrevenant, de même qu'une compensation pour le tort causé à la victime", a-t-il ajouté.

# JIM O'SULLIVAN: GRAND JUDOKA

**par Linda Lee**

PRAIRIES — **Jim O'Sullivan** est bien connu des cercles correctionnels en Amérique du Nord à titre de directeur du Pénitencier de la Saskatchewan à Prince Albert, poste qu'il occupe depuis neuf ans, et de membre très actif de la "American Corrections Association" et de la "North American Association of Wardens and Superintendents".

Dans ses moments libres cependant, il est connu sous un autre jour: en effet, il est ceinture noire, troisième dan en judo.

Pour vous donner un aperçu de son excellence en cette discipline, Jim a été choisi plus tôt cette année comme l'un des 11 officiels de judo aux Jeux d'hiver du Canada qui se sont déroulés à Québec à la fin de février. Les 10 autres officiels provenaient du Québec (7), de l'Ontario (2) et de la Colombie-Britannique (1). Aux compétitions de judo, les officiels président aux matchs, soit comme arbitre principal ou juge. Ils travaillent par équipe de trois: deux juges, un arbitre, se remplaçant à tour de rôle.

Jim a été très impressionné, au Québec, par la qualité de la compétition et des installations. Les concurrents étaient des garçons à la mi-adolescence qui possédaient une très bonne technique. La compétition de judo a eu lieu sur une patinoire de hockey à La Malbaie qui, de concert avec Alma, Chicoutimi et Jonquière, a parrainé les Jeux d'hiver. L'aire réservée à la compétition était surélevée d'environ 1 mètre et demi au-dessus du sol, munie d'un éclairage indirect et d'un système de sonorisation fantastique".

Bien qu'on ait manifesté certaines inquiétudes avant les Jeux sur la possibilité pour de petites collectivités dispersées sur une distance de 70 milles d'être les hôtes de cette manifestation, Jim a mentionné que l'organisation était excellente. Tous les jours des concurrents et officiels étaient amenés du Village des athlètes jusqu'au lieu de la compétition.

L'équipe de la Saskatchewan s'est méritée la Coupe du Canada pour avoir été la province qui a le plus amélioré sa performance en remportant un total de 32 médailles comparativement à 15 en 1982. Trois médailles ont été gagnées en judo.

Les concurrents et officiels se sont rendus aux Jeux d'hiver par vols nolisés spéciaux. Malheureusement, vivre au centre du pays a ses désavantages: ainsi, Jim a quitté

Saskatoon pour Bagotville à 4 h 20 et a dû, la journée du retour, revenir à 5 heures.

Le calendrier de voyages de Jim semble épuisant. En effet, quand il ne voyage pas en qualité de directeur d'établissement ou de président de la "North American Association of Wardens and Superintendents", il est sur la route comme officiel de judo. Il est arbitre national classe "A"; seulement deux catégories internationales sont de niveau plus élevé. En plus de ses fonctions aux Jeux d'hiver du Canada, Jim sera arbitre au Championnat national de judo sénior qui aura lieu à St-Jean (Terre-Neuve) à la fin du mois. En plus de ses compétences en judo, Jim doit être bilingue, la langue des arbitres en judo étant le Japonais.

Jim a commencé à s'intéresser à ce sport lorsqu'il a émigré au Canada au début des années 1950. Il jouait alors au "hurling" (ce jeu ressemble au hockey) et au football gaélique lorsqu'il était en Irlande, mais comme il était impossible de pratiquer ces sports au Canada, il a décidé de s'intéresser au judo. Il est maintenant instructeur en chef au Club de judo de Prince Albert, le plus gros club en Saskatchewan, qui compte 110 membres et quatre instructeurs ceinture noire. Les membres de ce club se réunissent principalement au nouveau club de judo de la ville qui était auparavant l'ancien gymnase du centre correctionnel provincial de Prince Albert. Après la démolition de la prison, en 1982, le gymnase, de construction récente, fut légué à la ville qui en laissa l'usage exclusif au Club de judo.

Jim a fait du judo une activité familiale. Ses six enfants pratiquent ce sport. Son fils de 17 ans s'adonne "officiellement" à ce sport depuis l'âge de six ans et a participé en avril dernier au Championnat junior de la Fédération internationale de judo. Il est ceinture brune (un grade avant la ceinture noire). La fille aînée des O'Sullivan, ceinture brune depuis le début d'avril, s'est méritée en 1982 une médaille de bronze au Championnat canadien à Prince George, en C.-B. Elle a été choisie pour participer au Championnat national de judo à Terre-Neuve et aux Jeux de l'Ouest du Canada qui se tiendront à Calgary, en août prochain. Ses quatre autres filles pratiquent également le judo, l'une a une ceinture brune, l'autre une bleue, une autre, une verte et la plus jeune, âgée de sept ans, a sa ceinture jaune.

*Frank Hayes, commissaire australien, déclare:*

# Le Canada à l'avant-garde en matière correctionnelle

"À cette étape de mon voyage, les établissements et le personnel m'apparaissent comme satisfaisant à des normes très élevées. La première particularité que j'ai relevée est l'importance des services correctionnels au sein de la collectivité. Les centres correctionnels communautaires que j'ai visités à Vancouver, à Edmonton et à Toronto sont un exemple concret de l'utilité d'un mécanisme de "relais" entre les prisons et la collectivité. Ces centres, de concert avec les foyers de transition gérés par la Société John Howard et les groupes de sensibilisation "Seven Step" démontrent l'utilité de ménager des liens entre les prisons et la vie en milieu libre. La façon dont s'opère le passage entre la garde en milieu fermé et la vie en milieu libre permet de juger de l'efficacité d'un système correctionnel. J'estime que les progrès réalisés au Canada dans ce domaine sont valables et sont susceptibles de mener à d'autres initiatives, sous réserve de leur mise à l'essai.

Photo: Dennis Curtis

**John Bailey**, haut comm. adj. de l'Australie, **Sam Brazeau**, dir. adj. de la sécurité, Établ. de Warkworth, **Mary Dawson**, dir. de l'établ. et **Frank Hayes**.

## Agents de correction féminins

"Autre aspect qui m'intéresse tout particulièrement à la suite d'un travail récemment effectué en Nouvelle-Galles du Sud, c'est le nombre d'agents de correction féminins qui travaillent dans des établissements pénitentiaires pour hommes au Canada. Le Canada a su, dans ce secteur, mettre en pratique de façon réaliste les principes d'égalité d'accès à l'emploi.

Les femmes ont l'occasion d'accroître progressivement leur expérience de travail dans les secteurs à accès restreint et les unités résidentielles. Les femmes-agent ont une contribution distincte à apporter comme agents, non comme femmes mais comme agents. L'intégration doit cependant se faire de façon réaliste. Une sélection attentive, une initiation et une formation appropriées au travail en milieu correctionnel, assurent un recrutement uniforme et permettent d'éviter qu'on ne procède à des affectations sans égard aux normes de sécurité et aux droits du détenu à sa vie privée.

## Initiatives marquantes

"En Nouvelle-Galles du Sud, le recrutement se fait parmi les membres des deux sexes depuis quelque temps mais sur une base très limitée. Il y a eu des progrès depuis, mais les progrès sont lents. Les initiatives prises par le Canada en ce domaine m'apparaîssent donc comme un phénomène nouveau et très marquant.

"Les unités résidentielles constituent, par ailleurs un excellent moyen de combler le fossé qui existe entre les prisonniers et le personnel en tenant compte de l'expérience et des compétences des agents de correction et ce, sans porter atteinte aux normes de sécurité propres au milieu correctionnel.

"Les établissements pénitentiaires sont là pour rester même si un recours moins fréquent à l'incarcération est prévisible pour certains types de détenus. D'où l'importance de trouver des moyens plus efficaces d'assurer la sécurité de nos établissements tout en les rendant encore plus humains afin que les personnes qui y sont détenues puissent réintégrer la société un peu meilleures qu'au moment de leur incarcération.

"Beaucoup de gens tentent de réaliser ces objectifs depuis longtemps et nous savons les difficultés extrêmes posées par la vie carcérale. Ce qui importe toutefois, c'est de continuer à chercher un moyen de résoudre, de façon réaliste, ces difficultés et ce faisant, nous ne devons surtout pas sous-estimer le rôle des agents de correction qui ont un rôle crucial à jouer dans la vie pénitentiaire. J'estime que les services correctionnels canadiens ont réalisé à ce chapitre des progrès en adaptant le concept de l'unité résidentielle à la vie pénitentiaire.

## Formation du personnel

L'accent mis sur la formation et le perfectionnement du personnel et le travail fait à tous les niveaux dans le cadre du Centre de formation initiale du personnel m'ont beaucoup impressionné et j'ai pu constater la qualité du travail accompli dans cette sphère d'activité. En Nouvelle-Galles du Sud, la formation du personnel a reçu la même attention et tout comme au Canada, ces efforts se sont avérés utiles dans la préparation du personnel au travail correctionnel.

Il va de soi que la formation constitue la pierre angulaire de l'édifice correctionnel. La formation assurée par le SCC est une formation pratique et réaliste visant à ce que les hommes et les femmes qui entreprennent une carrière dans le domaine correctionnel puissent s'y préparer de façon adéquate et continuer à se perfectionner. Cette formation leur permet d'exercer leur métier de façon professionnelle et de compter sur leurs propres ressources dans un domaine des plus difficiles.

## Professionnalisme évident

"Le professionnalisme des nombreux agents canadiens que j'ai rencontrés et qui occupaient des postes à divers niveaux est évident de même que la qualité du travail d'équipe."

# La prévention des accidents

Vous sortez de votre bureau, glissez et vous blessez au dos et au coude droit. Que faire pour empêcher qu'un autre incident malheureux du genre ne se reproduise le jour, la semaine ou le mois suivant? La prévention des accidents commence par une enquête sur ses causes.

- Quelqu'un a-t-il échappé du café sur le plancher et négligé de l'essuyer?
- Le plancher vient-il à peine d'être essuyé à la vadrouille sans qu'on n'ait prévu de mise en garde?

Autant de questions sur les causes, autant de réponses possibles. Il incombe au surveillant de questionner l'employé afin de découvrir la cause de l'accident. La prévention des accidents est fonction de la recherche des causes des accidents importants. Le surveillant doit alors remplir la formule **CT 330-10** et suggérer au comité de sécurité les correctifs nécessaires.

**entre nous**

*est une publication de format tabloïd destinée ou personnel du Service correctionnel du Canada et est publiée par la Direction des communications, 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9*

*Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:*

**Louis Genest**

**Francine Dufresne**
*rédactrice adjointe*

*Photographie:* **Erik Gustafsson**

**ISSN 0715-285X**

**Services méritoires**

***Vince MacDonald***, *directeur du bureau de district de Halifax (lib. cond.): "Par son engagement dans l'action communautaire et son action inspirée par le dévouement depuis les dix dernières années, Vince MacDonald a su établir de nouveaux liens utiles avec les citoyens du Cap-Breton. Sa détermination et son esprit d'initiative ont été marquants pour un grand nombre de praticiens du système de justice pénale."*

**Services méritoires**

*M.* **John Siu,** *ex-sous-commissaire, Politique, planification et administration, " . . . a permis au SCC de se tailler une réputation d'avant-garde au niveau international en matière d'application de principes et de pratiques modernes de gestion . . . et ce, pour le plus grand bien du personnel, des détenus et ultimement de tous les Canadiens."*

**Services méritoires**

***Frank Miller***, *le tout premier agent de classement du Pénitencier de Kingston, ex-membre du Service des pardons, un des premiers membres de la Commission nationale des libérations conditionnelles et ex-directeur exécutif du Service national des libérations conditionnelles . . . "Sa longue carrière a été émaillée de toutes sortes de réalisations qui ont contribué à l'avancement des services correctionnels . . ."*

## *Cinq distinctions honorifiques remises à la Conférence des administrateurs*

# Félicitations !

**Prix de l'Inspecteur général**

*Le Centre fédéral de formation, représenté ici par M.* ***Marc-André Lafleur*** *(à gauche), directeur de l'établissement, s'est mérité le Prix d'excellence en gestion des mains du commissaire* ***Yeomans*** *après l'annonce officielle faite par l'Inspecteur général, M.* ***Al Wrenshall*** *(à droite). La remise du prix, qui a suivi la remise de quatre Citations du Commissaire pour services méritoires, s'est faite lors d'un banquet tenu le 9 mai sur la Colline parlementaire à l'intention des administrateurs du SCC.*

**Services méritoires**

***Om Chaudry*** *(voir p. 2)*

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

entre nous

Vol. 8 nº 11 le 15 juin 1983

## Pour le Contrôleur général:

# *LE SCC AU 6e RANG*

**Harry Rogers**, contrôleur général du Canada, a déclaré aux directeurs d'établissement et directeurs de district de libération conditionnelle réunis pour la Conférence nationale de mai, qu'il admirait les progrès réalisés par le SCC. "Vous étiez, il y a quelques années, dans le dernier quart et vous êtes maintenant au sixième rang", a-t-il annoncé.

"Vous ne pouvez obtenir un résultat semblable sans la collaboration de tous et chacun", a-t-il dit.

Voilà la bonne nouvelle qu'il réservait aux administrateurs. La mauvaise nouvelle, c'est que les budgets de l'administration fédérale continueront d'être serrés et que la prochaine décennie sera marquée par "une croissance économique incertaine". Il prévoit un taux élevé de chômage, un régime de déficits et une taxe d'imposition imprévisible pour faire face aux besoins accrus dans les domaines de l'environnement, de la santé, de l'éducation, etc. Concrètement, cela signifie que les cadres devront faire plus avec des ressources réduites et apprendre à réaffecter les ressources compte tenu de la valeur des programmes.

Les administrateurs et planificateurs devront tenir compte de deux facteurs au moment de l'étape cruciale de l'affectation des fonds: l'efficacité du programme et les avantages réels pour le public.

M. Rogers a indiqué que le bureau du Contrôleur général avait conçu un instrument collectif de gestion pour aider les administrateurs à faire plus avec des budgets plus serrés. Il s'agit du PPCG (Perfectionnement des pratiques et contrôles de gestion).

"L'affectation des ressources sera fondée de plus en plus sur l'évaluation des programmes," a souligné M. Rogers. Cela signifie que les objectifs doivent être clairement énoncés, les activités planifiées, le contrôle exercé et les résultats, évalués.

Le SCC est maintenant bien engagé dans le stade de l'Évaluation des programmes et c'est **M. Willie Gibbs** qui assure la supervision de l'opération. Un exemple récent des avantages de ce processus est l'annulation récent d'un projet de construction d'un centre de santé à Kingston, en Ontario, ce qui a permis de réaliser une économie de 40 milions de dollars. Le processus d'évaluation a permis de découvrir que la centralisation de tous les soins dans un tel établissement psychiatrique n'était pas la solution la plus rentable ou la plus efficace pour les détenus et qu'il fallait s'en tenir à l'approche multidisciplinaire actuellement privilégiée par les établissements de la région.

# Unités résidentielles: le meilleur modèle?

Quatre modèles correctionnels ont été comparés récemment dans le cadre d'une étude coûts-avantages menée par **Willie Gibbs**, directeur de l'Évaluation et des projets spéciaux, Politique et planification et **John Aucoin** et **David Bowes**, responsables de projets spéciaux. Les modèles étudiés étaient: le modèle des unités résidentielles, la notion d'unité sécuritaire, l'escouade, et un modèle correctionnel américain, désigné sous le nom de "Function Unit Management" (FUM) et qui est grandement utilisé au sein du système pénal des É.U.

Les auteurs d'une étude distincte sur le modèle des unités résidentielles, se sont dits préoccupés par le coût élevé apparent du système et ont exprimé des doutes sur certains de ses avantages. Il a été décidé que le meilleur moyen de déterminer la véritable efficacité de ce système était de la comparer aux autres modèles, ce qui fut fait.

Selon les conclusions de l'étude préliminaire, tout indique que le système d'UR est le meilleur. Le système américain "FUM" s'est avéré le moins coûteux, mais convenait mieux aux services correctionnels américains que canadiens compte tenu de l'organisation du régime carcéral des États-Unis. Le système des escouades fondé sur le roulement du personnel d'un poste à l'autre s'est avéré le moins coûteux des modèles canadiens, mais ses avantages n'étaient pas aussi marqués. L'unité sécuritaire où les employés travaillent étroitement comme membres d'une même équipe et le système d'UR étaient à peu près égaux en coût, mais l'étude a révélé que le système d'UR comprenait un plus grand nombre d'avantages.

De plus, plusieurs établissements ont été conçus en fonction de ce système. Un rapport final sera soumis, en juillet prochain, à l'examen des membres du Comité supérieur de gestion.

# Projet d'association pour les agents de développement social en Ontario

Le personnel chargé du développement social dans la région de l'Ontario songe à fonder une association professionnelle visant à promouvoir le rôle de ce groupe comme membres de l'équipe correctionnelle et à rehausser son image professionnelle.

La majorité des 46 préposés au développement social qui assistaient à la 2e Conférence annuelle régionale du développement social au Centre Donald Gordon de Kingston les 24 et 25 mars dernier, ont recommandé cette ligne d'action.

Les chefs du développement social, du développement socio-culturel, des services de récréologie, de la section d'art et d'artisanat ainsi que les préposés aux visites et à la correspondance des six principaux établissements de la région ont assisté à cette conférence présidée par **Les Judson**, agent au développement et à la conception, à l'AR de l'Ontario.

Des membres appartenant à chacune des différentes sections du développement social ont pris part à cette conférence, a remarqué M. **Owen Rowe**, chef du Développement social à la Prison des femmes. Ils ont examiné les conditions de travail des agents et ont cerné les facteurs affectant le moral, l'efficacité globale et le statut professionnel. Le Dr Edmond Ellis, conférencier invité, a attiré l'attention sur "le profil idéal tracé de l'agent de développement social dans le rapport MacGuigan". Le Dr Ellis est coordonnateur du programme de recherche La Marsh sur la violence et la régulation des conflits sociaux à l'Université York, à Toronto.

On a convenu au cours de la conférence de la nécessité d'améliorer le moral du personnel. Les délégués ont donc décidé de prendre des mesures en vue de favoriser l'esprit de corps et la camaraderie entre agents de développement social d'un ou de plusieurs établissements.

Les participants à la conférence se sont dit très intéressés à l'idée de former une association des praticiens du développement social et se sont engagés à étudier immédiatement la faisabilité du projet.

# 1er directeur nommé à Drummond

Le Commissaire M. **Donald Yeomans** a annoncé que M. **Jacques Dyotte**, administrateur régional de l'administration à l'AR du Québec depuis 1978, quittera son poste pour devenir le premier directeur du nouvel établissement de Drummond, à Drummondville (Québec).

M. Dyotte travaille au sein du SCC depuis 10 ans où il a occupé différents postes, dont ceux de directeur adjoint de la socialisation et de l'administration.

On prévoit que l'établissement accueillera ses premiers détenus en décembre 1984.

# Comment préparer le détenu au marché du travail

"Nous élaborons diverses stratégies en vue d'améliorer la formation scolaire et industrielle des détenus.", a déclaré **Marjorie David**, directrice générale de l'Emploi des détenus, dans le cadre de la Conférence nationale des administrateurs tenue en mai, à Ottawa.

Une partie de ces efforts ont déjà été mis en oeuvre. Les employés des régions et de l'AC travaillent actuellement à définir une stratégie d'emploi et un processus d'embauchage destinés à faciliter l'élaboration de nouveaux programmes et à aider le détenu à prendre conscience de ses responsabilités dans le processus d'embauchage. La Division des industries CORCAN a doublé ses ventes en se fondant sur les principes de l'entreprise commerciale; le Test d'aptitude: niveaux secondaire et collégial a été introduit dans l'ensemble du Service afin de permettre l'identification des détenus faiblement scolarisés; l'éducation est assurée par des enseignants provinciaux qualifiés; le nombre de détenus sans travail est maintenu à un niveau assez faible et le rendement du Programme d'Agro- entreprises est parvenu à un niveau supérieur jamais atteint jusqu'ici.

La mise en oeuvre à la fin juin d'une expérience-pilote dans la région de l'Ontario permettra d'obtenir des renseignements informatisés sur les crédits accumulés par les détenus et les cours complétés par ces derniers. "Disposant de ces renseignements, les agents

*Marjorie David, directrice générale, Emploi des détenus*

de liberté conditonnelle seront plus en mesure de trouver aux détenus des emplois convenant plus à leurs qualifications.", de dire Mme David.

"Un comité réunissant des membres du SCC et de la CEIC (Commission de l'émploi et de l'immigration) sera mis sur pied afin de trouver des moyens d'améliorer les services offerts aux détenus et de les aider à se qualifier pour l'admission aux programmes de formation et d'emploi" — une autre initiative décrite par la DGED. Des échanges avec d'ex-détenus et les employés des CRC et des CCC permettent de mieux comprendre l'influence de l'économie sur la disponibilité des emplois.

Ainsi que le soulignait la DGED, ". . . un Canadien sur quatre est illettré. Au SCC, la situation est encore pire — d'après les dernières statistiques, de 60 à 66% des détenus ne sont pas assez qualifiés pour être admissibles au marché du travail, (ils n'ont donc pas terminé leur 10e année). De plus, un trop grand nombre de détenus sont quasiment illettrés à la sortie de nos pénitenciers." Une des méthodes qu'on prévoit utiliser pour faire face à ce problème est l'apprentissage assisté par ordinateur.

Mme David a conclu par ces remarques: "Comme vous le voyez, il reste encore beaucoup à faire! Dans le passé, nous avons pu compter sur énormément de collaboration et d'appui de votre part. Nous en avons besoin plus que jamais!"

# EMPIRE: un nouvel outil pour les administrateurs

**Gavin Hector**, directeur de la Gestion financière et des systèmes comptables, a présenté un nouvel ensemble de programmes informatiques aux administrateurs qui ont assisté à la Conférence nationale de mai dernier. EMPIRE n'est pas un programme de gestion financière comme SIFOR, a-t-il dit. "Il s'agit d'un système d'appui décisoire spécialement conçu pour aider les administrateurs à analyser et à comparer les données financières et opérationnelles, à faire des prévisions de gestion à long terme et à permettre l'évaluation d'un plus grand nombre de ressources de substitution et l'auto-analyse par les utilisateurs. C'est un système très souple.", a-t-il dit.

EMPIRE, qui est relié à l'ordinateur central du SCC à Toronto, comprend six modules: prévision, simulation, analyse conversationnelle, illustrations graphiques, programme gestionnaire de données et programme d'édition.

*Gavin Hector*

Conçu par "Applied Data Research of New Jersey", EMPIRE "met l'ordinateur à la portée de l'utilisateur." Son programme gestionnaire de données comprend un programme guide-opérateur pour les entrées et sorties, conçu de façon à rappeler à l'utilisateur d'introduire manuellement certains codes et à permettre à chacun de s'en servir. Le programme d'édition permet à l'utilisateur de fabriquer sur commande ses propres états informatiques. Le module de simulation permet aux administrateurs de dresser des scénarios prévisionnels leur indiquant les résultats auxquels ils peuvent s'attendre à la suite de différentes décisions.

Le module d'illustrations graphiques permet aux administrateurs de constater visuellement les résultats de leurs opérations au moyen de graphiques à secteurs, d'histogrammes et d'autres types de diagrammes.

**Stan Fields**, chef des Opérations financières, a souligné que les usagers du RCAO (Rapports des coûts axés sur les opérations) se servent maintenant d'EMPIRE.

Les employés des régions pourront établir leurs rapports RCAO et d'autres données pour le quatrième trimestre de l'année 1982-1983 en se servant de l'ordinateur des Services d'information opérationnelle (SIO).

On est en train d'élaborer un programme d'initiation au système EMPIRE, indique M. **John Siu**, sous-commissaire de la Politique, de la planification et de l'administration.

# Citation et prime au mérite à un psychologue de Stony Mountain

**Par Linda Lee**
**ARC (Prairies)**

PRAIRIES — **Om Chaudry** s'est joint au Service correctionnel du Canada en 1964 à titre de responsable de la classification à l'établissement de Stony Mountain, au Manitoba. En 1970, il est devenu psychologue à cet établissement. À la fin de mars, le personnel de cet établissement s'est réuni dans la chapelle pour rendre hommage à Om, qui a reçu du directeur **Terry Sawatsky** une prime au mérite d'une valeur de 1 275$.

Lors de la remise, M. Sawatsky a mentionné qu'Om avait eu une influence prépondérante au sein de l'établissement étant donné les nombreuses heures passées avec le personnel et les détenus pour tenter d'aider les uns et les autres à réduire le stress.

**Ray Desrochers**, directeur de l'établissement de Bowden et ex-directeur de l'établissement de Stony Mountain, a travaillé avec Om pendant plusieurs années. Dans une lettre appuyant le récipiendaire, il mentionne que M. Chaudry est un homme très compatissant qui aime vraiment les gens . . . et qu'il représente l'employé idéal.

Conseiller auprès des employés et thérapeute auprès des détenus, Om a aussi facilité la mise en oeuvre à l'établissement de Stony Mountain du programme de visites par des bénévoles. Il a également aidé à l'implantation des services de psychologie au SCC et notamment au Centre correctionnel communautaire d'Osborne, à Winnipeg.

C'est à lui enfin qu'on doit l'adoption des techniques de rétroaction biologique par le SCC dans la région des Prairies. En acceptant la prime, Om a dit se sentir rempli de fierté et en même temps d'humilité par cet honneur.

***Om Chaudry** a également reçu une Citation du Commissaire pour services méritoires lors d'une réception qui a eu lieu le 9 mai, durant la Conférence des administrateurs du SCC. "Durant les 19 ans qu'il a travaillés pour le SCC, Om Chaudry a rendu des services très utiles en ce qui a trait aux services de psychologie, aux programmes de visites par des bénévoles, au traitement des détenus et à l'orientation individuelle des employés. Il a fait preuve de qualités exemplaires, ce qui lui a toujours valu le plus haut respect des membres du personnel, de ses collègues de travail ainsi que de la direction et des détenus. Il constitue l'employé idéal, la personne que tous désireraient compter parmi leurs effectifs", peut-on lire sur la Citation.*

# É.U.: 25% de surpeuplement

## Solutions proposées

"Nous hébergeons actuellement 30 000 détenus dans des locaux ayant une capacité d'accueil de 24 000 détenus" a confié M. **Wayne Houk**, directeur adjoint du Développement de la planification au sein du U.S. Federal Prison System, aux administrateurs réunis à la Conférence nationale du SCC qui a eu lieu à Ottawa du 9 au 12 mai dernier. M. Houk a déclaré que les responsables américains étaient très préoccupés par la question du surpeuplement et les tensions de plus en plus vives dues à cette situation. Il est très difficile de prévoir la population carcérale, a-t-il signalé. Cela dépend de variables difficiles à définir telles que le parti qui rafle la majorité des votes à l'élection nationale, la conjoncture économique et l'évolution de l'opinion publique.

Le récent surpeuplement peut être attribué, estime-t-il, à l'accent mis davantage sur la répression du crime et à un nouveau climat général de conservatisme. Il ne prévoit pas une diminution du surpeuplement "dans un avenir prévisible." Le nombre d'infractions reliées aux stupéfiants a augmenté de 19 pour cent et la durée des peines est de 11 pour cent plus longue que dans le passé.

Pour affronter ce problème, les responsables américains ont augmenté le nombre de foyers de transition de 25 pour cent afin de rétablir l'équilibre dans le placement des détenus. Ils étudient actuellement la possibilité d'ouvrir d'autres types de foyer de transition et de rénover dans cet esprit des casernes militaires pour en faire à peu de frais de nouveaux centre correctionnels. Les autorités prévoient également agrandir près de la moitié des installations actuelles, construire quatre nouvelles prisons et soutenir financièrement un centre de détention pour les ressortissants étrangers et destiné principalement aux Cubains.

Les responsables du "FPS" considèrent également que l'incarcération n'est peut-être pas la solution pour tous les contrevenants. Ainsi M. Houk estime-t-il que l'incarcération devrait être limitée à quatre groupes: les contrevenants violents, les caïds du trafic de la drogue (en raison des dommages sociaux qu'ils font); les repris de justice, ainsi que certains criminels en col blanc et représentants publics reconnus coupables de corruption à qui doit être imposée une peine exemplaire. Pour M. Houk, l'incarcération n'a pas d'autre effet que celui de la dissuasion.

Les coûts de construction actuels aux É.-U. sont à la hausse tout comme au Canada. Le coût d'hébergement d'un détenu s'élève donc à un montant évalué entre 60 000 et 80 000$ par année. Les responsables de la conception des nouveaux pénitenciers, favorisent maintenant le style campus universitaire afin de maximiser l'interaction personnel/détenus, ce qui permet également d'éliminer les tours et de les remplacer par des dispositifs électroniques et des systèmes de contrôle périmétrique. La théorie qui prévaut actuellement est d'incarcérer les détenus en leur imposant le moins de restrictions possibles compte tenu de leur cote de sécurité.

M. Houk a mentionné que le "FPS" devait travailler avec des budgets plus serrés et que les gestionnaires de différents paliers devaient donc s'efforcer tous et chacun d'être plus efficients. "Le "FPS" a recours au système SIFOR et en est satisfait", a-t-il dit.

**ROULE-TA-BOULE:** ***Harold Paquette***

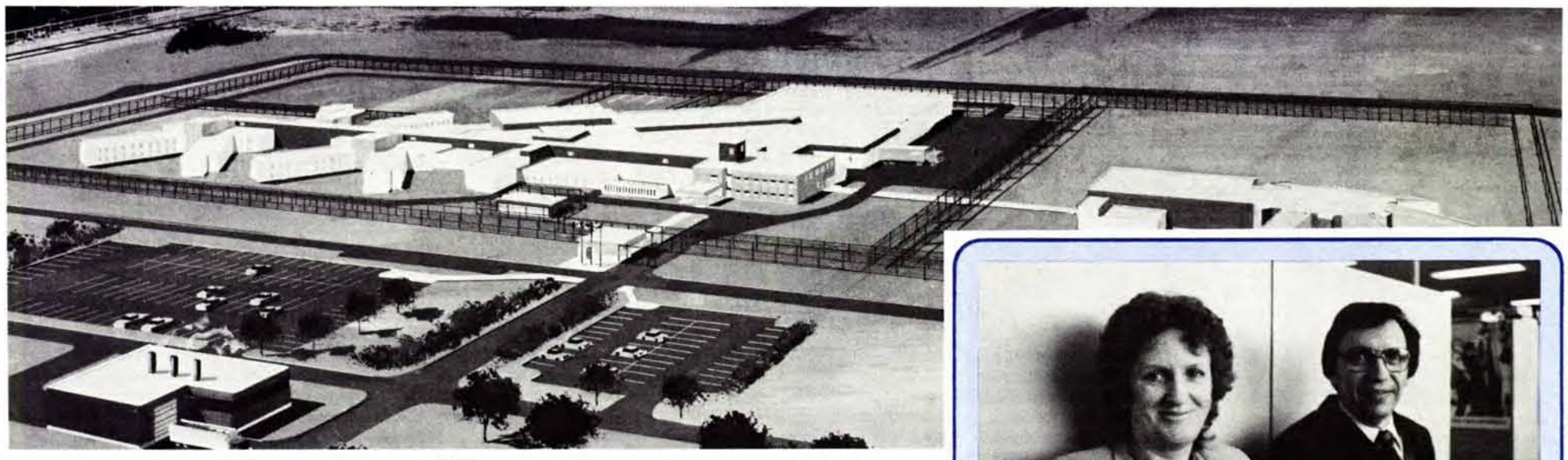

# Coup d'oeil sur l'établissement de Renous

## — Le projet

Des travaux d'installation de services d'eau et d'égoût sont en cours sur le chantier de l'établissement, situé à environ 145 kilomètres au nord-ouest de Moncton, au Nouveau-Brunswick.

Les travaux préliminaires de planification datent toutefois d'au moins cinq ans. L'emplacement actuel choisi à Renous a servi de dépôt de munitions de la Marine royale canadienne jusqu'à sa fermeture à l'été de 1980. Dans un message télex envoyé le 29 août 1978 au directeur régional général de l'Atlantique, le commissaire aux services correctionnels l'autorise à utiliser le terrain des Forces canadiennes à Renous aux fins prévues dès que le ministère de la Défense nationale le permettra.

En avril 1981, le Conseil du Trésor approuve le projet en principe. Celui-ci comprend les travaux de planification, de conception et de construction d'un établissement à sécurité maximale pour le SCC, assuré par Travaux publics Canada.

L'établissement de Renous, un établissement à plusieurs niveaux de sécurité, sera en mesure d'accueillir 250 détenus en isolement protecteur et 80 détenus des unités spéciales de détention. Le secteur de l'isolement protecteur comprendra 3 unités résidentielles pouvant chacune recevoir 80 détenus. Il sera possible d'aménager au besoin une quatrième unité résidentielle où pourront être logés 80 autres détenus. L'unité spéciale de détention comprendra 5 unités résidentielles en mesure chacune d'accueillir 16 détenus. On s'attend à ce que l'effectif total comprenne 360 employés de toutes les catégories.

***Claude Dumaine**, directeur principal des projets, Établissement de Renous*

On opte pour la formule d'adjudication pour la Couronne plutôt que le "bail-achat", formule grâce à laquelle Travaux publics Canada peut diviser le projet en plusieurs marchés globaux d'importance raisonnable, ce qui permet aux entrepreneurs locaux de présenter leurs soumissions et à plusieurs entrepreneurs de travailler au même moment sur le chantier. Le nombre d'ouvriers locaux affectés au projet est ainsi porté à son maximum.

Les travaux autorisés en vertu du premier contrat, en l'occurrence le déblaiement des sites, prennent fin en septembre 1982; ce contrat est suivi d'un deuxième contrat au titre de l'installation des services d'eau et d'égoût. On prévoit que ces travaux, actuellement en cours, seront terminés à l'automne 1983.

D'ici quelques semaines, Travaux publics Canada accordera un troisième contrat en vue de la pose des fondations et de l'érection de la structure du "bâtiment principal" de l'établissement. TPC s'attend à passer environ neuf autres contrats d'ici la fin du projet, prévue pour décembre 1985.

Jusqu'à maintenant, TPC a dépensé, au nom du SCC, près de 3 millions de dollars dans le cadre du projet et le coût total des travaux de consultation et de construction s'élèvera à près de 72,8 millions de dollars en 1986.

***Marena McLaughlin**, directrice du personnel et **Lou McGinn**, coordinateur du programme d'administration à l'établ. de Renous*

## — Le personnel

Quelque trois-cent soixante personnes travailleront à l'établissement de Renous au moment de son inauguration, prévue en décembre 1985.

### Personnel bilingue à 50 p. 100

Le Service s'efforcera de trouver des personnes bilingues pour la majorité des postes de direction et de surveillance, nous informe **Jim West**, ARC intérimaire de la région de l'Atlantique. L'objectif visé est la dotation de 50 postes bilingues. Les étapes qui seront suivies pour la dotation des postes seront les suivantes: (1) mutations d'employés bilingues à des postes de même niveau; (2) concours d'avancement ouverts aux employés bilingues seulement — pour les postes de directeurs et de directeurs adjoints, le concours sera ouvert à l'échelle nationale; quant aux autres postes de surveillance, la zone de concours se limitera à la région de l'Atlantique. Par contre, elle sera étendue à l'échelle nationale si on ne parvient pas à doter tous les postes vacants.

Si on est incapable de trouver du personnel bilingue, le concours sera repris et on cherchera des unilingues prêts à suivre un cours de formation linguistique.

Jusqu'à maintenant, 6 années-personnes ont été attribuées au projet pour 1983 et 1984, nous informe M. West. L'équipe comprend M. **Claude Dumaine**, directeur principal du projet, Mme **Marena McLaughlin**, gestionnaire du personnel, et M. **Lou McGinn**, coordonnateur du programme administratif. On s'attend à ce qu'un spécialiste de la sécurité, un expert en finance et un spécialiste de l'organisation administrative se joignent à l'équipe dans les semaines à venir.

À compter de septembre 1983, on s'attend à ce que le ministère des Travaux publics prenne l'établissement en charge, à titre provisoire, pour une période de rodage de trois mois en vue d'identifier les problèmes reliés à la construction et de les résoudre. Les détenus en isolement protecteur devraient arriver à l'établissement en mars 1986.

# Renous — La localité

Renous est situé dans la région de la rivière Miramichi, qui regorge de ressources naturelles et se prête à un grand nombre d'activités récréatives, culturelles et sociales.

## Éducation

La région compte 4 districts scolaires — dont un district entièrement français. L'école élémentaire de Beaverbrook offre le programme de la 1ère à la 9e année et celui de la 10e à la 12e année est offert à Néguac. Le conseil scolaire, formé de cinq membres, a été établi en janvier 1982. Les francophones de la région exercent actuellement des pressions pour obtenir un nouveau centre culturel français qui comprendrait une école offrant le programme de la 1ère à la 12e année aux étudiants de la région.

Au nombre des institutions d'études post-secondaires au Nouveau-Brunswick, on compte l'Université Mount Allison à Sackville, l'université de Moncton (française), l'université du Nouveau-Brunswick et l'université St-Thomas, toutes deux à Fredericton, ainsi que des collèges communautaires présentant tout un éventail de cours commerciaux, industriels et d'enseignement ménager de même que des programmes techniques spécialisés.

## Logement

Tableau comparatif du prix des maisons en juillet 1982, établi par la société de fiducie Central Trust de Newcastle (N.-B.):

Les maisons nos 1 et 2 décrites ci-dessous constituent le genre d'habitation achetée par la plupart des personnes mutées dans la région de la Miramichi. Les prix de vente établis pour la maison à une étage (n° 1) et la maison à deux étages (n° 2) valent habituellement pour les autres maisons simples à un étage présentant le même nombre de pièces.

**Maison n° 1** — Maison à un étage construite depuis trois ans, comprenant trois chambres à coucher, une salle de bain et un sous-sol entier. Superficie totale de la maison: 1092 pieds carrés. Terrain équipé (80 pi sur 100 pi). Prix en juillet 1982: 43 000$; taxe foncière: 464$

**Maison n° 2** — Maison à deux étages construite depuis un an comprenant quatre chambres à coucher, deux salles de bain, un foyer et une terrasse. Superficie totale: 1768 pieds carrés. Terrain équipé (8 938 pieds carrés). Prix en juillet 1982: 62 000$; taxe foncière: 672$

## Loisirs

Les personnes de l'extérieur qui viennent s'y installer en raison de leur travail demeurent très souvent dans la région après leur retraite, vu le grand nombre d'activités récréatives auxquelles elles peuvent participer. Lieu de prédilection des fervents de la pêche au saumon, la rivière se prête également bien à la navigation de plaisance.

Les chasseurs, les amateurs de ski de fond, les adeptes de la motoneige et les amoureux de la nature prennent beaucoup de plaisir à se détendre dans les nombreux sentiers de la forêt. Plusieurs clubs de ski et de motoneige ont été formés. Pendant l'été, chaud et sec, les gens peuvent faire des pique-niques et du camping dans des endroits bien aménagés. Quelques-unes des plus belles plages de l'Est du Canada ne sont qu'à quelques heures de route.

Les activités auxquelles on peut s'adonner comprennent entre autres l'artisanat, la céramique, le théâtre et des divertissements musicaux, dont des chorales et des groupes de musique "rock" et rustique. Le Miramichi Folk Songs Festival constitue chaque année le point saillant des activités culturelles.

On trouve dans la région les associations et cercles suivants: Chambre de commerce, clubs de golf, club Rotary, **Toastmasters**, Ordre impérial des filles de l'Empire, club Lions, Kinsmen, Kinnettes, Jaycees, Chevaliers de Colomb, Francs-maçons, **Eastern Star**, Shriners. Il y a également la section locale de l'Aviation royale du Canada, les scouts, les cadets, les guides, etc.

## Soins médicaux

La région de la Miramichi dispose de deux hôpitaux, soit l'Hôtel-Dieu de Chatham et l'hôpital Miramichi, à Newcastle.

# Des gens d'ici et d'ailleurs

*Lillian Porter, sixième à partir de la gauche, photographiée à l'occasion de sa prise de retraite avec des collègues au bureau de libération conditionnelle de Toronto.*

**LILLIAN PORTER** a des sentiments partagés à l'idée de prendre sa retraite et a mentionné que les gens du bureau allaient beaucoup lui manquer. Lillian, qui a pris sa retraite le 18 avril dernier après avoir travaillé sept ans et demi au bureau de libération conditionnelle du centre-ville de Toronto à titre de commis responsable de la documentation des cas, projette de faire du travail à temps partiel, d'entreprendre possiblement des cours d'éducation permanente et de s'adonner à toute une série de passe-temps allant de la peinture à la décoration, du golf au curling . . . Il semble que les **FEMMES DE L'AR DE L'ONTARIO** aient relevé le défi lancé par **Keith Wright**, directeur du bureau de district d'Edmonton, qui mentionnait dans l'édition du 15 février dernier *d'Entre Nous* que 75% de son personnel était "enceinte" et que personne ne pouvait rivaliser avec lui. Eh bien, tenez- vous bien, sept femmes de l'AR de l'Ontario ont des nouvelles pour lui! Il s'agit de **Chris Murphy**, **Susan Gilpin**, **Lynda Hoyle-Beehler**, **Lana Harrison**, **Ginny Leakey**, **Martha Brown** et **Karen Brown**. Martha a depuis été transférée à l'établissement de Joyceville, Ginny a donné naissance à un garçon et les autres ont sans doute eu leur bébé depuis. Le comité de rédaction se demande s'il ne devrait pas tenir une rubrique annonçant les naissances! . . . **GERRY BABCOCK**, ancien agent principal des services de santé à l'établissement de Joyceville, a pris sa retraite le 29 avril dernier après 31 ans de service à la Fonction publique. Il a commencé à travailler au ministère de la Défense nationale en octobre 1951 et s'est joint ensuite aux services correctionnels en janvier 1957. Gerry et son épouse **Doreen** sont déménagés à Plevna,une région située à environ 100 kilomètres au nord de Joyceville et où l'on s'adonne beaucoup aux activités en plein air . . . **BILL NIVEN**, agent de liberté conditionnelle au bureau central de York (Ontario), vient d'être nommé directeur de rédaction au Canada pour la revue *Perspectives* de la "American Probation and Parole Association." Bill succède à **John Roe** qui a démissionné après avoir été nommé vice- président de la commission ontarienne des libérations conditionnelles de la région centre-ouest. "Nous somme très fiers que Bill ait été choisi," a mentionné **Dennis Kerr**, rédacteur en chef de Perspectives. "Il amène avec lui un bagage d'expérience en journalisme et en services correctionnels au sein de la collectivité." . . . **CHUCK COLSON**, ancien conseiller juridique de l'ancien président des États-Unis, **Richard Nixon**, s'est adressé le 11 mai à des gens réunis à l'hôtel Beauséjour à Moncton et au Pénitencier de Dorchester. M. Colson s'intéresse aux services d'aumônerie depuis son incarcération au milieu des années 1970 après avoir été reconnu coupable de chefs d'accusation reliés à l'affaire du Watergate. **Georges Yates**, aumônier du Centre Carlton, a organisé le 10 mai une petite fête à son intention . . . **JACK RANKIN**, Inspecteur général désigné et ancien sous-commissaire à la GRC, a été initié à l'ensemble des dossiers de l'AC le 19 mai dernier, avant d'aller visiter plusieurs bureaux de libération conditonnelle et établissements pénitentiaires, dont le Pénitencier de Kingston où il est demeuré trois semaines . . . Le Commissaire **NORMAN S. MARSHALL**, commandant du territoire Est des États-Unis pour l'Armée du salut, vient d'être nommé commandant national de l'Armée du salut aux États-Unis. Il succède à l'ancien commissaire **John D. Needham**, décédé le 13 avril dernier. Le général **Jarl Wahlstrom**, directeur international à Londres (Angleterre), a annoncé par câble aux cadres de l'Armée du salut qui s'étaient réunis le 28 avril à St. Louis (Missouri) la nomination de M. Marshall. Le Commissaire Marshall, âgé de 63 ans, a occupé plusieurs postes de direction au sein de l'Armée du salut. Il a entre autres été secrétaire international auprès des Amériques. M. Marshall dirigera du siège national à Verona (New Jersey) un organisme qui compte plus de 11 000 centres de services sociaux et religieux répartis dans l'ensemble des États-Unis . . .

**EMPLOYÉS HONORÉS AU QUÉBEC** Au cours d'un dîner qui a eu lieu le 4 mai au **Collège du personnel**, à Ville de Laval, on a procédé à la remise de plaques de 25 années de service dans la Fonction publique à M. **Dusan Pavlovic**, agent responsable du CCC du boul. Hochelaga et à MM. **R. Desjardins** et **Lionel Perrault** de l'administration régionale du Québec. Des certificats de retraite ont également été présentés à MM. **Roger Ferland**, **Georges Guéret**, **Raymond Chandonnet** et à l'abbé **Robert Sauvé** qui ont travaillé à l'administration régionale ainsi qu'à M. **Roger Jourdain**, directeur du Centre régional de réception, après quoi on a rendu hommage à M. **Jean Pagé**, coordonnateur des opérations régionales . . . La Direction des **SERVICES TECHNIQUES** compte un nouveau chef des finances. Il s'agit de M. **Tom Scrimger** qui travaillait auparavant à Travaux publics Canada. Tom possède une vaste expérience de la comptabilité appliquée au secteur de la construction et prévoit passer cet été ses derniers examens de qualification comme comptable RIA. Sa contribution sera des plus précieuses dans le secteur de la comptabilité et des compte rendus de gestion . . . **SIDNEY MARINOFF**, directeur intérimaire de l'administration à la Direction des services techniques, vient d'être officiellement confirmé dans ses fonctions. Il sera responsable d'une vaste gamme de services administratifs et financiers à l'AC et dans les régions. Il continuera à s'occuper de la planification financière et de l'établissement des budgets, du contrôle des immobilisations reliées à la construction et de la révision des politiques, procédures et contrôles d'ordre administratif.

## Changement de désignation

**Prière de noter qu'à la suite d'un changement de désignation approuvé par le Bureau du commissaire, le bureau auxiliaire de l'Ouest (District Montréal-Métro), situé 300, rue Victoria à Westmount, au Québec, sera désormais connu sous le nom de Bureau Décarie. (L'adresse reste la même). Le changement de désignation a été rendu nécessaire pour éviter toute confusion entre le nom de ce bureau et celui du bureau de district de l'Ouest du Québec.**

# Première au Nouveau-Brunswick

Les étudiants inscrits au nouveau cours de techniques correctionnelles, d'une durée de 40 semaines, offert au campus de Miramichi du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, recevront le 17 juin prochain un diplôme en services correctionnels et de sécurité. Le cours a commencé en septembre dernier.

"Tout au long du cours, on insiste beaucoup sur le professionnalisme et le sentiment de fierté vis-à-vis de la carrière", a souligné l'instructeur, **Edward Rawlinson.** Une formation approfondie en psychologie et en relations interpersonnelles, associée à l'expérience du travail en milieu correctionnel, permet aux étudiants inscrits de commencer leur carrière avec un certain sentiment de motivation plutôt que d'être hésitants et incertains comme c'est souvent le cas chez les nouveaux employés.

Le programme vise à sensibiliser les diplômés aux plus récentes méthodes et techniques en matière correctionnelle," a ajouté M. Rawlinson.

Un comité consultatif provincial composé de membres du SCC de la région de l'Atlantique et des services correctionnels provinciaux et d'employés d'agences privées de sécurité a participé de concert avec la Section d'éducation permanente du Collège, à l'élaboration du contenu du cours.

Le cours comprend les domaines d'étude suivants: méthodes de sécurité et techniques correctionnelles, criminologie, psychologie, sociologie, communications, habiletés sociales, éducation physique, combat non armé, exercices visant à réduire le stress, prévention des incendies, de nombreux stages en milieu correctionnel ainsi qu'une formation en premiers soins et en réanimation cardio-pulmonaire.

# *Prévention du stress*

## *Quelques conseils*

***Suivent des extraits d'un article de M. John Braithwaite, sous- commissaire des Communications au SCC, article paru dans le numéro de février de* Corrections Today, *périodique publié par l'American Correctional Association. Le siège de cet organisme est à Washington, D.C. Il s'agit du premier d'une série de deux articles.***

"J'ai mon voyage"
"C'est un vrai panier de crabes"
"Je suis vidé . . . brûlé"

Ces expressions que l'on entend parfois en milieu correctionnel sont significatives du stress qui nous guette tous. Le présent article aurait pu s'intituler: La clé du succès en milieu correctionnel. Il n'est pas facile de garder la maîtrise de soi et cela ne fait souvent qu'ajouter au stress et aux tensions créées par les attentes des autres et renforcées par nos propres exigences vis-à-vis de nous-mêmes. Les tensions créées par les impératifs quotidiens du travail ne peuvent qu'en être ravivées.

Les tensions de la vie moderne se trouvent renforcées en milieu correctionnel. Qu'il s'agisse d'un cadre qui s'évertue à concilier les impératifs de son service avec les ressources dont il dispose ou de la nouvelle recrue qui commence à travailler en milieu correctionnel, les tensions inhérentes au travail sont partout vérifiables. Elles sont notre lot quotidien à tous.

Il est à espérer que nous couperons court à nos hésitations pour faire appel aux autres, et plus particulièrement à ceux que nous admirons, en nous rappelant que la réussite est fonction d'une recherche constante et non une fin en soi.

La conclusion qui se dégage des réflexions suivantes est que la valeur des services correctionnels, tout comme la démocratie, ne s'évalue pas au nombre d'exploits extraordinaires réalisés par ses responsables mais dépend plutôt des menues tâches réalisées au jour le jour avec brio par chacun des membres du personnel . . . Qu'il me soit permis en guise de conclusion de remercier sincèrement tous ceux qui ont accepté de témoigner sur la meilleure façon selon eux de prévenir le stress. Leurs témoignages reflètent l'intégrité, le dévouement et même l'idéalisme qui sont monnaie rare dans un grand nombre de secteurs, mais que l'on retrouve encore dans le secteur correctionnel.

**● Témoignages au prochain numéro**

# Aide aux victimes de crimes

Le Solliciteur général, l'hon. **Bob Kaplan**, a récemment autorisé le versement de trois contributions en argent destinées à aider les victimes de crimes. Le service de police de Vancouver sera responsable de la gestion de la somme de 59 500$ qui servira à fournir des services aux victimes de crimes. Cette somme servira également à défrayer les services d'un conseiller aux victimes de crimes qui travaillera auprès du Service de recherche du ministère du Procureur général de la Colombie-Britannique. Une autre contribution de 22 200$ a été versée à la Société Saint-Léonard de North Shore (Vancouver) en vue de la mise en oeuvre cette année d'un programme de réconciliation victime-infracteur. Le ministère de la Justice du Nouveau-Brunswick utilisera la contribution de 10 000$ pour organiser des ateliers visant à améliorer les services aux victimes et aux témoins de crimes.

**entre nous**

*est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 340 ouest, avenue Laurier, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.*

*Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:*
**Louis Genest**

**Francine Dufresne**
*rédactrice adjointe*

*Photographe:* **Erik Gustafsson**

**ISSN 0715-285X**

# ENTENTE SUR LA SÉCURITÉ

Le président du Conseil du Trésor, l'hon. **Herb Gray**, a signé le 23 mars dernier une entente avec les représentants de 12 syndicats de la Fonction publique au sein du Conseil national mixte. Seize normes d'hygiène et de sécurité fondées sur le *Code canadien du travail* sont ainsi intégrées depuis le 1er avril aux conventions collectives de près de 200 000 fonctionnaires fédéraux, dont quelque 9 000 employés du SCC, membres de l'Alliance de la Fonction publique du Canada, et de 400 à 500 directeurs et superviseurs du SCC, membres de l'Institut professionnel de la Fonction publique du Canada.

"Ces normes auront la même valeur juridique que les dispositions des conventions collectives de la Fonction publique et acquerront ainsi un statut légal donnant droit à une procédure de redressement qui comprend l'arbitrage auprès de la Commission des relations de travail dans la Fonction publique" a mentionné M. Gray. Ces normes touchent les chaudières et récipients soumis à une pression interne, les substances dangereuses, l'électricité, les appareils de levage, les premiers soins, les outils à main et les outils portatifs à moteur, les espaces clos dangereux, la protection des machines, la manutention des matériaux, l'utilisation des véhicules à moteur, la lutte contre le bruit et la protection de l'ouïe, l'équipement de protection individuelle, les pesticides, les charpentes surélevées, l'utilisation et l'occupation de bâtiments et les mesures d'hygiène.

"Je tiens à vous assurer que les questions d'hygiène et de sécurité sont l'une des principales priorités du gouvernement fédéral en temps qu'employeur", a mentionné le Président du Conseil du Trésor. L'entente que nous signons aujourd'hui (le 23 mars) démontre bien l'engagement du gouvernement à créer un milieu de travail sain et sûr pour ses employés."

**Jack Rankin, Inspecteur général désigné**

***Jack Rankin**, Inspecteur général désigné du SCC, est ici photographié dans son bureau quelques jours avant le début de sa tournée des installations de la région de Kingston, dont le Pénitencier de Kingston, l'établissement de Joyceville, le bureau de district de l'Est de l'Ontario et le CCC de l'avenue Portsmouth. M. Rankin, ex-sous-commissaire des Télécommunications et de l'informatique à la GRC, était, entre autres, chargé, à ce titre, de la surveillance des services de vérification des systèmes informatisés de gestion de la police. L'Inspecteur général désigné, un diplômé en sciences de l'université Carleton, s'est joint le 11 mai au SCC. Il prévoit effectuer une première visite au Québec fin juin et début juillet.*

## *Suspension immédiate de la lib. sous surv. obligatoire*

# M. Kaplan présente un projet de loi

Le Solliciteur général du Canada, l'hon. **Bob Kaplan**, a soumis le 12 mai au Comité sénatorial des affaires juridiques et constitutionnelles un projet de mesure législative visant à instituer un pouvoir spécial permettant de bloquer la libération de détenus sous responsabilité fédérale. La suspension immédiate de la surveillance obligatoire vise à empêcher la libération anticipée sous surveillance obligatoire de détenus que la Commission nationale des libérations conditionnelles juge dangereux et à les garder au pénitencier jusqu'à l'expiration de leur peine.

"Je suis convaincu de l'importance de cette mesure, a déclaré M. Kaplan, pour maintenir les criminels violents et dangereux à l'écart de la société pendant toute la durée de leur peine."

M. Kaplan a signalé que sa décision de faire approuver cette mesure législative par le Cabinet avant l'audition de l'appel interjeté devant la Cour suprême du Canada résulte de la nécessité d'adopter un texte de loi qui entérinera le pouvoir de bloquer la libération de détenus, tout en assujettissant ce pouvoir à des garanties de procédures bien établies. "Actuellement, les tribunaux doivent déterminer si le pouvoir de bloquer la libération existe en vertu des dispositions législatives en vigueur, a poursuivi le Solliciteur général, alors que la plupart des Canadiens conviennent, je pense, qu'il *devrait* exister."

"La mesure législative proposée comporte une clause de temporisation de trois ans, a ajouté M. Kaplan, étant donné que, au cours de la réforme du droit pénal, seront examinées dans les prochaines années toutes les lois en matière de services correctionnels et de mise en liberté anticipée."

"D'ici là, cependant, a déclaré le Ministre, il convient indéniablement de trouver un moyen d'empêcher la mise en liberté anticipée des quelques détenus dangereux qui constituent une menace de violence facile à prévoir. Depuis ma nomination à ce portefeuille, il y a de cela un peu plus de trois ans, ma préoccupation première a été la protection du public, spécialement contre les criminels dangereux. C'est pourquoi, j'ai déjà présenté dans le projet de loi S-32 des modifications destinées à rendre beaucoup plus rigoureux le programme de la libération sous surveillance obligatoire. Ainsi, un détenu bénéficiant de ce programme et qui glisse de nouveau sur la pente du crime, pourra être réincarcéré au pénitencier pour le reste de sa peine."

Copyright of this document does not belong to the Crown.
Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.
Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

entre nous

Vol. 8 nº 12 — le 30 juin 1983

# *Projet de bénévoles au district Montréal-Métro*

*De gauche à droite:*
***Maryse Rioux, Guy Castonguay, Sonia Marion, Jacques Racicot, Pierre Martel, Manon Pichette, Élise Jacques, Claudine Bertrand.***

**par Michel Lauzon, adjoint de l'ARC, Québec**

QUÉBEC — Un projet de bénévolat ayant pour but de créer un mouvement de citoyens-bénévoles et visant à faciliter la réinsertion sociale des ex-détenus et à diversifier l'aide offerte aux détenus est né l'an dernier dans les têtes d'un petit groupe d'employés du district Montréal métropolitain.

Après avoir structuré le projet, on a entrepris le recrutement de citoyens intéressés à se lancer dans une action concrète auprès des résidants. Six citoyens ont été pressentis le 27 septembre 1982, puis invités à une séance de formation qui s'est tenue le 15 octobre suivant.

Bien des choses se sont passées entre ce moment et le 29 mars dernier alors que se tenait la première rencontre d'évaluation du projet, rencontre à laquelle j'étais invité et qui m'a permis de constater le haut niveau d'engagement des citoyens et du personnel du Service.

Ainsi donc, dans la soirée du 29 mars, nous étions 14 attablés autour de la grande table de la salle de conférences du bureau du District Montréal-Métro, à échanger sur l'expérience.

**Sonia Marion**, **Guy Castonguay**, **Bernard Martin**, **Gilles Thibault**, **Michael Curtis**, **Claudine Bertrand**, **Elise Jacques** et **Pierre Martel**, tous bénévoles, ont longuement discuté de leurs expériences avec **Jacques Racicot**, agent de ressources communautaires du district, **Guy Villeneuve**, directeur intérimaire du district, **Maryse Rioux**, agent de gestion des cas (collectivité) au secteur Longueuil, **Michel Gagnon**, animateur au CCC Martineau et **Manon Pichette**, stagiaire au CCC de la rue Sherbrooke.

## Apprendre à travailler avec les bénévoles

Parmi les nombreux points soulevés, il faut noter le besoin, pour le personnel, d'apprendre à travailler avec les bénévoles. Michel Gagnon, du CCC Martineau, soulevait ce point en disant: "On parlait au début de formation pour les bénévoles, mais maintenant, on sent bien que c'est les agents conseillers qui auraient besoin de formation de la part des bénévoles."

Les citoyens présents ont aussi exprimé certains besoins tels que favoriser l'échange entre les bénévoles, le personnel du SCC et les résidants. Ils ajoutent à ceci que leur besoin en est bien un d'information et non de direction.

Un point que tous les participants ont soulevé est l'importance de faire en sorte que le résidant apprenne à prendre et à tenir ses engagements.

Plusieurs points soulevés avaient trait à l'élaboration de projets et d'actions concrets pouvant améliorer l'action des bénévoles et du personnel du SCC participant au projet.

On a entre autres décidé de faire visiter un ou des établissements par les bénévoles, leur permettant ainsi de prendre contact avec le milieu où ont vécu les résidants avant d'être où ils sont quand les citoyens les rencontrent. On a aussi proposé que les bénévoles rencontrent des agents de gestion des cas (collectivité) ne travaillant pas avec les bénévoles afin de connaître leurs perceptions et de déterminer ce qu'ils sont prêts à faire avec eux.

Les bénévoles ont aussi demandé de recevoir certaines publications produites par le Service.

En bref, cette rencontre aura permis de constater l'enthousiasme des bénévoles face à ce projet. On a pu y définir des objectifs précis et identifier leurs besoins et certains moyens d'y satisfaire.

D'autres rencontres doivent être organisées permettant ainsi au groupe de bénévoles de développer et de conserver le dynamisme qu'ils ont su développer.

## Atelier sur le classement à Cornwall

*Les chefs régionaux du classement et les agents de classement ont participé à un atelier tenu au Centre de formation de Transports Canada, à Cornwall, du 17 au 19 mai. **John Carroccetto**, directeur du classement, a conclu les travaux en "louant l'attitude positive et objective adoptée par tous et chacun dans la solution des problèmes auxquels nous sommes confrontés." Sont ici photographiés, de gauche à droite: **Ewen Newton** (AC), **Dave Dahl** (Pacifique), **John Carroccetto**, directeur, **Marena McLaughlin** (Atlantique), **Ginette Martineau** (AC), **Marsha Wright** (AC), **Irene Robertson** (Prairies), **Jim Stevenson** (AC), **Margo Tolls** (Ontario), **Louise Guertin** (Québec) et **Bill Moran** (Ontario).*

# Primes à l'initiative Période d'essai nécessaire

"Les gestionnaires et superviseurs devraient s'efforcer de mettre à l'essai les suggestions de leurs employés lorsque celles-ci sont susceptibles d'améliorer le travail et partant, de mériter une prime à l'initiative.", fait remarquer **Yvette Browne**, coordonnatrice nationale du Programme de distinctions honorifiques.

"La suggestion doit être mise à l'essai pour déterminer si elle permet de réaliser des économies et d'améliorer l'efficacité et l'efficience du travail", précise Mme Browne.

"Si la suggestion semble prometteuse, le gestionnaire devrait la mettre en oeuvre de façon indéfinie. L'employé pourrait alors poser sa candidature pour une prime à l'initiative."

Pour renseignements: Yvette Browne, 995-5374

***Les formules de présentation de candidats aux Citations du Commissaire et distinctions honorifiques afférentes et les formules de présentation de candidats aux Primes à l'initiative peuvent être obtenues auprès de votre coordonnateur régional ou de la coordonnatrice nationale, à l'AC.***

## *Changements prévus à la direction des établissements*

QUÉBEC — Des mutations sont prévues à la direction des établissements Archambault, Laval et au Centre fédéral de formation.

**André Le Marier**, ex-directeur de l'établissement Archambault, assumera les fonctions de directeur du CFF.

**Pierre Viau**, ex-directeur de l'établissement de Laval, est nommé directeur de l'établissement Archambault.

Enfin, **Marc-André Lafleur**, directeur à ce jour du CFF, est nommé directeur de l'établissement de Laval.

Selon un communiqué émis par le Bureau du Commissaire, ces nominations devaient entrer en vigueur le 13 juin et la cérémonie de passation des pouvoirs avoir lieu le 19 juillet au CFF.

# En glanant d'une région à l'autre

## Ontario: Chris Vaivada

Photos: Chris Vaivada

***Rick Lawless**, coordonnateur de l'exposition, pose fièrement à côté d'une de ses oeuvres.*

***Dorothy Classen**, (à droite), superviseur des services de récréologie, Prison des femmes, présente le fruit de ses nombreux talents d'artisane aux visiteurs intéressés.*

### Exposition d'art et d'artisanat

Le Centre de formation initiale du personnel a été le théâtre de la première exposition d'arts et d'artisanat de la région de l'Ontario, le 16 avril dernier. L'exposition a attiré quelque 300 visiteurs, sans compter les nombreux membres du personnel qui se sont déplacés pour admirer les oeuvres de leurs collègues. Les pièces exposées comprenaient des illustrations graphiques, des peintures, des dessins, des sculptures sur bois, du macramé, de la courte-pointe et même certains animaux empaillés! Tous ont pu constater la qualité des oeuvres et le dynamisme des participants.

Merci aux personnel du Centre qui a su créer l'atmosphère propice; à l'agent **Rick Lawless**, récréologue au Pénitencier de Kingston qui a travaillé fort pour coordonner cette manifestation; à **Karl Eckert**, au personnel de Collins Bay ainsi qu'aux visiteurs de la Prison des femmes et des pénitenciers de Kingston, Joyceville et Frontenac.

Le succès remporté a suscité de l'intérêt pour une autre exposition semblable cet automne. Le personnel intéressé est prié de communiquer avec Rick Lawless, au Pénitencier de Kingston.

### Présentation-surprise

Le personnel et les détenus de l'établissement de Frontenac ont encore une fois été honorés lorsque plusieurs membres du comité directeur de la Société d'arthrite (section de Kingston) leur ont rendu visite le 3 mai pour remercier personnellement le détenu **Tom French** et le directeur **George Downing** pour leur dévouement dans la collecte de fonds pour la société. Ils ont remis à chacun une cravate et un foulard de la Société. L'an dernier, les tournois de balle et la journée d'accueil ont permis de recueillir plus de 1 000 $ et les responsables espèrent faire encore mieux cette année. Félicitations à Frontenac!

## Québec: Michel Lauzon

### *Remise d'attestations aux étudiants en art culinaire du C.F.F.*

On se rappellera que "***Entre Nous***" dans son édition du 28 février dernier mentionnait que cinquante détenus recevaient une formation théorique et pratique à la cuisine du Centre Fédéral de Formation.

À la fin de leur contrat de travail d'une durée de vingt-quatre mois, ces étudiants se voient remettre par le ministère de l'Éducation du Québec, des attestations de capacité démontrant les différentes fonctions qu'ils sont en mesure d'accomplir suite à leur apprentissage. Les fonctions enseignées se regroupent sous quatre grandes spécialités: saladier-légumier, rôtisseur-grillardin, boucher et pâtissier.

Le jeudi 21 avril 1983, vingt-sept de ces 50 étudiants ont reçu leur attestation des mains du directeur, M. **Marc-André Lafleur**. À cette occasion, M. **Raoul Cantin**, administrateur régional (Formation et Emploi), des représentants de la Division de la socialisation et des représentants de la Commission scolaire locale étaient les hôtes du directeur-adjoint (Services Techniques), M. **John Cyr** et du surveillant des services de l'alimentation, M. **Réal Ahern**.

Un délicieux buffet, préparé par les étudiants eux-mêmes, était alors présenté aux invités qui félicitèrent chaleureusement les récipiendaires d'attestations pour les efforts accomplis et le succès obtenu.

## Atlantique: Francine Phillips

### *Cours de préparation à la vie active à Sand River*

Les pensionnaires du CCC de Sand River se préparent à réintégrer la société en participant entre autres à un programme d'apprentisage de la vie en forêt. Le cours de préparation à la vie active, d'une durée de six semaines, aide les détenus à se préparer à leur prochaine mise en liberté.

Le cours, offert le printemps dernier à dix pensionnaires du CCC, abordait les thèmes suivants: techniques de communication et de solution de problèmes, relations inter-personnelles, recherche d'un emploi, établissement d'un budget et prévention de l'alcoolisme et de la toxicomanie. **Jim Osborne** et **Arden Fletcher**, instructeurs du cours, ont conçu le programme de façon que les participants "puissent s'auto-évaluer et développer la confiance en soi tout en apprenant à s'adapter à leur mise en liberté imminente dans la société."

Des certificats et des médaillons ont été remis aux participants. "Nous voulons tous à un moment ou l'autre de notre vie, être un gagnant et l'obtention de ces certificats représente pour certains d'entre nous la première victoire qu'on ait jamais remportée", a mentionné l'un d'entre eux en recevant sa distinction honorifique dans le cadre du banquet.

Le CCC de Sand River, ex-établissement de Shulie Lake, prévoit offrir de nouveau un programme semblable en plus de son programme de travaux d'exploitation forestière.

## AC:

### *Le personnel à l'assaut des escaliers*

Le personnel de l'AC a participé de façon enthousiaste à la Semaine nationale de l'activité physique qui a eu lieu du 15 au 23 mai dernier en empruntant les escaliers de l'immeuble de 13 étages sis au 340, avenue Laurier ouest.

Au total, 259 employés de l'AC et du Ministère ont gravi 10 851 volées d'escalier pour finalement atteindre le sommet symbolique de l'Everest. Tel était le but de l'escalade, explique **Norm Kalnay**, "Grand Marcheur" à l'AC. Cela représentait un total de 27 000 marches qui devaient être montées en une semaine. Des autocollants: "Je suis 10 sur 10" ont été remis au personnel, qui a gravi les escaliers deux fois par jour pendant cinq jours.

Les personnes suivantes ont guidé les employés des directions dans leur ascension: **Rita Lambert**, **Monique Simard**, **Dana Macies**, **Larry Elman**, **Sandy Szabo**, **Chris Marr**, **Bob Cooper**, **Robert Boucher**, **Al McDonald**, **Josette V.-Horvat** et **Ann-Marie Trudeau**, **Jocelyne Monette**, **Eva Plunkett**, **Lucille Lasalle**, **Dennis Simonin** et **Elizabeth McGinley**.
Un autre "sherpa"
Elizabeth McGinley

## Prairies: Les Shand

*Les joueurs de hockey du bureau de libération conditionnelle de Calgary, de gauche à droite: **Steve Silburt**, **Brian Ikachuk**, le gardien de but prêté par les "See Hawks", **Gil Taylor**, **Paul Chambers**, **Greg Patterson** et **Mike Johnston**.*

Les agents de liberté conditionnelle du bureau de district de Calgary et le personnel du CCC d'Altadore ont sauté récemment sur la glace pour y disputer leur match éliminatoire avec les See Hawks de Calgary, une équipe d'handicapés visuels, membres de l'Association récréative pour les aveugles de l'Alberta.

Les "See Hawks" revêtant un casque rouge sont complètement aveugles et ceux qui portent un casque bleu le sont partiellement.

Au lieu d'une rondelle, qu'ils ne peuvent voir ou entendre distinctement, ils se servent d'une boîte en fer blanc munie de billes d'acier.

Les "See Hawks" ont dominé la partie dès le début, mais les agents de liberté conditionnelle, bien que moins nombreux, ont eu leur revanche au cours des dernières minutes de jeu pour gagner le match avec un score de 7-5.

Les agents de liberté conditionnelle n'ayant pas de gardien de but ont tenté en vain d'obtenir la collaboration du directeur de district, **G.P. Spiro**. Un "See Hawk", mal-voyant partiel, est venu à la rescousse.

Les joueurs et les spectateurs se sont beaucoup amusés et espèrent qu'il y aura un autre match semblable l'an prochain.

## Pacifique: Eila Loughlin

Les responsables du programme de l'université de Victoria à l'établissement de William Head ont tenu leur troisième cérémonie annuelle de remise d'attestation d'études le 15 mai à cet établissement, a mentionné **Henry Hoekema**, coordonnateur du programme universitaire.

Un total de 30 distinctions ont été présentées aux détenus-étudiants, qui ont obtenu les meilleures notes ou ont été jugés par leur instructeur comme ayant accompli le plus de progrès pendant leur cours. Le détenu **Myles Sartor**, par exemple, a terminé les cours nécessaires à l'obtention d'un Baccalauréat ès arts en histoire, et il ne lui reste que 7 crédits et demi pour obtenir un deuxième diplôme en psychologie.

Dans un discours prononcé pour la circonstance, M. Sartor a rendu hommage à M. **Douglas Ayers**, dont les efforts ont permis de mettre sur pied le programme d'études universitaires au sein de l'établissement. Le nouveau diplômé universitaire, qui a complété l'équivalent de six des 10 années du programme d'histoire, a souhaité la poursuite de ce programme d'études à l'établissement de William Head.

Il a également rendu hommage à MM. (Mmes) **Tony Parlett**, **Henry Hoekema**, **Jacquie Nelson**, **Wayne Knights**, **Dorothy Sullivan**, **Phil Bartle** et à ses confrères de classe.

Dans son allocution, **Arlie Bender**, directeur de l'établissement de William Head, a informé le personnel, les membres de la faculté, les étudiants et les invités qu'un autre type d'aide financière était offert aux étudiants qui désirent poursuivre leurs études, nous rapporte M. Hoekema.

Les étudiants honorés au cours de la cérémonie s'emploient à terminer leurs études secondaires et universitaires afin d'accroître leurs qualifications et de réduire ainsi les risques de récidive, ajoute-t-il.

Photos: Crombie McNeill

*1. Vue d'ensemble des directeurs adjoints des services de santé, administrateurs et chefs régionaux des services infirmiers, directeurs des services infirmiers et directeurs de centres psychiatriques et de quelques invités d'autres directions du SCC, photographiés au début de la première conférence nationale, tenue à Ottawa 2. Louise Guérette, Québec 3. Lyne Bourgeois, Dorchester, Jessie Reid, CPR, Sask. et Marnie Couckell, Bowden. 4. Couckell et Reid. 5. Mike Dainard, Millhaven 6. Richard Stockbrooks, Mission et Marg Ruttan, Prison des femmes 7. Quelques participants à la table-ronde sur l'alcoolisme et la toxicomanie: Janet Gaskin et Tom Franklin, Fondation de recherche sur l'alcoolisme et la toxicomanie, Gene Mykyte, AR du Pacifique, Peggy Searle, Établissement de Stony Mountain et Rita Grenier, CFF 8. Norah Brochu et le Dr Dan Craigen, DGSM, Ottawa 9. Bob Tuck, Pénitencier de la Saskatchewan et Tom Franklin 10. Dr Jean-Guy Harris, Etablissement Leclerc et Shirley Smale, Comité consultatif des services médicaux et de santé.*

# Services de santé

## *Première conférence nationale*

"Un succès sur toute la ligne!" Tel est le message qui courait sur toutes les lèvres des participants à la Première conférence nationale des services de santé, tenue du 17 au 19 mai, à Ottawa. Cette conférence d'une durée de trois jours a permis à des praticiens possédant une vaste expérience de la prestation des services de santé aux détenus de confronter leurs divers points de vue. Les participants ont pu à cette occasion aborder les divers sujets suivants: services essentiels, compressions budgétaires, sécurité, prévisions budgétaires, dossiers médicaux, évaluation des services, alcoolisme et toxicomanie, liens entre les services de santé et les centres psychiatriques.

Dans son allocution d'ouverture, le Dr **Dan Craigen**, directeur général de la Direction, a constaté que la récession actuelle "avait des répercussions, entre autres, au sein du Service correctionnel du Canada et de la Direction des services médicaux et de santé."

Diverses questions ont été étudiées, telles que la question de la prestation des services de santé assurée durant 24 heures et celle des services dentaires et des soins à offrir au délinquant mentalement perturbé ainsi que la comparaison entre ces services et les services offerts dans la collectivité. Un représentant de la région de l'Ontario a plaidé en faveur du maintien de la prestation des services durant 24 heures jusqu'à ce que les difficultés juridiques et déontologiques aient été aplanies.

"Le changement est une des caractéristiques du travail au sein des services de santé, a dit le Dr Craigen, et les innovations qui ont été mises en oeuvre sont là pour rester."

Les résultats des discussions tenues dans le cadre de cette conférence aideront à planifier l'avenir des services médicaux et de santé. Une étude projetée sur les centres de santé devrait fournir un apport significatif quand il s'agira de préciser le rôle de ces centres en ce qui a trait à la quantité et à la qualité des soins fournis.

Les organisateurs à l'AC de la Conférence, qui avaient investi de longues heures dans la mise sur pied de cette première réunion, ont vu leurs efforts être récompensés: les participants se sont dit enchantés au point que les organisateurs ont fait part de leur intention d'en faire un événement annuel qui pourrait durer jusqu'à quatre jours.

La Conférence nous a donné amplement matière à réflexion, ont convenu entre eux les participants au moment de la pause-café qui prenait parfois les allures d'une conférence parallèle. Le montage photographique qui suit vise à vous présenter certains des conférenciers et participants "croqués sur le vif". Ce fut une réunion tout à la fois joyeuse et chaleureuse qui reflétait bien le plaisir qu'éprouvent toutes ces personnes à travailler ensemble.

# Apprentissage assisté par ordinateur

Le personnel des établissements d'Edmonton et de Bowden s'apprête à élargir sa formation grâce à l'usage de l'ordinateur.

Certains employés travaillent déjà à même le mini-ordinateur dont dispose leur établissement, mais le premier véritable test de l'utilité de ces machines aura lieu cet été à la faveur d'une expérience-témoin.

Vingt-cinq agents de correction de l'un et l'autre établissement doivent prendre part au programme de formation qui débutera le 8 août et qui portera sur les *Techniques correctionnelles*.

Une brève démonstration aura lieu au terminal à l'intention de chaque employé: chaque terminal est relié à l'ordinateur central de l'université de l'Alberta.

Deux cours relevant des techniques correctionnelles seront donnés, soit la rédaction de rapports et la procédure judiciaire. Les cours ont été refondus l'hiver dernier en un programme informatisé par une équipe d'agents de formation, qui ont joui du soutien technique de la société Control Data.

"Nous estimons qu'il faudra deux journées de travail pour compléter la formation, la brève séance de formation mise à part.", confie **Peter Pain**, un de six agents de formation du SCC qui sont chargés de mener à bien l'expérience-témoin.

Chaque établissement sera doté d'un terminal réservé à plein temps aux fins du cours.

"Le superviseur doit recommander en principe aux personnes qui ont besoin d'améliorer leurs connaissances dans ce secteur de suivre le cours.", d'ajouter M. Pain.

Il n'est pas nécessaire d'être un expert-dactylographe pour savoir opérer le clavier: il suffit de savoir "pianoter" et le fonctionnement de l'appareil est simple.", ajoute-t-il.

"L'avantage le plus marquant du système, c'est l'accent mis sur l'auto-apprentissage. Vous devez pouvoir répondre à un bon nombre de questions à chaque étape avant de passer à l'étape suivante.", de faire remarquer M. Pain.

"Il reste à établir l'horaire des cours pour les étudiants inscrits.", dit-il.

Cette formation une fois acquise, "on prévoit que des progrès significatifs seront notés en cours d'emploi." L'étape de la formation franchie, une évaluation du programme étalée sur quelques mois est prévue.

"Une chose est sûre: cette méthode est particulièrement efficace, notamment dans la région des Prairies où le déplacement entre les établissements et les centres de formation entraîne des coûts très élevés."

L'équipe d'agents de formation affectés à ce projet par le Collège de formation du personnel correctionnel se compose des personnes suivantes: **Peter Pain**, campus de Kingston; **Bob Jackson**, et **John Hood** campus de Mission; **Ed Pallabaroda**, campus d'Edmonton; **Gerry Portelance** et **Ross Bullett**, campus de Laval.

# La prévention du stress: Quelques témoignages

**Deuxième d'une série de deux articles établie à partir d'un article de M. *John Braithwaite***, publié dans le n° de février du périodique **Corrections Today**.

***W.J. "Jim" Estelle, fils est directeur du Texas Department of Corrections et un récipiendaire de la distinction E.R. Cass:***

"Je simplifie peut-être outre mesure mais pour moi, la meilleure réponse à ce qu'on désigne sous le nom de stress et à ce qui recouvre souvent les luttes quotidiennes de l'existence consiste à travailler fort chaque jour aussi longtemps qu'il le faut, à s'en remettre à la Providence le reste du temps, à revenir à la charge le lendemain sans s'attarder aux erreurs commises le jour précédent et à ne pas trop s'inquiéter de ce que la journée suivante nous réserve."

"La mise en oeuvre d'un certain nombre d'autres principes aide à conserver cette attitude positive: l'un de ces principes est l'honnêteté avec vos collègues de travail et avec les détenus que vous côtoyez."

M. Estelle insiste sur la nécessité d'avoir dans son entourage une personne à qui l'on peut se confier en toute sûreté, avec qui l'on peut discuter librement de tout problème personnel ou professionnel sans crainte des cancans.

Le moyen le plus sûr de réduire le stress est, selon M. Estelle, de se tenir en bonne santé physique et mentale: "Un régime sain, une activité physique régulière, la consommation modérée d'alcool et le refus de la cigarette peuvent contribuer énormément à faire en sorte qu'une personne puisse se plaire à son travail."

Le conseil le plus important que je pourrais donner à une nouvelle recrue est le suivant: surtout gardez votre calme, même durant les périodes tendues. Cette règle doit faire partie de votre autodiscipline."

***Martha Wheeler, ex-directrice d'une prison pour femmes et récipiendaire de la distinction E.R. Cass:***

Se rappelant les premières années de sa carrière, elle explique: "Je ne sais s'il est possible de se conditionner à l'amour de son métier ou s'il ne vaut pas mieux laisser les choses évoluer naturellement. Quel que soit le cas, la recette de la réussite comprend la foi dans l'importance et l'utilité de votre travail, la conscience de votre valeur dans l'exercice de vos fonctions et la conviction que vous devez être là pour que les choses aillent rondement. Fait à ne pas oublier, le jardin de roses n'est pas toujours sans épines dans ce métier."

***Robert J. Wright, président de la Commission des libérations conditionnelles du Maine:***

M. Wright raconte avoir découvert il y a de nombreuses années la valeur de l'un des programmes offerts aux détenus, soit le Programme des AA. "L'une de leurs règles d'action fondamentales est: c'est pas à pas que tu te rends de A à B. Aucune règle d'action ne m'a été plus utile dans la vie et ne m'a plus aidé à me tirer du pétrin. Sans ordre de priorités, il est très dangereux de ne voir que les arbres et de perdre la forêt de vue. L'un des secrets dans l'application de ce principe est la délégation des responsabilités. Si vous n'apprenez pas à déléguer vos pouvoirs, vous êtes mûrs pour la crise cardiaque ou les ulcères et je vous parle d'expérience, croyez- moi.

Une autre règle d'action des AA est: "Tout vient à qui sait attendre". Cela signifie qu'il faut apprendre la sérénité, à rester calme et à prendre le temps de réfléchir. La bonne idée survient souvent quand on s'y attend le moins, au volant de la voiture en se rendant au travail ou dans un autre moment imprévu. Attention, je ne conseille pas ici de tout remettre au lendemain car il s'agit là d'un des pièges du métier d'administrateur.

***M. Jim O'Sullivan, directeur du Pénitencier de la Saskatchewan:***

"Nous avons tous en mémoire le souvenir de personnes qui n'ont pas pu faire face au stress efficacement. Alcoolisme, ruptures conjugales, insatisfaction chronique et autoritarisme au travail sont souvent le fait de personnes qui ne peuvent réagir aux conditions de stress à long terme. D'autres personnes que nous connaissons sont capables, dans les mêmes circonstances de rester motivées, heureuses au travail et productives année après année."

". . . Un programme régulier de conditionnement physique est souvent vu comme une perte de temps. Erreur que voilà! La pratique quotidienne d'exercices permet de rester en forme et de faire contrepoids aux pressions physiques négatives résultant du stress. Le conditionnement physique favorise également la relaxation mentale et il y est attaché un sentiment de réalisation personnelle. L'écheveau inextricable n'est plus si inextricable après une séance de jogging poursuivie durant quelques milles."

# Colloque au CFF

**QUÉBEC — Le 2 mars 1983, se tenait au Centre fédéral de formation un colloque sur le vécu du personnel féminin de l'établissement, nous indique *Lyne Bernier*, psychologue à l'établissement.**

**Réunies pour l'occasion, plus de trente (30) femmes oeuvrant au pénitencier dans les divisions sécurité, socialisation, santé, administration, services techniques, éducation et formation, se sont familiarisées avec leurs expériences respectives et/ou collectives.**

**"Ayant pour la première fois l'occasion de partager des préoccupations communes, elles ont échangé sur leur place et leur rôle au sein du Service Correctionnel du Canada." Qu'il s'agisse de contacts avec les détenus ou de relations de travail, les employées féminins du Centre fédéral de formation se sont montrées très motivées à mettre en commun leur perception du monde pénitentiaire.", indique Mme Bernier.**

**"L'administration du Centre fédéral de formation a donné son appui à ce type de programme de formation, conclut-elle, et a fortement encouragé son personnel féminin à s'organiser et à prendre l'initiative de façon à intervenir activement dans la dynamique institutionnelle."**

**entre nous**

*est une publication de format tabloïd destinée ou personnel du Service correctionnel du Canada et est publiée par la Direction des communications, 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9*

*Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:*

**Louis Genest**

**Francine Dufresne**
*rédactrice adjointe*

*Photographie:* **Erik Gustafsson**

**ISSN 0715-285X**

# Des gens d'ici et d'ailleurs . . .

Le personnel affecté au futur établissement de RENOUS s'affaire déjà à divers projets concernant le personnel et les programmes du nouveau pénitencier. **LOU McGINN**, coordonnateur du programme administratif, s'est joint au SCC en 1966 à titre d'agent de classement au Pénitencier de Dorchester. Il a été coordonnateur régional du classement à l'AR de l'Atlantique de 1975 à 1979 et a été affecté depuis à un grand nombre d'emplois et de programmes de formation, y compris huit mois comme coordonnateur de la planification et de l'évaluation des mesures de sécurité et six mois à titre d'agent de sécurité préventive au sein de l'établissement. Lou s'est vu confier trois tâches principales: élaborer un plan d'action pour le recrutement, la dotation et la formation de tout le personnel de Renous; choisir le mobilier et l'équipement; élaborer des programmes au sein de l'établissement et organiser la journée d'ouverture . . . **MARENA MCLAUGHLIN**, chef régional de la classification et de la rémunération à l'AR de l'Atlantique depuis août 1982, a été détachée en avril au sein de l'équipe chargée du projet de Renous comme directrice du personnel. En plus de s'occuper des demandes de renseignements du public et des tâches de son ancien poste, Marena participe à l'enquête menée auprès de tout le personnel du SCC afin d'identifier les personnes désireuses d'être mutées dans la région de Renous . . . Le directeur principal du chantier, **CLAUDE DUMAINE** a la responsabilité de "faire tout ce qu'il faut pour que l'établissement fonctionne bien", dit-il. M. Dumaine a débuté sa carrière en milieu correctionnel avec le Service national des libérations conditionnelles, à Winnipeg, en 1967. L'année suivante, il était directeur de district à Laval. Claude a participé activement à la formation du personnel selon les méthodes de counselling en groupe. Il a initié le personnel à la technique de solutions de problèmes par le biais de jeux de simulation et a siégé au sein d'un comité consultatif chargé d'élaborer des programmes d'études collégiales en milieu correctionnel. Il est devenu directeur régional des bureaux de libération conditionnelle de l'Atlantique en janvier 1975 et directeur exécutif régional pour la même région en octobre 1979 . . . **REG CAULFIELD**, superviseur en récréologie à l'établissement de Springhill, a été choisi pour représenter la Nouvelle-Écosse au Championnat canadien de basket-ball parrainé par les collèges Centennial, Humber et Seneca, à Toronto, du 23 au 26 mars. Reg, officiel en basket-ball depuis 12 ans, s'est vu classé l'un des premiers officiels en basket-ball du conseil universitaire de l'Atlantique, et a été l'un des officiels aux Jeux du Canada, aux Jeux panaméricains en fauteuil roulant, aux jeux de l'Association sportive universitaire de l'Atlantique, à Halifax, et à beaucoup d'autres manifestations . . . **JANET SMITH** a assumé à titre permanent les responsabilités du chef régional des services administratifs dans la région de l'Atlantique. Elle avait assuré l'intérim pendant environ quatre mois avant sa nomination, le 4 février dernier. Janet s'est jointe au SCC en avril 1971 comme sténographe du bureau de dactylos du Pénitencier de Dorchester, est devenue commis aux audiences de l'établissement, puis secrétaire du directeur de l'établissement. Ses premières fonctions ont été la réorganisation du système de gestion des dossiers conformément aux normes nationales . . .**FAYE CLOW** a été nommée coordinatrice de la protection de la vie privée et de l'accès à l'information à l'AR de l'Atlantique, le 22 février. Avant son arrivée à l'AR, Faye avait été agent de développement socio-culturel à Dorchester depuis décembre 1980 . . . **GRACE BROWN** et **IRENE KELLY**, employées du BUREAU DE LIBÉRATION CONDITIONNELLE DE TRURO, utilisent la méthode Laubach pour apprendre à lire aux gens. Cette méthode, conçue par Frank Laubach pour apprendre à lire aux Philippins illettrés, s'est avérée un franc succès et a été adoptée dans de nombreux pays. Grace, qui oeuvre dans le secteur des libérations conditionnelles depuis 11 ans, enseigne depuis 8 ans la méthode Laubach à titre bénévole. Elle a eu entre autres comme étudiants des détenus analphabètes du Centre correctionnel du comté de Dorchester. Irene, qui est au SCC depuis six ans, travaille également avec l'administratrice du bureau de Truro, **Flora Conley**, à "TEL-AIDE COBEQUID", un service d'écoute téléphonique destiné aux citoyens de la région de Truro qui ont besoin d'aide, d'information ou simplement besoin de parler à quelqu'un . . . **TED JAMIESON**, directeur de l'Accès à l'information à l'AC, nous informe que des coordonnateurs régionaux de l'accès à l'information ont été nommés, notamment **Robert Coallier** dans la région du Québec et **Joan Baker** dans la région de l'Ontario et que la dotation des postes dans les régions des Prairies et du Pacifique va bon train . . . Le directeur général des SERVICES TECHNIQUES, **Tom Crawford**, est absent de son bureau de l'AC pour suivre un cours de formation linguistique en français. **Gerry Hooper**, ex-directeur des Projets spéciaux, politiques et planification à l'AC, assurera l'intérim à l'AC . . .

entre nous

Vol. 8 nº 13 le 15 juillet 1983

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

## *Le Pacifique gagne le trophée Hall*

Lors de la compétition nationale de tir, à Regina, les tireurs de la région du Pacifique se sont mérité le *trophée T. (Tom) W. Hall* pour avoir obtenu le plus haut score de tir par équipe parmi les cinq régions du SCC. Les tireurs **Mike Henry** (AR), **George Girling** (Kent), **Ken Mead** (Elbow Lake) et **Ed Pingrenon** (CPR) ont remporté un score d'ensemble de 1 807/2 000. Au cours de la compétition qui a eu lieu le 21 juin au champ de tir du "Dépôt" de la GRC, il y a eu trois gagnants *dans la catégorie maître-tireur*, notamment: Henry, AR Pacifique (569/600 ou 94,8%) **Luc Beauregard**, Cowansville (561/600 ou 93,5%) et **Wayne Langille**, Springhill (558/600).

Cependant, le SCC a perdu *la Coupe du Solliciteur général* aux mains de la GRC au cours du match catégorie revolver le jour suivant. Les caporals de la GRC **R.A. Gomes**, **J.R. Gauthier** et **J.F. Svoboda** ont obtenu un score de 1692/1800 contre 1573/1800 de l'équipe du SCC composée de MM. Langille et Beauregard ainsi que de **Pete Peterson** de William Head. **Voici les résultats individuels à la compétition nationale du SCC:**

**Ken Ferguson,** Springhill, *carabine (CX)* (378/400)
Girling, Kent, *carabine (autre que CX)* 375/400
Beauregard, *revolver (CX)* 561/600
Henry, *revolver (autre que CX)* 569/600
Henry, Beauregard et **Chuck Dunlap**, CPR des Prairies, représenteront l'an prochain le SCC pour la Coupe du Solliciteur général.

## *Commandeur de l'Ordre du Saint-Sépulcre*

La Secrétairerie d'État du Vatican a annoncé que Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II a accueilli avec bienveillance la requête du Grand Maître de l'Ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem d'élever au rang de Commandeur dudit Ordre, le Chevalier René Roy, S.C.C.

Les insignes de son rang seront remis au nouveau Commandeur à la Basilique Notre-Dame de Montréal lors de la cérémonie d'adoublement, le vingt-cinq septembre prochain.

Le nouveau Commandeur est le deuxième membre du S.C.C. a atteindre ce rang. Le premier fut le colonel Piuze, ex-directeur du Pénitencier de Saint-Vincent de Paul.

Monsieur René Roy, professeur au service du S.C.C. depuis le 17 août 1964, enseigne actuellement à l'établissement Laval depuis le 1er novembre 1976.

# Gallup: Le public appuie le personnel

Un sondage Gallup effectué en mai pour le compte de la Direction des communications du SCC a révélé que 53,6% des 2 111 répondants partout au Canada estiment que le personnel dans les établissements et les préposés aux libérations conditionnelles s'acquittent "très bien" ou "bien" de leurs tâches et que 22,2% seulement estiment qu'ils s'en acquittent "assez mal" ou "très mal".

(23,9% des répondants n'ont pas donné leur opinion.)

Le plus grand nombre de réponses positives a été obtenu dans la Région du Québec, où 56,9% des répondants ont répondu "bien" ou "très bien". Le nombre de réponses positives était de 11% plus élevé que lors d'un sondage Gallup effectué en mai 1982.

Le sondage a également révélé que 50,1% des répondants considèrent la protection de la communauté comme l'objectif le plus important du SCC, alors que 21,6% ont répondu "le châtiment", 27,2% "la réadaptation" et 1,2% n'avaient pas d'opinion.

Par ailleurs, 37,6% des répondants trouvent que les droits conférés aux détenus et les services qui leur sont offerts sont "plus qu'adéquats" alors que 30,7% estiment qu'ils sont "convenables" et 12,2% estiment qu'ils sont "inadéquats" et 19,4% "n'ont pas d'opinion". On a recueilli le plus grand nombre de réponses positives dans la Région du Pacifique, où 79,1% des répondants ont trouvé ces droits et services "plus qu'adéquats" ou "convenables".

Lorsqu'on leur a demandé sur quel aspect du système correctionnel il y a lieu à leur avis de mettre l'accent, 57,3% de l'ensemble des répondants ont répondu "aider le détenu à participer aux programmes susceptibles de favoriser sa réintégration éventuelle au sein de la communauté, malgré les risques que cela comporte," alors que 35,3% ont répondu "garder le détenu en prison sous surveillance étroite, même au détriment des programmes de réadaptation".

*René Roy nommé Commandeur*

# USD en construction au CRR

*QUÉBEC — Une unité spéciale de détention (USD) est en construction au Centre régional de réception de Ste-Anne-des-Plaines et devrait être achevée en mai 1984, a annoncé le 11 mai M.* **Roland Comtois**, député fédéral de Terrebonne, au nom du Solliciteur général du Canada.

Le Conseil du Trésor a donné son approbation le 5 mai pour la construction de cette installation au coût de 11,7 millions de dollars et qui doit accueillir jusqu'à 80 détenus.

"L'établissement à sécurité renforcée fait maintenant partie d'un programme de construction accélérée et les travaux doivent commencer en mai.", a dit M. Comtois. 97 ouvriers locaux de la construction travailleront sur le chantier et les 92 membres du personnel du nouvel établissement viendront du Centre de développement correctionnel (CDC).

Le budget annuel de fonctionnement et de gestion du nouvel établissement sera de 3,5 millions de dollars.

Photo: Karl Niemann

**Jog-o-thon des agents de la paix**

*ONTARIO — **Don Pyke**, directeur adjoint de la sécurité à l'établissement de Joyceville recevant la coupe "Molson" au nom des "Striders" de Joyceville. À droite, **Dennis Halsall** de Joyceville; au centre **Norm Kalnay** de l'AC. M. Halsall a organisé ce marathon pour les membres de l'équipe "Opération Courage" et les autres membres du personnel de l'AC. Tout le monde s'est amusé ferme le 15 mai à ce jog-o-thon qui a débuté au Centre de formation initiale du personnel à Kingston. Le SC **Art Trono** a fait les présentations.*

# Étude sur les WP: changements importants proposés

Les agents de gestion des cas et les psychologues peuvent s'attendre d'ici les 12 ou 18 prochains mois à une réduction importante du travail d'écritures, ce qui devrait leur permettre de consacrer plus de temps aux activités reliées directement au client. C'est ce qu'affirme M. **Gord Pinder** dans une lettre transmise le 3 juin au personnel de gestion des cas.

L'objet de la lettre est de fournir au personnel intéressé une mise à jour des mesures prises à la suite d'une étude en deux volets dont les recommandations ont presque toutes été adoptées en mars par le Comité supérieur de gestion.

La rationalisation des méthodes de travail, l'étude des plans d'urgence et d'exploitation pluriannuels et la mise au point d'une nouvelle formule touchant la dotation et la charge de travail sont en bonne voie de réalisation, indique le sous-commissaire.

"Nous luttons pour libérer le personnel de la paperasserie.", signale M. Pinder.

"Nous étudions activement l'efficience et l'efficacité des systèmes administratifs actuels en matière de gestion des cas, ajoute-t-il. Cela amènera l'introduction accélérée de l'automatisation et d'autres mesures pour simplifier l'organisation des méthodes, réduisant ainsi les charges de travail actuelles des agents et du personnel de soutien et assurant un temps optimum pour les principales responsabilités de leur travail."

Les résultats de l'étude effectuée par le BCG d'Approvisionnements et services ont été présentés en février 1983. Depuis, le sous-commissaire a, dit-il, rencontré les cadres supérieurs du SCC et de la CNLC ainsi que des représentants du Syndicat des employés du ministère du Solliciteur général pour discuter des résultats.

Les conclusions du document sont basées sur les réponses aux questionnaires et le résultat d'interviews individuels: 275 WP et 34 membres de la direction à divers niveaux ont été invités à répondre aux questions écrites. 80 WP ont été interviewés individuellement et 60 psychologues ont également participé à l'enquête.

"Dans la portion de l'étude ayant trait aux conditions de travail, d'importantes occasions ont été identifiées afin d'accroître la satisfaction au travail. Les principaux secteurs de mécontentement au sein du personnel responsable des programmes de bien-être et, dans une moindre mesure, chez les psychologues, étaient la bureaucratie, la paperasserie, la rémunération, les objectifs différents au sein du SCC, la manque de sensibilité du personnel cadre envers les rôles des WP, la perception qu'a le grand public de ceux-ci et les difficultés du personnel cadre à utiliser au maximum les talents et habiletés des WP. Le CSG s'est engagé, à court terme, à s'attaquer de manière dynamique à ces questions.", ajoute M. Pinder.

Les auteurs de l'étude concluent que les WP sont plus positifs dans leur attitude globale au travail que ce qui avait été prévu par les cadres répondants à l'échelle nationale, régionale et locale. "Cela est quelque peu encourageant puisque cela révèle que nous sommes à tout le moins conscients des problèmes auxquels fait face notre personnel régional.", dit le sous-commissaire.

## Apprentissage des détenus par l'ordinateur

*Des projets-témoins seront mis en oeuvre cet été dans quatre établissements pour permettre aux détenus de parfaire leur formation au niveau secondaire grâce à un programme élaboré par "Compris Ltd. of Ottawa" et l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario. **George Stephenson** et **Dave Charlesworth** de Warkworth, **Pauline Pelletier** et **Robert Paquin** du Leclerc et **David McKay** et **Dan Joseph** de Springhill étaient de passage à Ottawa du 14 au 16 juin dernier pour se familiariser avec ces projets-pilotes. Huit autres membres du personnel de la Direction de l'éducation, de la formation et de l'emploi à l'établissement de Stony Mountain participeront également à ce projet. Les terminaux de ces quatre établissements à sécurité moyenne seront raccordés à l'ordinateur principal de Winnipeg.*

*Mme Pelletier, MM. McKay et Stephenson*

ANNÉE MONDIALE DES COMMUNICATIONS
WORLD COMMUNICATIONS YEAR
AÑO MUNDIAL DE LAS COMUNICACIONES
1983

# "The Grey Fox"

***Un film distribué par United Artists Classics***
***Une production de Peter O'Brian***
***Film dirigé par Phillip Borsos et mettant en vedette Richard Farnsworth***
***Critique rédigée par Tony Martin, chef régional, Systèmes et procédés financiers***

PACIFIQUE — Si d'aventure vous allez voir le film "The Grey Fox" dans l'espoir d'apercevoir des images du Pénitencier de la Colombie-Britannique parce qu'on vous a raconté que le tournage a été fait là, n'y pensez plus! Les seules images que vous apercevez du Pénitencier durent seulement cinq secondes se résument à une porte de cellule et à une vue du "trou" utilisé avant 1965 dans le cadre de la réclusion cellulaire.

Le film raconte l'histoire de **Bill Miner**, voleur de grand chemin emprisonné pour avoir soulagé de nombreuses diligences de leur précieuse cargaison et libéré en 1901 de la prison de San Quentin après 33 ans d'emprisonnement. Miner découvre à sa sortie que l'ère des diligences est révolue et qu'il doit viser d'autres cibles. Le film nous le montre en train de visionner des films muets dans un "Nickelodéon". C'est là que lui vient pour la première fois l'idée de dévaliser des trains.

Ce film n'est pas un western à la John Wayne et, en dépit de nombreuses scènes d'action, ne met pas en scène des clichés éculés comme les fusillades entre desperados sauf dans les scènes de films muets. L'interprétation est convaincante et les paysages, magnifiques.

J'ai dû souvent consulter le dossier d'écrou de Miner au cours des vingt dernières années, ce qui explique que je sois plus sensible à la vérité des faits. Bien sûr il y a eu certains accrocs commis à ce niveau pour les besoins du scénario. Ainsi l'observateur attentif pourra remarquer la présence d'un tatouage sur la main droite du voleur au lieu de la main gauche; son corps présente également certaines cicatrices fictives sans doute pour donner un cachet plus exotique aux scènes d'amour. Le personnage interprété par **Richard Farnsworth** semble beaucoup plus grand que nature. On l'a également rajeuni de 5 ans: en effet il est né en 1842 et non en 1847.

Je crois somme toute qu'il s'agit d'un bon film qui mérite d'être vu et digne des sept trophées "Génie" qui lui ont été attribués.

# Compétition de tir à Edmonton

**par Les Shand, ARC adjoint**

PRAIRIES — Au cours de la compétition de tir organisée le 8 juin par la Région près de Saskatoon, les tireurs de l'établissement d'Edmonton se sont distingués en raflant deux des quatres titres individuels et en accumulant le total de points le plus élevé par équipe.

Ce concours annuel, le dixième de la Région, s'est tenu à la base de Dunburn des Forces armées canadiennes et a réuni au total 24 tireurs aux armes réglementaires et 24 autres aux armes non réglementaires, qui représentaient les six principaux établissements de la Région. Elle a été parrainée conjointement par l'Administration et la Centre psychiatrique de la Région.

Au total des points, les tireurs de l'établissement d'Edmonton se sont hissés au premier rang en marquant 1 801 points sur 2 000; ils ont été talonnés par les tireurs d'élite de l'établissement de Stony Mountain qui, ensemble, ont récolté 1 698 points sur 2 000.

En concours individuel, **M. Ted Howard**, de l'établissement d'Edmonton, a décroché le titre de maître-tireur à la carabine réglementaire en accumulant 382 points sur 400, soit 95,9 pour cent. **M. Bill Braunberger**, de l'établissement de Drumheller, a remporté le titre de meilleur tireur à la carabine non réglementaire avec un total de 360 points sur 400, soit 90 pour cent.

En compétition de tir au revolver réglementaire. **M. John Thompson**, de l'établissement d'Edmonton, et **M. Chuck Dunlop**, du Centre psychiatrique régional, se sont livrés une chaude lutte, pleine de suspense, marquant chacun 560 points sur 600, soit 93 pour cent, ce qui les laissait à égalité de points pour le titre de maître-tireur. Cependant au compte des tirs qui ont fait mouche, H. Dunlop l'a emporté par 19 à 14 sur M. Thompson.

Enfin **M. Tom Turner**, également de l'établissement d'Edmonton, a mérité le titre de meilleur tireur au revolver non réglementaire en accumulant 517 points sur 600, soit 86,1 pour cent.

Les gagnants des quatre titres individuels devaient participer à la compétition nationale du SCC, qui se tenait du 20 au 23 juin dans les champs de tir de la division "Dépôt" de la GRC.

# Un sénateur fait l'éloge du Service

Un membre du Comité sénatorial permanent des Affaires juridiques et constitutionnelles, le sénateur **Earl Hastings**, a loué le travail des employés du SCC en ces termes:

"Je tiens à féliciter tous ceux qui travaillent pour le Service correctionnel du Canada, la CNLC et les services d'aide aux anciens détenus."

"Leur tâche est très difficile, sinon impossible. Nos pénitenciers sont surpeuplés. Les agents de classement doivent s'occuper d'un nombre énorme d'hommes à la fois. Ils tentent de faire une tâche impossible, de servir à la fois nos intérêts et ceux des détenus.", dit-il.

Le sénateur Hastings a fait ces observations juste avant l'ajournement le 2 juin dernier, du débat en deuxième lecture en vue de l'adoption du Bill S-32.

Le projet de loi portant amendement de la Loi sur les pénitenciers et de la Loi sur les libérations conditionnelles vise à traiter le cas des détenus dangereux mis en liberté sous surveillance obligatoire. (voir le n° du 30 juin d'***Entre nous***).

Le sénateur Hastings a mentionné qu'il appuyait ce projet de loi à cause de ses garanties contre des applications manquant de discernement à l'endroit des détenus violents, une clause temporaire de trois ans, et parce que bientôt le Ministre de la Justice **Mark MacGuigan** déposera un rapport sur le droit pénal au Canada qui comprendra une section entière sur la libération sous conditions des détenus.

# Employés de l'Atlantique au pas de course!

ATLANTIQUE — Treize employés ont participé le 19 mai dernier à un marathon de 3,2 kilomètres dans le cadre de la Semaine nationale de l'activité physique et le personnel de la région de l'Atlantique s'en trouve d'autant encouragé à participer aux marathons qui seront organisés à l'avenir.

Tous les treize ont tantôt couru, tantôt marché sans oublier les périodes de repos que certains se sont ménagées en cours de route à la faveur des détours.", indique **Byron Hierlihy**, récréologue et un des participants à la course.

"Il n'y a pas eu de blessés et la manifestation sportive a été couronnée par la remise de prix et la distribution de rafraîchissements."

Les personnes suivantes ont participé à la course: **Sandy Ross**, **Moe Landry**, **Vernon Crosthwaite**, **Nicole LeBlanc**, **Sylvia Boyd**, **Karen Harbourne**, **Wayne DeWolfe**, **Jeannee See**, **Simonne Poirier**, **Brenda Hastie**, **Pam Hicks**, **Janice Richard** et **Byron Hierlihy**.

La société King Sports Ltd de Moncton, l'association récréative des employés du Pénitencier de Dorchester et la société Maritime Beverages Ltd de Moncton ont fourni leur appui pour l'organisation du marathon.

## *Truc de communication*

Évitez les "levées de bouclier" lorsque vous cherchez à convaincre autrui de la valeur d'un projet ou d'un idée, conseille sagement *Communication Briefings*, un petit bulletin d'information mensuel.

"Les gens qui désirent convaincre quelqu'un de changer d'opinion ou d'adopter un certain comportement manifestent souvent certains tics qui "hérissent" l'interlocuteur, indique-t-on dans ce numéro.

Ainsi si vous prévoyez certaines réactions négatives de votre auditoire, vous pouvez être tenté de trop mettre l'accent sur la forme de votre discours ou sur les moyens à prendre pour vous "gagner" l'approbation de votre auditoire.

"Les signes verbaux et non-verbaux qui mettent votre interlocuteur sur ses gardes trahissent parfois ces préoccupations secrètes."

Un conseil avant de conclure: Tâchez d'avoir l'esprit de celui qui cherche à résoudre un problème et non à manipuler son auditoire.

## *Recueil 1983*
### *Outil de référence*

L'édition 1983 du *Recueil de données sur les services correctionnels* vient de sortir des presses. Ce document de référence qui se présente sous format de poche, est mis à la disposition des citoyens, des représentants des médias et des groupes d'intérêt spéciaux qui désirent obtenir rapidement des renseignements sous forme vulgarisée. Le livret a été publié en mai par la Direction des communications du SCC et les citoyens peuvent se le procurer gratuitement. Quelque 2 000 copies ont été distribuées directement aux 60 établissements, 74 bureaux de libération conditionnelle sans compter les AR et les divers campus du Collège national du personnel de correction. Si vous n'êtes pas sur notre liste de diffusion, si vous travaillez dans le cadre d'un programme d'éducation publique ou si vous donnez des conférences et avez besoin de copies supplémentaires, vous pouvez vous adresser à l'adresse suivante:

**Direction des communications du SCC**
**340, avenue Laurier ouest, 3e étage**
**Ottawa (Ont.) K1A 0P9**
**Au soin des publications**
**N° de tél.: (613) 995-3031**

# Drummond pourra accueillir 252 détenus

QUÉBEC — La capacité d'hébergement du nouvel établissement de Drummond, à Drummondville, au Québec, sera de 252 détenus au moment de sa mise en opération prévue pour la fin de 1984. Ce chiffre tient compte d'une nouvelle unité résidentielle qui sera construite prochainement.

L'annonce de l'ajout d'une nouvelle unité résidentielle a été faite le 20 mai dernier au nom du Solliciteur général du Canada, l'hon. **Bob Kaplan**, par l'hon. **Yvon Pinard**, député fédéral de Drummond.

Le coût de la nouvelle unité s'élèvera à 2,2 millions de dollars, ce qui porte le coût total de construction à 36,5 millions de dollars, a dit M. Pinard. Les compagnies déjà sur place construiront l'ensemble des six unités résidentielles, ce qui porte le total des employés à plein temps travaillant sur le chantier à 240 postes.

"L'unité supplémentaire est devenue nécessaire en raison de l'augmentation de la population carcérale que connaît actuellement le Service correctionnel du Canada.", explique le communiqué.

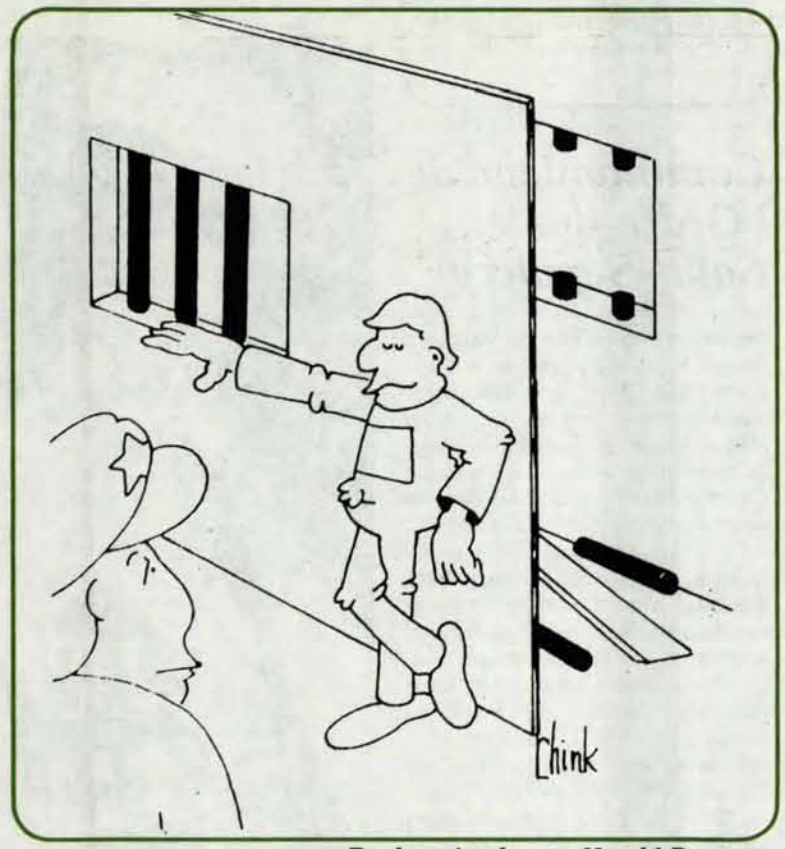


**Roule-ta-boule: par Harold Paquette**

# Congés fériés Pas d'octroi de dernière heure

"Les employés reçoivent désormais un préavis concernant les congés qu'ils doivent prendre les jours fériés qui surviennent au milieu d'un horaire par poste.", nous signale **Jean-Charles Cloutier**, directeur des relations de travail à l'AC.

M. Cloutier attribue pour une bonne part le mérite de cette initiative aux représentations faites par le SESG auprès de l'AC du SCC, à Ottawa.

Le commissaire **Yeomans** a examiné la pratique qui avait lieu à ce jour de changer l'horaire d'un employé, un jour férié, en lui accordant à la dernière minute le congé pour ce jour férié.

Il s'est en effet avéré à l'usage qu'il n'y avait pas grand avantage pour un employé de bénéficier sans préavis raisonnable d'un tel jour de congé au milieu d'un horaire par poste.

"On peut traiter les employés de façon juste, a indiqué le Commissaire dans un message aux gestionnaires d'établissement, en planifiant d'avance les horaires de travail d'une manière convenable."

# Des gens d'ici et d'ailleurs:

*Raoul Laverdière*

*Frank Johnson*

**LORSQUE FRANK JOHNSON,** employé du Bureau des libérations conditionnelles de Kamloops (C.-B.), a pris sa retraite le 3 mai, il est devenu le premier agent de libération conditionnelle de la Région du Pacifique à ne pas prendre une retraite anticipée. Frank a été élevé dans une petite ville du comté de Donegal, en République d'Irlande. Il a obtenu un baccalauréat à Trinity College, à Dublin, puis a servi comme officier dans l'Armée britannique de 1942 à 1946. Il est entré dans les ordres ecclésiastiques en Irlande, s'est marié et a immigré au Canada en 1953. Il a travaillé comme ministre de l'Église Unie à Victoria et à Courtenay. Devenu membre des Forces canadiennes en 1960, il a été affecté à divers endroits et a obtenu une maîtrise en counselling de l'Université de Victoria avant de prendre sa retraite en 1972. Il a entrepris presque immédiatement une carrière dans le secteur correctionnel, d'abord en tant qu'agent de classement à l'établissement de William Head, puis comme agent du Bureau des libérations conditionnelles de Kamloops, où il a été muté en 1976. De nombreux amis et collègues ont participé à une cérémonie tenue en son honneur le 29 avril à Kamloops au cours de laquelle ils lui ont présenté un nécessaire de pêche à la mouche portant une inscription gravée. Il a reçu en outre du Premier ministre **Trudeau**, du Solliciteur général **Bob Kaplan** et du Commissaire **Yeomans** des parchemins commémorant ses longues années de service. Frank et Elizabeth continueront d'habiter Kamloops. "Les collègues de Frank, et particulièrement les employés du Bureau des libérations conditionnelles de Kamloops, regretteront sa vaste expérience, sa personnalité et son sens de l'humour, qualités qui, tout au long de sa carrière, en ont fait un compagnon de travail agréable et intéressant," déclare **James Bartlett**, responsable du secteur des libérations conditionnelles de Kamloops . . . . **GUY CHARBONNEAU**, instructeur-menuisier du Centre de développement correctionnel de Québec, a reçu du Commissaire **Yeomans** le 18 mai une plaque commémorant ses 25 années de service. Le Sous-commissaire de la Région du Québec, M. **Jean-Paul Dugas**, a tenu à féliciter son ancien employé qui avait travaillé pour lui à l'établissement Leclerc . . . . **LA FONDATION CANADIENNE DES MALADIES DU COEUR** a reçu récemment un chèque au montant de 3 170$ des mains de M. **Raoul Laverdière**, agent principal de la sécurité à l'établissement Archambault, qui était le responsable de la campagne de collecte de fonds menée par les Chevaliers de Colomb dans la région de Ste-Anne-des-Plaines. Décidément, M. Laverdière s'implique dans son milieu puisqu'il a reçu peu de temps après un *Certificat d'honneur* de la Société canadienne de la Croix rouge pour avoir consenti 50 dons de sang . . . . LA CALLIGRAPHIE, ou l'art de bien former les caractères d'écriture, est l'une des passions de **Bill Staubi**, agent de gestion des cas de l'établissement de Dorchester. Le cartouche figurant en première page du numéro de juillet de *Inside Outside*, bulletin d'information du personnel de la Région de l'Atlantique, est de sa main. Outre la calligraphie, Bill a d'autres passe-temps favoris qui exigent une grande dextérité, notamment l'aquarelle — il peint des paysages et des fleurs — les vitraux, la poterie et la céramique. À son avis, le "travail pose un défi constant." Ajoutons que Bill est inscrit à l'Université du Nouveau-Brunswick, où il fait une maîtrise en administration des affaires . . . . Une autre étape a été franchie en vue de la mise en oeuvre des nouvelles dispositions législatives relatives à la **PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET À L'ACCÈS À L'INFORMATION** (Projet de loi C-43). **Inger Hansen**, ex-Enquêteur correctionnel, a été nommée au poste de commissaire à l'information tandis que **John Grace**, ancien rédacteur en chef du *Ottawa Journal* et commissaire auprès du CRTC, a été nommé commissaire à la protection de la vie privée. Ces deux nominations étaient deux étapes essentielles à la mise en oeuvre de ces mesures. (***Entre nous*** prévoit communiquer bientôt à ses lecteurs les répercussions de l'adoption de ces mesures législatives.)

À LA SUITE DU DÉPART de **John Siu** pour la Saskatchewan (voir le n° du 15 mai) et la nomination intérimaire de **John Rama** à titre de sous-commissaire, Politique, planification et administration à l'AC, **Dave Connor** occupera à titre intérimaire le poste de M. Rama, directeur général, Politique, planification et systèmes, tandis que **Susan Caldwell** assumera l'intérim du poste de M. Connor à titre de Directrice des politiques. Susan, qui est âgée de 33 ans, est venue au SCC en décembre 1981 de la CNLC, où elle a agi comme agent de liaison statistique depuis 1980. M. Connor, âgé de 29 ans, est venu au SCC en août 1980 du Secrétariat du Solliciteur général. Il a obtenu une maîtrise en criminologie de l'Université d'Ottawa en 1977 . . . **PIERRE BOURGETEL**, chef cuisinier au Collège national du personnel, à Laval, est décédé subitement le 22 mai, à l'âge de 59 ans. Pierre s'était joint au SCC le 8 août 1966. Les funérailles ont eu lieu le 25 mai en l'église Saint-Elzéar-de-Vimont, à Laval (Québec) . . . Une fête a été organisée après les heures de travail dans un restaurant du centre-ville d'Ottawa pour souligner le départ de **HANK NEUFELD**, directeur de l'établissement de Warkworth et ex-directeur de la Sécurité opérationnelle à l'AC. Il manquera sûrement au personnel de l'AC . . .

## Première pelletée de terre à Frontenac

***Keith Manson**, directeur adjoint des services techniques à l'établissement de Collins Bay; **Ron Junk**, directeur de l'agro-entreprise; le directeur de Collins Bay **Ken Payne**; le directeur de Frontenac **George Downing** et **Roger Howes**, administrateur de la ferme Frontenac ont assisté le 13 juin à la cérémonie de la première pelletée de terre pour un projet d'expansion de 300 000 $ des étables. La division des services techniques à Collins Bay dirigera ce projet qui sera effectué par le personnel du SCC et les détenus de Frontenac. Ce projet permettra d'accroître le nombre de vaches de 80 à 157 qui approvisionneront en lait les régions de l'Ontario et du Québec. La récente expansion de la production d'oeufs à Frontenac en fait également un excellent producteur. Les 12 000 poules permettent d'approvisionner en oeufs toute la région de l'Ontario et 75 pour cent de la région du Québec.*

## Trousse d'information sur Renous

Vous pouvez obtenir de votre ARC des trousses d'information sur le futur établissement de Renous, situé près de Newcastle (N.-B.) dont l'ouverture est prévue en 1985.

Cette trousse renferme des extraits d'une brochure sur la région publiée par la Société de développement de la région de Miramichi, un questionnaire permettant au personnel de faire connaître leurs intérêts, un guide et une carte touristique du Nouveau-Brunswick ainsi qu'un article de journal.

Cette information (disponible en français et en anglais) familiarisera le personnel sur la région et ses installations, mais non sur les postes disponibles ou les politiques d'embauche.

Vous pouvez vous procurer un exemplaire en communiquant avec votre ARC:

***Atlantique: Jim West — (506) 388-6312***
***Québec: Gaston Pelletier — (514) 328-3351***
***Ontario: Dennis Curtis — (613) 547-4308***
***Prairies: Linda Lee — (306) 665-5014***
***Pacifique: Jack Stewart — (604) 854-2535***

*Bob Fisher*

## Champion quilleur de l'établissement de Bowden

Le personnel de l'établissement de Bowden a tenu à féliciter **Bob Fisher**, instructeur d'art et d'artisanat, auquel le Conseil récréatif de la ville d'Innisfall a présenté, le 1er juin, un *Certificat de mérite sportif*.

Bob Fisher est le champion quilleur de la Master Bowlers Association of Canada. Au moment de la mise sous presse, il était à Saskatoon, où il a participé aux finales nationales tenues du 29 juin au 3 juillet. Il ne jouait aux quilles que depuis trois ans et c'était la deuxième fois seulement qu'il participait aux finales. En outre, il a représenté l'équipe de l'Alberta aux finales nationales tenues à Ottawa en 1981, où il a remporté la *médaille de bronze*.

Outre son enthousiasme pour les quilles, Bob Fisher s'adonne avec succès à la sculpture en bois. En effet, une sculpture fantaisiste en génévrier lui a valu une mention honorable à l'Exposition nationale canadienne tenue à Toronto en 1981 et sa sculpture d'une espèce d'oiseau disparue lui a valu un cinquième prix à l'Exposition de 1981. Bob Fisher est entré au Service correctionnel en 1955.

# Prêtre de l'Alberta honoré

PRAIRIES — **Bob Benner**, directeur de l'établissement d'Edmonton, a présenté à la mi-mai un *Certificat d'appréciation* du SCC au père **Roland Bérubé** d'Edmonton. Le père Bérubé, qui a célébré en avril le 50ième anniversaire de son ordination, a occupé de 1950 à 1965 le poste d'aumônier catholique à l'établissement correctionnel provincial de Fort Saskatchewan, où il a donné une direction spirituelle à de nombreux détenus, dont bon nombre devaient être transférés dans un établissement fédéral.

En acceptant le certificat, le père Bérubé a dit qu'il avait été étonné, lors d'une visite du pénitencier de la Saskatchewan à Prince Albert, du nombre de détenus qui l'ont appelé par son nom. Il a remercié le Service de ce témoignage d'appréciation de ses années de service au sein du système correctionnel.

*Roland Bérubé*

Le père Bérubé est né à Beaumont (Alberta) le 4 novembre 1909. Il a fait ses études à Morinville, Lac La Biche, et au Collège des Jésuites à Edmonton. Il est ensuite entré au Séminaire Saint-Joseph (Alberta), où il a été ordonné prêtre le 23 avril 1933.

Selon le père Bérubé, l'une de ses tâches les plus difficiles à l'établissement correctionnel provincial de Fort Saskatchewan était d'accompagner les détenus qui étaient condamnés à monter sur l'échafaud, ce qu'il a fait à sept occasions. La dernière fois, il a accompagné **Raymond Cook**, le dernier détenu exécuté au Canada.

# *Jim O'Sullivan donne une conférence à San Quentin*

Le directeur du pénitencier de la Saskatchewan, **Jim O'Sullivan**, a donné une conférence sur les négociations en cas de prise d'otages au personnel du San Quentin State Penitentiary, en Californie, dans le cadre d'une rencontre qui a eu lieu du 7 au 11 juin.

M. O'Sullivan a présenté un exposé au cours d'une séance de formation portant sur les négociations en cas de prise d'otages destinée au personnel. En outre il était le conférencier à la réunion des directeurs et des surintendants de tous les établissements du système correctionnel de la Californie. Enfin, il a assisté à titre d'observateur à un incident de prise d'otages simulé au pénitencier désaffecté d'Alcatraz qui a duré quatre heures, se terminant à minuit dans la nuit de 10 au 11 juin.

M. O'Sullivan ayant été invité par le Department of Corrections de la Californie, celui-ci a assumé la plupart des frais liés à sa visite.

# EN BREF

## *Changement de désignation pour une direction*

La Direction de l'emploi des détenus sera maintenant désignée sous le nom de Direction de l'éducation, de la formation et de l'emploi et ce, afin de mieux refléter les objectifs que s'est fixés la direction dans le cadre de sa réorganisation, annonçait le Commissaire **Yeomans** dans le cadre d'un communiqué officiel publié le 7 juin.

## *Causerie d'un représentant des CAC*

Le Dr **Barry Thorne**, représentant de l'Ontario au Comité national des CAC, a donné un exposé le 7 juin à Kingston, dans le cadre du Groupe d'étude du Gouverneur général. Le Dr Thorne, président du CAC à la Prison des femmes, a traité de l'augmentation du nombre de délinquants violents et a prédit un plus grand nombre d'incidents violents dans le secteur correctionnel. Son exposé faisait ressortir l'efficacité du travail effectué par le SCC.

## *Événement sportif à Kent*

Le Comité des détenus de l'établissement à sécurité maximale de Kent a lancé le 1er juin un défi à la collectivité locale: il organise un tournoi de balle-molle de type "poule" prévu en juillet. Le prix: une somme de 100$ recueillie par les détenus de Kent pour une oeuvre de charité choisie par le(s) gagnant(s). Le journal local *Agassiz Advance* a fait de la publicité gratuite pour le tournoi et **Miles McCarthy**, superviseur des loisirs à l'établissement, a reçu plusieurs réponses enthousiastes de diverses équipes.

## *Commissions d'indemnisation*

Le 9e conférence de l'Association internationale des commissions d'indemnisation des victimes a eu lieu à Winnipeg du 24 au 27 mai dernier. Cette association comprend des délégués du Canada, des États-Unis, de Grande-Bretagne, du Japon et d'Irlande du Nord. Neuf commissions d'indemnisation canadiennes et trente américaines étaient représentées. Cette conférence a permis aux différents participants d'échanger leurs vues sur les tendances actuelles et les orientations à définir. Le professeur **Leroy Lamborn** de Wayne University (Michigan) a fourni une mise à jour des programmes d'indemnisation des victimes dans le monde. Le juge en chef **Harold Gyles** de la Cour provinciale du Manitoba a fait état du programme d'aide aux victimes au Manitoba et de ses avantages pour les tribunaux. Enfin le Solliciteur général du Canada, **Robert Kaplan**, a prononcé une allocution lors du déjeuner du 25 mai.

## *Appui au Comité national mixte*

Le Solliciteur général, l'hon. **Bob Kaplan**, a annoncé, le 10 mai dernier, le versement d'une contribution de 95 400 $ au Comité national mixte de l'Association canadienne des chefs de police et des services correctionnels fédéraux. Ces fonds serviront à appuyer le comité jusqu'à la fin de la présente année financière. Le comité a été créé il y a environ 10 ans pour accroître l'interaction entre la police, les tribunaux et les services correctionnels, réduire la criminalité et protéger le public.

## *Les centres de jeunesse Shawbridge*

Les centres de jeunesse Shawbridge, situés au nord Montréal, ont parrainé une conférence internationale dont le thème était "*Au-delà de la violence*", à l'hôtel Hyatt Regency, à Montréal, du 9 au 11 mai. Cet organisme qui s'occupe des jeunes en difficulté gère des centres de garde en milieu ouvert ou fermé dans les Laurentides, un programme de traitement de jour et un certain nombre de foyers de groupes dans la région de Montréal. Les centres de jeunesse Shawbridge célèbrent cette année leur 75e anniversaire. Mme Céline Hervieux-Payette a annoncé, au nom du Solliciteur général, le versement d'une contribution de 10 000 $ pour cette conférence.

## *Troisième réunion annuelle*

Le Conseil chrétien de la réconciliation créé en 1980 par l'abbé **Pierre Allard**, aumônier régional de l'Atlantique, a tenu sa troisième réunion annuelle à la citadelle de l'Armée du salut, à Moncton, le 30 avril dernier. Par le biais du Conseil, les volontaires aident les détenus et leurs familles. Des sections du Conseil ont été créées dans la vallée d'Annapolis, à Halifax, Saint-Jean et Kingston et dans la province de Québec.

## *Ouverture de nouvelles installations*

Les nouvelles installations permettant de recevoir 24 autres pensionnaires à l'établissement de Ste-Anne-des-Plaines ont été inaugurées le 17 mai. Tous les échéanciers pour l'intégration des détenus dans ces nouveaux locaux seront respectés. Les premiers pensionnaires qui se sont installés se disent très satisfaits de l'aménagement.

**entre nous**

*est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 340 ouest, avenue Laurier, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.*

*Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:*
**Louis Genest**

**Francine Dufresne**
*rédactrice adjointe*

*Photographe:* **Erik Gustafsson**

**ISSN 0715-285X**

# L'ERGONOMIE

***Le cinquième d'une série d'articles sur la santé et la sécurité au SCC***

Essentiellement, l'ergonomie a pour objet la conception de machines en fonction de l'utilisateur, de manière à accroître l'efficacité de celui-ci. En effet, le poste de travail bien conçu et répondant aux besoins particuliers de l'utilisateur permet à ce dernier de travailler mieux tout en se fatiguant moins, signale **Robert Boucher**, coordonnateur national de la santé et de la sécurité à l'AC.

Par exemple, si l'utilisateur doit tendre le bras pour pousser un bouton placé hors de sa portée sur la machine, la fatigue devient un facteur qui entre en cause. En outre, l'employé peut se froisser un muscle ou même se faire mal au dos, note M. Boucher. Et il ajoute "Même si votre poste de travail est aménagé de façon extrêmement confortable, le fait de rester assis ou debout pendant de longues périodes de temps peut être une cause de fatigue et de stress."

"Étirez-vous de temps à autre," propose-t-il "et, si vous êtes attablé devant un écran vidéo toute la journée, levez les yeux de temps en temps. Si possible, levez-vous parfois et faites d'autres tâches." En éliminant même les petites difficultés qui se répètent sans cesse au travail, à un moment où cela n'entrave pas l'accomplissement des tâches confiées à l'employé, on peut éviter un éventuel problème de santé ou de sécurité.

# *Lettres*

## Des jeunes visitent Warkworth

***On trouvera reproduite ci-dessous une lettre d'Austin Cronk, conseiller en orientation à l'école secondaire de Huntsville, à Th. van Petegem, directeur du camp de correction de Beaver Creek. Des étudiants ayant des démêlés avec la justice ou les autorités scolaires ont visité le camp toutes les semaines l'année dernière. Ils ont visité récemment l'établissement de Warkworth. Les détenus du camp qui se tiennent en contact suivi avec les garçons les ont accompagnés, escortés par Murray Powell, agent de développement social. Suit le compte-rendu de l'orienteur.***

### Notre visite de l'établissement de Warkworth

Je désire en premier lieu remercier M. **Bill Palmer**, psychologue de l'établissement qui a été notre guide durant la visite. J'ai également apprécié la rencontre-bilan et la période de questions prévues en fin de journée. Bill a organisé cette visite pour que nous puissions voir ce qui se passe durant une journée de travail habituelle. J'en profite également pour remercier M. **van Petegem** et Mme **Dawson** de nous avoir permis de faire cette visite. J'ai pu y apprendre ce qui dans une certaine mesure est accepté et attendu à la fois du personnel et des détenus.

Pour moi, il ressort surtout de cette visite que le principal objectif de l'établissement est de préparer les détenus à vivre dans la collectivité. J'ai été impressionné par le secteur réservé aux ateliers et les efforts de Bill Palmer. Les autorités pénitentiaires encouragent la participation des détenus aux comités de détenus et les consultent quant à l'organisation de leurs activités. Ceux qui n'avaient jamais visité un établissement du genre, n'ont sans doute pu s'empêcher de ressentir une certaine frustration, néanmoins. . .

Après avoir travaillé trente-cinq ans avec des jeunes, je suis de plus en plus déterminé à faire tout ce que je peux pour leur éviter d'avoir à emprunter la voie du crime. J'ai connu trop de jeunes garçons qui, de l'école, ont éventuellement échoué dans un centre de rééducation. Si la société consacrait plus de temps et d'argent pour résoudre les problèmes des jeunes, cela n'existerait pas. L'un des points saillants de ma carrière a été les années passées à travailler avec les gens de Beaver Creek et le groupe de garçons de l'école. J'étais frustré du fait que le seul endroit où nous puissions nous rencontrer une fois par semaine l'an dernier était le vestiaire de l'aréna de l'endroit. Est-ce vraiment la réaction de la société à l'égard des jeunes? N'eût été la participation de certains garçons aux activités de notre groupe, ils seraient maintenant dans un établissement.

Je suis heureux que M. van Petegem ait permis à **Murray Powell**, agent de développement social d'inviter des détenus comme Eddy, Dick, Fred, Jimmy, Sheldon et Randy à rencontrer les garçons chaque semaine pendant un an et demi.

Toutes ces personnes ont démontré leur intérêt envers les jeunes. Ils comprennent ces garçons et leurs besoins. Les garçons ne peuvent pas ne pas leur faire confiance. Ils communiquent si aisément avec eux parce qu'ils comprennent le milieu d'où ils sont issus. La phrase-clé répétée comme un leitmotiv: "Ne faites pas ce que nous avons fait" fait toujours son effet.

Un changement que j'ai pu constater comme conseiller en orientation et enseignant, est la perception que se font les étudiants de l'éducation. Il y a un an, une règle tacite entre eux voulait qu'il faille aller à l'encontre des responsables de l'école. Avoir de mauvaises notes représentait la preuve tangible de l'acceptation au sein du groupe. Cela a maintenant changé grâce à la collaboration des détenus de Beaver Creek. Ils sont maintenant acceptés et félicités par les détenus s'ils respectent les règlements et obtiennent de bonnes notes. La preuve de ce changement d'attitude est fournie par l'histoire de ce garçon qui, après s'être mérité une note de 95% pour un test d'histoire, a montré avec fierté ses résultats à tous ses compagnons de classe. Il y a un an, cette réaction aurait été impensable.

***Austin Cronk***
***Conseiller en orientation***
***École secondaire de Huntsville***

***Bill Elliott** divertit les invités de Beaver Creek*

## *Souper à Beaver Creek*

Une rencontre sociale et un souper ont été organisés le 9 avril dernier au camp de correction de Beaver Creek à l'intention des bénévoles, des détenus et de divers invités.

Quelque 100 personnes en tout ont participé à l'événement, indique **Th. van Petegem**, directeur du camp. Il y avait au nombre des invités **Art Trono**, sous-commissaire régional de l'Ontario, **Mary Dawson**, alors directrice de l'établissement de Warkworth et le député fédéral de la circonscription, **Stan Darling**. Les visiteurs se sont vu présenter une petite bouteille de sirop d'érable recueilli et traité sur place.

## Lettre

**Monsieur le rédacteur,**
Je travaille au ministère du Solliciteur général depuis janvier 1965. Je suis attaché à l'Établissement Archambault depuis l'été 1979.

Je désire expliquer publiquement qu'une des raisons de base qui m'a permis de remplir et d'assumer mes fonctions de conseiller à St-Calixte, dans les basses Laurentides, fut la compréhension indéfectible du directeur de l'établissement Archambault, monsieur **André Le Marier** ainsi que certains membres de son équipe administrative.

Monsieur Le Marier m'a convaincu que la foi qu'un homme possède dans ce qu'il entreprend est un facteur de réussite assurée.

Je désire porter à votre attention que la confiance mutuelle dans les relations cadres et employés peut aider les personnes qui oeuvrent en politique tout en demeurant efficaces dans leurs fonctions normales de travailleur.

**Paul Ghislain Dubé, CX2**
**Établissement Archambault**
**Ste-Anne-des Plaines (Québec)**

***Note de la rédaction: M. Le Marier est maintenant directeur du CFF.***

## ERRATA

Deux erreurs se sont glissées dans le compte rendu paru dans notre numéro du 30 mai sur la soirée en hommage aux bénévoles, tenue au bureau de libération conditionnelle de Toronto.

Dans la photo du haut, c'est **Tom Nowak**, membre de CAC, et non **Jim McCuaig** tel qu'indiqué, qui reçoit un insigne de boutonnière des mains de **John Lawrence**, directeur de district (lib. cond.).

Il a été fait mention du programme COAP du CCC de la rue Montgomery en première page du n° du 15 mai et non ailleurs.

Enfin une imprécision: **Bill Elliott** est agent de gestion des cas à Beaver Creek et c'est à Beaver Creek que la photo inférieure a été prise au cours d'une soirée remplissant la même fonction qu'à Toronto.

# entre nous

Vol. 8, n° 14 le 30 juillet 1983

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.
Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

## *Ste-Anne-des-Plaines*

## *Inauguration officielle de nouvelles installations*

QUÉBEC — C'est le 22 juin que le SCC a procédé à l'inauguration officielle des nouvelles installations à Ste-Anne-des-Plaines. Le député de Terrebonne, **Roland Comtois** (au centre, à l'avant-plan, entouré à gauche de **Réal Benoît**, dir. de l'établ. et à droite de **Jean-Claude Perron**, DER) a présidé aux cérémonies en présence de nombreux invités, du personnel et des résidants ainsi que des membres de la presse. Ces nouvelles installations permettent d'accueillir 26 résidants de plus, ce qui porte sa capacité de 118 à 144. Au nombre des personnes présentes, on a remarqué la présence de **Jean-Paul Gilbert**, Commissaire principal à la CNLC; **Robert Therrien**, maire de Ste-Anne-des-Plaines, l'abbé **Champlain Barrette**, aumônier à cet établissement, **André Aubert**, président du CAC, **Paul Ménard**, président local du S.E.S.G. Après les allocutions, les invités ont pu visiter les nouvelles installations et assister à une réception.

•Plus de détails en p.4

# Aimé Bibeau concepteur

QUÉBEC — Suite aux événements survenus à Archambault l'an dernier, la Division de la sécurité, de l'établissement, cherchait une forme de contenant à la fois pratique et résistant pour remiser les cartouches de gaz lacrymogène à l'intérieur de différents postes de contrôle armés.

Peu de temps après, M. **Aimé Bibeau**, professeur en ébénisterie, soumettait à M. **Michel Gilbert**, directeur adjoint de la Sécurité, une petite boîte d'environ 20cm sur 20cm et d'une hauteur de 25cm entièrement fabriquée de "Lexan" (verre incassable).

La Division de la sécurité a retenu la suggestion de M. Bibeau et lui a commandé 18 boîtes. Ainsi depuis quelques semaines, on retrouve ces boîtes dans les postes de contrôle d'Archambault.

Les principaux avantages de celles-ci sont que chacune des cartouches de gaz est insérée dans un compartiment et disposée de telle sorte que l'on puisse repérer rapidement le contenant dont on a besoin.

De plus, la vue du contenu de cette boîte transparente, placée en évidence dans un poste de contrôle armé, peut servir de moyen de dissuasion face à certains détenus voulant perturber l'ordre établi.

***Aimé Bibeau**, le père des contenants de gaz*

Mais ce n'est pas tout. Ces boîtes de rangement permettent de faire un inventaire rapide des différents contenants de gaz, ceci sans aucune manipulation et même de l'extérieur des postes de contrôle.

On ne peut que souligner cette initiative de M. Bibeau. Il a su démontrer son esprit créatif et la qualité de son travail dans la conception et la fabrication de ces contenants.

## *Édition spéciale*

**Afin de souligner la tenue du 2e Congrès mondial des services médicaux pénitentiaires qui se tiendra à Ottawa du 28 au 30 août prochain, *Entre nous* publiera le 30 août une édition spéciale consacrée à la prestation des services médicaux au SCC.**
**Ce numéro spécial comprendra des articles dépeignant certains membres du personnel des services de santé; les plus récentes réalisations dans le domaine ainsi que des articles en provenance de nos collaborateurs régionaux.**

# Premier prix d'excellence à Entre nous

Le 23 juin dernier, l'Association internationale des professionnels de la communication, district de la Capitale nationale, a décerné dans le cadre de sa réunion annuelle des prix d'excellence au journal *Entre Nous* et au Recueil annuel de données sur les services correctionnels canadiens.

*Entre Nous/Let's Talk* (Vol. 7, n° 12 — 30 juin 1982) qui portait sur les systèmes d'information automatisés au SCC et la conférence annuelle des administrateurs a gagné le *premier prix* dans la catégorie des tabloïds. Ce journal s'est distingué parmi plusieurs autres bulletins d'information du secteur public et privé du district dont l'Est ontarien et une partie de l'Ouest québécois font partie. *Le Recueil de données sur les services correctionnels canadiens 1982* offert gratuitement au personnel, à la presse et au grand public s'est classé *second* dans la catégorie des publications spéciales. Ce recueil est présenté sous forme de livre de poche. La Direction des Communications à l'AC, créée il y a cinq ans, a commencé à publier cette brochure en 1982 tandis que le journal *Entre Nous/Let's Talk* en est à sa huitième année. Ces *prix d'excellence* ont été décernés au SCC "en témoignage de réalisations exceptionnelles dans la poursuite de l'excellence en communications."

# Première conférence de la "AACO" les 5 et 6 août

La première conférence nationale de l'association américaine des agents de correction (en anglais AACO) se tiendra les 5 et 6 août à l'hôtel Grand Plaza, à Rosemount (Illinois), situé près de l'aéroport O'Hare de Chicago, nous informait le *Keepers' Voice*, qui est le bulletin d'information de cette association.

Cette conférence se tiendra presqu'au même moment que le Congrès de la "American Correctional Association" pour donner aux membres de la "AACO" l'occasion d'assister à ce Congrès moyennant un coût modeste.

Les séances et ateliers traiteront des intérêts des agents de correction de l'ensemble des États-Unis et du Canada.

On mentionne dans ce bulletin des taux préférentiels d'hébergement de 25$ pour une chambre à un lit et de 35$ pour une chambre double, des services gratuits de limousine offerts par l'aéroport O'Hare et des coûts d'inscription pour la Conférence de la "AACO" de 25$ (tous en devise américaine).

## *Chapeau (tapis?) bas au nouveau chef régional*

***John Harris**, de la Direction de la Sécurité à l'AC, photographié avec un tapis représentant l'insigne du SCC. Ce tapis Shillcraft dont le dessin a été peint à la main, de texture laine/nylon, a été fabriqué à l'aide d'un crochet à clapet sur un canevas de 60" sur 72". John, son épouse **Becky** et leurs deux enfants, **Christopher** et **Christina** ont mis 80 heures au cours des mois d'hiver à réaliser ce tapis qui a coûté 396$. La famille Harris prévoit accrocher ce tapis au mur de leur nouvelle maison à Moncton, où John a été transféré pour occuper le poste de chef régional de la sécurité préventive.*

# Nominations de cadres supérieurs

**(communiquées par le Bureau du Commissaire)**

### Sous-commissaire, Politique, planification et administration

**John Cadieux**, contrôleur général adjoint depuis 1980 à la Direction des pratiques de gestion (Conseil du Trésor), entrera en fonctions à la mi-août, à titre de sous-commissaire, Politique, planification et administration à l'AC. Agé de 48 ans, M. Cadieux remplace M. **John Siu**, désormais sous-ministre adjoint de la Justice, en Saskatchewan. Le nouveau sous-commissaire est un diplômé du 3e cycle à l'Ecole d'administration de l'université Harvard, un ancien étudiant et professeur invité au Collège royal militaire. Il a déjà été également commandant du 1er Groupe aérien canadien, à Lahr, en Allemagne de l'Ouest et directeur général des services aéroportuaires et de construction, Transports Canada.

### Etablissement de Springhill

M. **Dan Ferguson**, ex-administrateur régional de la Sécurité depuis juin 1981, est devenu le 23 juin directeur de l'établissement de Springhill. Il succède à la direction de cet établissement à M. **Al Stevenson**, désormais directeur de l'établissement de Stony Mountain. M. Ferguson s'est joint au SCC en 1981 à titre d'administrateur régional après avoir travaillé 12 ans à la Division des services correctionnels du Nouveau-Brunswick où il a occupé divers postes dont celui d'agent de liberté conditionnelle et de directeur du centre provincial de détention à sécurité maximale de Moncton.

# *Accélération des travaux à Donnacona*

QUÉBEC — L'hon. **Bob Kaplan**, Solliciteur général du Canada, a annoncé le 11 mai que l'on a raccourci de six mois le calendrier des travaux de construction du nouveau pénitencier de Donnacona, dans le comté de Portneuf.

Le Conseil du Trésor a donné son approbation le 5 mai pour la construction de ce pénitencier, au coût de 48 millions de dollars (dollars de 1983), qui emploiera 345 personnes et aura un budget annuel de fonctionnement et de gestion d'environ 10 millions de dollars.

L'occupation est prévue pour l'été 1986, ajoute le communiqué.

Le nouvel établissement à sécurité maximale pourra loger 240 détenus, de même que 120 détenus en ségrégation à long terme.

M. **Rolland Dion**, député de la circonscription déclare dans le même communiqué que l'appel d'offres devait être lancé en juin pour l'aménagement des fondations. 515 nouveaux emplois seront créés entre 1983 et 1986 à la suite de ces travaux.

# En glanant d'une région à l'autre

## Ontario:

Photo: Chris Vaivada

*Photo prise après le lunch à la Conférence régionale annuelle des agents de gestion des cas de l'Ontario, qui s'est déroulée au Centre Donald Gordon de Kingston, du 15 au 17 juin. Apparaissent sur la photo: avant-plan, à gauche* ***Katheline Lippens*** *(présidente) et* ***Colin Campbell****, à droite:* ***Barry Friel*** *et* ***Linda Cross****.*

*Sont ici photographiés de gauche à droite à l'occasion d'une pause-café durant un atelier fédéral-provincial sur la sécurité de deux jours tenu ce printemps au Centre de formation de nouvelles recrues, de Kingston:* ***Ross Duff****, administrateur régional de la Sécurité, Ontario;* ***Gary Preston****, directeur adjoint, Centre correctionnel de Milbrook;* ***John Duggan****, directeur exécutif, Services aux établissements, Ontario et* ***John Ryan****, directeur de l'établissement de Millhaven.*

***Jack Rankin****, Inspecteur général désigné, a passé quelques semaines dans la région de l'Ontario pour s'initier au système. On l'aperçoit ici (à gauche) en compagnie d'****Andrew Graham*** *à l'extérieur du Pénitencier de Kingston.*

## AC:

Photos: Rick Blanchard

### Tournoi annuel de golf

*Le 29 juin dernier, par une très belle journée ensoleillée, eut lieu au Club de golf Gatineau, à Aylmer, le tournoi annuel de l'Administration centrale. Organisé par* ***Florent Cadotte*** *assisté de* ***Kevin Murphy*** *et* ***Jack Turnbull*** *de la CNLC, ce tournoi a réuni 99 joueurs dont 28 femmes et s'est révélé un franc succès. Grâce à la générosité de* ***Gordon Pinder****, sous-commissaire aux Programmes pour les détenus, 10 trophées furent distribués. On a aussi remis plus de 25 autres cadeaux. Les gagnants des trophées furent: Meilleure marque brute: Hommes:* ***Roy Sedey*** *— Secrétariat; Femmes:* ***Marina Drain*** *— SCC; Meilleure marque nette: Hommes:* ***Ben Noël*** *— SCC; Femmes:* ***Monique Simard*** *— SCC; Joueurs les plus honnêtes: Hommes:* ***David Bowes*** *— SCC; Femmes:* ***Lise Laflamme*** *— Secrétariat.*

***Moe Collette*** *a obtenu la meilleure marque (73 sur un parcours à moyenne de 72). L'épouse de M. Collette,* ***Doreen****, travaille à la Direction de la politique, de la planification et de l'administration.*

***Marina Drain****, Admin., marque brute: 99 (la meilleure chez les femmes)*

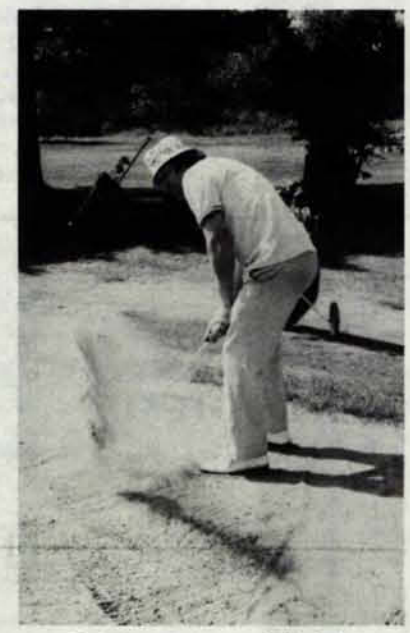

***Carl Comeau*** *sort sa balle de la fosse de sable située près du 18e trou*

***Bob Brown****, Sécurité, marque brute: 85 (s'est classé 2e chez les hommes)*

***Moe Racette*** *et* ***Kevin Murphy***

## QUÉBEC:

### Semaine d'ouverture des CCC-CRC à Montréal

**par Michel Lauzon**
**adjoint de l'ARC (Québec)**

QUÉBEC — Du 16 au 20 mai dernier, avait lieu à Montréal, la semaine d'ouverture des centres correctionnels communautaires et des centres résidentiels communautaires. Le personnel de la CNLC, l'Association des services de réhabilitation sociale, les agents de gestion des cas des établissements ainsi que les agents de gestion des cas (collectivité) travaillant à la préparation des cas ainsi que le personnel de l'Administration régionale avaient été invités à aller visiter les CCC et CRC de la région montréalaise pour leur permettre de voir à quoi cela ressemble, s'informer de leurs programmes et rencontrer le personnel qui y oeuvre.

Initié lors d'une rencontre entre les responsables de CCC et de CRC, le projet a été confié à **François Bérard**, directeur du CRC St-Laurent, **Pari Montanaro**, AGCC au secteur Langelier et **Jacques Racicot**, agent des ressources communautaires au district Montréal-Métropolitain.

#### La résidence Emmanuel-Grégoire

Parmi les CRC participant au projet, on comptait la Résidence Emmanuel-Grégoire qui a ouvert ses portes aux invités le 18 mai. La présence d'une trentaine de visiteurs et l'intérêt qu'ils ont démontré lors des échanges avec les responsables du centre démontrent bien le succès du projet. Au total, plus de 70 personnes se sont rendu dans les divers centres. Suite à cette initiative, on se propose de développer des mécanismes permettant de poursuivre les échanges d'informations entre les établissements, les secteurs, la CNLC et les CCC et CRC.

*Photo:* Springhill Record

## Atlantique:

***Darrell Scott****, du Pénitencier de Dorchester, photographié en pleine action au moment de la Compétition inter-services des agents de police, tenue les 3 et 4 juin au mini-champ de tir de l'établissement de Springhill. Cette compétition a attiré 54 tireurs du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Maine. Les concurrents ont tiré à l'arme réglementaire et dans diverses positions 150 cartouches d'une distance variant entre 7 et 50 mètres. Se sont entre autres retrouvées au tableau d'honneur les personnes suivantes:* ***Wayne Langille*** *(Springhill),* ***Floyd Rushton*** *(Moncton),* ***Jim McLeod*** *(Dorchester),* ***Clancy Casey*** *et* ***Ken Ferguson*** *(tous deux de Springhill),* ***Darrell Scott*** *et* ***Vern Crosswaithe*** *(tous deux de Dorchester).*

## Prairies:

*Les tireurs d'élite de l'établissement d'Edmonton reçoivent le* Trophée du directeur exécutif régional *après avoir obtenu la marque globale la plus élevée de l'établissement au cours de la compétition régionale de juin. Debout, de gauche à droite:* ***John Thomspon****,* ***Ernie Forbister****,* ***Paul Oleniuk****, DER (présentateur du trophée),* ***Ted Howard*** *et* ***Tom Lefebvre*** *(Absent:* ***Tom Turner****)*

# En Bref . . .

## *Logo du programme de distinctions Report de la date-limite*

La date-limite en vue de la présentation des projets de logo représentant le Programme de distinctions honorifiques du SCC a été reportée au 30 septembre, a fait savoir **Yvette Browne**, coordinatrice du Programme d'attribution de distinctions. M^me^ Browne mentionne également que les suggestions doivent être présentées sur la formule *Prime à l'initiative*. La date-limite initialement choisie était le 30 juin.

## Tables de pique-nique des détenus

Le 20 juin, M. **Réal Benoit**, directeur de l'établissement de Ste-Anne-des-Plaines; **André Le Marier**, directeur du CFF, Mme **Lilly Tronche**, directrice du CRR, et M. **Pierre Viau**, directeur de l'établissement Archambault, étaient invités à l'hôtel de ville pour remettre officiellement cinq tables à pique-nique fabriquées par des détenus de la région. Ils ont déjeuné en compagnie du maire **Robert Thérien** et de son épouse, du curé de la paroisse, des conseillers municipaux et de quelques journalistes.

## *Frontenac honoré*

L'établissement de Frontenac est l'un des six centres qui se sont mérité une mention spéciale de l'American Institute of Architects au titre de la conception architecturale lors du congrès de l'ACAO tenu à Chicago, du 7 au 11 août. Au total, 36 centres de détention américains et canadiens avaient été retenus pour faire partie de la liste des exposants. "Le concept fonctionnel d'unité résidentielle utilisé à Dorchester réduit le nombre d'obstacles possibles entre le personnel et les détenus. L'ample utilisation faite de la lumière naturelle et de matériaux de finition innovateurs et d'aspect plus élégant a pour effet de créer un environnement agréable tout en étant fonctionnel et sûr." peut-on lire dans le communiqué.

*Photo: Dennis Curtis*

### *Pas très invitant, n'est-ce pas?*

**Dennis Curtis**, *ARC de l'Ontario, est allé faire une visite d'un jour à la Prison de Sa Majesté "Casemates" à l'occasion d'un voyage aux Bermudes en mai. Casemates a été construit dix ans après le Pénitencier de Kingston et a d'abord servi de caserne navale. La population de 130 détenus comprend des détenus en détention provisoire aussi bien que des condamnés à vie. Peu de programmes de travail à cet établissement, nous confie Dennis Curtis, exception faite des programmes de travaux ménagers et les conditions de vie sont plutôt déprimantes. Les rapports personnel-détenus sont plutôt bons, la tenue des gardiens est soignée et les agents responsables de secteur ont été très courtois.*

# *Ex-aumônier de Stony Mountain honoré*

Après plus d'un demi-siècle d'apostolat, le père **Harold Bedford** visite toujours au moins quatre fois la semaine les centres de détention en plus de ses tâches reliées à la fondation d'une paroisse éloignée dans la région de Milton.

À l'occasion de son 60^e^ anniversaire d'admission dans la Compagnie des Jésuites, une réception a eu lieu en son honneur, le 5 juin, à Milton, en Ontario.

Une *Citation du commissaire pour services méritoires* lui a été remise lors de cette réception en témoignage d'appréciation pour son dévouement auprès des détenus et ses efforts en vue de faire participer les citoyens aux services correctionnels. "Il était avec raison illustre dans son temps.", de dire **Ron Nash**, aumônier régional de l'Ontario. Le père Bedford a exercé les fonctions d'aumônier durant 30 ans au Pénitencier de Stony Mountain.

*Le père **Harold Bedford** photographié en compagnie d'amis peu après la remise d'une* Citation du commissaire pour services méritoires.

Mais sa contribution la plus importante aux services correctionnels demeure les initiatives prises en vue de favoriser l'intervention des citoyens dans le processus correctionnel.

La Citation a été remise par le rév. Nash en présence de plusieurs amis du lauréat, dont **Jack Tegeman**, ex-directeur de Stony Mountain.

*Conférence des agents d'approvisionnements de la région des Prairies. De gauche à droite: **John Siemens** (Bowden), **John Brunelle** (Bowden), **Jack Stern** (Pénitencier de la Saskatchewan), **Don Robertson** devant le terminal (Drumheller), **George Mousseau** (Stony Mountain), **Earl Derby** (AC) et **Seshi Seshadri** (AC).*

## *Conférence des préposés à l'approvisionnement*

PRAIRIES — La Conférence annuelle des préposés aux achats et à l'approvisionnement et surveillants des Services à l'établissement s'est tenue du 9 au 13 mai au CCC du chemin Grierson, à Edmonton. La conférence était présidée par **Bruce Wareing**, agent régional de la Gestion du matériel et des services connexes.

L'AC avait délégué les personnes suivantes: **Ted Pender**, dir. intér. de la Gestion du matériel, **Earl Derby** et **Ernie Hughes**. Ils ont fourni l'occasion aux participants de se livrer à des échanges de vues sur le système d'approvisionnement.

**Seshi Seshadri** de la société Resomax Management Inc. a présenté un document d'information sur le Système de traitement des données, à l'essai dans la région du Québec. Le système est conçu de façon à aider les cadres du SCC à atteindre leurs objectifs en ce qui a trait à l'accroissement de la performance moyennant des frais réduits tout en leur donnant la possibilité d'étendre l'application de leur programme. Une fois menée à bien, l'expérience-témoin du Québec servira de tremplin à l'implantation de systèmes similaires dans la région des Prairies.

Approvisionnements et Services Canada était représenté par **C.S. Tainsh**, chef des Approvisionnements, **Walter Fran**, chef de la Gestion des approvisionnements, **M.D. Webb**, chef de section, **C.A. Davis**, agent de liaison, Approvisionnements et **Dana Williams**, Aliénation du matériel.

**Ken Gaines**, agent d'approvisionnement, AR du Pacifique, a aussi participé à la conférence.

## Équipe de tir

Une cinquantaine d'employés de l'AC seraient prêts à faire partie d'une équipe de tir à la carabine et au revolver, parrainée par le Service correctionnel, si le projet était accepté.

Selon M. **John Harris**, de la Direction de la sécurité, le nombre de réponses obtenues à la note de service du sous-commissaire à la Sécurité, M. **Marcel Sauvé**, a dépassé les prévisions. M. Harris espère qu'il sera possible d'envoyer des représentants de l'équipe à la compétition nationale de tir du SCC.

Dans sa note, le sous-commissaire a précisé que les activités de l'équipe se dérouleraient sous les auspices du SCC, qui fournirait armes et munitions et assurerait la surveillance du champ de tir.

Les tireurs de l'AC se feraient compétition et se mesureraient à ceux des établissements avoisinants, des Administrations régionales et des services de police. En ce moment, le projet n'en est qu'à la première étape. Cependant, M. Harris a ajouté que les séances pourraient avoir lieu au champ de tir de Connaught appartenant aux Forces canadiennes et situé à environ 20 kilomètres à l'ouest de l'AC. Il a néanmoins précisé que les détails du fonctionnement de l'équipe n'ont pas encore été arrêtés.

## *Au-delà des murs*

Une nouvelle brochure couleurs publiée en juin par la Direction des communications de l'AC vise à donner au grand public une vue d'ensemble des personnes et des programmes du Service. Cette publication bilingue de 24 pages s'intitule *Au-delà des murs*.

On y retrouve des tableaux du système canadien de justice pénale et l'organigramme du ministère du Solliciteur général ainsi que plusieurs illustrations et photographies.

**Helen Gooderham**, chef intérimaire des publications, a mentionné que cette nouvelle brochure remplacera un certain nombre de fascicules désuets ou épuisés qui étaient utilisés dans le cadre du programme d'information publique.

Tout comme le *Recueil de données concernant les services correctionnels canadiens*, *Au-delà des murs* est offert gratuitement. Vous n'avez qu'à vous adresser à **la Direction des communications, Service correctionnel du Canada, 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario), K1A 0P9. Tél.: (613) 995-3031.**

L'Université de Toronto a publié un rapport sur un programme d'enseignement spécial auquel ont participé six détenus de pénitenciers du SCC.

Un test sur les capacités d'apprentissage administré à tous les détenus au moment de leur admission a permis de constater qu'un nombre élevé de détenus de compétence fédérale sont analphabètes fonctionnels, c.-à-d. qu'ils ne possèdent pas suffisamment la langue écrite pour se débrouiller dans la vie de tous les jours. Les raisons de l'analphabétisme sont nombreuses, mais la principale est le manque d'instruction. Nombre d'entre eux ont passé plusieurs années sur les bancs d'école sans toutefois apprendre beaucoup.

Le rapport préparé par **Mary Waskman** et **Richard Volpe** de l'Université de Toronto arrive à la conclusion que les détenus peuvent être stimulés à apprendre lorsque les techniques appropriées sont utilisées.

On peut se procurer ce rapport intitulé *"Implementation of a Cognitive Education Program for Federal Inmates"* à la bibliothèque du Ministère ou auprès de la Division Education, formation et emploi, SCC, Ottawa.

## *Répertoire des CRC 1983-1984*

L'édition de 1983-1984 du *Répertoire des centres résidentiels communautaires* au Canada vient d'être publiée par le SCC et le ministère du Solliciteur général. Il s'agit de la cinquième édition du répertoire, et elle contient une liste d'environ 275 centres gouvernementaux et privés, qui assurent l'hébergement et des services connexes à des détenus, des anciens détenus et d'autres personnes. Vous pouvez vous en procurer des exemplaires ou proposer des ajouts, suppressions ou modifications en vous adressant au:

***Sous-commissaire aux Programmes pour les détenus***
***Service correctionnel du Canada***
***340, av. Laurier Ouest***
***Ottawa (Ontario) K1A 0P9***

# La société J. Howard de Calgary

Bien faire connaître au public le système correctionnel est devenu un objectif primordial de la section de Calgary de la Société John Howard de l'Alberta, fait observer **Susan Braungart** dans un article paru en mai dans le *Calgary Herald*. Le journal cite à cet égard **Gordon Sand**, directeur général de la Société John Howard à Calgary: "Il y a dix ans, l'activité de la Société dans la ville était axée principalement sur les services aux personnes qui se trouvent en prison ou qui se réadaptent à l'existence en dehors de l'établissement."

"Nous nous rendons compte (aujourd'hui) que si nous voulons changer le système et les attitudes des gens, nous devons faire l'éducation du public. L'appareil de justice pénale au Canada est un système très vaste et compliqué et les gens demeurent dans l'ignorance à ce sujet."

En conséquence, la Société vient de lancer un programme d'éducation du public dans le domaine de la justice pénale, que finance l'Alberta Law Foundation.

"La participation de la collectivité" est devenue le mot clé de la société, signale le *Herald*. "Le programme Contact, qui est l'une de plusieurs initiatives de la Société, consiste en un groupe de 14 bénévoles qui se rendent dans les établissements de correction. "Les gens voient la prison comme un moyen de punition et il faut travailler à changer cette mentalité.", conclut M. Sand.

# Inauguration à Sainte-Anne-des-Plaines

## *"Le Travail communautaire comme moyen de rétribution et de réinsertion sociale"*

**par Gaston Pelletier — ARC — Québec**

QUÉBEC— Le personnel du minimum de Ste-Anne-des-Plaines avait relevé ses manches pour faire de l'inauguration officielle des nouvelles installations de l'établissement, le 22 juin dernier, un événement réussi et fort chaleureux.

L'établissement recevait, en effet, pour souligner l'ajout de 26 places supplémentaires, faisant ainsi passer la capacité d'hébergement de 118 à 144.

Sans qu'il y ait toutefois eu de cérémonie d'inauguration, l'établissement de la Montée-St-François est aussi passé de 137 à 165 places.

À l'établissement de Ste-Anne-des-Plaines, les 26 places supplémentaires représentent une unité résidentielle complète avec salles communes, cuisinette et poste de contrôle.

La cérémonie, animée par le directeur de l'établissement, M. **Réal Benoît**, a été présidée par le député de Terrebonne, M. **Roland Comtois**, qui représentait le Solliciteur général.

Retenu à Ottawa, le Sous-commissaire de la région, M. **Jean-Paul Dugas**, était quant à lui représenté par le directeur exécutif régional, M. **Jean-Claude Perron**.

Au nombre des invités spéciaux, on remarquait le maire de Ste-Anne-des-Plaines, M. **Robert Therrien**, l'aumônier de l'établissement, M. l'abbé **Champlain Barrette**, le représentant syndical de l'établissement, M. **Paul Ménard**, le commissaire principal de la CNLC, région du Québec, M. **Jean-Paul Gilbert**, la directrice intérimaire du CRR, Mme **Lily Tronche**, le directeur du district Ouest, M. **Gilles Thibeault**, et de nombreux autres.

Puisque c'est plus particulièrement dans les localités de St-Jérôme et de Ste-Thérèse que les résidants du minimum Ste-Anne font des travaux communautaires, les organismes aidés avaient été invités et la plupart ont répondu à l'invitation.

Le député Comtois, dans l'allocution qu'il a présentée avant de procéder à la coupe du ruban, a entre autres dit que "c'est dans les établissements à sécurité minimale que les détenus peuvent multiplier leurs contacts avec la communauté et mieux préparer leur rentrée dans la société."

Quant au DER, M. Perron, il a souligné que l'ajout de 26 places ne venait pas combler "des lacunes en matière de prestation de services au complexe de Ste-Anne-des-Plaines, vocation première de l'établissement, mais augmenter le nombre de résidants orientés vers le travail communautaire."

M. Perron a aussi souligné "que nous sommes depuis longtemps convaincus de la valeur du travail communautaire comme moyen de rétribution et de réinsertion sociale. Maintenant que nous sommes en mesure d'augmenter le nombre de personnes qui pourront participer à ces programmes, nous allons bien sûr accentuer notre présence dans la communauté."

Après la cérémonie, les invités se sont rendu visiter les nouvelles installations puis se sont dirigés vers le gymnase où les attendaient le vin d'honneur et le goûter. Une surprise à cet endroit: un superbe gâteau, réplique fidèle des nouvelles installations, oeuvre du pâtissier **Raymond Martel**.

*Jim Murphy; sous-commissaire du Pacifique et* ***Eila Loughlin****, agent régional des Communications, peu après leur retour sur la terre ferme*

# *Les joies du parachutisme*

**par Jack Stewart, ARC (Pacifique)**

PACIFIQUE — Tout le monde a sa petite idée sur la façon de se détendre. Certains aiment se balader ad nauseam en montagnes russes. D'autres se délectent à la seule idée de se promener dans une maison hantée et d'être surpris par la tête d'un monstre sortant d'un placard.

D'autres, tels que **James Murphy**, le sous-commissaire de la région du Pacifique et **Eila Loughlin**, agent régional des Communications, ont l'esprit un peu plus aventureux. Ils ont donc décidé le mois dernier de s'inscrire à un cours d'initiation au parachutisme.

Avant de faire leur premier saut, ils devaient apprendre les rudiments du sport, tels que la façon de larguer leur parachute principal en cas de panne et d'ouvrir leur parachute de réserve sans courir à la catastrophe.

Après trois heures d'initiation au sol, ils ramassèrent leur équipement et se dirigèrent vers l'avion conçu spécialement pour larguer d'une altitude de 2 800 pieds (!) des gens quelque peu ébahis par leur propre audace.

Après un dernier regard nostalgique jeté en arrière vers le groupe d'amis qui, si ce n'était d'une retenue toute naturelle, auraient agité leur mouchoir, Murphy et Loughlin, la gorge serrée, ont monté le 22 mai à bord de l'avion-suicide Horizon. Il s'agissait d'un voyage en classe économique. L'avion n'avait pas de porte et les passagers devaient s'asseoir sur le plancher. Les toilettes étaient situées tout à fait à l'arrière. Aucun agent de bord n'était là pour servir de l'alcool. Seul un instructeur se tenait prêt à vous escorter jusqu'au trou béant où l'on vous poussait avec le salut cordial d'usage: "Allez, bonne descente."

Les observateurs au sol pouvaient entendre les cris de soulagement des parachutistes amateurs au fur et à mesure qu'un parachute s'ouvrait. Il y avait peu de temps pour admirer le paysage car il fallait bientôt s'orienter vers la piste d'atterrissage.

Le saut de nos deux parachutistes leur a valu une marque de trois points, ce qui n'est pas si mal.

Le défi de nos amis a été relevé, les peurs ont été vaincues et le champagne n'a jamais été si doux au palais!!

# *Primes à l'initiative pour 2 employés des Prairies*

**Joseph Butler** de l'établissement de Bowden et **Russ White** de l'établissement d'Edmonton se verront remettre une prime à l'initiative assortie d'une somme d'argent en témoignage d'appréciation pour des initiatives prises dans le cadre de leur travail, a fait savoir le Comité d'attribution des distinctions honorifiques. M. Butler, directeur de la buanderie de Bowden, s'était rendu compte que les services de buanderie étaient sous-utilisés. Il a conclu une entente avec la base des Forces armées canadiennes pour obtenir des contrats de travail, ce qui a permis à trois détenus de consacrer plus de temps dans la journée à ce type de travail. Sa suggestion, mise en oeuvre en octobre 1981, a permis de faire réaliser plus de tâches à l'établissement même et de réaliser des économies nettes de 3 709.79$ dès la première année de mise en oeuvre. Un certificat attestant de la remise de la prime et une somme de 445$ seront décernés à M. Butler.

Russ White, électricien à l'établissement d'Edmonton, a proposé l'installation d'ampoules spéciales branchées à d'autres dispositifs électriques de façon à réduire l'éclairage à un niveau acceptable dans les cellules, ce qui permet également de prolonger la durée de vie des ampoules et de prévenir leur destruction par les détenus.

On estime que les épargnes nettes réalisées durant la première année seront de l'ordre de 6 694$, ce qui ne tient pas compte des économies provenant d'une consommation réduite de 50 pour cent, de l'accroissement du niveau de sécurité et de l'élimination du risque de vandalisme par les détenus.

Une prime à l'initiative et une somme de 800$ seront remis à M. White pour cette suggestion mise en oeuvre en septembre 1981.

Une autre suggestion mise en oeuvre en juillet 1980 par M. White a eu pour effet d'accroître la sécurité à l'établissement en permettant la commande automatique de tous les appareillages électriques conçus à des fins de sécurité à partir du poste de contrôle principal, grâce à l'installation d'un commutateur relié à la cellule photo-électrique située au plafond. Le dispositif empêche aussi les détenus de dérégler la cellule photo-électrique.

Cette dernière suggestion qui a permis de réaliser des économies de quelque 377$ durant la première année d'adoption a valu à M. White une deuxième prime à l'initiative ainsi que la somme de 295$.

## Le SCC triomphe de la GRC

PRAIRIES — L'équipe de tir du SCC de l'AR et du CPR de Saskatoon a triomphé de ses deux opposants à la base Dundurn des Forces canadiennes, à proximité de Saskatoon, le 15 juin dernier. Les tireurs du SCC ont vaincu l'équipe de la GRC à Hamley (Sask.) et de la base Dundurn des Forces canadiennes, en obtenant une marque de 304/384.

## *Répertoire 1983*

Si vous êtes en contact direct avec le public, en personne, par téléphone ou par courrier, il est fort probable que vous receviez des demandes de renseignements sur des programmes et services autres que ceux de votre ministère.

Les gens qui veulent des renseignements sur le système judiciaire appellent le SCC au lieu du ministère de la Justice. Le ministère de la Consommation et des Corporations reçoit des demandes concernant Corcan, le sigle représentant la Division des industries du SCC. Et ainsi de suite.

Pendant longtemps il vous a été difficile de réorienter ces appels, à moins évidemment que vous n'ayez une vision encyclopédique et une mémoire infaillible de la bureaucratie fédérale. Mais un livre va mettre fin à toutes ces frustrations: il s'agit du *Répertoire des programmes et services du gouvernement fédéral*. Cet ouvrage vous permet maintenant d'orienter les demandes au ministère désiré de façon simple et rapide.

Mise au point par le Groupe de travail sur le service au public, grâce à l'aide des divers ministères, l'édition 1983 du *Répertoire* est particulièrement réussie. Elle comprend les adresses et n$^{os}$ de téléphone de 4 500 bureaux du gouvernement ainsi que les descriptions d'environ 1 100 programmes fédéraux de 109 ministères, agences et sociétés de la Couronne. De plus cette année, l'index est plus détaillé et une liste a été ajoutée, qui comprend les n$^{os}$ de téléphone de services de référence que le Groupe de travail a aidé à mettre sur pied afin d'améliorer l'accès au gouvernement pour le public.

Le *Répertoire 1983* possède aussi une liste en son genre, de tous les numéros de téléphone des ministères sans frais interurbains. Ces numéros sont censés permettre à tous les Canadiens, y compris ceux qui habitent loin des grandes villes, d'avoir également accès aux programmes et services les plus importants et les plus demandés des ministères.

***Pour en savoir plus long sur le Répertoire, téléphoner ou écrire au Groupe de travail sur le service au public, (Répertoire des programmes et services du gouvernement fédéral), Approvisionnements et Services Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0S5 (613) 593-6342.***

## Emploi d'été

Cette année, plus de 1 300 étudiants ont trouvé un emploi d'été dans le système de justice pénale, a déclaré le 20 juin le Solliciteur général du Canada, M. **Bob Kaplan**.

Selon le communiqué, le programme d'emploi pour étudiants: Été Canada 1983, que parraine la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada, confiera à ces étudiants divers emplois répartis à travers le pays. Le coût total du programme se chiffre à 4,3 millions de dollars.

# Se préparer à la retraite . . . à 30 ans !

**Par Les Shand**
**ARC adjoint des Prairies**

PRAIRIES — Je suis l'une de ces personnes qui n'ont jamais vraiment songé à la retraite. Quand j'ai participé à un cours de préparation à la retraite organisé par la Direction de la formation du personnel, je fus donc déconcerté d'apprendre qu'il n'est "jamais trop tard pour commencer . . . à 30 ans à planifier sa retraite!"

Ayant tout juste franchi le cap de la trentaine, je me suis mis, à cette nouvelle, à me chercher des cheveux blancs et à envisager un REER.

Mme **Evelyn Simpson**, du Collège Grant MacEwan (service de formation et de perfectionnement) m'a rassuré. "J'aimerais amener les gens, même s'ils n'ont que trente ans, à commencer à planifier leurs ressources financières afin d'obtenir un bon rendement de leurs placements avant l'heure de la retraite . . . C'est là probablement le seul moyen de battre l'inflation ou de se tenir à flot. Une planification entreprise seulement dans la cinquantaine ne donne guère le temps de planifier.", dit-elle.

L'objet d'un cours de préparation à la retraite est, bien entendu, d'amener les gens à prévoir longtemps à l'avance et à planifier dès maintenant. Des ateliers tenus à intervalles réguliers par la section de formation et de perfectionnement du personnel, présentent aux participants les questions qui se poseront pour eux à la retraite et rattachent ces questions à leur cas personnel.

Cela encourage une pensée positive et une technique d'approche réaliste en matière de planification de la retraite, ajoute-t-elle. Parmi les sujets traités se trouvent la planification des ressources financières et des placements, le recours à un expert-comptable ou à un psychologue, les changements qui surviennent dans les rôles et dans les relations, les testaments et la planification de la succession, les solutions en matière de logement, la santé et les modes de vie. Tous les cours ont été accompagnés de discussions de groupe durant l'atelier auquel j'ai participé.

J'ai remarqué que le personnel représentait un groupe d'âge extrêmement étendu et avait des antécédents professionnels très variés. "Les gens ont les mêmes préoccupations touchant la retraite, qu'ils soient directeurs ou simples balayeurs.

Hommes et femmes, maris et femmes sont tous encouragés à participer, dit Mme Simpson. "L'épouse subit directement les conséquences de la retraite d'un membre du personnel . . . et cela est d'autant plus vrai dans le cas des femmes qui sont à la maison. Tout d'un coup, elle a son mari 24 heures par jour à la maison et elle ne sait pas quoi faire de lui. C'est donc une question dont nous avons traité avec notre psychologue durant la séance sur les changements dans les rôles et les relations.

*M. et Mme **Bill Kosteren**, Pénitencier de la Saskatchewan et **Al Race** (à droite), établissement d'Edmonton.*

## Réorganisation

**R.H. Dowdell**, directeur général du Personnel, a annoncé plusieurs changements au sein de sa direction qui ont pris effet le 1er juillet.

**France Collin**, chef de la rémunération et de la paye, et son adjointe **Stacey Escalante** ont quitté la division des Relations de travail et se trouvent sous la direction de **Vic Dearman**, conseiller principal en personnel.

**Brenda Barrington** qui occupait un poste à la division de la Dotation a été mutée à la division des relations de travail tandis que **Michel Scott** et **Jackie Locke** sont passés de la division de la dotation à la division de la classification.

**Roger Latreille**, agent d'égalité à l'accès à l'emploi, a été muté à la division de la dotation. **Larry Pasch** de l'établissement d'Edmonton sera en détachement à la division de la Dotation jusqu'au 30 septembre. À cette date, il sera nommé agent de dotation.

**Margaret Fortin** a été nommée à titre intérimaire au poste d'agent d'égalité d'accès à l'emploi.

**Rénald Tremblay**, agent de dotation, a été muté à la division de la politique et planification en personnel.

# Des diplômés d'un collège agricole travaillent pour le Service

Dans son numéro du printemps 1983, *Contact*, le bulletin d'information du Collège de technologie agricole de Kemptville, a publié un article sur ses diplômés qui travaillent dans des établissements de Frontenac et de Pittsburgh.

"**Hugh Pratt** gère une ferme de 1 400 acres près de Kingston," annonce le bulletin d'information du CTAK aux étudiants de niveaux secondaire et universitaire, au personnel et aux anciens étudiants". Dans son bureau, il a accroché une photographie de la classe de 1947 à côté d'une carte des terrains de l'établissement de Joyceville. . .

"Hugh Pratt surveille entre 40 et 60 détenus qui travaillent dans la ferme. Toutefois, sa main-d'oeuvre se renouvelle sans cesse. En effet, les détenus ne travaillent en moyenne que de deux mois et demi à trois mois," note **Barbara Powell**, qui a fait le reportage.

"L'abattoir de l'établissement de Pittsburgh abat 700 animaux de boucherie par an. **Ainslie Read**, CTAK 1973, supervise les opérations. La ferme fournit 450 000 livres de viande de boeuf par an à tous les pénitenciers en Ontario. . .

"Sous la direction de **Dave Ritchie**, CTAK 1980, la serre produit quantité de tomates et de concombres. Au plus fort de la saison, la ferme expédie 1 100 livres de tomates et 100 douzaines de concombres par semaine. . .

"**Roger Howes**, CTAK 1959, est le gérant de la ferme de l'établissement de Frontenac. Sous sa direction, les employés de la ferme et les détenus traient 80 vaches Holstein de race. Le système est complètement automatisé. 'Nous traitons notre propre lait, déclare Howes. Il est pasteurisé, homogénéisé et mis en sac chez nous, puis nous l'expédions dans des cartons de 20 litres.'"

"La ferme expédie 5 000 livres de lait par jour à tous les pénitenciers en Ontario. . . Frontenac a en outre 12 000 poules pondeuses dans un poulailler spécialement aménagé et expédie aux pénitenciers 3 500 douzaines d'oeufs par semaine. . ."

L'article mentionne également d'autres anciens étudiants: **Peter Harper** et **Ken Howes**, diplômés de 1976, sont chargés des travaux agricoles à l'établissement de Pittsburgh; **Reg Watson**, diplômé de 1955, est maintenant gérant de ferme adjoint à l'établissement de Frontenac, où il est responsable des grandes cultures et de l'élevage de volailles; **Frank Carter**, diplômé de 1957, **Brian King**, diplômé de 1968 et **Conrad Grant**, diplômé de 1969, travaillent tous à l'établissement de Frontenac, où ils s'occupent des travaux agricoles; et **Ron Amey**, diplômé de 1980, est régisseur de troupeau à l'établissement de Frontenac.

# Des gens d'ici et d'ailleurs

Le personnel a fait ses adieux à M. **John Siu**, sous-commissaire sortant, Politique, planification et administration, à une réception tenue le 20 juin après le travail. M. Siu a assumé ses fonctions de sous-ministre adjoint de la Justice en Saskatchewan, après avoir travaillé au SCC depuis 1978. Originaire de Hong-Kong, il y a 16 ans qu'il est venu au Canada, dit-il. "J'ai passé neuf ans dans la Fonction publique et les cinq dernières années et demie au SCC . . . (ces années) ont enrichi non seulement ma carrière mais, ce qui est encore plus important, mon existence personnelle . . . Je tiens à remercier toutes les personnes remarquables avec qui j'ai travaillé et j'espère que le SCC ira de l'avant mais si l'on considère ses réalisations passées, il a déjà démontré sa capacité de progrès". Mme **Dana Macies**, secrétaire de M. Siu, lui a remis un cadeau à la suite de l'hommage qu'a rendu le commissaire **Yeomans . . . Le directeur exécutif régional intérimaire de l'Ontario, M. Ross Duff**, a eu le plaisir de remettre des primes pour longs services à M. **Keith Kirkham**, administrateur régional intérimaire des industries, et à M. **Ken Truman**, acheteur (à la retraite) du Centre d'approvisionnement régional. M. Kirkham a reçu sa *plaque de 25 ans de service*, M. Truman des certificats signés par le Premier Ministre et le Commissaire ainsi que le *médaillon dénotant 35 ans de service*. Lors d'une réception tenue le soir du 24 juin, douze employés de l'AC ont reçu des plaques marquant leurs 25 années de service. Ont été honorés M. **R.J. Boulet** des Finances, M. **Bill Cosman**, affecté provisoirement au Secrétariat du Ministère (absent), M. **John Braithwaite**, M. **J.Y. Dupuis**, des Services médicaux, MM. **R.R. Garrard**, **John Lavoie** et M. **Art Hasler** des Communications, M. **Robert Leblanc**, du service de la Formation générale et professionnelle et de l'emploi et MM. **D.G. McGregor** et **B.K. Myles**, des Services techniques . . . L'administrateur des Programmes pour les détenus, de la Région de l'Ontario, M. **Brian Yealland**, occupera le poste d'aumônier à l'Université Queen's à partir du 15 août. Il remplacera l'abbé **A.M. Laverty,** qui s'acquittait de ces fonctions depuis déjà 36 ans . . . M. **Alan Stultz**, agent des Services d'alimentation à l'établissement de Springhill, a perdu la vie dans un accident de voiture le matin du 11 juin. Il était âgé de 35 ans . . . Le Dr **Ali Saad** a quitté son poste de directeur des services cliniques au Centre psychiatrique de la Région du Pacifique. Mme **Pauline Lamothe**, ancienne directrice adjointe aux Programmes pour les détenus à l'établissement Kent, a été nommée directrice administrative du CPR, ce qui reflète bien la restructuration de la haute direction du Centre. Mme **Brenda Marshall**, de la Division de l'administration à l'établissement Kent, nommée directrice adjointe à la Socialisation pour une période déterminée, occupera le poste de Mme Lamothe à l'établissement Kent . . . Mme **Bev Johnston**, de l'établissement de Kenora, est la première femme à être nommée à la direction d'un établissement provincial à sécurité maximale, en l'occurrence la prison de Kenora. Mme Johnston est entrée au service du Ministère comme agent de correction en 1964 . . . Le conseil scolaire d'Ottawa a remis, le 1er juin, un *Certificat de mérite* à Mme **Louise Chadwick**, commise au contrôle des finances de la Division de l'administration à l'AC. Mme Chadwick avait aidé et surveillé un étudiant en comptabilité d'une des écoles secondaires du conseil scolaire,dans le cadre du Programme d'enseignement coopératif des écoles secondaires. Ce programme de formation en cours d'emploi est destiné aux étudiants en comptabilité, informatique, travail de bureau, électronique, arts graphiques ou autres disciplines . . . **Lily Tronche**, anciennement directrice du bureau de district Montréal-Métro est maintenant directrice intérimaire du Centre régional de réception . . . Le Commissaire **Yeomans** a annoncé la nomination de **Terry McFaul** au poste de coordonnateur de la langue de travail à la Division des Langues officielles à l'AC. Terry travaillait auparavant à la Division des langues officielles à Agriculture Canada où il était chef de la recherche linguistique. Vous pouvez le rejoindre au 996-9421.

**Ross Duff, Keith Kirkham et Ken Truman**

***Louise Chadwick***

***Terry McFaul***

*Aumônier, animateur social, membre du CAC sectoriel de criminologie*

# Bruno Dandeneault: homme de réconciliation

**L'article suivant a été établi à partir d'une entrevue réalisée par M. Gaston Pelletier, ARC du Québec.**

L'abbé **Bruno Dandeneault**, aumônier et travailleur bénévole auprès des détenus, a reçu, on s'en rappellera, une Citation du Commissaire pour services méritoires le 12 mars dernier (voir *Entre Nous*, n° du 15 avril).

L'action de cet homme ne date pas d'hier. Prêtre depuis 27 ans, M. Dandeneault s'est vu confier pour la première fois les fonctions d'aumônier de prison en 1962 et 1963. Il fondait ensuite le Service d'aide aux prisonniers "pour pallier aux déficiences les plus criantes du système." À 38 ans, il s'inscrit durant trois ans en sciences sociales . . . "Je voulais me donner des outils systématisés et cohérents pour mieux comprendre en elle-même l'évolution de la société."

Il enseigne ensuite l'histoire du droit et de l'Église à l'université de Sherbrooke. Nommé assistant de l'évêque, il reprend peu de temps après du service comme aumônier à la Prison de Sherbrooke.

## "Cofondateur du CRC La Traverse"

Après avoir constaté de nouveau les déficiences du système, il passe à l'action. En 1974, il décide de "mettre le problème de la construction d'une nouvelle prison à Sherbrooke sur la place publique" car il a réalisé qu'il "faut absolument impliquer les citoyens pour assurer un accueil positif aux réformes." La même année, il fonde avec d'autres le CRC La Traverse de Sherbrooke.

## "Aller à Dieu par la médiation de l'homme"

Au fil des ans, son action s'oriente de plus en plus sur le plan social et ce, par conviction religieuse. "Au fond de ma conviction religieuse, explique-t-il, il y a toujours eu cette évidence: il n'y a qu'un seul moyen d'aller à Dieu et c'est par la médiation de l'homme." Aider l'homme là où il est dans ses difficultés concrètes et orienter son action vers un plus grand partage entre les classes sociales, tels sont ses objectifs.

Il s'occupe aussi des réfugiés, favorise l'accueil à Sherbrooke des "déportés de la mer" (boat people) et d'une dizaine de familles salvadoriennes, parraine lui-même l'arrivée d'une famille laotienne et adopte légalement deux jeunes Vietnamiens de 17 ans dont l'un a, depuis un an, choisi de vivre sous son toit.

## Président de la Semaine du détenu

Président de la Semaine du détenu dans l'Estrie (voir Entre Nous, n° du 30 avril 1983, p. 3), M. l'abbé Dandeneault insiste toujours dans ses causeries et ses entrevues auprès des médias sur la nécessité de favoriser une réconciliation sociale du détenu d'une part, avec lui-même et son passé et d'autre part, avec la société et les intervenants en liaison directe avec lui: policier, procureur de la Couronne, employeur et enfin les citoyens.

## Un partage vécu dans une dure attente

Cette nécessité d'une réconciliation sociale, vue dans une perspective plus large, l'a amené dernièrement à ajouter un troisième volet à son action: l'aide aux jeunes chômeurs et assistés sociaux. En octobre dernier, il met sur pied la "Chaudronnée de l'Estrie", corporation sans but lucratif, qui s'appuie entièrement sur le bénévolat et sert en moyenne une cinquantaine de repas, à l'heure du midi, sept jours par semaine. En novembre, il fonde avec deux jeunes associés chômeurs un centre de dépannage pour les jeunes chômeurs dans un hôtel désaffecté du centre-ville de Sherbrooke.

*L'abbé **Bruno Dandeneault***

## L'hostellerie des temps durs

"Ce n'est pas le Ritz, commentera un de ces jeunes, mais on a au moins un toit sur la tête . . . La nourriture? c'est correct . . . mais il ne faut pas être bec fin. C'est mieux que d'être obligé de voler pour manger. De nos jours, il y a beaucoup de jeunes qui sont obligés de voler pour survivre."

"On accuse ces jeunes de n'avoir aucune discipline, note l'abbé Dandeneault, mais on ne leur a jamais donné la chance d'en développer . . . pour ça, il faut travailler." Devant la pénurie d'emplois et "l'absence de p'tites jobines", l'abbé Dandeneault et ses associés sont à mettre au point un projet de jardin communautaire (35 acres à cultiver). Des institutions se sont déclarées prêtes à acheter le produit du travail de ces jeunes, ce qui leur apporterait un peu d'argent en plus du mince 144$ alloué par l'assistance sociale.

## Membre du Comité sectoriel de criminologie

M. Dandeneault est également membre du Comité sectoriel de criminologie (CAC). Le Comité a pour mandat d'évaluer tous les services cliniques au sein du système depuis l'incarcération jusqu'à la mise en liberté. S'il a accepté de siéger à ce Comité, il n'en croit pas moins à la dimension complémentaire de ce comité avec les comités sectoriels de la formation et des industries pour faciliter la réinsertion sociale du détenu. Là aussi, le travail est un instrument utile de réinsertion sociale.

## Un CRC qui offre une solution de rechange viable

Même si pour lui, la prison est un mal nécessaire, M. Dandeneault insiste sur la nécessité de "faire un travail très concerté, patient, pour trouver de nouvelles solutions pour diminuer le nombre de détenus et utiliser entre autres le plus de formules de rechange possibles à l'incarcération." À titre d'exemple, il évoque l'existence de ce CRC au Québec qui permet d'accueillir un petit nombre de détenus dans une cellule de vie déjà formée où se trouvent des gens du monde ordinaire. "Cette formule dit-il, est d'autant plus intéressante qu'elle permet d'éviter la formation d'un groupe de détenus qui ressentent ensemble le complexe de rejetés."

## Un homme d'action qui se bat sur tous les fronts

S'il accepte l'étiquette d'humaniste, l'abbé Dandeneault se défend toutefois de vouloir trop privilégier l'humain pour l'humain. Il cite à l'appui l'anecdote suivante: "Un de mes anciens élèves, devenu homme d'affaires prospère, m'apostrophait l'autre jour en ces termes: "Toi, tu travailles sur l'humain tandis que moi je travaille sur les piasses," ce à quoi je m'empressai de répondre: "Détrompe-toi! Le pain et le beurre, tu sais comme moi à quel point c'est drôlement important! Celui qui fait fonctionner l'économie accomplit un travail *strictement* humain. Tout est dans la façon de le faire."

## L'aumônier de prison "aide le détenu à retrouver son fonctionnement intérieur"

L'abbé Dandeneault entend entre autres poursuivre son travail d'aumônier et d'animateur auprès des détenus pour aider ceux-ci à "retrouver un fonctionnement intérieur — "c'est ce que j'entends par réconciliation avec soi-même" — et qui va leur faciliter les moyens de retourner dans la société." S'il agit ainsi, c'est qu'il croit que "dans tout individu malgré les déceptions qu'il peut nous accorder, aussi fermé et tourné vers lui-même qu'il puisse être, il y a toujours des cordes, des ressources à déclencher au fond de chaque humain pour lui permettre d'avoir un fonctionnement satisfaisant et gratifiant. Après tout, dit-il, le bonheur se réalise par l'ouverture et la communion aux autres."

Ce qui le motive tant à croire à l'humain, c'est aussi, ajoute-t-il, sa conviction comme homme de foi que "tout humain est appelé à une communion plus universelle et autre que la seule communion humaine, appelée à se terminer avec la mort. C'est sûr que ça entre dans ma perspective et ma motivation." conclut-il.

# Le "pasteur en moto" visite ses ouailles

**par Ron Livingstone**

Lorsqu'il ne porte pas son costume ecclésiastique, le révérend **Nelson Trafford**, surnommé "The Rev" par de nombreux détenus des pénitenciers fédéraux, pourrait aisément passer pour votre courtier favori, même s'il se déplace en motocyclette "Honda Goldwing 1979." Surnommé quelquefois "le pasteur en moto," il rit aisément de ce sobriquet.

"Je conduis une motocyclette depuis des années," dit-il avec un pétillement dans les yeux. Lorsque je roule en moto, je me sens libre et heureux et cela me permet d'être beaucoup plus en prise directe sur la nature, les gens . . ."

Ayant sa maison dans la région des Mille-Iles, le rév. Trafford a du plaisir à visiter ses "paroissiens" en captivité et lorsque le temps le permet, la motocyclette est son mode de transport préféré.

Il en est maintenant à sa sixième année comme aumônier auprès des détenus. Il a été pendant un certain temps le pasteur des détenus gardés sous l'enceinte des hauts murs de pierre du Pénitencier de Kingston. Après avoir consacré quelques années à ses tâches d'aumônier auprès des détenus de l'établissement de Bath et de la ferme pénitentiaire de Frontenac, il s'est vu confier, le 1er avril 1983, les fonctions d'aumônier au Pénitencier de Collins Bay.

L'un des 52 aumôniers à plein temps qui oeuvrent au SCC, il est également aumônier à contrat tout comme vingt-deux de ses confrères. L'emploi à contrat s'inspire du principe du "détachement". L'aumônier continue de travailler pour son Église, mais est affecté à un établissement de correction donné. Les aumôniers sont "en détachement" aux termes d'un contrat qui prévoit une période de stage d'un an plus la possibilité d'une prolongation de cinq ans.

Le rév. Trafford âgé de 51 ans est grand-père de six petits-enfants. Affable et accommodant, sa personnalité extravertie, doublée d'une grande vivacité et ouverture d'esprit, le rend très populaire auprès des détenus qu'il rencontre tous les jours.

Natif d'Ottawa, il a quitté cette ville avec ses parents pour Kingston après avoir terminé ses études secondaires. Il a ensuite fréquenté l'Université Queen's où il s'est mérité un Baccalauréat ès arts et plus tard une maîtrise en théologie.

Il a parfait ses études en pastorale au "Kingston Institute of Pastoral Care" à l'Université Queen's, ce qui l'a éventuellement mené à oeuvrer dans le milieu correctionnel.

Avant de devenir aumônier dans un pénitencier, il a travaillé dans des centres de réadaptation pour alcooliques et dans le secteur de la santé mentale. Il a été superviseur aux Services provinciaux de réadaptation de l'Est de l'Ontario.

"The Rev" a vu les deux facettes de la loi, mais son seul et unique ennui avec la police remonte à bien des années.

"À 14 ans, j'étais déliquant et j'ai dû être en probation pendant un an. Je peux ajouter cependant, que j'ai eu la chance d'avoir de bons parents et un agent de probation très attentif.

Il s'arrête un moment, songeur, et poursuit: "Je peux facilement comprendre les détenus, ayant vécu moi-même un moment de révolte lorsque j'étais adolescent. Cela me permet de mieux apprécier ce que vivent ceux qui sont confrontés à cette lutte terrible. Mais Dieu est là qui veille. . ."

Oeuvrant en milieu pénitentiaire, le rév. Trafford a eu l'occasion de conseiller quelques-uns des criminels les plus notoires au Canada et envisage son oeuvre comme étant de "développer des services dans des secteurs de première importance — les relations interpersonnelles, les groupes de discussion et les services religieux." Depuis six ans qu'il travaille au SCC, il a fait l'expérience de la sous-culture des détenus, ce qui ne l'a pas empêché de toujours avoir foi dans l'homme. "Les détenus sont en tout premier lieu des êtres humains," dit-il.

"L'aumônerie est un secteur très important de l'ensemble des services correctionnels. Je perçois les services d'aumônerie comme étant le seul secteur du processus de réadaptation qui tienne véritablement compte de l'entité de la personne."

Le rév. Trafford prend son travail au sérieux, mais en même temps s'efforce de travailler avec bonne humeur. Sa préoccupation pour les problèmes personnels de ses "paroissiens" captifs lui laisse peu ou à peu près pas de temps pour ses loisirs, mais il prévoit quand même prendre de petites vacances cet été et est impatient de rouler en moto.

"J'espère pouvoir me rendre à Vancouver en moto et peut-être même faire une courte visite à ma soeur qui vit en Californie.", a-t-il dit. "Mon épouse **Faith** aime également voyager et nous pourrions tous deux expérimenter la joie et la liberté de visiter le Canada en moto."

**Des questions sur l'AC? Appelez à Entre nous: 995-3031**

entre nous

*est une publication de format tabloïd destinée ou personnel du Service correctionnel du Canada et est publiée par la Direction des communications, 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9*

*Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:*

**Louis Genest**

**Francine Dufresne**
*rédactrice adjointe*

*Photographie:* **Erik Gustafsson**

**ISSN 0715-285X**

# entre nous

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.
Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

**Numéro spécial**
Hommage au personnel des services de santé à l'occasion du 2e Congrès mondial des services médicaux pénitentiaires qui se tiendra à Ottawa.

Vol. 8 N° 15
Le 30 août 1983

# Services de santé

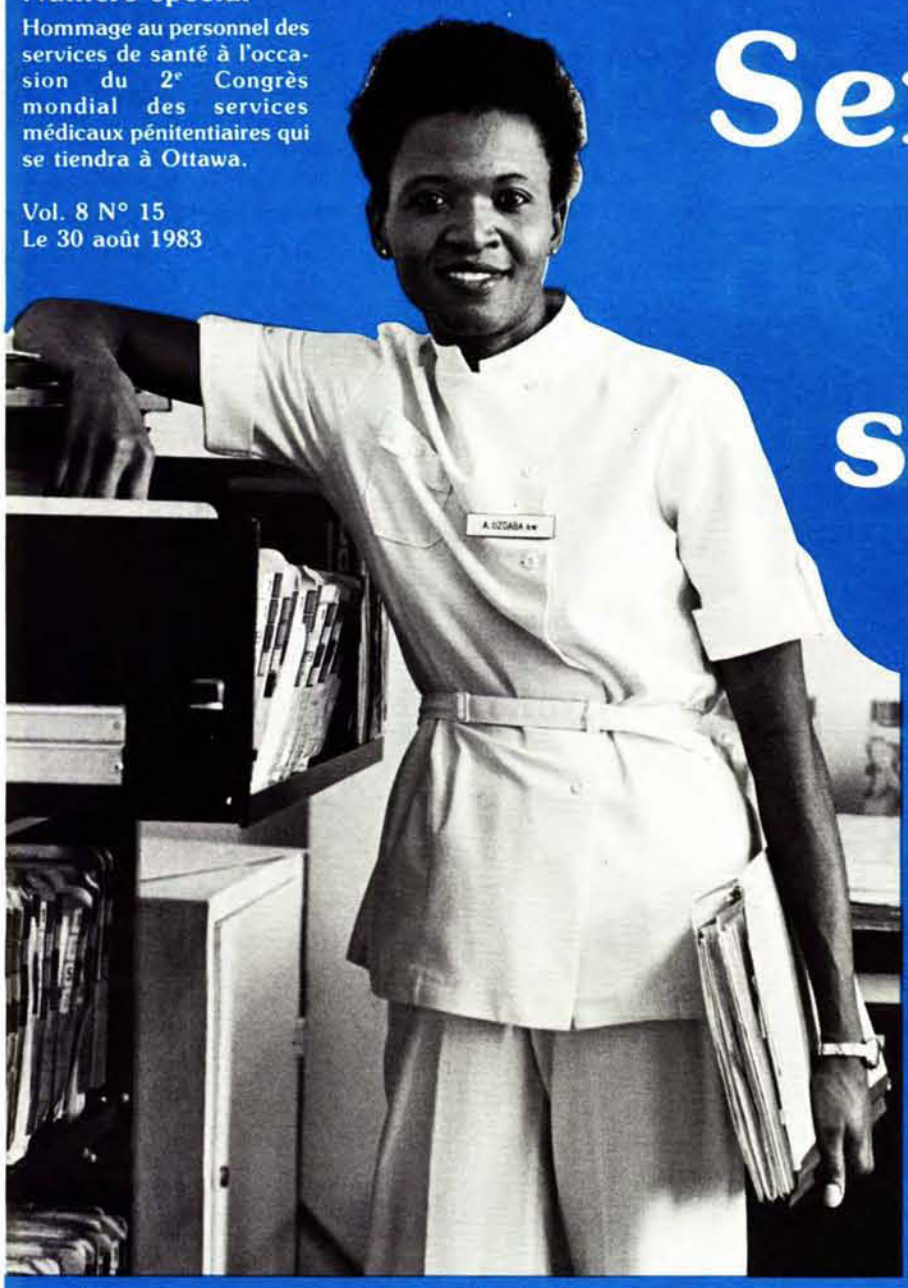

Photo: Ernie Sparks

*Dossiers médicaux: Ann Uzoaba, infirmière à la Prison des femmes*

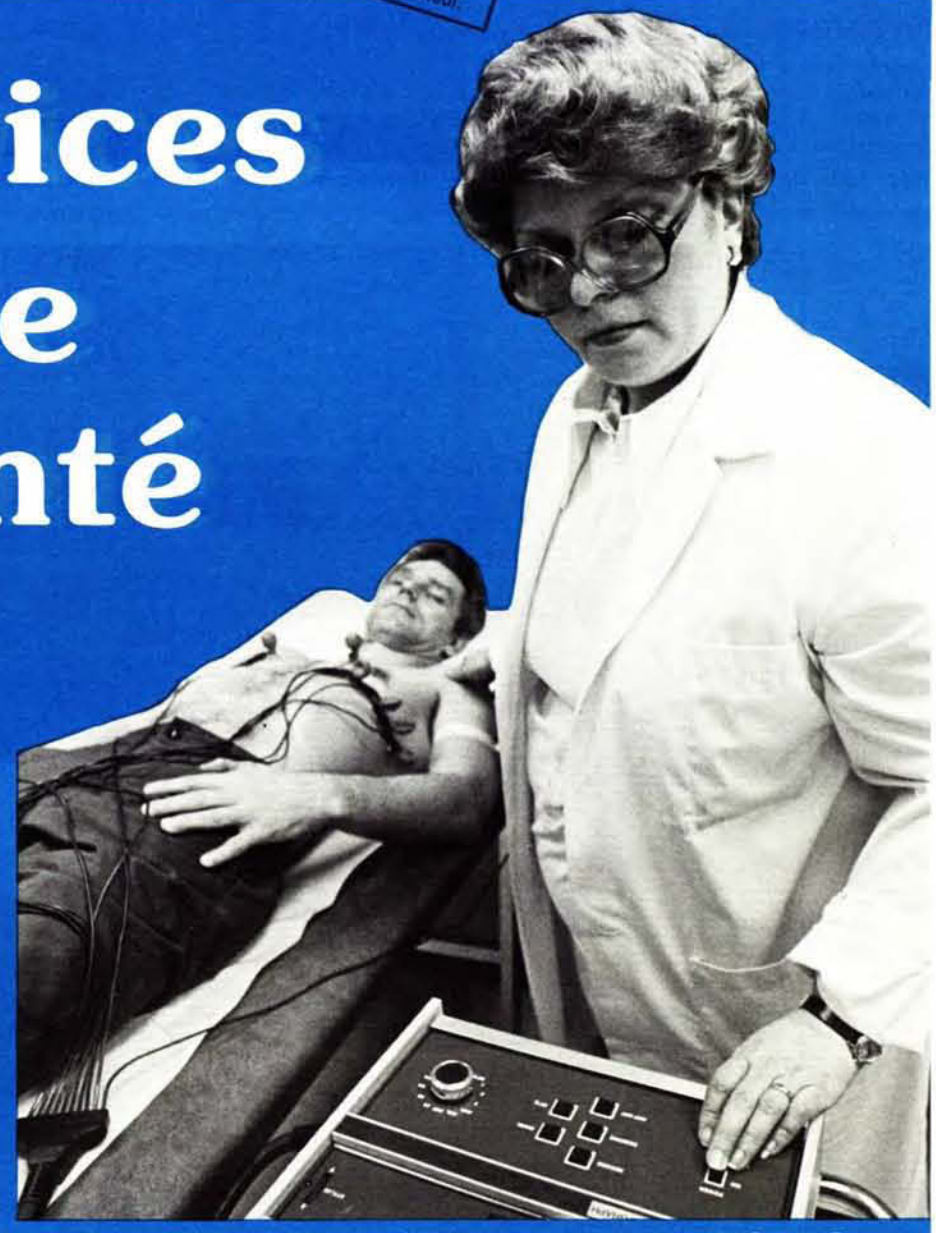

*Diagnostic: Janice Moore, infirmière du service de santé de Collins Bay*

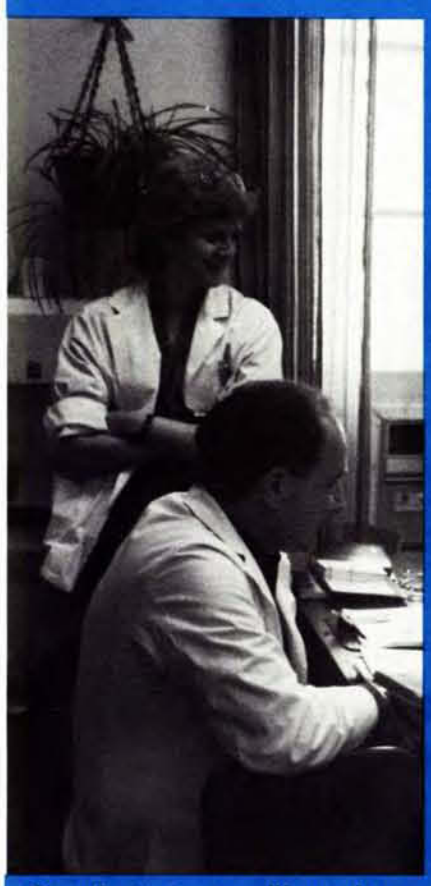

Photos: Michel Lauzon

*Consultations entre collègues du centre de santé de Laval. Coin supérieur droit: Marielle Fournier (responsable) et dans le sens des aiguilles d'une montre: Lucie Ouimet, Yvan Lepage et Françoise Provencher, membres du personnel infirmier.*

## À lire

1 000 délégués attendus au Congrès mondial, dont plus de 50 employés du SCC
• Page 2

Dix ans de progrès — un bilan des services de santé dans la région de l'Atlantique
• Page 4

Un ex-détenu, condamné par le cancer, se remémore les soins prodigués en prison
• Page 5

Une première au Canada: la Clinique Concorde
• Page 6

"Un endroit magique, enchanteur, presque religieux dans son engagement médical . . ."
• Page 7

Enseignement infirmier médico-légal dans la région du Pacifique
• Page 11

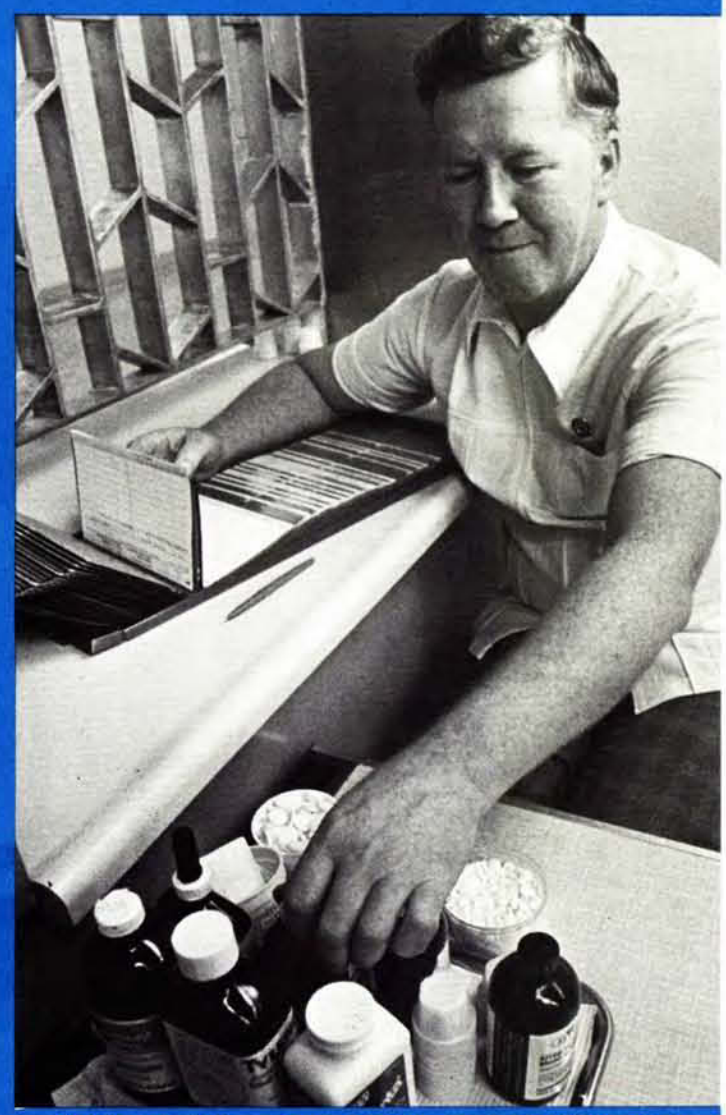

*Weldon Thurbide, infirmier au dispensaire de Collins Bay*

Service correctionnel Canada
Correctional Service Canada

Canada

## Message du Solliciteur général du Canada aux délégués

*L'hon.* ***Bob Kaplan***

Je suis heureux et fier tout à la fois de vous accueillir au Deuxième Congrès mondial des services médicaux pénitentiaires.

Le Canada s'efforce d'offrir à tous les détenus du pays, et notamment à ceux du Service correctionnel du Canada, des soins médicaux et de santé de très grande qualité. Nous avons fait à ce niveau de grands progrès au cours de la dernière décennie.

Je suis également fier que le Canada souscrive pleinement aux deux résolutions des Nations Unies intitulées: *Ensemble de règles minima des Nations Unies sur le traitement des prisonniers* et *Principes de déontologie médicale*. Cette dernière traite en annexe du rôle du personnel des services de santé en matière de protection des prisonniers contre la torture et les traitements dégradants. Les engagements que nous avons pris se reflètent dans nos programmes et par notre participation active dans la création du Conseil international des services médicaux pénitentiaires.

C'est donc avec grand plaisir que je souhaite la plus cordiale des bienvenues aux nombreux délégués à ce Congrès, qui se distingue par un programme des plus intéressants.

Chacun d'entre vous est lié par un même engagement et je suis convaincu que vous saurez ensemble établir de nouveaux objectifs et normes d'excellence. Le résultat net de ce Congrès se fera sentir au niveau du perfectionnement professionnel du personnel et de la qualité des services de santé que nous serons en mesure d'offrir aux détenus.

Je me réjouis également de la présence à ces assises de représentants de la Direction de la Justice pénale des Nations Unies et de l'Association médicale mondiale. Les résultats de vos délibérations seront entre autres du plus grand intérêt pour les responsables de cette Direction qui s'affairent à préparer le 7e Congrès des Nations-Unies sur la prévention de la criminalité et le traitement des prisonniers, prévu pour l'automne 1985.

## Message du Commissaire du SCC, M. Don Yeomans

La publication du présent numéro spécial consacré à la Direction des services médicaux et de santé vise à souligner la tenue du Deuxième congrès mondial des services médicaux pénitentiaires, à souhaiter la bienvenue aux délégués et par ailleurs à rendre hommage aux employés des services médicaux et de santé du Service correctionnel du Canada pour leur excellent travail auprès des détenus.

Les échanges de vues enrichissants auxquels le Congrès donnera lieu constituent déjà une des perspectives les plus prometteuses qui se dégage de cette rencontre. Les visiteurs et les membres du SCC participant au Congrès auront l'occasion de faire plus ample connaissance et de trouver ensemble des moyens d'humaniser davantage les services de santé dans les établissements.

Au cours de la dernière décennie, nos services médicaux et de santé ont progressé à pas de géant si bien que nos centres comptent maintenant un personnel professionnel des plus qualifiés.

Grâce au bon travail et au dévouement inlassable de notre personnel, quinze de nos centres de santé se sont vus agréés pour une durée de trois ans par la Commission on Accreditation in Corrections de la American Correctional Association. Deux de nos centres de santé et un centre psychiatrique ont par ailleurs été agréés par le Conseil canadien d'agrément des hôpitaux.

Nul doute que nous sommes sur la voie d'atteindre l'objectif que nous nous étions fixé, celui de fournir aux détenus des soins comparables aux soins offerts dans la collectivité.

Voilà le défi qui attend le personnel des services médicaux et de santé et auquel je souscris avec confiance en leur rendant ici hommage.

**Le commissaire,**
**Donald Yeomans**

## Le CISMP

Le premier Congrès mondial sur la médecine pénitentiaire a eu lieu à Dijon (France), en 1978, sous les auspices conjointes du gouvernement français et du Conseil international des services médicaux pénitentiaires qui n'existait alors que depuis un an.

C'était la première fois qu'un groupe de médecins, particulièrement intéressés à la médecine en milieu carcéral, se réunissaient pour discuter de leurs problèmes dans un cadre international. Organisme privé et apolitique formé de professionnels du secteur de la santé, le CISMP a été créé au cours du Sixième Congrès mondial de psychiatrie qui a eu lieu à Hawaii en septembre 1977. Le Conseil s'est donné comme objectif d'établir et d'entretenir une relation de travail entre ses membres en assurant un échange constant de renseignements relatifs aux services de santé offerts dans les pénitenciers du monde.

Deux ans plus tard, à Athènes (Grèce), le CISMP rédigeait le *Serment d'Athènes*, un code déontologique conçu à l'intention des médecins travaillant dans les pénitenciers.

Pour maintenir et, au besoin, améliorer la qualité des services de santé dans les établissements carcéraux du monde, le Conseil parraine des programmes comme le Diplôme en médecine pénitentiaire de l'Université de Paris. Le premier examen de qualification dans le cadre de ce programme a eu lieu au Centre psychiatrique régional du Pacifique à Abbotsford en C.-B., en janvier 1981.

Les membres fondateurs du Conseil sont les: Drs **F.C.R. Chalke** (Canada); **O.N. Jensen** (Danemark); **T.J. Kiresuk** (É.-U.); **Chuni Roy** (Canada); **O.R. Schmalzbach** (Australie); **R.J. Hernandez Serrano** (Venezuela); **S.D. Sharma** (Inde); **A.N. Singh** (Canada); **Solange Troisier** (France); et **D.J. West** (Angleterre).

*Le Dr* ***Chuni Roy***

*Le Dr* ***Rhodes Chalke***

# *Le Congrès mondial accueillera 1 000 délégués*

Environ 1 000 délégués provenant de 40 pays sont attendus au Deuxième Congrès mondial des services médicaux pénitentiaires, qui aura lieu à Ottawa du 28 au 31 août. Ces délégués, représenteront les États-Unis, le Venezuela, l'Australie, l'Indonésie, le Japon, la République populaire de Chine, la Malaisie, l'Inde, la Jordanie, le Sénégal, la Suisse, la France, le Royaume Uni et la Finlande, pour n'en nommer que quelques-uns.

Le Canada sera l'hôte de cette rencontre tenue sous les auspices du Conseil international des services médicaux pénitentiaires. Cette tribune internationale réunira des experts de l'appareil de la justice pénale venus discuter de tous les aspects des services de santé offerts dans les pénitenciers.

Le premier Congrès s'est tenu à Dijon, en France, en 1978.

Le Solliciteur général du Canada, l'hon. **Bob Kaplan**, inaugurera officiellement le Congrès et le discours d'ouverture sera prononcé par M. **Norval Morris**, professeur de droit et de criminologie à l'Université de Chicago et auteur du livre *Madness and the Criminal Law*.

M. **Lamin Sesay** de la Direction de la justice pénale et de la prévention de la criminalité, des Nations Unies prononcera une allocution sur les tendances internationales de la médecine pénitentiaire.

Des médecins, psychiatres, infirmiers(ères), criminologues, sociologues, psychologues, avocats, administrateurs pénitentiaires provenant des quatre coins du monde seront au nombre des délégués. Ils discuteront de la violence dans les pénitenciers, du traitement des infracteurs sexuels, du SIDA (syndrome d'immunodéficience acquise), du traitement des criminels aliénés, de l'usage de psychotropes dans le traitement des détenus et de questions d'ordre juridique et déontologique.

Quelque 50 représentants des régions du SCC participeront au Congrès. Plusieurs autres membres du personnel assisteront au Congrès à leurs frais.

Plus de cent experts de la santé présenteront des exposés portant sur des questions importantes comme le rôle du personnel infirmier dans les établissements, la prévention du stress chez les employés et les détenus, les effets des peines d'incarcération de longue durée, les normes et l'évaluation des services de santé en milieu carcéral, les détenus étrangers, les jeunes contrevenants et les femmes détenues.

Mme **Norah Brochu**, directrice des services de santé au SCC, M. **Bill Palmer**, psychologue au pénitencier de Warkworth, M. **Gene Mykyte**, chef régional des services infirmiers, Pacifique et le Dr **Arthur Gordon**, du CPR des Prairies présenteront des exposés ou participeront aux débats.

**entre nous**

*est une publication de format tabloïd destinée au personnel du SCC et publiée deux fois par mois par la Direction des communications 340, av. Laurier ouest, Ottawa, K1A 0P9 Téléphone (613) 995-3031*

*Ce numéro spécial a été préparé par le personnel de la Direction des communications à l'AC, plusieurs collaborateurs, nos correspondants réguliers, avec le concours du personnel des services de santé de l'AC et des régions.*

*Rédacteur* — **Louis Genest**
*Rédactrice adjointe* — **Francine Dufresne**
*Rédacteur (Let's Talk)* — **Rick Blanchard**
*Photographie* — **Erik Gustafsson, Ernie Sparks, Michel Lauzon**
*Collaborateurs* — **Muriel Bédard, Robert Boucher, Pierre Champoux, Dennis Curtis, Helen Gooderham, Linda Lee, Ron Livingstone, Elizabeth McGinley, Lorna Notley, Gaston Pelletier, Francine Phillips, Mona C. Ricks, Jack Stewart, Charlie Van De Bon, Chris Vaivada** *et* **Jim West.**
*Traduction* — **Christiane Picard**

***Membres du secrétariat du 2e Congrès mondial et du groupe de travail à l'Administration centrale. De gauche à droite; assis: Ken Kenward, Georges Gignac, Dr Dan Craigen, Geoff Voyce, Rita Lambert, Monique Morin. Debout: Wendy Krantz, Margaret MacKinnon, Bob McKay, Patricia Balfour, Don Delaney, Maurice Charbonneau, Désirée Zalatan, Paul Fortin, Barbara Foster et Jim Lumsden.***

***En vedette***

**Roule-ta-boule:**

**par Harold Paquette**

# Le défi du changement

L'évolution qui marque les services de santé et les stratégies nécessaires pour relever les défis qui en résultent ont été les principaux sujets de discussion de la Première Conférence nationale des directeurs adjoints et de leurs collègues des services de santé du SCC. Cette conférence s'est déroulée à Ottawa du 17 au 19 mai 1983.

Les répercussions entre autres des restrictions budgétaires, une conséquence directe de la récession actuelle, se font sentir à l'échelle nationale dans tout le Service, nous dit le Dr Dan Craigen, directeur général de la Direction. Il est possible que d'autres restrictions frappent les services de santé du Service dans le cadre du programme de compression des dépenses du gouvernement. Par suite des réductions faites aux niveaux du personnel et des budgets, la région du Pacifique n'offre plus son service de prestation de soins échelonné sur 24 heures. Le Dr Craigen a demandé aux participants à la Conférence d'essayer de trouver des ". . . moyens de compenser pour les pertes (de personnel) afin que nous puissions continuer à offrir aux détenus des services de santé marqués au coin de l'humanisme."

Un service de prestation assuré nuit et jour, sept jours sur sept, a été longtemps considéré comme une partie importante de notre service, affirme le Dr Craigen, "presque un devoir sacré". Mais lorsque des lits sont enlevés des hôpitaux publics de tout le pays, que des pavillons d'hôpitaux psychiatriques ferment et que les listes d'attente s'allongent, pouvons-nous encore justifier un service de 24 heures sept jours sur sept dans tous les établissements?", demande-t-il.

Le Dr Craigen a cité en exemple l'établissement de Mission en Colombie-Britannique dont le centre de santé pourrait fonctionner sans lits en recourant dans les cas d'urgence aux services de l'hôpital public et de l'établissement de Matsqui.

Après avoir discuté des problèmes reliés au regroupement des services pour pallier aux restrictions, les participants ont convenu qu'il fallait continuer d'offrir les services de santé durant 24 heures d'ici à ce que soient réglés les problèmes d'ordre juridique et déontologique.

Une nouvelle méthode d'administration des médicaments, de plus en plus populaire dans les autres services de santé, sera mise en oeuvre à titre expérimental. Le "conditionnement unitaire" est plus sécuritaire et réduit les risques d'erreur.

### Informatisation des dossiers

Les dossiers médicaux dans les établissements seront informatisés d'ici peu, a annoncé le directeur de la Division de la politique, de la planification et de l'évaluation, **Mac Perry**. Cette mesure est devenue essentielle pour faciliter l'administration des services médicaux et de santé.

Le récent rapport sur l'abolition de certains postes d'agents de sécurité dans les centres de santé et leur remplacement par des postes moins bien définis a soulevé des objections chez les participants puisqu'il ne tient pas compte des situations uniques dans lesquelles se trouvent les employés des centres de santé, indique **Bob Brown**, chef des ressources de la sécurité.

**Rita Grenier**, agent principal des services de santé du Centre fédéral de formation au Québec, s'est dit inquiète du fait que le personnel infirmier de l'établissement à sécurité moyenne doive se déplacer sans escorte, trousse de soins en main, parmi la population générale. Une consultation entre les responsables des services de santé et ceux de la sécurité permettrait de trouver une solution aux problèmes de cette nature.

La notion de regroupement de pénitenciers à vocation similaire a fait l'objet d'une présentation par **Bob Osterhout** de la Direction des finances. Il s'agit d'une nouvelle méthode d'évaluation de l'efficience d'un établissement. "Il n'y a rien de mal à être différent de ses semblables, dit-il, mais ces différences doivent pouvoir s'expliquer." Pour la plupart des participants, c'était la première fois qu'ils entendaient parler de ce nouvel instrument d'évaluation. Il faut prendre le temps de recueillir les réactions des intéressés et de préciser les critères d'application de cette méthode, ont convenu les délégués.

### Services dentaires

Le sujet de discussion qui a le plus retenu l'attention des participants a probablement été les services dentaires. Ceux-ci ont remis en question d'une part l'opportunité de procéder à l'examen dentaire dans les deux premières semaines qui suivent l'admission du détenu et d'autre part les délais très courts à respecter pour obtenir un rendez-vous. Dans la collectivité, les citoyens doivent souvent attendre plusieurs mois pour ce même service.

Suite à une révision des politiques des directions, le nombre d'examens physiques a été porté au nombre recommandé pour le public en général, dit le Dr Craigen. La chirurgie plastique, comme l'effacement des tatouages est également moins courante. Dans certains établissements, les médicaments sont distribués ". . . une fois par jour afin de réduire la charge de travail du personnel infirmier."

**Ray Burzynski**, de la Division de l'évaluation et des programmes spéciaux, estime que l'évaluation des programmes, une méthode de planification stratégique, "est en place pour y rester, non seulement au niveau du SCC, mais à la grandeur de l'administration publique . . ." Il a également annoncé qu'une étude sur la dotation dans les centres de santé commencerait en septembre et précisé aux participants que celle-ci ne visait pas à procéder à d'autres réductions ou à justifier les dernières compressions de personnel. L'étude visera plutôt à déterminer si les centres de santé peuvent bien fonctionner et atteindre leurs objectifs en dépit des restrictions imposées.

On a également discuté de divers moyens d'améliorer la liaison et la collaboration entre les services médicaux et les services psychiatriques du SCC. **Pat Beecher**, du CPR d'Abbotsford, (C.-B.), a précisé que le personnel du centre est affecté à tour de rôle pour des périodes de trois mois aux programmes de post-observation dans les établissements tandis que les agents d'unité résidentielle des établissements viennent travailler durant deux ou trois semaines au Centre psychiatrique pour se familiariser avec ses programmes et fonctions. Certains membres du personnel du CPR, dont un coordonnateur, s'occupent actuellement de la post-observation.

Les problèmes communs rencontrés par ceux qui travaillent auprès des détenus toxicomanes et alcooliques ont été exposés par **Janet Gaskin** et **Tom Franklin** de la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de Toronto. Les statistiques montrent une augmentation de la consommation de drogues dures, et de l'alcool chez les jeunes.

Faisant le bilan de la rencontre de trois jours, le Dr Craigen a loué l'utilité de la Conférence et annoncé son intention d'en faire "un événement annuel".

## Code déontologique des services de santé

**Vingt-sept principes forment le code déontologique des professionnels de la santé oeuvrant au sein de la Direction des services médicaux et de santé du Service correctionnel du Canada. Ces principes sont également conformes aux principes adoptés le 9 mars 1983 par l'Assemblée générale des Nations Unies pour souligner l'importance de la qualité des soins de santé offerts aux détenus et de normes bien définies en cette matière.**

**Les détenus peuvent, à leur demande, subir un examen physique annuel complet, mais ils ne sont pas obligés de subir des tests diagnostiques qui entraînent des malaises ou des risques non négligeables. Leur droit de recevoir des soins de "professionnels compétents", dont des traitements dentaires, est reconnu en vertu d'autres principes. Tous ces principes ont été étudiés et revus par des professionnels de la santé et du droit, ainsi que par les personnes s'occupant de la protection des droits des détenus.**

## *Vue d'ensemble des services de santé*

**L'objectif des services de santé du SCC est d'offrir aux détenus des services de santé ainsi que des soins médicaux, psychiatriques et dentaires et ce, sur demande du détenu, d'un médecin compétent ou en cas d'urgence. Les responsables de ces services veillent également à ce que tous les établissements respectent les normes acceptées de salubrité et d'hygiène. Le SCC fait siennes les normes médicales en vigueur dans la collectivité. Le Comité consultatif des services médicaux formé de représentants de l'Association médicale canadienne, de l'Association des psychiatres du Canada, de l'Association dentaire canadienne et de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada, veille au respect de ces normes.**

**Environ sept pour cent du budget de fonctionnement du SCC pour 1983-1984, ou environ 38,9 millions de $, sera consacré aux services de santé. Les services de santé consacrent approximativement 94 pour cent de leur budget à la rémunération du personnel et au paiement des honoraires des professionnels embauchés à contrat. Les services de santé comptent 515 employés répartis entre les 26 centres de santé desservant 41 établissements, les deux centres psychiatriques régionaux et le centre de traitement régional.**

Selon les prévisions établies pour la présente année financière, les centres de santé recevront 464 200 visites de détenus, et les médecins feront 81 500 consultations. Plus de 25 000 jours d'hospitalisation seront assurés par le personnel des infirmeries, et 3 700 autres jours par le personnel des autres centres. On prévoit aussi quelque 34 000 visites de détenus chez le dentiste.

Les trois principales installations psychiatriques du SCC sont situées à Kingston (Ontario), à Saskatoon (Sask.) et à Abbotsford (C.-B.). Ces centres représentent à eux seuls 92 500 jours d'hospitalisation. L'Institut Philippe-Pinel, qui a un contrat de services avec le SCC, devrait assurer 33 000 jours d'hospitalisation. Les centres de santé et des centres provinciaux fourniront le reste des 130 700 jours d'hospitalisation en milieu psychiatrique prévus pour la présente année financière.

*Les chiffres susmentionnés sont tirés du Budget des dépenses de 1983-1984*

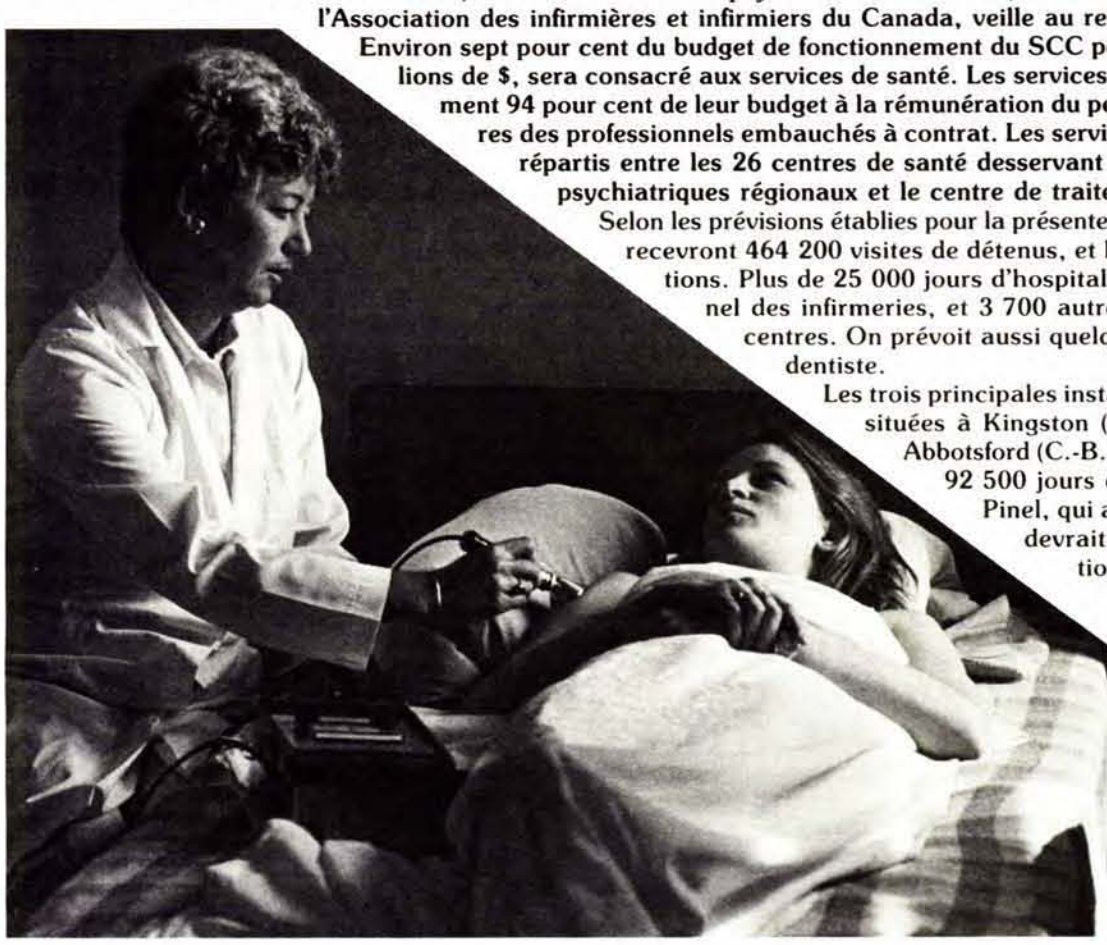

***Margo Vaillant**, physiothérapeute, au chevet d'une malade, Prison des femmes*

## La Conférence sur les services de santé et les effets des compressions budgétaires

## Avez-vous lu?

Le Canada est fier des services de santé qu'il offre en milieu carcéral et qui sont le résultat d'une série de changements apportés au fil des ans. Vous trouverez un compte rendu de l'évolution des services de santé en milieu carcéral dans la brochure intitulée *Nos soins médicaux pénitentiaires*. Pour obtenir un exemplaire de cette brochure, communiquer avec la ***Direction des communications, 340, avenue Laurier ouest, Ottawa K1A 0P9. Tél.: (613) 995-3031.***

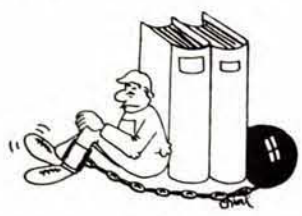

## Région de l'Atlantique

# Dix ans de progrès . . .

ATLANTIQUE — Il y a dix ans, lorsque le Dr **Roger Léger** s'est joint au centre de santé de l'établissement de Dorchester à titre de médecin à contrat, aucun médecin ne se rendait régulièrement à l'établissement depuis plus d'un an. La direction n'arrivait pas à trouver un médecin prêt à travailler pour le SCC. L'hôpital de Sackville n'autorisait plus le pénitencier à utiliser ses installations depuis qu'un détenu hospitalisé avait pris une infirmière en otage pour s'évader. Les services de santé comptaient alors un agent principal des services de santé, un(e) infirmier(ère) autorisé(e) et environ dix agents des services de santé. Ces derniers effectuaient le travail de bureau, prenaient les radiographies et les développaient manuellement, effectuaient les numérations globulaires et les analyses d'urine. Malheureusement, la qualité des radiographies laissait beaucoup à désirer: elles étaient souvent illisibles et lorsqu'elles étaient lisibles, aucun rapport officiel de diagnostic ou du contenu du film n'était fait. L'usage du vieil appareil de radiographie a finalement été interdit par le Bureau de la radioprotection du gouvernement fédéral. Le centre de santé du pénitencier de Dorchester a beaucoup changé depuis.

Une salle spéciale a été réservée pour le nouvel appareil de radiographie et un processeur automatique des radiographies a été ajouté. Les radiographies étaient envoyées à l'un des hôpitaux de Moncton pour être lues par un radiologue, et le rapport de ce dernier était versé au dossier du malade.

Le Dr Léger, maintenant administrateur des services de santé pour la région de l'Atlantique, suit l'avancement des travaux de rénovation en cours dans l'édifice de deux étages qui abrite le centre de santé du pénitencier de Dorchester. Une somme de 325 000 $ a été consacrée à l'aménagement de diverses salles de traitement et de consultation. La pharmacie sera déménagée au premier étage dans un local plus sécuritaire que le local vitré qu'elle occupait. Ce mois-ci, lorsque les travaux seront terminés, le centre de santé aura dix-huit lits disponibles, soit six de plus qu'auparavant, pour une population moyenne de 435 détenus.

"L'une des principales lacunes qu'il m'a fallu combler à mon arrivée, se rappelle le Dr Léger, fut de trouver des moyens pour exercer un meilleur contrôle sur les médicaments."

En confiant la responsabilité de la distribution des médicaments au personnel infirmier, le Dr Léger baissait sa cote de popularité auprès des détenus. Un jour, un détenu a renversé tout ce qui se trouvait sur son bureau et l'a couvert d'injures parce qu'il avait refusé de lui prescrire un médicament. Le contrôle a pu finalement être exercé à force de constance.

### Détenus oubliés . . .

En 1973, le Dr Léger s'employait également à démanteler l'hôpital de 35 lits du centre de santé du pénitencier de Dorchester. Constamment occupé à pleine capacité, l'hôpital servait également d'aire d'isolement protecteur en plus d'abriter des "malades imaginaires". Certains "soi-disant malades" ont été ainsi gardés dans les locaux de l'hôpital pendant 10 à 15 ans . . .

Il a fallu cinq ans pour remettre de l'ordre dans cette unité. En 1978, le personnel de l'unité de santé avait passé chaque cas en revue, et accordé le congé aux détenus ne souffrant pas de troubles physiques ou psychiques.

### Ambulance et chirurgie de jour

Les détenus de tous les établissements de la région de l'Atlantique ont maintenant accès aux services psychiatriques, dentaires, orthopédiques, optométriques et médicaux en général.

La plupart des interventions chirurgicales pratiquées sur les détenus sont de nature orthopédique. Les problèmes de sécurité et de transport dans les hôpitaux sont réglés depuis que l'Hôpital de Moncton a ouvert son centre de chirurgie de jour et que le SCC a fait l'acquisition, en 1982, d'une ambulance.

L'établissement voisin, le pénitencier à sécurité minimale de Westmorland, reçoit la visite d'une infirmière cinq jours par semaine. Celle-ci distribue les médicaments nécessaires et procède à l'examen sommaire des malades.

L'établissement à sécurité moyenne de Springhill, situé à 90 kilomètres (56 milles) plus à l'Est, compte un excellent centre de santé depuis son ouverture en 1967. L'effectif de ce centre comprend un directeur adjoint des services de santé, six infirmiers(ères) autorisés(es) et un commis.

La directrice adjointe du centre de santé de Dorchester depuis 1975, **Lynne Bourgeois**, décrit ainsi les perspectives d'avenir du centre: "Nous ne cessons de changer, de croître et de nous améliorer. Nous sommes encore dans l'enfance de notre développement, mais nous amorcerons bientôt notre adolescence."

*Personnel de la Prison des femmes, de gauche à droite: **Jane Einwechter**, I.A.; **Ann Uzoaba**, I.A.; **Shane Kimber**, étudiant en médecine en quatrième année; Dr **Joseph Burley**, **Barry Hollywood**, I.A. et **Marg Ruttan**, I.A. et directrice adjointe des services de santé.*

# Aperçu des services en Ontario

## *Prison des femmes*

**Par Dennis Curtis**
**ARC de l'Ontario**

ONTARIO — Le fait qu'il n'y a eu aucun roulement du personnel infirmier, ni aucun congé de maladie prolongé à la Prison des femmes depuis les six dernières années est certes signe du bon climat de travail qui y règne.

"Nos employés semblent former un groupe assez uni et heureux, affirme **Marg Ruttan**, directrice adjointe des services de santé à la Prison des femmes. Ce service compte un commis et six infirmiers(ères) autorisés(es). Les réunions régulières du personnel et les occasions de perfectionnement offertes au personnel ne sont pas étrangères à ce bon climat.

Des ententes officieuses ont été conclues avec les professionnels et les services de santé de Kingston pour permettre aux employés de suivre des cours de perfectionnement et ce, sans frais pour le SCC. Par exemple, le personnel infirmier peut à tour de rôle, assister pendant ses heures libres à des sessions cliniques aux hôpitaux St. Mary's et Hôtel-Dieu, se perfectionner en réanimation cardio-pulmonaire ou encore suivre des cours de criminologie.

Mme Ruttan obtenait récemment le matériel didactique et les services de deux employés de l'Hôpital psychiatrique de Kingston pour donner un cours sur le traitement des personnes ayant des troubles de comportement.

### *Les services de santé*

**Vingt-six centres de santé desservent nos 41 grands établissements à sécurité moyenne et maximale et souvent à proximité d'un établissement à sécurité minimale. Des agents des services de santé pleinement qualifiés offrent des soins aux malades externes et sur pied. Toutefois, quelques lits sont disponibles pour les détenus alités pour une courte période, notamment pour des soins post-opératoires lorsque l'hospitalisation n'est pas nécessaire. Le personnel coordonne également l'accès des détenus à toute la gamme de ressources de la collectivité pour les diagnostics, les traitements et la réhabilitation lorsque les ressources du centre ne sont pas adéquates.**

## Le centre de santé de Collins Bay

Le centre de santé le plus moderne de la région de l'Ontario se trouve à l'établissement de Collins Bay. Ce centre comprend des salles de traitement accueillantes et bien équipées et divers genres d'appareils comme de l'équipement de physiothérapie, de traction, des lampes réchauffantes, des appareils d'optométrie, des tables de traitement et autres composantes nécessaires pour assurer les soins courants à quelque 450 détenus.

En 1978, une vaste salle de radiographie perfectionnée a été aménagée à côté du centre de santé. Cette nouvelle installation est utilisée par tous les établissements de la région même s'ils ont tous, sauf un, leurs propres installations de radiographie, de taille plus réduite. En effet, toutes les radiographies prises dans la région sont envoyées à l'établissement de Collins Bay où le radiologue régional, le Dr **Salomon Fransman**, se rend trois fois la semaine pour en faire l'interprétation. De plus, le Dr Fransman est disponible dans tous les cas où la présence d'un médecin radiologue qualifié est requise.

Tous les grands établissements de la région ont quelques chambres réservées pour les détenus qui doivent être alités durant une longue période. L'établissement de Collins Bay en a sept.

Le personnel infirmier de l'établissement de Collins Bay assure un service de 24 heures et, à l'instar des autres établissements de la région de Kingston, compte au besoin sur les services de deux hôpitaux bien équipés du centre-ville de Kingston, l'Hôtel-Dieu et l'Hôpital général de Kingston. La directrice adjointe des services de santé, **Christa Hoedicke** et son personnel composé de sept infirmiers(ères) et d'un commis sont toujours débordés de travail dans cet établissement qui est l'un des plus importants du pays.

## Centre de santé unique

Le centre de santé le plus original de la région de l'Ontario se trouve sous le toit du plus vieil établissement fédéral du pays: le pénitencier de Kingston. Il y a encore deux ans, ce pénitencier servait de centre régional de réception: il conserve d'ailleurs encore aujourd'hui quelques vestiges de cette vocation.

Les malades des autres établissements de la région sont conduits occasionnellement au pénitencier de Kingston pour y être examinés et traités par un médecin-consultant. Des interventions chirurgicales y sont aussi effectuées sur tous les détenus de la région. Hormis les murs de béton de trois pieds d'épaisseur, la salle d'opération ressemble à s'y méprendre à celle des hôpitaux publics. Le chirurgien attitré de la région, le docteur **Hal Newman**, effectue, tous les mercredis après-midi, les opérations nécessaires que ce soit pour enlever un kyste ou pour réparer une hernie. Il est alors assisté d'un anesthésiste et du personnel infirmier préposé à la salle d'opération. Après les opérations, les patients sont conduits à la salle de réveil, puis dans une chambre située sur le même étage, comme on fait dans les hôpitaux du secteur privé. De l'extérieur, l'édifice ressemble encore à cette illustration, publiée dans la revue "Canadian Illustrated News" dans les années 1870.

Le transport des détenus dans les hôpitaux de l'extérieur sous-tend de grands frais et le pénitencier de Kingston, par son centre de santé permet au Service et aux contribuables canadiens d'épargner beaucoup d'argent.

Le centre compte diverses salles de traitement et une pharmacie, et possède l'équipement nécessaire d'électro-encéphalographie.

L'agent principal des services de santé, **Shirley Bamford**, supervise dix employés permanents affectés à cet hôpital achalandé et fort bien équipé, sis dans un édifice datant de presque 150 ans.

**Un mot pour rire . . .**

**Trouvant un bon matin le plancher de son sous-sol inondé de plusieurs pouces d'eau, un médecin fait venir un plombier. Ce dernier trouve la source du problème, effectue la réparation nécessaire en cinq minutes et remet à son client une facture de 150 $. "C'est ridicule" dit le médecin. Cela revient à environ 1 000 $ l'heure. Je suis cardiologue et je ne gagne pas autant". "Je sais, reprend le plombier. Moi aussi je ne faisais pas autant quand j'étais cardiologue."**

**Ontario Medical Review**
**Vol. 50, nº 5, mai 1983**

# Des soins dentaires améliorés

Les services dentaires offerts dans les pénitenciers fédéraux se sont améliorés de 100 pour cent au cours des douze dernières années, affirme le Dr **John R. Callingham**, membre de l'Association des dentistes du Canada et dentiste à Ottawa. Selon lui, cette amélioration notable des soins dentaires s'est réalisée grâce au bon travail du Comité consultatif national des services de santé dont il était membre et qui a présenté en 1974 et 1975 divers rapports sur l'état des soins médicaux et dentaires offerts aux détenus.

Les objectifs des dentistes affectés aux établissements carcéraux, affirme-t-il, n'ont pas changé. Leur travail a toujours été de très bonne qualité. Le Dr Callingham ajoute cependant que la "réorganisation des services de santé, le réaménagement des cliniques et l'articulation d'une politique claire en matière de santé ont été autant de facteurs qui ont permis d'amener les services dentaires offerts dans les pénitenciers au niveau des services offerts dans la collectivité. Auparavant, le dentiste contrôlait la douleur et partant, aidait à maintenir un certain calme dans l'établissement. Maintenant, les détenus visitent régulièrement leur dentiste et passent des examens de routine. Le Dr Callingham explique que le comité consultatif avait alors remarqué que beaucoup de détenus n'avaient jamais reçu de soins dentaires, ce qui est l'exception de nos jours.

Le Dr **Garry O. Osborne**, un dentiste de Kingston qui pratique également au pénitencier de Millhaven, situé près de Bath, en Ontario présentera, lors du Deuxième Congrès mondial, un exposé sur l'amélioration des services dentaires dans nos pénitenciers fédéraux. Le Dr Callingham mentionne que les dentistes sont maintenant heureux de travailler au sein du système, ce qui confirme que la situation s'est grandement améliorée au cours de la dernière décennie.

**Roule-ta-boule:**
**par Harold Paquette**

# AU QUÉBEC, UN "MINI-PEN" AU SEIN D'UN HÔPITAL

**Par Muriel Bédard**

QUÉBEC — Depuis quatre ans le SCC, région du Québec, retient une chambre à deux lits à l'hôpital Cité de la santé de Laval.

Cette chambre est spécialement conçue pour pouvoir héberger des détenus requérant une sécurité maximale et même super-maximale. Les murs et les plafonds sont recouverts de plaques d'acier. La fenêtre, recouverte de verre anti-balles, ne s'ouvre pas et est protégée par une rangée de barreaux intérieurs.

La chambre est également dotée d'un poste de garde, d'une antichambre et d'une salle de fouille, et toutes les précautions sont prises afin de garantir la sécurité des occupants, du personnel et des autres malades dans l'hôpital, et de minimiser les risques d'évasion. Une caméra de télévision, installée depuis la mi-juin à l'intérieur de la chambre, permet à l'agent du poste de garde de contrôler une grande partie de la chambre, ajoutant ainsi une protection visuelle au poste d'écoute déjà en place.

À l'heure actuelle, le personnel de sécurité est constitué d'une équipe de gardiens appartenant à une agence de l'extérieur avec laquelle le SCC a un contrat. En général, quatre agents de sécurité sont affectés à la garde le jour, trois le soir ainsi que la nuit. La chambre peut recevoir deux détenus à la fois et un gardien y est posté en permanence.

Cependant, lorsqu'un détenu venant d'une unité spéciale de détention doit être hospitalisé à la Cité de la santé, la chambre lui est réservée exclusivement et des agents du Centre de développement correctionnel (établissement à sécurité super-maximale) viennent prendre la place des gardiens de l'agence privée.

Le lieutenant Ernest Marchand, de l'Agence de sécurité CC de Montréal, est gardien à la chambre depuis ses débuts il y a quatre ans. Celui-ci explique que les infirmiers/ères ou médecins qui entrent dans la chambre ne peuvent pas apporter de ciseaux ou de stéthoscope dont le détenu pourrait s'emparer. Il montre sa propre cravate et l'arrache d'un geste brusque de la main. "Voyez," dit-il, "nos cravates sont détachables. Même si le détenu essayait de s'emparer de nous en tirant sur notre cravate, il n'y arriverait pas. Elle lui resterait dans la main."

"D'ailleurs," ajoute-t-il, "nous avons d'assez bonnes relations avec eux (les détenus). On leur fait comprendre que c'est notre travail d'assurer leur sécurité dans l'hôpital, et d'habitude, ils nous respectent." Les faits prouvent les dires du lieutenant, car depuis quatre ans qu'il est là, il n'y a eu aucun incident grave — aucune évasion, aucun suicide, aucun meurtre ou prise d'otages.

L'hôpital possède aussi au sous-sol une salle d'attente sécuritaire pour les détenus qui vont aux consultations externes. Le détenu y attend son tour jusqu'à ce que le personnel de sécurité soit averti.

Chaque détenu se déplace dans l'hôpital en chaise roulante accompagné d'un ou deux gardiens, selon le degré de sécurité requis, en plus du personnel infirmier ordinaire. Selon le Dr **Raymond Benoît**, administrateur régional des services médicaux pour le Québec, cet arrangement a pour effet de minimiser la crainte et la curiosité mal placée que pourrait créer la vue d'un détenu obligé de se déplacer pieds et poings liés.

Les détenus hospitalisés peuvent recevoir des visites autorisées par le directeur de l'établissement dans lequel ils sont incarcérés. Les mesures sécuritaires de rigueur dans les pénitenciers concernant les visiteurs sont alors adoptées.

Si le malade doit subir une intervention chirurgicale qui ne peut être effectuée à la Cité de la santé, par exemple une chirurgie thoracique, le SCC retient également une chambre à l'hôpital Sacré-Coeur de Cartierville (Montréal). Cette chambre est plus sécuritaire que les chambres normales de l'hôpital, mais n'offre pas le degré de sécurité offert à la Cité de la santé.

L'hôpital Cité de la santé de Laval se distingue des autres hôpitaux du fait qu'il est entièrement axé sur la médecine familiale. "Toute personne hospitalisée à la Cité de la santé y est au nom de son médecin de famille et non pas au nom du chirurgien," déclare le Dr Benoît. "Et c'est ainsi qu'on fonctionne dans nos établissements," ajoute-t-il. "Pour les détenus, c'est le Dr **J.-G. Harris**, responsable des soins au Leclerc, qui leur tient lieu de médecin de famille."

Toutes les mesures sont prises afin d'assurer au malade les meilleurs soins et de lui faciliter un prompt rétablissement. Le Dr Benoît affirme qu'il considère les détenus comme des "êtres humains malades" mais qu'il faut entourer de beaucoup de sécurité.

Quelque 110 détenus ont été hospitalisés à la Cité de la santé d'avril 1982 à mars 1983 pour un total de 504 jours d'hospitalisation. Le SCC a actuellement un contrat annuel de 350 000$ avec la Cité de la santé, basé sur un tarif per diem de 246$.

# Un ex-détenu revit sa lutte contre le cancer

**Par Ron Livingstone**
**CCC de l'avenue Portsmouth**

"Je crois que vous êtes en mesure de comprendre ce que je dois vous dire," dit le docteur **Donald Workman**, médecin attitré de l'établissement à sécurité maximale de Millhaven. "Les radiographies montrent que vous avez une tumeur sur le poumon droit et nous devrons vous opérer."

Soudainement, ma vie virait à nouveau en un cauchemar. En plus d'avoir été condamné à une longue peine d'emprisonnement, j'étais maintenant condamné par le cancer, persuadé que mes jours étaient comptés. Mais le personnel du centre de santé de l'établissement ne s'avouait pas si facilement vaincu et, en peu de temps, tout était entrepris pour me guérir de cette maladie trop souvent mortelle.

C'est en août 1976 que j'ai été admis à l'hôpital Hôtel-Dieu de Kingston accompagné de mes escortes. Après de multiples tests préliminaires, dont une biopsie, j'apprenais que j'avais vraiment une tumeur maligne sur le lobe inférieur droit et qu'une opération s'imposait.

Alors que j'étais retenu au lit sous la surveillance étroite de mes deux gardes du corps, le docteur **Edward Charrette** vint me voir pour me dire: "Il n'y a aucun doute, vous avez une tumeur maligne et une opération s'impose sur-le-champ."

J'étais désemparé tout comme mes deux gardiens dans les yeux desquels je pouvais lire la compassion.

## Appui des CX

"Puis-je téléphoner à ma famille?" demandai-je à mes gardiens. Sans hésiter l'un d'eux me répondit: "Fais tous les appels que tu désires. Je suis vraiment désolé pour ce qui t'arrive."

Après avoir parlé à mon frère à Montréal et lui avoir donné les dernières nouvelles sur ma condition, j'ai réfléchi longuement sur mon état et me suis demandé pourquoi j'étais si désemparé. Je croyais que les autorités carcérales se ficheraient éperdument de moi et me laisseraient mourir. Je devais réaliser un peu plus tard qu'il n'en était pas ainsi.

Peu de temps après mon opération et mon congé de l'unité de soins intensifs, le Dr Charrette m'annonçait que le cancer avait été totalement enlevé. Cependant, les cinq prochaines années seraient pour moi décisives, car c'est dans ce laps de temps que l'on pourrait voir si le cancer s'était propagé à d'autres parties.

## Convalescence

Quelques semaines après mon opération et après avoir reçu les meilleurs soins au monde, je réintégrais Millhaven, plus précisément l'hôpital de l'établissement, où j'ai passé 45 jours. J'y ai reçu des soins exceptionnels: j'étais soigné, lavé, nourri et visité tous les jours par une équipe composée du Dr Workman, du personnel infirmier et même d'un physiothérapeute. Lentement, mais sûrement je refaisais mes forces et j'étais déterminé à continuer de vivre.

## Transfèrements

Le Dr Workman, de concert avec le personnel des services de santé, consulta le service de classement et organisa en peu de temps mon transfèrement à l'établissement à sécurité moyenne de Collins Bay, ce qui m'aida à reprendre le contrôle de ma vie et à me débarrasser du stress et de la dépression auxquels j'étais en proie.

Le médecin de Collins Bay, le Dr **N.S.T. DeJager** jugeait que l'établissement à sécurité moyenne n'était pas, dans mon cas, le plus approprié car je devais à son avis vivre plus près d'un grand hôpital de Toronto. Quelques mois plus tard, et grâce aux efforts du personnel du service de santé de cet établissement, j'étais transféré à Warkworth et confié aux bons soins du personnel du centre de santé.

## Complications

Peu de temps après mon arrivée à Warkworth, mon état se dégrada et je fus immédiatement transporté au "Toronto Western Hospital" où d'autres tests m'ont été administrés jusqu'à ce que je puisse réintégrer Warkworth.

Après avoir suivi un programme adapté à mes besoins, j'étais en mesure de discuter longuement de mon état de santé avec le personnel du centre de santé.

Les problèmes émotifs ont commencé soudainement à s'atténuer et j'ai repris goût à la vie.

Sept ans ont passé tout comme la période critique. Aujourd'hui, je puis réfléchir sur le passé et envisager l'avenir de nouveau avec confiance et ce, grâce aux bons soins que j'ai reçus pendant mes périodes d'incarcération.

# De la "cuisine de Susie" à la diététique médico-légale

Au pénitencier de Matsqui, la "cuisine de Susie" n'est qu'une autre façon pour les directions et divisions n'appartenant pas aux services de santé de travailler au maintien d'une bonne santé chez les pensionnaires de l'établissement.

**Susan Heidrich**, instructeur d'art culinaire et spécialiste en économie domestique au sein de la Direction de l'éducation, de la formation et de l'emploi du SCC, affirme que les détenus du pénitencier de Matsqui et plus spécialement ceux qui pratiquent activement un sport, réagissent positivement aux cours pratiques de cuisine, de sciences alimentaires et de nutrition qu'elle leur donne. Presque tous les pénitenciers embauchent les détenus dans les cuisines et le cours en art culinaire est régulièrement offert. Pour maintenir une bonne santé, et d'autant plus en milieu carcéral, il est important de bien équilibrer son régime alimentaire, de réduire le plus possible la teneur de produits chimiques nocifs dans son alimentation et de suivre le *Guide alimentaire canadien*. Il a même été dit qu'une mauvaise nutrition favorise la criminalité, précise **Mike Fuller**, directeur des services d'alimentation, une division de la Direction des services techniques.

"En assurant un régime alimentaire équilibré, nous évitons que les détenus aient besoin d'être hospitalisés à l'extérieur par suite de maladies causées par une mauvaise alimentation.", précisait M. Fuller dans une lettre au *Vancouver Sun*.

Les quelque 14 millions et demi de repas servis chaque année aux détenus nous coûtent approximativement 1,03 $ l'unité, sans compter que le SCC produit dans ses cinq fermes et nombreuses serres presque le tiers des produits requis. On accorde une attention encore plus grande à l'alimentation au sein du centre de santé. Les grands établissements emploient même à temps partiel des diététiciens qualifiés. À l'établissement à sécurité moyenne de Stony Mountain, situé près de Winnipeg, la "diététique médico-légale" fait partie de la réalité quotidienne. "Nous n'avons eu aucune plainte l'an passé concernant les régimes alimentaires", mentionne **Peggy Searle**, directrice adjointe des services de santé. Grâce aux bons conseils d'une diététicienne, **Elizabeth Hamilton**, qui visite le centre de santé une fois la semaine, le programme "renseigne les détenus sur ce qu'ils devraient manger pour suivre la diète prescrite par le médecin ou l'infirmière." souligne M^me^ Searle.

## Programmes pour les détenus

# Communauté thérapeutique:

**par Francine Phillips**

ATLANTIQUE — L'unité résidentielle n° 10 de l'établissement à sécurité moyenne de Springhill croit fermement au principe selon lequel la source d'aide se trouve à portée de la main de chacun, et non seulement de celle des professionnels. Cette unité résidentielle, une "communauté thérapeutique", se compose d'agents d'unités résidentielles et de détenus.

Le D^r^ **Maxwell Jones**, l'un des instigateurs de ce concept en 1969, évaluait en ces termes l'unité résidentielle: "Cette unité résidentielle est la meilleure qu'il m'ait été donné de voir dans les pays que je connais bien: le Canada, le Royaume Uni, les Pays-Bas et les pays scandinaves." Il s'est dit impressionné par le grand dévouement du personnel et l'équilibre qu'il a su établir entre la fermeté et l'obligeance.

Le D^r^ **Ed Ryan**, psychiatre au pénitencier de Springhill, organise des rencontres bimensuelles avec le personnel de la communauté thérapeutique pour donner au besoin des conseils. C'est d'ailleurs le D^r^ Ryan qui, il y a 14 ans, a entrepris de convertir cette unité et ce, avec le concours du regretté **Paul Crosby**, de **Willie Gibbs**, ancien surveillant du classement et de **Gerry Cyr**, psychologue.

Springhill est le seul établissement du SCC à avoir une communauté thérapeutique. Cette communauté accueille 102 détenus à la fois. Les détenus qui s'y trouvent ont été acceptés par un comité après une période de stage. Dix-huits agents des programmes pour les détenus travaillent directement auprès des détenus.

Trois réunions par semaine ont lieu avec le comité de discussion au cours desquelles les détenus peuvent exposer leurs problèmes et rechercher ensemble des solutions.

Selon l'agent de gestion des cas, **Glen Manthorne**, la communauté thérapeutique donne de bons résultats. Les commentaires reçus des centres résidentiels communautaires avoisinants, la maison Recovery et le centre Parrtown d'Halifax indiquent que les détenus qui ont vécu dans la communauté thérapeutique peuvent mieux vivre en société, s'expriment davantage en situation de groupe et affichent une plus grande assurance personnelle.

# Film sur les services de santé de la région de l'Ontario

***Production: Collège national du personnel correctionnel, Kingston***
***Script: Personnel de la formation et des services de santé***
***Narrateur: Dennis Curtis, administrateur régional des communications***
***Durée: 23 minutes, 30 secondes.***

Un film présentant les services médicaux et dentaires offerts aux détenus et des entrevues avec des membres du personnel de la région de l'Ontario a été préparé à l'intention des employés en cours de formation et du public. Ce film a été produit le printemps dernier par le Collège du personnel, à Kingston. "Nous avons préparé ce film pour deux raisons, nous dit **Dennis Curtis**, narrateur dans ce film et administrateur régional des communications. Les soins de santé dans les établissements ont toujours été entourés d'un certain mystère pour la plupart des gens. Et ce film, à mon avis, présente bien la réalité."

"De plus et chose des plus importantes, il permettra de faire voir aux employés comment fonctionnent les services médicaux et de santé dans la région." À ce jour, tous les employés des services de santé l'ont visionné à un moment ou à un autre.

Les cameramen du centre de formation, **John Tighe** et **Dave Bryant**, ont filmé pour le début du film des séquences au pénitencier de Kingston et au centre de santé. D'autres scènes, celles-là prises aux établissements de Collins Bay et de Warkworth sont aussi présentées dans le film.

# Surveillance des détenus

Dès l'automne prochain, de nouvelles équipes assureront la surveillance des détenus hospitalisés dans la collectivité, dans l'une ou l'autre des quatre régions du Service. Ces équipes seront formées d'agents de correction ayant déjà une solide expérience avec les détenus. Les régions de l'Ontario et du Pacifique auront leurs équipes dès le 1^er^ septembre tandis que celles de l'Atlantique et du Québec les auront en octobre. Auparavant, cette surveillance était assurée par des agents CX et l'industrie privée, mentionne **Gen Butterworth**, de la Sécurité opérationnelle à l'AC.

Les marchés conclus à cet égard entre Approvisionnements et Services Canada et les agences de sécurité privées ne seront pas renouvelés pour des motifs d'ordre légal, ajoute-t-elle.

Les équipes emploieront en tout 69 personnes. Avant d'entreprendre leurs nouvelles fonctions, les agents étudieront les politiques et le plan de l'hôpital. Les équipes seront respectivement rattachées à trois établissements à sécurité maximale de leur région: Dorchester, Laval et le CPR du Pacifique. L'équipe de l'Ontario sera pour sa part rattachée à son AR. Quant à la région des Prairies, ses établissements sont trop éloignés les uns des autres pour qu'une telle équipe soit rentable. "Dans cette région, affirme M^me^ Butterworth, le personnel CX fera au besoin des heures supplémentaires."

Pour ces équipes, les régions de l'Atlantique et du Pacifique se sont vu attribuées chacune 14 années-personnes, le Québec 13 et l'Ontario 23.

## *Assurer l'hygiène et la sécurité professionnelles: autre rôle du personnel des services de santé*

***Sixième article sur la santé et la sécurité au SCC***

Le personnel des services de santé du SCC a comme principale fonction de fournir aux détenus les soins médicaux et dentaires essentiels, mais il joue également un rôle important au niveau de la santé et de la sécurité au travail, nous dit **Robert Boucher**, coordonnateur national de la sécurité et de l'hygiène au travail.

En effet, il est essentiel que ces services dispensent les soins d'urgence aux membres du personnel victimes d'un accident ou d'un incident d'ordre sécuritaire. Le personnel des services de santé attache également une grande importance au respect des normes d'hygiène fixées par le Conseil du Trésor.

L'administrateur régional des services de santé assure la liaison avec Santé et Bien-être social Canada pour que toutes les inspections et tous les suivis nécessaires soient effectués en temps et lieu.

Les services de santé sont aussi représentés au sein des comités de sécurité des employés et de mise en oeuvre des programmes d'aide aux employés, précise M. Boucher.

## *Aide à 40 employés victimes de violence*

# Première au Canada: Clinique Concorde

QUÉBEC — Les employé(e)s en milieu carcéral travaillent dans un contexte particulier où les actes d'agression physique ou verbale, les menaces de mort, les prises d'otages ne sont pas chose rare.

Selon **Jacques Labonté**, chef régional des relations de travail du SCC pour la région du Québec, plusieurs employés du SCC étaient absents du travail en mars 1982 à cause de traumatismes occasionnés par semblables situations.

C'est à ce moment-là qu'une initiative du SCC a permis l'amorce d'un projet-pilote en collaboration avec la Commission de la santé et de la sécurité au travail du Québec (CSSTQ) afin d'offrir un moyen de traitement structuré pour les employé(e)s du SCC victimes de violence au travail dans le but de faciliter leur retour au travail.

Selon le D^r^ **Raymond Benoît**, administrateur régional des services médicaux, c'est la première fois qu'un pareil programme fait son apparition dans les milieux pénitentiaires au Canada. "Avant, les employés étaient souvent désemparés, laissés à eux-mêmes. On n'avait pas de programme structuré à leur offrir," a-t-il fait remarquer.

Quelque sept ou huit des employés absents du SCC furent alors aiguillés vers la Clinique psychosomatique Concorde qui offre une thérapie du comportement adaptée aux traumatismes en milieu pénitentiaire.

Le traitement s'applique à tous les employés du SCC pris en otages, victimes d'émeutes, de voies de fait, de menaces verbales, ou de tout autre acte sérieux de violence, et que la crainte provoquée par ces situations empêche de fonctionner dans leur milieu de travail.

La tension élevée que la victime de prise d'otages peut développer modifie parfois son mode de fonctionnement et tend à la déséquilibrer. Cette anxiété se manifeste de différentes façons chez différentes personnes, selon l'intensité du traumatisme: cauchemars, insomnies, peur du bruit et des foules, perte de l'appétit, nervosité excessive au contact de personnes inconnues, problèmes dans les relations familiales, inquiétude face à l'avenir.

Le but de la thérapie du comportement pratiquée à la Clinique Concorde est d'éliminer les symptômes de névrose en amenant la victime à connaître les causes de sa phobie, à comprendre son comportement, et de là, à arriver à concrétiser le changement désiré. Une intervention rapide et adaptée diminue le temps de traitement et en augmente l'efficacité, car on évite ainsi l'aggravation et la cristallisation des symptômes.

Le traitement est axé principalement sur la relaxation en utilisant différentes techniques et se fait en trois étapes.

Le D^r^ Benoît affirme que "selon les résultats obtenus au SCC, il est fort possible que la CSSTQ étende ce traitement à toutes les victimes de violence au travail, tant dans les banques que dans d'autres institutions, ou ailleurs."

Une quarantaine d'employés du SCC ont été adressés à la Clinique Concorde depuis le début de ce projet-pilote.

# Évolution du Centre psychiatrique du Pacifique

**"Il existe un hôpital unique au Canada, et peut-être même unique au monde. Cet hôpital, qui se trouve dans l'enceinte d'un pénitencier, soigne exclusivement les détenus ayant besoin de soins psychiatriques. C'est une prison dans un hôpital. De plus, on y offre des soins de même qualité que ceux offerts dans un hôpital universitaire."**

***Journal of Medical Ethics (R.U.)***
***1976,2, p. 180 (traduction)***

**par Jack Stewart**

Les services psychiatriques sont offerts au sein du Service correctionnel du Canada depuis 1947, à la suite de la réforme pénale entreprise après la Seconde Guerre mondiale. Des changements s'imposaient pour remédier à la situation qui prévalait depuis les cent dernières années. La gamme de traitements alors offerts aux malades mentaux, dont les détenus, variait entre "rien du tout et ce qui existait à l'époque."

Les dossiers de l'histoire pénale canadienne consignés au Pénitencier de Kingston (Ontario) révèlent que depuis le début du 19e siècle, les prisons (plus tard appelées pénitenciers) recevaient des détenus vaguement dépeints comme "faibles d'esprit, épileptiques, incorrigibles et lunatiques."

Mais la simple reconnaissance de leur existence a été bien peu utile, sinon pas du tout. Dès 1865, les administrateurs des pénitenciers étaient déjà saisis de la situation de la médecine dans les pénitenciers et des problèmes découlant du manque de planification au niveau des traitements. Cent ans plus tard, ces mêmes sources de préoccupation prévalaient toujours.

En 1971, le Solliciteur général du Canada formait un comité consultatif de psychiatres, constitué de membres nommés par le Bureau de direction de l'Association des psychiatres du Canada. Ayant à sa présidence le Dr **F.C.R. Chalke**, alors doyen adjoint de la faculté de médecine de l'Université d'Ottawa, le comité a mené une consultation poussée auprès de collègues des gouvernements provinciaux, des universités et auprès d'autres personnes et organismes intéressés.

Dans son rapport qu'il présentait au Ministre en 1972, le Comité a formulé diverses recommandations définissant le rôle de la psychiatrie en milieu carcéral et suggéré des mesures à prendre pour l'exercice de ce rôle au Canada. L'une des principales recommandations concernant les installations a mis en lumière la possibilité de transformer les installations existantes en hôpital psychiatrique, ce qui a mené à la création du Centre psychiatrique régional d'Abbotsford (C.-B.).

L'édifice qui abrite actuellement le Centre psychiatrique d'Abbotsford était à l'origine un centre de traitement des femmes toxicomanes. Ce centre a été cédé en 1972 à la Direction des services de santé du SCC en vue du traitement des détenus souffrant de troubles mentaux, dans la région de l'Ouest. L'édifice vieux de six ans a dû être rénové en fonction de sa nouvelle vocation: des postes de travail pour infirmières ont été aménagés dans les unités résidentielles et dans l'aire d'admission.

**Le Dr Chuni Roy devenait en juillet 1972 le premier directeur médical de l'hôpital. En 1974, ce centre était désigné hôpital médico-légal aux termes de l'article 2 de la Loi de la Colombie-Britannique sur les hôpitaux et de l'article 4(2) de la Loi de la Colombie-Britannique sur la santé mentale. Cette même année, le centre s'affiliait officiellement à l'Université de la Colombie-Britannique.**

Le centre psychiatrique régional a aussi été reconnu, en 1977, organisme de ressources vitales par l'Organisation mondiale de la santé.

En 1979, le Centre psychiatrique d'Abbotsford devenait le premier hôpital pénitentiaire du pays à être agréé par le Conseil canadien d'agrément des hôpitaux. L'année suivante, il recevait du même organisme confirmation de cet agrément pour une période de trois ans.

Le Dr **Milton H. Miller**, médecin, professeur et vice-président du département de psychiatrie à l'Université de la Californie, a souligné l'excellence du centre en ces termes:

**"C'est un endroit magique, enchanteur, presque religieux dans son engagement médical. J'y ai vu un personnel des plus dévoués soigner des êtres humains dont certains se trouvaient dans un état pitoyable. Le centre est certes un des endroits les plus remarquables de tout le pays et même du continent."**

***Jack Stewart, ancien administrateur des communications de la région du Pacifique, dirige maintenant une entreprise d'expert-conseil en communications à Vancouver.***

*Illustration: Fondation pour les arts dans les prisons*

*"Shah of Lathmar" encre de Larry Beaudoin. Une des oeuvres de création du catalogue de la Fondation pour les arts dans les prisons 1969-1982. La Fondation, créée en mai 1972, s'est donné comme mandat de favoriser la création artistique dans les pénitenciers.*

# Services de post-observation à l'établissement de Kent

Le centre psychiatrique d'Abbotsford (région du Pacifique) est vraiment l'instigateur des services de post-observation actuellement offerts aux détenus des établissements de la région.

Le centre psychiatrique, ouvert il y a onze ans, a été le premier centre spécialisé d'évaluation et de traitement des détenus, précise **Charlie Van de Bon**, directeur adjoint du centre de santé de l'établissement à sécurité maximale de Kent.

Au début, les centres de santé des établissements servaient de "salle d'attente" pour les détenus sur le point d'être transférés à Abbotsford, explique M. Van de Bon, qui travaille au SCC depuis quinze ans.

"Avec la croissance des services psychiatriques et la réintégration dans leur communauté (qui est le milieu carcéral) des ex-malades, il est vite devenu évident qu'il fallait assurer la post-observation dans les établissements."

Aussi, en 1977-1978, le personnel du centre psychiatrique mettait-il en oeuvre un programme qui fait maintenant partie intégrante des services de santé.

"Les professionnels de la santé reconnaissent depuis longtemps qu'il faut adopter une approche englobant les aspects physiques, psychologiques et spirituels pour assurer le meilleur équilibre possible.", fait remarquer M. Van de Bon.

Le personnel du centre de santé et de l'unité résidentielle du pénitencier de Kent essaie de reconnaître et d'aider les détenus qui manifestent des signes de détresse mentale, de dire le directeur adjoint. Les détenus sont alors dirigés vers le psychologue à temps plein ou le psychiatre-consultant du centre psychiatrique.

Les cas urgents et critiques sont immédiatement envoyés au centre psychiatrique. Le centre de santé offre les traitements urgents et à court terme. Quant aux programmes de post-observation ou d'observation à long terme, ils sont offerts conjointement par les agents des services de santé et les agents d'unité résidentielle.

Les détenus qui sortent du centre psychiatrique sont envoyés au centre de réception du pénitencier de Kent pour fins d'évaluation avant de réintégrer la population générale. Après le placement, le personnel infirmier en psychiatrie du centre psychiatrique régional revoit au besoin les anciens malades du centre dans le cadre d'entrevues de post-observation. Ce service offre d'une part un certain soutien au patient et facilite d'autre part la communication avec le personnel de l'établissement qui assure le suivi au sein de l'établissement.

"Nous avons raison d'être fiers du chemin que nous avons parcouru au cours de la dernière décennie et nous avons encore plus raison d'être optimistes quant à celui que nous parcourrons."

## Services psychiatriques

**Des services psychiatriques sont offerts en consultation externe ou en milieu hospitalier à tous les établissements. Les problèmes mineurs ou de courte durée peuvent être traités à l'établissement par des psychiatres-conseils et par le personnel du centre de santé ou encore par le personnel compétent des consultations externes des centres psychiatriques régionaux. Les patients qui doivent être hospitalisés ou dont le traitement est plus long sont transférés dans des établissements provinciaux, au Centre psychiatrique régional du Pacifique (à Abbotsford, en C.-B.) ou à celui des Prairies (à Saskatoon, en Sask.) ou encore au Centre de traitement du Pénitencier de Kingston, intégré à cet établissement. Dans la région du Québec, les services psychiatriques sont exclusivement fournis à forfait par l'Institut Philippe-Pinel.**

# L'Institut Philippe-Pinel:

## *hôpital provincial qui héberge des détenus fédéraux*

**par Muriel Bédard,**
**Division des communications**
**Région du Québec**

QUÉBEC — Chaque jour le Québec héberge environ 3 500 détenus dans ses 10 établissements fédéraux.

La santé de ces nombreuses personnes n'est pas sans causer de problèmes et la division des soins médicaux s'acquitte consciencieusement de sa tâche. Un médecin omnipraticien est attitré à chaque établissement pénitentiaire. Un dentiste et un optométriste viennent aussi sur demande. Chaque pénitencier est équipé d'un bureau de médecin avec salle d'examen. L'établissement de Laval (sécurité maximale) est doté d'un petit hôpital avec salle de radiologie et salle de chirurgie mineure où sont référés les détenus de tout le Québec. Dans tous les établissements, on offre un service de garde durant la nuit à l'infirmerie.

De plus, deux psychiatres itinérants, attachés à l'Institut Philippe Pinel de Montréal, visitent chaque établissement une fois par semaine et viennent faire des consultations à la demande du médecin responsable à l'établissement. Ces psychiatres répondent à l'appel 24 heures sur 24, sept jours par semaine.

Si le psychiatre juge bon de faire hospitaliser le malade, le détenu sera transféré à l'Institut Philippe Pinel, un hôpital psychiatrique provincial, auquel sont référés tous les détenus provinciaux et fédéraux, ainsi que d'autres personnes, telles que les gens en attente de procès, des individus jugés dangereux, etc.

L'hôpital comprend 13 unités pouvant héberger chacune 21 malades, permettant ainsi au personnel hospitalier de travailler en relation étroite avec ceux-ci.

Deux catégories de malades y sont traités: les personnes souffrant de troubles caractériels et nécessitant des traitements spéciaux, et les cas de maladie psychiatrique réelle qui nécessitent un traitement psychiatrique standard. Lorsque le malade est jugé guéri, il retourne à l'établissement pour y terminer sa sentence.

Depuis mars 1981, l'Institut Pinel a mis sur pied un programme d'intégration sociale pour les récidivistes à long terme qui ont déjà purgé plus de deux ou trois peines d'une durée totale de 10 ans ou plus.

En effet, on a constaté qu'un grand nombre de détenus hospitalisés à Pinel étaient des multi-récidivistes qui se sentaient incapables de continuer à purger leur peine en établissement carcéral, ayant le sentiment que le pénitencier n'avait rien à leur offrir, et voyant leur vie comme une longue succession de courtes périodes de liberté entre deux sentences.

L'approche clinique développée à l'Institut Pinel pour traiter ces détenus met l'accent sur la thérapie de groupe, avec analyse des problèmes interpersonnels qui se présentent dans la vie de tous les jours. Les détenus apprennent à distinguer la "mentalité de pen", c'est-à-dire la façon particulière aux criminels de s'attaquer aux problèmes et de les solutionner.

La thérapie de groupe est devenue un outil majeur de guérison parce que l'accent y est mis sur l'habileté du détenu à communiquer ouvertement avec le groupe. Il est également plus difficile d'adopter une attitude avec le groupe et une autre à l'extérieur du groupe.

On invite aussi les malades à participer à des sessions d'apprentissage d'habiletés sociales, les aptitudes de base nécessaires pour une vie sociale équilibrée. À l'aide de vidéos, les patients apprennent à engager une conversation, à exprimer de l'affection, de la colère, à demander de l'aide ou à donner des instructions. On leur enseigne aussi la relaxation à l'aide de la méthode de Jacobson.

Le SCC, région du Québec, a un contrat de 32 120 jours par année d'hospitalisation avec l'Institut Philippe Pinel, soit une capacité de 88 détenus par jour par année, au coût annuel de 3 536 900$.

Selon le Dr **Raymond Benoît**, administrateur régional des services médicaux, il y a actuellement entre 90 et 100 détenus des établissements du SCC hospitalisés à l'Institut Pinel.

## Art Schuck, infirmier autorisé en psychiatrie et "ergothérapeute"

Art est responsable d'un programme de thérapie unique au CPR du Pacifique, à Abbotsford, en Colombie-Britannique. Chaque jour, Art reçoit un groupe de 12 à 25 détenus formé de psychotiques et d'infracteurs sexuels. Il réussit à former de bons groupes de travail en organisant de petites cellules ouvrières responsables de quelques menues tâches. Il intègre dans la journée de travail des pauses-café remarquablement détendues, tout à fait dans l'esprit de la thérapie/dynamique du groupe. Art inculque aux malades la tolérance entre eux en prêchant surtout par l'exemple. Il ménage également des séances de counseling individuel, ce qui constitue l'élément essentiel au succès d'une thérapie ou d'un programme.

## Le Dr R.L. Brennan, administrateur des services médicaux

ONTARIO — Dans la région de l'Ontario, les services de santé sont gérés par le Dr Robert L. Brennan qui pratique la médecine depuis plus de trente ans, dont les cinq dernières en médecine légale pour le compte du SCC. Personne franche et accommodante, il est très apprécié de son personnel qui le surnomme affectueusement *Doc* et même *Lyle*. À l'instar des quatre autres régions du Service, l'Ontario a également été touchée par les changements survenus dans la prestation des soins aux détenus. Ses établissements à sécurité maximale et à sécurité moyenne (chaque catégorie compte trois établissements) ont leurs propres hôpitaux (appelés centres de santé) où travaillent des praticiens expérimentés. Les quatre établissements à sécurité minimale recourrent aux services des hôpitaux des établissements à sécurité maximale et à sécurité moyenne. Dans les cas d'urgence ou de chirurgie majeure, les détenus sont conduits dans les hôpitaux publics de la ville avoisinante.

**L'hôpital psychiatrique à sécurité maximale répond aux besoins spéciaux des détenus souffrant d'une maladie mentale ou requérant des soins psychiatriques. Situé au pénitencier de Kingston, l'hôpital psychiatrique a fait l'objet de diverses études. Le personnel entrevoit un élargissement des services avec la réorganisation de l'hôpital et partant, une amélioration de la qualité des services offerts.**

Le Dr Brennan a été le maître d'oeuvre de bon nombre de ces changements, mais il en attribue une bonne part du mérite au Dr **George Scott**, le vétéran de la psychiatrie en milieu correctionnel, dont la tignasse de cheveux blancs et la bonhommie ont certes été pendant plusieurs années la marque de commerce de la réorganisation des services de santé. En prenant sa retraite, le Dr Scott permettait au Doc Brennan de s'intéresser à la psychiatrie médico-légale, domaine qu'il trouve des plus intéressants.

Après presque cinq années à la barre, le Dr Brennan se prépare à prendre sa retraite à la fin de l'année — pendant quelques minutes seulement . . . En effet, il a accepté un contrat de six mois au cours duquel il assumera la gouverne des services de santé dans la région de l'Ontario jusqu'en mai 1984.

Il compte par la suite consacrer encore plus de temps à sa femme, au jardin et à ses violons d'Ingres qu'il a toujours négligés. Nul doute que Doc Brennan restera occupé encore bien des années dans la maison qu'il a lui-même construite à Kingston (Ontario), en pratiquant sur une plus petite échelle sa profession, surtout auprès des personnes âgées.

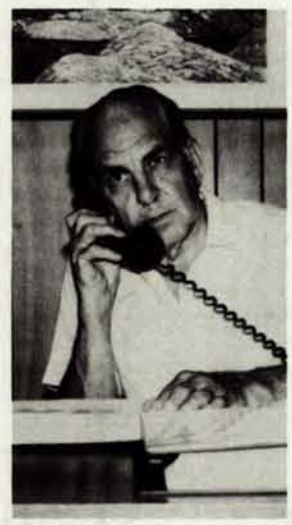

*Le Dr **Robert L. Brennan***

## *Le Dr Benoît, administrateur des services médicaux*

*Le Dr **Raymond Benoît***

QUÉBEC — Le Dr **Raymond Benoît**, administrateur régional des services médicaux de la région du Québec, est un médecin qui a l'air bien dans sa peau. Né le 29 décembre 1927, il a fait ses études classiques d'abord au Collège Bourget de Rigaud, puis au Collège Sacré-Coeur de Sudbury, pour ensuite obtenir son baccalauréat à l'Externat classique Ste-Croix de Montréal. En 1949, il amorçait ses études médicales à l'Université de Montréal et après six longues années de labeur, il obtenait son doctorat en médecine.

Depuis 1955, le Dr Benoît pratique la médecine générale en cabinet privé dans le comté de Soulanges dans la région de Valleyfield. À la médecine pratique, le Dr Benoît a vite ajouté des fonctions administratives dans lesquelles, en effet, il semble exceller. De 1959 à 1968, il était coroner du District de Montréal pour la Section Soulanges. De 1960 à 1976, il était également directeur médical de l'Hôpital Notre-Dame de Côteau Landing. De 1968 à 1973, il était directeur médical du Centre hospitalier de Valleyfield. De 1966 à 1974, il était gouverneur du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec, dont il était par ailleurs vice-président de 1970 à 1974. C'est en 1976 que le Dr Benoît se joignit au Service correctionnel du Canada où il entra en fonction comme administrateur régional des services médicaux, fonction qu'il occupe encore aujourd'hui.

Le Dr Benoît a toujours son cabinet privé dans le Comté de Soulanges où il pratique la médecine les soirs et fins de semaine. Il a l'intention, dit-il, de prendre une retraite bien méritée vers l'âge de 60 ans, afin de profiter de toutes les choses de la vie que sa vocation d'apôtre de la médecine lui a fait manquer.

# Profil: Dr Dan Craigen, directeur général

**Par Mona C. Ricks**

Comptant plus de 30 ans d'expérience en médecine communautaire et légale, le Dr Dan Craigen entrevoit encore beaucoup d'autres défis dans sa carrière de directeur général des services médicaux et de santé du Service correctionnel du Canada (SCC).

Dans le cadre de son mandat de deux ans à titre de Président du comité directeur du Deuxième Congrès mondial des services médicaux pénitentiaires, le Dr Craigen a attiré l'attention du monde entier sur les services médicaux en milieu carcéral et ce, en prévision de cette rencontre internationale, en août prochain à Ottawa, des praticiens de la médecine légale.

Avant de devenir directeur des services médicaux au sein du Service canadien des pénitenciers, le Dr Craigen a acquis une renommée mondiale en participant notamment à des comités et groupes d'études prestigieux. Diplômé de l'Université de Glasgow (Écosse), Dan Craigen a été médecin résidant et chirurgien dans des hôpitaux d'Écosse et d'Angleterre. Membre du corps médical de l'Armée royale, il a été posté à divers endroits en Angleterre et en Allemagne. Lieutenant colonel des Far East Land Forces, il y a servi comme psychiatre-consultant, puis comme consultant civil dans des hôpitaux d'Europe. Il a également pratiqué la psychiatrie médico-légale et traité les névroses et les psychoses des soldats et de leurs femmes.

Le Dr Craigen est venu au Canada après avoir accepté un contrat comme psychiatre au pénitencier de la Saskatchewan (Prince Albert), pour le compte du gouvernement de cette province. Depuis les dix années qu'il occupe le poste de directeur des services médicaux et de santé, il a vu grossir son petit groupe de collaborateurs. Dès le départ, il apparaissait nettement, dit-il, que les services médicaux dans les pénitenciers fédéraux avaient grandement besoin de la présence de professionnels, et partant, de plus de personnel.

Les modes de traitement et les fonctions du personnel ont été modifiés conformément aux recommandations formulées par un groupe de professionnels de la santé qui a passé en revue les services de santé offerts dans les établissements.

*Le Dr **Dan Craigen**,*
*Directeur général*
*Services médicaux et de santé*

Cette réorganisation des activités a commencé en 1972 et favorisé l'évolution générale des services de santé dans les pénitenciers. Aujourd'hui, tous nos détenus ont accès à des services médicaux, psychiatriques, dentaires, infirmiers et autres dispensés par des professionnels compétents.

Selon le Dr Craigen, la qualité des services actuellement offerts aux détenus est l'aboutissement d'un besoin pressenti depuis longtemps . . . un changement qu'il estimait nécessaire lorsqu'il a créé la direction médicale des services correctionnels.

"Je ne suis pas un missionnaire, dit-il. Je savais que le système avait besoin de l'apport des professionnels de la santé et du personnel infirmier. Nous avons réussi à rehausser la qualité et la quantité des traitements médicaux et nous sommes maintenant en mesure d'offrir aux détenus des services de qualité comparable aux services offerts dans la collectivité."

Le Dr Craigen admet cependant que le SCC ne peut se permettre de s'asseoir sur ses lauriers. "Nous sommes constamment à la recherche de nouvelles avenues." Ce fait est d'ailleurs ressorti lors de la Conférence nationale des directeurs adjoints des services médicaux et de santé du SCC. Les sujets alors abordés ont suscité divers échanges de vue entre les professionnels ayant une vaste expérience dans la prestation de soins aux détenus. Ces discussions portaient notamment sur les compressions budgétaires, les services essentiels, la sécurité, les dossiers médicaux, la toxicomanie et l'alcoolisme et l'évaluation des services. Comme dit le Dr Craigen, "nous cernons nos problèmes, nous partageons nos expériences et essayons de trouver ensemble des solutions à nos problèmes."

Les conférences comme celles des directeurs adjoints, servent de soupape de sûreté en ce sens qu'elles permettent de déterminer les nouvelles tendances des services de santé dans les pénitenciers. "Nous nous efforçons constamment d'offrir les meilleurs soins possibles aux détenus, des soins comparables à ceux offerts dans la collectivité", dit le Dr Craigen. En assurant de bons soins, nous contribuons du même coup à la bonne administration de l'établissement en aidant à garder un certain calme."

# Les soins infirmiers derrière les murs

**Par Linda Lee**
**ARC, Prairies**

PRAIRIES — Elles y entrent par curiosité et y restent par initiative. Nombre de ces personnes ont entrepris leur carrière comme infirmier(ère) autorisé(e) en psychiatrie — une spécialisation surtout pratiquée dans l'Ouest du Canada, en Grande-Bretagne et en Europe.

Ces employés, ce sont les 362 hommes et femmes qui travaillent comme infirmier(ère) derrière les murs des 60 pénitenciers fédéraux. Comment se sentent-ils dans ce milieu et pourquoi décident-ils d'y poursuivre leur carrière?

"J'avais besoin de changements," affirme **Vivienne Hockett**, qui travaille au centre de santé du pénitencier d'Edmonton depuis janvier 1980. "Vous pouvez trouver la monotonie dans ce genre de travail comme dans tout autre. Je voulais travailler dans un pénitencier parce que c'est différent. J'ai longtemps travaillé comme infirmière en obstétrique, en pédiatrie, en médecine générale et en médecine familiale, d'abord en Angleterre, puis au Nouveau-Brunswick et enfin en Alberta. L'idée d'y venir poursuivre ma carrière m'est venue au moment de la construction de l'établissement."

**Thérèse Perrier** de l'établissement de Bowden a travaillé six ans en chirurgie dans un grand hôpital de la ville de Québec. Elle aussi voulait briser la routine. "Dans un hôpital général, c'est toujours le même travail qui se répète. Il n'y a pas de place pour l'initiative: jour après jour, il faut faire sans plus ce qu'il y a à faire."

"L'infirmier(ère) doit savoir faire face à toute éventualité.", indique **Suzanne Bisson**, infirmière autorisée à Stony Mountain. "Il est donc bon d'avoir acquis au préalable une vaste expérience professionnelle. Il faut savoir garder son sang-froid dans des situations critiques.

"J'aime l'indépendance et la possibilité d'exercer mon jugement que me procure le travail infirmier. L'infirmière en milieu carcéral doit savoir prendre des décisions."

Les employés et les membres de leur famille doivent s'habituer à vivre avec le risque d'une prise d'otages. **Sylvia Ellison** du pénitencier d'Edmonton a vécu cette expérience marquante. Sylvia est arrivée à l'établissement en mars 1979, peu de temps après son ouverture. Elle et quatre autres membres du personnel ont été pris en otage en 1982. Elle admet que la situation a été traumatisante non pas pour ce qui est arrivé, mais plutôt pour ce qui aurait pu arriver. Au début, son attitude au travail a changé, mais maintenant tout est rentré dans l'ordre.

*Vivienne Hockett, infirmière*

Suzanne Bisson, comme bien d'autres, reconnaît qu'il y a eu des "moments où la peur était la réaction saine . . . Il y a toujours des incidents pour vous rappeler que vous n'êtes pas dans un milieu ordinaire et c'est tout un défi que de garder son sang-froid. Après coup, il est rassurant de constater que vous avez fait de votre mieux."

Et qu'est-ce qui répugne au personnel infirmier du SCC?

Les quarts de travail! répond-on sans hésiter!

## À la recherche de l'excellence

Pour le personnel médical, la formation est une activité nécessaire, subtile et continue. Pour **Dennis Heward**, directeur adjoint des services de santé du pénitencier d'Edmonton, le personnel de son service de santé ne doit pas échapper à la règle. En effet, tous les membres de son personnel se sont inscrits, dans le cadre d'un programme de perfectionnement, au cours d'évaluation de l'état de santé qu'offre le service d'éducation permanente de l'Université de l'Alberta. Ils suivent ce cours le soir pendant 10 à 12 semaines et ce, en dehors de leurs heures de travail. Le temps qu'ils consacrent pour se tenir à jour dans leur domaine de spécialisation, sans parler des efforts qu'ils mettent pour se perfectionner, sont autant de gages de leur dévouement exceptionnel.

M. Heward rappelle à titre d'exemple le cas de l'un de ses employés qui a consacré à sa formation 65 jours sur 68 sans être rémunéré.

À l'instar du personnel des autres centres de santé situés à proximité des grandes villes, le personnel du centre de santé d'Edmonton a accès à une vaste gamme de ressources de perfectionnement. En effet, on trouve à proximité le Alberta Hospital situé à Edmonton et l'hôpital psychiatrique provincial qui offre une formation en médecine légale.

"C'est facile de trouver les ressources nécessaires pour assurer la formation du personnel, de préciser le directeur adjoint. Le problème est de les mettre à profit."

Malgré sa lourde charge de travail et les contraintes de l'horaire de travail, le personnel du centre de santé du pénitencier fait de la prévention et offre toujours le meilleur de lui-même. Il cherche constamment à améliorer la qualité des services qu'il offre, lorsqu'il sait que cela est médicalement possible, conclut M. Heward.

**Roule-ta-boule:** par Harold Paquette

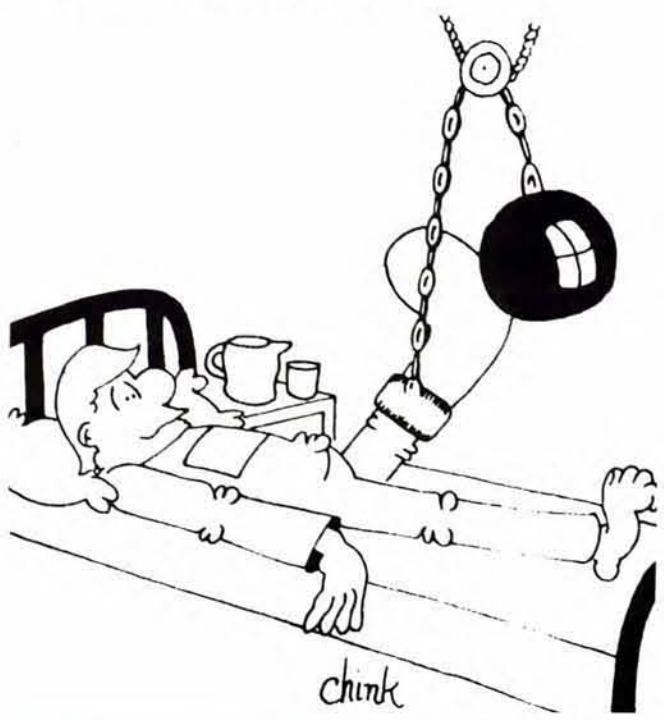

*Le comité consultatif des services médicaux et de santé. Ce comité formé de membres indépendants et professionnels conseille le SCC sur les services de santé. De gauche à droite, assis: Mlle Shirley Smale, I.A. (Association des infirmiers et infirmières du Canada), Dr J.W. Ibbott (Président), Dr Dan Craigen (Directeur général des services médicaux de santé). Debout: D.A.L. Kerr (Association médicale canadienne), Dr K.O. Wylie (Association médicale canadienne), Dr Noel Garneau (Association des psychiatres du Canada), Dr J. Callingham (Association des dentistes du Canada) et Dr F.C.R. Chalke (Association des psychiatres du Canada).*

# Agents des services de santé d'ici et d'ailleurs

**Joan MacLellan**, infirmière au pénitencier de Dorchester, vient de terminer ses études en administration de services de soins infirmiers. Ce diplôme offert sous les auspices de l'Association des hôpitaux du Canada est décerné après une année d'études sur l'administration d'un service de soins infirmiers, et une série de travaux de recherches et de travaux pratiques . . . En septembre prochain, les infirmières **Susan Groody** et **Helen Hébert** du centre de santé de Dorchester entreprendront ce même programme d'études . . . L'infirmière **Catherine Holt** a obtenu une mutation latérale du Pénitencier de Drumheller au centre de santé du Pénitencier de Dorchester . . . En juin dernier, **Vera Rolfe**, infirmière à l'établisement de Springhill, a suivi un cours à l'intention des superviseurs dans les établissements. Ce cours était offert par le SCC. **Wanda Jewkes**, infirmière au même établissement, a obtenu son diplôme d'instructrice en réanimation cardio-vasculaire après avoir suivi, à Amherst (N.-É.), un cours de deux jours. Vera a également participé du 17 au 23 juillet au programme de formation en évaluation des soins infirmiers au moyen de techniques audio-visuelles, offert à Victoria (C.-B.) . . . **Gene Mykyte**, chef régional des services infirmiers, a animé d'autres ateliers de travail . . . cette fois à l'hôpital Memorial de Mission, petite localité située dans la vallée du Fraser. L'objectif de ces ateliers était de préparer le personnel en vue de l'ouverture très prochaine à cet hôpital, d'une chambre à accès restreint pouvant recevoir deux détenus . . . **Jessie-Paul Duddy**, agent des services de santé au Centre de traitement régional, a obtenu une mutation latérale en mai. Elle est maintenant chef d'équipe . . . **Bonnie Bradley** est depuis le 1er juin directrice des services infirmiers au Centre de traitement. Elle occupait auparavant le poste de coordonnatrice de la formation interne et des soins cliniques . . . **Bonnie Carter** est depuis le 13 juin dernier infirmière au Centre de traitement . . . **Nicki Quenneville** occupe le poste de commis, au centre de santé de l'établissement de Joyceville . . . Les cadres supérieurs de l'hôpital Hôtel Dieu de Kingston, dont le directeur exécutif **Ted Czap** et la directrice des soins infirmiers **Jennifer White**, ont rencontré les agents des services de santé et de sécurité du centre de santé de la région de l'Ontario au cours d'un déjeuner offert le 14 juillet dernier au Centre de formation des recrues. Le Dr **R.L. Brennan**, administrateur régional des services de santé, le Dr **Hal Neuman**, chirurgien régional, **Dorothy Travis**, chef régional des services infirmiers et **Herb Reynett**, conseiller spécial du sous-commissaire de l'Ontario, ont discuté de sujets comme l'équipe de surveillance des détenus dans les hôpitaux . . . Le directeur du Deuxième congrès mondial des services médicaux pénitentiaires, M. **Don Delaney**, ancien directeur d'hôpital et administrateur des services de santé à l'AC, prendra sa retraite cet automne après 35 années et demie de service, dont 22 années dans l'Aviation royale du Canada et 10 années au SCC. M. Delaney, qui prépare le Congrès depuis son origine en 1981, a obtenu en 1979 un certificat en administration hospitalière de l'Université de la Saskatchewan et est co-fondateur du Collège canadien des services de santé, qui compte maintenant au-delà de 3 000 membres. Depuis les trois dernières années, Don suit des cours du soir au Collège Algonquin pour devenir toxicologue-conseil auprès des jeunes . . . **John Finlay**, qui était en charge des dossiers médicaux à l'AC, a pris sa retraite le 12 juin dernier après 39 années de service . . . L'infirmier autorisé, **Weldon Thurbide**, était en charge du centre de santé de Collins Bay les 5 et 12 juillet derniers lors de la visite des cadres supérieurs de l'hôpital général de Kingston. Il a expliqué au groupe, dont faisait partie le directeur administratif, **Ken McGeorge**, le mode de fonctionnement du centre de santé . . . Le Dr **Yves Balthazard** a été nommé le 19 mai dernier directeur adjoint des services de santé de l'établissement de Laval. Le Dr Balthazard assumera les mêmes fonctions au Centre de développement correctionnel et à l'établissement à sécurité minimale de la Montée St-François, situés à proximité de l'établissement de Laval. Il remplace le Dr **Jacques Lefebvre** qui a pris sa retraite le 26 février dernier.

*Gene Mykyte*

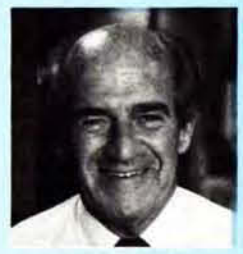

*Don Delaney*

**Roule-ta-boule:** par Harold Paquette

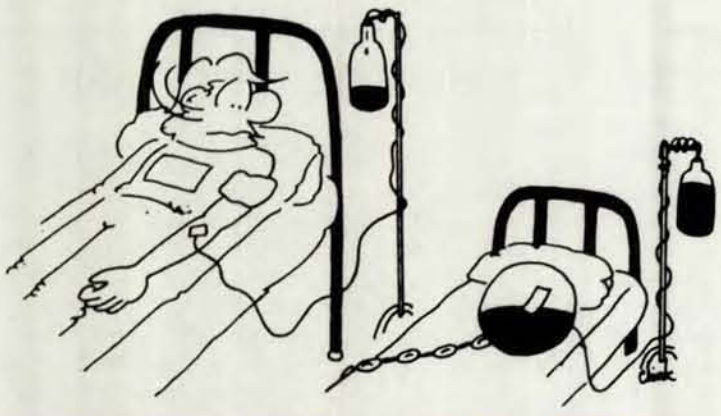

# EN BREF . . .

## *Nouveau centre à William Head*

Les plans et devis du nouveau centre de santé du pénitencier à sécurité moyenne de William Head (C.-B.) sont presque terminés. Les appels d'offres devraient être faits d'ici quelques mois afin que les anciennes installations puissent être remplacées avant la fin 1984.

## *Examen d'agrément*

Le centre psychiatrique de la région du Pacifique, à Abbotsford (C.-B.) a demandé le renouvellement de son agrément et subi à cette fin un examen sur les lieux. Deux représentants du Conseil canadien d'agrément des hôpitaux (CCAH) ont mené cet examen le 22 juillet. Le CCAH avait à l'automne 1980 accordé un agrément au centre d'Abbotsford pour une durée de trois ans. L'année précédente, l'hôpital de l'établissement à sécurité maximale recevait le même agrément, cette fois pour un an.

## *Étude sur la dotation*

Un comité directeur de l'AC mène actuellement une étude sur les besoins en personnel infirmier et administratif dans les 26 centres de santé du SCC. **Rose Imai**, expert-conseil à contrat pour la Division des projets spéciaux — Direction: Politique, planification et administration étudiera le cas de 16 des 26 centres de santé avant que soient proposées des normes de dotation.

## *Distribution des médicaments*

Deux nouvelles méthodes de distribution des médicaments instaurées il y a un an à la Prison des femmes de Kingston se sont avérées efficaces et rentables. Le pharmacien **Ted MacDonald** prépare depuis un an les doses quotidiennes de médicaments pour chaque détenue, laissant ainsi plus de temps aux infirmières pour assurer les soins généraux. Une nouvelle fiche de réapprovisionnement en médicaments s'est également avérée utile et rentable. Sur une période de trente jours, ces petites améliorations permettent de sauver beaucoup d'heures de travail . . .

## *Directive concernant les vitamines*

Le Comité supérieur de gestion a approuvé en juillet dernier une directive nationale qui, dans six mois, aura pour effet d'interdire aux détenus l'achat ou l'absorption de vitamines non prescrites. Auparavant, certains détenus achetaient des vitamines dans un établissement pour se retrouver, plus tard, dans un établissement où leur possession était interdite. La directive permet cependant la distribution gratuite de ces vitamines par le médecin du SCC.

## *Centre de traitement de Kingston*

L'appellation officielle du centre psychiatrique de la région de l'Ontario est maintenant Centre de traitement du Pénitencier de Kingston. Avant la réorganisation de novembre dernier, le centre était considéré comme un établissement distinct du Pénitencier de Kingston, même s'il se trouvait dans son enceinte.

## *Amnistie internationale au Congrès*

Le mouvement londonien de protection des droits de l'Homme, Amnistie internationale, devrait être représenté au Deuxième congrès mondial des services médicaux pénitentiaires qui aura lieu à Ottawa. Les autres organisations indépendantes attendues à ce congrès sont: la Direction de la Justice pénale et de la Prévention de la criminalité (N.U.), l'Association médicale mondiale et le Conseil international des infirmières.

## *Ouverture d'une infirmerie*

Le Dr **Raymond Benoît**, administrateur régional des services médicaux de la région du Québec, annonçait tout récemment l'ouverture d'une infirmerie de Santé et Bien-être social Canada pour les employés du Service correctionnel. Cette infirmerie, située dans des locaux du pavillon F-32, fournira les services de deux infirmières, de 8h30 à 16h30, du lundi au vendredi. Il s'agit d'un service axé principalement sur la prévention et l'éducation pour développer chez les employés des connaissances qui favoriseront la bonne santé pour eux-mêmes et leurs familles.

# Liaison avec les universités:

L'établissement de Stony Mountain et la Prison des femmes ont conclu des ententes avec les universités avoisinantes afin de permettre aux étudiants(es) d'acquérir une expérience pratique dans les services de santé en milieu carcéral.

À l'établissement de Stony Mountain, près de Winnipeg, **Peggy Searle,** directrice adjointe des services de santé, maintient des contacts étroits avec les départements de médecine familiale et de psychiatrie de l'université du Manitoba.

Mme Searle précise que les étudiants en médecine familiale viennent effectuer leur internat au pénitencier sous la supervision des médecins de l'établissement. Le Dr **Brian Cornelson** est directeur du programme d'internat en médecine familiale à l'hôpital Seven Oaks, situé à moins de 30 minutes de route de l'établissement.

"L'expérience des étudiants en médecine carcérale et leurs contacts directs avec les détenus se sont avérés une expérience des plus enrichissantes pour les malades, le personnel infirmier du SCC et les internes.", d'affirmer la directrice adjointe.

Avec le concours des internes, des cliniques de soins spécialisés en ophtalmologie et en orthopédie sont maintenant organisées régulièrement au centre de santé de l'établissement. "Les détenus ont donc beaucoup moins besoin d'aller à l'extérieur suivre des traitements.", ajoute-t-elle.

De plus, deux professeurs en psychiatrie de l'université travaillent à temps partiel à l'établissement depuis les six derniers mois. Mme Searle espère que cette forme de collaboration avec la faculté amènera un jour des internes en psychiatrie à travailler en permanence à l'établissement.

### Prison des femmes

L'École des sciences infirmières de l'Université Queen's et le SCC ont signé un contrat le printemps dernier en vertu duquel les étudiants(es) de quatrième année en sciences infirmières pourront venir prendre une expérience clinique à la Prison des femmes de Kingston.

La directrice adjointe des services de santé à la Prison des femmes, **Marg Ruttan**, précise que deux étudiantes à la fois viendront y effectuer un stage de six semaines.

Les centres psychiatriques d'Abbotsford (C.-B.) et de Saskatoon (Sask.) sont aussi affiliés à une université de leur localité à titre de centre d'études universitaires supérieures en psychiatrie médico-légale.

# Programme d'information

*Façade de la Prison des femmes*

Photo: Chris Vaivada

***Lorraine Quinton** infirmière (gauche) et **Marg Ruttan**, directrice adjointe des services de santé à la Prison des femmes.*

# à la Prison des femmes

**par Chris Vaivada**

ONTARIO — Les responsables de la Prison des femmes de Kingston ont récemment mis en oeuvre un nouveau programme d'information sur les diverses questions ayant trait à la santé, nous apprend la directrice adjointe des services de santé de l'établissement, **Marg Ruttan**.

"C'est une première et j'espère pouvoir continuer d'offrir d'autres services du genre aux détenues.", nous confie-t-elle.

Une première enquête a été menée auprès des 93 détenues afin de connaître leurs habitudes alimentaires. "Les détenues ont très bien collaboré.", dit Mme Ruttan, qui supervise six infirmières autorisées et un commis. Des spécialistes en diététique, dentisterie, psychiatrie, physiothérapie et pharmacologie travaillent également à contrat pour la Prison des femmes.

Lors d'une de ces séances d'information, un film a été gracieusement présenté par la section locale de la Société du cancer et **Lorraine Quinton**, infirmière autorisée, est venue enseigner aux détenues comment faire leur auto-examen des seins.

L'infirmerie du centre de santé comprend une chambre à trois lits et une chambre d'isolement. En moyenne deux détenues par jour sont hospitalisées au centre, qui en reçoit également une trentaine en consultation.

## *Le mieux-être: comment on peut y parvenir*

Les esclaves de leurs mauvaises habitudes découvriront des trésors de sagesse dans cette brochure intitulée: *Le mieux-être — comment on peut y parvenir*, publiée par la Direction générale des services et de la promotion de la santé de Santé et Bien-être social Canada.

Cette brochure constitue une nouvelle étape du programme Évalu-Vie, conçu pour aider à évaluer les habitudes de vie des Canadiens et pour les aider à adopter des attitudes favorisant un meilleur mode de vie. Quelque 300 organismes ont déjà adopté ce programme qui est administré en groupe par des spécialistes en hygiène professionnelle, des infirmières et des médecins. Cette brochure de 55 pages accompagne un questionnaire informatisé qui permet aux spécialistes de la santé d'évaluer les habitudes de vie d'une personne, d'aider cette personne à se préparer un plan d'action pour changer une mauvaise habitude à la fois. Évalu-Vie présente également des recommandations visant à améliorer l'état de santé en ce qui concerne le stress, l'alimentation, l'activité physique et la consommation d'alcool et de tabac.

Des sections donnent aux femmes des conseils sur la façon de faire son auto-examen mensuel des seins et de vérifier sa tension artérielle, sur l'attitude à adopter face aux régimes amaigrissants et sur les problèmes liés au coeur et au cholestérol.

***Santé et Bien-être social Canada a l'intention de faire une vaste campagne de promotion de ce programme. Pour obtenir plus de précisions concernant cette brochure et le programme Évalu-Vie, veuillez téléphoner au numéro (613) 996-1417.***

# L'hôpital de Mission

L'hôpital Memorial de Mission devait inaugurer, ce mois-ci, une chambre à deux lits réservée aux détenus de l'établissement à sécurité moyenne de Mission et des autres établissements qui doivent subir une opération ou recevoir des traitements.

Les détenus pourront subir des interventions majeures et recevoir des traitements continus dans un contexte sécuritaire.

L'hôpital Memorial de Mission reçoit depuis plusieurs années des détenus du pénitencier de Mission, qui doivent subir une chirurgie de jour ou être opérés d'urgence. Aucun incident d'ordre sécuritaire ne s'est jamais produit, a précisé le directeur du conseil d'administration de l'hôpital, M. **Bud Sept**.

# Des ateliers de psychiatrie médico-légale multidisciplinaires

## *Point de départ: budget zéro*

**"Avant 1979, les cours en soins infirmiers médico-légaux en Colombie-Britannique étaient très limités et les infirmiers(ères) travaillant dans les établissements du pays ne pouvaient suivre aucun cours spécialisé.", affirme *Gene Mykyte*, chef des services infirmiers de la région du Pacifique. Dans son rapport, l'Association des infirmières et infirmiers spécialisés en psychiatrie de la C.-B. a relevé diverses lacunes à ce niveau. Un groupe de travail, constitué d'infirmiers(ères) du SCC spécialisés(e)s en psychiatrie médico-légale, de représentants de services correctionnels provinciaux et de la Commission de la psychiatrie légale, ont alors décidé d'intervenir à ce niveau.**

**"Conscients que la source du problème était le financement, nous avons appris à organiser des ateliers en services psychiatriques médico-légaux à partir des ressources disponibles. Nous avons partagé le personnel et les installations et fait appel aux services de la collectivité, d'animateurs et de personnes ressources afin de garder le budget à zéro.", ajoute M. Mykyte.**

**À la faveur d'un échange de bons procédés, les infirmiers(ères) ont donné des conférences devant les participants de l'extérieur en guise de remerciements pour leur aide.**

**Les résultats? "Ils ont été très concluants. Les ateliers de travail ont également servi à rehausser notre image chez les praticiens, conclut-il. J'entrevois le jour où nous aurons une section affiliée à l'Association des infirmières et infirmiers autorisés de la Colombie-Britannique."**

Les ateliers de psychiatrie médico-légale offerts dans la région du Pacifique attirent maintenant une quarantaine de participants, nous rapporte **Gene Mykyte**, chef régional des services infirmiers et leur portée ne cesse de s'élargir . . .

Au début, ces cours étaient exclusivement offerts aux employés des services correctionnels et de l'Institut de psychiatrie médico-légale. Par la suite, le personnel infirmier à l'emploi des services municipaux, de police et des bureaux du shérif de Vancouver et de Victoria et le personnel infirmier des hôpitaux et services communautaires ont été invités à ces ateliers.

"Nous avons invité les médecins, dentistes et autres spécialistes afin de susciter une approche multidisciplinaire, explique M. Mykyte. Ces échanges de vues nous aident souvent à mieux comprendre notre rôle."

Au cours de l'un des premiers ateliers portant sur les problèmes rencontrés avec les détenus, des infirmiers(ères) du service de santé du SCC, du Centre psychiatrique régional d'Abbotsford, d'un centre provincial de détention pour jeunes contrevenants, des services correctionnels de la Colombie-Britannique et de l'Institut de psychiatrie médico-légale ont participé à une discussion sur leurs contacts avec les détenus et sur les conditions de travail, dont le stress ressenti et les moyens pris pour le contrer.

"Cet atelier, dit M. Mykyte, a remporté un tel succès qu'il a été repris l'année suivante. Il est unique puisqu'il ne demande qu'un minimum de planification et donne au personnel infirmier l'occasion d'exprimer ses opinions et expériences et de rencontrer d'autres personnes travaillant dans le milieu.

"Ce fut une expérience très enrichissante.", ajoute M. Mykyte. Les autres ateliers ont porté sur le comportement agressif de certains malades, les problèmes légaux et les stupéfiants illicites. La GRC a donné un exposé sur le jargon du milieu et les problèmes typiques. Dans le cadre d'un atelier sur les infracteurs sexuels, quatre détenus sont venus présenter leurs opinions personnelles. Tous ces exposés ont suscité de longues discussions.

L'atelier sur les comportements auto-destructeurs a attiré le plus de participants. Il y était question de suicides et d'automutilations. Deux psychologues, un directeur d'établissement, et un ministre collaborant avec la GRC pour la prévention des crises y ont présenté des exposés. À la demande des responsables des services correctionnels de la province, ce même atelier a été offert plusieurs fois dans les établissements provinciaux.

### D'autres ateliers à venir

"Nous prévoyons organiser d'autres ateliers du genre, probablement trois ou quatre par année.", conclut le chef régional des services infirmiers.

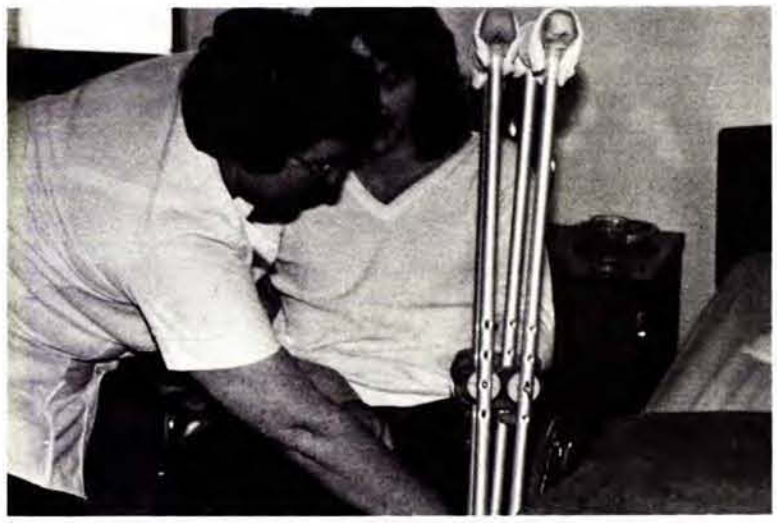

***Sylvia Ellison**, infirmière, prodigue des soins à un malade au pénitencier d'Edmonton.*

# Les services psychiatriques dans les années 1980

Selon un planificateur de l'AC, la meilleure façon de décrire la nouvelle approche adoptée par les services psychiatriques pour la présente décennie est probablement la célèbre phrase de Shumaker: "Small is beautiful."

Après dix années de remue-ménage, la nouvelle tendance favorise maintenant les petits centres urbains et polyvalents plutôt que les grands hôpitaux situés dans des secteurs éloignés, affirme **Ray Burzinski** de la Direction de la politique, de la planification et de l'administration. Le SCC adopte peu à peu une approche "multidisciplinaire," dit-il. En novembre 1982, le centre de traitement du Pénitencier de Kingston devenait le prototype de cette nouvelle approche, suite à une étude menée de mars à octobre de la même année par une équipe d'experts-conseils de Toronto.

Ces derniers ont fait une analyse de la clientèle carcérale et entre autres des cas aigus et chroniques, des détenus violents, des déviants sexuels, des récidivistes, des détenus libérés avant d'être guéris, des cas de post-observation et des caractériels. Une évaluation des coûts et des ressources, des besoins du personnel, des installations disponibles et des autres méthodes possibles de traitement a également été faite.

Les services psychiatriques offerts au SCC ont aussi été comparés avec les services offerts dans plusieurs hôpitaux provinciaux et américains, dont l'Institut Clarke de Toronto, en Ontario, et les services correctionnels américains situés à Butner, en Caroline du Nord et à Springfield, au Missouri.

Il s'agissait de la première évaluation importante depuis la publication du rapport du Dr **Rhodes Chalke**, dans lequel celui-ci recommande la mise sur pied de cinq centres psychiatriques régionaux. Le Dr Chalke a également participé à l'évaluation de 1982.

"L'étude a mis en lumière l'abandon du modèle strictement psychiatrique en faveur d'une approche multidisciplinaire", précise M. Burzynski. Cette nouvelle approche vise le maintien d'une bonne santé mentale plutôt que le seul traitement des maladies psychiatriques.

La principale priorité des services psychiatriques est la création d'une base informatisée de données sur les services médicaux. "Il est très difficile de prendre des décisions de grande portée financière ou de planifier l'avenir sans avoir accès préalablement à des données précises," explique M. Burzynski.

En guise de conclusion, les auteurs de l'étude relèvent quatre autres secteurs qui mériteraient de faire l'objet d'une étude. Ces secteurs sont les suivants:

- Création d'un pavillon pour les détenus qui ne s'adaptent pas au milieu carcéral, sans être pour autant des cas de psychiatrie grave. Le pénitencier de la Saskatchewan se prépare à mettre ce concept à l'essai.
- Certains cas de psychiatrie pourraient être traités dans les centres de santé.
- Chaque établissement devrait organiser des équipes de soins psychologiques et psychiatriques. L'équipe idéale comprendrait un(e) psychiatre, un médecin, un(e) psychologue, un(e) infirmier(ère) et un(e) agent de gestion des cas.

  Un projet-témoin est à l'étude.
- L'ancien centre psychiatrique régional de l'Ontario qui se trouvait à l'intérieur du pénitencier de Kingston a été converti en centre régional de traitement. L'approche multidisciplinaire et le système de gestion par unité y ont été adoptés. Chaque unité peut être dirigée par un psychologue, un agent d'unité résidentielle ou un praticien de la santé. (Voir l'article sur le centre de traitement du Pénitencier de Kingston).

Le Centre psychiatrique de la région de l'Ontario, situé plus précisément à Kingston, est maintenant appelé Centre de traitement pénitentiaire de Kingston. D'un point de vue administratif, ce centre, dont le rôle doit changer dans un proche avenir, fait désormais partie du pénitencier de Kingston.

**Jean-Guy Léger**, ancien adjoint administratif du sous-commissaire de la région de l'Ontario **Art Trono**, a été nommé directeur adjoint du Centre de traitement. Le nouveau directeur adjoint est comptable au directeur **Andrew Graham**.

Le directeur des services infirmiers, le psychiatre principal, l'ergothérapeute en chef et le chef des services psychologiques veillent à la mise en oeuvre du programme. Ces chefs de département sont comptables à M. Léger. L'agent principal des services de santé du centre de santé du pénitencier situé dans un autre édifice du complexe est pour sa part comptable au directeur des services infirmiers.

Le centre psychiatrique régional était considéré comme un établissement distinct même s'il se trouvait dans l'enceinte du pénitencier de Kingston.

Même après sa réorganisation, en novembre dernier, le centre de traitement se spécialise toujours dans la psychiatrie et le traitement des infracteurs sexuels. Cependant, son rôle est appelé à changer, nous dit **Ray Burzynski**, de la Direction de la politique, de la planification et de l'administration à l'AC. "En effet, ajoute-t-il, suite à une évaluation et à une étude récemment menées, il est apparu que le modèle strictement psychiatrique du centre était progressivement remplacé par une approche multidisciplinaire qui tient compte de la santé mentale dans son ensemble et non seulement du traitement des maladies mentales.

L'étude a aussi entraîné la nomination de directeurs administratifs dans les deux autres centres psychiatriques régionaux. En effet, **Pauline LaMothe**, psychologue, a été nommée chef de l'administration du CPR du Pacifique, tandis que **Bob Gillies**, ancien commissaire principal de la Commission nationale des libérations conditionnelles a été nommé au même poste au CPR de Saskatoon. Dans chaque CPR, un directeur comptable au chef de l'administration, est responsable des services psychiatriques.

AGRÉMENT

# *Des services professionnels comparables à ceux de l'extérieur*

Les centres de santé du SCC sont maintenant tout à fait "professionnalisés". Les détenus malades rencontrent un médecin ou un(e) infirmièr(e) autorisé(e) tout comme dans un centre médical de l'extérieur.

"Nous nous sommes beaucoup améliorés ces dernières années, affirme la directrice des activités de santé à l'AC, **Norah Brochu**. "L'agrément de nos installations témoigne de notre professionnalisme et est sans contredit le résultat du grand dévouement de notre personnel et de son désir d'offrir un service de première classe."

Le moment le plus mémorable fut sans doute lorsque le centre de santé de l'établissement à sécurité maximale d'Edmonton a reçu, en avril dernier, un agrément d'une durée de trois ans, que décerne le Conseil canadien d'agrément des hôpitaux (CCAH).

"Nous sommes très fiers de cet honneur, de dire Mme Brochu, que nous devons à tous les membres du personnel du centre d'Edmonton qui ont accompli un travail exceptionnel."

Le CCAH est un organisme indépendant formé de représentants de l'Association médicale canadienne, de l'Association des hôpitaux du Canada et de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada. Ses normes pour les soins offerts aux malades sur pied — dans les bureaux des médecins, consultations externes des hôpitaux ou dans les centres de santé des pénitenciers — assurent au public des soins médicaux de qualité.

"En suivant ces normes dans nos centres et en obtenant leur agrément, nous faisons en sorte que les détenus reçoivent des soins comparables aux soins offerts dans la collectivité.", précise Norah Brochu.

Un autre centre de santé de l'Alberta, celui de l'établissement à sécurité moyenne de Drumheller, a été le premier de nos centres à recevoir l'agrément du CCAH.

(Le centre psychiatrique de la région du Pacifique, à Abbotsford, en C.-B., a également obtenu en 1980 un agrément d'une durée de trois ans.)

Outre le programme d'agrément du CCAH, quinze centres de santé du Service ont été agréés au cours des cinq dernières années, en conformité avec les normes internationales établies par la "Commission on Accreditation for Corrections" dans le cadre du programme d'agrément des établissements et bureaux de libération conditionnelle du SCC.

**Le pénitencier de Kingston: le plus vieux des pénitenciers du pays**

***Ci-dessus, à l'extrême-gauche: le centre de santé du Pénitencier de Kingston et à l'extrême-droite l'ancien Centre psychiatrique régional, maintenant désigné sous le nom de Centre de traitement du Pénitencier de Kingston.***

# Évolution des services de santé dans les pénitenciers du pays

À la suite d'une étude sur les services de santé offerts dans les pénitenciers canadiens menée entre 1972 et 1975, les autorités médicales concluaient à l'urgence d'entreprendre une réforme à ce niveau.

En 1974, dans son premier rapport, le Comité consultatif national des services de santé, présidé par le Dr **E.H. Botterell** de l'Association médicale canadienne, écrivait:

> *"Le rapport porte principalement sur la mise en oeuvre d'une structure de travail et de rapports administratifs permettant une réorganisation efficace et professionnelle des services médicaux et de santé."*

C'était au début d'une étude de deux ans qui a été suivie d'un deuxième rapport réitérant les recommandations initiales. Ces rapports ont marqué tout le système pénitentiaire en favorisant l'introduction de changements radicaux dans les services de santé des pénitenciers du pays.

Avant la publication des rapports du Comité, diverses enquêtes et recommandations avaient été faites, la plupart motivées par des intérêts politiques. Dès 1832, une commission était chargée par l'Assemblée du Haut-Canada de mener une étude sur les pénitenciers et les hôpitaux pour détenus — mais celle-ci n'a donné lieu qu'à des changements mineurs. La création du Comité consultatif national des services de santé était l'expression d'une volonté d'apporter des changements radicaux, mais nécessaires, aux services de santé offerts aux détenus, et notamment les services psychiatriques.

Le Comité consultatif avait comme mandat de passer en revue la politique, l'organisation et l'administration de tous les services de santé des pénitenciers fédéraux.

Le Comité a créé un précédent médical au niveau de la médecine légale, en ce sens que les détenus qui pendant près d'un siècle avaient été "privés de presque tous leurs droits civils, en plus de se voir retirer leur liberté par la loi, se voyaient reconnaître des droits indiscutables, dont celui de recevoir des soins de santé comparables aux soins offerts dans la collectivité."

Une étude sur les traitements psychiatriques offerts aux détenus souffrant d'une maladie mentale avait permis d'observer pour la première fois l'état des services psychiatriques offerts dans les pénitenciers fédéraux. Cette étude menée par un comité consultatif formé de psychiatres consultants a donné lieu à des recommandations exhaustives et étoffées. Dans son rapport publié en 1972, le comité recommandait la création de centres psychiatriques régionaux intégrés au système pénitentiaire et s'inscrivant dans le processus de réorganisation du Service canadien des pénitenciers. Il s'agissait vraiment de la première étape qui devait conduire à l'établissement de services psychiatriques dans les pénitenciers fédéraux — et servir de modèle à la refonte globale des services de santé.

Des traitements psychiatriques innovateurs utilisant des méthodes modernes étaient graduellement intégrés dans les centres et ce, grâce au bon travail des médecins et du personnel infirmier et du concours de l'Association des psychiatres du Canada. Ce qui avait été la cause de vives critiques devenait peu à peu un atout important dans le traitement des détenus souffrant d'une maladie mentale, grâce à l'introduction de normes rigoureuses en ce qui concerne les conditions de travail et l'administration des services.

En 1979, le Conseil canadien d'agrément des hôpitaux reconnaissait la qualité des soins offerts en accordant pour la première fois l'agrément au Centre psychiatrique de la Colombie-Britannique. Les responsables des autres centres de santé situés dans les pénitenciers à sécurité maximale ou moyenne du pays ont également passé au peigne fin les soins qu'ils dispensent, leur organisation et leur administration afin d'obtenir un agrément de même niveau que l'agrément destiné aux services à la collectivité.

La normalisation des soins offerts a été et demeure un des principaux projets de la Direction des services médicaux et de santé du SCC. Des lignes directrices sur la conduite exigée du personnel médical ont été formulées et un guide des politiques et des procédures à l'intention du personnel a été préparé. Tous ces changements sont le fruit de six années d'études menées par deux comités formés de professionnels de la santé. Les résultats: le Service correctionnel du Canada est maintenant en mesure d'offrir des soins médicaux de qualité quasi comparable aux soins offerts dans les services à la collectivité — ainsi qu'une formation en psychiatrie médico-légale.

Sa mission accomplie, le Comité consultatif national des services de santé a été dissous en 1975 pour laisser place à un groupe consultatif formé d'experts du domaine médical et chargé d'évaluer la qualité des soins offerts à tous les détenus et non plus aux seuls détenus souffrant d'une maladie mentale. Ce groupe, appelé Comité consultatif des services médicaux et de santé, est toujours à l'oeuvre. Son président, un homme très dynamique, est le Dr **Bill Ibbott** de Vancouver en C.-B.

entre nous

Vol. 8 nº 16 le 15 septembre 1983

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

# Branle-bas de combat à Gagetown

***L'article ci-dessous décrit un aspect du programme national de formation des ÉPIU (Équipes pénitentiaires d'intervention en cas d'urgence) mis en oeuvre au SCC au cours des 12 derniers mois. Les nouvelles recrues sont soumises à un entraînement préliminaire de dix jours. Une séance d'appoint de 24 heures est également prévue chaque mois pour tous les membres.***

**par Jim West**

ATLANTIQUE — C'était le vendredi 17 juin, pas une ombre ne bougeait . . . du moins jusqu'à 2 heures alors que les cellules de détention du centre tactique de Gagetown (Nouveau-Brunswick) s'animèrent soudainement dans un tintamarre à réveiller les morts . . . Des cris, des hurlements, des bruits de fracas de poubelles, de chaises et de barreaux annonçaient le début d'une simulation de prise d'otages. Cet exercice venait couronner la semaine de formation de l'équipe pénitentiaire d'intervention en cas d'urgence (ÉPIU).

Le rôle de preneur d'otages a été confié au détenu dur et haineux que représentait **"Butch" Snider** du Collège de formation du personnel aidé de deux complices, ceux-là militaires de réputation tout aussi enviable. Ils ont réussi à prendre trois employés en otage, dont l'un a réussi à s'enfuir (c'était un rusé CX, vétéran du pénitencier de Dorchester). Ce dernier a par la suite été capturé par la police militaire de Gagetown qui l'a menacé de le rendre aux preneurs d'otages.

*Exercice de réanimation cardio-pulmonaire par des membres de l'ÉPIU.*

La scène? Une rangée de cellules dont la grille principale était fermée par des couvertures afin d'obstruer la vue de l'extérieur.

L'ÉPIU — en tenue de combat et prête à venir à bout de toute situation critique a été sur le qui-vive tout au long de l'exercice.

À un moment donné du scénario, un otage est libéré. Arrêt cardiaque? Chaque membre de l'équipe est appelé à pratiquer la réanimation cardio-pulmonaire.

Le coordonnateur de l'exercice, le CX-2 **Ken Collins**, qui a joué le rôle du directeur Melanson pendant l'incident, a été couvert de menaces et d'injures par les "détenus".

Ken, faut-il le préciser, a été des plus occupés pendant toute la semaine et devait l'être les deux semaines suivantes alors qu'il recevait deux autres groupes d'intervention.

Le gestionnaire des situations de crise, le "directeur" **Neil Corcoran**, de fait directeur adjoint à l'emploi des détenus au pénitencier de Dorchester, et le "négociateur" **Weldon Rideout**, directeur adjoint à la sécurité, ont réussi à maîtriser la situation jusqu'à la libération des otages.

Une seule ombre au tableau: le reporter n'était pas censé avoir accès à l'établissement et après quelques articles, il a été gentiment conduit à l'extérieur de la réserve".

**Jim West exerçait jusqu'à tout récemment les fonctions d'administrateur régional intérimaire des communications dans la région de l'Atlantique.**

**Au Québec, on canote pour Leucan**

Voir p. 5

## *Nomination du commissaire adjoint de la Sécurité*

Le Commissaire **Yeomans** a annoncé la nomination d'**Henri-Paul Vignola** au poste de Commissaire adjoint de la sécurité. M. Vignola remplace le Sous-commissaire **Marcel Sauvé** qui restera avec le SCC comme conseiller spécial pour la prochaine année.

La nomination de l'ancien chef de police de la Communauté urbaine de Montréal est entrée en vigueur le 10 août 1983. Il a été chef de police de 1977 à 1982 jusqu'à ce qu'il démissionne pour poser sa candidature à la mairie de la métropole.

Le nouveau Commissaire adjoint, titre aussi utilisé par la GRC, sera comptable au Sous-commissaire principal, **Roma Bertrand**. Il devra établir des politiques en matière de sécurité et mettre en oeuvre des programmes de sécurité dans les établissements du pays.

M. Vignola s'est joint au Service de police de Montréal en 1952 et, après un certain temps au poste de Commandant au collège de police de cette ville, il a occupé les fonctions de chef de police de Montréal-Nord de 1971 à 1973. Il est titulaire d'une maîtrise en criminologie de l'Université de Montréal.

L'ancien titulaire de ce poste, M. Sauvé, a travaillé pendant 35 ans pour la GRC où il a également occupé le poste de Commissaire adjoint.

# 1ère réunion des directeurs de prisons pour femmes

Onze administrateurs d'établissements correctionnels pour détenues sous juridiction fédérale et provinciale se sont réunis pour la première fois à Kingston. Cette réunion, qui s'est déroulée du 8 au 10 juin dernier, a été convoquée par le Commissaire **Yeomans**, avec l'approbation de ses homologues provinciaux.

C'est un segment de la population carcérale souvent oublié.", affirme **Monica Freedman,** présidente de la réunion et responsable des programmes pour les détenues à l'AC.

Les programmes offerts varient considérablement d'un établissement à l'autre, précise Mme Freedman, et ce, en fonction de leur capacité d'accueil qui varie entre 22 et 165 détenues.

Certains établissements font beaucoup appel aux ressources communautaires, tandis que d'autres favorisent plutôt les programmes internes de travail.

Les participants ont discuté de questions comme la grosseur et l'emplacement des établissements, les besoins en matière de personnel, les profils des détenues, leurs programmes, leurs niveaux de sécurité, la rémunération et la discipline des détenues.

Les discussions ont surtout porté sur le manque de services pour les détenues ayant des troubles de comportement.

Les participants ont profité de leur séjour dans la région de Kingston pour visiter la Prison des femmes, où ils ont déjeuné en compagnie des directeurs adjoints de cet établissement. Ils ont également rencontré les membres du comité consultatif de citoyens au cours d'une réception donnée au Collège du personnel.

La réunion s'est terminée par une mini-croisière dans l'archipel des Mille îles.

## *Autres temps, autres moeurs!*

Ci-contre, un extrait d'un ancien règlement en vigueur au Pénitencier de l'Alberta

**À lire: l'historique du pénitencier en page 2**

## *Règles que doivent suivre les prisonniers*

1. Tous les privilèges dépendent de la bonne conduite et du zèle.
2. Chaque prisonnier doit observer strictement le silence et ne pas communiquer avec un autre prisonnier.
3. Il ne doit pas regarder un visiteur, lui parler, lui donner quoi que ce soit, ou recevoir quoi que ce soit de lui.
4. Il doit communiquer avec l'agent qui est chargé de lui uniquement sur les questions se rattachant à son travail; avec le chirurgien, uniquement sur les questions qui ont trait à sa santé; et avec l'aumônier, uniquement au sujet d'affaires spirituelles.
5. Quand il s'approche d'un agent, il doit le faire d'une manière respectueuse et, s'il désire lui parler, il doit adresser la parole à l'agent en l'appelant "Monsieur" et se tenir au "garde-à-vous" pendant qu'il lui parle.

# Des éloges pour le SCC

**Frank Hayes**, commissaire aux services correctionnels en Nouvelle-Galles du Sud (Australie) a visité en juin dernier diverses installations du SCC dans les diverses régions du pays. Il s'est dit très impressionné par ce qu'il a vu. Voici un extrait d'une lettre qu'il a envoyée au Sous-commissaire aux Communications, M. **John Braithwaite**:

"Jamais encore au cours de mes 32 années de carrière au sein des services correctionnels n'ai-je vu une telle gamme de programmes offerte dans les établissements et les régions et rencontré des représentants des organismes bénévoles et des pionniers des services correctionnels du calibre des **Frank Miller**, **Bill McGrath** et **A.M. Kirkpatrick**. J'ai également beaucoup apprécié la généreuse et chaleureuse hospitalité qui m'a été réservée et ce, de la région du Pacifique à celle des Maritimes.

Les Canadiens sont plutôt modestes. Ils ne se rendent pas compte que leurs services correctionnels, particulièrement les services fédéraux et certains services provinciaux sont de qualité égale, sinon supérieure aux services offerts ailleurs dans le monde. Cette constatation est certes générale, mais elle se fonde sur mes observations des divers systèmes correctionnels du monde. Le vôtre m'est apparu comme un système progressif, plein de réalisme et de bon sens".

## Des détenus de Mountain sculptent un totem

***par Al Hollinger***

*PACIFIQUE — Des frères autochtones de l'établissement de Mountain viennent de mettre la touche finale à un totem de 16 mètres (53'). Ce totem a été exposé lors de la 6e conférence annuelle du Conseil oecuménique des Églises qui s'est tenue à Vancouver en juillet. Ce totem, qui illustre l'évolution de l'esprit et du corps de l'Homme au cours des âges, sera envoyé au siège social du Conseil à Genève (Suisse) où il sera exposé en permanence. Le projet entrepris le 29 mars 1983 a pris environ 2 375 heures-hommes. Des dix autochtones qui y ont travaillé à temps complet et des deux autres à temps plein, seulement trois avaient déjà pratiqué cet art.*

**À lire au prochain numéro:**

- **Rétrospective du 2e Congrès mondial des services médicaux pénitentiaires**
- **Agrément de six établissements du SCC**
- **Compte rendu sur le congrès de l'ACA à Chicago**

Photo: Collection McDermid, Glenbow Archives, Calgary

***Vue du pénitencier de l'Alberta en 1912, entouré d'une clôture de billots d'arbres coupés sur la réserve. La clôture a été ultérieurement démontée et envoyée à Prince Albert où elle a servi à construire le Pénitencier de la Saskatchewan.***

# Le pénitencier de l'Alberta (1906-1920): Une légende et un héritage

**par Les Shand, adjoint à l'ARC des Prairies**

PRAIRIES — Un amas de briques qui se désagrègent, du bois de charpente en décomposition, de la poésie, des graffiti, des traits et des barres marquant les jours écoulés . . . tout cela forme l'héritage du pénitencier de l'Alberta.

Situé à Edmonton, le pénitencier de l'Alberta a été construit en 1906 pour accueillir les détenus de la Saskatchewan, de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest qui étaient condamnés à l'emprisonnement dans un pénitencier fédéral. Officiellement fermé en 1920, il laisse encore un souvenir obsédant de ses 14 ans d'existence. L'été dernier (1982), ce qui restait de cet immeuble vieux de 75 ans a succombé au pic des démolisseurs.

Les travaux de construction du pénitencier commencèrent en 1903 et prirent fin en 1906. Ses premiers occupants, et une source principale de main-d'oeuvre, furent vingt-quatre détenus transférés du pénitencier du Manitoba. Durant cet hiver-là, on acheva l'intérieur du bâtiment et on aménagea 108 cellules temporaires, dont des quartiers pour femmes détenues.

Dans son rapport annuel de 1907, le directeur, M. **McCauley**, a écrit: "Au cours de la première année, on a défriché environ 50 acres de la réserve de 130 acres. Le bois d'oeuvre obtenu du secteur a servi à construire une clôture en madriers d'une hauteur de 12 pieds et d'une longueur de plus de 1 600 pieds. Le bois qui restait a alimenté les fours qui permettaient de fabriquer toutes les briques de construction. Les travaux ont gardé la population carcérale occupée, mais pas assez pour empêcher une évasion réussie et deux tentatives d'évasion qui ont échoué. À la fin de la première année, il y avait sur les lieux 57 détenus de sexe masculin."

## "Meurtre odieux du directeur adjoint"

Par une fraîche matinée de printemps, en avril 1909, le jeune établissement et la ville d'Edmonton étaient ébranlés par la triste nouvelle des manchettes du journal local: "Meurtre odieux du directeur adjoint par un détenu condamné à l'emprisonnement à vie".

C'est le 15 avril 1909, en effet, que **Richard H. Stedman**, directeur adjoint du pénitencier, fut abattu à la hache, dans le dos, par **Richard Gary Barrett**, l'un des trois détenus du pénitencier qui purgeaient une peine d'emprisonnement à perpétuité.

Au cours de cette matinée fatale, Stedman, qui faisait sa ronde habituelle, entra dans l'atelier de menuiserie. Il s'arrêta pour parler à l'instructeur de l'atelier et c'est alors que Barrett, saisissant une hache à manche et s'avançant d'un pas, frappa Stedman de l'arrière avec le tranchant. Stedman, dont la tête se trouvait à moitié coupée des épaules, s'effondra sur le sol en murmurant les mots "M. le directeur". Barrett fut rapidement maîtrisé, sans lutte, pendant que les autres détenus se portaient au secours du directeur adjoint. Celui-ci mourut environ 10 minutes plus tard, après avoir de nouveau murmuré "M. le directeur", sous les yeux du directeur du pénitencier, M. McCauley, impuissant à l'aider.

M. McCauley parlait de Richard Stedman comme de l'un des "fonctionnaires pénitentiaires les plus capables du Canada". Stedman, qui occupait son poste depuis l'ouverture de l'établissement, avait été auparavant directeur adjoint de l'asile de Penetanguishene et de la Prison centrale de Toronto.

Le meurtrier, Richard Barrett, avait été auparavant condamné à la pendaison pour le meurtre de son beau-fils, commis pendant une querelle de familles à North Battleford, en Saskatchewan. Sa peine de mort, toutefois, avait été commuée plus tard en peine d'emprisonnement à perpétuité.

Barrett, que l'on ne décrivait pas comme un prisonnier difficile, a agi apparemment sans provocation. On a fait observer, toutefois, que depuis qu'il avait échappé à la peine capitale il était devenu de plus en plus déprimé, se plaignant de sa santé et de l'injustice de son procès.

## Macabre justice . . .

Barrett fut pendu trois mois plus tard, à une potence érigée dans l'atelier même de menuiserie où il avait commis son geste ignoble. À environ 6 h 50 du matin, on fit jouer la trappe. Mais, comme le noeud de pendaison était un peu trop lâche, Barrett ne fut prononcé mort qu'environ 10 minutes plus tard . . . coïncidence macabre qui faisait justice aux souffrances de Stedman.

## Un héritage de peine et de labeur

Une fois achevé le gros du travail de construction au pénitencier, on défricha de vastes quartiers de terre pour cultiver les céréales et les légumes destinés à l'établissement. On découvrit aussi que la réserve contenait des gisements de charbon. On creusa donc des puits de mine et la main-d'oeuvre carcérale se mit à extraire le charbon.

Dans son rapport annuel de 1920, le directeur adjoint **Meighen** affirmait que du 19 août 1919, date où l'on atteignit le gisement pour la première fois, au 31 mars 1920, on avait extrait 4 746 tonnes de charbon uniquement par le travail manuel au pic.

***Groupe de travailleurs-détenus, au cours de la construction de 1903 à 1906.***

Cet effort d'exploitation minière fut si industrieux que l'établissement eut l'honneur de battre un record de temps, en Alberta, en creusant un puits de mine. En moins de trois mois, on creusa un puits jusqu'à une profondeur de 235 pieds où l'on atteignit un filon de charbon pur d'une épaisseur de cinq pieds. Sans recours aux explosifs et sans qu'il y ait le moindre accident, le puits fut creusé au pic et à la pelle, le boisage fut réalisé au coin et au marteau, avec des madriers de 14 pouces d'épaisseur et de 14 pieds de long.

Même à l'heure actuelle, l'héritage des madriers en décomposition et des puits de mine qui s'éboulent demeure enfoui dans l'ancienne réserve. Le tracé en serpent des puits peut toujours être découvert au moyen d'un atlas provincial du sous-sol minier exploité.

Fait intéressant à signaler, toutefois, cette connaissance s'est révélée de peu de valeur ou d'intérêt pour la Ville d'Edmonton qui construisit plus tard, sur la réserve, la première école publique en briques; le bâtiment s'écroula entièrement juste avant l'inauguration parce qu'il avait été édifié dans un secteur rempli d'anciens puits de mine.

## Bref historique

Le pénitencier ne devait connaître, cependant, qu'une brève existence. Avec l'essor rapide d'Edmonton, dû à l'expansion des chemins de fer (ligne principale du Pacifique canadien et Canadian Northern Railway), il eut tôt fait d'être enserré par l'aménagement du site urbain. En conséquence, le sort de l'établissement fut bientôt réglé. Le 20 août 1920, le pénitencier de l'Alberta fermait à jamais ses portes. Les détenus qui restaient furent transférés au pénitencier de Stony Mountain, tandis que la clôture périphérique en bois était démantelée et que les madriers étaient envoyés au pénitencier de la Saskatchewan à Prince Albert.

En 1979, M. **John Gilpin**, chercheur dans le domaine de la culture albertaine, eut l'occasion de faire des recherches au sujet de l'ancien bâtiment carcéral après que celui-ci eut été vidé par les soins de la société Big 4 Moving and Storage. M. Gilpin a fait part de ses constatations et de ses impressions au cours d'une entrevue avec un journal d'Edmonton. Il se souvient que le bâtiment ". . . évoquait beaucoup de misère humaine . . . . On ne faisait pas le moindre effort pour qu'il soit un lieu de séjour plus agréable. Ses occupants étaient là parce qu'ils avaient transgressé les lois de la société. C'était un lieu qui faisait très froid dans le dos."

De sa visite des vieux quartiers cellulaires, M. Gilpin rapporte le souvenir des cellules sans fenêtres où ". . . les graffiti sur les murs demeuraient intacts". Le règlement et ses 24 articles était encore affiché sur les murs, entre autres rappels lugubres de l'histoire du pénitencier. Dans une cellule, un détenu avait tenu compte de ses jours de prison au moyen de traits et de barres sur la brique qui maintenant se désagrège; dans une autre cellule, le visiteur a découvert de la poésie.

En fin de compte, les seuls vestiges qui demeurent du pénitencier de l'Alberta sont les puits de mine en état d'éboulement en-dessous de la surface du sol et l'ancienne réserve sur laquelle ont été aménagés les stades de Commonwealth et Clarke.

## Coïncidences obsédantes

***Trois coïncidences peu courantes ont poussé l'auteur à rédiger cet article. Premièrement, la démolition l'an dernier, de ce qui restait du vieux bâtiment pénitentiaire. Deuxièmement, l'inauguration d'une plaque commémorative en l'honneur du directeur adjoint, Richard H. Stedman, qui est parmi ceux qui ont perdu la vie dans l'accomplissement de leur devoir. Troisièmement, une demande de renseignements d'un descendant de Richard Gary Barrett, qui cherche à retracer l'histoire de sa famille.***

***Le bureau de l'entrée principale, terminé.***

*Photo: Collection E. Brown, Archives provinciales de l'Alberta*

***Entrepôt de la société Big 4 avant le début des travaux de démolition en 1982.***

*Photo: John Gilpin, Alberta Historic Sites Board*

***Un démolisseur admire les gratte-ciel d'Edmonton du haut de l'ancien pénitencier.***

*Photo: Michael Dean, Edmonton Journal*

***Vue d'un corridor pendant les travaux de démolition, en 1982.***

*Photo: Michael Dean, Edmonton Journal*

# Nouveau régime d'affectations à l'établissement de Matsqui

PACIFIQUE — Les responsables de l'établissement à sécurité moyenne de Matsqui, situé dans la région du Pacifique, ont mis en oeuvre un train de nouvelles mesures destinées à assurer le respect des objectifs en ce qui a trait à la gestion des cas, au contrôle et à la surveillance des détenus ainsi qu'à l'emploi des détenus.

L'effectif de la gestion des cas a été élargi dans le cadre d'une formule de dotation autre que celle des unités résidentielles, ce qui a pour effet d'assurer l'efficience des services de gestion des cas.

Les personnel de sécurité sera affecté à l'immeuble central d'hébergement, à l'immeuble et au terrain réservés aux activités récréatives, à l'aire de développement social, à la chapelle, à l'atelier réservé aux passe-temps, à la bibliothèque et à la salle des activités. Le programme d'unités résidentielles est maintenu dans l'aire d'admission des nouveaux détenus.

Le Commissaire **Yeomans** affirme que "les changements en cours à l'établissement de Matsqui ne peuvent aucunement être interprétés pour présumer des résultats de l'étude de quatre modèles correctionnels entreprise par une équipe de planificateurs de l'AC." Le modèle d'unités résidentielles que l'établissement de Matsqui avait initialement adopté est un des quatre modèles qui font l'objet de l'étude.

"Ces changements permettront de satisfaire aux besoins de l'établissement avec plus de souplesse. Ils représentent une solution particulière à une situation bien déterminée.", ajoute le Commissaire.

Au cours du processus de planification, **Wayne Scissons**, directeur d'établissement, a rencontré les cadres supérieurs de l'AR et de l'AC, le personnel hiérarchique et d'encadrement des établissements, les représentants du Syndicat des employés du Solliciteur général et des citoyens de même que des détenus.

Les agents des industries et des unités résidentielles, qui sont directement touchés par ces changements, seront réaffectés à l'établissement ou intégrés aux autres établissements de la région.

Le programme actuel des industries est remplacé par quatre nouveaux programmes: un programme de construction domiciliaire en milieu industriel, des cours d'art culinaire et d'entretien d'immeuble dans le cadre de la formation pré-emploi et un programme de formation de manoeuvres.

Le secteur de l'agro-entreprise sera confié au Centre correctionel communautaire de Sumas qui verra à fournir la main-d'oeuvre nécessaire à la bonne conduite du programme.

Le relogement des divisions des finances et du personnel au sein de l'établissement rendra ces services plus accessibles. Le personnel pourra également se rencontrer, étudier et s'adonner à des activités récréatives à l'extérieur du périmètre de sécurité.

## Vous et votre emploi

Saviez-vous que le SCC a publié une brochure intitulée:
*Guide de rédaction des descriptions de poste* pour vous aider à rédiger votre description de fonctions? Des exemplaires de ce document ont été envoyés à tous les cadres supérieurs. Vous pouvez obtenir des exemplaires de ce document auprès du chef régional de la classification ou des agents de classification à l'AC.

### Masques respiratoires autonomes

*ONTARIO — La Division des services techniques de la région de l'Ontario a offert un cours sur l'utilisation et l'entretien de masques respiratoires autonomes. Ce cours a été offert au Centre d'initiation des recrues du 21 au 23 juin en collaboration avec le Commissariat fédéral aux incendies. À la suite de ce cours, les employés des services techniques de tous les établissements se sont vu décerner des certificats d'instructeurs. Les participants ont passé une partie du cours dans la salle "enfumée" du service d'incendie de Kingston afin de se familiariser avec l'utilisation de ces dispositifs dans des conditions d'urgence. Les représentants du manufacturier ont également enseigné aux participants les règles d'entretien de ces dispositifs.*

# Admission de recrues au Collège du personnel correctionnel

**par Muriel Bédard,
Division des Communications**

**QUÉBEC — Dix recrues CX-LUF terminaient récemment leur période de formation au Collège du personnel correctionnel. Elles ont reçu leurs certificats le 13 juillet dernier, lors d'une cérémonie à laquelle participaient le sous-commissaire régional, M. *Jean-Paul Dugas*, MM. *Richard Rabeau*, directeur du Collège, *Paul Bureau*, coordonnateur de la formation des recrues, *André Le Marier*, directeur du CFF, *Pierre Viau*, directeur d'Archambault, *Marc-André Lafleur*, directeur du Laval, *Rénald Tremblay*, AR du Personnel, M^me^ *Lily Tronche*, directrice int. du Centre régional de réception, et d'autres représentants du SCC, ainsi que des parents et amis des recrues.**

**Elles étaient neuf jeunes femmes, ces nouvelles recrues qui entreprennent une carrière au Service correctionnel, et un homme qui amorce, quant à lui, un changement de carrière. Il s'agit de *Louise Beausoleil*, *Martine Charette*, *Sylvie Goyette*, *Viviane Mathieu*, *Jocelyne Robin*, *Céline Savoie*, qui vont travailler à l'établissement Leclerc, de *Linda Belzile*, *Magalie Jouvray*, *Joelle Percy*, qui se sont jointes à l'équipe du Centre fédéral de formation, et de *Gaston Therrien* qui débute à l'établissement de Cowansville.**

**Leurs instructeurs étaient MM. *Ross Bullett*, *Gilles Demers*, *Pierre Larivière*, *Alain Lepage*, *Paul Pomerleau*, *Gérald Portelance* et *Léo Roy* du Collège du personnel correctionnel. MM. Bullett, Demers, Larivière et Portelance étaient présents à la cérémonie de remise de certificats. Étaient également présents *Micheline Gagné*, coordonnatrice de la formation complémentaire, *Christiane Gauthier*, agent de formation, relations humaines, et *Dominico Colaméo*, agent de formation, qui ont aussi contribué à faire en sorte que ces recrues reçoivent une formation complète avant d'aborder une carrière qui demande beaucoup de détermination.**

# Le marathonien de Bowden

**Dominic Russo**

**par Linda Lee
ARC, Prairies**

PRAIRIES — Avez-vous une idée de la distance que couvre 750 milles (1 200 km)? C'est un aller-retour entre le Pénitencier de Bowden et l'AR de Saskatoon.

C'était aussi la distance que **Dominic Russo**, psychologue de l'établissement de Bowden, se proposait de courir en 1982. Son objectif de 1983 est le double.

Russo a commencé à courir à Ottawa, sa ville natale. Mais sa carrière de jogger a commencé sérieusement dans l'Ouest du pays où il est allé travailler pour le SCC. Elle a plus précisément commencé il y a deux ans alors qu'il était muté du Pénitencier de la Saskatchewan à celui de Bowden.

C'est là qu'il est devenu membre des "Sweat Hogs" de Bowden — un groupe de quelque six membres du personnel qui s'entraînent régulièrement dans le gymnase du pénitencier.

"Je voulais atteindre un niveau élevé de conditionnement physique, nous dit Dominic, comme si je m'entraînais pour un marathon. Puis je me suis demandé: pourquoi ne pas m'entraîner vraiment pour un marathon?"

Il a donc choisi le marathon de la région de la Capitale nationale qui a lieu chaque année en mai à Ottawa. "Le choix du marathon d'Ottawa était tout naturel. J'y ai grandi, alors je connaissais la route et je pouvais en profiter pour rendre visite à des parents."

Sitôt dit, sitôt fait: Dominic s'est joint le 15 mai aux 4 500 coureurs. Il a parcouru 26 1/2 milles en 3 heures et demie.

Ce n'était qu'un premier tour de piste. En effet, Dominic attend avec impatience le marathon de mai prochain!

## Opération Courage: le 11 septembre

**Des équipes formées de membres de l'AC et des régions du Québec et de l'Ontario participent le 11 septembre au marathon tenu dans les villes d'Ottawa, de Hull, Smiths Falls, Kingston et Montréal et organisé pour les enfants handicapés.**

# Des gens d'ici et d'ailleurs

***Entre Nous*** a appris, malheureusement trop tard pour le n° du 30 juillet, que **Wayne Kelly** du Centre d'initiation des recrues, qui a exercé, en juin dernier, les fonctions d'officiel lors de la Coupe du Solliciteur général et du Concours national de tir du SCC, est resté quelques jours de plus à Regina pour tirer un beau 555/600 et se classer premier parmi les 60 tireurs de sa catégorie. Les concurrents participaient à l'épreuve de tir policier des Championnats nationaux intérieurs de tir de combat qui se sont tenus à Regina les 23 et 24 juin derniers. Wayne a également participé à deux épreuves, où lui et son co-équipier se sont classés en deuxième place et ce, malgré 11 ratés au cours du tir de 210 cartouches avec revolver réglementaire. Il dit avoir été attiré par la perspective de se mesurer à d'autres tireurs d'élite, et non par celle de remporter des médailles. "Être sur la ligne de tir, c'est bien différent que d'être derrière elle à la diriger.", précise-t-il. Ayant participé ces deux dernières années au Concours régional de tir de l'Ontario, il voulait voir comment la GRC menait une de ses principales compétitions. Notre *maître tireur* travaille au sein du SCC depuis 14 ans et en plus de "courir les concours", il est instructeur au Collège de formation du personnel et au Centre d'initiation des recrues. Il ne pratique sérieusement ce sport dans lequel il excelle que depuis 5 ans . . . **Laurent Isabelle**, Ph. D., a été nommé directeur, Éducation et formation au sein de la Direction de l'Éducation, de la formation et de l'emploi, nous annonce **Marjorie David**, directrice générale . . . Les cadres supérieurs de la région de l'Atlantique se sont donné rendez-vous le 27 juin dernier au restaurant "La cave à Pape" de Moncton pour souligner dans la plus chaleureuse tradition le départ d'**Al Stevenson**, natif de l'I.-P.-É. et ex-directeur du pénitencier de Springhill. Al vient d'être nommé directeur de Stony Mountain . . . Tel qu'indiqué dans le tout premier numéro du *Bulletin des aumôniers du SCC*, quelques aumôniers ont récemment démissionné ou pris leur retraite. L'abbé **Lionel Dupuis** a pris sa retraite de Laval après 22 années de ministère dans la région du Québec; l'abbé **Robert Sauvé** a pris sa retraite le 16 avril après 15 ans de ministère à titre d'aumônier régional ou d'établissement dans la région du Québec; le révérend **Dave Andrews** a pris sa retraite le 30 juin après 10 années de ministère à Drumheller; soeur **Judy Morin** a démissionné de son poste d'aumônier catholique romain à l'établissement de William Head. Elle a depuis les dix dernières années travaillé aux côtés de soeur **Marguerite Lalonde** et de la société **Laren House** et continuera de le faire à titre bénévole. L'abbé **Jean-Paul Chaisson** a démissionné de son poste d'aumônier à la Montée St-François après une période de service à temps plein et à temps partiel. Les révérends **Garry Fuller** et **Philip Ferris** continueront d'oeuvrer aux centres correctionnels communautaires d'Halifax et de Saint John (N.-B.) mais cette fois à titre bénévole. Leurs contrats qui expiraient le 31 août n'ont pas été reconduits en raison des restrictions budgétaires . . . **Georges Gignac**, auparavant de la Division de l'évaluation et des projets spéciaux à l'AC et coordonnateur depuis septembre dernier des programmes spéciaux pour le 2^e^ Congrès mondial des services médicaux pénitentiaires a été nommé au poste de directeur adjoint, Organisation et administration à l'établissement de William Head. Il remplacera **Ben Cantin** qui prendra sa retraite le 17 septembre . . . Après sept mois de formation linguistique en français, **Art Robson**, ARC de l'Atlantique, revient à son poste. Âgé de 36 ans, M. Robson a été chef régional, Conception des programmes et affectation des ressources, Programmes pour les détenus, à l'AR de l'Atlantique.

**ATLANTIQUE — Lee Lowerison (à droite) reçoit des mains de R.M. Clark, sous-commissaire régional, le certificat soulignant l'octroi de deux primes pour longs services au sein du SCC, au cours d'une fête d'adieu tenue le 6 juin dernier au mess des officiers du MDN, à l'occasion de sa prise de retraite et à laquelle assistaient quelque 80 collègues. Les projets de Lee durant sa retraite sont, entre autres, de jouer du violon et de poursuivre ses études universitaires amorcées il y a quelques années.**

## Une maison modulaire à l'Exposition nationale du Pacifique

**par Al Hollinger**

***PACIFIQUE — La seconde moitié d'une maison modulaire fabriquée à l'établissement de Matsqui (1 814 kg ou 2 tonnes) a été installée le 25 juillet dernier à côté du Pavillon du Canada sur le terrain de l'Exposition nationale du Pacifique. Au cours de cette exposition qui s'est déroulée du 20 août au 5 septembre, cette maison a fait fonction de kiosque d'information pour les visiteurs intéressés à connaître le ministère du Solliciteur général. Depuis 1976, quarante-sept maisons de ce genre ont été construites à Matsqui, en C.-B. à l'intention d'organismes publics de la province. Les maisons chauffées à l'électricité doivent répondre aux normes de qualité de la province et de la Société centrale d'hypothèques et de logement.***

Photo: Al Hollinger

## Centraide 1983

### "On compte sur nous"

Le Service correctionnel du Canada réussira-t-il cette année à se surpasser compte tenu que l'an dernier il a atteint 168 pour cent de son objectif? *

Cette année, le SCC tentera de recueillir **25 560$** pour la campagne Centraide (soit six pour cent de plus que l'an dernier). Vous souvenez-vous des résultats de l'an dernier? La Direction des programmes pour les détenus avait atteint 309 pour cent de son objectif tandis que celle de l'Inspecteur général avait obtenu 308 pour cent, suivie de la Direction de la formation et du perfectionnement du personnel qui avait satisfait à 287% de son objectif.

Le lancement de la campagne au sein de la Fonction publique aura lieu le 19 septembre prochain.

Tous les employés nommés pour une période indéterminée et déterminée (six mois et plus) recevront de la Direction du personnel à l'AC des formulaires et le personnel sera admissible à un certain nombre de prix, que le don ait été fait par l'intermédiaire du solliciteur ou pas.

* *Données générales du SCC au 27 octobre 1982*

## Errata

### Directive concernant les vitamines

Une précision fournie dans la chronique *En bref* du n° spécial d'**Entre Nous** sur les services de santé risque d'induire nos lecteurs en erreur.

La formulation de la dernière phrase laisse croire, contrairement au début de l'article, que les détenus peuvent recevoir gratuitement des vitamines non prescrites.

La directive devant être mise en oeuvre au cours des prochains mois indique au contraire que les responsables des centres de santé ne peuvent distribuer des vitamines que sur ordonnance du médecin traitant.

# Atelier pour éducateurs en milieu carcéral

PRAIRIES — Une première canadienne, un atelier de perfectionnement de trois jours sur l'enseignement en milieu carcéral a été organisé au Lac Emma, en Saskatchewan, en juin dernier. Cet atelier a réuni des éducateurs des services correctionnels fédéraux et provinciaux et des enseignants des établissements postsecondaires avoisinants.

Le "Prairies Summer Institute for Correctional Educators" a été conçu et mis sur pied par **Ron Woodward**, directeur des programmes techniques et professionnels au collège communautaire Natonum de Prince Albert. Ont également collaboré à ce projet **Nick Wasyliw**, directeur adjoint, Éducation et formation au Pénitencier de la Saskatchewan, **Frank Glasgow**, administrateur régional, Éducation et formation. À titre de président de l'Association nord-américaine des directeurs d'établissements, **Jim O'Sullivan**, directeur du Pénitencier de la Saskatchewan, a prononcé le discours-thème. On y remarquait également la présence de **Jerry Sather**, directeur de l'éducation au Pénitencier d'état du Nouveau-Mexique, à Santa Fe.

Les exposés ont porté sur divers sujets dont les programmes de sensibilisation multi-culturelle, l'enseignement informatisé et les ressources audio-visuelles.

M. **Douglas Griffin**, chef de la Formation scolaire au SCC, a décrit en ces termes l'atelier: "un modèle de collaboration entre des professionnels, qu'ils soient éducateurs dans des établissements, des maisons d'enseignement et des organismes correctionnels des niveaux provincial et fédéral." L'un des thèmes importants abordés au cours de cet atelier a été le sens des responsabilités que les éducateurs en milieu carcéral doivent développer dans leurs contacts avec les autorités provinciales en matière d'éducation ainsi qu'avec le personnel et les détenus des services correctionnels fédéraux, a précisé M. Griffin.

Ainsi il a été question des diverses influences que peut avoir l'instruction sur la vie des détenus. "Plus de 17 pour cent des détenus de compétence fédérale sont des analphabètes fonctionnels. Un nombre encore plus élevé de détenus ont grand besoin de programmes de scolarisation.", a-t-il précisé.

Le public s'est souvent intéressé aux programmes d'études universitaires offerts dans les établissements du SCC. Cependant, a indiqué M. Griffin, ces programmes n'ont jamais rejoint plus de 250 étudiants à plein temps, soit approximativement un demi de un pour cent de la population carcérale.

Les participants à l'atelier ont donc surtout discuté des programmes d'études élémentaires, secondaires et professionnelles que suivent la plupart des détenus-étudiants du SCC.

# En Bref . . .

### *Entrée en fonctions de l'Inspecteur général*

M. **Jack Rankin**, ex-commissaire adjoint de la GRC et inspecteur général désigné, est entré en fonctions le 24 août à titre d'inspecteur général. Il succède à ce poste à M. **Al Wrenshall** qui a quitté le SCC le 9 septembre dernier après 5 ans de service.

### *Vers de meilleures relations interpersonnelles*

Des huit principales recommandations proposées à la 5e Conférence nationale des Comités aviseurs de citoyens tenue au printemps dernier, l'une d'entre elles fait état du besoin d'améliorer les relations interpersonnelles. Recommandation N°. 4: "***Que les participants à la conférence trouvent un moyen d'encourager les agents de correction à proposer aux CAC la manière d'améliorer les interactions personnelles en milieu correctionnel en vue de renforcer les activités des services en cours***." Les membres du personnel sont invités à soumettre toute suggestion à cet égard au SC de leur région.

### *Haro sur le tacot !!*

Les employés et les détenus des secteurs des industries, de la formation et de l'éducation de Stony Mountain collaborent avec enthousiasme à la campagne de souscription pour le Centre St-Amant pour handicapés mentaux, menée sous les auspices de la "Winnipeg Street Rod Association". Dans le cadre de cette campagne, les habitués des ateliers de formation industrielle et professionnelle du Pénitencier de Stony Mountain ont été mis à contribution pour remettre en état une "bagnole" de 1946. Les travaux sont effectués sous la surveillance d'instructeurs en tapisserie, ferblanterie, mécanique automobile et débosselage du SCC et de l'Association des "Street Rod".

# Des plumes qui font le bien: la Tribu des faucons Patmé

**par Muriel Bédard,**
**Division des communications**

QUÉBEC — C'est le 13 août dernier qu'a eu lieu le Rallye automobile annuel organisé par la Tribu des faucons Patmé, dont M. **Henri-Paul Beaulieu**, agent de correction principal à l'établissement de Laval, est le Grand Chef depuis 1978.

M. Beaulieu présidait au rallye qui a permis de recueillir 1 000$ et auquel ont participé des employés du SCC. 25 des 100 automobiles inscrites étaient conduites par des membres du SCC.

Cette association à but non lucratif, fondée en 1976, a pour mission d'aider par des dons les gens qui sont dans le besoin, c'est-à-dire les personnes défavorisées matériellement; elle tente aussi de rendre la vie des personnes âgées plus agréable en organisant par exemple un souper canadien, suivi d'une soirée de danse pour les gens du troisième âge.

La "tribu" vient également en aide aux personnes handicapées en défrayant les coûts élevés d'équipement médical, par exemple certains appareils orthopédiques, chaises roulantes, appareils auditifs, etc., dont le prix est prohibitif pour beaucoup d'handicapés démunis sur le plan monétaire.

L'association compte 2 515 membres au Québec, tous du sexe masculin, parmi lesquels on retrouve quelque 300 employés du SCC. La contrepartie féminine de la Tribu des faucons Patmé, les Karunes, regroupe quant à elle 2 630 membres au Québec, dont la plupart sont les épouses des "faucons". Celles-ci organisent de nombreuses soirées sociales auxquelles sont conviés leurs époux, ainsi que parents et amis.

La Tribu des faucons Patmé recueille des fonds par la cotisation de membre à vie (15$ en 1983), ainsi que par les frais d'admission aux activités qu'elle organise, la vente de consommations lors de soirées sociales, au cours desquelles, de dire M. Beaulieu, "il n'y a jamais moins de 1 500 à 2 000 personnes."

"Pour devenir membre de la tribu," ajoute M. Beaulieu, "il faut passer une initiation secrète." Chaque initié reçoit alors un bandeau et des plumes, signes distinctifs de la tribu, qui serviront à lui rappeler son rôle de bienfaiteur auprès de la société.

Cette initiation secrète, entre hommes, est suivie d'une soirée de danse à laquelle participent les Karunes. La tribu organise quatre séances d'initiation par année, ainsi qu'un rallye automobile, commandité par la Brasserie Molson, rallye qui est suivi d'une épluchette de blé d'Inde. Il y a aussi un tournoi de golf annuel. Les Karunes, quant à elles, organisent une partie de sucre à chaque printemps.

Cette année, la Tribu des faucons Patmé a déjà déboursé plus de 12 000$ pour venir en aide aux gens dans le besoin.

Pour ceux que le terme "Patmé" aurait mystifiés, ce mot est formé des sigles PAT et ME qui désignent respectivement Pointe-aux-Trembles et Montréal-Est, deux municipalités de la région du Montréal métropolitain.

# En Bref . . .

## Le bureau de district de Saint John déménage

Depuis le 27 juillet, le bureau de libération conditionnelle du district de Saint John au Nouveau-Brunswick a pignon sur rue au 61 de la rue Union, 5e étage, Terrasses LaTour, Saint John (N.-B.) E2L 1A2. Téléphone (506) 648-4795.

## Visite d'un représentant du Zimbabwe

Le directeur adjoint à l'administration du service pénitentiaire du Zimbabwe, **Langton Chigwida**, a rencontré les cadres supérieurs de l'AC. Il a également visité les établissements de la région de Kingston et rencontré les représentants des services correctionnels de l'Ontario au cours d'une visite qui s'est déroulée entre le 25 juillet et le 3 août. Il s'est montré particulièrement intéressé aux secteurs des industries, de l'agro-entreprise et de l'administration. Il a ensuite été jusqu'au 12 août l'hôte de la région de l'Atlantique.

## *Lancement du programme de stage en aumônerie*

La Division de l'aumônerie à l'AC nous informe que trois participants ont été choisis pour le programme de formation d'une durée de 11 mois. Ce programme sera offert au pénitencier de Kingston par le révérend **Don Misener** en collaboration avec l'Institut des soins pastoraux de l'Université Queen. Les trois participants sont: le révérend **John Hudson** de Westlock (Alberta), le révérend **Philip Joudrey** de Bass River (Nouvelle-Écosse) et soeur **Sue Mallette** de Windsor (Ontario).

## *Dossiers des repris de justice à l'étude*

Le Solliciteur général, **Bob Kaplan** et le ministre de la Justice, **Mark MacGuigan** ont conjointement annoncé que M. le juge **Stuart Leggatt**, juge en Colombie-Britannique, étudiera le cas de 93 personnes dites "repris de justice" et qui se trouvent en détention ou en liberté conditionnelle. À la suite d'une décision du Parlement, la classification "repris de justice" a été révisée en celle de "détenu dangereux" pour éviter que ce type de détenus ne soient mis en détention préventive ou en détention pour une période indéterminée, ce qui équivaut parfois à une peine d'emprisonnement à perpétuité.

## *Ateliers Agro-entreprise*

Le personnel d'Agro-entreprise participera du 27 au 29 septembre prochain à une série d'ateliers de travail dans la région de l'Ontario. Des visites à la ferme de l'établissement de Frontenac et à celle de Pittsburgh seront organisées dans le cadre de cette rencontre. Les participants auront de plus l'occasion de visiter la foire internationale de matériel agricole qui se tiendra à Richmond, en Ont., petite localité située près d'Ottawa. Ils pourront voir divers types d'outillage agricole, assister à des démonstrations techniques et discuter de problèmes d'exploitation avec des agronomes. Les directeurs des fermes pénitentiaires, les administrateurs régionaux, responsables du secteur de l'Agro-entreprise et les gestionnaires de fermes sont également invités à ces ateliers.

## *Tel-aide contre le crime*

À Toronto les personnes qui songent à commettre un crime peuvent obtenir de l'aide en s'adressant à la Société John Howard, au numéro 465-5000 . . . "Aide" ne signifie pas ici des conseils sur la façon de faire un vol de banque . . . Des bénévoles spécialement formés se tiennent nuit et jour à la disposition des personnes en détresse qui cherchent à être dissuadées. Ces personnes sont en grande majorité peu instruites, ont peu d'habiletés sociales et d'expérience de travail, à faire valoir.", a déclaré au *Toronto Star* **David Arbuckle**, directeur exécutif de ce service de consultation. Elles sont généralement très frustrées et leurs infractions sont souvent commises sous l'impulsion du moment."

## *Appels téléphoniques importuns?*

Des membres du personnel se sont plaint à **Dennis Curtis**, ARC de l'Ontario, au sujet d'appels qu'ils ont reçus à domicile des membres de l'équipe Gallup chargée de mener une enquête sur le moral du personnel. "Ils déplorent le fait que leur nom et numéro de téléphone à la maison aient été fournis aux responsables de l'enquête et ne sont pas entièrement convaincus que l'anonymat sera respecté," a expliqué M. Curtis, M. **John Braithwaite**, sous-commissaire aux communications tient à rassurer le personnel et à rappeler que le nom des répondants sera gardé confidentiel par l'organisme Gallup et ne sera pas inclus dans les résultats qui seront fournis au SCC. ***(Entre Nous*** publiera dès qu'ils seront disponibles un résumé des résultats).

## *Conférence des Industries*

Le personnel des industries et du traitement des textes, qui fait partie de la Direction Éducation, formation et emploi, participera du 14 au 19 octobre prochain à une conférence qui se tiendra à Cornwall, au Centre des conférences de Transports Canada.

## *Journée de solidarité pour les droits des détenus*

Le 10 août, comme à chaque année, les détenus et certains groupes de citoyens ont souligné dans tout le Canada la Journée nationale de solidarité pour les droits des détenus. Au SCC, de nombreux détenus ont refusé de manger et de se présenter au travail. Dans la collectivité, diverses manifestations ont été organisées et les bureaux des communications de toutes les régions ont été inondés d'appels de représentants des médias. Toutes les manifestations se sont déroulées dans le calme, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des établissements.

**Première conférence CORCAN**

***Membres du personnel de la Direction Education, formation et emploi. Ces personnes sont rattachées à l'une ou l'autre des trois divisions de la Direction: Industries, Agro-entreprise et Traitement des textes. Les produits de chacune de ces divisions affichent la marque de commerce CORCAN. Cette photographie a été prise lors d'un moment historique, à l'occasion de la première conférence nationale de l'effectif des trois divisions, qui a eu lieu à Ottawa du 22 au 24 mars dernier. Le Commissaire Yeomans a fait plusieurs suggestions concernant l'affectation de détenus à des programmes de travail permanents et intéressants. La séance plénière de l'équipe CORCAN a été suivie par des séances de travail tenues simultanément par chaque division. De gauche à droite, debout: Vince Thomas, Keith Kirkham, Bud Steeves, Fred Cameron, Gary Skotheim, Bill Lucoe, Rodger Howes, Graham Smith, John McHardy, Robert Rombough, Magella Ouellet, Marcel Parent, Robert Lazariuk, Earl Synkiw, John Root et Gerry Richards. Assis: Ron Junk, directeur d'Agro-entreprise, Earl Fox, directeur des Industries, Bernie Myles, directeur, et Alan Schoenherr, directeur du Traitement des textes.***

# Vers une plus grande productivité

ONTARIO — Lors de son deuxième colloque annuel, le personnel des industries et du traitement des textes de la région de l'Ontario s'est penché sur les questions de productivité et de contrôle de la qualité. Ce colloque s'est déroulé les 28 et 29 juin derniers au Centre fédéral de formation de Cornwall.

Dans un exposé traitant des perspectives pour la prochaine décennie, **Don Clark**, le directeur exécutif régional, a enjoint les participants à formuler des objectifs précis en matière de rentabilité, de productivité et de contrôle de la qualité.

Pour atteindre les objectifs fixés, le directeur exécutif régional prévoit que le Service accordera un jour une rémunération horaire aux détenus et redistribuera les crédits alloués à la rémunération des détenus de manière à mieux reconnaître les efforts de ceux qui travaillent dans les programmes productifs.

M. Clark a ajouté qu'il est devenu pratiquement nécessaire d'instaurer un deuxième quart de travail dans diverses entreprises industrielles.

"Il est évident que nous ne pouvons construire de nouveaux ateliers et répondre aux besoins de production ou de surpeuplement lorsque les ateliers et l'équipement en place ne sont pas utilisés pendant 16 à 18 heures par jour."

**Ken Musgrave** et **Gus Gillespie**, experts-conseils pour la société Woods and Gordon, sont venus présenter les nouvelles techniques de gestion appliquées par l'industrie privée.

Ils ont recommandé au SCC d'adopter des techniques de motivation, telles que l'établissement de "cercles de qualité" qui intègrent les employés de l'atelier dans le processus de prise de décisions. Cette idée a eu l'heur de grandement intéresser les participants.

Au cours des prochains mois, le personnel de Joyceville mettra certaines techniques de motivation à l'essai.

**Marjorie David**, la directrice générale de la Direction, a profité de l'occasion pour remercier tous les membres du personnel des industries et du traitement des textes pour l'appui, la patience et le dévouement dont ils ont fait preuve au cours des derniers mois. Elle a brossé un tableau de l'évolution de CORCAN et des progrès réalisés dans chaque secteur en termes de productivité et de bonne gestion, facteurs qui ont permis d'améliorer la gestion de cette entreprise.

Elle a rappelé que les membres du personnel ne doivent pas perdre de vue l'objectif principal de Corcan: la productivité. La formation et le perfectionnement des détenus, par exemple, ne sont que des objectifs secondaires et ne doivent pas devenir la fin recherchée.

# À la Montée St-François, on canote pour Leucan

**par Muriel Bédard**
**Division des communications**

QUÉBEC — Le personnel et les résidants de l'établissement de la Montée St-François, ont réussi un nouveau tour de force.

Il s'agit d'un projet suggéré par des agents d'unité résidentielle et par des résidants de cet établissement à sécurité minimale au début de février 1983. L'idée était de remonter en canot le cours du fleuve St-Laurent jusqu'à Trois-Rivières, une randonnée de plus de 83 milles, afin de recueillir des fonds pour Leucan, une association de parents dont les enfants sont atteints de cancer.

D'après le directeur de l'établissement, M. **Jean-Paul Dallaire**, il était d'abord prévu d'employer des canots fournis par un commanditaire, mais au lieu de cela, les organisateurs ont reçu du matériel en quantité suffisante pour fabriquer plusieurs canots. En sept semaines, les participants fabriquaient 10 canots, des embarcations très résistantes.

Grâce au travail de plusieurs employés du SCC, aux efforts et à la volonté des résidants, au soutien et aux encouragements de la direction qui a tout mis en oeuvre pour leur faciliter la tâche, tout était prêt le 11 juin, aux petites heures du matin, pour le grand départ. Les 10 canots étaient mis à l'eau, avec chacun à son bord deux rameurs. Pour ces 17 résidants et trois employés (MM. **Jean Cherrier** et **Daniel Gélinas**, agents d'unités résidentielles, et **Luc Lachapelle**, préposé aux sports), le premier coup de pagaie signifiait beaucoup. À 4h30 du matin, alors qu'ils franchissaient les Rapides de Repentigny, leur destination était bien loin d'être atteinte.

Les canots étaient escortés par un patrouilleur de 36 pieds sur lequel se tenait une équipe de navigation prête à répondre à toute éventualité et à fournir aux vaillants canoteurs le soutien technique nécessaire: évaluation de la profondeur de l'eau et de la force du courant, signalisation aux paquebots rencontrés sur la route, etc. Cette équipe était en contact constant par walkie-talkie avec un plus petit canot moteur qui accompagnait les canots. M. Dallaire et M. **Denis Bélec**, le directeur adjoint de la socialisation, qui a beaucoup travaillé pour que ce projet se réalise, étaient également à bord du patrouilleur.

La randonnée a duré de 17 à 18 heures.

En plus de ramasser des fonds pour Leucan, l'objectif de ce projet pour les résidants était de leur faire découvrir leurs capacités de dépassement personnel et de faire appel à leurs qualités de dynamisme, leur sens de l'organisation et leur habileté à travailler en groupe. "Cela a réussi au-delà de tout espoir," a dit M. Bélec. "Ils ont prouvé qu'ils sont capables de motivation et même de discipline entre eux. Ils ont démontré qu'ils ont les capacités quand ils entreprennent quelque chose et que c'est souvent le fait qu'ils soient handicapés sur le plan des ressources qui fait qu'ils se tournent vers la délinquance. Avec des ressources à leur disposition, ils sont capables de faire des choses exceptionnelles."

Jusqu'à présent les participants à ce projet de canotage ont déjà recueilli aux environs de $3 000, mais ils espèrent en recueillir davantage par la projection d'un diaporama de leurs exploits dans des centres commerciaux ou autres endroits publics de la région, ainsi que par la vente de macarons. Ils désirent, en effet, remettre à Leucan au moins 3 000$ après avoir défrayé tous les coûts de l'expédition.

## Liaison S.C.C. — corps de police:

# Tout le monde y trouve son compte!

**par Gaston Pelletier**
**ARC — Québec**

QUÉBEC — L'identification, l'inculpation et la condamnation des assassins de M. **Michel Roy**, directeur d'Archambault, tué un soir de février 1978 alors qu'il déneigeait l'entrée de sa demeure.

L'interception de dynamite, d'armes à feu et autres objets interdits dans les établissements à sécurité maximale et moyenne.

Voilà des événements majeurs qui doivent leur dénouement à l'existence de relations privilégiées entre le SCC, région du Québec, et les divers corps policiers de la province.

"L'implantation n'a pas été facile. Il a fallu une bonne année d'interventions pour en arriver à véritablement établir une liaison officielle continue SCC-corps policiers.", dit **Frank Conabree**, chef régional de la sécurité préventive au SCC.

Dans les pénitenciers fédéraux du Québec, l'implantation de la sécurité préventive est survenue en 1977. Un an plus tard, des invitations sont lancées aux différents corps de police: Sûreté du Québec, Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, Service de police de Laval, G.R.C. En 1983, c'est une machine bien rodée qui regroupe des agents de liaison de ces corps de police, les agents de sécurité préventive des divers établissements du Québec et la sécurité préventive régionale du SCC. Les rencontres ont lieu tous les deux mois auxquelles s'ajoutent, à l'occasion, des réunions spéciales pour traiter de sujets particuliers. Sans compter les échanges téléphoniques quotidiens avec la S.Q., la GRC et la police de la C.U.M. et les autres corps policiers.

La Sûreté du Québec, la police de la Communauté urbaine de Montréal et la GRC, les trois principaux corps de police du Québec, ont nommé des agents de liaison à temps plein uniquement pour les échanges entre le SCC et leur organisme respectif. Les autres corps policiers ont des agents de liaison à temps partiel.

"C'est dire toute l'importance que les organismes accordent à ces relations privilégiées.", de souligner M. Conabree. Quant aux corps policiers, ils bénéficient de certains renseignements leur permettant de mener à bonne fin leurs enquêtes.

**Robert Farmer**, agent de liaison de la police de la C.U.M., explique de son côté que l'organisme pour lequel il travaille a nommé un agent de liaison pour éviter que plusieurs personnes communiquent avec plusieurs. "Notre organisme a d'ailleurs émis une directive qui spécifie que les policiers doivent s'adresser à l'agent de liaison pour obtenir des renseignements auprès du SCC."

Ces relations ont pour but de partager les renseignements que chacun possède. "Nous pouvons ainsi assurer l'entrée continue de renseignements et garder ouverts les dossiers.", d'ajouter M. Farmer qui précise que "ça permet aussi au SCC de mieux connaître les clients qu'il reçoit."

Tous sont conscients qu'ils oeuvrent dans le même processus et que la clientèle des divers organismes est la même. "Une étude nous a appris que 40% des détenus que nous recevons ont des dossiers à la S.Q. et que 30% en ont à la police de la C.U.M.", de dire M. Conabree.

Le SCC bénéficie aussi beaucoup de ces échanges de renseignements puisque dès qu'il y a condamnation d'une personne à une peine de détention dans un pénitencier fédéral, le SCC reçoit un rapport de police contenant les circonstances de l'infraction, le type d'infracteur, son potentiel de violence, ses activités criminelles, etc.

Jusqu'à maintenant, chacun des organismes fait un bilan très positif de cette expérience. "Tout ce qui existe présentement fonctionne très bien", affirme M. Farmer. "C'est beaucoup une question de confiance", d'ajouter M. **Robert Potvin**, de la GRC. Le Lieutenant **Richard Millette**, de la police de Laval, abonde dans le même sens.

Lancée sans tambour ni trompette il y a maintenant plus de cinq ans, l'opération a donné les résultats escomptés et davantage. Mais comme tout système de renseignement qui se veut efficace, c'est loin des projecteurs qu'il opère.

***Rencontre d'agents de sécurité préventive et de policiers. Debout, de gauche à droite: André Lapointe (Leclerc), Guy Lalonde (Laval), Edmond St-Pierre (Archambault), Robert Potvin (GRC, Montréal), Richard Milette (Service de police de Laval), Robert Farmer (Police de la CUM), Roch Boudreau (CDC), Gilles Raymond (La Macaza), Maurice Simard (Cowansville) et Gilles Cantin (Centre régional de réception). Assis: Normand Morin (Leclerc), Frank Conabree, chef régional de la Sécurité préventive, Conrad Marcotte (GRC) et Armand Lebeau (Centre fédéral de formation).***

**entre nous**

*est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 340 ouest, avenue Laurier, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.*

*Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:*
**Louis Genest**

**Francine Dufresne**
*rédactrice adjointe*

*Photographe:* **Erik Gustafsson**

**ISSN 0715-285X**

# Ce 19 juillet 1983 . . .

**par Muriel Bédard,**
**Division des Communications**

***Jean-Paul Dugas, SC, le commissaire Yeomans, Pierre Viau, Marc-André Lafleur et André Le Marier***

# Passation des pouvoirs

QUÉBEC — Le Commissaire **Yeomans** a procédé le 19 juillet dernier à la transmission des pouvoirs aux nouveaux directeurs du Centre fédéral de formation et des établissements Laval et Archambault, MM. **André Le Marier**, **Marc-André Lafleur** et **Pierre Viau**, qui sont entrés en fonctions dans leur établissement respectif le 13 juin dernier.

La cérémonie de passation des pouvoirs a eu lieu au gymnase du CFF en présence de M. **Alain Tardif** qui représentait le Solliciteur général, du Sous-commissaire de la région du Québec, M. **Jean-Paul Dugas**, d'une centaine d'invités et de nombreux employés des trois établissements pénitentiaires.

Étaient présents, entre autres, l'Inspecteur général d'alors, M. **Allen Wrenshall**, le député de Terrebonne, M. **Roland Comtois**, Mesdames Lafleur et Viau, les directeurs d'établissement et de district, les administrateurs régionaux, l'aumônier régional, l'abbé **Gabriel Savignac**, M. **Jean-Guy Chalut**, vice-président régional du syndicat des employés du S.G., la présidente régionale des comités de citoyens, M^me^ **Constance Bennett-Bourassa**, des membres des comités aviseurs de citoyens des trois établissements en cause, ainsi que plusieurs juges indépendants, d'autres membres du public et des représentants de différents média d'information.

Les trois nouveaux directeurs ne sont pas étrangers à la tâche qui leur revient puisque tous les trois, avant de prendre la direction d'un nouveau pénitencier, avaient quitté l'établissement dans lequel ils oeuvraient en qualité de directeur depuis quelques années, et où, leur a affirmé M. Dugas, ils ont d'ailleurs démontré pleinement qu'ils sont à la hauteur de ce nouveau défi.

En effet, M. **Le Marier**, au SCC depuis 1953, avait assumé la direction d'Archambault en 1978, et avant cela, il avait dirigé l'établissement Laval de 1976 à 1978. M. **Viau**, pour sa part, est entré au SCC en 1965 et dirigeait l'établissement de Laval depuis mai 1979. Quant à M. **Marc-André Lafleur**, qui a fait ses débuts au SCC en 1966, il avait pris la direction du Centre fédéral de formation à l'automne 1974.

# Remise de citations

***Jean-Claude Béchard, Jean-Pierre Lebrun, Denis Forget et André Meunier***

QUÉBEC — Le Commissaire **Yeomans** a procédé également le 19 juillet dernier à la remise de quatre citations à des employés du SCC de la région du Québec. C'est en présence de plus de 300 personnes que cette cérémonie a eu lieu au Centre fédéral de formation.

M. **André Meunier**, CX-2 à l'établissement Archambault, a reçu une citation du commissaire pour bravoure. Il s'est mérité cette distinction, la plus haute accordée par le Service, pour son action lors de l'assaut dont fut victime l'agent **Serge Delorme**, le 22 avril dernier. Mettant sa propre vie en danger, l'agent Meunier avait tenté de sauver son confrère, démontrant ainsi courage et bravoure, et se méritant l'estime et l'éloge du Service correctionnel.

M. **Denis Forget**, CX-4 à Archambault, a reçu quant à lui, une citation du commissaire pour services méritoires également pour son action lors de l'incident tragique du 22 avril dernier. Réalisant l'état de danger dans lequel se trouvait son collègue, l'agent Forget réussit à mettre fin à l'incident en atteignant le détenu agresseur avec son arme à feu.

M. **Jean-Claude Béchard**, instructeur et chef électricien à l'établissement Archambault, a reçu pour sa part une mention élogieuse du Service pour son intervention lors du même incident. Lorsqu'il entendit des cris et des coups de feu, M. Béchard se précipita hors de son atelier pour secourir l'agent agressé et c'est encore lui qui désarma le détenu quelques instants plus tard, alors que ce dernier, blessé mais conscient, tenait toujours l'arme à la main.

M. **Jean-Pierre Lebrun**, instructeur à l'établissement Leclerc a reçu quant à lui, une mention élogieuse du Service pour son action lors d'une évasion pendant laquelle il fut pris en otage par quatre détenus de l'établissement, le 2 novembre 1982. Après que ses ravisseurs l'eurent abandonné et bien que blessé, M. Lebrun se mit à leur poursuite et fournit des indices qui devaient rapidement conduire à leur capture.

Ces quatre employés ont été chaleureusement félicités par tous leurs collègues et amis présents lors de cette cérémonie du 19 juillet dernier.

# Changements de direction en Ontario

***Hank Neufeld** (à droite) et **Art Trono**, SC de la région de l'Ontario*

ONTARIO — L'été en Ontario a également été marqué par des changements à la direction des établissements de Joyceville, de Collins Bay et de Warkworth. La photo reproduite ci-dessous à été prise au cours de la passation des pouvoirs jusqu'ici dévolus à **Mary Dawson**, à titre de directrice de l'établissement de Warkworth, à **Hank Neufeld**, ex-directeur de la Sécurité opérationnelle à l'AC et ex-directeur des établissements de Joyceville et Millhaven. Plus d'une centaine d'invités assistaient à la cérémonie, dont des représentants de la Divison de la sécurité, à l'AC, **Gerritt Bruinix**, président du CAC et des membres de la familles des intéressés. M^me^ Dawson, qui dirige maintenant l'établissement de Joyceville, a fait de vibrants adieux aux employés de l'établissement de Warkworth, avec qui elle a travaillé depuis l'inauguration de l'établissement en 1967.

# Le SCC aux Olympiades mondiales des policiers et pompiers

Une équipe de hockey du SCC de la région des Prairies a été invitée par le chef du service d'incendie d'Anaheim, en Californie, à venir représenter le SCC aux premières Olympiades mondiales des policiers et pompiers qui se tiendront du 3 au 11 août 1985 à San José (Californie).

**Photo et reportage à la page 2**

*Photo: Ken Wilson*

***Russell Silliker, CX-8 à Dorchester, félicite Trevor Hicks pour son geste.***

# Un CX met fin à trois fuites en douce

***Il arrive souvent qu'un agent de correction ou d'unités résidentielles capture un détenu illégalement en liberté. Le récit qui suit illustre brièvement l'un de ces exploits: la présence d'esprit de ce CX rejaillit sur tous les CX.***

**par Art Robson,**
**ARC de l'Atlantique**

ATLANTIQUE — Après que trois détenus se furent enfuis de l'établissement à sécurité minimale de Westmorland, situé à Dorchester, au Nouveau-Brunswick, les services municipaux de police et la GRC furent mis en état d'alerte. **Trevor Hicks** conduisait avec son fils l'automobile familiale. Hicks, un CX-2 de 37 ans affecté au pénitencier de Dorchester, n'était pas de service et ignorait tout de ces évasions..

Toutefois la vue de trois marcheurs longeant des marais firent s'éveiller ses soupçons. Il continua sa route à la même vitesse et les marcheurs disparurent bientôt de son champ de vision. De retour à la maison, il s'empressa toutefois de téléphoner à l'établissement pour apprendre que trois détenus s'étaient évadés.

Il téléphona à la sûreté de Sackville et parla à l'agent responsable, **Don Forster**, un cadet de 25 ans affecté à l'Académie de police du Collège Holland de Charlottetown (Î-P-É.). Hicks demanda à Forster de passer le prendre à la maison en lui expliquant la situation.

L'auto-patrouille se dirigea vers la région des marais. Les trois suspects repérèrent la voiture et se mirent à courir. En sortant de l'auto, Hicks imita un coup de semonce en ordonnant aux suspects de se coucher face contre terre.

Les détenus furent ensuite arrêtés, mis aux arrêts dans les quartiers cellulaires de la police, avis de leur capture fut donné au pénitencier et des accusations furent portées. Grâce à la présence d'esprit et à la vivacité de Hicks, membre du SCC depuis 3 ans et demi et à l'aide de Forster, l'incident s'est terminé sans blessure ou atteinte à des biens personnels.

## Première conférence annuelle des SIO

Les Services d'information opérationnelle tiendront leur première conférence annuelle du 3 au 6 octobre 1983, au siège social de la société Bryker Data Systems Ltd, situé à Willowdale, en Ontario. **Pierrette Régimbald**, des SIO, a fait savoir que 40 participants de l'AC et des cinq régions étaient attendus. Elle a rappelé l'envoi de trois invitations à chaque administrateur régional et de deux autres invitations aux responsables de directions de l'AC.

Le programme de la Conférence comprend entre autres les sujets suivants:

- Composition du matériel informatique
- Durée de vie des systèmes
- Ensemble de programmes
- Communication des données
- Révision des systèmes des SIO

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec votre représentant de direction ou votre représentant du Comité d'étude des systèmes.

**2e Congrès mondial**
**• page 3**

# 3 modèles à l'étude

L'étude coûts-avantages des divers modèles correctionnels menée par la Division de l'évaluation et des projets spéciaux de la Direction: Administration, politique et planification tire à sa fin. Le rapport devait être soumis, les 27 et 28 septembre prochains, à l'examen du Comité supérieur de gestion du SCC. Le but de cette étude (voir le numéro du 15 juin d'***Entre Nous***) est d'analyser les coûts et les avantages du système des escouades, du modèle des unités résidentielles et de celui des unités sécuritaires, trois modèles correctionnels actuellement en usage au SCC.

"Compte tenu des deux critères d'évaluation de cette étude, c.-à-d. les coûts et les avantages de chaque système, il ressort qu'il est difficile de favoriser un seul système qui serait à la fois plus économique et plus avantageux.", fait remarquer M. **Willie Gibbs**, directeur de l'Évaluation et des projets spéciaux.

Le système des unités résidentielles comporte plus d'avantages, mais est plus coûteux que le système des escouades.

Le système des unités sécuritaires est plus onéreux et moins avantageux que le système des unités résidentielles. Il semble par contre comporter plus d'avantages que le système des escouades.

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

entre nous

Vol. 8 n°17 le 30 septembre 1983

***De gauche à droite: Larry Simonson, Al Wrenshall, Inspecteur général d'alors, Brenda Dolyny, Eric Jones, Paul Duguay et Paul Jacks. N'apparaît pas sur la photo: David Stephen.***

# Félicitations!

## *Agrément de six autres installations du SCC*

**L'établissement Kent, les établissements de William Head, d'Elbow Lake et de Rockwood, le centre Portal et le centre de la rue Robson ont tous obtenu l'agrément de la Commission on Accreditation for Corrections au cours d'une cérémonie conjointe, tenue à Chicago, le 14 août dernier.**

**Ces six agréments portent à 51 le nombre total d'installations du SCC ayant obtenu l'agrément depuis le début du programme en 1979.**

**Les représentants du SCC qui ont reçu au nom de leur établissement le certificat d'agrément de la Commission sont: *Eric Jones* (William Head), *Paul Duguay* (Kent), *Paul Jacks* (Elbow Lake), *Brenda Dolyny* (Rockwood), *Larry Simonson* (Centre Portal) et *David Stephen* (Robson). Malgré son succès et la priorité qu'on lui conférait, le programme d'agrément a dû être mis en veilleuse au début d'avril en raison des restrictions budgétaires du gouvernement.**

**Cependant, en juillet dernier, le Comité supérieur de gestion a autorisé la poursuite du programme jusqu'à la publication des résultats de l'étude coûts-avantages menée actuellement par la Direction de la politique, de la planification et de l'administration, à l'AC. Si le programme obtient le feu vert, la Direction de l'Inspecteur général procédera à une vérification des lignes directrices et pratiques en matière d'agrément à l'AC et procédera ensuite à l'agrément de nouveaux établissements et au renouvellement d'agrément d'installations déjà agréées.**

**Selon *Maurice Klein*, coordonnateur national de l'agrément, les directions du SCC doivent continuer de fournir les documents requis pour satisfaire aux normes de la Commission. Les installations qui ont obtenu l'agrément doivent également rendre compte annuellement de leurs activités.**

**Il y a quatre ans ce mois-ci, l'établissement de Springhill est devenu le premier de tous les établissements à sécurité moyenne du Canada et des É.-U. à obtenir l'agrément de la Commission qui est affiliée à la "American Correctional Association". C'était aussi le premier des établissements à être agréé au Canada.**

# Un enquêteur correctionnel bien occupé!

M. **Ron Stewart**, l'Enquêteur correctionnel, a reçu du 1er juin 1981 au 31 mai 1982 1 167 plaintes de détenus concernant leurs rapports avec le SCC. 86 plaintes avaient trait aux rapports des détenus avec d'autres organismes.

Le Solliciteur général, l'hon. **Bob Kaplan**, a souligné, lors du dépôt du rapport annuel à la fin juin, que le SCC a déjà appliqué 9 des 14 recommandations formulées par l'Enquêteur correctionnel et s'occupe actuellement de celles qui restent.

Deux des recommandations les plus importantes du rapport de cette année portent sur les délais de traitement des réclamations formulées contre la Couronne par les détenus au sujet de la perte d'effets personnels ou de dommages causés à ces effets ainsi que sur les modifications apportées à leur programme de rémunération. Selon M. Kaplan, on a modifé des directives de manière à fixer à 90 jours la date limite où doivent être réglées les réclamations des détenus contre la Couronne et ce, conformément aux voeux de l'Enquêteur correctionnel.

On procède également à la révision du programme de rémunération des détenus de façon à accorder aux détenus condamnés à de longues peines et aux détenus nouvellement admis une plus grande marge de manoeuvre dans l'utilisation des sommes qu'ils gagnent pour le travail effectué pendant leur incarcération.

L'Enquêteur correctionnel, M. Ron Stewart, remplit les fonctions de protecteur du citoyen aux termes de la *Loi fédérale sur les enquêtes* et entend les plaintes portées par les détenus du SCC, procède à des enquêtes et formule des recommandations à ce sujet.

***On peut se procurer des exemplaires du rapport en écrivant à la Division des communications, Direction des programmes, Ministère du Solliciteur général du Canada, 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario), K1A 0P8.***

*Une leçon d'histoire:*

# le Musée pénal

**par Ron Livingstone**

Le musée le moins en vue du pays, et le moins connu peut-être, est probablement le Musée pénal, dont les objets macabres évoquent un chapitre de *l'Enfer de Dante*. Il représente en lui-même toute une leçon d'histoire pénale canadienne. Logé dans un immeuble de calcaire à deux étages sur les terrains du Collège national du personnel de correction à Kingston, le Musée pénal fait partie des nombreuses attraction historiques que peut voir le grand public. À l'intérieur du vieux bâtiment à neuf pièces, le visiteur trouvera plus de 500 objets qui rappellent la vie dans les prisons canadiennes. Le bâtiment lui-même date du siècle dernier et fut à un moment donné un point marquant de la ville de Kingston, en raison de ses liens avec de nombreuses familles de l'endroit et notamment avec **Calderwood** qui fut l'architecte en chef de la ville au milieu des années 1800.

Au-dessus de la porte, au rez-de-chaussée, se trouve une plaque peinte à la main dont un ancien détenu a rédigé l'inscription. "Honni soit qui mal y pense". On est bientôt saisi par l'étrangeté plutôt sinistre des lieux, où sont partout en évidence des symboles de souffrance, de mort et de destruction. Armes à feu improvisées, couteaux tranchants comme un rasoir, "fausses" têtes servant à leurrer lors d'évasions, chaînes, grappins et autres objets de caractère inventif prédominent dans cette collection. Tout cela donne le frisson au visiteur.

Le conservateur du Musée est M. **Murray Miller**, directeur du Collège du personnel; M. **Bob Wylie**, agent de correction à la retraite, est maintenant président du comité du Musée et dirige les visites sur rendez-vous seulement. "Il s'attache beaucoup d'histoire à notre musée.", dit M. Wylie. "Nulle part dans le monde les prisonniers ne se comparent au détenu canadien du point de vue de l'ingéniosité."

"Je me souviens d'un visiteur qui revenait d'une visite à Alcatraz (pénitencier maintenant fermé à San Francisco), après que cette prison américaine eut ouvert ses portes au public en tant que musée. Il était dans l'étonnement de ce qu'il voyait ici, et il a trouvé notre musée beaucoup plus original et intéressant", a ajouté M. Wylie. Le Musée pénal a été inauguré en 1969. Il continue de relier le passé et le présent au fur et à mesure que s'enrichit sa collection générale. Des vestiges des émeutes dans les prisons sont réunis sous la forme de matraques faites par les détenus, de tuyaux de plomb, de boucliers de style romain fabriqués avec des plateaux à aliments. Dans la pièce dite "Legal Room", on frissonne à la vue du "triangle", dont on se servait au pénitencier de Dorchester pour administrer les châtiments corporels. On peut voir ensuite diverses formes de camisole de force, ainsi que l'"Oregon Boot" et son poids lourd que portaient les prisonniers difficiles à maîtriser.

Au deuxième étage, le visiteur trouve une imposante collection de volumes reliés en cuir qui racontent la vie quotidienne des prisons depuis le siècle dernier et rappellent la discipline sévère des premiers temps.

Avec des archives aussi bien tenues et conservées, il est possible de revivre l'histoire pénale en quelques instants. Au moment de quitter le Musée, et sur le point de fermer la porte, Bob Wylie s'exclame: "J'ai vu plus d'histoire dans ce musée, et encore plus d'ingéniosité des détenus, que durant mes 37 années de carrière en tant qu'agent de correction."

*Scènes de travaux . . .*

# Des travaux d'Hercule!

*et de détente à Beaver Creek.*

ONTARIO — Le personnel et les détenus du camp de Beaver Creek situé près de Gravenhurst en Ontario, ont participé à un grand nombre de projets communautaires, aidant à l'établissement de bonnes relations avec les collectivités locales.

Ainsi de nombreux citoyens ont pu profiter de leurs vacances d'été grâce aux gens de Beaver Creek. Toutes ces actions se font sur une base volontaire.

En juillet, des détenus ont procédé aux travaux de terrassement nécessaires à l'aménagement d'un parc à Terrance et d'un terrain de jeu pour les enfants.

"Les citoyens de Terrance tiennent à vous remercier de vos efforts en vue de fournir à nos enfants un terrain de jeu et des installations de natation sécuritaires.", indique **Shirley Frederickson**, membre du Comité de citoyens de Terrance dans une lettre adressée aux responsables du camp.

Les pensionnaires de Beaver Creek participent également depuis cinq ans à l'aménagement paysager du camp Dorset. Cette année entre 10 et 15 détenus se sont joint au groupe de travailleurs, ce qui a permis de construire un terrain de jeu et de travailler aux finitions de chalets d'été.

Le Club des Lions et les responsables de Beaver Creek discutent actuellement de la possibilité d'affecter durant tout l'été un détenu au Camp afin d'aider à l'achèvement de menus travaux.

## AVIS

Les lecteurs d'***Entre nous*** qui reçoivent leur exemplaire du journal par la voie du courrier s'interrogent peut-être sur la raison pour laquelle le journal leur parvient dans une enveloppe plus grande. Cette mesure a été prise à la suite de directives de Postes Canada selon lesquelles ce mode de diffusion est plus économique. La Société canadienne des postes a en effet avisé les responsables de la publication d'Entre nous, à la Direction des communications du SCC, que l'utilisation d'une grande enveloppe nous rend admissible au tarif "Petits colis", ce qui permet de réaliser une économie de 17 cents sur le tarif initial de 64 cents, tarif "Première classe" jusque-là applicable à l'envoi de chaque exemplaire du journal.

*Photo: Rick Blanchard*

***Le commissaire Yeomans remet à Doug Dawe* un certificat d'appréciation.**

# *Doug Dawe honoré*

M. **Doug Dawe**, ex-membre de l'Aviation royale du Canada, du ministère de la Défense nationale, d'Approvisionnements et services Canada et membre du SCC depuis les neuf dernières années, a fait l'objet d'une fête d'adieu le 8 septembre dernier, à Ottawa.

Âgé de 52 ans, M. Dawe s'est joint à l'Aviation royale du Canada au début de la Guerre de Corée où il a commencé sa carrière à titre d'aviateur (2e classe), avant d'être promu en 1967 commandant d'aviation et diplômé du Collège canadien de police.

Après sa retraite de l'armée, M. Dawe s'est joint au SCC en 1974 où il a occupé le poste de directeur de la sécurité préventive. Il a dirigé à l'établissement de Millhaven de 1976 à 1977 une équipe spéciale de gestion nommée par le Commissaire, a été coordonnateur à la protection de la vie privée pour le SCC, directeur de l'aménagement des installations et a occupé diverses fonctions au sein de la Direction des services techniques, dont celle de coordonnateur du projet de recherche sur Trinidad et Tobago et adjoint spécial du directeur général.

# En bref

## *Criminologie par correspondance*

Qu'est-ce-qu'un agent de la Gendarmerie posté dans une région inhabitée et isolée du Nord peut bien avoir en commun avec un agent de liberté conditionnelle qui travaille dans un établissement à sécurité maximale du Sud? Ils suivent, "tout comme 300 autres Canadiens, un cours de criminologie par correspondance", répond le Dr **Karlene Faith** de la Section de criminologie de l'université Simon Fraser. Cette université offre des cours crédités de criminologie par correspondance. Pour plus de renseignements, communiquer avec Karlene Faith, coordonnatrice de l'éducation à distance, Programme "DISC", Éducation permanente, Université Simon Fraser, Burnaby (C.-B.) V5A 1S6 ou téléphoner au (604) 291-3645.

## *Des prix pour les Jaycees de Warkworth*

La section de Warkworth des "Jaycees" s'est mérité cet été certains des prix nationaux remis par la Jeune Chambre de Hamilton. La section de Warkworth s'est mérité le premier prix dans la catégorie *Thèmes nationaux* pour son projet Peter Pride et le premier des *prix commémoratifs Don Lucas* pour son projet: "Cinq jeunes Canadiens exceptionnels" ainsi qu'un deuxième prix pour une production audio-visuelle sur le programme Peter Pride. Elle s'est également mérité le prix *Gold Chip* et une mention honorable pour le meilleur projet de développement local, en plus d'être nommée la Deuxième jeune chambre du Canada.

## *Demandes répondues avec diligence*

L'Enquêteur correctionnel, M. **Ron Stewart**, s'efforce de trouver les moyens les plus rapides de faciliter l'acheminement à son bureau des demandes de détenus qui désirent le rencontrer. Les détenus ont le droit de voir l'Enquêteur correctionnel ou son représentant. M. Stewart souhaite établir une procédure normalisée d'acheminement qui vaudrait pour tout le pays.

# Défi lancé sur la glace à des pompiers et policiers par des agents du SCC

PRAIRIES — Une équipe de hockey du Service correctionnel du Canada a participé pour la première fois aux Septièmes Olympiades des pompiers et policiers du Nord-ouest, qui ont eu lieu à Edmonton du 20 au 30 juillet 1983.

Les vaillants athlètes sont même revenus d'Edmonton avec un trophée: **Glen Wadham**, agent de correction au Pénitencier de la Saskatchewan à Prince Albert et gardien de l'équipe, a été nommé le *joueur à l'esprit sportif par excellence*.

L'entraîneur, M. **Ken Mitchell**, agent de sécurité préventive au Centre psychiatrique régional de Saskatoon, a expliqué qu'un groupe d'agents du SCC à Saskatoon, qui sont d'ardents joueurs de hockey et avaient entendu parler de ces jeux olympiques, ont cherché à savoir si une équipe du SCC serait admissible.

Comme le règlement prévoit que tout pompier ou tout agent de police, sans égard à son pays d'origine, est admissible à la compétition, il a été décidé de permettre aux agents du SCC de participer, étant donné que ceux-ci sont des agents de la paix assermentés.

Étant donné que le personnel du CPR ne pouvait pas fournir assez de joueurs pour former une équipe complète, la permission a été donnée de former une équipe régionale. L'équipe est composée de sept joueurs du CPR de Saskatoon, six joueurs du Pénitencier de la Saskatchewan à Prince Albert et de quatre joueurs provenant de trois pénitenciers fédéraux de l'Alberta.

Les autres équipes de hockey qui ont participé à cette manifestation sportive provenaient de diverses régions du Canada, des États-Unis et de l'Europe. Afin d'assurer à chaque équipe un minimum de trois parties, les Jeux ont débuté à 7h chaque matin dans six arénas distincts d'Edmonton.

L'équipe du SCC a été invitée à participer à la manifestation de l'an prochain qui doit se tenir à Seattle, dans l'État de Washington. Elle a enfin été invitée par le chef du service d'incendie d'Anaheim, en Californie, à participer au nom du SCC aux premières Olympiades mondiales des agents de police et des sapeurs-pompiers qui se tiendront du 3 au 11 août 1985 à San José, en Californie.

***Rangée d'en arrière, debout, de gauche à droite: Ron Pozzo (Drumheller), Darrell Dragseth (Pén. de la Sask.), Gary Thompson (CPR), Rick Pozzo (Drumheller), Fraser Grant (CPR), Gord Wilkinson (Pén. de la Sask.), Scott Mackie (Bowden), Wes Nelson (CPR), Gary Rollack (Edmonton), Andy Petryshen (Pén. de la Sask.), Jim Lowes (Pén. de la Sask.), Ken Mitchell (CPR) et Stu Doell (CPR). En avant, de gauche à droite: Les Scott et Glen Wadham (Pén. de la Sask.), Ken Cosgrove, Brian McKay et Cal Soloway (tous du CPR).***

# 2e Congrès des services médicaux pénitentiaires

## *Discours-thème*

M. **Norval Morris**, professeur de droit et de criminologie à l'université de Chicago, a prononcé le discours-thème du 2e Congrès mondial des services médicaux pénitentiaires lors de la cérémonie d'inauguration qui avait lieu au Centre national des arts, le 28 août dernier.

Assaisonnant ses propos de quelques remarques humoristiques qui ont su dérider son auditoire composé de quelque 600 personnes, M. Morris a vite abandonné le ton léger pour s'attaquer à la question plus complexe de la prestation des services de santé en milieu carcéral, milieu qui fait face à d'importantes compressions budgétaires.

Les prisons des États-Unis sont surpeuplées comme elles ne l'ont jamais été, a déclaré M. Morris, qui évalue la population de détenus adultes dans ce pays à plus de 600 000. M. Morris, qui siège également à la Commission de police de Chicago, met de l'avant d'autres facteurs que la hausse de la criminalité pour expliquer ce phénomène: selon lui, la cause doit en être attribuée au manque de coordination entre les lois et les politiques, à l'attitude des citoyens et à l'allocation d'un plus grand nombre de fonds publics au secteur de l'application de la loi plutôt qu'à celui des services correctionnels.

Déjà confronté à ces compressions budgétaires, le personnel des services de santé éprouve plus de difficultés qu'avant à pratiquer la médecine dans un milieu au départ "pathogène" où la peur et la brutalité ne sont pas chose rare. M. Morris a rappelé le jugement de la Cour suprême des États-Unis suivant lequel le défaut de fournir des services de santé constitue une "punition cruelle et inhabituelle".

Il a avoué être "très sceptique" vis-à-vis de l'idée d'établissements spécialisés pour traiter les détenus atteints de troubles psychiques et a suggéré que la prestation de soins fasse partie intégrante de la vie des établissements comme cela se pratique déjà au SCC. Il a mis les participants originaires de plus de 45 pays au défi de s'attaquer aux questions d'ordre moral qui se posent à eux en se référant au besoin à leur code de déontologie.

"Même s'il peut être crucifiant pour un médecin d'assister à une exécution ou à un châtiment corporel a-t-il confié aux délégués, je me réjouis de cette présence car elle symbolise la présence de la collectivité qui, à titre de témoin, peut travailler à promouvoir la réforme du droit pénal."

M. Morris s'est interrogé publiquement sur un autre volet de l'action du personnel des services de santé: l'aide fournie aux "autres prisonniers du système", les employés de prisons. "Est-ce faire preuve de trop d'idéalisme que de s'attendre que les agents des services de santé satisfassent à ces deux besoins? Certains établissements réussissent ce tour de force, ce qui me semble tout à fait normal.", a t-il dit.

De son côté, le Solliciteur général du Canada, l'hon. **Bob Kaplan**, a, dans le cadre de son allocution de bienvenue, rendu hommage aux efforts fournis par un grand nombre de personnes, dont M. **Daniel Craigen**, directeur général des services médicaux et de santé, en vue de permettre l'essor de ces services.

Une salve d'applaudissements a salué le passage de son discours où il a fait mention de l'agrément de 50 établissements et bureaux de district du SCC.

***Le Dr Frank Jirka, représentant de l'Association médicale mondiale, s'adresse aux délégués durant la séance de clôture. (Coin supérieur droit): Bob McKay, agent de planification du Congrès, discute avec Mary Ann Calzonetti, des Services correctionnels de l'Ontario. L'organisation du Congrès n'a été rendue possible que grâce aux efforts conjugués du SCC, des Services correctionnels de l'Ontario et du ministère de la Justice du Québec***

## Services infirmiers

Le rôle du personnel infirmier en milieu carcéral devient de plus en plus complexe, d'où la nécessité d'établir des normes professionnelles et un code de déontologie très précis, a constaté Mme **Shirley Hinds**, ex-employée du SCC durant huit ans et agent des services correctionnels provinciaux de l'Alberta. Mme Hinds a mis l'accent sur les problèmes spéciaux rencontrés par cette catégorie d'employés: ces personnes travaillent en effet parfois dans des conditions de grand dénuement, sans services de soutien et doivent apprendre à devenir polyvalentes.

Il faut, a-t-elle insisté, que ces infirmiers (ères) se dotent d'un code de conduite et définissent leur rôle de spécialistes des sciences infirmières médico-légales. Ainsi, ces personnes devraient-elles accepter de procéder à l'examen des cavités corporelles ou de participer à la collecte d'éléments de preuve comme il arrive parfois? Les détenus placés sous leurs soins risquent de perdre confiance en elles.

Si un détenu est soupçonné de faire un usage abusif de stupéfiants ou d'alcool, le membre du personnel infirmier doit-il accepter de procéder à un diagnostic et indiquer de quel stupéfiant il s'agit de façon à permettre de porter des accusations? Cette question peut donner lieu à des conflits d'intérêt au niveau opérationnel, d'où la nécessité de préciser clairement les fonctions de l'employé(e), a fait valoir Mme Hinds.

Une directive du SCC prévoit que les tests de dépistage de la narcomanie doivent être effectués par les agents de sécurité et que les membres du personnel infirmier doivent s'occuper seulement du diagnostic à des fins thérapeutiques. L'Association des infirmières et infirmiers du Canada a déclaré que les membres du personnel infirmier ne devraient pas procéder à l'examen des cavités corporelles, position qui a été approuvée par le Conseil international des infirmières, a fait remarquer par ailleurs Mme **Norah Brochu**, directrice des activités des soins de santé au SCC.

Mme Brochu a par ailleurs rappelé aux délégués l'objectif global du SCC qui est de fournir aux détenus des services de santé comparables aux services offerts dans la collectivité. "Le projet était ambitieux, de dire Mme Brochu, et nous sommes parvenus ces deux dernières années au niveau de professionnalisation initialement fixé en 1974."

## Problèmes de déontologie

**par Mona C. Ricks**

Une séance principale du 2e Congrès mondial des services médicaux pénitentiaires a été consacrée aux questions de droit et de déontologie posées par la prestation des services de santé en milieu carcéral.

Le Dr **Kim Thorburn**, médecin attitré d'un institut spécialisé de la Californie, a déclaré que la prestation de ces services se heurtait du fait même du milieu où ils sont fournis à de nombreux conflits sur le plan moral. Un conflit d'intérêts surgit parfois entre les fonctions des praticiens de la santé et les exigences de la prison, notamment les impératifs de sécurité.

Le Dr Thorburn faisait partie d'un groupe d'experts légistes provenant de pays aussi divers que l'Inde, les États-Unis, le Sri-Lanka, la Suisse, la Suède et le Canada et qui se sont penchés sur des questions d'ordre déontologique qui touchent aussi sous plusieurs aspects aux droits de l'homme.

Cinq résolutions ont été soumises à l'examen du Congrès, toutes importantes, selon le Dr **Arnt K. Meyer-Lie** de Suisse, pour les praticiens de la médecine pénitentiaire. Le Dr Meyer-Lie a demandé qu'on se penche sur les conséquences de leur adoption éventuelle. On peut les résumer ainsi:

***Condamnation du recours au personnel de santé pour l'application de pratiques ou de lois cruelles, inhumaines ou dégradantes.***

***Inquiétude devant les pressions qui peuvent s'exercer sur des membres du personnel médical oeuvrant en milieu pénitentiaire en vue de les amener à participer à l'administration de peines ou de traitements cruels, inhumains ou dégradants contre la personne de détenus.***

***Vive inquiétude devant le fait que des membres de la profession médicale et d'autres membres du personnel de santé se livrent parfois à des activités difficilement conciliables avec l'éthique médicale.***

***Appui à la résolution des Nations unies: Principes d'éthique médicale applicables au rôle du personnel de santé, en particulier des médecins et membres du personnel infirmier, dans la protection des prisonniers et des détenus contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.***

***Volonté de respecter ladite résolution.***

entre nous

*est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 340 ouest, avenue Laurier, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.*

*Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:*
**Louis Genest**

**Francine Dufresne**
*rédactrice adjointe*

*Photographe:* **Erik Gustafsson**

**ISSN 0715-285X**

## Actes du Congrès et cassettes

***Les employés intéressés à obtenir un résumé plus complet des échanges tenus lors du Congrès ou à se pencher sur les discussions qui ont eu lieu sur un sujet précis seront heureux d'apprendre qu'ils peuvent se procurer le procès-verbal des délibérations ou des cassettes contenant l'enregistrement des propos tenus à chaque séance ou atelier.***

### Actes du Congrès

Le recueil de procès-verbaux intitulé: "*Santé et maladie en milieu carcéral*" est censé être publié l'an prochain. Il sera publié par la maison d'édition MPI Inc. de Toronto et d'Ottawa pour le compte du Conseil international des services médicaux pénitentiaires.

Cette publication sera seulement disponible par abonnement sous forme de livre cartonné. On y retrouvera les principaux discours et exposés présentés au cours du Congrès ainsi que les comptes rendus de diverses séances secondaires.

**Vous pourrez vous procurer ce recueil en écrivant à l'adresse suivante: Société MPI Inc., 309, rue O'Connor, pièce 171, Ottawa K2P 1T4 ou en téléphonant au nº (613) 233-3365.**

### Cassettes

Suit une liste des cassettes que l'on peut se procurer en écrivant à **Tel-Av Inc., Service de reproduction de cassettes, 2973 rue Sartelon, Montréal, Québec H4R 1E6.** Le prix d'une cassette est de 8 $ (1 $ de frais de manutention en sus pour la première cassette et 25¢ en sus pour chaque cassette supplémentaire.)

L'acheteur doit indiquer dans chaque cas le nombre de cassettes désiré et le code correspondant au sujet désiré. Le compte rendu complet de chaque séance a nécessité, dans la plupart des cas, l'enregistrement de deux cassettes. Les cassettes sont enregistrées dans la langue parlée.

#### Le dimanche 28 août 1983 et le lundi 29 août 1983

*Cérémonies d'inauguration (100); Tendances internationales, élaboration de politiques et comparaison des services médicaux pénitentiaires (101 A/B); Coordination des services médicaux offerts aux détenus — Besoins et partage des responsabilités (102 A/B); Normes et évaluation des serv. méd. pénitentiaires (103 A/B); Rôle du personnel infirmier — Perspective internationale (104 A/B); La psychopharmacologie et le traitement des détenus (105 A/B/C); Rôle des universités et des associations professionnelles (106 A/B/C); Le rôle des agences privées (107 A/B/C); Organisation des services médicaux pénitentiaires (108 A/B/C); Soins dentaires dans les établissements carcéraux (109 A/B); Les effets des peines d'incarcération de longue durée (110 A/B/C); La prévention primaire: Solution de rechange valable dans le domaine des services médicaux et du système de justice pénale (111 A/B/C).*

#### Le mardi 30 août 1983

*Soins psychiatriques aux détenus — Où est la ligne de démarcation? (201 A/B); Services médicaux pénitentiaires: Problèmes spéciaux (202 A/B); Utilisation des drogues, usage impropre ou abusif dans les pénitenciers (203 A/B/C); Le traitement des criminels aliénés (204 A/B); Services médicaux pénitentiaires: Problèmes spéciaux (205 A/B); Alcool, drogues et violence dans les pénitenciers (206 A/B/C); Les délinquants sexuels (207 A/B); La contrevenante (208 A/B/C); Questions de droit et de déontologie (209 A/B); Évaluation des services médicaux (210 A/B); Problèmes de soins infirmiers en milieu correctionnel (211 A/B); Traitement des criminels aliénés (212 A/B); Soins psychiatriques (213 A/B/C); Traitement des maladies infectieuses (214 A/B/C).*

#### Le mercredi 31 août 1983

*Droit médical pénitentiaire (301 A/B); Déontologie des services médicaux pénitentiaires (302 A/B); Droit et déontologie (303); Cérémonies de clôture (304).*

# En bref

## *Exposition sur l'art carcéral*

Le Solliciteur général, l'hon. **Bob Kaplan** et le Commissaire, M. **Donald R. Yeomans** ont présidé à l'ouverture de l'exposition annuelle de la Fondation pour les arts dans les prisons qui a eu lieu au Château Laurier, à Ottawa, le 28 août dernier.

Quelque 75 oeuvres réalisées par des détenus étaient en montre alors que se déroulait à proximité le 2e Congrès mondial des services médicaux pénitentiaires. L'exposition de quatre jours où étaient en montre peintures, encres, sculptures, articles de cuir, objets brodés au petit point et photographies a remporté un franc succès, selon **Mary Norman**, directrice exécutive de la Fondation.

***Ci-dessus Mary Norman, directrice exécutive de la Fondation pour les arts dans les prisons et Gary Howard, son adjoint, photographiés à l'ouverture de l'exposition. À droite, "L'homme enchaîné", sculpture en ciment de Larry Shafer.***

## Véhicules au propane
## Permis exigé pour faire le plein

***Septième d'une série d'articles sur la santé et la sécurité au SCC***

Le Conseil du Trésor a annoncé récemment que chaque employé du gouvernement fédéral, chargé de faire le plein ou d'assurer l'entretien d'un véhicule au propane devra subir un examen et obtenir le permis prévu à cette fin par la province visée.

**Robert Boucher**, coordonnateur national de la santé et de la sécurité à l'AC, ajoute qu'en cas d'absence d'un permis provincial prévu à cette fin, c'est le SCC qui assumera la responsabilité d'assurer la formation et de délivrer le permis.

Des permis sont à l'heure actuelle délivrés par la Colombie-Britannique, le Manitoba, l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse. M. Boucher prévoit que les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et de Terre-Neuve qui n'ont pas encore édicté de règlement en ce sens prendront bientôt les mesures législatives nécessaires.

Les employés qui n'ont pas la formation requise devront se tourner vers l'entreprise privée pour recevoir cette formation jusqu'à ce que le SCC puisse former des instructeurs qualifiés, déclare M. Boucher.

Les employés visés comprennent tous les chauffeurs de véhicules au propane qui doivent faire eux-mêmes le plein de leur véhicule, les préposés à l'emmagasinage de ce combustible ainsi que les mécaniciens et autres préposés à l'entretien de ces véhicules. Les détenus préposés à l'entretien des véhicules au propane sont également visés par cette directive, indique M. Boucher.

## Vous et votre emploi

Saviez-vous que tous les employé(es) ont le droit d'obtenir un exemplaire de leur description de postes dans laquelle sont énoncées leurs fonctions et responsabilités? Si vous n'avez pas d'exemplaire de ce document, vous devriez en discuter avec votre surveillant. Vous pouvez obtenir plus de renseignements à ce sujet, en vous adressant à votre chef régional de la classification ou aux agents de classification de l'AC.

***Réunion de travail regroupant les responsables de Centraide à Emploi et immigration, ministère chargé cette année de l'organisation de la Campagne, et les représentants du SCC. De gauche à droite: Stu Conger (Emploi et immigration), Ted Pender (coordonnateur de la campagne du SCC), le commissaire Yeomans, France Myre (coordonn. adj. pour le SCC) et Fergus Thompson (Emploi et immigration).***

## *On compte sur nous!*

Le lancement de la Campagne Centraide a eu lieu pour la Fonction publique, les 19 et 20 septembre derniers. L'objectif de la Campagne qui s'adresse dans la Région de la Capitale nationale à 103 000 fonctionnaires et qui vise 107 ministères et organismes fédéraux est de plus de $3 millions. Joli pécule si on le compare aux 166 000 $ recueillis en 1954, année de mise sur pied de la Division de la Fonction publique de la Campagne!

Emploi et Immigration Canada a été chargé, cette année, de la Campagne Centraide et son président est le sous-ministre en titre, M. **Gaétan Lussier**. Le SCC était l'organisateur de la campagne en 1981, année où la division de la Fonction publique a atteint 105% du montant fixé.

L'objectif fixé cette année pour le Service est de 25 560 $. Les solliciteurs choisis pour le SCC mettent l'accent cette année, compte tenu de l'expérience des années passées, sur le système de retenue à la source et ce, pour deux raisons: cela permet aux employés d'échelonner leurs contributions par versements et la plupart des souscripteurs trouvent plus avantageux de pouvoir ainsi souscrire

La campagne de Centraide de la Fonction publique

davantage en échelonnant leurs paiements à chaque quinzaine en fonction de l'arrivée du chèque de paye.

Centraide ne soutient financièrement à 100% aucun organisme et 10% seulement des souscriptions servent à défrayer les frais administratifs.

Les sommes amassées par Centraide sont versées aux organismes de la même région que celle où elles sont recueillies. Cette règle vaut pour les cinq régions du SCC.

Le thème de la campagne cette année est: "On compte sur nous". Cela est d'autant plus vrai si l'on considère que 41% par exemple de la somme de plus de 6 millions de dollars que Centraide compte recueillir dans la région d'Ottawa-Carleton proviendra de la Fonction publique. Dans la région de l'Ouest québécois, 68% de l'objectif de 610 000 $ visé pour cette région proviendra de la même source. On compte donc vraiment sur nous!

## À surveiller

M. **Jean-Paul LeBrun**, coordonnateur du programme des présidents indépendants, prévoit publier, d'ici un an, à l'intention du personnel, un petit guide sur la discipline des détenus. Ce guide n'est qu'un des nombreux projets de M. LeBrun.

M. LeBrun est en train de concevoir, de concert avec la Direction de la formation et du perfectionnement du personnel, un module de formation du personnel. Il envisage également la possibilité d'automatiser les données sur les mesures disciplinaires touchant les détenus et prévoit s'occuper de diverses questions pertinentes, y compris de l'impact sur le processus disciplinaire des nouvelles lignes directrices sur le sentencing.

Le mandat de M. LeBrun comme coordonnateur a été prolongé d'un an, le mois dernier. Depuis août 1982, M. LeBrun a communiqué avec les présidents indépendants (il y en a 40 au SCC). Il a en outre passé en revue toutes les recommandations sur le processus disciplinaire, les a codifiées et a préparé quatre documents qui seront publiés à la fin de l'année, dont une DC et une ID révisées et un ensemble de modifications au Règlement.

Le régime des présidents indépendants a débuté en 1977 à la suite de la publication du rapport du Sous-comité parlementaire sur le régime d'institutions pénitentiaires. Les audiences disciplinaires ont lieu une à deux fois par semaine dans les établissements.

## *113e Congrès de l'ACA*

22 délégués du SCC se sont rendus à Chicago à l'occasion du 113e congrès de l'ACA tenu du 7 au 11 août. Interrogés par *Entre Nous*, les participants du SCC au congrès annuel de cet organisme, qui compte 11 000 membres, nous ont signalé qu'il s'agit là d'un franc succès. Des agents de classement du Pénitencier de l'État du Missouri ont décrit les diverses étapes de la restructuration et de l'implantation du nouveau système de classement, étapes qui rappellent étrangement les nôtres.

Le Congrès de l'ACA a donné lieu à des manifestations diverses et complémentaires: réunions d'associations professionnelles (plus d'une douzaine), rencontres sociales, visites guidées d'établissements correctionnels, expositions organisées par le secteur privé, festival de films sur les services correctionnels et plusieurs séances de travail portant entre autres sur la gestion des ressources correctionnelles en période d'austérité budgétaire et les voies de règlement des conflits entre les industries du secteur privé et celles du secteur correctionnel.

Le procès-verbal des délibérations peut être obtenu en s'adressant à l'ACA, 4321 Hartwick Road, College Park, Maryland. Tél.: (301) 699-7600.

# Lettre

## *Article sur la communauté thérapeutique B.C. Hamilton: autre personne digne d'éloge*

J'ai trouvé plaisir à lire l'article sur la communauté thérapeutique de l'établissement de Springhill paru dans votre numéro spécial du 30 août. À titre de personne ayant collaboré directement à ce projet, je suis surpris que l'article ne fasse pas mention de M. **B.C. Hamilton**, alors directeur de l'établissement et sans l'initiative duquel le projet n'aurait jamais vu le jour. Si, quand il s'est joint à l'équipe à titre de consultant, le Dr Ryan n'a pas eu à construire sur le sable, c'est grâce en majeure partie à Ben Hamilton dont la souplesse manifestée à l'égard des procédures a été un facteur déterminant du succès de l'entreprise.

**le directeur des Affaires des détenus,**
**Jean Garneau**

# Des gens d'ici et d'ailleurs

L'acteur **Robert Stack**, qui interprétait Elliott Ness dans la célèbre série télévisée *"Les incorruptibles"* aurait sûrement pris congé pour assister à Chicago au dîner dansant du style des années "20" offert, le 10 août dernier, dans le cadre du Congrès des services correctionnels de la "American Correctional Association". Les délégués sont venus, sans mitraillette, danser au son du "Big Band" les danses populaires des années "folles". Le Commissaire et Mme **Kay Yeomans** étaient de la partie et ont gagné le *premier prix* pour le meilleur costume dans la catégorie "Flappers" . . . M. **Willie Gibbs**, directeur de l'Évaluation et des projets spéciaux à l'AC, a accompagné M. **Liu Qun**, chef de division au sein du Bureau de la rééducation par le travail au ministère de la Justice en République populaire de Chine, dans sa visite des établissements de Joyceville et de Pittsburg, le 31 août dernier. Il a renseigné ce visiteur de marque sur les modes d'hébergement et d'alimentation des détenus en ayant recours aux services de l'interprète **Hong Zhenming**. Ces deux visiteurs étaient délégués au 2e Congrès mondial des services médicaux pénitentiaires qui a eu lieu à Ottawa du 28 au 31 août dernier . . . **Neil Corcoran**, directeur intérimaire de l'établissement de Springhill, a agi comme maître de cérémonies à la remise de distinctions honorifiques qui s'est tenue à l'établissement le 12 août pour souligner les états de service de 15 membres anciens ou actuels du personnel du SCC. **Robert Clark**, le sous-commissaire régional, a présenté des *primes pour longs services* ou *certificats de retraite* à **Eldred Melanson**, **Jerry Wood**, **Earl Lees**, **Kenneth Bigelow**, **William Reid**, **Lorne Winters**, **Ralston Brayley**, **Lois Booth**, **Hilton C. Nelson**, **Ernest Spence**, **John Bourgeois**, **Harry Munroe**, **Frederick Rolfe**, **Bigelow Hunter** et **Arthur R. Madison** . . . **Louise Dubois**, exdirectrice du Contrôle de la qualité de la correspondance et des normes à l'AC, a assumé de nouvelles fonctions à titre d'agent de dotation au sein de la Section de la dotation, Division du Personnel. **Alan Sierolawski** assure l'intérim . . . La rédaction du journal *Entre Nous* s'excuse auprès de l'ancien directeur de l'établissement de Stony Mountain, M. **George Tegman**, pour la coquille qui "afflige" son nom dans l'édition du 30 juillet dernier. M. Tegman est maintenant directeur régional des programmes institutionnels, au sein du ministère des Services correctionnels de l'Ontario, à Sudbury . . . **Louis Zeitoun**, directeur de la Participation des citoyens à l'AC, s'est vu remettre l'un des *certificats d'appréciation pour services méritoires* décernés en 1983 par l'IHHA (International Halfway House Association) durant le congrès annuel de l'association tenu à Chicago. M. Zeitoun — le premier Canadien à être admis à l'IHHA — a été nommé vice-président (Secteur public) pour le Canada en 1976. Il a oeuvré durant de nombreuses années en vue d'élargir la représentation du Canada au sein de l'organisme. Ses efforts devaient porter fruit avec la création par l'IHHA en 1981 de cinq régions canadiennes et l'élection l'été suivant de cinq vice-présidents canadiens. M. Zeitoun est également celui qui a inspiré l'octroi à l'IHHA en 1982 par les Nations unies du statut d'organisme non gouvernemental consultatif.

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.
Le droit d'auteur du présent document appartient à [illegible]. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

entre nous
Vol. 8 n° 18 Le 25 octobre 1983

*La journée était magnifique; les coureurs ou marcheurs, bien déterminés à parcourir le "400 kilomètres" relais. Plus d'une centaine d'employés du SCC ont participé au marathon "Opération Courage" et contribué à recueillir une somme évaluée entre 8 000 et 10 000 $ destinée aux enfants handicapés. On aperçoit ci-dessus les mines réjouies de* ***Dennis Curtis****, ARC de l'Ontario et de* ***Diane Ross****, agent d'information à l'AC, à la fin du premier relais Ottawa-Hull.*

**Photo — reportage en page 3**

# "On n'avait d'yeux que pour la maquette"

**par Gaston Pelletier**
**ARC, Division des communications**

QUÉBEC — Les uns disaient que c'était dû au temps qui n'en finissait plus d'être estival, d'autres parlaient de la qualité de l'Exposition de Québec. Peu importe, cette année en aura été une de grand cru pour le SCC.

Le Service en était à sa troisième participation à cette exposition provinciale et jamais son stand n'avait suscité autant d'intérêt auprès du public.

Un super hit dû exclusivement à la grande maquette de l'établissement de Drummond qui attirait, tel un aimant, ceux qui entraient au pavillon du Canada. Plus de 20 000 visiteurs s'y seront arrêtés le temps d'un long regard ponctué de questions. "Regarde maman, les petites voitures". Et hop, maman, papa, le grand-père, la grande soeur, tante Anita et oncle Maurice se retrouvaient devant la maquette questionnant le personnel de la région du Québec qui répondait ipso-facto à toutes les interrogations soulevées.

Il y avait aussi les gens, convaincus au premier coup d'oeil qu'il s'agissait d'un nouveau complexe de loisirs devant être érigé dans la région, qui n'en revenaient pas lorsqu'ils apprenaient qu'il s'agissait d'un pénitencier. Fort heureusement, le personnel des communications secondé par deux CX instructeurs au Collège: MM. **Gilles Lavoie** et **Jean-Paul Pomerleau** et en soirée par le personnel du bureau de Québec des libérations conditionnelles et celui du CCC Benoit XV, s'empressait d'expliquer la présence d'un gymnase et d'un terrain de balle-molle sur le site de l'établissement.

"Est-ce la maquette de Donnacona?", demandait la jeune dame habitant le comté de Portneuf. "Peut-on y travailler?" demandait un autre visiteur.

La participation de notre service à Expo-Québec nous aura permis de renseigner le public sur les nombreux aspects de notre travail et de recueillir des commentaires fort intéressants sur les services que nous offrons aux détenus et sur nos installations.

Autant étions-nous passés inaperçus l'an dernier, autant avons-nous littéralement volé le show cette année. Grâce à la maquette en montre, nous pouvons prétendre avoir réussi une performance au-delà de toute attente.

"Exposerez-vous la maquette du pénitencier de Donnacona l'an prochain?" ont demandé des centaines de visiteurs. "Oui, avons-nous répondu, certains que nous sommes d'avoir trouvé un filon d'or pour véhiculer nos messages et faire connaître le Service à une région pour qui la réalité carcérale s'arrête aux portes de la prison provinciale d'Orsainville, en banlieue de Québec, le pénitencier de Donnacona n'ayant pas encore concrétisé sa véritable présence.

# Quatre autres employés honorés pour leur bravoure

PRAIRIES — Quatre agents d'unité résidentielle de l'établissement de Stony Mountain se sont vu décerner le 22 septembre dernier des mains de **Roma Bertrand**, sous-commissaire principal, une *Citation du commissaire* pour avoir réussi à secourir deux nouveaux détenus attaqués le 21 juillet dernier par un groupe d'environ trente détenus.

## Courage et discernement professionnel

**Raymond Gawryluk**, surveillant d'AUR, a reçu une *Citation du commissaire pour bravoure* pour souligner son esprit d'initiative qui l'a fait intervenir rapidement dans la bataille, arracher une arme improvisée des mains d'un des détenus et secourir l'une des victimes avec l'aide d'**Allister Patterson**, AUR. MM. Patterson, **Morris Berthelette** et **Donald Kamins**, se sont vu chacun remettre une *Citation du commissaire pour services méritoires* pour la bravoure et le discernement dont ils ont fait preuve en aidant M. Gawryluk à secourir les deux victimes.

**De gauche à droite: Gawryluk, Patterson, Kamins, Berthelette**

# Étude sur le suicide

Un groupe, composé de cinq personnes, sous la direction du Dr **Harry Botterell**, doyen retraité de la faculté de médecine de l'université Queen's, tentera de trouver les causes de la soudaine augmentation des suicides de détenus dans la région de l'Atlantique.

À ce jour, trois suicides sont survenus à chacun des établissements de Dorchester et de Springhill et un est survenu à l'établissement de Westmorland, soit un total de sept suicides. Avant 1983, la région avait un taux moyen de un suicide par année.

Ce groupe d'étude indépendant a un "mandat très détaillé", a fait remarquer **Art Robson**, ARC de l'Atlantique. Toutes les demandes de renseignements doivent être acheminées à M. Robson.

Le groupe d'étude enquêtera sur les suicides commis dans la région au cours de la présente année civile pour aider le SCC à mieux comprendre ce phénomène et ses causes et faire des recommandations sur les mesures de prévention pouvant être prises par le Service.

# Thèse sur les violeurs et agresseurs

**Zindel V. Segal**, étudiant en doctorat à l'université Queen's, conclut dans sa thèse que "certains violeurs pourraient nettement bénéficier d'un cours de préparation à la vie active intégré dans leur traitement global."

M. Segal a écrit cette thèse pour **Bill Marshall**, psychologue responsable des services cliniques qui effectue actuellement des recherches sur la déviation sexuelle.

"Moins de 20 pour cent des violeurs", a mentionné M. Segal, "sont très dangereux ou sadiques. Ils obtiennent leur plaisir sexuel de la douleur et de l'humiliation plutôt que par le sexe." Il a également constaté que les violeurs et agresseurs d'enfants ont moins d'habiletés à la vie sociale que l'homme moyen et ont de la difficulté à engager et à soutenir une conversation avec des femmes qu'ils ne connaissent pas. M. Segal a interviewé 100 hommes et a fait des enregistrements vidéo durant leurs conversations hypothétiques avec des femmes. Il y avait des violeurs et agresseurs d'enfants du Pénitencier de Kingston dont le comportement a été comparé à celui d'infracteurs d'ordre autre que sexuel et des citoyens appartenant aux deux extrêmes de l'échelle socio-économique.

# On tourne au pénitencier de la Saskatchewan

Le directeur exécutif de l'Académie de cinéma du Japon, **M. Tai Takahashi**, a fait une visite préliminaire au Pénitencier de la Saskatchewan et y a rencontré le directeur **Jim O'Sullivan** pour discuter du tournage du 300e épisode de la série *Seven Detectives*.

Le 100e épisode avait été tourné en Australie et le 200e, dans les Montagnes Rocheuses. L'émission est télévisée tous les vendredis à Tokyo sur le réseau de télévision Fuji et est en ondes depuis 255 semaines.

MM. O'Sullivan et Takahashi se sont rencontrés à San Diego, il y a quelques années; M. O'Sullivan, instructeur de judo dans ses temps libres, a rencontré l'un des fils de Takahashi, adepte de ce sport, et s'est ensuite lié d'amitié avec le père.

D'après le *Daily Herald* de Prince Albert, M. Takahashi aimerait tourner une fusillade à l'intérieur des murs du Pénitencier. M. O'Sullivan estime que des dispositions peuvent être prises à cette fin pourvu qu'on prenne le temps d'obtenir les autorisations nécessaires. Des productions commerciales ont déjà été tournées dans le passé dans d'autres établissements pénitentiaires.

Le 3 août, M. Takahashi a, en plus de visiter l'établissement, rencontré le maire de Prince Albert et des représentants de la chambre de commerce locale.

# Mise en veilleuse d'un programme

PACIFIQUE — Un programme de travaux rémunérés à l'intention des libérés conditionnels de jour, mis en oeuvre dans la région du Pacifique il y a six ans, vient d'être mis en veilleuse. Ce programme, une entreprise conjointe du secteur des libérations conditionnelles du SCC et du Service d'exploitation forestière de la C.-B., a dû être interrompu à la suite des compressions budgétaires annoncées par le gouvernement provincial de la C.-B. Le personnel d'encadrement détaché par le Service d'exploitation forestière de la C.-B. vient en effet d'être remercié de ses services. Des 163 détenus ayant participé au programme, seuls 4,8% ont dû être réadmis au pénitencier par suite de récidive. "Le programme en était à sa sixième année, nous a dit **Norm Baker**, de l'AR du Pacifique. Nous cherchons d'autres moyens de le faire redémarrer."

# Peur des ordinateurs?

## *Dix "mauvaises excuses" pour ne jamais y toucher*

**"Je pourrais le briser":** Oui, si vous lui assénez des coups avec un marteau de forgeron. Un ordinateur ne s'use pas plus de jour en jour qu'un téléphone ou une machine à écrire. Bien sûr, il faut assurer l'entretien d'un ordinateur tout comme l'entretien d'une auto. La réparation des pannes d'ordinateur est toutefois prévue dans les marchés de services du SCC.

**"Je ne tape pas vite à la machine":** Oublions un instant que l'ordinateur peut vous apprendre à taper à la machine. Admettez-vous que vous êtes capable de taper au moins aussi bien qu'un enfant de quatre ans? Un autre faux prétexte tué dans l'oeuf. S'il est vrai que la facilité à taper à la machine peut vous aider à mieux utiliser certaines fonctions de l'ordinateur, le recours à d'autres fonctions n'exige que le maniement d'une calculatrice. De plus, la correction des fautes d'orthographe se fait plus facilement avec un ordinateur qu'avec une machine à écrire.

**"Je n'ai pas la bosse des maths":** En fait, voilà une bonne raison de plus pour utiliser l'ordinateur: laissez-le faire les calculs pour vous. S'il fallait, il y a dix ans, être un esprit orienté vers les maths pour être opérateur d'ordinateur, de nos jours ces "petits prodiges" des maths peuvent programmer votre ordinateur de façon à vous permettre de lui donner des instructions dans une langue claire et familière.

**"Je veux travailler avec des humains, non avec des machines":** Travailler avec un ordinateur ne signifie pas nécessairement se couper de tout contact avec les gens de votre entourage. En réalité, comme la rapidité est la principale qualité d'un ordinateur, celui-ci peut vous aider à trouver du temps pour faire autre chose, notamment travailler plus étroitement avec vos collègues. De plus il ne faut pas croire qu'un ordinateur peut remplacer un humain: ce n'est rien de plus qu'un instrument. Il n'en tient qu'à vous d'utiliser cet instrument de façon à vous aider à organiser votre travail et non à enrégimenter votre vie.

**"J'aime mieux me tenir loin de l'ordinateur et des troubles de la vision qu'il engendre":** Le Conseil national de la recherche des États-Unis n'a relevé aucun indice lui permettant de croire que le simple fait de fixer un écran de visualisation peut provoquer une fatigue aiguë des yeux, voire la cataracte. Vos yeux n'en seront pas moins fatigués après avoir fixé l'écran des heures durant. Les causes de cette fatigue et des trucs en vue de l'atténuer ont été identifiés par des ergonomes (spécialistes de l'étude des relations entre l'homme et la machine). Ceux-ci ont conçu des moyens de réduire la réfraction, de maîtriser la brillance de l'écran et d'ajuster la position de l'opérateur par rapport à l'écran. Quelque 3 500 de ceux-ci ont créé la Human Factors Society, association professionnelle dont le nombre d'adhérents augmente de 15% par année.

**"Je ne veux pas avoir à apprendre une nouvelle langue":** Qu'est-ce qui vous inquiète? Le jargon utilisé par les informaticiens ou des langages de programmation comme BASIC, PASCAL ou FORTRAN? Dans l'un et l'autre cas, il n'y a pas de quoi vous inquiéter! Les langages de programmation ne sont utiles qu'aux programmeurs, les spécialistes qui disent aux ordinateurs quoi faire. Nul besoin de les connaître pour opérer un ordinateur. Quant au jargon, ne laissez pas cette langue abrégée vous intimider. La plupart des gens qui utilisent ces termes ne les connaissent probablement que depuis un mois ou deux: les micro-ordinateurs sont des appareils relativement nouveaux. La prochaine fois que quelqu'un lance un mot savant, rendez-lui la monnaie de sa pièce. Demandez-lui d'expliquer clairement ce qu'il veut dire. Vous retrouverez vite votre aplomb en écoutant notre "expert" chercher ses mots.

**"Je vais attendre que les ordinateurs soient plus souples pour l'utilisateur":** Les ordinateurs ne sont pas des monstres hostiles et les sociétés de services informatiques qui sont toujours à la recherche de nouveaux clients cherchent à en rendre l'utilisation toujours plus souple. Les ordinateurs n'ont plus besoin que l'utilisateur les nourrisse de codes et de chiffres. Les instructions fournies au micro-ordinateur le sont dans la langue de tous les jours.

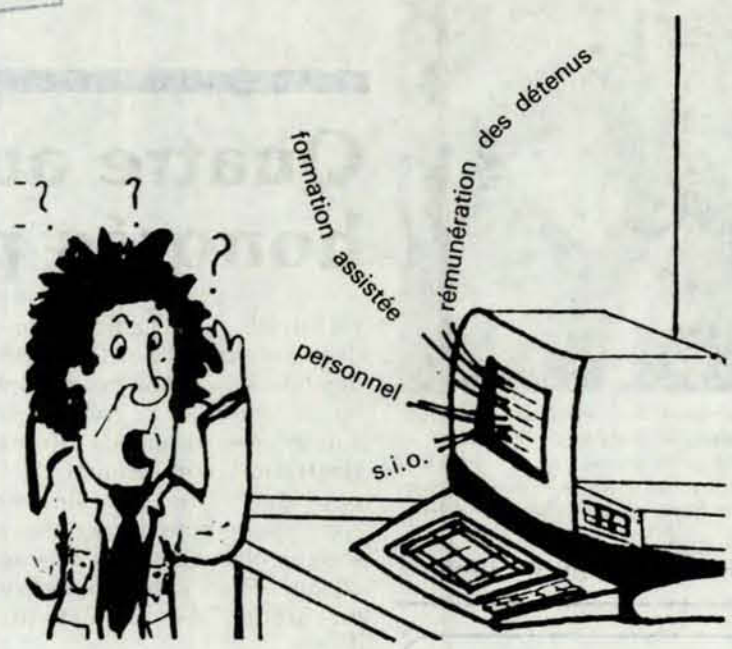


*Illustration: Pierre Champoux*

**"Je n'ai pas le temps de passer à travers cette pile de paperasse":** Il est vrai que les ordinateurs donnent parfois plus de renseignements que voulu. Nous nous rappelons tous d'avoir vu des montagnes de papier vert et blanc entassées près des ordinateurs. L'avantage de savoir utiliser un ordinateur est d'être capable de laisser l'appareil passer au crible lui-même l'information. Vous n'avez qu'à lui indiquer les données utiles que sa prodigieuse mémoire vous fournit quelques secondes plus tard. Notre monde souffre à bien des égards de surinformation, d'où un besoin de gestion de l'information, tâche toute choisie pour l'ordinateur.

**"On ne peut pas se fier à l'ordinateur pour les choses importantes":** Il est en effet déconcertant de voir le résultat d'une longue journée de travail disparaître de l'écran. Mais attention! Ce travail n'est pas disparu à jamais, mais se trouve en réserve dans la mémoire de l'ordinateur. Pour plus de sûreté, vous pouvez toujours vous en faire une copie que vous remiserez dans votre classeur. Vous ne tarderez pas à réaliser toutefois qu'il est plus facile de laisser l'ordinateur vous produire lui-même une copie plutôt que de la retracer dans votre classeur.

**"Je ne veux pas avoir l'air d'un idiot":** Tout le monde sait que les erreurs dites "informatiques" sont en réalité des erreurs humaines, car les ordinateurs ne font seulement que ce que les gens leur disent de faire. Vous craignez peut-être de fournir des instructions erronées à l'ordinateur, ce qui inciterait des gens à remettre votre compétence en question. Comme les micro-ordinateurs sont une invention relativement nouvelle, seulement un petit nombre d'employés du SCC et d'autres organismes y ont recours. Qui regardera par-dessus votre épaule lorsque le mot ERREUR apparaîtra sur l'écran? Consultez seulement le guide d'emploi.

Qu'il s'agisse du secteur du traitement des données et de textes, du secteur des Finances ou de la formation des détenus, l'utilisation de l'informatique se répand au SCC. (Voir les nºs suivants d'Entre nous: 30 juin, p.4; 15 juin, p. 2; 15 mai, p. 1 et 30 avril 1983, p.2)

# Une inconnue: l'effet des longues peines d'emprisonnement

Personne ne peut prédire de façon définitive les effets des longues peines d'emprisonnement, les résultats des études effectuées sur le sujet étant à ce jour peu concluants. **Richard Zubrycki**, président d'un comité du ministère du Solliciteur général chargé d'étudier cette question, déclare que rien ne tend à prouver que les personnes condamnées à purger 25 ans d'emprisonnement avant d'être admissibles, à la libération conditionnelle ne deviennent violents, apathiques ou incapables d'autonomie.

Il ressort des premiers résultats des études sur le comportement des 202 détenus sous juridiction fédérale membres de cette catégorie que le comportement de la plupart d'entre eux ne crée pas plus de difficultés que celui des condamnés à des peines plus courtes.

Les responsables du SCC s'interrogent sur les conséquences de l'augmentation du nombre de détenus appelés à purger des peines de 25 ans, à la suite de l'abolition en 1976 de la peine de mort. En dépit d'une évolution à la baisse du taux de meurtres depuis 1975, un phénomène qui se vérifie depuis, tous les ans, le SCC prévoit que la population carcérale totale s'établira à plus de 2 000 détenus d'ici à l'an 2000, indique M. Zubrycki.

### Pas de lien avec la durée des peines

Aucun lien n'a été établi entre la durée des peines d'emprisonnement et l'état dépressif ou violent de certains détenus. C'est ce qui ressort des recherches de **Bill Palmer**, psychiatre à l'établissement de Warkworth, en Ontario et responsable d'un programme destiné aux condamnés à perpétuité. En fait, fait remarquer M. Palmer, c'est l'attitude des détenus vis-à-vis d'eux-mêmes et de leur vie qui est un facteur déterminant de leur aptitude à s'adapter à la prison.

La faculté d'adaptation est déterminante. Les détenus âgés et plus scolarisés s'adaptent mieux tandis que les détenus dépressifs qui ont une piètre image d'eux-mêmes et peu d'ambition deviennent encore plus dépressifs. Quant aux personnes qui présentaient des difficultés d'adaptation avant leur incarcération, elles s'adaptent également mal à la vie carcérale.

M. Palmer déclare qu'on doit s'employer à trouver de nouveaux mécanismes d'adaptation.

Ainsi, à l'établissement de Warkworth, les condamnés à de longues peines ont été regroupés, ce qui a donné des résultats très positifs vu le soutien mutuel créé par ces nouveaux liens. Leur cellule devient leur "chez-soi" et non pas une "cage à quatre murs."

La création de ce groupe a permis d'améliorer la compréhension des problèmes émotifs auxquels fait face ce type de détenu. Ainsi l'on sait maintenant que les nouveaux arrivants ont de la difficulté à assumer leur condamnation pour meurtre et ne se font à l'idée d'un séjour prolongé qu'après plusieurs années. l'échec de toute une série d'appels.

Les condamnés à perpétuité, dit M. Palmer, peuvent s'avérer un facteur stabilisateur car ils désirent purger leur peine en paix, dans un environnement bien ordonné. Ils nouent des amitiés, s'entraident, et partagent leurs découvertes sur la façon de s'adapter.

Celui qui purge une peine de longue durée a besoin du soutien d'un groupe de pairs, de motifs d'espoir. Il a besoin de sentir une évolution par l'entremise des contacts suscités par les programmes de visites familiales, d'absences temporaires ajoute M. Palmer.

Il termine en disant que les condamnés à 25 ans devraient orienter leurs efforts vers la confirmation de leur admissibilité à une révision judiciaire après 15 ans.

### Limiter les séjours en prison à dix ans

Le Dr **George Scott**, ex-directeur médical du Centre psychiatrique de Kingston et consultant du SCC depuis sa prise de retraite, a décrit devant les délégués au 2e Congrès mondial le syndrome de stress carcéral qui peut générer un comportement destructeur et/ou impulsif, provoquer l'insomnie, l'intolérance vis-à-vis des autres, l'apathie et inciter à la paranoïa. Il croit que les peines de plus de dix ans mènent tout droit à la "détentionnalisation" et nuisent à la réinsertion sociale.

Certains détenus développent souvent une sensibilité exacerbée face aux contrariétés quotidiennes, ce qui peut mener à l'automutilation, au suicide, à la rancoeur vis-à-vis de contrariétés, à l'hostilité vis-à-vis du personnel et à un manque d'hygiène qui frise la négligence. Le traumatisme d'un long séjour en prison est parfois si prononcé que le détenu ne ressent apparemment aucune douleur après un acte d'automutilation. En fait, "il semble même à première vue s'en porter mieux," conclut M. Scott.

# Recherches sur la colère

**par Linda Lee**
**ARC des Prairies**

PRAIRIES — Qu'est-ce qui cause la colère et l'agressivité? Pourquoi certains détenus se mettent-ils plus aisément en colère, plus souvent, et pour des périodes plus prolongées? Pourquoi certains détenus sont-ils capables de canaliser leurs sentiments d'agressivité en un comportement acceptable tandis que d'autres ont toujours des démêlés? Comment aider ces détenus qui attribuent leurs problèmes à leur comportement?

C'est ce que le Dr **Arthur Gordon** et l'équipe thérapeutique du CPR de Saskatoon tentent de trouver. Les résultats de cette recherche ont été présentés à la fin d'août dans le cadre du 2e Congrès mondial des services médicaux pénitentiaires.

Le Dr Gordon a également eu l'occasion de discuter récemment de son travail à la conférence de la Société internationale de la recherche sur l'agressivité, qui a eu lieu à Vancouver, en C.-B.

"Il n'y a rien de mal en soi à être en colère," a déclaré le Dr Gordon, "mais certains détenus, comme certaines personnes dans la rue se mettent plus facilement en colère et disposent pour manifester ce sentiment de très peu de modes d'expression. Cela a des répercussions sur leurs progrès dans un établissement, sur le personnel et les autres détenus, sur leur participation aux programmes et leur retour éventuel dans la collectivité".

• suite à la p. 4

# Aucune incidence du SIDA

Les établissements du SCC ont su jusqu'ici rester à l'abri des méfaits du SIDA (syndrome d'immunodéficience acquise), a révélé le Dr **Dan Craigen** lors du 2e Congrès mondial des services médicaux pénitentiaires tenu à Ottawa, en août. Le personnel des services de santé exerce toutefois une surveillance préventive étroite.

Le Dr Craigen a fait état de l'existence de rapports hebdomadaires établis afin de s'assurer qu'aucun cas de cette maladie fatale n'est passé inaperçu.

"Il faut être vigilants devant cette menace, a commenté M. Craigen, vu l'homosexualité dans les prisons et la présence de toxicomanes dans un certain nombre d'établissements, et notamment en Colombie-Britannique."

Le directeur général a rejeté comme inutile la suggestion d'isoler les détenus déjà malades et dit qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter davantage.

**entre nous**

*est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publiée par la Direction des communications, 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9*

*Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:*

**Louis Genest**

**Francine Dufresne**
*rédactrice adjointe*

*Photographie:* **Erik Gustafsson**

**ISSN 0715-285X**

# Le hockey de père en fils . . .

**par le personnel de l'établ. de Joyceville**

Le personnel de l'établissement de Joyceville est plutôt porté sur le hockey. Laissons de côté un instant la participation d'un grand nombre d'entre nous aux ligues de hockey de l'établissement car notre intérêt pour ce sport s'étend aussi aux ligues majeures! Il est plutôt inhabituel de connaître un certain nombre de gens célèbres issus de la même source, mais c'est le cas à l'établissement! Quatre parents de joueurs de hockey connus travaillent à l'établissement de Joyceville ou ont été récemment affectés à un autre établissement.

Ainsi **Doug Gilmour**, membre l'an dernier de l'équipe des Royals de Cornwall, vient de signer un contrat de trois ans avec les Blues de St Louis. Sa mère **Dolly Gilmour** est commis d'administration à l'établissement de Joyceville tandis que son père **Don Gilmour** travaille au Pénitencier de Kingston. Dolly et Ron doivent partager leurs attentions cette saison entre leur fils et leur beau-fils, **Neil Belland**, qui est défenseur dans l'équipe des Canucks de Vancouver.

**David**, l'autre fils de Dolly et Don, a déjà fait partie de la Ligue mondiale de hockey. La cigogne nous a dit qu'elle avait fait son nid, le 7 août dernier, chez les Gilmour et y avait déposé un nouveau joueur du nom de **Jason Belland**. Si le petit dernier marche sur les traces de ses frères, il devrait se rendre loin.

Un autre joueur de l'équipe de St Louis est **Ryk Wilson**. Ryk a joué pour les Canadiens de Kingston avant de signer un contrat comme défenseur avec les Blues de St-Louis. Le père de Ryk est **Wink Wilson**, chef du Développement social. Wink a déjà joué pour les Red Wings de Détroit dans la Ligue de l'Ouest. Son autre fils David est parti à Houghton, au Michigan, pour s'y entraîner comme joueur de hockey après avoir obtenu une bourse.

**Scottie Arniel** est depuis peu ailier gauche chez les Jets de Winnipeg. Scottie avait joué avec les Royals de Cornwall avant d'être chez les Jets.

**Doug Arniel**, le père de Scottie, est magasinier à l'établissement de Joyceville. Scottie demande encore conseil à l'occasion à son père qui a déjà joué au niveau local. L'autre fils de Doug, **Steven**, a déjà été capitaine de l'équipe de hockey de l'université Queen's et entend encore jouer au hockey cet hiver.

Scottie Arniel et Doug Gilmour étaient des piliers de l'équipe des Royals de Cornwall. Doug Gilmour et Ryk Wilson vont maintenant jouer ensemble pour les Blues de St Louis.

Un autre ex-joueur des Royals de Cornwall est le gardien de but **Brian Abrams**, fils de **Wayne Abrams**, un CX qui travaillait à Joyceville avant d'être muté au Pénitencier de Kingston. Brian a toutefois décidé de ne pas faire carrière au hockey mais plutôt au sein de la Gendarmerie royale du Canada.

Bonne chance à tous ces joueurs et félicitations à leurs parents!

photo: Karl Niemann

***Don Pyke**, **Yves Tavares**, **Mary Dawson**, **Dennis Halsall** et **Frank Norwood** à Kingston.*

*Groupe de coureurs du Québec photographiés en pleine action lors du premier relais Ottawa-Hull.*

# Opération Courage

Des agents de la paix et des membres du personnel du SCC, à la mine confiante et déterminée, sont arrivés dans des autobus bondés à Ottawa, à l'aube, le 11 septembre, pour participer au marathon annuel "Opération Courage" organisé annuellement au profit des enfants handicapés physiquement du Québec et de l'Ontario.

La manifestation de cette année a permis de recueillir entre 8 000$ et 10 000$, estime **Dennis Halsall**, organisateur du marathon en Ontario.

Cent-onze employés affectés aux établissements de Laval, Kingston et Warkworth se sont rassemblés près de la ligne de départ en avant de l'hôtel de ville d'Ottawa pour participer au troisième marathon annuel qui a permis d'amasser, au cours des deux dernières années, plus de 16 000$.

Neuf équipes ont participé à cette course de relais de 400 km.

Avant le début de la course, une plaque commémorative a été présentée au maire **Marion Dewar**, à l'hôtel de ville d'Ottawa. Les participants (certains ont couru, d'autres ont marché) se sont rendu à l'hôtel de ville de Hull où une autre présentation a été faite à **Michel Légère**, maire de cette ville.

L'équipe du Québec a commencé à Hull le premier relais de la course qui s'est terminée à Laval. L'équipe de l'Ontario s'est rendue à Kingston via Smiths Falls. Tous les participants avaient recueilli la candidature de commanditaires qui s'étaient engagés à payer un montant fixe en fonction du nombre de kilomètres courus ou marchés.

Photo: Rick Blanchard

*Des coureurs "trottent" devant des marcheurs (à l'arrière-plan), sur le pont Interprovincial qui relie Ottawa à Hull.*

***Dominic Pritchard**, instructeur du SCC, durant un exercice de réchauffement, avant le début de la course.*

# Le travail bénévole: une solution pratique au problème de la criminalité

**par Muriel Bédard, Division des communications**

QUÉBEC - Depuis quelques mois au District Montréal-Métropolitain, on se penche très sérieusement sur la question du travail communautaire en tant que programme structuré à offrir à ceux qui retournent sur le marché du travail après une absence plus ou moins longue.

Cette nouvelle orientation a été prise dans trois buts très précis:

- diversifier les solutions de rechange offertes au libéré conditionnel qui retourne dans la société;
- fournir au résidant un moyen d'acquérir une expérience et des habitudes de travail qu'il pourra faire valoir auprès d'un employeur éventuel;
- assurer un support moral à l'ex-détenu durant la recherche d'emploi.

Selon **M. Guy Villeneuve**, directeur du District Montréal-Métro, le taux élevé du chômage occasionné par la crise économique a poussé les responsables du district à multiplier les expériences de travail bénévole afin de pallier au découragement des résidants en recherche d'emploi intensive.

Cette intervention a eu pour résultat la découverte que le travail bénévole, en plus d'être une expérience réelle d'emploi et de formation pour les résidants, apporte de nombreux bénéfices secondaires qui ne sont pas à négliger.

Une très importante dimension du bénévolat, selon **M. Jacques Racicot**, agent des ressources communautaires, est que l'image du détenu au sein de la société change à mesure que les contacts positifs se multiplient. "On se rend compte, dit-il, que les détenus ne sont pas tous des tueurs dangereux et malades."

En même temps que l'opinion de la collectivité se modifie, le détenu est amené à se percevoir de façon différente. "C'est surprenant de voir le nombre de détenus qui reviennent de leur expérience de travail bénévole en disant qu'ils ont découvert, pour la première fois, le sentiment d'être utiles à quelqu'un.", de dire M. Racicot.

Cette valorisation a souvent des répercussions profondes sur la personnalité du bénévole. L'action bénévole apporte une compensation affective et sociale qui décourage les instincts criminels. "La récompense des résidants, c'est de voir la joie et la gratitude que leur expriment les gens qu'ils aident.", de dire M. Racicot.

Le contact avec les personnes défavorisées selon M. Villeneuve, a aussi l'effet d'un "bon bain de réalisme." Le détenu apprend qu'il n'est pas tout seul à avoir des problèmes et que d'autres sont plus démunis que lui.

"Certains d'entre eux disent que c'est la faute de la société s'ils sont devenus délinquants.", ajoute M. Villeneuve. "Quand ils voient des handicapés paraplégiques, ou rencontrent une personne âgée qui n'a pas eu de visite depuis trois ans, ça les fait réfléchir."

Pour un bon nombre de résidants qui ont des antécédents sociaux très limités et se sentent isolés dans la métropole, le bénévolat sert aussi à développer des contacts sociaux importants et extérieurs au milieu carcéral. De là l'importance que prend l'action bénévole aux yeux des responsables.

"Pour eux, c'est un moyen de se créer un nouveau réseau de connaissances, de rencontrer des gens intéressants, et même de se faire des amis.", de dire M. Villeneuve.

M. Racicot insiste sur le fait que le travail bénévole accompli par un résidant d'un CCC, laisse une marque plus profonde sur celui-ci car il s'agit véritablement d'un choix libre entre plusieurs options: "se chercher du travail, travailler bénévolement, aller visiter sa famille, aller rencontrer des 'chums' à la Brasserie, ou simplement aller se promener sur la rue Ste-Catherine."

Selon une étude effectuée récemment au District Montréal-Métro, plus de 65% des résidants actuellement en chômage se seraient dits intéressés à faire du bénévolat de façon régulière.

"L'action porte surtout sur les handicapés, l'une des catégories de la population la moins favorisée en termes d'aide extérieure.", d'expliquer M. Racicot.

Le District Montréal-Métro met à contribution quatre ou cinq organismes de bénévolat dans la région métropolitaine.

Au Centre Champagnat, une école pour handicapés, une entente a été établie par laquelle le centre peut s'attendre à recevoir l'aide de deux ou trois bénévoles par jour de différents CCC. Depuis le début de ce projet, entre 400 et 500 interventions bénévoles ont été faites à ce centre.

***Un pensionnaire d'un CCC veille sur une jeune handicapée dans la piscine du Centre de loisirs Joseph-Charbonneau, dans le cadre d'un projet de travail communautaire entrepris au District Montréal-Métro.***

# Des gens d'ici et d'ailleurs

***Dennis Ternes** (à gauche), agent de liberté conditionnelle, présente à **Keith Wright** son "certificat de libération" du bureau d'Edmonton.*

LE PERSONNEL DU BUREAU de district d'Edmonton a organisé, le 11 août dernier, une fête pour souligner le départ de son directeur **Keith Wright** qui participera au cours des deux prochaines années à un programme d'échange où il sera professeur à l'école de sciences sociales de l'université de l'Alberta. Keith a reçu, entre autres "cadeaux", un certificat "officiel" de libération conditionnelle des mains de l'agent **Dennis Ternes**. Le bureau lui accorde "une mise en liberté" de deux ans sous "conditions spéciales", indique le certificat . . . L'HONORABLE **RAY HNATYSHYN**, député de Saskatoon ouest et ancien ministre de l'Énergie dans le gouvernement de **Joe Clark**, vient d'être nommé critique officiel de l'opposition pour le ministère du Solliciteur général. M. Hnatyshyn (le premier "h" reste muet) est avocat et membre du Comité de la justice et des questions juridiques. Il a déjà été ministre d'État aux Sciences et à la technologie . . . **PATT COPP** est retourné quelques heures, le 7 juin dernier, à l'établissement de Bowden pour y recevoir un médaillon pour longs services de **Jim Phelps**, sous-commissaire des Prairies. Pat a entrepris une carrière militaire en 1944 au sein de la "*Princess Patricia Canadian Light Infantry*" et après avoir pris sa retraite de l'armée, en 1967, est devenu agent de correction à l'établissement de Bowden, alors sous juridiction provinciale . . . TROIS NOUVEAUX COMMISSAIRES COMMUNAUTAIRES ont été désignés, le 13 septembre dernier, pour desservir la CNLC de la région du Québec. Il s'agit de **Nicole Brisebois**, **Giuseppe Manno** et **Louis Allard** . . . L'INSPECTEUR GÉNÉRAL, **Jack Rankin**, a annoncé la nomination de **Robert Castagne**, anciennement du Secrétariat du Ministère, au poste de chef de la Vérification administrative et du personnel (dotation). La nomination a pris effet le 12 septembre . . . FÊTE D'ADIEU: Les nombreux amis(es) de **Dorothy (Klassy) Klassen**, responsable des activités récréatives à la Prison des femmes, ont organisé le 5 août dernier, à Kingston, une fête pour souligner sa retraite. "Klassy" qui avait commencé sa carrière en 1966 comme CX-1 à l'établissement de Matsqui, entend bien demeurer active. Elle doit entre autres faire un voyage en Angleterre. Avec l'aide de sa fille **Penny**, le personnel a organisé un diaporama qui débute alors que "Klassy" est jeune maman et reprend les étapes de sa carrière au sein des services correctionnels. Elle a été choisie par ses collègues "*employée de l'année*" à la Prison des femmes, pour l'année 1982. Elle était très aimée par les détenus qui lui ont manifesté leur reconnaissance en organisant une fête et en lui présentant un tablier brodé peint à la main . . . **CHRIS VAIVADA**, agent régional des communications dans la région de l'Ontario, a convolé en justes noces le 17 septembre dernier. Elle a épousé **Keith Nicholson** également de Kingston, à la chapelle de l'université Queen's en présence du nouvel aumônier **Brian Yealland**, ancien administrateur régional des programmes pour les détenus en Ontario . . . **RICK BLANCHARD**, rédacteur en chef de **Let's Talk** depuis le début de 1983, a accepté un poste dans une entreprise privée d'Ottawa. Il travaillait à la Direction des communications, à l'AC depuis trois ans . . . **JEAN-CLAUDE PERRON**, directeur exécutif régional du Québec, a été élu vice-président de la "American Parole and Probation Association", lors de leur conférence annuelle qui s'est tenue à Niagara Falls, du 18 au 21 septembre dernier.

***Chris Vaivada***

## Équipe de fastball à Kent

*L'équipe de fastball de l'établissement de Kent, à Agassiz, en C.-B., s'est classée au deuxième rang de la Ligue récréative d'Agassiz (catégorie masculine) après une première année de participation. On aperçoit ci-dessous les membres de l'équipe. Debout — **Dan Jackson**, **Bill McKenzie**, **Paul Smith**, **Bob Wood**, **Gerry Gaultier**, **Bob St-Louis**, et **Bill Eady**, à l'avant-plan — **Gord Green**, **Bob Gerring**, **Leslie Pennell**, **Bill Kynar**, **Jim Marshall**, **Mark Schmutz**, et **Al Crowe**. Absents: **Rod Buehler**, **Bob Chartier**, **Jim Cowie**, et **Harry Lavallée**.*

***"Temps merveilleux et vue magnifique sur la cour: si seulement vous étiez avec nous"***

***ONTARIO — Ci-contre, reproduction d'une carte postale dénichée par un lecteur du journal dans une pharmacie de Kingston et transmise à Entre nous. On peut y lire au verso: "Pénitencier de Kingston . . . Construit en 1885, ce pénitencier est l'un des plus vieux établissements à sécurité maximale du Canada. Est maintenant désigné sous le nom de Centre correctionnel communautaire de l'avenue Portsmouth." Notre correspondant tient à préciser qu'il s'agit d'une erreur, que l'établissement, construit vers 1840 et non en 1885, a toujours la même appellation.***

# En bref . . .

## *Magazine sur la prévention du crime*

L'association de la prévention du crime en Colombie-Britannique vient de publier un nouveau magazine destiné aux praticiens de la prévention du crime en C.-B. et dans l'ensemble du pays. De format unilingue anglais et en deux couleurs, le premier numéro de *Prevention* contient un mot d'introduction du Solliciteur général, **Bob Kaplan** et du procureur général de la C.-B., **Brian Smith**. Ces ministères soutiennent financièrement le périodique. Ce magazine sera publié six fois par année. Les personnes intéressées à s'abonner sont priées de s'adresser à la **British Columbia Crime Prevention Association, pièce 133, Blake Hall, Justice Institute, 4180 4e avenue ouest, Vancouver, C.-B.**

## *Semaine de la prévention du crime*

La Semaine nationale de la prévention du crime au Canada se tiendra du 27 novembre au 2 décembre prochain. C'est ce qu'indique le périodique *Prévention* mentionné plus haut.

## *Rencontre des aumôniers*

La spiritualité des autochtones, les nouvelles religions dans notre société et les droits de la personne sont au nombre des sujets qui seront abordés au cours des ateliers de la Conférence nationale des aumôniers du SCC, qui aura lieu du 17 au 20 octobre prochain.

## *Lutte contre le stress*

Le stress tue, de par le monde, plus d'agents responsables de l'application de la loi que les criminels, ont fait savoir les reponsables de l'*International Law Enforcement Stress Association* (ILESA). Les risques professionnels peuvent être atténués et quelquefois éliminés par des programmes soigneusement structurés. La "ILESA" a été fondée pour regrouper les corps policiers, les organismes de justice pénale et d'autres personnes et organismes intéressés à cette cause. Cette association publie le magazine Police Stress destiné aux agents d'application de la loi oeuvrant de par le monde. Pour vous abonner, vous n'avez qu'à envoyer votre nom, votre poste, le nom de votre organisme, votre adresse et numéro de téléphone à l'adresse suivante:
**"ILESA Membership Application, International Law Enforcement Stress Association, P.O. Box 156, Mattapan, Massachusetts, U.S.A. 02126.**

## Agressivité

• **suite de la page 3**

Le Dr Gordon a mentionné que très peu de recherches avaient été faites sur les problèmes d'agressivité des détenus. La plupart des études antérieures ont été menées dans des instituts psychiatriques où la plupart des patients sont psychotiques.

Le Dr Gordon a mentionné que, par le passé, des recherches avaient été effectuées sur les détenus violents, mais la violence a toujours été évaluée en fonction de leurs crimes. Cette fois, nous allons observer des détenus et les évaluer en fonction de leur agressivité en milieu pénitentiaire. Ce sera une des premières fois que le détenu agressif sera évalué d'après son comportement quotidien à l'établissement.

## INTERACTION STOP

La publication du bulletin *Interaction* à l'intention du personnel cadre du SCC vient d'être interrompue. Le bulletin bimensuel fera bientôt place à une publication de dimensions plus grandes et dont la présentation s'inspirera d'une note de service. On y retrouvera plus de détails sur les changements de politique et les projets à venir. Plus de détails dans un prochain numéro.

## Vous et votre emploi

Saviez-vous que les descriptions de poste, en plus de servir à déterminer les niveaux des postes, servent entre autres à élaborer des énoncés de qualités pour la dotation des postes, à identifier les besoins du personnel en matière de formation, à évaluer les employés à la lumière des fonctions assignées, à étudier les méthodes de travail et à favoriser des améliorations au niveau organisationnel et de l'emploi. Vous pouvez obtenir plus de renseignements à ce sujet en vous adressant à votre chef régional de la classification ou aux agents de classification de l'AC.

## Rétablissons les faits

Dans l'article paru en page couverture du nº du 30 septembre dernier, il aurait fallu lire que la *Commission on Accreditation for Corrections* et non la Direction de l'Inspecteur général procédera à une vérification des lignes directrices et pratiques en matière d'agrément à l'AC si le feu vert est définitivement donné à la poursuite du programme d'agrément.

Entre temps, les directions du SCC continueront de fournir les documents requis pour satisfaire aux normes de la Commission.

De même, les installations qui ont déjà obtenu l'agrément rendront compte annuellement de leurs activités.

# *Conférence nationale sur la sécurité*

*La sécurité à l'ère de l'informatique*. Tel était le thème de la conférence qui a réuni à Ottawa du 30 août au 2 septembre les 60 administrateurs de la sécurité travaillant au SCC. Fait amusant, les responsables de la conférence n'ont pu, pour des raisons techniques, faire installer le micro-ordinateur de démonstration dans la salle de conférences de l'immeuble Lester B. Pearson. **Howard Mansfield**, coordinateur de la conférence, explique ainsi l'incident:

"On nous a assuré qu'il était techniquement impossible de procéder à cette installation."

Cela n'a toutefois pas causé trop d'ennuis aux responsables de la sécurité. M. Mansfield a expliqué que la conférence a été un succès. L'ordre du jour ayant été établi en collaboration avec les régions, la conférence est d'autant plus réussie.

"Toutes les difficultés de communication qui pouvaient exister entre les régions ont été aplanies.", a expliqué M. Mansfield. Des résolutions ont été mises de l'avant, revues par un sous-comité et transmises à qui de droit pour être étudiées par les décisionnaires.

Des échanges approfondis ont eu lieu sur chacun des sujets suivants: initiation à la gestion des situations de crise, utilisation de la télévision en circuit fermé à l'intérieur des murs, fonctionnement des systèmes automatisés, dont le système d'information de gestion, changements survenus dans l'établissement des budgets et réduction de la violence dans les établissements.

"Tous ont particulièrement apprécié la table-ronde qui a réuni le sous-commissaire des Programmes pour les délinquants et le directeur général de l'Éducation, de la formation et de l'emploi.", de dire M. Mansfield. "Il s'est dégagé de cette discussion une idée très claire des raisons pour lesquelles le personnel de la sécurité ne peut travailler à l'écart des autres membres de cette direction ou de toute autre direction."

L'administrateur régional de la Sécurité du Pacifique, **Dragan Cernetic**, a décrit le fonctionnement d'un ordinateur destiné à assurer la gestion du temps de formation et des autres systèmes créés en fonction des besoins de la Direction de l'administration.

Le programme de la Conférence comprenait également une séance plénière sur le stress, animée par le professeur **Maurice Jetté**, de l'université d'Ottawa.

# Service commémoratif annuel

*Des haut gradés du SCC ont marché de l'immeuble de la Cour suprême à la Colline parlementaire.*

Le Service correctionnel du Canada a plus que doublé cette année sa représentation au Sixième service commémoratif des agents de correction et de police morts dans l'exercice de leurs fonctions. Quelque 140 agents de correction en uniforme et autres employés du Service en tenue civile ont défilé en cortège le 25 septembre dernier de la Cour suprême jusqu'à la colline parlementaire pour ensuite participer à un service commémoratif célébré à 11 heures devant quelque 600 personnes.

Les groupes du Québec et de l'Ontario comprenaient les nouvelles recrues des centres d'initiation du personnel de Kingston et de Ville de Laval. "Le nombre d'agents en uniforme était exceptionnellement élevé, ce qui donnait un cachet très professionnel", nous a confié un cadre supérieur du SCC.

Au cours de la cérémonie, **Roma Bertrand**, sous-commissaire principal, et **Tom Welsh**, chef des services de police de la ville d'Ottawa, ont dévoilé une plaque perpétuant la mémoire des agents de la paix tués dans l'exercice de leurs fonctions. M. Welsh a également dévoilé et remis une plaque au Solliciteur général du Canada, l'hon. **Bob Kaplan**, qui la gardera jusqu'à ce qu'elle soit installée, l'an prochain, dans l'édifice de l'Est sur la colline parlementaire.

Directement sous cette plaque sera placé un registre où seront consignés les noms de tous les agents de la paix tués dans l'exercice de leurs fonctions, a annoncé le Solliciteur général. À ce jour, 22 employés du Service ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions. Le dernier agent ainsi tué a été **Serge Delorme**, CX-2, décédé le 22 avril dernier au pénitencier Archambault, au Québec.

Après la cérémonie d'une heure, le Solliciteur général a donné une réception à laquelle ont assisté quelque 1 000 agents de la paix et invités.


# entre nous

Vol. 8 nº 19 le 30 octobre 1983



Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.


## L'Inspecteur général prend sa retraite – page 4

## *Libre comme un oiseau!*

**par Carole Allen**

Que dites-vous? Une libération conditionnelle totale de Collins Bay? C'est bien ce qui est arrivé à ce petit ami qui a été transféré dans un sanctuaire d'oiseaux après deux jours d'internement à Collins Bay.

"Hawk" — c'est ainsi qu'il a été baptisé par son sauveur — a été trouvé à l'extérieur, par **Nick Janzic**, détenu de Collins Bay. L'instructeur de l'atelier, M. **Fred Happy**, a autorisé Nick à héberger son protégé à l'atelier pour lui soigner l'aile droite. Pauvre Hawk! Il ne battait plus que d'une aile, mais Nick lui a redonné l'usage de ses deux ailes à force de soins assidus.

D'après Nick et d'autres ornithologues en herbe, Hawk avait entre 4 et 5 semaines au moment de son admission à l'établissement. Mais lorsque **Harley Smith**, AGCÉ, et moi-même sommes allé le chercher pour le conduire à la section du classement afin d'y préparer son certificat de libération, le jeune oisillon démontrait — ô surprise! — tous les symptômes de la "détentionalisation". En effet, Hawk s'était vraiment laissé apprivoiser et allait allégrement d'un doigt à l'autre sans tenter de faire faux bond à personne.

Grâce à **Nick Janzic** et à M^me^ **Chubb**, qui s'occupe d'un sanctuaire d'oiseaux au nord de Kingston, Hawk est aujourd'hui un oiseau libre et heureux . . . À Collins Bay, voilà un "intrus" qu'on n'est pas près d'oublier.

***Carole Allen**, agent de gestion des cas et son "petit ami".*

Pierre Obendrauf, *Montreal Gazette*

*La pétillante **Carole Parmentier** fait un salut — et entame une nouvelle carrière comme agent de correction au Centre fédéral de formation à Québec. Les douze autres nouvelles recrues sont **Edith Landreville**, **Nancy Lynch**, **Estelle Robert**, **Martine Tremblay**, **Lise Viola**, **Monique Bélisle**, **Julie Bergevin**, **Johanne Demers**, **Élyse Des Ruisseaux**, **Danielle Labelle**, **Andrée Lague** et **Madeleine Mainville**.*

## Plus de femmes CX

Au SCC les pratiques d'embauchage ont changé depuis que le Conseil du Trésor a adopté son nouveau programme d'Action positive, nous a fait savoir le directeur général, Formation et perfectionnement du personnel, **Brian Marley-Clarke**. En effet, le nombre d'agents de correction féminins en formation doit augmenter d'environ 40 % au cours des quatre prochaines années.

D'ici 1987, la proportion de femmes agents de correction dans les pénitenciers pour hommes passera de 6,5 % à 12,4 %.

Le programme d'Action positive cherche à favoriser l'égalité d'accès à l'emploi dans les pratiques d'embauchage de la Fonction publique fédérale.

## *13 nouvelles recrues*

QUÉBEC — Le sous-commissaire de la région du Québec, M. **Jean-Paul Dugas**, a présidé le 15 septembre la cérémonie d'admission de nouveaux agents de correction du Service correctionnel du Canada au Collège de formation du personnel du SCC, à Ville de Laval.

Treize femmes ont ainsi reçu leur diplôme attestant leurs qualités et compétences comme agent de correction. Au même titre que les recrues masculines, elles ont été soumises à une formation et à un entrainement intensifs de trois mois au cours desquels elles ont eu à se familiariser avec tous les aspects du travail d'agent de correction.

Ces treize femmes iront travailler à l'établissement Leclerc et au Centre fédéral de formation, deux établissements à sécurité moyenne pour hommes.

"Tout au cours de leur formation, ces recrues ont démontré un dynamisme, un enthousiasme, une volonté de réussir plus et mieux, une réceptivité et une implication dignes d'être soulignés", a dit le sous-commissaire de la région.

"Bien qu'elles soient nouvelles dans ce secteur d'activités jusqu'à maintenant presqu'exclusivement réservé aux hommes, je ne doute absolument pas de leur réussite. Loin d'appréhender des difficultés, je suis convaincu qu'elles sauront apporter une dimension nouvelle aux relations entre détenus et employés en uniforme.", a ajouté M. Dugas.

"Cette ouverture du secteur de la sécurité statique aux femmes s'inscrit dans le cadre de la politique d'égalité d'accès à l'emploi de la Fonction publique du Canada et respecte les désirs exprimés en ce sens par le Conseil du Trésor. Elle démontre aussi la volonté du SCC de participer activement aux changements sociaux et de refléter encore mieux les valeurs et les attentes de la société canadienne.", a souligné M. Dugas.

• **Plus de détails en p. 3**

# En glanant d'une région à l'autre

## Atlantique:

Par Francine Phillips, adjointe à l'ARC

### *Un CX de Springhill pose un acte de bravoure*

Le 25 mai dernier, alors qu'il se trouvait à l'intersection des rues Purdy et Elm à Springhill, un agent de correction de l'établissement de Springhill, **Irvin McCormick**, a aperçu des flammes sortant de la porte avant d'une maison. Aussitôt il a accouru vers la maison et en ouvrant la porte intérieure, a secouru **Merle McBurnie** qui s'est affalé sur lui.

Après s'être assuré que M. McBurnie se trouvait seul dans la maison, l'agent McCormick l'a conduit à l'hôpital All Saints où il a été soigné pour brûlures à la poitrine, au dos et aux bras.

### *Capture de 2 détenus évadés*

Grâce au courage de deux employés de l'établissement de Westmorland, **Jean-Guy Bourque**, agent de développement d'unité résidentielle, et **Anne-Marie Drisdelle**, secrétaire du directeur de l'établissement, ainsi qu'à la débrouillardise de **Rachel Bourque**, instructeur du programme de préparation à la vie active à l'institut Memramcook et employée à contrat pour le SCC, deux détenus qui s'étaient enfuis du pénitencier de Westmorland ont été reconduits au pénitencier de Dorchester. C'est ce que nous rapporte le directeur de l'établissement de Westmorland, **Jim Davidson**.

Le 31 août, alors qu'il se rendait au travail en compagnie de Mmes Drisdelle et Bourque, l'agent Bourque apprenait par la radio que deux détenus du pénitencier de Westmorland s'étaient enfuis. Quelques instants plus tard, il apercevait les deux comparses marchant le long de la route. L'agent Bourque est alors sorti de son véhicule pour aller leur parler. Déconcertés, perdus et fatigués, les détenus ont accepté de se rendre sans résistance. Lorsque l'agent Bourque s'est senti en confiance avec eux, il les a fait monter dans sa voiture pour les conduire au pénitencier de Dorchester.

Sur les entrefaites, passait **Bernard Cormier**, agent de développement d'unité résidentielle au pénitencier de Westmorland. Ce dernier a vite compris ce qui se passait et suivi de près le véhicule de l'agent Bourque.

## Québec:

Par Guy Berlinguette, secteur des Laurentides

### Responsable de secteur candidat à un prix

Le 10 juin 1983, lors du congrès de l'A.P.C.Q. (Association Professionnelle des Criminologues du Québec), M. **Réjean Arsenault** (responsable de secteur du bureau des Laurentides) fut mis en nomination pour le prix **André Therrien**. Comme on sait, M. Therrien fut commissaire du SCC de 1975 à 1977.

*Réjean Arsenault*

La mise en nomination de Réjean se voulait une reconnaissance des convictions, du travail acharné et de la persévérance qui l'ont toujours animé à travers l'expérience des travaux communautaires. De plus, son grand humanisme demeure à la base de toutes les réalisations.

Bien qu'il n'en fut pas le récipiendaire, M. Arsenault, comme André Therrien, demeure, pour l'équipe du Bureau des Laurentides, une source constante de motivation et continuera à nous guider dans le quotidien.

## Prairies:

Par Linda Lee, ARC

### Une partie de softball pas comme les autres

Pendant deux heures épuisantes et hilarantes, le personnel et les pensionnaires du centre Oskana ont livré une bataille décisive avec la police municipale de Regina. Le compte? 15 à 13 après les sept manches les plus divertissantes jamais jouées dans les annales du softball de cette ville. Qui a remporté les honneurs? Le centre Oskana! Les pensionnaires du centre aidés de leurs valeureux conseillers de tous les jours ont battu à plates coutures leurs féroces adversaires. Qui étaient-ils? Membres du service de police: **Ron Roteliuk**, **Gerry Sinclair**, **Gary Ekberg**, **Steve O'Leary**, **Dale Schultz**, **Serge Kujawa**, **Buddy Allen**, **Mark Keizer** et **Greg McKinnon**.

Et les vainqueurs? Du centre Oskana: **Dave Sellwood**, **Robert Newman**, **John Osborne**, **Bryan Akiwenzie**, **Judy MacKenzie** (de l'extérieur), **Pat Monaghan** (de l'extérieur), **John Friel** et **Wray Brooks**.

## Pacifique

Tony Welch — Établ. de Matsqui

### La cuisine de Susie à Matsqui

***Susan Heidrich**, diplômée en économie domestique, enseigne aux détenus de l'établissement à sécurité moyenne de Matsqui (C.-B.) la nutrition et l'art culinaire. Ce cours intéresse particulièrement les détenus qui pratiquent des sports et reconnaissent l'importance d'une bonne nutrition et ceux qui le perçoivent comme un métier qu'ils pourront exercer au moment de leur mise en liberté. (Voir l'article paru antérieurement sur le sujet: Vol. 8, nº 15, page 6) Rangée du haut: **Rick Marsden**, **Susan Heidrich**, **Ernie Carifel**, **Al Pausen** — Rangée du bas: **Marty Scholten**, **Lee Willard**.*

### *L'effet du ricochet*

***Entre Nous** publie ici un article de Tony Martin, chef régional des procédures et des systèmes financiers. Cet article a déjà paru dans le bulletin de la "Correctional Industries Association".*

**Par Tony Martin**

Qu'est-ce que "l'effet du ricochet," cet effet qui touche le secteur correctionnel et tous les secteurs administratifs?

Cette expression désigne l'effet qui se produit lorsqu'une division prend une décision de principe qui se répercute sur toutes les autres composantes du Service, un peu comme une balle dans un jeu de billard.

Des décisions de principe ont trop souvent été prises sans tenir compte de cet effet. Qu'adviendrait-il, par exemple, si la Division des industries décidait d'exiger que tous les détenus se présentent au travail à 6 heures tous les matins? Une telle décision aurait certes une incidence sur les autres activités des établissements comme les dénombrements, les services d'alimentation, l'affectation des employés, etc. Qu'adviendrait-il si les secteurs chargés de la garde des détenus, de l'éducation et du traitement réagissaient à cette décision en prenant aussi de telles mesures arbitraires? Nous nous trouverions probablement dans une position de conflit quand, de fait, nous sommes censés travailler ensemble vers un but commun, la réintégration sociale des détenus. Comment pourrions-nous oublier si cavalièrement nos problèmes de coopération et de compréhension?

Certes, il importe dans le secteur des industries de reconnaître nos problèmes, mais il me semble que nous ne pourrons jamais les régler si nous ne prenons pas en considération les problèmes de tout le système.

## Ontario:

par Dennis Curtis, ARC

### Une oeuvre louable

L'établissement de Frontenac a récemment organisé un gala des sports pour souligner la fin de la saison de sa ligue de fastball intra-extra muros. Cette année, l'équipe de l'établissement a remporté le championnat et des trophées ont été remis à plusieurs joueurs de l'équipe. Au cours de la soirée, un chèque de 400 $ a été présenté au Dr G. Kelly pour la Société d'arthrite. Cette somme a été recueillie à l'occasion d'un tournoi de balle et de la visite publique organisée tous les ans à l'établissement. Les gars de Frontenac sont les "bons génies" de la Société d'arthrite pour laquelle ils ont recueilli quelques milliers de dollars au cours des dernières années. Nous apercevons ci-dessus le Dr **Kelly** recevant le chèque des mains du président du comité des détenus, **Bill Sampson**.

### Un échange de bons procédés

Plusieurs détenus de l'établissement de Frontenac ont passé quelques jours dans les locaux de l'Ambulance Saint-Jean de Portsmouth où ils ont effectué bénévolement des travaux de peinture et de rénovation. L'Ambulance Saint-Jean leur rendra la politesse l'hiver prochain en offrant gracieusement des cours de premiers soins à l'établissement.

### Formation professionnelle à la Prison des femmes

Une détenue de la Prison des femmes, **Kathleen (Kas) Fehr**, a récemment reçu sa carte de compétence en coiffure de la province de l'Ontario. Elle a suivi son cours de coiffure au salon de coiffure de la Prison des femmes sous la gouverne du professeur **Martha Pappas**. La cliente, ici photographiée, est **Marilyn Dodds**, instructeur intérimaire. Lorsqu'elle ne travaille pas au salon de coiffure, Kas travaille à la reproduction de microfilms à l'établissement de Bath où elle a également reçu la formation pertinente.

***Kas Fehr et Marilyn Dodds (assise).***

## "Un travail tout à fait différent pour les femmes"

# Une première au SCC et au Québec: une promotion entièrement féminine

QUÉBEC — **Carole Parmentier**, 27 ans, est l'une des 13 femmes promues agents de correction, le 15 septembre dernier. Carole dit s'être intéressée à ce travail parce qu'elle en était venue après dix ans à s'ennuyer de son travail de secrétaire. Elle a pris la décision de faire carrière comme agent de correction après en avoir discuté avec l'un de ses amis, lui-même agent de correction. Le travail de CX lui apparaît comme un travail tout à fait différent et très motivant. Carole a remporté le trophée de tireur d'élite de sa classe.

Le Québec compte actuellement une trentaine de femmes CX comparativement aux autres régions qui en comptent 187 au total. Les recrues du Québec ont été choisies parmi 1 200 candidats et candidates, dont 150 femmes. Pendant les trois mois que dure leur formation, les femmes et les hommes doivent s'entraîner ensemble parce qu'en pratique ils auront à travailler ensemble, comme nous l'explique le directeur général de la Formation et du perfectionnement du personnel au SCC, **Brian Marley-Clarke**: "Comme le veut la politique en vigueur, nous avons accru la représentation féminine au sein des CX. Les femmes jouent un rôle important au sein du SCC en aidant à normaliser la vie carcérale."

M^me^ Parmentier, qui travaille au CFF, a récemment accordé une entrevue à **Pierre Maisonneuve,** de la société Radio-Canada, dans le cadre de l'émission *Actualités*. En voici quelques extraits:

Votre travail diffère-t-il de celui des agents de correction masculins? **Absolument pas. Nous avons les mêmes fonctions à l'exception toutefois des fouilles à nu des détenus masculins que nous ne sommes pas autorisées à faire**.

Comment s'organise votre journée de travail? **L'agent de correction est affecté au tour de guet, au poste de contrôle, dans la cour ou comme agent escorteur auprès d'un détenu hospitalisé à l'extérieur. On peut aussi être appelée à faire la ronde sur le pourtour de l'établissement**.

Au travail êtres-vous armée? **Oui**.

Quelle a été la réaction de vos collègues de travail masculins? **Au début, durant le stage de trois semaines, ils étaient un peu surpris, mais tout s'est replacé depuis mon entrée en fonctions**.

Avez-vous fait l'objet de remarques sarcastiques? **Quelques-unes, mais c'était plutôt des taquineries**.

Le fait d'être armée et donc d'avoir à veiller parfois à la protection de collègues masculins ne vous dérange pas? **Non, il n'y a pas de différence**.

Comment les détenus réagissent-ils à votre présence? **Je crois que la présence des femmes dans le milieu carcéral leur est bénéfique**.

Vous sentez-vous nerveuse le matin lorsque vous vous présentez au travail? **Non . . . Je travaille dans un pénitencier à sécurité moyenne où il existe un bon contrôle sur les détenus. On ne sent pas de tension**.

Les détenus réagissent-ils différemment avec les agents de correction féminins? **Oui . . . un détenu n'essaiera pas de se battre avec une femme, car il n'a rien à prouver. Alors il lui parle**.

Comment votre famille a-t-elle réagi face à votre nouvel emploi? **Elle l'a très bien accepté**.

Les femmes des agents de correction ont déjà exprimé leurs inquiétudes quant à la sécurité de leur mari au travail. Qu'en pense votre famille? **Certes, les membres de ma famille partagent les mêmes inquiétudes. Mais à bien y penser, il peut nous arriver autant de choses dans la rue. Il ne faut pas s'en faire avec ça**.

*Centre de l'avenue Portsmouth — le charme de cette maison centenaire et la chance de recommencer une nouvelle vie à l'extérieur.*

### *Réflexions d'un ex-pensionnaire de CCC:*

# "Mieux qu'être sans-le-sou"

**par Ron Livingstone**

Situé dans le centre-ville de Kingston, le centre correctionnel communautaire de l'avenue Portsmouth accueille jusqu'à vingt détenus en liberté conditionnelle de jour. Cet établissement à sécurité minimale, rattaché au pénitencier de Collins Bay, ne reçoit pas les détenus en liberté conditionnelle totale ou sous surveillance obligatoire qui sont, en pratique, déjà en liberté.

Depuis que la ferme centenaire a été convertie en foyer de transition en 1972, des centaines de détenus y ont séjourné pour apprendre à repartir à neuf et à réussir leur vie de citoyens libres et dignes de confiance.

**Richard S.**, un ex-pensionnaire de ce centre, en témoigne: "L'équipe de gestion des cas de Portsmouth m'a aidé de mille et une façons. Pendant mes premiers mois de liberté, le personnel de Portsmouth m'a beaucoup aidé à surmonter le stress et l'anxiété qui me tenaillaient et m'a encouragé à me refaire une vie à l'extérieur."

Après avoir passé près de quatre mois en liberté conditionnelle de jour à ce centre et près de sept ans derrière les barreaux, Richard S. a réussi avec l'aide du personnel du CCC de l'avenue Portsmouth et du centre de main-d'oeuvre à se trouver un emploi à plein temps comme ouvrier de la construction et surtout à le garder."

"Je me rappelle encore du temps où je partais travailler tous les matins pour revenir le soir fourbu. Plus d'une fois j'ai voulu tout lâcher, mais il y avait toujours quelqu'un pour m'aider à tenir le coup un peu plus longtemps."

Richard S. n'est pas le seul ex-pensionnaire du centre à s'être bien sorti de l'expérience carcérale. Comme tant d'autres, il apprécie toute l'aide et l'encouragement qu'il a reçus pendant cette période cruciale de sa vie.

D'ouvrier de la construction, il a été promu conducteur des travaux, contremaître général et enfin, surintendant de la construction. Il va sans dire qu'il réussit très bien.

"Au centre, personne ne m'a tenu par la main, mais ils m'ont sûrement donné un bon coup de pouce, affirme Richard. On devrait ouvrir plus de centres comme celui-là: c'est cent fois mieux que de se trouver tout fin seul, sans-le-sou ni personne. On a seulement besoin du petit coup de pouce, de l'appui constructif de quelqu'un."

**Jim Murdoch**, directeur du centre, **John Armstrong**, agent de liberté conditionnelle et **Donald Clark**, agent d'unité résidentielle, sont les trois âmes dirigeantes de ce centre. Ensemble, ils assurent le bon fonctionnement du centre et font épargner beaucoup d'argent aux contribuables canadiens. C'est grâce à leur dévouement que bon nombre de gars arrivent à s'en sortir.

ANNEE MONDIALE DES COMMUNICATIONS
WORLD COMMUNICATIONS YEAR
AÑO MUNDIAL DE LAS COMUNICACIONES
1983

# Sécurité-incendie

La Direction des services techniques de l'AC s'attend à ce qu'environ 90 personnes suivent d'ici la fin novembre le cours de quatre jours sur les *enquêtes et inspections sur incendie* qui sera offert à Edmonton, Kingston et Montréal.

L'objectif de ce cours est de rendre les installations du SCC aussi sécuritaires que possible en adoptant de bonnes mesures de sécurité-incendie et en corrigeant les lacunes flagrantes. Ce cours est le deuxième d'une série préparée par le Commissaire des incendies du Canada (CDI) en collaboration avec le personnel chargé de la sécurité-incendie, Division des services techniques, à l'AC. À l'heure actuelle, quatre-vingt-quatre employés ont réussi le cours sur *l'utilisation des masques respiratoires autonomes* (voir **Entre Nous** du 15 sept.) et une soixantaine de personnes devraient suivre d'ici la fin de l'année financière 1983-1984 un troisième cours, celui-là portant sur l'*entretien du matériel de sécurité-incendie*.

En juin dernier, les instructeurs du CDI ont offert un cours sur l'utilisation des masques respiratoires au Centre de formation des recrues de Kingston. Des représentants des manufacturiers sont venus y expliquer les différents aspects de l'entretien de ces appareils, précise M. **Phil Barrett**, chef de la sécurité-incendie, Direction des services techniques.

Les agents des services techniques, les agents d'unités résidentielles, les agents de sécurité et les préposés à la formation du personnel ont tous suivi ce cours. Au début de l'année, l'AR du Pacifique a offert un cours-témoin à des employés de la région du Pacifique et des Prairies. Les troisième et quatrième séances de formation ont eu lieu au Collège du personnel correctionnel à Ville de Laval, au Québec.

Le cours sur les masques respiratoires autonomes offert à Laval témoigne bien de la portée nationale de cette série de cours. **Paul Woodside**, des Services techniques à l'AR du Pacifique, a dirigé le cours offert à des employés de la région de l'Atlantique et des Prairies. M. Woodside, qui est agent de projets spéciaux, a veillé à l'entière organisation technique du cours, dont les voyages, l'hébergement et une myriade d'autres détails.

"Je m'en voudrais de laisser passer sous silence l'excellent travail du personnel des collèges de Laval et de Kingston, nous dit M. Barrett. De plus, je remercie les agents de formation et les préposés aux travaux et aux services d'entretien du pénitencier de Matsqui pour leur collaboration et leur aide"

M. Barrett précise que le SCC est le premier organisme fédéral à reconnaître officiellement ce type de formation par la remise de certificats à ses employés et ce, de concert avec le bureau du Commissaire des incendies du Canada.

"La sécurité-incendie est la responsabilité de chaque responsable de direction.", précise M. Barrett. Ce dernier a rédigé le **Manuel sur la sécurité-incendie** qui complète l'ID n° 200-4-12. Ce guide a été publié pour la première fois l'an dernier, et une seconde impression est prévue.

Ces cours sur la sécurité-incendie et sur les techniques d'inspection et d'enquêtes sont donnés pour "former un corps de spécialistes" au sein du SCC capables de répondre à nos besoins en matière de sécurité-incendie. Le SCC compte sur l'aide des pompiers municipaux lors d'incendies importants et avise ensuite le Commissariat fédéral aux incendies du sinistre. Cependant, ces cours permettront d'améliorer les propres services de prévention, de lutte et d'enquête en matière de sécurité-incendie du SCC. Le personnel apprend entre autres à réduire les risques d'incendie criminel.

"La Direction de la formation et du perfectionnement du personnel assumera en avril prochain la responsabilité de ce programme.", ajoute Phil Barrett.

Nous faisons face à un défi majeur en ce qui a trait à la sécurité-incendie, nous dit M. Barrett et dans certains cas, nous faisons face à un problème perpétuel, car la plupart des incendies volontaires sont allumés pour détruire les effets personnels d'un autre détenu".

## *Réimpression du Manuel sur la sécurité-incendie*

Les onze sections du *Manuel sur la sécurité-incendie* seront réimprimées à environ 1 000 exemplaires d'ici la fin de la présente année financière, nous a fait savoir le chef de la sécurité-incendie à l'AC, M. **Phil Barrett**. Ce guide est distribué à tous les directeurs d'établissement, directeurs adjoints, contremaîtres principaux, agents de formation du personnel et à plusieurs autres gestionnaires et superviseurs.

# Services de santé au Japon

Interrogé sur l'existence éventuelle de problèmes liés au trafic des stupéfiants dans les prisons japonaises, le D^r^ **Mitsugu Kamidate**, directeur du seul hôpital pénitentiaire de ce pays, a répondu en disant qu'il arrivait à l'occasion qu'un paquet de cigarettes ou de tabac atterrisse par-dessus le mur d'enceinte dans la cour d'exercice.

La possession ou la vente de tabac dans les cantines est en effet frappée d'interdiction dans les prisons du Japon qui comptent 43 000 détenus, dont 1 000 femmes. Il y a dans ce pays un médecin pour 1 000 malades.

Les quelque 30 administrateurs correctionnels qui ont assisté à la présentation audio-visuelle sur la gestion des services de santé au Japon, à l'occasion du 2^e^ Congrès mondial, ont également appris que les visites conjugales n'existent pas et qu'entre un et deux pour cent des détenus sont considérés comme violents. Les détenus les plus violents sont dirigés vers le centre médical de détention.

La prévention du suicide fait l'objet d'une attention particulière. Les détenus aux tendances suicidaires sont dépistés compte tenu de facteurs précis tels que les changements d'attitude et les renseignements fournis par les parents. Ils font l'objet d'une étroite surveillance de la part des gardiens, au moins toutes les huit minutes et le personnel médical réussit généralement à prévenir les décès. Le taux de suicides est de seulement 6 ou 7 cas sur 100 tentatives.

M. Kamidate, un spécialiste qui oeuvre à tire de directeur de services médicaux depuis 25 ans au sein des services correctionnels japonais, qui, comme on le voit, sont très centralisés, a ensuite décrit le centre médical avec maints détails. Le centre héberge 351 malades dont 75 sont atteints de troubles psychiques et compte une section de 19 lits réservée aux femmes détenues. Un autre groupe de 117 détenus sont affectés à la buanderie, à la cuisine et à d'autres tâches. Le personnel des services médicaux et de santé compte 16 médecins, 51 infirmiers (ères) et divers autres employés spécialisés.

# Pourquoi ne déléguez-vous pas davantage?

Tous les experts ne cessent de nous rappeler les vertus de la délégation des responsabilités. Vous, laquelle des dix excuses suivantes donnez-vous pour éviter de le faire?

Voici les 10 excuses les plus populaires!

**Nº 1: J'ai essayé de le faire, mais ça n'a rien donné**

La délégation, comme tout autre art, s'apprend avec la pratique. Continuez de déléguer. Essayez différentes approches. Peut-être n'avez-vous pas su communiquer le but recherché. Si vous demandez à un employé de préparer une présentation audio-visuelle pour réduire le taux d'accidents, vous obtiendrez un programme audio-visuel, mais pas nécessairement une diminution du taux d'accidents. La prochaine fois, demandez à votre employé de réduire le taux d'accidents et laissez-le choisir les moyens à prendre.

Demandez un résultat et non pas une activité.

**Nº 2: Pour que ce soit bien fait, je dois le faire moi-même**

En d'autres mots, si vous voulez qu'une chose soit faite de votre façon, vous devez la faire vous-même. Vous semblez oublier que d'autres personnes peuvent obtenir les mêmes résultats en empruntant une route différente. Laissez-leur la chance de vous le prouver.

**Nº 3: Ça prend plus de temps d'expliquer le travail à faire que de le faire moi-même**

Cette excuse est peut-être valable la première fois, mais songez à la deuxième, la troisième ou la quinzième fois!

**Nº 4: Mes subalternes manquent d'expérience**

C'est vrai, car vous ne leur donnez pas la chance d'acquérir cette expérience. Allez-y lentement. Déléguez des fonctions pour de courtes périodes. Vous pourrez ainsi évaluer les capacités de plus d'employés face à une plus grande diversité de fonctions.

**Nº 5: Je crains de perdre le contrôle**

Établissez des contrôles dans le processus de délégation des responsabilités en procédant comme suit: a) tu choisis les mesures à prendre et tu les prends; b) tu décides des mesures à prendre, tu les prends et m'en informes; c) tu décides des mesures à prendre, tu prépares une proposition et me consultes avant de passer à l'action.

**Nº 6: Mes subalternes évitent de prendre des responsabilités**

C'est possible — mais n'oubliez pas que vous êtes là pour leur montrer à en prendre. Sachez comprendre leurs craintes et si vos subalternes commettent des erreurs, dites-vous que vous avez investi dans votre ressource la plus précieuse: vos employés.

**Nº 7: Je suis le patron, donc à moi de prendre les décisions**

Les employés veulent participer au processus de prise de décisions. Ne les privez pas du droit de prendre des décisions dans leur secteur de compétence, sinon vous les priverez de motivation.

**Nº 8: Certaines fonctions ne peuvent être déléguées**

Plutôt que de vous attarder sur les responsabilités qui ne peuvent pas être déléguées, essayez de trouver celles qui **peuvent** être déléguées.

**Nº 9: Je ne veux pas déléguer cette responsabilité. J'aime mon travail**

Bien sûr! C'est d'ailleurs pour cette raison que vous y excellez. Mais en vous assurant de l'aide, vous pourrez mieux réussir et assurer une meilleure formation de votre personnel.

**Nº 10: Je ne sais pas comment m'y prendre**

Ne vous en faites pas! On ne naît pas bon délégant, on le devient. Suivez un cours. Observez vos collègues qui savent déléguer.

# Vingtième anniversaire de 7-Step

**par Roger Caron**

*De gauche à droite, **Pat Graham**, président de la Société 7-Step de Calgary, **Roger Caron** et **Paul Griffin**, président du Conseil international de direction. M. Griffin est un physicien et un bénévole travaillant à Oakbridge, au Tennessee.*

À la fin des années cinquante, un jeune Américain était incarcéré au pénitencier, en Californie, à la suite d'un vol à main armée. En même temps que le claquement de la porte se refermant derrière lui, retentissait en lui un sentiment terrible de désespoir en pensant à sa famille et surtout à son père juge. Plus tard, déterminé à mater le démon en lui, **Bill Sands** décidait d'écrire son autobiographie pour se guérir lui-même et dans l'espoir de dissuader d'autres jeunes tentés de s'engager dans la voie de la criminalité. Son livre était intitulé: "My Shadow Ran Fast".

Au début des années soixante, Bill recouvrait sa liberté et commençait aussitôt à donner des conférences. En 1963, après avoir prononcé une conférence devant les Shriners du Kansas, Bill était invité à s'adresser à un groupe de détenus au pénitencier de Leavenworth. La publicité faite autour de cette dernière conférence capta l'attention de **James E. Post**, aumônier de la prison d'état de Lansing (Kansas), qui cherchait depuis longtemps un moyen d'améliorer l'aide offerte aux détenus fraîchement libérés. Bill et lui ont élaboré ensemble un programme prélibératoire qu'ils ont ensuite mis en oeuvre dans la prison d'état du Kansas. Ainsi naissait le programme SEVEN STEPS TO FREEDOM dont les lignes de conduite, le leitmotiv et la philosophie devaient devenir très connus des ex-détenus.

Au début, leur programme de foyers de transition dépendait surtout de l'aide de la collectivité. Plus tard, Bill Sands a dû suspendre ses activités au sein du groupe pour raisons de santé. C'est alors qu'entra en scène le détenu **Ezra Kingsley**. Celui-ci s'est occupé des cours de préparation à la libération et a institué une nouvelle formule de réunion où les ex-détenus sont mis sur la sellette et qui est graduellement devenue une sorte de thérapie. Cette formule fait encore partie intégrante du programme 7 Step.

Bill Sands est décédé en 1967, mais son souvenir est toujours présent dans l'esprit de nombreux praticiens des services correctionnels de l'Amérique du Nord.

Cette année, la section de Calgary, dirigée par l'ex-détenu **Pat Graham**, a souligné, du 14 au 17 juillet, le 20e anniversaire de la Fondation internationale 7 - Step. Les célébrations organisées dans le cadre d'un congrès coïncidaient avec le Stampede de Calgary. Lorsque la pression se faisait trop forte, entre les séances, les participants au congrès de quatre jours pouvaient se mêler aux spectateurs des rodéos et partager les frissons de la foule devant les culbutes des cowboys à cheval.

La présence de nombreux participants rassemblés autour de la table d'honneur lors du dîner de clôture du congrès témoignait du grand respect que s'est mérité le groupe 7 Step au cours des ans et plus particulièrement à Calgary. Le maire de la ville a abondé dans le même sens: "Au cours des trois dernières années, le groupe 7 Step s'est mérité le respect d'un grand nombre de citoyens et je sais pertinemment que cela n'a pas toujours été facile à obtenir. En effet, lorsque Pat Graham a soumis à la ville son programme, le conseil municipal lui a froidement signifié son refus. Mais cela n'a pas arrêté pour autant le groupe 7 Step qui est revenu à la charge année après année pour obtenir toujours un peu plus. Et s'il revient encore l'an prochain, il obtiendra probablement tout ce qu'il lui faut pour aider nos concitoyens."

Le congrès, qui a rassemblé des délégués du Canada et des États-Unis, a abordé la question des foyers de transition et de l'accueil que leur réservent les citoyens. Il a également été question de remotivation des ex-détenus et de financement. Un hommage spécial a été rendu aux bénévoles qui consacrent tant d'efforts pour aider les ex-détenus à modifier leur schème de pensée.

7 Step, un groupe d'autotraitement, a été créé pour prévenir la récidive par l'effort personnel. 7 Step cherche à changer la personne . . . et non pas le système.

# Des gens d'ici et d'ailleurs

*Al Wrenshall et Harry Bezanson*

## Départ de M. Wrenshall

Les amis et collègues de l'Inspecteur général Wrenshall, la première personne à occuper ce poste au SCC, se sont réunis le 27 septembre dernier pour lui offrir tous leurs voeux à l'occasion de sa prise de retraite.

Le Commissaire Yeomans a brossé un tableau des cinq années qu'a passées M. Wrenshall au sein du Service et souligné l'excellence de ses réalisations. Il a profité de l'occasion pour présenter à l'Inspecteur général une citation du Commissaire pour services méritoires, une plaque pour longs et loyaux services signée par le Premier ministre Trudeau et un médaillon pour longs services du SCC.

M. **Harry Bezanson** a présenté au retraité, au nom du personnel de la Direction, un cadeau-souvenir: un poste de radio AM-FM stéréo pour sa roulotte, en prévision d'un prochain voyage en Californie et au Mexique.

Al Wrenshall s'est joint au Service en avril 1978 à titre de premier Inspecteur général. Il compte 38 années de service dont deux, de 1943 à 1945, au sein des Forces armées canadiennes. Il est entré au service de la GRC en 1947 où il a atteint le rang de caporal en 1957 et d'inspecteur en chef en 1975.

Au cours de son passage au SCC, l'Inspecteur général a veillé à l'introduction des fonctions de gestion suivantes: la vérification du personnel et la conduite d'enquêtes spéciales. Il a également créé et mis sur pied une des sections de vérification interne les plus efficaces de toute la Fonction publique du Canada.

M. **Jack Rankin** remplace M. Wrenshall depuis le 9 septembre dernier au poste d'Inspecteur général.

**Brian Smith**, responsable de secteur du bureau auxiliaire de Charlottetown, a été nommé en septembre dernier membre honoraire à vie de la Société John Howard de l'Île-du-Prince-Édouard pour son appui soutenu à cet organisme . . .

Enfin une photo **d'Art Robson**, ARC de l'Atlantique, qui a terminé sa formation linguistique en français en juillet dernier et est de retour au bureau pour planifier une année des plus active pour la Division des Communications. **Jim West** a assuré l'intérim pendant son absence et a fait un travail digne de mention. Ce dernier est maintenant agent de projets spéciaux à la division Éducation, formation et emploi.

**Mary Dawson**, directrice de l'établissement de Warkworth, accompagne **Liu Qun** dans sa visite du pénitencier. M. Qun qui est chef du bureau de rééducation au ministère de la Justice de la République populaire de Chine était de passage au Canada pour assister au 2e Congrès mondial des services médicaux pénitentiaires qui a eu lieu en août dernier et en a profité pour visiter en même temps les établissements de Joyceville et de Pittsburg. **Hong Zhenming** agissait comme interprète.

**Henry (Bud) Kowal**, tôlier à l'établissement d'Edmonton, est décédé le 23 juillet dernier des suites d'une longue maladie. Bud avait commencé sa carrière à l'établissement de Matsqui en février 1965 pour ensuite travailler à l'établissement d'Edmonton en 1978. Natif d'Edmonton, Bud demeurait au nord de Fort Saskatchewan (Alberta) à son décès. Il laisse dans le deuil son épouse **Doris**, trois fils, **Russell**, **Ron** et **Jerry** et une fille **Charlotte** . . .

Un autre centre résidentiel communautaire sera ouvert sous l'égide de la Société Saint-Léonard à Vancouver Nord . . .

**Bill Robb**, LUF-1 à l'établissement de Stony Mountain (Manitoba), a été désigné "employé du mois" dans la région des Prairies pour avoir sauvé de la noyade en juillet un citoyen de Winnipeg.

**entre nous**

*est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publiée par la Direction des communications, 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9*

*Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:*

**Louis Genest**

**Francine Dufresne**
*rédactrice adjointe*

*Photographie:* **Erik Gustafsson**

**ISSN 0715-285X**

*La conférence nationale sur les services techniques:*

# Quatre nouveaux systèmes informatisés

MONTRÉAL — Les participants à la Conférence nationale des services techniques, qui a eu lieu du 4 au 7 octobre dernier, ont eu l'occasion de prendre connaissance des systèmes et méthodes d'exploitation actuellement mis en oeuvre . . . et de se renseigner plus particulièrement sur les systèmes informatisés que l'on trouvera d'ici peu dans tout le pays, indique le directeur **Tom Crawford**. Ce dernier a repris son poste le 11 octobre dernier après avoir terminé un cours de formation linguistique.

L'objet premier de cette conférence était d'informer les membres du personnel sur les projets des administrations centrale et régionales touchant les nouveaux systèmes. Cependant, il est tout aussi important, dit M. Crawford, que les employés des établissements nous communiquent leurs impressions sur le fonctionnement de ces systèmes.

**Jean-Claude Perron**, directeur exécutif régional du Québec, a souhaité la bienvenue dans sa région aux délégués et **Roma Bertrand**, le sous-commissaire principal, est venu rencontrer les délégués lors de la dernière journée de la conférence.

• **suite à la p. 2**

entre nous

Vol. 8 nº 20 le 15 novembre 1983

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.
Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

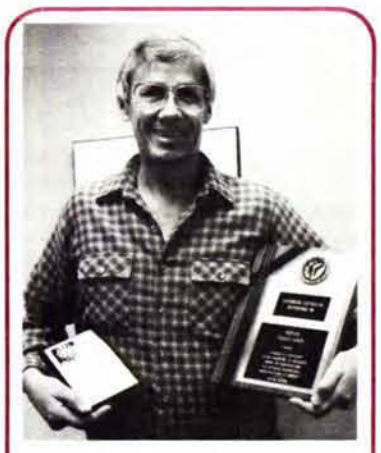

***Gavin Hector*, directeur financier à l'AC, heureux de son expérience en immersion française, est ici photographié avec les prix remportés lors d'un stage à Katimavik.**
***Plus de détails à la page 4***

*Programme d'attribution de distinctions honorifiques:*

# les Prairies toujours en tête!

OTTAWA — Neuf mois après sa mise en oeuvre *(voir notre nº spécial du 15 mars 1983)*, le programme d'attribution de distinctions honorifiques "va comme sur des roulettes.", indique Mme **Yvette Browne**, coordonnatrice nationale du programme à l'AC.

C'est la région des Prairies qui a soumis le plus grand nombre de propositions, (9 dont 7 sont à l'étude). Les régions du Québec et de l'Ontario sont presque à égalité: le Québec est légèrement en avance avec 4 propositions à l'étude et une approuvée et il est suivi de près par l'Ontario, qui compte cinq propositions à l'étude.

**Le concours pour le choix d'un logo qui avait été prolongé jusqu'au 30 septembre vient de se terminer. Le comité d'attribution des distinctions honorifiques examine actuellement les projets de logo soumis, nous dit Yvette Browne. Le personnel sera avisé du choix du comité dès que celui-ci sera connu.**

Mme Browne précise également que le Comité a adopté un nouveau critère en vue de l'octroi des mentions élogieuses du Service. Dorénavant, cette mention pourra être décernée **"pour reconnaître la contribution exceptionnelle d'un(e) employé(e) dans le secteur des relations publiques."** Un membre du personnel s'est déjà vu décerner la mention pour souligner ses efforts dans ce domaine.

Nos lecteurs trouveront dans un prochain numéro plus de précisions sur la remise de cette mention et d'autres distinctions honorifiques.

### Primes à l'initiative
### 1er avril au 30 septembre 1983

| Région | Reçues | Propositions à l'étude | Rejetées | Approuvées |
|---|---|---|---|---|
| Prairies | 9 | 7 | 2 | — |
| Atlantique | 1 | 1 | — | — |
| Québec | 5 | 4 | — | 1 |
| Pacifique | 3 | 3 | — | — |
| Ontario | 6 | 5 | 1 | — |
| AC | 5 | 3 | 2 | 1 |

# Nouveau directeur à Stony Mountain

**plus de détails à la page 3**

*Signature du document de passation des pouvoirs. On aperçoit sur la photo (de gauche à droite) le nouveau directeur **Al Stevenson**, le sous-commissaire régional, **Jim Phelps**, et l'ancien directeur, **Terry Sawatsky**.*

# Agrément de deux ans au CPR

PACIFIQUE — Le Conseil canadien d'agrément des hôpitaux a accordé l'agrément pour une période de deux ans au Centre psychiatrique régional d'Abbotsford (C.-B.).

Le Centre psychiatrique est un hôpital de 138 lits servant à diagnostiquer et à traiter les détenus atteints de troubles mentaux.

Si l'hôpital satisfait aux normes, le CCAH accorde l'agrément pour des termes de un, deux ou trois ans. Le Centre psychiatrique régional d'Abbotsford avait obtenu auparavant un agrément de deux ans en 1979 et un agrément de trois ans en 1980.

# *Travailler après 65 ans? C'est possible*

OTTAWA — Le Comité supérieur de gestion a approuvé, le 8 septembre dernier, le principe de la prolongation d'emploi au-delà de 65 ans, âge normal de la retraite. Cette décision fait suite à une nouvelle ligne de conduite du Conseil du Trésor encourageant les sous-chefs à accueillir de façon favorable les demandes de prolongation d'emploi au lieu de les considérer comme des cas d'exception.

Les gestionnaires du SCC seront habilités à autoriser ces demandes pour une période maximale de douze mois.

Les gestionnaires devront évaluer les demandes de prolongation en fonction des critères suivants:

- niveau de rendement de l'employé au cours des trois dernières années. Celui-ci doit être pleinement satisfaisant ou mieux;
- la santé mentale et physique de l'employé;
- toutes les prolongations sont accordées pour une période maximale de douze mois;
- une nouvelle demande doit être présentée pour chaque période de prolongation d'emploi;
- un examen médical effectué par un médecin de la Fonction publique peut être requis.

Les gestionnaires doivent également tenir compte des aspects suivants:

- la possibilité de remplacer un employé;
- le temps nécessaire au recrutement et à la formation d'un remplaçant;
- les répercussions entraînées par cette prolongation sur les employés excédentaires;
- les répercussions positives d'une telle prolongation sur l'employé.

Les employés qui demeurent en poste après l'âge de 70 ans sont tenus de subir un examen médical dans les 70 à 90 jours civils qui précèdent la date prévue de cessation d'emploi.

Les gestionnaires compétents peuvent en tout temps mettre fin, en raison de l'âge, à l'emploi d'un employé de 65 ans et plus et ce, moyennant un préavis minimal de 90 jours.

**L'employé qui doit atteindre d'ici peu l'âge normal de la retraite et qui aimerait continuer de travailler devrait s'adresser à son superviseur ou à l'administrateur du personnel pour obtenir de plus amples renseignements.**

# CENTRAIDE

OTTAWA — **Art Hasler**, agent d'information pour la campagne Centraide, félicite les employés du SCC à l'AC et les "remercie chaleureusement" pour leur générosité exceptionnelle. Le SCC avait en effet, au 1er novembre, dépassé son objectif de 25 560$ et ce, 4 jours avant la date officielle de clôture de la campagne, soit le 4 novembre.

M. Hasler a attribué la cause de l'évolution plutôt lente de la campagne au fait que l'objectif avait été haussé de 40% par rapport à l'an dernier. "Beaucoup d'employés ont trouvé difficile d'aller de nouveau puiser dans leurs goussets, a mentionné M. Hasler. La plupart d'entre eux étaient en effet encore assujettis au volet 5% du Programme de restrictions salariales. Leur générosité est d'autant plus remarquable."

**Ted Pender** des Services techniques, coordonnateur à l'AC de la campagne Centraide, a aussi tenu à remercier "tous les volontaires qui ont contribué au succès de cette campagne." Surveillez le prochain numéro pour en connaître les résultats définitis.

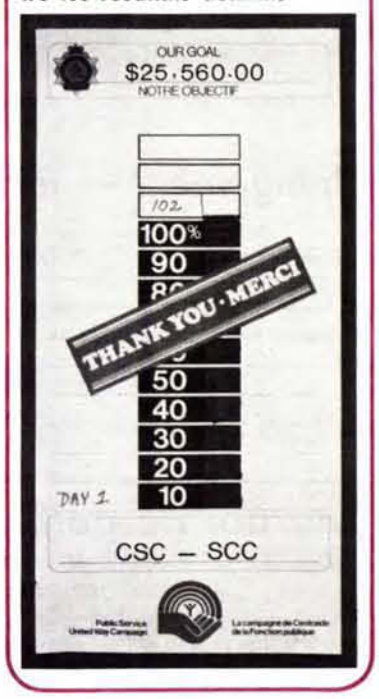

## *Conférence des services techniques*

• suite de la p. 1

# Les nouveaux systèmes mis en oeuvre aux sein du Service sont:

• Le **Système informatisé de gestion de l'entretien (SIGE)** — Ce système assure une approche organisée de gestion de l'entretien des établissements. Il comporte deux composantes: l'ordre d'exécution et le contrôle ainsi que l'inspection d'entretien préventif. Le système était jusqu'ici manuel et exigeait en conséquence beaucoup de temps. Il alors été décidé d'étudier la possibilité d'informatiser ce système. Un projet de SIGE a été soumis au Comité de révision des systèmes. C'est à l'établissement de Joyceville que ce système doit être mis à l'essai.

• **Le Système informatisé de gestion du matériel (SIGM)** Ce système est la clé d'un réseau intégré d'approvisionnement (inventaire permanent, achats et entreposage). Ce système doit être mis en oeuvre dans les régions et établissements en trois étapes et ce, d'ici la fin juin 1984. **L'introduction à l'échelle nationale du SIGM nécessitera l'adoption par toutes les régions des mêmes lignes directrices et méthodes de fonctionnement.**

**Mise en oeuvre prévue après approbation par le CRS:**

**Étape nº 1**: D'ici mars 1984, installation de terminaux à imprimante à l'AR (Atlantique) et aux pénitenciers de Dorchester et de Springhill et à l'AR de l'Ontario.

**Étape nº 2**: D'ici mai 1984, installation de terminaux à imprimante aux AR du Pacifique et des Prairies, au CPR de Saskatoon, aux pénitenciers de Stony Mountain, d'Edmonton, de la Saskatchewan, de Drumheller et de Bowden.

**Étape nº 3**: D'ici juin 1984, terminaux à imprimante dans la région du Pacifique: établissements de William Head, Mission et Kent et dans la région de l'Ontario: pénitencier de Kingston, Joyceville, Millhaven, Warkworth et l'AR. Au cours de la prochaine étape, des **indicateurs de performance** seront intégrés au SIGM. Un système témoin sera mis en oeuvre au Magasin régional de Ville de Laval afin de recueillir et d'analyser les données concernant le niveau de service. Il facilitera également l'établissement des normes de travail et des besoins en ressources humaines.

• **Le Système informatisé de gestion des services d'alimentation**. Ce système de contrôle des portions permet de contrôler les coûts quotidiens et de comparer le budget aux frais réels. Il permet également à chaque établissement de comparer son budget des services d'alimentation à ses coûts réels, de contrôler les stocks et d'aider les agents des services d'alimentation à faire la conversion du système impérial au système métrique et à adapter les recettes au nombre de portions requises. Le système de contrôle des portions a été mis en oeuvre dans toutes les régions.

Un **menu cyclique** a été établi pour chaque région afin d'aider les superviseurs et de faire en sorte que les détenus reçoivent des repas plus équilibrés et nutritifs. Ce menu permet aussi de contrôler les coûts et de réduire le nombre de plaintes de détenus transférés. **Michael Fuller**, directeur des services d'alimentation, a fait savoir que d'autres améliorations seront apportées aux services d'alimentation au cours de l'année 1984.

• Le **SPID (Système périmétrique de détection des intrusions)**. Ce système, mis en oeuvre en trois étapes, comprend l'installation dans tous les établissements à sécurité maximale et moyenne du pays de quatre sous-systèmes. En premier lieu, ce système sera installé dans les pénitenciers de Millhaven, Joyceville, Stony Mountain, le CPR du Pacifique et à Archambault. Puis, en deuxième lieu, au Centre fédéral de formation, à Collins Bay, Warkworth, au pénitencier de la Saskatchewan et à Kent. Enfin, vers la fin de l'été 1984, le système sera installé à Dorchester, Springhill, Cowansville, Leclerc et Drumheller.

Photo: Jocelyne Monette

*AU BANQUET — À gauche, **Adrian Baillargeon**, ARST de l'Atlantique; **Bob Maguire**, ARST Prairies; **Bob McCulloch**, directeur, Besoins en installations et construction; et le directeur général, **Tom Crawford**.*

## *Plan d'aménagement à long terme*

Ce plan, mis à jour cette année, a été soumis à l'approbation du CSG en juin avec les propositions suivantes: construction/acquisition de sept nouveaux établissements, rénovation de 21 établissements, reclassement de 11 établissements et maintien des activités dans deux établissements devant être désaffectés.

Le plan prévoit également une capacité d'accueil d'environ 13 000 détenus dans les cellules du SCC, et un effectif de 9 273 personnes d'ici 1991-1992.

Le plan d'aménagement d'installations à court terme pour l'année 1983-1984 prévoit 1 372 lits additionnels dans des roulottes, dortoirs, cellules doubles ou simples.

La Direction des services techniques prévoit présenter d'ici peu au Comité de révision des systèmes un nouveau projet amélioré de gestion des grands projets de construction. Ce système donnera aux gestionnaires de projet des Services techniques et au personnel de tous les niveaux l'accès à des données à jour sur les coûts des projets et la marche des travaux. Il pourra également être utilisé par les gestionnaires d'autres secteurs fonctionnels comme instrument de planification pour leur composante du projet. Il devrait servir à améliorer grandement les communications au sein du Service.

# En bref . . .

## *Un système de justice propre aux Autochtones*

L'hon. **Mark MacGuigan**, ministre de la Justice du Canada, a prédit que de nouveaux horizons s'ouvraient pour les Autochtones du Canada et annoncé que le gouvernement étudiait la possibilité de laisser aux responsables des réserves la responsabilité de l'administration de la justice sur ces réserves. Ces déclarations ont été faites le 28 septembre dernier dans le cadre de la 1ère *Conférence sur le droit populaire autochtone* à être tenue à Calgary. "Nous sommes à étudier des moyens de nous assurer que le système de justice du Canada tienne compte de la conception que les Autochtones ont de la justice.", a déclaré le Ministre. "Nous sommes, a-t-il précisé, au seuil d'une transformation profonde, et des peuples autochtones eux-mêmes et du cadre juridique qui les régit — évolution qui se traduira par un pouvoir accru des institutions et des peuples autochtones . . . . Le paternalisme actuel fera rapidement place à un régime où les peuples autochtones jouiront du pouvoir réel, garanti par la loi, de posséder la maîtrise de leur vie et de leurs institutions." Le Ministre a ajouté qu'on songe à conférer aux réserves la responsabilité du traitement des auteurs d'infractions légères commises *au sein de ces réserves*.

## *Changement — formation du personnel*

Le sous-commissaire de la région de l'Atlantique, **Bob Clark**, a annoncé que **Digger Dooks**, directeur du campus de Moncton du Collège du personnel correctionnel, sera directement comptable au directeur de la Formation et du perfectionnement du personnel à l'AC. M. Dooks pourra compter sur l'assistance de **Gérald Portelance**, instructeur affecté à la formation du personnel, dans l'organisation des cours d'actualisation des connaissances offerts chaque année au pénitencier de Dorchester et des autres cours nécessaires dans la région de l'Atlantique. Il sera également assisté par un commis qui veillera à la tenue du système d'information sur la formation et les dossiers de formation.

## *Tournoi de golf à l'AC*

Le 4 octobre dernier, 37 personnes employé(e)s du ministère du Solliciteur général ont bravé la pluie et clôturé la saison d'été en disputant un tournoi de golf style "meilleure balle". Après un souper québecois, les noms des gagnants furent annoncés. Les quatuors victorieux sont **T. Greenough**, **R. Seeley**, **W. Uhryniw** et **J. Lafrance** du Secrétariat avec une marque de 69 points ainsi que **L. Landry** (Secr.), **J. Carpentier** (GRC), **R. Lefebvre** et **F. Cadotte** du SCC avec une marque de 70 points.

## *10 ans de présence à Warkworth*

Le 1er octobre, la Jeune Chambre de commerce a célébré son dixième anniversaire de présence dans l'enceinte du pénitencier à sécurité moyenne de Warkworth (Ontario). En juin dernier, la section des JC de Warkworth était choisie meilleure section de toute la région et surpassait ainsi toutes les autres jeunes chambres oeuvrant en milieu libre dans la région. En juillet, la section du Pénitencier, qui compte 109 membres, s'est classée deuxième au pays. C'est la première fois qu'une section d'un établissement pénitentiaire se classe parmi les dix premières sections du pays. Le mouvement des JC, qui aide les gens à atteindre un meilleur développement personnel, est très populaire auprès des détenus qui apprécient le sens de la camaraderie qui y règne. Le taux de récidive des détenus "jeunes chambristes" est beaucoup plus faible que pour le reste de la population, affirme le président de la section de Warkworth, **Harry Teichberg**.

**entre nous**

*est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 340 ouest, avenue Laurier, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.*

*Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:*
**Louis Genest**

**Francine Dufresne**
*rédactrice adjointe*

*Photographe:* **Erik Gustafsson**

**ISSN 0715-285X**

# La journée des bûcherons à Elbow Lake

PACIFIQUE — Avez-vous déjà participé à un concours d'élinguage, de lancer de la hache, de tronçonnage à la sciotte ou à la scie mécanique de billots? Toutes ces activités étaient au programme de la journée des bûcherons organisée le 4 septembre dernier à l'établissement à sécurité minimale d'Elbow Lake. Cette journée, la première du genre au pénitencier, s'est terminée par un barbecue auquel ont participé les employés du pénitencier, les détenus et les membres de leur famille. Tout le monde s'y est royalement amusé . . .

La journée a remporté un tel succès qu'elle deviendra une activité annuelle, nous a confié **Paul Jacks**, directeur de l'établissement. Cette journée a été organisée par **Tom Crozier**, directeur adjoint des programmes avec le concours de **Dean Cochlin** et d'autres détenus. Des trophées ont été présentés aux vainqueurs et une boucle de ceinture a été tirée au sort, généreuses contributions de Tom Crozier qui aimerait faire de cette journée une activité annuelle.

À l'établissement d'Elbow Lake les détenus peuvent acquérir des aptitudes dans le secteur forestier qui préparent au marché du travail, précise Paul Jacks. Les détenus se livrent aux activités suivantes: l'**espacement des plants** ou la **coupe d'éclaircie**, qui consiste à abattre certains arbres pour permettre à d'autres de grossir plus rapidement; le **réaménagement**, qui consiste à dégager certains emplacements qui ne se prêtent pas à l'aménagement forestier et comprend les opérations de restauration et de plantation destinées à produire une autre coupe de bois; la **récupération des billes** qui consiste à sortir des lacs le bois flotté et les billots ayant dérivé hors du barrage flottant afin de rendre le lac plus accessible aux sportifs et de rapporter un peu d'argent au trésor public; enfin, le **programme de dégagement des conifères** qui consiste à dégager des emplacements de façon à favoriser la croissance des semis plantés les années précédentes. Toutes ces activités sont bénéfiques à l'industrie forestière de la C.-B.

Les détenus de cet établissement assurent également l'entretien de quatre parcs du Service des forêts de la C.-B. et préparent le bois de chauffage pour les campeurs.

ANNEE MONDIALE DES COMMUNICATIONS
WORLD COMMUNICATIONS YEAR
AÑO MUNDIAL DE LAS COMUNICACIONES
1983

# Agent de liaison avec la collectivité

**par Linda Lee**
**ARC, Prairies**

PRAIRIES — Grâce au programme d'emploi d'été pour les étudiants, le SCC assure certaines fonctions que le personnel régulier n'aurait pas autrement le temps de remplir.

Ainsi l'été dernier, **Brad Neilsen**, un des étudiants admissibles au programme, a travaillé à titre d'agent de liaison auprès des citoyens pour le pénitencier de Drumheller.

Brad et les détenus qui ont travaillé avec lui ont ainsi rendu de fiers services à la ville de Drumheller et favorisé son essor touristique. Ces projets, comme le faisait remarquer **Dan Kane**, directeur de l'établissement, encouragent beaucoup la participation des citoyens et valorisent les détenus. Voici à titre d'exemple quelques-unes de leurs réalisations:

M. Neilsen et quatre détenus du parc de roulottes du pénitencier de Drumheller ont monté les structures de bois pour l'exposition annuelle de cette ville.

Les détenus ont également rénové et entretenu la "Petite église", une attraction touristique située le long du Sentier du dinosaure. Pour ce projet, M. Neilsen a assuré la liaison avec la Chambre de commerce locale qui a acheté les matériaux et dressé la liste des réparations nécessaires. La ville a payé les matériaux et un détenu en liberté conditionnelle de jour restreinte a assuré l'entretien général du bâtiment.

Pour la deuxième année consécutive, un groupe de détenus de l'annexe pénitentiaire a participé au nettoyage annuel du canyon Horseshoe.

M. Neilsen, qui est membre du groupe Hopewells Lifers' de l'Annexe, a également assuré la liaison avec les citoyens en vue de la restauration d'une partie des sentiers d'interprétation de la nature de Drumheller. Les sentiers existants ont été élargis et de nouveaux sentiers, aménagés. Le groupe a également construit un gros bac à fleurs près du nouvel écriteau annonçant le Sentier du dinosaure.

Six détenus ont marché pendant trois jours, de Drumheller à Calgary, pour recueillir des fonds pour l'*Alberta Children's Hospital* dans le cadre de l'opération *"Con Walk 1983"*.

M. Neilsen a coordonné la couverture de cette activité par les médias et escorté les marcheurs pendant deux jours.

M. Neilsen a aussi accompagné dans leurs activités à l'extérieur l'équipe de softball de l'annexe et les détenus membres de la fanfare du même établissement. Cette fanfare a donné des concerts hebdomadaires à la maison de repos et de convalescence de Drumheller.

Pour la deuxième année consécutive, une équipe de 4 détenus a participé à un concours d'art culinaire organisé par le poste de radio de Drumheller. L'équipe baptisée du surnom de *"Cactus Cuisine"* a remporté le deuxième prix, un long week-end au centre touristique d'Invermere (C.-B.). Au moment de la présentation de son rapport, M. Neilsen n'avait pu encore déterminer comment les détenus pourraient se prévaloir de leur prix!

# Passation des pouvoirs au Pénitencier de Stony Mountain

**par Linda Lee,**
**ARC Prairies**

PRAIRIES — Le Service correctionnel du Canada a déroulé son tapis rouge le 22 septembre dernier lorsqu'**Al Stevenson** a été officiellement investi des pouvoirs de directeur du pénitencier de Stony Mountain, remplaçant ainsi **Terry Sawatsky**.

Plus de soixante invités de l'extérieur ont été invités à la cérémonie. On y remarquait la présence du député fédéral **Terry Sargeant**, du maire de la municipalité de Rockwood, **Rens Renooy**, et de représentants de la GRC, du service de police de Winnipeg et des Forces armées canadiennes.

Pendant la cérémonie, tous les détenus étaient confinés dans leurs cellules afin de permettre au plus grand nombre possible de membres du personnel de s'absenter de leur poste, si leurs fonctions le permettaient, pour assister à la passation des pouvoirs.

M. Stevenson, le nouveau directeur, a tracé un parallèle entre son travail et celui du colonel Bedson, premier directeur du pénitencier, ouvert en 1877, lorsque celui-ci s'appelait encore le Pénitencier du Manitoba. Le travail de M. Stevenson est maintenant différent si l'on songe aux conditions prévalant il y a un siècle, notamment à la rigidité du règlement et au manque de programmes à l'intention des détenus. Il présente aussi certaines similarités, si l'on songe au besoin d'une étroite collaboration avec le personnel et au besoin d'établir des règlements. M. Stevenson a conclu que le travail du colonel Bedson a dû être bien plus simple que le sien.

*Le nouveau directeur **Al Stevenson**, à gauche, reçoit la clé symbolique de l'établissement de Stony Mountain du directeur adjoint intérimaire de la sécurité, **Jack Linklater**. À droite: **Don Burrage**, du Winnipeg Temple Pipe Band, joue de la cornemuse pendant qu'**Elmer Chartrand**, CX-6, apporte la clé.*

Le sous-commissaire principal, **Roma Bertrand**, a traité dans son allocution de l'interaction qu'ont de nos jours les établissements avec la collectivité. En somme, a-t-il expliqué, c'est l'ensemble de la communauté canadienne qui définit le rôle des établissements

# Dynamique de la vie: "un franc succès"!

**Par Lawrence Petitpas**

En intitulé de l'un des ses livres, **Eric Berne** pose de front la question suivante: "Que dites-vous après avoir dit bonjour?" Dans les relations sociales de tous les jours, les réponses sont assez évidentes et touchent à tous les sujets: santé, travail, résultats de la partie de la veille ou toute autre question susceptible d'intéresser ou d'intriguer le commun des mortels. Les sujets abordés, bien simples, remplissent nos conversations amicales.

Mais dans un autre contexte, dans une situation entre une personne qui n'a jamais eu à purger une peine, qu'il s'agisse de votre employeur, d'un conjoint, d'un professeur ou d'un voisin et une autre qui a vécu l'expérience carcérale, il devient plus malaisé de répondre à la question de Berne. Lorsque l'interaction n'est pas bonne, on a tendance à jeter le blâme sur l'ex-prisonnier, l'éternel mésadapté social, réactivant du même coup le cercle vicieux . . . C'est ici qu'entre en jeu le programme "dynamique de la vie" qui a jusqu'ici fait ses preuves. Depuis quelques années, les **responsables de l'établissement de Bath, situé près de Kingston, confient au département des études humaines du Collège St. Lawrence la tâche d'offrir à certains détenus un cours d'initiation à la dynamique de la vie**. Les spécialistes du Collège St. Lawrence et le personnel du pénitencier sont convaincus que l'expérience a été très bénéfique plus spécialement pour les détenus, qui l'ont d'ailleurs qualifiée de franc succès. Et c'est justement l'objectif du programme "dynamique de la vie": **une expérience de sensibilisation aux qualités sociales essentielles et d'expérience de celles-ci au moyen de mises en situation**.

Ces expériences visent entre autres à aider les détenus à développer une bonne image personnelle (Ce vieil Égo ne me convenait plus, je commence à croire en un nouveau moi); à maîtriser leurs émotions et leurs sentiments (Je n'ai pas à perdre les pédales, j'apprends à m'assumer), à se fixer des objectifs réalistes et à se motiver à les atteindre (Mes visées et mes pulsions m'ont conduit ici et il y a de meilleures places pour vivre que la prison), à adopter un modèle de comportement équilibré (Si les gars avec qui je fraie prennent la direction du pénitencier, je dois moi aussi prendre la même — il est temps que je m'occupe de ma destinée); à passer de bonnes entrevues pour un emploi et à obtenir un emploi (Tout le monde semble vouloir un emploi, pourquoi serais-je différent?)

Dans leur évaluation, les "clients" ont tous mentionné que la majorité des détenus refusent de participer à ce programme, mais que chaque détenu aurait avantage à le faire. Existe-il une meilleure preuve de l'efficacité de ce programme?

**Lawrence Petitpas est professeur au département des études humaines du Collège St. Lawrence de Kingston. Pour de plus amples renseignements concernant ce programme, communiquer avec lui au numéro (613) 544-5400.**

# En bref . . .

## *Une évasion bien éphémère*

Le 13 octobre dernier, deux détenus de l'établissement à sécurité maximale Kent, situé à Agassiz (C.-B.), ont repris leur liberté en ouvrant une brèche dans la clôture en treillis métallique. Quatre heures et demie plus tard, la police leur remettait la main au collet alors qu'ils marchaient dans le bois, le long de l'autoroute, à 5 km du pénitencier. Les deux fuyards non armés se sont rendus sans résistance à la GRC. C'était la deuxième évasion à survenir au pénitencier, depuis son ouverture, il y a quatre ans.

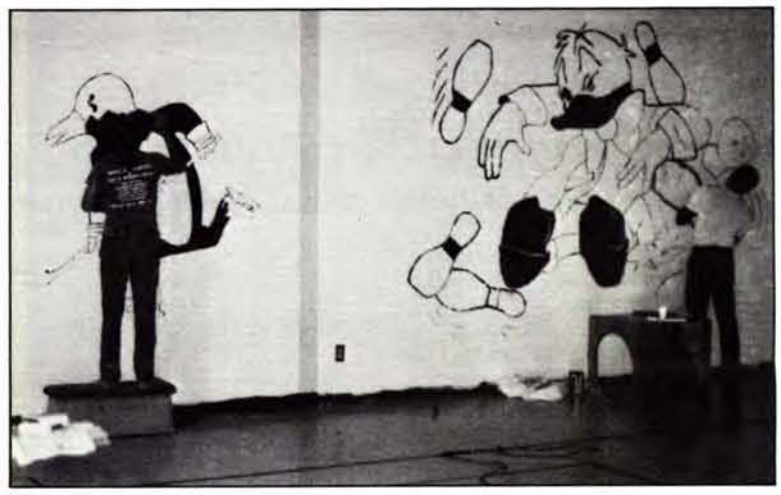

*Donald Duck tel que dessiné par des détenus du CFF*

# Cure de rajeunissement au Centre fédéral de formation!

QUÉBEC — Depuis 1980, des pensionnaires du C.F.F. donnent de leur temps et de leur argent pour venir en aide à de jeunes enfants de 6 à 12 ans, débiles légers, en s'intégrant à leurs activités scolaires au Pavillon des Érables, situé à Deux Montagnes, au Québec, nous fait savoir **Jean-Marc Bigras**, AGCÉ au pavillon T.U.V.W. du Centre.

Ces pensionnaires, dont l'âge varie de 25 à 50 ans, font partie d'un programme spécial du C.F.F., où tous vivent dans la même unité et partagent le même travail ainsi que la cuisine.

Dans le cadre de projets de travaux communautaires à l'extérieur, ceux qui bénéficient d'un programme d'A.T.A.E. ou S.E., peuvent obtenir des sorties de groupe pour rencontrer les enfants et partager leurs activités.

Ces rencontres se font sous la surveillance des professeurs de l'école Pavillon des Érables et de deux membres du personnel d'AUR/1 du pavillon, MM. **Michel Fleury** et **Guy Dufour**. Il y a une constante interaction entre les professeurs et les employés et pensionnaires du C.F.F. pour évaluer les besoins des enfants et leur apporter l'aide appropriée. "Tous travaillent au même niveau dans le cadre de ces rencontres d'entraide sous le signe de la jeunesse et de la fraternité.", souligne M. Bigras.

Depuis le début de ce projet, les détenus ont participé à une partie de sucre où chacun a payé le repas d'un enfant et s'est occupé de lui toute la journée. Ils ont aussi déboisé le terrain de l'école pour créer une aire de repos. Les détenus travaillaient tout en supervisant le travail de l'enfant ou des enfants qui les aidaient. Ils ont organisé une collecte d'argent afin d'abaisser les coûts de leur projet. Avec l'aide d'organismes de l'extérieur et d'artistes québécois connus, ils ont vendu, déguisés en clown avec les enfants, des ballons durant toute une fin de semaine dans un centre commercial. La collecte et la vente ont rapporté la jolie somme de 1 391$. Cet argent leur a permis de réaliser d'autres activités du même type comme la décoration des murs de l'école, en reproduisant les dessins des enfants et leurs héros préférés de films d'animation. "Toutes ces activités permettaient à nos pensionnaires de redevenir de "jeunes enfants" en blaguant, jouant, travaillant, échangeant avec les enfants dans un climat où ils se sentaient tous devenir des "grands frères.", indique M. Bigras.

"Ils revenaient au Centre après chacune de ces rencontres, épuisés physiquement mais heureux, ayant pris un bain de jeunesse et de fraîcheur, en plus de s'être senti utiles et de découvrir qu'ils n'étaient pas les seuls défavorisés sur terre.", ajoute M. Bigras.

"Je sais désormais que je peux m'améliorer . . ."

# Gavin Hector remporte le prix Katimavik

OTTAWA — **Gavin Hector**, directeur des Systèmes de gestion financière et de comptabilité au SCC, était manifestement nerveux le dimanche 24 septembre lorsqu'il est descendu au Château Laurier pour y prendre un autobus devant le mener à Katimavik, au lac McGregor. C'est dans la splendeur des collines de la Gatineau qu'il allait prendre un bain de français d'une semaine. Il avait dû faire du temps supplémentaire pour pouvoir se permettre cette semaine et maintenant à la veille de l'entreprendre, il se sent fatigué et son oreille bourdonne de façon inquiétante.

Gavin a alors pensé qu'il avait raison de s'en faire. Il n'avait qu'un BBAB — ce qui correspond à un niveau B sauf en conversation où il avait un pauvre A. Il n'était pas du tout certain de pouvoir survivre durant une semaine aux rigueurs de cette retraite fermée en français, au beau milieu de 32 étudiants qui, croyait-il, devaient tous être beaucoup plus doués que lui dans l'apprentissage de cette langue.

Cependant, les événements ont pris une toute autre tournure. M. Hector y a vécu "une expérience merveilleuse, plaisante, plutôt sympathique et enrichissante — et assurément beaucoup plus formatrice que les cours de jour que j'avais déjà suivis. Cela m'a donné un grand coup de pouce. Je sais désormais que je peux m'améliorer."

**Gavin s'est tellement surpassé qu'il a remporté à son grand étonnement le premier prix Katimavik pour sa participation aux activités sociales, sportives et scolaires et une plaque pour avoir été l'étudiant qui, dans son groupe, s'est le plus amélioré. Ses collègues l'avaient recommandé pour son enthousiasme dans l'apprentissage de la langue.**

La formation à Katimavik comporte quatre cours de base quotidiens: la conversation, la conjugaison des verbes, la grammaire et des exercices autodidactiques. Il a trouvé les séances de formation en grammaire très utiles, tout comme les conseils et exercices suggérés pour pratiquer ses verbes cinq minutes par jour à la maison. Il y avait également "beaucoup d'activités sociales et culturelles — mais pas de petit écran, question de couper totalement les liens avec le monde extérieur."

Pour prévenir l'isolement et l'ennui, il y avait le volleyball, le softball, le canotage et le tir à l'arc et en soirée, du cinéma, de la danse, un casino et un concours d'amateurs, enregistré sur vidéo, question de rigoler un peu plus tard . . .

**Ray Burzinski**, du Secrétariat du Ministère, **Michel Hudon**, du Pénitencier de la Saskatchewan et **Rose Hubert**, de l'Établissement de Frontenac (Ontario), également inscrits à la semaine de formation, formaient avec lui une des équipes de théâtre amateur.

### Des conseils utiles

Gavin avait reçu avant de partir quelques conseils fort utiles de **Harry Bezanson** de la Direction de l'Inspecteur général. Harry débordait d'enthousiasme pour le cours. Il a toutefois suggéré à Gavin de s'apporter une couverture et une serviette puisque ces dernières sont "un peu fragiles" et que les matins sont "parfois frisquets dans les hauteurs de la Gatineau." Ces conseils ont été fort appréciés.

Les installations étaient confortables, et la nourriture, variée, affirme Gavin. Certains étudiants dormaient dans le corps de logis central et d'autres dans les pavillons avoisinants.

## *Katimavik vous intéresse?*

La Direction des langues officielles offre deux fois par année, en juin et en septembre, des programmes d'immersion d'une semaine, en français ou en anglais. Les frais du cours sont payés par le programme des langues officielles à l'AC, **mais tous les frais de déplacement sont à la charge de la section de l'employé**.

Si vous voulez améliorer votre anglais ou votre français au niveau B, communiquez avec le représentant du Programme des langues officielles de votre région ou avec **Hélène Miner, à l'AC au numéro (613) 996-9421. Elle vous donnera tous les renseignements nécessaires et vous fera parvenir une brochure explicative**.

Une semaine d'immersion par année est certes un excellent moyen de maintenir l'acquis dans l'autre langue officielle, affirme Hélène. Les cours de Katimavik mettent l'accent sur la conversation et la confiance en soi . . . de manière à faire disparaître cette gêne qui nous paralyse en dehors de la classe.

# Un défi: accroître la productivité

"Un des défis les plus considérables auxquels nous sommes tous confrontés en tant que membres du gouvernement fédéral est de déterminer comment accroître notre productivité de manière à pouvoir continuer de satisfaire les besoins sans cesse croissants en services fédéraux, sans augmentation substantielle des dépenses.", a déclaré l'honorable **Herb Gray**, président du Conseil du Trésor, dans une allocution prononcée le 27 septembre dernier devant les représentants de la section de Toronto de l'Institut professionnel de la Fonction publique du Canada.

"L'élément humain prend une importance particulière lorsqu'il s'agit d'instaurer de nouvelles techniques. Le Conseil du Trésor a publié, à l'intention des gestionnaires de la Fonction publique, des **lignes directrices en matière d'ergonomie** permettant de s'assurer qu'on tient pleinement compte du bien-être des employés, lors de l'installation de matériel micro-électronique dans les bureaux fédéraux. **L'ergonomie a pour but d'adapter le milieu de travail au travailleur**."

### Consultation des employés

"Tout effort pour améliorer la productivité implique obligatoirement la consultation des employés et de leurs syndicats. Dans la Fonction publique, nous possédons heureusement une telle tribune permanente permettant la consultation patronale-syndicale: je veux parler du Conseil national mixte. Ce dernier est chargé de faire des recommandations au sujet entre autres des normes d'hygiène et de sécurité."

"J'ai annoncé, plus tôt cette année, que le gouvernement s'était entendu avec les représentants des syndicats, pour inclure dans les conventions collectives du secteur public, 16 normes d'hygiène et de sécurité fondées sur les règles du Code canadien du travail. De ce fait, les normes en question ont la même valeur légale que les articles d'une convention collective, comportant une procédure de recours à la justice, y compris l'arbitrage de la Commission des relations de travail dans la Fonction publique."

### Initiatives récentes

"L'Institut professionnel est l'un des trois syndicats de la Fonction publique qui participent à notre programme sur la qualité de la vie au travail (QVT). La qualité de la vie au travail est un mode d'organisation du travail qui permet aux employés de participer activement à la détermination du milieu de travail, de ses méthodes et des résultats obtenus."

"Le gouvernement croit qu'il est de son devoir de promouvoir activement l'élimination de la discrimination sous toutes ses formes, non seulement parce que celle-ci est moralement répréhensible et, bien entendu, illégale mais aussi parce qu'elle est tout simplement incompatible avec l'optimisation de la productivité."

### Égalité d'accès

"J'ai annoncé, en juin, que tous les ministères fédéraux devaient **mettre en oeuvre un programme d'action positive** en vue de supprimer la discrimination qu'elle soit attribuable au système lui-même ou qu'elle soit le fait d'un simple individu, et de faire en sorte que les femmes, les Autochtones et les personnes handicapées soient représentés équitablement au sein de la Fonction publique."

"Deux autres initiatives prises par le gouvernement à cet égard sont les politiques sur le harcèlement personnel dans le milieu de travail et l'élimination des stéréotypes sexuels dans les communications du gouvernement."

### Formation du personnel

"Un autre secteur d'activité important est la formation. Nous dépensons plus de 200 millions de dollars par année au chapitre de la formation des fonctionnaires fédéraux. Pour assurer la gestion judicieuse de cette formation, le Conseil du Trésor a révisé la politique concernant la formation du personnel et mis en oeuvre une nouvelle structure administrative permettant de clarifier les responsabilités des gestionnaires de façon à fournir la formation appropriée aux fonctionnaires."

## Dites-le avec des fleurs!

*L'agent de correction, **Kerry Burtch**, de Millhaven était l'un des participants d'un récent cours de recyclage à Kingston. En signe de reconnaissance pour le dévouement des instructeurs et de la direction, Kerry présente à **Don Clark**, DER, un bouquet de fleurs.*

## *Épreuve de tir dans la région des Prairies*

PRAIRIES — La deuxième épreuve annuelle de tir inter-services s'est déroulée le 25 septembre dernier au camp Wainwright, en Alberta.

Les services suivants y étaient représentés par deux équipes chacune:

— Service de police d'Edmonton
— Service correctionnel du Canada — Pénitencier d'Edmonton
— Forces armées canadiennes, Airborne School, Wainwright (Alberta)

Pour la deuxième année consécutive, l'équipe du pénitencier d'Edmonton représentant le Service correctionnel du Canada a remporté les honneurs de la compétition avec une marque de 627. Les membres de cette équipe étaient:

**J. Thompson, CX-4** — **R. Harvie, CX-4**
**D. Thompson, CX-2** — **D. Cole, CX-2**

L'autre équipe du pénitencier a remporté la deuxième place avec une marque de 602. Formaient cette équipe:

**S. Schiweck, CX-4**
**E. Howard, CX-3,** Admissions et mises en liberté
**V. Barteaux, WP-2,** récréologue
**D. Akey, CX-4**

La troisième place est allée à l'équipe du service de police d'Edmonton qui a terminé avec 578 points et la quatrième, à celle des Forces armées avec 484 points.

**J. Thompson** du pénitencier d'Edmonton s'est classé premier au tir à la carabine et S. Schiweck, également du pénitencier d'Edmonton, premier au tir à l'arme de poing.

Le directeur adjoint à l'administration au pénitencier d'Edmonton, **Denis Augert**, tient à féliciter tous les participants pour leur excellente performance.

## Des voyages moins cahoteux . . .

M^me^ **Joan Wilson**, gestionnaire du Service central de voyages (SCV), d'Approvisionnements et services Canada, annonçait récemment l'introduction de plusieurs changements visant à faciliter l'organisation des voyages d'affaires des fonctionnaires.

"Au cours de la dernière année, nous avons examiné attentivement le rôle que joue le SCV tant au niveau des réservations que des annulations de réservations. Ainsi donc, le service sera dorénavant en mesure d'offrir un service plus complet, répondant aux attentes des gestionnaires, un service qui leur permettra d'épargner du temps et de réduire les coûts des voyages."

Le service joindra donc dorénavant aux billets d'avion un itinéraire imprimé comprenant également les preuves de réservations d'hôtel ou de voiture. Ces itinéraires imprimés remplaceront les itinéraires manuscrits et d'apparence peu officielle jusqu'ici remis aux voyageurs. Ces formules contiendront également les confirmations de réservations d'hôtel ou de voitures, même si le voyage ne se fait pas par avion.

Outre l'itinéraire de base, la formule contient deux numéros importants: le numéro de référence du fichier et le numéro d'autorisation de voyage. Le premier, qui est inscrit sous le nom de la personne qui voyage, doit être donné à l'agent du SCV pour modifier un itinéraire ou annuler des réservations avant ou pendant le voyage. Le deuxième numéro, qui se trouve sous la date, constitue l'autorisation de voyage. Ce numéro est utilisé pour la facturation et les enquêtes ultérieures effectuées suite à des plaintes.

Le Service a également instauré un système de numéros d'annulation. Grâce à ce système, le SCV peut exercer un meilleur contrôle sur les changements apportés aux réservations de voyage.

"N'oubliez pas de prendre note du nom de l'agent du SCV qui reçoit votre demande d'annulation ainsi que du numéro d'annulation surtout lorsque vous devez annuler une réservation à l'hôtel par suite d'un changement de plans de voyage. Ces données vous garantissent que vous n'aurez pas à payer pour une chambre que vous n'avez pas occupée. Les préposés aux réservations du SCV peuvent également vous faire épargner du temps en vous trouvant des chambres d'hôtel qui répondent le plus à vos besoins. Votre réservation sera garantie au besoin, quelle que soit l'heure à laquelle vous vous enregistrez à l'hôtel et ce, au tarif du gouvernement.

M^me^ Wilson souligne le rôle important qu'ont joué Air Canada et CP Air. "Après tout, c'est à leurs agents de réservation que vous parlez lorsque vous téléphonez au SCV pour faire des réservations. En effet, ces deux transporteurs ont assigné à ces fonctions des agents de grande expérience qui peuvent vous réserver des billets auprès de toutes les compagnies aériennes et vers toutes les destinations possibles. Ils peuvent faire toutes vos réservations, que vous vous déplaciez par mer, terre ou air, réserver votre chambre d'hôtel et même une voiture. De fait, l'agent du SCV peut vous tracer l'itinéraire le plus direct et économique, un itinéraire adapté à vos besoins. Ces services sont offerts dans les 27 bureaux de réservation du pays."

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

entre nous

Vol. 8 nº 21 le 30 novembre 1983

## *Marjorie David nous quitte!*

OTTAWA — **Marjorie M. David**, directrice générale de la Direction de l'emploi, de l'éducation et de la formation, quittera le SCC le 19 novembre pour occuper de nouvelles fonctions, à titre de directrice générale de la Gestion ministérielle à Revenu Canada, Douanes et Accise.

Mme David, qui occupait le poste de directrice générale du SCC depuis février 1979, affirme "avoir énormément apprécié travailler au SCC ces six dernières années. J'ai beaucoup appris en travaillant ici et j'espère humblement avoir apporté ma pierre à l'édifice."

Elle remercie le personnel des régions et de l'AC pour leur appui et souhaite à son personnel "les meilleures chances de succès dans l'avenir."

## La pomme d'or va à l'Atlantique

Pour la deuxième année consécutive, la région de l'Atlantique s'est mérité la pomme d'or décernée à la région qui affiche "la meilleure performance dans le secteur des programmes pour les délinquants." La région de l'Atlantique s'est distinguée pour sa "performance exceptionnelle en dépit de ses moyens réduits . . . " En effet, c'est elle qui a accompli le plus avec le moins de ressources . . ., affirme **Drury Allen**, chef, Mise en liberté communautaire, à l'AC. **John Gillis**, administrateur régional des programmes pour les délinquants de la région de l'Atlantique, a reçu la pomme d'or au nom de ses collègues, lors de la Conférence nationale de la Direction des programmes pour les délinquants.

**Autres nouvelles de la Conférence en page 3**

## *Cent visiteurs à Edmonton*

Les employés de l'établissement d'Edmonton, du centre du chemin Grierson et du bureau de district d'Edmonton (libération conditionnelle) ont visité, le 9 octobre dernier, le nouveau secteur d'isolement de l'établissement d'Edmonton. Les quelque cent personnes qui ont répondu à l'invitation semblent avoir apprécié leur visite, indique **Denis Augert**, directeur adjoint à l'administration de l'établissement. Cette visite deviendra éventuellement une activité annuelle afin de permettre aux familles des employés de mieux comprendre le milieu de travail carcéral.

## *Rénovations à Bowden*

L'établissement à sécurité moyenne de Bowden, en Alberta, sera presque trois fois plus grand en 1986 après la fin des travaux de rénovation et de construction de 50 millions de dollars. La capacité d'accueil de l'établissement passera de 150 qu'elle est actuellement à 400 détenus, nous dit **Ken Hickford**, directeur adjoint des Services techniques. La rénovation, qui touche presque tout l'établissement, permettra d'avoir cinq unités résidentielles pouvant contenir 80 détenus chacune, un gymnase, une cafétéria, un entrepôt pour les industries, un centre hospitalier et d'isolement, un centre de transformation des aliments, une serre et un terrain de sports. Trois des cinq nouvelles unités résidentielles doivent être fonctionnelles d'ici 1985, mais dans l'intervalle une unité résidentielle temporaire a été aménagée afin d'accroître la capacité d'accueil de l'établissement à 282 détenus. Les travaux de construction d'une ferme seront entrepris d'ici peu par les détenus sous la surveillance de Travaux publics Canada. La ferme procurera de l'emploi à 60 détenus. On y produira des pommes frites congelées et du lait pour les pénitenciers se trouvant en Alberta et en Colombie-Britannique, précise **Bob Hanna**, directeur adjoint des industries.

## *Simulation d'urgence à l'établissement de Mission*

Le 20 octobre dernier, plus de 100 soldats, la plupart membres du corps de génie et huit véhicules de la base des Forces armées de Chilliwack, en C.-B., sont arrivés au pénitencier à sécurité moyenne de Mission pour participer à un exercice de deux jours organisé en collaboration avec le personnel du SCC. Les officiers de génie militaire doivent assurer la formation du personnel, fournir l'appui statistique et administratif au sein des forces armées et aider le SCC en cas de situation critique. Le scénario de l'exercice était le suivant:
Des détenus dangereux bien en vue tentent de s'évader avec l'aide de personnes de l'extérieur. On fait appel à l'armée à 14 heures pour assurer la sécurité du pourtour de l'établissement. Les troupes sont restées sur les lieux jusqu'à 10 heures le lendemain. Il semble d'après les premiers rapports que cette séance de formation se soit très bien déroulée.

*Opération Courage Le Québec récolte 2 500$*

*— voir p. 2*

# Nouvelle aire d'isolement à Edmonton

PRAIRIES — Lors de l'inauguration, le 6 octobre, de la nouvelle aire d'isolement de 2,8 millions de dollars, le directeur de l'établissement d'Edmonton, **Bob Benner**, a confié à **Darcy Henton**, reporter au Edmonton Journal, que l'établissement d'Edmonton ne pourrait pas bien fonctionner sans unité qui permette de séparer certains détenus de la population générale de l'établissement.

Les détenus reconnus coupables des infractions suivantes: voies de fait, dommages à la propriété, possession d'articles non autorisés par l'établissement, refus de travailler, gaspillage de nourriture, langage irrespectueux ou indécent et profération de menaces peuvent être condamnés jusqu'à 23 heures de réclusion par jour durant 30 jours.

Les détenus en isolement disciplinaire perdent des privilèges comme l'usage de la télévision, du poste de radio, l'accès aux activités récréatives, au programme d'art et d'artisanat, à la bibliothèque et à la cantine. Pendant le jour, le matelas, l'oreiller et les couvertures sont enlevées de la cellule et les détenus n'ont droit qu'à une heure par jour d'exercice dans une petite cour entourée d'un mur de briques.

Les ordonnances d'isolement disciplinaire sont prononcées une fois par semaine par un président indépendant choisi au sein de la collectivité.

**Claire Morrison**, présidente indépendante à l'établissement d'Edmonton, affirme que lorsque les avertissements et la perte de privilèges et de jours de réduction de peine pour bon comportement n'ont aucun effet sur le comportement du détenu, le président indépendant se voit forcé d'imposer l'isolement disciplinaire.

"On ne peut imposer de châtiment corporel: alors il ne reste plus que l'isolement disciplinaire pour décourager un détenu rebelle."

L'établissement compte environ 40 détenus en isolement soit le cinquième de la population carcérale, mais de ce nombre, seulement dix se trouvent en isolement disciplinaire.

Ce nouveau groupe de 48 cellules sert aussi de "mini-centre de détention préventive" pour les détenus des autres établissements qui doivent comparaître en cour dans la région d'Edmonton.

Il abrite également les détenus qui doivent être protégés des autres détenus et les détenus qui ne s'entendent pas avec les autres.

Ces détenus sont gardés en isolement pour des périodes d'une durée indéterminée afin "d'assurer le bon ordre et la discipline au sein de l'établissement." Leur cas est évalué périodiquement par les préposés à la sécurité, dans la région et à l'administration centrale.

Le directeur Benner ajoute que la nouvelle aire d'isolement, qui a commencé à être opérationnelle le 25 octobre, sera la plus récente et la meilleure au pays.

## "En veillant sur le perron . . ."

*Depuis quand laisse-t-on la visite veiller sur le perron? **Guy Guilbault**, chef du Développement social et **Pierre Bertrand**, coordonnateur du programme de visites familiales de Laval, qui ne semblent pas surpris de rester sur le perron, conversent amicalement près de l'une des roulottes servant au programme.*

# Les visites familiales au Laval

## *"Ça roule à 80%"*

**par Michel Lauzon, adjoint de l'ARC**

QUÉBEC — "Le programme de visites familiales privées a un taux d'occupation supérieur à 80%.", indiquait récemment en entrevue M. **Guy Guilbault**, chef du développement social de l'établissement de Laval.

Inauguré le 10 juin dernier, ce nouveau programme du Laval a débuté à un rythme plutôt lent. M. Guilbault explique que les détenus admissibles au programme n'avaient pas tous établi des contacts avec leurs familles pour les préparer à ces visites.

Une des particularités du programme découle de la vocation même de l'établissement: répondre aux besoins de catégories de détenus différents. L'établissement de Laval abrite 2 types de détenus soit les détenus membres de la population dite normale et les détenus placés en isolement protecteur.

"Le programme s'adresse aux deux catégories de détenus.", dit M. Guilbault. "Aussi a-t-on partagé les 2 unités de visites de la façon suivante: deux semaines pour la population normale suivies d'une semaine pour les détenus en isolement protecteur."

• **suite en p. 4**

# En glanant d'une région à l'autre

## Québec:

par Gaston Pelletier, ARC

### Mission accomplie! Opération Courage: 2 500$ recueillis

L'Opération Courage a été un grand succès au Québec. Des 111 coureurs et marcheurs ayant participé cette année au marathon annuel organisé à l'intention des enfants handicapés, 26 provenaient du Québec. 2 500$ ont été récoltés dans la seule région du Québec! "Mission accomplie!", semble dire **Alain Lepage**, instructeur au Collège du personnel à Ville de Laval et coordonnateur du marathon en présentant le document-souvenir à **Guy Richard**, membre du conseil municipal de Ville de Laval sous l'oeil attentif de **Jean-Claude Perron**, DER.

## Pacifique:

par Tom d'Aquino, ARC int.

**Ray Irvine**, **Ralph Huston**, **Harold Grouette** et **Greg Robertson**

Trente-sept golfeurs de divers organismes d'application de la loi et services correctionnels ont participé au tournoi régional de golf du Pacifique, tenu le 16 septembre. Voici le tableau d'honneur tel qu'il nous a été communiqué: Gagnants: **Ray Irvine**, Matsqui; **Ralph Huston**, Matsqui; **Harold Grouette**, Mountain et **Greg Robertson**, AR.

**Seconds**
**Wally Skillings**, **Al Byman**, **Jim Murphy** et **Chris Conway**, tous de l'AR. Marque brute: **Guy Parker**, CPR: Second (marque brute): **Harold Grouette**, Établissement de Mountain. Marque nette: **Jim Murphy**, AR: Second (marque nette): **Glen Cross**, AR.

## Prairies:

par Linda Lee, ARC

**Russ White et Bob Benner**

### Employés des Prairies honorés

**Bob Benner**, directeur de l'établissement d'Edmonton, a remis le 15 septembre à **Russ White**, contremaître principal à l'établissement, deux chèques d'une valeur totale de 1 095$ et un Certificat d'appréciation du service, décerné afin de souligner deux suggestions faites par Russ. Les épargnes réalisées grâce à ces deux suggestions étaient de l'ordre de 8 238$.

Russ s'est joint au SCC en mars 1978 à titre d'agent d'unité résidentielle à l'établissement d'Edmonton après 20 années comme membre des Forces armées. Il a ensuite obtenu une mutation à titre d'électricien au sein des Services techniques avant d'être promu premier préposé à l'entretien et contremaître principal.

**Dennis Weir**, directeur adjoint aux Services techniques à l'établissement d'Edmonton, s'est également mérité une distinction pour avoir encouragé Russ White à soumettre ses suggestions. La distinction lui a été remise le 25 septembre par M. Benner. Les surveillants qui assurent le traitement des suggestions avec diligence et conformément aux lignes de conduite sont admissibles à l'octroi d'un certificat d'appréciation du Commissaire, ajoute **Yvette Browne**, coordinatrice nationale du Programme d'attribution de distinctions.

**Dennis Weir**

### Don en espèces à Joe Butler

**Joe Butler**, directeur des services de buanderie à l'établissement de Bowden, a reçu un chèque de 445$ et un certificat d'appréciation du Service à la suite de sa suggestion visant à fournir des services de buanderie à la base des Forces armées canadiennes de Penhold. L'efficacité des services de buanderie à l'établissement s'est accrue, ce qui a permis également de réaliser des économies à la base de Penhold. La suggestion de M. Butler a permis à l'État de réaliser des économies nettes de 3 089$. **Ray Desrochers**, directeur de l'établissement, a remis le chèque et le certificat d'appréciation.

Joe s'est joint au SCC en 1975 à titre de surveillant des services de buanderie après avoir travaillé 15 ans pour la Division de l'approvisionnement technique du ministère de la Défense nationale. Il a été promu directeur des services de buanderie en 1979.

**John Siemans**, surveillant des services à l'établissement de Bowden, a de son côté, reçu un certificat d'appréciation du Service des mains de Ray Desrochers pour avoir soutenu la candidature de Joe Butler.

## Atlantique:

par Art Robson, ARC

**Bob Clark**, sous-commissaire et **Art Robson**, administrateur régional des Communications ont présidé le 20 octobre à St-Jean, Terre-Neuve, un souper organisé pour souligner la formation du dernier Comité aviseur de citoyens à voir le jour dans la région de l'Atlantique. Ce comité travaillera de concert avec le personnel du bureau de district de St-Jean (lib. condit.) dirigé par **Tom Sharpe**.

Les cinq membres du CAC, tous originaires de St-Jean, ont reçu chacun un certificat d'appréciation du Service pour souligner leurs efforts en vue de la constitution du nouveau Comité. Ce sont dans l'ordre: **John Fagan**, président: **Wayne Smith**, directeur administratif, Commission de l'alcoolisme et de la toxicomanie; **Norman Whalen**, avocat; **Albert Browning**, lieutenant-colonel de l'Armée du Salut et **Colin Flynn**, procureur de la Couronne et ministre de la Justice.

Soeur **Virginia Turner**, présidente régionale du CAC de l'Atlantique, était présente à titre d'instructeur à ces assises.

## Ontario:

par Dennis Curtis ARC

Le kiosque du SCC à l'exposition nationale du Canada de Toronto est de plus en plus beau et de plus en plus imposant, d'année en année. Lors de la dernière exposition, près d'un demi-million de personnes ont visité notre kiosque situé dans le pavillon du Canada.

Les personnes suivantes étaient au kiosque pour répondre aux questions des visiteurs: **Barnie Fleming**, **Harold Mills** et **Ed Tousignant**, agents de correction à la retraite; **Liz Bongers**, agent de correction à l'établissement de Warkworth, **Tom Rathwell**, agent de correction au pénitencier de Kingston et **Dennis Bowen**, agent de correction à l'établissement de Joyceville, ainsi que des employés du bureau de libération conditionnelle de la région de Toronto et les instructeurs en imprimerie **Jim Lawrence** et **Robert Desjardins**, respectivement du pénitencier de la Saskatchewan et de La Macaza.

Pour la première fois, plusieurs libérés conditionnels ont participé à l'exposition, certains ont fait fonctionner les presses et d'autres ont répondu aux questions générales du public. **John Hawley** du camp de correction de Beaver Creek a obtenu une libération conditionnelle de jour temporaire au centre de la rue Keele, afin de lui permettre, pour la durée de l'exposition, de peindre devant les regards attentifs des visiteurs.

Des pièces de la collection du musée du SCC de Kingston ont été la principale attraction de notre kiosque, de même que la cellule reconstituée et le nouveau diaporama produit par l'Office national du film et intitulé "*Au-delà des murs*".

Les agents en uniforme n'ont pas eu beaucoup de moments de répit. En effet, ils ont dû répondre à une avalanche de questions, allant de la composition des repas des détenus aux perspectives de carrière au sein des services correctionnels. Il était intéressant de noter que vue de l'extérieur, la cellule semblait assez confortable, mais que bon nombre de visiteurs n'osaient pas y séjourner quelques minutes. Les visiteurs venaient de tous les coins du monde; beaucoup de visiteurs travaillaient dans le secteur correctionnel ou étaient des ex-détenus.

Le Solliciteur général du Canada, l'hon. **Bob Kaplan**, a assisté aux cérémonies d'ouverture du pavillon du Canada et visité tous les kiosques. De la quarantaine de kiosques de la Fonction publique fédérale, le nôtre était certainement l'un des cinq meilleurs si l'on en juge par l'intérêt manifesté par les visiteurs.

Conférence — Direction des programmes pour les délinquants

# Trois conférences dans une!

NIAGARA FALLS, ONT. — Cette année, la conférence nationale de la Direction des programmes pour les délinquants a suivi une nouvelle formule à trois volets qui a eu l'heur de plaire aux participants. Durant les quatre jours de la conférence, ces derniers ont pu rencontrer des représentants du secteur privé, et d'autres membres de la Direction des programmes pour les délinquants et soumettre des projets à l'administration, indique **Drury Allen**, chef des mises en liberté dans la collectivité. Cette conférence qui s'est déroulée du 18 au 22 octobre à Niagara Falls, en Ontario, a rassemblé 110 membres de la Direction provenant de l'une et l'autre des différentes régions.

Les trois principaux points abordés au cours de la conférence ont été les suivants:

## 1. Mesures communautaires

"Cette année sera importante et décisive pour la Direction des programmes pour les délinquants.", a affirmé devant les délégués le sous-commissaire aux Programmes pour les délinquants, M. **Gordon Pinder**. Il a souligné l'importance qu'il accorde au nouveau régime d'assistance aux détenus au sein de la collectivité que sa direction continuera de mettre en oeuvre cette année.

"J'aimerais que des mesures concrètes soient prises immédiatement. Beaucoup de ressources financières ont été investies dans ces projets communautaires, alors à nous de jouer. Nous avons maintenant la chance de poser des gestes concrets. On procède actuellement à la répartition des crédits dans les régions afin que ces projets puissent être entrepris sans tarder."

**Les secteurs suivants ont fait l'objet de nouvelles propositions:**

- programmes pour les délinquants sexuels
- programmes de prévention de l'alcoolisme et de la toxicomanie
- programmes pour les détenus dangereux placés en unité spéciale de détention
- programmes offerts dans la collectivité: centres résidentiels communautaires, foyers privés, surveillance exercée par la collectivité
- programmes de prévention du suicide
- programme d'assistance communautaire pour les détenues
- programme d'assistance aux autochtones
- formation extra-muros pour les agents de liberté conditionnelle et les psychologues.

## 2. Systèmes informatisés

En deuxième lieu, les participants ont discuté de la phase I du projet d'informatisation des dossiers de libération conditionnelle qui sera en oeuvre d'ici peu.

La phase I prévoit la livraison de terminaux à imprimante dans toutes les unités opérationnelles du secteur des libérations conditionnelles et par la suite la formation du personnel en ce qui a trait à l'extraction des profils de détenus et à la préparation du courrier électronique.

**La phase II consistera en une expérience-témoin visant à mettre au point un système informatisé de renseignements sur tous les détenus en phase postlibératoire et relevant du SCC.**

Avec l'introduction de cette phase, des tableaux préétablis de renseignements seront fournis par l'ordinateur. Le personnel des bureaux de libération conditionnelle pourra y consigner et mettre à jour les renseignements sur la situation de chacun des clients.

## 3. Lignes de conduite concernant la mise en liberté

Le troisième grand objectif de la Direction des programmes pour les délinquants est de formuler des lignes de conduite concernant la mise en liberté. Une expérience-témoin permettant d'évaluer la pertinence de certains types de renseignements pour l'étude des demandes de mise en liberté sous condition est actuellement en cours. Les membres du personnel seront appelés à évaluer cet instrument à la lumière d'autres modèles d'évaluation et à voir s'il peut être appliqué dans le contexte canadien. Ce processus devrait être terminé d'ici avril 1984.

Autres grands sujets traités lors de la conférence:

- Lignes de conduite en matière de placement pénitentiaire et détermination du niveau de sécurité et des facteurs de risque
- Processus de transfèrement et matrice de reclassement
- Simplification de la procédure de préparation des cas pour certains détenus, dont les détenus non violents et les détenus incarcérés pour une longue période, etc.
- Préparation des systèmes de soutien et accent accru mis sur la sensibilisation des citoyens à la question des détenus mis en liberté.

# Les aumôniers discutent de la qualité des services de pastorale

OTTAWA — Un meilleur esprit de corps et des services de pastorale de qualité dans tous les établissements du SCC, voilà les principales priorités discutées lors de la Conférence nationale des aumôniers qui a eu lieu, du 16 au 20 octobre dernier. C'est ce qu'a confirmé en entrevue à **Entre Nous** l'abbé **Murray Tardiff**, directeur national de l'aumônerie. Plus de 110 aumôniers et observateurs ont participé à cette conférence de trois jours qui, de l'avis des participants, a été très réussie.

*Participants photographiés durant un atelier de travail*

Les 73 aumôniers à plein temps et à temps partiel ont trouvé cette conférence des plus utile. C'était la première fois qu'ils avaient l'occasion de se rencontrer et de partager leurs expériences du ministère en milieu carcéral depuis la signature du protocole d'entente conclu en janvier 1982 entre le SCC et les Églises du Canada et qui a marqué le début du recrutement d'aumôniers contractuels.

Environ la moitié des aumôniers embauchés à contrat étaient de nouveaux venus au SCC. Les activités de groupe, notamment le petit déjeuner en groupe, la célébration de la parole et les soirées récréatives ont fortement contribué au succès de cette conférence en permettant de se serrer les coudes, mentionne l'abbé Tardiff.

**Gordon Pinder**, sous-commissaire aux Programmes pour les délinquants, a, en souhaitant la bienvenue au aumôniers, donné le coup d'envoi aux discussions de groupe et aux ateliers où l'on a débattu des sujets brûlants intéressant les services d'aumônerie.

L'un des ateliers portait sur le phénomène récent des nouveaux groupes religieux qui effectuent des visites en prison ainsi que sur l'émergence des nouvelles religions au sein de la société, notamment au sein de la population carcérale.

La spiritualité des autochtones était le thème d'un atelier de trois heures sur les besoins du délinquant autochtone et le rôle de l'aumônerie. Un atelier tenu en après-midi sur les aspects spirituels de l'aumônerie a été l'occasion de réfléchir ensemble sur le rôle unique de l'aumônier en milieu correctionnel.

Les questions reliées à la Charte des droits de la personne et au SCC ont été abordées dans le cadre d'un atelier mené par M. **Gordon Fairweather**, président de la Commission des droits de la personne. Les participants à de petits groupes de discussion ont, avec l'aide de personnes-ressources, discuté des organismes para-religieux; du suicide; des mesures de contrainte et du recours à la violence; de l'usage des stupéfiants et du prosélytisme.

Le Commissaire **Yeomans** a parlé de l'évolution des services d'aumônerie au SCC au cours des cinq dernières années et a remercié les aumôniers pour leurs services. Il les a également incités à enrayer les mythes erronés qui circulent sur les pénitenciers dans la collectivité, a mentionné l'abbé Tardiff.

Le Commissaire a offert un déjeuner-réception pour les aumôniers et leurs épouses, les membres du CSG et les responsables des programmes pour les délinquants. Le Solliciteur général, l'hon. **Bob Kaplan**, s'est brièvement joint à la réception et a répondu aux questions des participants.

## Errata

### Départ d'Al Wrenshall

On notera que le cadeau-souvenir, un poste de radio AM-FM stéréo, remis à M. **Al Wrenshall**, au moment de sa prise de retraite et mentionné dans la chronique *Des gens d'ici et d'ailleurs* du n° du 15 octobre n'était pas dû à la seule générosité de la Direction de l'Inspecteur général, mais aussi à celle d'amis de l'Inspecteur siégeant au Comité supérieur de gestion et de collègues d'autres directions. **Entre Nous** a aussi appris que M. Wrenshall a reçu, au cours d'une rencontre tenue plus tôt, une peinture à l'huile, don de la Direction de l'Inspecteur général.

**Tony Martin et l'effet du ricochet**

**Tony Martin**, chef des procédures et des systèmes financiers, région du Pacifique, n'est pas l'auteur de l'article paru dans la page régionale du 30 octobre. Il l'a recopié intégralement du bulletin de la Correctional Industries Association. Merci tout de même Tony; nous accueillons toujours avec plaisir les contributions des régions.

# *Premier atelier national des agents de liaison autochtones*

CALGARY — La région des Prairies mérite des félicitations pour avoir organisé, du 4 au 6 octobre, à Calgary le premier atelier national des agents de liaison autochtones, nous dit **Allan Mason**, coordonnateur à l'AC et président de l'atelier.

"Ils ont fait un travail extraordinaire. L'atelier avait pour but de donner une meilleure vue d'ensemble aux agents de liaison autochtones."

Cet atelier a été organisé à la demande du Comité consultatif autochtone du SCC, qui recommande que l'on tienne de telles rencontres annuelles pour donner aux agents de liaison l'occasion de rencontrer le comité et les représentants de la Commission des libérations conditionnelles, de discuter avec eux des problèmes qu'ils rencontrent et d'échanger des renseignements.

Les agents de liaison autochtones doivent être polyvalents, souligne M. Mason. En effet, ils travaillent avec les détenus déjà en liberté conditionnelle et, dans les pénitenciers, ils préparent les détenus à la liberté conditionnelle.

Deux membres principaux de la Commission des libérations conditionnelles ont participé à cet atelier à titre de personnes ressources. Il s'agit de **Kathy Lewis** de la Colombie-Britannique qui est autochtone et de **John Bissett**, de la région des Prairies.

Kathy Lewis a exposé les divers critères et étapes que suit la Commission des libérations conditionnelles lorsqu'elle étudie les demandes de liberté conditionnelle. La difficulté que connaissent les détenus autochtones à respecter les conditions de leur liberté a aussi été soulevée. Il arrive souvent par exemple, que des libérés conditionnels autochtones oublient de vérifier les conditions de leur liberté avant de rendre visite à des parents dans leur réserve. N'étant pas autorisés à quitter une certaine zone géographique sans obtenir l'autorisation préalable de leur agent de liberté conditionnelle, ceux-ci contreviennent alors aux conditions de leur libération.

Le conseil de tribu des réserves indiennes, que l'on a tendance à mettre de côté, peut s'avérer une ressource utile pour les autochtones en liberté conditionnelle. La commission des libérations conditionnelles reconnaît de plus en plus la valeur de cette ressource. Les ateliers permettent de sensibiliser les membres des commissions de libération conditionnelle aux problèmes spéciaux des autochtones en liberté conditionnelle.

Les détenus autochtones sont souvent classés dans la zone grise, ce qui joue aussi en leur défaveur lorsqu'ils demandent une libération conditionnelle. Les participants ont cherché des moyens de cerner les problèmes sociaux et culturels que connaissent bon nombre de détenus autochtones, et ce, dès qu'ils planifient leur programme individuel.

# Visites familiales

• suite de la page 1

Les critères d'admissibilité au programme du Laval sont les mêmes qu'on retrouve dans tous les établissements du pays: le détenu doit être incarcéré depuis au moins 6 mois, il ne doit pas bénéficier déjà d'une libération conditionnelle de jour ou d'une absence temporaire sans escorte, il ne peut être gardé dans une unité spéciale de détention ou placé en isolement disciplinaire et il ne doit pas avoir été reconnu coupable d'un manquement grave à la discipline depuis 6 mois ou d'un manquement léger depuis 3 mois.

"Les détenus du Laval peuvent bénéficier d'une visite familiale privée tous les 3 mois. En plus d'être un élément de bien-être pour le détenu et sa famille, le programme l'incite à bien se conduire puisqu'il doit avoir un comportement correct pour y avoir accès.", mentionne le chef du développement social.

Un tel programme nécessite la présence d'un coordonnateur et c'est à ce titre que travaille M. **Pierre Bertrand**, un des sept membres de la Section des visites et de la correspondance.

M. Bertrand nous a accompagné à l'intérieur des murs pour visiter les installations.

On retrouve à l'intérieur de chacune des unités une cuisine, un salon et deux chambres à coucher. Tous les appareils nécessaires à un séjour de 48 heures s'y trouvent. On comprend vite l'étonnement des détenus lorsqu'ils arrivent dans ce cadre après avoir été 5 ou 6 ans au pénitencier. M. Guilbault mentionne que certains détenus n'en croient pas leurs yeux lorsqu'ils arrivent dans la maison où ils vont passer deux jours avec leurs proches.

Tout au long de la visite, M. Guilbault s'est dit très fier du travail accompli par les membres de la Section des visites et de la correspondance.

**ROULE-TA-BOULE:**
**Harold Paquette**

## *DÉJÀ LU?*
## *Le deuxième rapport du Comité de planification stratégique du SCC*

Le Comité de planification stratégique du SCC est un groupe consultatif indépendant chargé de prédire les tendances des vingt prochaines années en matière de justice pénale et d'évaluer leur incidence sur les activités du SCC. Si votre boule de cristal ne fonctionne plus aussi bien ou si les perspectives d'avenir du secteur correctionnel vous intéressent, vous avez tout intérêt à lire les rapports annuels du Comité de planification stratégique.

"Le comité n'essaie pas de prédire l'avenir, précise son président, M. Jim Vantour. Il tente plutôt de cerner et de décrire les perspectives futures sous forme de *divers scénarios d'évolution* et les changements sociaux qui influencent le SCC. Ces renseignements doivent être intégrés au processus de planification du SCC si l'on veut être en mesure de concevoir des programmes pouvant s'adapter aux tendances de demain.

Le deuxième rapport du Comité traite des tendances démographiques, des contrevenants autochtones, du partage des pouvoirs en matière de services correctionnels et du profil du détenu de l'avenir.

Le troisième rapport présente les trois grandes tendances qui constituent en quelque sorte des signaux d'avertissement: l'assouplissement des conditions de détention en établissement, le classement et la gestion des détenus et la stratégie des "possibilités offertes."

M. Vantour sera heureux de faire parvenir aux intéressés un exemplaire du deuxième rapport et d'inscrire leur nom sur la liste d'envoi pour le troisième rapport dont la publication est prévue pour bientôt. Pour obtenir votre exemplaire du Deuxième rapport, veuillez écrire à M. Jim Vantour, président du Comité de planification stratégique, Le Service correctionnel du Canada, 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9 ou encore téléphoner à la section des publications du SCC, (613) 995-3031.

# Des gens d'ici et ailleurs

**Paul Jacks**

Pour les rares personnes qui ne le connaissent pas déjà, voici une photo du nouveau directeur de l'établissement d'Elbow Lake, **Paul Jacks**. Paul est un vieux routier du SCC avec ses 16 années de service. Avant d'accéder à ce poste, Paul a été directeur adjoint intérimaire des programmes pour les délinquants à l'établissement de Matsqui (C.-B.) pendant sept mois. Il a assumé l'intérim au camp forestier d'Elbow Lake pendant six mois avant d'être officiellement nommé au poste de directeur le 23 décembre 1982. Son prédécesseur, **Sepp Tschierschwitz**, est maintenant directeur adjoint des programmes pour les délinquants à l'établissement de Matsqui . . . **André Lapointe**, CX-COF-1 au Centre fédéral de formation de Laval (Québec), est décédé le 22 octobre dernier des suites d'une longue maladie. M. Lapointe, qui avait 58 ans, travaillait au CFF depuis son entrée au Service en 1967 . . . **L'association des agents de correction fédéraux à la retraite** du Manitoba a tenu son banquet annuel, le 29 octobre à Winnipeg. Les membres de cette association maintiennent le contact entre eux grâce à des activités régulières comme le bowling du lundi matin ou l'exposition d'arts et d'artisanat.

ANNEE MONDIALE DES COMMUNICATIONS
WORLD COMMUNICATIONS YEAR
AÑO MUNDIAL DE LAS COMUNICACIONES
1983

**entre nous**

*est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publiée par la Direction des communications, 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9*

*Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:*

**Louis Genest**

**Francine Dufresne**
*rédactrice adjointe*

*Photographie:* **Erik Gustafsson**

**ISSN 0715-285X**

# *Semaine nationale de la prévention du crime 27 novembre au 3 décembre*

ATLANTIQUE — "Les services de police ne peuvent assumer seuls la redoutable tâche de la prévention et de la répression du crime.", a déclaré le Solliciteur général du Canada, l'hon. **Bob Kaplan**, à l'occasion de la rencontre annuelle, tenue le 2 novembre, des membres de l'Atlantic Provinces Corrections and Criminology Association. Les citoyens doivent être invités à participer aux programmes de prévention communautaire du type "surveillance de quartier". Il faut faire place à l'action collective des citoyens, a-t-il dit, tout en précisant qu'il n'entendait pas par là donner son appui moral aux milices d'auto-défense du type des Anges gardiens.

On ne peut demander aux services de police et aux services correctionnels plus que ce qu'ils peuvent donner. Même si un accent accru mis sur le rôle de ces organismes devait accroître l'efficacité de nos efforts de prévention — et cela n'est pas démontré — les frais en cause seraient énormes, a-t-il ajouté.

La semaine du 27 novembre au 3 décembre marque l'institution pour la première fois cette année d'une semaine nationale de prévention du crime et M. Kaplan a annoncé sa décision d'établir une distinction du Solliciteur général reconnaissant les initiatives louables prises dans ce secteur par les organismes et citoyens.

"L'existence de liens très étroits entre les divers groupes de citoyens et les praticiens de la justice pénale ne réussira pas, a-t-il déclaré, à régler tous les problèmes, mais il s'agit là de l'avenue la plus prometteuse en ce qui a trait aux efforts de prévention du crime.

Il a prévenu que le succès des initiatives en matière de prévention dépend de la réaction de la collectivité face à ces programmes. Il a invité ses interlocuteurs, qui, pour une bonne part, étaient constitués de collaborateurs de son Ministère, à s'efforcer de créer un climat propice à l'accueil des nouveaux programmes par l'opinion publique.

M. Kaplan a déclaré que son Ministère avait libéré 4 millions de dollars destinés à encourager au niveau national les organismes de bénévolat à travailler de concert avec le système de justice pénale.

"Je désire instituer un cadre d'action qui permette d'intégrer les efforts des citoyens dans ce secteur à ceux de mon Ministère."

**Désirez-vous faire votre part dans le secteur de la prévention du crime?**

- Communiquez avec votre service de police qui vous indiquera à quel groupe vous pouvez vous joindre et comment vous protéger ainsi que vos voisins.
- Devenez une vigie de quartier et participez à ce programme d'assistance mutuelle entre voisins. Mettez sur pied un programme de surveillance de quartier dans votre rue.
- Prenez part à l'Opération Identification — et découragez les voleurs en marquant chacun de vos objets de valeur avec un burin électrique. Pour en savoir davantage, communiquez avec votre service de police local ou le groupe de citoyens le plus proche.
- Procurez-vous les brochures suivantes sur la prévention du crime: Opération Identification, Surveillance de quartier, etc. Communiquez par téléphone avec le ministère du Solliciteur général au n° (613) 995-4811 ou transmettez une demande par écrit à l'adresse suivante: Direction des programmes, ministère du Solliciteur général, 340 ouest, avenue Laurier, Ottawa.
- Vous pouvez aussi, si vous le désirez, soumettre une demande de renseignements par écrit à l'Alliance pour la prévention du crime, B.P. 1081, Succursale "B", Ottawa, K1P 5R1.

# Plus de femmes aux postes de direction

OTTAWA — Le Président du Conseil du Trésor, **Herb Gray**, a annoncé le 13 octobre dernier que son organisme entend doubler le nombre de femmes occupant des postes de direction au sein de la Fonction publique fédérale et ce, d'ici les cinq prochaines années.

Ainsi donc, le nombre de femmes dans la catégorie de la direction passera de 217 à 475 d'ici le 31 mars 1988.

Cette décision de doubler le nombre de femmes occupant des postes de direction s'inscrit dans la stratégie d'action positive de la Fonction publique annoncée en juin 1983. Cette stratégie oblige tous les services et organismes de la Fonction publique du Canada à mettre en oeuvre des programmes d'action positive conformes aux directives du Conseil du Trésor afin d'y assurer une meilleure représentation des femmes, des autochtones et des personnes handicapées.

Le Conseil du Trésor exige que les plans d'action soient prêts à être mis en oeuvre d'ici le 1er avril 1985.

"Je répète, a dit M. Gray que ce sont des objectifs et non pas des quotas. De plus, le principe du mérite prévaudra encore pour toutes les nominations faites au sein de la Fonction publique."

Pour accroître la présence des femmes aux postes de direction, la Commission de la Fonction publique a établi un bureau chargé d'aider les femmes à planifier leur carrière et de leur confier des affectations au sein de ministères où elles auront la chance de faire valoir leurs possibilités. Ce bureau fournira sur demande des conseils en matière de planification de carrière et de perfectionnement professionnel aux fonctionnaires féminins qui sont sur le point d'accéder à des postes de la catégorie de la direction. Il aidera également les ministères à repérer les femmes qui ont les qualités nécessaires pour occuper un poste de direction et veillera à ce que ces femmes soit considérées lorsque des ministères ont des postes de direction à combler.

De plus, la Commission de la Fonction publique offrira un programme de perfectionnement pour préparer les femmes qui ont l'étoffe voulue, à accéder à des postes reliés à la gestion des programmes et à la gestion opérationnelle.

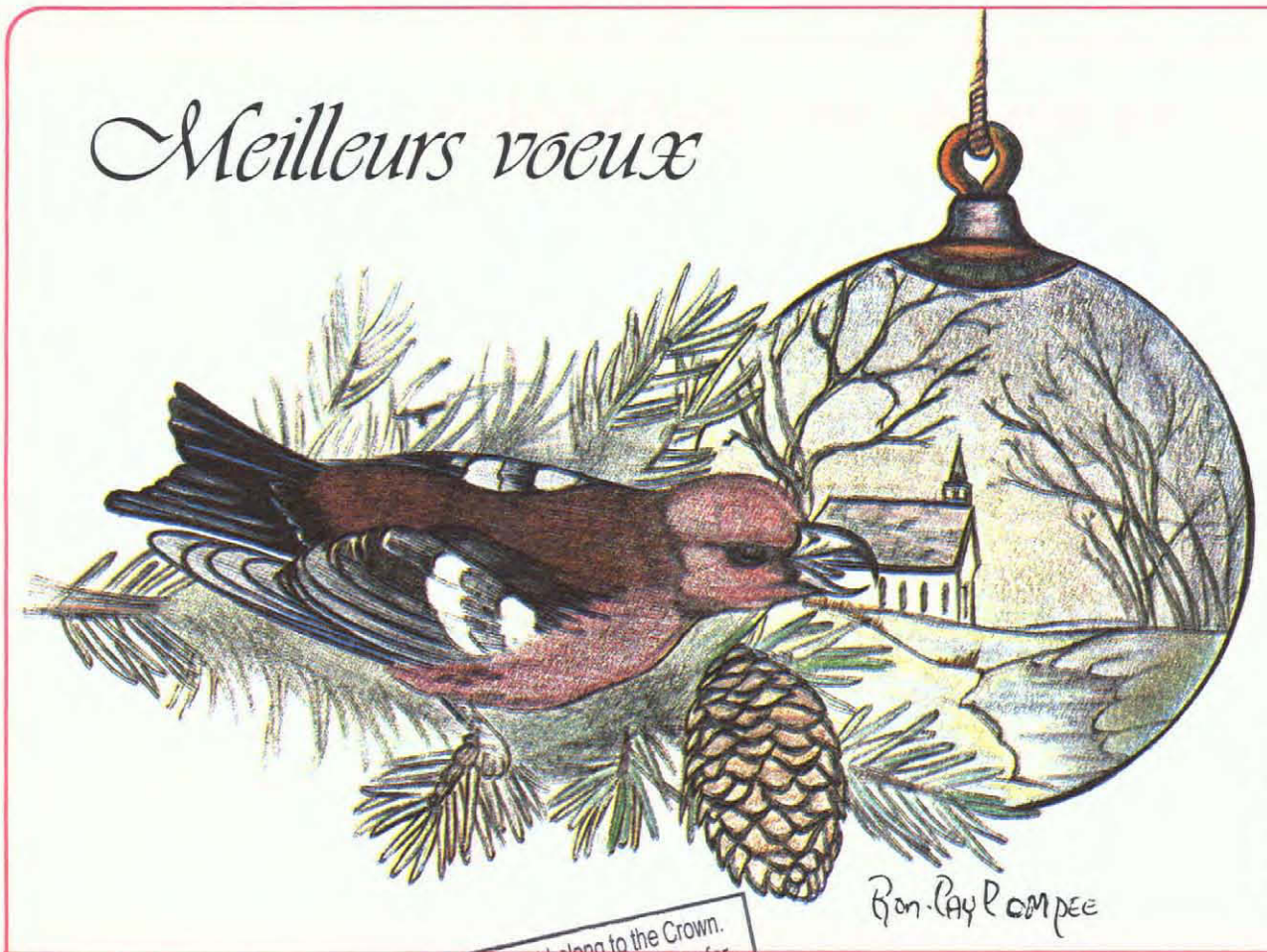


# Joyeux Noël à tous les employés du SCC

***"Beau travail! Nous avons raison d'être fiers de l'année écoulée"***

• Message de Noël du Commissaire en p. 3

*Cette année, la carte de Noël du SCC a été dessinée par le détenu Roy Paypompee de l'établissement de Stony Mountain (Manitoba). Elle a été imprimée par des détenus, à l'atelier d'impression de l'établissement de La Macaza au Québec.*

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.
Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

Vol. 8 nº 22 le 15 décembre 1983

# entre nous

Neil Corcoran

## Springhill accueille son nouveau directeur

ATLANTIQUE — Le 3 novembre, lors d'une cérémonie solennelle de passation des pouvoirs, **Neil Corcoran** a été investi des fonctions de directeur de l'établissement à sécurité moyenne de Springhill. M. Corcoran remplace **Al Stevenson** qui est maintenant directeur du pénitencier de Stony Mountain, près de Winnipeg. La cérémonie de passation des pouvoirs comprenait une inspection de la garde d'honneur, la présentation officielle de la clé de l'établissement, la signature du document de nomination de M. Corcoran au poste de directeur de l'établissement de Springhill et l'épinglage par le Commissaire Yeomans de l'insigne de directeur.

On y a remarqué, outre M. Corcoran, la présence de **Jean Charron**, sous-solliciteur général adjoint, Politiques; du Commissaire **Yeomans**, de **Bob Clark**, sous-commissaire de la région de l'Atlantique et du révérend **Pierre Allard**, aumônier de l'établissement de Springhill.

M. Corcoran a travaillé pendant treize ans au ministère de l'Éducation de Terre-Neuve avant d'entrer au service du SCC. En décembre 1979, il était promu au poste de directeur adjoint, Éducation et formation, au pénitencier de Dorchester. Il occupait le poste de directeur intérimaire de l'établissement de Springhill depuis juin 1983.

## Une industrie rentable

LAC PLACID, New York — Lorsque les 40 délégués ont, dans le cadre de la Conférence nationale du secteur des industries, organisée à Cornwall, en Ontario, pris la journée du 18 octobre pour visiter l'Institut correctionnel fédéral Raybrook au lac Placid, ils ne s'attendaient guère à en apprendre autant. En effet, ils ont été surpris et impressionnés d'apprendre que le secteur des industries de Raybrook était suffisamment rentable pour couvrir les frais de fonctionnement de tout l'établissement et même faire un profit, nous indique **Tony Martin**, chef des Méthodes et systèmes financiers, de la région du Pacifique.

"Nous avons été très impressionnés par le régime de rémunération, par les profits de l'entreprise et par le sens de fierté et le professionnalisme omniprésent. Tous ces facteurs contribuent largement au succès de cette entreprise.", précise-t-il.

• Suite à la page 2

## Attribution de distinctions honorifiques

Quatre autres employés se sont mérité des distinctions honorifiques dans le cadre du programme d'attribution des distinctions honorifiques

- Dennis Halsall, Collins Bay
- Marg Ruttan, Prison des femmes
- Ken Ferguson, Springhill
- Wayne Langille, Springhill

Voir à la page 3

## Inauguration au Collège du personnel de Kingston

– page 4

*L'abbé **Lionel Dupuis** répond aux questions de **Marie-Claude Perrault**, agent régional des communications*

**par Marie-Claude Perrault**

QUÉBEC — Loin de laisser paraître ses 65 ans, l'abbé **Lionel Dupuis**, aumônier à l'établissement de Laval depuis 23 ans, a quitté le S.C.C. en août dernier pour prendre le chemin d'une retraite bien méritée.

Spontané, exubérant, d'un abord facile, le sourire accroché aux lèvres, heureux de vivre, l'abbé Lionel Dupuis s'est retiré du Service mais pas de la vie, de l'action et de l'aide aux autres.

Personnage coloré, toujours sur le qui-vive, il négocie la courbe des ans sur deux roues, bondit vers l'action et fonce vers demain avec la candeur des tout jeunes et la sereine sagesse de ceux qui savent ce qu'ils ont été et sont.

Vicaire à la paroisse St-Vincent-de-Paul, l'abbé Dupuis a aidé à temps partiel l'abbé **Rosaire Préville** dans ses tâches quotidiennes au "vieux Pen", de 1945 à 1955. Il fut par la suite envoyé dans une paroisse de Montréal, question d'acquérir de l'expérience auprès de familles vivant en milieu défavorisé, expérience d'autant plus riche qu'il sera plus tard appelé à retravailler en milieu carcéral.

Au moment de la retraite de l'abbé Préville, l'abbé Dupuis, nommé par l'évêque de Montréal, prit la relève à titre d'aumônier à l'établissement de Laval. C'était le 1er avril 1960.

Avec un brin d'humour, il nous rappelle les cartes bleues, rouges et blanches de l'époque, posées sur les portes de cellules et identifiant respectivement les détenus catholiques, protestants et ceux exemptés d'assister aux services religieux.

L'abbé Dupuis compare le contexte dans lequel il travaillait au Laval à celui d'un curé de paroisse: un bureau servant de presbytère, une petite chapelle et la compagnie d'un "bedeau". Les détenus, comme les citoyens d'un quartier, se rendent à l'occasion chez M. le curé. Pour lui, l'aumônier, dans un pénitencier, joue le rôle d'une personne ressource à l'écoute du détenu, qu'il aide dans son cheminement personnel vers un pénitencier à sécurité moindre. Comme il le dit si bien: "Il faut un homme neutre et indépendant pour écouter les détenus tout en les aidant à retrouver un équilibre moral entre la croyance et la volonté." Il ajoute que sa plus grande difficulté était de faire cheminer les individus ayant à purger une peine de 25 ans.

• suite page 2

## Curé des valeurs

• suite de la p.1

Même si la confidentialité de l'aumônier favorise les contacts avec les détenus, l'abbé Dupuis se dit toutefois très conscient de la difficulté pour un détenu d'aller rencontrer l'aumônier à cause des pressions venant de la part des autres détenus.

Rappelant lui-même le surnom par lequel plusieurs détenus l'interpellaient: "LE CURÉ DES VOLEURS", il ajoute que le "CURÉ DES VALEURS" a essayé pendant toutes ces années de convaincre les détenus que la foi pouvait les aider à traverser une période difficile.

Même si les activités de l'abbé Dupuis au S.C.C. ont pris fin au cours de l'été, il n'en demeure pas moins très actif. Il apporte une collaboration précieuse dans des centres d'accueil de Laval. De plus, il a déjà entrepris des démarches pour son inscription au Collège Marie-Victorin en vue d'une formation en gérontologie.

À la retraite l'Abbé Dupuis? Difficile à croire.

## ATTENTION!

**Collecte de sang: 20 décembre**

QUÉBEC: La collecte de sang pour le personnel du SCC aura lieu, au Québec, le 20 décembre, aux heures et endroits suivants:

8h30 à 16h30:
Collège du personnel, Complexe de Saint-Vincent de Paul, Ville de Laval

9h à 11h30
13h à 16h:
Gymnase de l'établissement de Sainte-Anne-des-Plaines

# Conférence nationale des Industries

• suite de la p.1

L'Institut Raybrook compte deux entreprises industrielles: l'une fabrique des gants, l'autre des produits imprimés. Une troisième, qui doit ouvrir d'ici peu, fabriquera des pyjamas, des draps, des taies d'oreiller, etc.

"Les détenus d'Unicor touchent un salaire horaire variant entre 44¢ et 1,05$. Aucun salaire n'est versé au détenu qui s'absente du travail, peu importe la raison de l'absence. Le salaire est fonction de la bonne conduite et d'une production satisfaisante. **Unicor cherche à offrir un produit de qualité, à le livrer dans les délais convenus et à faire un profit**. "Je crois, ajoute M. Martin, qu'il est important que les produits aient une vie raisonnablement courte. En effet, si la qualité est bonne, le consommateur achètera à nouveau les mêmes produits. Les conditions de travail sont bonnes. L'écart d'échelle de rémunération entre Unicor et les autres secteurs d'emploi de l'établissement est suffisamment large pour assurer l'existence d'une longue liste de détenus qui attendent un emploi au sein d'Unicor. Les détenus travaillant dans d'autres secteurs de l'établissement touchent entre 11 et 38¢ l'heure, sous réserve de résultats satisfaisants. Pour obtenir un emploi au sein d'Unicor, un détenu doit avoir une certaine instruction. Des cours sont offerts à l'établissement et beaucoup de détenus travaillent et étudient à mi-temps, comme c'est d'ailleurs le cas pour tous les employés de la cuisine."

L'Institut Raybrook doit aussi faire face à quelques-uns des problèmes que nous connaissons en raison du surpeuplement des pénitenciers. Par exemple, il y a plus de concierges dans les unités que nécessaire. Lorsque le travail est bien fait, les détenus peuvent participer aux activités récréatives. L'administration tient même le concours hebdomadaire de l'unité la plus propre: l'unité gagnante a droit à de petits bénéfices comme celui d'être la première à se servir aux repas.

En 1980, Raybrook a hébergé les athlètes participant aux jeux olympiques, mais cela ne serait plus possible aujourd'hui. En effet, 780 détenus vivent à Raybrook: certains doivent donc partager leur cellule. Cette situation incite les détenus à garder leur cellule propre.

En effet, ceux qui ont droit à leur cellule individuelle mais qui négligent de la garder propre sont placés dans une cellule avec un autre détenu — avec l'assurance qu'ils devront attendre au moins six mois avant de pouvoir retourner dans une cellule simple.

Le groupe du SCC a conclu sa visite au lac Placid par un dîner et la présentation d'un cadeau à **Marjorie David**, ex-directrice de l'Éducation, de la formation et de l'emploi, au SCC. Celle-ci a ensuite été "mise en boîte" avec les bons soins de **Colin Crutch**, **Lyle Ehman**, **Jean-Marie Angrand**, **Doug Dooher** et, du "vieux routier de l'Est", **Vince Thomas**.

*Quelques-uns des 40 délégués à la conférence.*

*Marjorie David, au moment de la fête d'adieu*

## "Productivité": le mot de passe

ONTARIO — "Contribution aux frais généraux: une réalité". Tel était le thème de la Conférence nationale des Industries Corcan qui, cette année, a eu lieu du 17 au 19 octobre à l'Institut de formation de Transports Canada, à Cornwall (Ontario). Une quarantaine de personnes de la Direction des industries ont participé à cette conférence présidée par **Earl Fox**, directeur des Industries.

**Gerry Hooper**, nouveau directeur général de la Direction éducation, formation et emploi a rappelé que la grande priorité de CORCAN demeure la productivité. Il a également précisé que les mesures de contrôle de la qualité et d'amélioration des produits fabriqués récemment adoptées constituent des éléments essentiels de la nouvelle stratégie du secteur des Industries.

Au cours d'une période de questions et réponses fort animée, le sous-commissaire principal, **Roma Bertrand**, a traité de sujets allant des normes de travail au salaire horaire. Les ateliers ont été animés par **Mel McNaughton** (Ontario), **Dick Sheppard** (Prairies), **Brian Stacer** (Pacifique) et **Gilles Pelland** (Québec).

# Nouveau directeur — Formation

Le Solliciteur général a annoncé le 17 novembre dernier la nomination de M. **Laurent Isabelle** au poste de directeur de l'Éducation et de la formation au Service correctionnel du Canada.

M. Isabelle, qui est âgé de 55 ans et originaire de la Saskatchewan, est déjà en fonction au SCC. Pendant neuf ans, il a été président du Collège Algonquin à Ottawa.

En 1961, il a obtenu un doctorat en psychologie de l'Université d'Ottawa, où il a occupé plusieurs postes. En outre, il a été expert-conseil auprès de plusieurs universités au Canada et il est Fellow de la Société canadienne de psychologie.

**Parmi ses grandes priorités au SCC, il s'attachera à élargir et à appliquer le programme révisé de formation pour les détenus.**

**M. Isabelle a pour mandat d'offrir une formation de haute qualité à tous les niveaux, allant des cours d'alphabétisation aux cours universitaires, aux détenus des cinq régions du SCC afin de leur permettre de poursuivre leurs études à la suite d'un transfèrement interrégional ou d'un établissement à un autre.**

*Laurent Isabelle*

"Les détenus ne sont pas tous disposés à poursuivre leurs études scolaires, fait remarquer M. Isabelle, et certains acquièrent dans l'établissement de précieuses compétences professionnelles dans diverses activités. Je voudrais que cette formation professionnelle acquise en cours d'emploi soit mieux reconnue dans le cadre des programmes de formation préalable à l'emploi et d'apprentissage offerts dans la collectivité".

## Les SIO à l'oeuvre

Les Services d'information opérationnelle (SIO) ont tenu leur première conférence annuelle du 3 au 6 octobre 1983, au siège de la compagnie BRYKER DATA SYSTEMS LTÉE, située à Toronto.

La conférence a regroupé plus de 30 participants. Chaque région était représentée, de même que plusieurs directions de l'Administration centrale.

**Doug McMillan**, directeur des SIO et les autres responsables de la Division, ont donné chacun un exposé dans leur domaine de spécialisation. Les sujets des exposés ont porté surtout sur les principaux systèmes informatiques en service, la composition du matériel informatique, le système de communication et la durée de vie des systèmes.

Les participants ont été regroupés en différents ateliers de travail pour y recevoir une formation de base sur les programmes suivants: "MM" — courrier électronique, "1022 DBMS" banque de données 1022, "NYPLAN" — calculateur électronique, "MUSE" — éditeur de textes.

Pendant les ateliers de travail un terminal était à la disposition des participants de façon à permettre à ceux-ci de mettre en pratique l'information reçue.

Selon **Pierrette Régimbald**, coordinatrice de la conférence, le tout fut un très grand succès. Les participants ont obtenu de nombreux renseignements utiles pour remplir leurs tâches journalières.

Pour les Services d'information opérationnelle, cette conférence était une nouvelle expérience et, selon les résultats obtenus, les responsables envisagent de répéter l'expérience l'an prochain.

Photo: Michael McDonald

*Doug McMillan*

## Du côté de la bibliothèque

**par Colleen Westmore, coordinatrice int., Service de référence**

Les services informatiques du Centre de référence du Ministère produisent une liste des nouveaux ouvrages et documents d'information dont la Bibliothèque a fait récemment l'acquisition. Cette *liste d'acquisition* vous fournit une mise à jour des derniers ajouts à notre collection. L'usager y trouvera une liste des derniers ouvrages sur les services correctionnels, les services de répression du crime, la libération conditionnelle, le personnel, l'administration et la gestion ainsi que la liste des publications gouvernementales et ouvrages d'ordre juridique. Les éléments d'information sont regroupés par ordre alphabétique sous neuf grandes catégories. Un code de localisation figure en regard de chaque titre.

La première liste d'acquisition mensuelle sera distribuée avant Noël.

## Le personnel de l'AR visite les établissements

QUÉBEC — Quelque 70 employés de l'administration régionale ont accepté l'invitation lancée par la Division des communications de la région du Québec qui offrait au personnel n'ayant pas eu l'occasion de voir ce qu'est un établissement, de passer une demi-journée à l'intérieur des murs d'un pénitencier du complexe pénitentiaire de Ville de Laval.

Quatre visites ont eu lieu d'août à octobre, dont deux à l'établissement Laval, une au Centre de développement correctionnel et une à l'établissement Leclerc.

Le succès de ce programme revient en grande partie aux établissements et en particulier aux personnes-ressources qui accompagnent les groupes lors des visites. Tous les groupes n'ont eu que des félicitations à faire à leurs "guides", dont M. **Gilles Bugeaud** de l'établissement de Laval, M. **René Gendron** du Centre de développement correctionnel et MM. **Robert Riopel** et **Justin Griffin** de l'établissement Leclerc.

D'autres visites se préparent dans les semaines à venir. Le programme devrait être complété en janvier.

**entre nous**

*est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publiée par la Direction des communications, 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9*

*Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:*

**Louis Genest**

**Francine Dufresne**
*rédactrice adjointe*

*Photographie:* **Erik Gustafsson**

**ISSN 0715-285X**

# Message de Noël du Commissaire

Pour le SCC, l'année 1983 a été prospère. Le bel été chaud que nous avons connu n'a pas été la scène d'incidents tragiques et ce, grâce au très grand professionnalisme de notre personnel.

En 1983, nous avons mis un accent accru sur la formation des employés et nous comptons faire de même au cours de l'année qui vient, cette fois à l'intention des superviseurs et des gestionnaires. Des superviseurs ayant une solide formation deviennent sans conteste de meilleurs chefs et assurent une meilleure liaison avec leurs employés.

En 1984, nous comptons vous tenir encore mieux informés sur ce qui se passe au Service. Pour ce faire, de nouvelles mesures qui nous permettront de vous communiquer ces renseignements en temps opportun seront mises en oeuvre d'ici peu.

Le Service est reconnaissant envers ses milliers d'employés des quatre coins du pays pour leur travail diligent et assidu. C'est grâce à eux qu'il a pu devenir ce qu'il est aujourd'hui et nous avons raison d'être fiers des résultats.

**Kay** se joint à moi pour vous souhaiter un joyeux Noël et une année 1984 des plus florissantes.

**le Commissaire,**
**Donald Yeomans**

# Guerre ouverte au harcèlement

OTTAWA — Le Service correctionnel du Canada s'est engagé à prévenir et à éliminer le harcèlement au travail, affirme le Commissaire **Yeomans** dans une note de service datée du 8 septembre dernier dans laquelle il présente la nouvelle directive sur le harcèlement à l'endroit de la personne.

Le harcèlement à l'endroit de la personne est une forme de discrimination qui ne sera pas tolérée. Chaque employé a droit à un traitement juste dans son milieu de travail, un traitement sans discrimination, sans harcèlement sexuel ou autre.

Mais qu'est-ce que le harcèlement à l'endroit de la personne? La Directive du Commissaire le définit comme tout comportement

- choquant à l'endroit d'un employé,
- compromettant son emploi,
- nuisant à l'exécution de son travail ou
- menaçant son gagne-pain.

Précisons cependant que les lois, règlements et critères de rendement convenables doivent être respectés et que toute insistance de la part d'un supérieur pour les faire respecter ne doit pas être perçue comme une pratique de harcèlement.

## Harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel est une forme de harcèlement à l'endroit de la personne qui se traduit par

- une conduite, un commentaire, un geste ou un contact physique à caractère sexuel susceptible de choquer ou d'humilier un(e) employé(e);
- toute perspective d'emploi, de promotion ou de formation assujettie à des faveurs d'ordre sexuel.

La Directive du Commissaire prévoit que les employés qui pratiquent une de ces formes de harcèlement sont passibles de sanctions et de mesures disciplinaires.

## Recours

Les sous-commissaires des régions et de l'AC doivent veiller à ce que toute plainte de harcèlement fasse l'objet d'une enquête et de mesures immédiates pour corriger la situation. Des personnes ont été désignées pour donner un suivi aux plaintes déposées. Ces personnes devront faire rapport annuellement au Commissaire, sur les plaintes reçues et la suite donnée dans chaque cas.

## À qui adresser sa plainte?

- Au directeur de l'établissement
- Au directeur du district (libération conditionnelle)
- À l'AC, un agent des plaintes sera nommé sous peu. Surveillez ***Entre Nous***.
- Aux administrations régionales:
  - Atlantique: **Gerry LeBlanc**, administrateur du personnel
  - Québec: **Jean-Claude Perron**, directeur exécutif
  - Ontario: **Dorothy Williams**, administratrice, services administratifs
  - Prairies: **Paul Oleniuk**, directeur exécutif
  - Pacifique: **Doug McGregor**, directeur exécutif.

**Si vous êtes victime de harcèlement ou si vous désirez obtenir plus de renseignements au sujet de cette politique, veuillez téléphoner au bureau de la directrice, à l'AC, du Programme d'égalité d'accès au numéro (613) 996-1319 ou communiquez avec le coordonnateur de votre région. Ces personnes seront heureuses de vous communiquer les renseignements nécessaires ou de vous fournir une interprétation de la politique.**

# Employés honorés dans l'Atlantique

ATLANTIQUE — Lors de la cérémonie de passation des pouvoirs, le 3 novembre dernier, **Ken Ferguson**, CX-3, et **Wayne Langille**, ingénieur adjoint de l'établissement de Springhill, ont reçu des distinctions qui soulignent leur contribution exceptionnelle au SCC.

Le Commissaire **Yeomans** a présenté à M. Ferguson une mention élogieuse pour sa contribution exceptionnelle lors de la compétition de tir à la carabine Bisley qui s'est tenue en Angleterre. Il est le premier employé du SCC à recevoir cette distinction décernée "pour reconnaître la contribution exceptionnelle d'un(e) employé(e) dans le secteur des relations publiques."

**Ken Ferguson**

*Ken Ferguson reçoit un certificat de mention élogieuse des mains du Commissaire*

## Wayne Langille

Wayne Langille, bien connu au sein du Service pour sa performance exceptionnelle des dernières années lors des épreuves de tir menant à l'obtention de la Coupe du Solliciteur général, a reçu un certificat de tireur maître. Cette distinction lui a été remise pour souligner son adresse au tir au revolver, lors du Concours national de tir de 1983.

# Marg Ruttan honorée

*Le Dr Lyle Brennan et Marg Ruttan qui s'est mérité une distinction honorifique.*

ONTARIO — Margaret Ruttan, infirmière autorisée et directrice adjointe aux Services de santé de la Prison des femmes, a reçu le 27 septembre un Certificat d'appréciation du Service pour souligner son efficacité dans la direction de ces services. Marg a reçu la distinction de **George Caron**, directeur de l'établissement, en présence des employés.

Le Dr **Lyle Brennan**, administrateur régional des services de santé, en Ontario, a déclaré à cette occasion: "Le personnel infirmier du SCC s'efforce nuit et jour de fournir aux détenus des services de santé d'une qualité comparable à la qualité fournie par les services des autres pays. S'il ne faut pas négliger l'apport important des médecins, dentistes, consultants, techniciens et autres paraprofessionnels de la santé, la responsabilité fondamentale de l'efficacité de ces services repose néanmoins sur les épaules des directeurs et directrices adjoint(e)s de ces services, comme Marg Ruttan."

ROULE-TA-BOULE
rêve au Père Noël
Par Harold Paquette

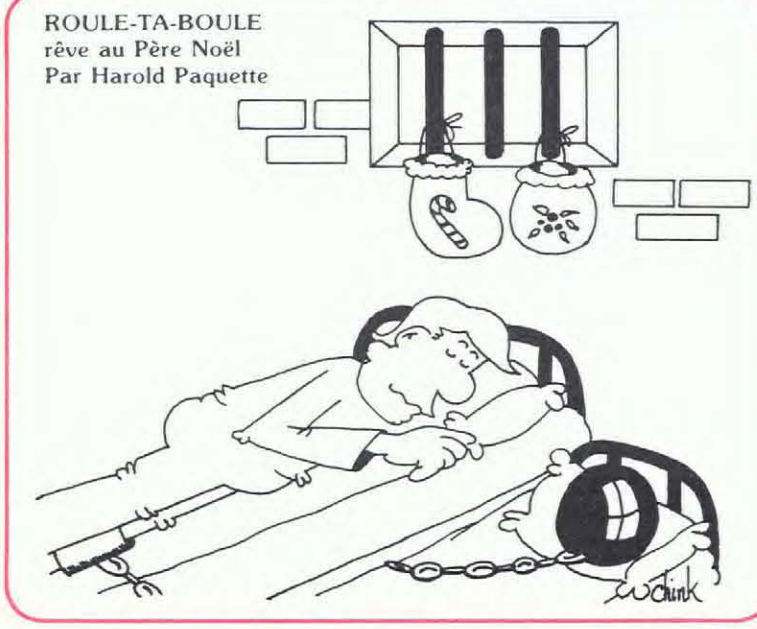

*Le Commissaire Yeomans (à gauche) et Dennis Halsall*

# *Opération Courage*

Lors de l'inauguration du Westlake Hall, au Collège du personnel correctionnel de Kingston, le Commissaire Yeomans a présenté le 25 octobre dernier une mention élogieuse du Service à **Dennis Halsall**, CX de Joyceville et organisateur du marathon annuel "Opération Courage". Les profits de ce marathon auquel participent les employés de la région de l'Ontario et du Québec sont versés à l'aide à l'enfance handicapée. Le marathon génère un sentiment de camaraderie entre les membres du personnel et rehausse l'image du Service. Dennis consacre chaque année beaucoup d'heures de ses loisirs à l'organisation de cette activité et tous s'entendent pour dire qu'il mérite bien un tel honneur. Lors de la remise de la mention, Dennis était accompagné de quatre de ses enfants qui étaient manifestement très fiers d'être là.

# En bref . . .

## *Octroi d'un pardon à 3 Doukhobors*

Trois femmes Doukhobor qui refusaient de s'alimenter depuis 35 jours ont été libérées le 30 octobre dernier à la suite de l'octroi par le Solliciteur général du Canada, l'hon. **Bob Kaplan**, le 29 octobre, d'un pardon conditionnel. Ces trois femmes, membres de la secte des Fils de la liberté, purgeaient à la suite d'une condamnation pour incendie criminel, des peines d'emprisonnement variant de trois à huit ans, à l'établissement de Matsqui, en C.-B. Leur jeûne, amorcé en août, avait été interrompu en septembre par un médecin, autorisé par le SCC à les alimenter de force.

L'octroi de ces pardons survient après plusieurs semaines de négociations intensives entre le gouvernement fédéral et le procureur général de la C.-B., l'hon. **Brian Smith**. Le Solliciteur général a consenti à accorder ces pardons afin d'atténuer un conflit persistant depuis un siècle entre trois sectes rivales de Doukhobors et qui est à l'origine de plusieurs attentats à la bombe et incendies criminels. Le pardon a été accordé à la condition que les trois femmes ne contreviennent plus à la loi.

## *Olympiques à Matsqui*

PACIFIQUE — Les 10 et 11 septembre derniers, le Cercle des amis de l'établissement de Matsqui a organisé les jeux olympiques "Con Cap" à l'établissement.

Ce club regroupe des détenus, des employés et des bénévoles de l'établissement de Matsqui. Ses membres aident des adultes mentalement handicapés à participer à des programmes d'artisanat et à des activités sociales et sportives.

Trente-cinq handicapés mentaux ont participé à ces jeux. En raison du temps maussade qui annonçait déjà l'hiver, les organisateurs ont dû annuler la partie de baseball. Cependant, la course de sacs, la course à obstacles, le lancer de la balle et les autres activités prévues ont eu lieu malgré la pluie.

M. **Alex Patterson**, député de Fraser-Valley-East, a inauguré les jeux. Des visiteurs des localités avoisinantes sont venus encourager les athlètes. Le week-end s'est terminé par une soirée dansante.

## *Ski-o-thon*

QUÉBEC — Le personnel de l'établissement de Sainte-Anne-des-Plaines organisera pour une deuxième année consécutive de concert avec des détenus un ski-o-thon afin de ramasser des fonds pour LEUCAN, fondation qui vient en aide aux enfants atteints de leucémie et de cancer. **Marcel Maheu**, président de LEUCAN, a présenté le 14 novembre une plaque souvenir à **Réal Benoît**, directeur de l'établissement de Sainte-Anne-des-Plaines, en guise de remerciement au personnel et aux détenus pour leur bon travail.

## *Conférence d'Agro-entreprise*

ONTARIO — Du 26 au 29 septembre s'est déroulée la Conférence nationale d'Agro-entreprise à laquelle ont participé les gérants de fermes et les directeurs de camps à sécurité minimale. L'ordre du jour de la conférence prévoyait un atelier à l'hôtel Mount Airy près de Gananoque (Ontario) et une visite au Concours international de labour organisé à Richmond, près d'Ottawa. Au cours des quatre jours qu'a duré la conférence, les participants ont pu se livrer à des échanges de vues et résoudre certains problèmes liés au secteur de l'agro-entreprise. Ils ont également eu l'occasion de visiter quatre installations agricoles des établissements de Frontenac et de Pittsburgh.

## *Des joujoux pour les bouts-de-choux*

ATLANTIQUE — Le programme Accent sur la jeunesse tiendra cette année encore son activité de Noël. Cette activité est intitulée "Toys for Tots" (Des joujoux pour les bouts-de-choux). Le 18 novembre, **Larry Smith**, agent de développement social et culturel au pénitencier de Springhill, a présenté les jouets fabriqués par les détenus de l'établissement au pavillon des enfants de l'hôpital All Saints, à Springhill (N.-É.)

# Showcase '83 – Un succès

*Vente-exposition d'objets d'art*

**par Dennis Curtis, ARC de l'Ontario**

ONTARIO — Le centre d'initiation des recrues était bourdonnant d'activités le 6 novembre dernier alors que 1 200 à 1 500 personnes sont venues faire leurs emplettes de Noël à l'exposition Showcase '83, une vente-exposition d'objets d'art et d'artisanat fabriqués par les employés du SCC ou des membres de leur famille. Cette vente a remporté un très grand succès.

Sept établissements de la région, les bureaux de libération conditionnelle et l'AR y étaient représentés. La plupart des visiteurs ont été agréablement impressionnés par la qualité des oeuvres. Le diaporama "*Au-delà des murs*" produit par l'ONF a été projeté continuellement au cours de la journée et des brochures d'information ont été distribuées.

À notre connaissance, cette exposition est la seule du genre qui soit organisée pour le personnel du SCC. Elle projette une image plus fidèle des employés du SCC et cultive un sentiment de camaraderie entre les membres du personnel. Le "*Showcase*" de l'an prochain s'annonce encore plus imposant et plus beau et nul doute que l'expansion se poursuivra jusqu'à ce que nous manquions d'espace et de tables!

*Des visiteurs admirent la vaste gamme d'articles d'artisanat*

*Karl Eckert, responsable de l'exposition d'art et d'artisanat, s'entretient avec un client.*

# Le CX qui allait devenir le premier SCP

ONTARIO — "J'étais loin de m'imaginer en 1948 alors que j'entreprenais une carrière d'agent de correction au pénitencier de Collins Bay que cela m'arriverait un jour.", a affirmé à ses collègues et amis **Bill Westlake**, le premier sous-commissaire principal, le 25 octobre dernier lors de la cérémonie d'ouverture du hall qui porte son nom, le Westlake Hall, au campus de Kingston du Collège du personnel correctionnel.

M. Westlake a expliqué qu'il était presque prédestiné à faire carrière au sein des services correctionnels. En effet, il a grandi dans le village de Portsmouth, dans une maison située juste en face du mur ouest du pénitencier de Kingston où son père a été agent de correction pendant plus de trente ans. Enfant, il lui est même arrivé de se lier d'amitié avec des détenus, ses voisins. Il les a vus travailler dans les champs, arpenter de long en large la cour de l'établissement et traverser au pas la ville pour se rendre à la carrière de Portsmouth.

"Je me souviens de Slim, un vieux récidiviste qui était bien connu de tous les enfants du village. En effet, nous suivions le cortège de détenus qui allaient et venaient entre la carrière et le pénitencier. Le vieux Slim, qui tenait toujours la queue, semblait recevoir toute notre attention.

### Un 10¢ de l'ennemi public n°1

"Je me souviens très bien aussi de **Red Ryan**, l'ennemi public n°1 du pays. Lorsqu'il a été libéré du pénitencier de Kingston, mon père qui était alors le commissaire intérimaire m'avait amené avec lui conduire Ryan à la gare. M. Ryan m'a donné une pièce de 10¢ pour m'acheter des friandises ou un cornet de crème glacée. Peu de temps après, il était blessé à mort au cours d'un vol de banque à Windsor."

"Fait intéressant à noter, poursuit M. Westlake, les gens du village ne percevaient pas les détenus comme des criminels endurcis, mais plutôt comme des membres d'une autre couche de la communauté. À vrai dire, j'ai grandi dans un milieu où les détenus faisaient partie de notre quotidien."

"Cependant, j'ai vite compris après être entré au Service que le travail d'agent de correction ne se résumait pas à donner des ordres, à tourner des clés ou à porter un fusil. Il consiste plutôt à s'occuper des gens, des détenus."

Mon bon ami **Art Jarvis**, ancien directeur du pénitencier de Kingston, m'a fait comprendre l'importance de se montrer sûr de soi, ferme, patient et compréhensif face aux détenus. **Gordon Keeler**, surveillant en chef, m'a enseigné à demeurer calme, à écouter et à m'affirmer. **Hugh Lundy**, maintenant responsable de la cantine à Collins Bay, m'a montré comment l'esprit et l'humour pouvaient calmer les esprits échauffés et m'a fait sentir toute la valeur de l'amitié et de l'amour pour ses semblables et ce, quelles que soient les circonstances.

Les anciens directeurs **Fred Smith** et **Vic Richmond** m'ont appris comment maintenir la discipline — en la conjuguant à la franchise et à la fermeté.

### Une cérémonie émouvante

La plupart des directeurs d'établissement, directeurs de district et administrateurs régionaux de la région de l'Ontario ont assisté à la cérémonie d'inauguration du Westlake Hall à laquelle ont participé également le Commissaire et les membres du CSG qui se trouvaient à Kingston pour leur réunion d'octobre.

Bill Westlake, qui a coupé le ruban traditionnel pour marquer l'ouverture officielle du Westlake Hall, était de toute évidence très ému. **Kay Yeomans** a présenté un bouquet à **Bernice Westlake**. Un dîner au mess des officiers de Kingston a suivi la cérémonie.

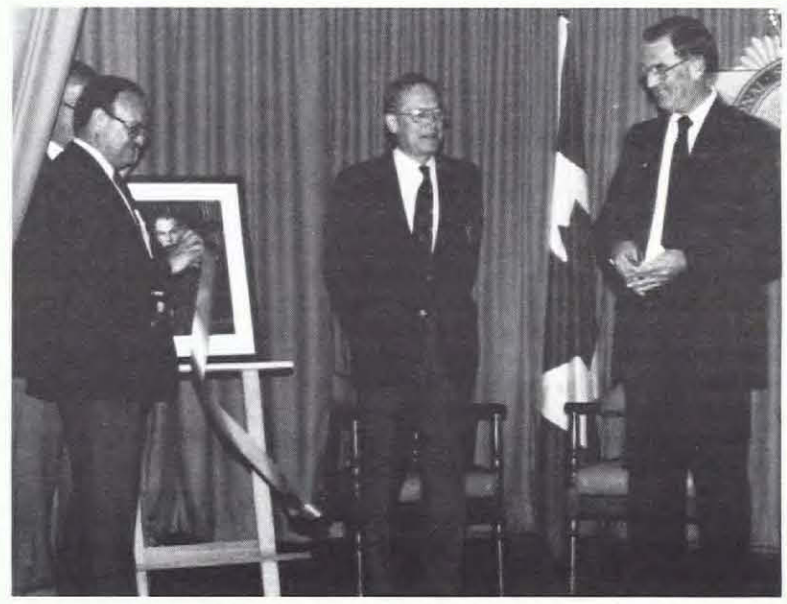

*Le sous-commissaire de la région de l'Ontario **Art Trono** (gauche), le Commissaire **Yeomans** et **Bill Westlake** à la cérémonie de coupe du ruban, soulignant l'inauguration de la nouvelle salle de repos des employés.*